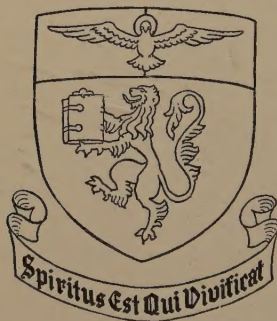


Duquesne University:



L'EVOLUTION DE L'HUMANITÉ

SYNTHÈSE COLLECTIVE

PREMIÈRE SECTION

**III. — LE MONDE ANTIQUE
LES CIVILISATIONS DE L'ORIENT.**

III

L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ

SYNTHÈSE COLLECTIVE

Dirigée par HENRI BERR

p-21

LA CIVILISATION ÉGÉENNE

*Avec 87 figures et 3 cartes dans le texte
et quatre planches hors texte.*

PAR

GUSTAVE GLOTZ

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR D'HISTOIRE GRECQUE A L'UNIVERSITÉ DE PARIS



LA RENAISSANCE DU LIVRE

78, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 78, PARIS

1923

DF220
G6x

913.38

G563

F

*Il a été tiré de cet ouvrage 250 exemplaires
sur papier surglacé Lafuma, tous numérotés.*



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction
réservés pour tous pays.

Copyright by La Renaissance du Livre, 1923.

AVANT-PROPOS

LA PREMIERE CIVILISATION MÉDITERRANÉENNE

Dans les précédents volumes de l'Évolution de l'Humanité on a souligné l'importance des fouilles, la valeur des documents archéologiques pour la préhistoire et la protohistoire (1). Le pendant de ces victoires des naturalistes et des physiciens qui arrachent leurs secrets à la vie et à la matière, ce sont les évocations d'un J. de Morgan, d'un Schliemann, d'un Evans qui font sortir de terre des villes, des civilisations, des peuples. Là où des documents d'une autre nature existent, l'archéologie apporte un complément d'informations précieux : mais il est des morceaux de passé que les pierres et les objets — témoins muets, et qu'on fait parler cependant — permettent presque seuls de reconstituer.

Nous avons entrevu les civilisations des Hittites (2) et des Milanniens. Le présent volume est consacré entièrement à cette civilisation que les fouilles d'Evans ont révélée en Crète, à partir de 1900, que des fouilles antérieures, à partir de 1876, avaient découverte dans la Grèce continentale et en Asie Mineure. Une première civilisation méditerranéenne, dont le centre est la Crète, dont le foyer est Cnosse, se précise et se situe désormais dans l'histoire. Des mailles

(1) Voir Avant-propos des tomes II (pp. 10, 19), VIII (p. 7; cf. p. 398).

(2) « Il faudra des recherches plus approfondies, éclairées par les résultats étonnants des fouilles récentes et le déchiffrement des archives retrouvées à Boghaz-Keui... pour que le rôle exact des Hittites en Palestine puisse être défini » (KREGLINGER, La religion d'Israël, p. 32).

nouvelles se trouvent renouées de ce travail logique, multiple et persévérant, tantôt servi et tantôt desservi par la contingence, qui tendait non seulement à améliorer la vie, mais à faire l'unité des hommes dans une certaine conception de vie améliorée. Des causes ont joué — identité des besoins (1), socialité diffuse, imitation (2) — qui, avant les Empires, puis parallèlement à l'impérialisme, ont fait qu'il y a eu de vastes groupes humains plus ou moins homogènes et, en quelque mesure, une humanité. Le bassin de la Méditerranée se prête par sa conformation — et tout particulièrement la région égéenne — à cette uniformisation de la vie et de la culture. Avant qu'il se romanisât, avant qu'il s'hellénisât, le monde ancien s'est égéanisé. Mais ce qui a contribué à cette unité, — plus encore que la nature du milieu (3), semble-t-il, — c'est la nature d'une certaine population — qui a pu bénéficier d'influences orientales, mais qui a trouvé en elle-même des qualités originales, des vertus singulières pour la civilisation, par lesquelles elle a rayonné puissamment (4).

Branche, sans doute, d'une race méditerranéenne — antérieure, dans son rôle historique, aux Indo-Européens, étrangère aux Sémites. Depuis que l'action des Égéens apparaît nettement, celle des Phéniciens — qu'on avait ten-

(1) Voir J. DE MORGAN, la Notion innée du Progrès dans l'Humanité, dans la Revue de Synthèse historique, t. XXXV.

(2) Voir les Avant-Propos des tomes IV (p. 23) et VI (p. 13).

(3) « La mer, ici, ne sépare pas : elle unit. Dès le début, elle paraît bien ce qu'elle demeurera à travers l'histoire, un lac grec. » AD. REINACH, l'Hellénisation du monde antique, p. 13. Glotz oppose à cette civilisation maritime le caractère « local et terrien » des civilisations d'Égypte et d'Asie, p. 452.

(4) M. C. Autran, dans un livre où il y a des hypothèses intéressantes et contestables, montre bien que l'histoire des origines de la civilisation a été longtemps renfermée « dans les cadres étroits de l'Égypte et de la Mésopotamie », qu'elle a été trop exclusivement l'œuvre d'égyptologues et de sémitisants, liée exagérément aux traditions des « livres saints » : « Phéniciens », essai de contribution à l'histoire antique de la Méditerranée, not. p. 8.

dance à exagérer (1) — s'en trouve diminuée. La Phénicie ne prend son essor que vers le XI^e siècle, après la chute de la puissance minoenne ; sa suprématie dans la Méditerranée va de 1100 à 800 environ. Dès le IX^e siècle les Grecs ont renouvelé les traditions égéennes et ils ont peu à peu refoulé les Phéniciens. Au surplus, l'expansion égéo-hellénique s'est exercée autrement que la phénicienne. Les Phéniciens n'avaient en vue que le profit ; et, pour l'obtenir, ils ne répugnaient pas à la violence et à la ruse. « C'est au contact des Phéniciens que les Grecs ont senti d'abord la profonde différence qui les séparait des Sémites d'Asie. Les poèmes homériques ne manquent pas d'allusions à cette concurrence phénicienne et, toujours, le Phénicien est représenté comme le marchand déloyal, vendeur de camelote et enleveur d'esclaves (2). Tout le clinquant qu'il expose devant ses navires ne sert qu'à attirer ceux qu'il va vendre au loin. C'est lui qui sème la terreur sur les routes de la mer et guette aux détroits les navigateurs qui n'ont pas la prévoyance d'Ulysse (3). » Il ne faut pas forcer l'antithèse. Mais l'Égéen, le Grec, en général, exportent loyalement leurs produits ; et ils essaient des colons. Ce sont « de grandes nouveautés dans l'histoire du monde » que le commerce maritime et la colonisation. Il y a là un procédé de rayonnement bien différent de la migration en masse, de la conquête impérialiste, de la thalassocratie « punique » (4), le moyen — selon un mot heureux — de conquérir le monde sans conquête (5).

(1) MOVERS, CLERMONT-GANNEAU, V. BÉRARD, SIRET, etc.

(2) Il convient de faire une réserve pour les parties les plus anciennes des poèmes homériques, antérieures à la concurrence.

(3) AD. REINACH, *ouvr. cité*, p. 40.

(4) Sur les Phéniciens, voir AD. REINACH, *ouvr. cité*, pp. 66 et suiv. ; PITTARD, t. V, chapitre spécial ; MORET, t. VI, p. 401 ; JARDÉ, t. X, p. 216. Pour l'écriture, GLOTZ, p. 423. Sur l'hypothèse d'une origine égéenne des Phéniciens (C. Aulran), voir MORET, p. 401, note.

(5) Les Égyptiens, eux, ont inventé le « protectorat » : voir MORET, t. VI, p. 332.



Le présent volume procède, comme il convenait, de l'extérieur à l'intérieur. Il suit en quelque sorte l'effort de résurrection qui a été accompli et qui, des choses, des reliques du passé, des cadres et du décor qu'elles constituent, est allé peu à peu à la vie intime, aux institutions, et aux besoins de l'esprit.

On trouvera ici une confirmation et un complément du tome VI, des Clans aux Empires : on verra le clan se résoudre en familles et, dans le régime urbain, en individus, mais un regroupement se faire sous le chef, — sous un chef des chefs qui, lorsqu'il arrive à la puissance des Minos, contribue singulièrement à l'extension de la civilisation égéenne. Cette royauté est d'autant plus puissante et rayonnante que, tout en créant l'unité, elle n'étouffe ni l'autonomie locale, ni l'initiative individuelle.

D'autre part, ce livre prolonge et complète le tome II, l'Humanité préhistorique : il fait suivre les progrès de la technique de façon précise et lumineuse. Cette logique pratique, dont nous avons reconnu les humbles origines dans la vie animale et vu le développement décisif dans la préhistoire, les Égéens l'ont servie par d'ingénieuses inventions.

Mais ce qui, peut-être, est le plus frappant chez eux, c'est le sens esthétique. Ils l'avaient inné, sans doute : les conditions de milieu et de vie (ces conditions sur lesquelles nous insisterons à propos de l'art grec) l'ont singulièrement affiné. « Fresques rappelant le naturalisme des peintures japonaises, reliefs en stuc peint dont le réalisme n'a pas été dépassé, pierres dures et gemmes, ivoires et stéatites d'une finesse de ciselure qu'on n'a retrouvée qu'à la Renaissance, céramiques où tous nos amateurs de grès flammés et de faïences rares pourraient trouver des modèles, bijouterie aux éléments floraux, rehaussée d'émaux autant que de bijoux, que com-

mençant à peine à refaire nos Lalique : tels sont les chefs-d'œuvre dont les Minoens ornent leurs demeures pendant près d'un millier d'années (1). » Le développement de la toilette, du mobilier, des formes diverses du luxe, de ces arts mineurs qui, dans la vie des peuples, ont pris de bonne heure une place considérable, qui ont diffusé la jouissance sur tous les objets dont l'homme — et plus encore la femme, pour la satisfaction de l'homme, — se revêt et s'entoure, qui ont créé comme l'atmosphère esthétique de la civilisation, — ce développement, ici, apparaît déjà avec l'importance extrême, excessive peut-être, qui entraînera plus tard, chez des blasés ou des penseurs, le doute et la critique.

Les Égéens, qui ont mis l'art dans toutes choses, ont cultivé aussi les arts proprement dits. Ils ont eu des loisirs, et ils ont embelli leurs loisirs. Ils ont éprouvé au plus haut point la joie de créer. Ils ont combiné les éléments du réel avec liberté et fantaisie, ou ils ont reproduit le réel avec une curiosité ingénue, avec une souplesse admirable. La civilisation moderne, bien qu'elle les ait si longtemps ignorés, leur doit beaucoup de cette expérience artistique qui s'est, à travers les moyen-âges et les renaissances, parfois perdue et toujours retrouvée.

Sur leur littérature et leur science on ne peut faire que des hypothèses, puisque leur écriture et leur langue restent pour nous une attirante énigme : la Crète attend son Champollion. Mais leur religion nous est connue, grâce aux monuments de toutes sortes. Les caractères les plus saillants de cette religion, quand elle a atteint le terme de son évolution originale, sont la place faite à la femme, — à la maternité féconde et bienfaisante, — et au taureau, — au principe mâle, générateur vigoureux — ; c'est le sentiment de la vie universelle ; c'est l'imagination anthropomorphique ; c'est le rôle de la

(1) AD. REINACH, *ouvr. cité*, p. 5.

prêtresse dans le culte ; c'est l'importance des cérémonies, quotidiennes ou liées aux saisons, et des jeux : dans les fêtes où ils communiaient avec la déesse, dans les cérémonies où ils honoraient les morts, « avaient lieu des concours d'où devait sortir, avec une gymnastique nationale, l'art lyrique et dramatique des temps futurs (1) ».



C'est Adolphe Reinach qui devait écrire ce volume. Je ne puis négliger de rendre hommage ici à ce jeune homme, admirablement doué, qui avait conquis de bonne heure une grande autorité scientifique dans les domaines divers, mais convergents, de l'archéologie, de l'épigraphie, de l'ethnographie, de l'histoire des religions, dont le savoir était prodigieux et qui savait dominer la masse de ses connaissances.

Il avait tracé le plan de son livre. Il l'aurait écrit avec joie ; parce que le sujet le passionnait : « Cette merveilleuse civilisation minoenne, que les fouilles de Crète ont rendue au jour depuis vingt ans, n'a pas été qu'un de ces splendides météores qui disparaissent sans laisser de traces ; c'est elle qui a jeté l'étincelle sacrée au foyer hellénique. Malgré bien des avatars, la Grèce a recueilli son héritage : plus la science progresse et plus elle comprend que la Grèce ionienne est presque à la Grèce minoenne ce que la Renaissance italienne est à la civilisation gréco-romaine (2). »

Peu de jours avant que la guerre éclatât, en juillet 1914, il m'écrivait : « Dès la rentrée, je me mettrai à travailler « d'arrache-pied » à ce volume. Je renonce, pour me rendre à votre appel, à une campagne de fouilles en Égypte et je

(1) Voir p. 333

(2) Ouvr. cité, p. 5. — J'ai tenu à faire quelques emprunts à cette Hellenisation du monde antique, ouvrage collectif, dont le plan et plusieurs chapitres importants sont dus à Adolphe Reinach.

remets « aux calendes grecques » ma thèse (à moins que je me décide à la « tailler » dans une partie des fils que je vais essayer de grouper pour vous). Je ne puis faire plus et je crois pouvoir dire que peu de vos collaborateurs sacrifieront autant. »

C'est le sacrifice total qu'il allait faire bientôt, pour la France. Lieutenant de dragons, dès la fin d'août 1914, dans les Ardennes, il a disparu en chargeant héroïquement, avec quelques cavaliers, pour empêcher le recul de sa troupe....

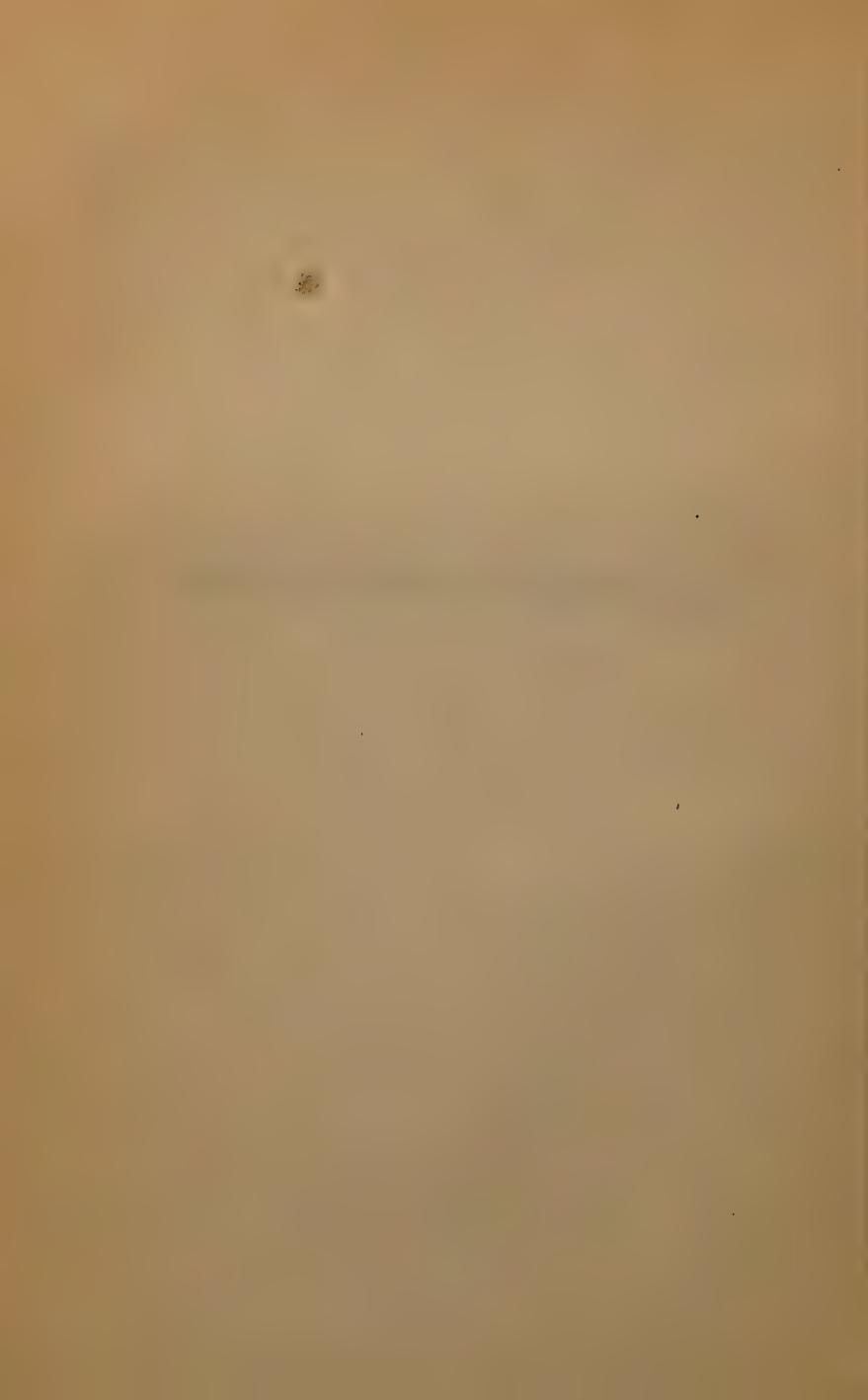
Il faut savoir gré à Gustave Glotz d'avoir accepté sa succession, quoiqu'il eût assumé déjà une autre tâche dans cette œuvre, et d'avoir réalisé, en un temps relativement court, un livre qui sera pour beaucoup une révélation véritable. Jusqu'ici on avait écrit des ouvrages documentaires sur les fouilles de la région égéenne, sur certains aspects de ce passé renaissant : on n'avait pas fait le tableau d'ensemble que Glotz nous procure. La formation, l'expansion de cette civilisation, hier presque inconnue et qui remonte à cinquante siècles, le rôle de la Crète, ses rapports avec le monde méditerranéen, sont retracés d'une façon qu'on serait tenté de dire définitive, si Gustave Glotz ne s'attachait, précisément, à marquer les lacunes de notre connaissance actuelle et n'appelait un complément de recherche et d'information.

L'érudition solide et vaste s'anime ici d'une vision intense des choses, d'un sens profond de la vie, se revêt d'un style étonnamment riche et pittoresque. Des rapprochements ingénieux aident le lecteur à comprendre un passé lointain. Et d'ailleurs cette curieuse civilisation invite perpétuellement l'historien à en faire : cette royauté des fleurs de lys, cette vierge-mère, cette Notre-Dame du Mont ou des Flots, ces symboles plastiques, le nombre trois ou la croix, cette « Pari-

sienne » de Cnosse, ces boxeurs et ces toréadors « rapprochent » effectivement de nous une vie que des millénaires séparent de notre époque. C'est le don éminent des meilleurs historiens d'aujourd'hui, nous semble-t-il, de discerner dans l'évolution humaine le même et l'autre, le changeant et l'éternel.

HENRI BERR.

LA CIVILISATION ÉGÉENNE



LA CIVILISATION ÉGÉENNE

INTRODUCTION

I. LA MÉDITERRANÉE ET L'ÉGÉIDE.

Depuis de longs siècles la vallée du Nil et les steppes de la Mésopotamie étaient sortis de la barbarie, durant de longs siècles encore les sauvages tribus de l'Europe continentale allaient croupir dans d'épaisses ténèbres, quand naquit sur les bords de la Méditerranée la civilisation qui devait être celle de l'avenir. Jusqu'alors les seuls hommes qui eussent compté dans le monde étaient des terriens habitant des plaines sans bornes, où de grands fleuves favorisaient la création d'une oasis continue, où la nature n'opposait aucun obstacle à l'unité de mœurs, où, sur une surface immense, les villes et les villages pouvaient être réunis sous le sceptre d'un roi. Pour la première fois apparaissent des peuples dispersés dans de petites îles ou dans des cantons montagneux, amoureux d'autonomie, fragmentés dans des cités peu accessibles par l'intérieur, mais tournées vers la mer, toujours prêts à se lancer sur tous les chemins du monde. La Méditerranée va exercer sur les destinées de l'humanité une influence décisive.

Allongée entre la zone des déserts que brûle le tropique et la zone des régions où se glace le Borée, cette grande vallée de mer leur sert en toutes choses de transition. Elle insère dans les masses du vieux continent un petit continent déchiré

queté, qui doit à sa diffusion et à ses traits hybrides un caractère bien spécial. Grâce à un extraordinaire mélange de la terre et de l'eau, à une pénétration perpétuelle de golfes détachant en tous sens des baies adventices et de péninsules prolongées en traînées d'îles, il a une extraordinaire richesse en côtes et une facilité de communications incomparable; mais aussi, par une position intermédiaire dont les conséquences sont infinies, il participe au climat, à la flore et à la faune, aux cultures et aux industries des zones qui l'enveloppent. Les hommes qui s'établiront sur ces rives seront admirablement placés pour prendre aux grandes nations du Sud et de l'Orient tous les éléments de civilisation qui pourront leur convenir, pour les fondre en un tout qui tiendra son originalité de sa variété même, et pour transmettre leurs marchandises et leurs idées aux pays lointains du Nord et de l'Occident.

Les avantages communs à tout le bassin de la Méditerranée sont réunis d'une façon éminente et prennent une valeur singulière dans la partie orientale. La mer Égée marque le point où la vallée maritime bifurque vers le N.-E. par le Bosphore et le Pont-Euxin, vers le S.-E. par la mer du Levant qui mène elle-même, d'un côté, au Nil et à la mer Rouge, de l'autre, vers l'Euphrate et le golfe Persique. C'est là que les trois parties du monde baignées par la Méditerranée se rapprochent le plus et que les peuples ont appris à les distinguer. C'est là que l'Europe et l'Asie projettent l'une vers l'autre, en face de l'Afrique, des presqu'îles que séparent à peine des détroits resserrés et qu'unissent presque les archipels. C'est là que les distocations les plus fortes ont produit le pêle-mêle le plus chaotique de dépressions et de hauteurs, de fossés maritimes et d'îles rocheuses, de plaines et de montagnes. C'est là que, sur les pentes élevées, la chaleur sèche du Midi rencontre le plus vite la fraîcheur humide du Nord, que la végétation présente le plus de diversité. C'est là, enfin, que se

trouve le foyer où les races et les civilisations se concentrèrent le plus facilement, où elles s'affinèrent par les contrastes les plus féconds et d'où elles rayonnèrent avec le plus d'intensité. Quand Zeus, pour marquer le centre de la terre, lâcha deux de ses aigles aux extrémités du ciel et leur donna l'ordre de voler l'un vers l'autre, ils se rencontrèrent dans l'Hellade.

Il est donc nécessaire, avant que d'étudier la première des civilisations méditerranéennes, d'examiner de plus près l'influence que la mer, la terre et le climat ont exercée sur les hommes qui l'ont créée. Quand on aura vu les traits qui caractérisent la Méditerranée en général s'accuser avec une vigueur particulière sur les bords de l'Égée, on comprendra mieux qu'une civilisation née dans l'île la plus rapprochée à la fois de l'Asie et de l'Égypte se soit répandue sur les terres voisines d'Europe et qu'après avoir conquis les Grecs, elle ait éveillé de leur sommeil léthargique les barbares des rives les plus éloignées.

La mer. — La plus belle de toutes les mers, la Méditerranée aux flots d'un azur transparent, est aussi celle qui dans l'histoire s'est révélée la plus utile, la plus bienfaisante. Voyez sa situation générale, l'ubiquité de ses articulations; elle est prête à tous les services. C'est que l'Europe, déjà effilée en péninsule, y projette trois presqu'îles. Or, la plus remarquable des trois est celle de l'Est, la presqu'île balkanique. Engagée dans le tronc du continent, elle se prolonge par une quatrième presqu'île qui s'élance à sa rencontre, l'Asie Mineure, et elle a encore pour appendice la presqu'île hellénique qui, elle-même, coupée par le golfe de Corinthe, s'achève en une dernière presqu'île, le Péloponèse. Entre les côtes de la Thrace, de l'Asie Mineure et de la Grèce, la mer Égée est ainsi merveilleusement découpée. Au Nord-Est, deux détroits, véritables fleuves marins, la font communiquer avec le Pont-Euxin, tandis que des promontoires hardis assurent la liaison de la rive

européenne à la rive asiatique. De Grèce et d'Asie Mineure, des petites presqu'îles s'avancent les unes au-devant des autres, comme les culées de ponts dont des îles innombrables forment les piles. Plusieurs archipels jalonnent en lignes parallèles le chemin d'Europe en Asie ; tout au Sud, du cap Malée à la presqu'île de Cnide, une dernière rangée d'îles ferme la mer Égée par une digue courbe qui est également jetée entre l'Europe et l'Asie, mais qui de plus renfle sa convexité à la hauteur de la Crète de manière à se rapprocher de l'Afrique. Ainsi, depuis les détroits qui mènent aux régions hyperboréennes jusqu'aux vagues que les courants emportent sur les plages d'Égypte, s'étend un grand lac régulièrement percé d'ouvertures. En rongant les montagnes qui l'encadrent, la mer a creusé partout des golfes profonds, des baies à replis sinueux, des canaux d'accès facile, une suite ininterrompue de falaises escarpées, de ports et de calanques. Pas de région au monde qui, par rapport à la superficie des terres, présente un pareil développement de côtes.

Aussi l'homme, dans ces contrées, est-il irrésistiblement attiré par la mer. L'aviron paraît aussi nécessaire ici que la charrue ou la houlette. Partout une terre toute proche fait signe à qui veut échanger ce qu'il a de trop contre ce qui lui manque. Pas de côte d'où l'on n'aperçoive une île. Le marin peut cingler vers une succession de buts toujours visibles. De l'un à l'autre, il n'y a pas de distance. On fait de longs trajets sans jamais se sentir perdu entre le ciel et l'eau. Et, si les rangées d'îles marquent les escales dans le sens de la largeur, les mouvements de la mer facilitent la traversée dans le sens de la longueur : au milieu, un grand courant roule du Nord au Sud, accompagné de contre-courants qui longent les côtes de Grèce et d'Asie Mineure du Sud au Nord. Quelque direction qu'il adopte, le navigateur trouve sur sa route de merveilleuses commodités.

Mais il faut qu'il se méfie du vent. Le régime atmosphérique

de la Méditerranée est bien différent selon la saison. Du printemps à l'automne, l'alternance des brises permet au pêcheur de sortir le soir et de rentrer le matin en toute sécurité. En même temps, les vents du Nord s'établissent, jusqu'à régner en maîtres absolus. Ce sont alors les vents « étésiens » qui, d'une poussée puissante, mènent les navires des Cyclades vers la Crète et de la Crète vers l'Égypte. Mais, en hiver, la succession des brises de mer et de terre disparaît, emportée par une perturbation générale. Des variations barométriques de tous les instants déterminent des appels d'air violents et locaux. Éole installe ses outres sur toutes les côtes et les ouvre toutes à la fois. Les vents se contrarient, s'entre-choquent, soulèvent en tempête une houle courte, irrégulière, irrésistible, ou font tourbillonner des masses monstrueuses en d'effroyables cyclones. Le sombre Notos verse la pluie par trombes, sans empêcher le clair Borée d'apporter la neige et la grêle. Les averses aveuglantes, les sautes de vent, les lames qui se brisent, le ciel bas, les ténèbres subites font perdre la tramontane au marin téméraire : il s'aperçoit trop tard que la voile serait fatale et que la rame est inutile.

La navigation en Méditerranée, spécialement dans l'Égée, est donc soumise à des règles impérieuses. Les Instructions nautiques rédigées par Hésiode lui étaient dictées par l'expérience des siècles. Bien avant, l'Égéen avait appris l'art de lutter contre les éléments et de se soumettre à la nature pour la soumettre à ses désirs. L'Égée devint l'école navale dont les enseignements se propagèrent à tous les peuples du monde. Tandis que les peuples civilisés du Nil, de l'Euphrate et du Tigre, ainsi que les nations barbares de l'Europe, bornaient leurs efforts à la batellerie fluviale, les habitants d'un pays qui avait à peine quelques embouchures navigables s'entraînèrent par la pêche et le cabotage au voyage de long cours. fixèrent les principes de la science nautique et construisirent des flottes qui s'assurèrent pour de longs siècles l'empire de la mer.

Ailleurs purent se développer des civilisations d'«hydrophobes»; ici fleurit une civilisation d'«amphibies». L'influence de la mer Égée fut si puissante, que les races qui dominèrent successivement sur ses bords furent marquées de la même empreinte : les Crétois de la période préhistorique créèrent la première thalassocratie qui ait existé ; les Hellènes n'eurent qu'à s'établir sur les rives qui devaient les fixer à jamais, pour se transformer en marins. Parqués dans leurs îles ou leurs enceintes de montagnes, tous ces hommes ont la mer pour patrie commune. «Peuples de la mer», c'est le nom qu'on leur donne en Égypte. Partout où peuvent aller leurs bateaux, ils sont chez eux. Aussi ne leur en coûte-t-il point de se déplacer. Du Nord au Sud, d'Est en Ouest, Hellènes et Préhellènes parcourront librement la Méditerranée. D'un bout à l'autre, ils en feront leur mer. Sans s'éloigner de la côte, ils en occuperont le pourtour, «telles, dit Platon, les grenouilles autour d'une mare». Où ils voudront, ils feront du trafic ; où ils pourront, ils s'établiront à demeure. Le commerce maritime et la colonisation, grandes nouveautés dans l'histoire du monde, viendront de l'Égée.

Le relief du sol. — La terre n'a pas moins contribué que la mer à façonner ces peuples. Toutes les anfractuosités de la côte montrent combien le relief est accidenté à l'intérieur. Les hauteurs et les plaines se pénètrent dans un indescriptible désordre. Aucune des plaines n'est spacieuse, sauf la Thessalie. Pour peu qu'une vallée ait quelque longueur, elle est étranglée à chaque instant par des montagnes. L'Égéide est donc brisée en une infinité de fragments, îles de superficie restreinte ou cantons presque hermétiquement clos, excepté sur la façade maritime.

§ Chacune de ces îles, chacun de ces cantons a sa vie propre. Nulle part la nature n'a juxtaposé une pareille multitude de cadres fermés. Autant de centres habitables, autant d'États.

Quelques milliers d'hommes, avec quelques champs dans la plaine, des pâturages et des bois dans la montagne, une butte servant de refuge en cas de danger, un marché pour les échanges intérieurs, un port pour les communications avec le reste du monde : rien de plus, et voilà le cadre d'une société autonome et souveraine.

Une structure qui a pour conséquence inévitable le morcellement politique expose un peuple aux invasions. Chaque fois que les tribus belliqueuses des régions balkaniques céderont à l'attraction du Midi, elles pourront s'infiltrer ou faire irruption sans rencontrer de forte résistance, et ainsi la population primitive sera noyée par les afflux successifs des tribus grecques. Mais, s'il n'est pas sans danger, le particularisme spontanément éclos sur les rives de l'Égée produit, par contre, une ample moisson de bienfaits. Dans cette variété infinie de petites communautés, se développent aisément tous les dons naturels ; dans cette atmosphère de liberté absolue, les hommes réalisent toutes leurs capacités. D'un bout à l'autre de l'Égée, fermente une sève intarissablement féconde. L'esprit d'indépendance qui anime les villes et les personnes les pousse à une constante rivalité dont les inconvénients sont graves, dont les avantages sont immenses. La concurrence, source du progrès, sort ici des entrailles mêmes du sol.

Mais la diversité des efforts individuels et collectifs n'a pu se fondre en une civilisation supérieure que grâce à la mer. C'est la mer qui a mis en valeur la montagne. Dans les grands pays de plaines, tout est monotonie : le même sol et le même climat font pousser partout les mêmes plantes et les mêmes animaux ; les hommes, plongés dans une nature identique, reproduisent éternellement un type invariable ; gestes et pensées se figent en d'immuables traditions. Dans les pays de montagne, les vallées diffèrent selon l'orientation, l'altitude et la composition géologique ; chacune a son individualité, sa production, sa vie propre. Mais, quand les montagnes se

dressent en plein continent, les centres dispersés sont si fortement séparés, si rarement mis en rapport, que les populations voisines se connaissent à peine et ne parviennent pas à tirer profit de leur diversité. D'un côté, l'uniformité de civilisation fait que la facilité des communications ne sert de rien ; de l'autre, le manque de communications stérilise des civilisations variées. Voici, au contraire, un pays où la montagne est de toutes parts pénétrée par la « plaine liquide » ; il est découpé en une infinité de compartiments et de groupes, mais qui mettent tout en commun. Ici disparaissent les inconvénients qui, ailleurs, sont inhérents aux avantages naturels. L'autonomie n'y est point un isolement forcé ; des relations constantes, des échanges journaliers provoquent une perpétuelle comparaison et favorisent l'éclosion d'une civilisation unissant tous les contrastes dans une suprême harmonie.

Le climat. — Les pays méditerranéens comprennent la partie la plus chaude de la zone tempérée. Il y règne, en général, une chaleur douce. Nulle part ce climat privilégié n'a plus de suavité que dans les pays égéens. Durant la saison qui devrait être torride, aux heures de plein soleil, souffle la brise de mer ; pendant les semaines de l'ardente Canicule, les vents étésiens apportent une fraîcheur incessamment renouvelée. Toutefois les pays égéens ne jouissent point d'un éternel printemps. Malgré tout, ils se rapprochent, par un côté, de la brûlante Libye et, par l'autre, de l'âpre Balkan. A la même latitude, ils présentent des contrastes assez violents. Les saisons y sont bien tranchées. Les vents frais de l'été n'empêchent pas la sécheresse ; une sécheresse qui dure des mois. L'hiver amène des semaines de fortes pluies et des jours de gelée. Aux continuels changements d'altitude correspondent de brusques variations de température ; en quelques heures de marche, le voyageur passe des tropiques aux régions froides.

On conçoit les effets produits par ce climat sur l'homme. Les

populations du Nord dépensent un travail et des ressources énormes dans une lutte perpétuelle contre la froidure et les intempéries; dans les régions tropicales, l'égalité assoupissante de la chaleur use et détend le ressort humain. Les peuples intermédiaires n'ont pas à se raidir en efforts absorbants et coûteux, sans avoir cependant à souffrir d'une incurable mollesse. Ni la sécheresse de l'été ni les pluies d'hiver ne diminuent leur activité. Les alternatives de chaud et de froid fortifient et trempent les corps. Il se forme ainsi un type d'homme vigoureux et ferme, élastique et nerveux, sec et vif. Qualités physiques, mais tout autant morales et intellectuelles.

Aucun homme n'a moins d'exigences matérielles que le Méditerranéen. Avec l'air tonifiant qu'il respire, il n'a pas besoin de nourriture forte et substantielle. Une galette ou une purée d'orge, une poignée d'olives et de figues, une paire d'oignons ou une gousse d'ail, l'Égéen n'en demande pas davantage pour la journée. Il est naturellement végétarien. Il aime bien le poisson; mais il ne mange de viande qu'aux jours de fêtes, après le sacrifice. La boisson ordinaire, c'est l'eau. Bien que le vin abonde, on ne le boit jamais pur. — Le costume n'est ni épais, ni serré. Dans la Crète préhistorique, il prend bien la ceinture et les reins, mais laisse à découvert le torse tout entier, tout au moins la poitrine. Comme il n'entrave pas la liberté des mouvements, la démarche est droite, aisée, d'une majesté naturelle et qui s'ignore. — Enfin la question du logement est bien simplifiée par le soleil. Pas de chambres calfeutrées; on n'a d'abris clos que pour dormir. La plus grande partie du temps se passe en plein air. L'homme est dehors toute la journée; la femme garde la maison, mais ne s'emprisonne pas entre quatre murs étouffants. Une cour spacieuse entourée de portiques, au fond desquels s'ouvrent des chambrettes à peine meublées : c'est tout ce qu'il faut pour la vie de famille.

Une existence aussi facile laisse à tous le loisir qui, dans les

pays de labeur incessant et de tension perpétuelle, est le privilège de quelques riches. Pourquoi peiner toujours? Il n'est que d'étendre la main pour cueillir les plaisirs qui s'offrent de toutes parts. La gaité qui s'épand sur la nature entière, chacun y prend part selon ses goûts. Par une curiosité toujours en éveil, s'aiguise le sens de l'observation; le regard s'assure, l'intelligence s'avive. La conception est rapide, les idées se dégagent immédiatement des choses : fines, elles restent précises, et, surgissant de partout, conviennent à tous. C'est en plein air que l'esprit souffle où il veut.

Ces oisifs, qui n'ont pas besoin d'être des spécialistes pour être des connaisseurs, doivent à la douceur du climat cet autre bienfait, le sentiment du beau. La vie de plein air et la légèreté du costume sont pour les Égéens un perpétuel encouragement aux exercices gymniques et à la danse. L'œil habitué à contempler les corps dans toutes les attitudes apprend à la main à en imiter les formes et les mouvements. La danse favorise le lyrisme, musique et paroles. Aux rives de l'Égée, l'art et la poésie prennent en naissant un caractère original et indélébile. En ce pays aérien, sous ce ciel sans nuages, les contours se détachent avec netteté; les lignes gardent toute leur précision jusqu'à la limite extrême de la vue; les objets lointains se rapprochent, et l'on comprend qu'ici les peintres aient été longs à découvrir les lois de la perspective. Pas plus que les formes, ne se dégradent les couleurs; les teintes ne se diluent pas en grisailles, mais s'opposent avec vigueur. Sur des hommes sensibles à la beauté des choses une pareille nature a influé puissamment.

Les productions. — Dans l'ensemble, le sol des pays égéens est maigre : la moindre parcelle de terre végétale acquiert un prix inestimable. Et, pour peu que le sol se prête au travail de la charrue, aussitôt se pose la question de l'eau.

Entre la zone septentrionale, où les vents d'Ouest apportent les pluies en toute saison, et la zone des déserts, qui souffre de la sécheresse l'année entière, la zone méditerranéenne est caractérisée par un hiver humide et un été sec. Dans les pays de l'Égée, la sécheresse dure environ quatre mois. Les pluies d'hiver sont courtes, mais fortes : en quelques jours, en quelques heures parfois, se renouvellent les nappes souterraines.

Le régime des pluies fixe des conditions spéciales à la flore méditerranéenne. Plus au Nord, la végétation spontanée des herbages et des arbres à feuilles caduques couvre des aires immenses, et la grande culture est facile. Plus au Sud, il n'y a de végétation — et bien raide, toute en épines — que dans les oasis. Les pays méditerranéens conviennent aux petites plantes qui s'accommodent de germer aux pluies d'automne et de mûrir au printemps. La forêt y est en taillis, criblée de lumière. Les arbres et arbustes cultivés avec succès sont ceux qui peuvent aspirer par de longues racines l'humidité recélée dans les profondeurs. Mais en Égée, plus qu'ailleurs, les diversités géologiques, les différences de relief et de température empêchent toute unité dans la répartition de la végétation et de la culture. Impossible aux plantes de se reproduire sur de grandes surfaces. Toute expansion en masse leur est interdite. Décidément il n'y a ici qu'autonomie et variété.

Jamais donc les pays égéens ne seront des réservoirs de produits agricoles. On y devra toujours agrandir par bribes le domaine de l'agriculture, ajouter aux bonnes terres des vallées le plus qu'on pourra de friches, organiser la défense des champs conquis sur la montagne, et surtout amener l'eau par des moyens artificiels. On canalise les sources jaillissantes, on fore des puits, on recueille la pluie dans des citernes. Toutes les eaux sont drainées avec une habileté merveilleuse. Homère prend plaisir à décrire le travail du fontainier, les rigoles

qui se remplissent, le murmure du flot qui roule, le bruit joyeux des cascates. Mais l'exubérance de la végétation dans les coins bien arrosés ne doit pas faire illusion sur la fécondité naturelle et la richesse des pays égéens. Partout il a fallu ruser avec la terre et l'eau, imaginer les soins appropriés à chaque mètre carré, entourer chaque plante d'une sollicitude spéciale, déployer de l'ingéniosité, acquérir le don d'invention, faire de l'agriculture une sorte d'art. Le froment donne peu, l'orge davantage; les farineux, les condiments et les aromates abondent. Les cultures arborescentes prospèrent, pourvu qu'on entretienne, pied par pied, des fossés pour l'arrosage. La vigne est ici dans sa patrie : bien avant d'être consacrée à Dionysos, elle faisait la joie des peuples préhistoriques. L'olivier fournissait déjà aux Crétois la plus belle des huiles. Enfin, dès les temps les plus lointains, on obtenait du figuier par la caprification des fruits bons à manger.

Avec tant d'espaces impropres à l'agriculture, l'élevage tient une grande place dans l'économie rurale. Le bétail passe presque toute l'année en plein air et connaît à peine l'étable. L'hiver, il séjourne dans les pacages de la plaine. Avant les chaleurs, les troupeaux en files interminables gagnent la montagne. Ce régime de transhumance caractérise la vie pastorale tout le long de la Méditerranée; aussi bien se place-t-il à égale distance entre l'exploitation sédentaire des pays tempérés et le nomadisme des déserts. Dans le bassin de l'Égée, il s'impose à tel point que, dès les temps les plus reculés, les bergers de Crète avaient leur village d'hiver en bas et leur village d'été en haut.

En d'autres pays, il arrive qu'une production insuffisante soit compensée par les ressources du sous-sol et par l'industrie. Dans l'Égéide, point. A l'âge de la pierre, l'homme n'y trouva même pas toujours le silex qui rendit tant de services dans l'Europe centrale et occidentale. Heureusement, il put exploiter, mais dans une seule île, l'obsidienne qui servit aux mêmes

usages. Quand les Crétois des temps préhistoriques connurent le bronze, ils purent se procurer aisément le cuivre; l'étain, ils durent le faire venir de parages lointains. Mais la nature, qui refusait à ces peuples la prompte richesse, leur prodiguait les matériaux propres à l'expression artistique. Ils n'avaient qu'à entailler une terre où le calcaire abonde, pour en extraire d'admirables pierres à bâtir, des blocs de gypse et de tuf tendres au ciseau, résistant aux intempéries, mieux encore, les plus beaux marbres qui existent. Ils n'avaient qu'à se baisser, dans les vallées argileuses, pour tirer de bancs inépuisables une terre à potier admirablement plastique et fine. Épris du beau, ils avaient à portée de la main tout ce qui sert à le réaliser.

Que la population de l'Égéide devienne dense, et pas plus l'industrie que la culture et l'élevage ne satisfait à ses besoins. Que faire alors? Du commerce. La terre ne suffit pas? on se tourne vers la mer. Il reste toujours, de la dernière récolte, un excédent de vin et d'huile; on l'emporte, en mettant les qualités les plus fines, les crus les plus délicieux dans les vases les plus élégants et les mieux décorés. En échange, on rapportera des métaux et des céréales. D'île en île, de mouillage en mouillage, on ira où il faut. Placée à la jonction des voies qui mènent aux extrémités du monde, l'Égée sert de lien à tous les peuples de l'antiquité; les routes ne font que rabattre les denrées sur ses côtes et alimenter le commerce maritime qu'elle concentre. Heureuse pauvreté, qui oblige les Égéens de tous les temps à faire de la Méditerranée un marché unique où ils écoulent leurs marchandises et répandent leurs idées.



De quelque point de vue qu'on examine le bassin de la Méditerranée, il apparaît comme le réceptacle naturel d'une civilisation qui lui doit ses caractères propres; de quelque point de

vue qu'on examine le bassin de la mer Égée, il accentue avec une singulière puissance chacun des traits qui distinguent la Méditerranée dans son ensemble, et par là se désigne comme le berceau même de cette civilisation. Ce qui frappe ailleurs, dans les grands pays de l'Orient, c'est l'énorme dans l'uniforme : production, puissance, beauté même, tout y est affaire de quantité. Ici, la diversité incessante de la nature ne laisse de place nulle part pour de grandes agglomérations ni de plantes, ni d'animaux, ni d'hommes. Dans n'importe quel domaine, en politique comme en art, impossible d'ajouter le même au même indéfiniment. C'est le triomphe de l'autonomie et de l'individualisme, le libre épanouissement des dons naturels, sans autre entrave que la nécessité d'une organisation harmonieuse. Pourtant, dans l'horizon étroit d'une cité, d'une île, une pareille civilisation risque d'épuiser tôt sa sève et de mourir prématurément. Mais il y a la mer, la grande bienfaitrice. Par elle, les Égéens vont quérir la richesse et observer les mœurs des autres hommes. Par elle, ils peuvent s'établir sur des terres lointaines, augmenter leur pays d'innombrables colonies et, en donnant à leur civilisation une jeunesse toujours nouvelle, la porter jusqu'aux confins du monde connu. Au total, le « miracle grec », non, le miracle égéen, est l'effet produit par un concours unique de circonstances naturelles sur des hommes capables d'en tirer parti.

II. LES FOUILLES.

Avant les premières années de ce siècle, on n'avait aucune idée de ce que pouvait être la Grèce avant les Grecs. On prononçait, à l'exemple des anciens, les mots de Pélasges, de Cariens et de Lélèges; mais ce n'est que par un effort d'imagination ou par une interprétation rétrospective des faits historiques et des légendes qu'on parvenait à remonter par delà les temps homériques. On n'était pas sans connaître quelques vestiges d'un passé très lointain, mais inexplicables. Des vases étranges étaient arrivés de Mélos au musée de Sèvres, de Céphallénie au musée de Neuchâtel (1); les fouilles d'Ialysos et de Camiros, à Rhodes, avaient mis au jour dans des couches profondes toutes sortes d'objets qui n'avaient aucun rapport avec la Grèce ancienne (2); Fouqué avait exhumé, à Thèra et à Thérasia, des cités englouties par une éruption qu'on croyait antérieure à l'an 2000 (3). Tout cela, on ne savait pas ce que c'était. Les archéologues hochaient la tête, méfiants. A partir de 1875, Schliemann, l'esprit hanté par Homère, étonna le monde par ses admirables découvertes : sous sa pioche triomphale, Troie, Mycènes, Tirynthe ressuscitèrent (4). Mais il croyait avoir retrouvé le trésor de Priam dans la « ville brûlée »; il ne se doutait pas que la cité de Priam était Troie VI, et non pas Troie II, et que, par conséquent, la couche contemporaine de l'*Iliade* recouvrait plus d'un millénaire d'histoire. Il frémissait d'émotion devant les tombeaux où il se figurait voir les osse-

(1) RA, 1900, I, 128 ss..

(2) FURTWÄNGLER, XXX, 1 ss., 80 ss.; PERROT, LXVII, 463 ss..

(3) XXVI, 94 ss.; cf. RENAUDIN, BCH, 1922, 113 ss..

(4) LXXXII-LXXXIX; cf. X.

ments d'Agamemnon et de Clytemnestre, quand il aurait dû répéter après Horace : *Vixere fortes ante Agamemnona multi*. En réalité, tant à Mycènes qu'à Vaphio et sur maints autres points (1), toute une civilisation sortait de ténèbres séculaires. Mais quelle place la civilisation mycénienne tenait-elle dans l'ensemble de l'Égée ? Quelle en était l'origine ? Était-elle la fin d'un monde ou le commencement ? aube ou crépuscule ?

De plusieurs côtés on avait déjà prédit l'importance que prendrait la Crète dans l'histoire des sociétés préhelléniques (2). En 1878, un marchand de Candie au nom prédestiné, Minos Kalokairinos, avait fixé l'emplacement de Gnossé en y faisant d'intéressantes observations (3). Schliemann visita le site en 1886 et aurait bien voulu évoquer l'ombre d'Idoménée ; l'École française d'Athènes tenta en 1891 et 1892 d'organiser des fouilles. La Crète attirait de plus en plus les regards. Des explorations rapides confirmèrent les prévisions : déjà les archéologues stupéfaits passaient d'une période néolithique (Miamou) (4), à une période chalcolithique (Haghios Onouphrios) (5), des beaux vases trouvés dans la grotte de Camarès (6) aux cuves funéraires d'Anoja et de Milato (7) ; déjà même Evans classait les « pictogrammes » d'une écriture préhellénique. C'est alors, en 1900 exactement, que s'ouvrit la période héroïque des fouilles crétoises.

De 1900 à 1905, par une série de campagnes qui font époque dans l'archéologie préhistorique et qui ont été complétées par des fouilles partielles, Evans s'est taillé une part de roi :

(1) TSOUNTAS, 'Ep., 1888, 197 ss. ; 1889, 129 ss. ; à Épidaure (STAIS, Δελφον, 1886, 155 ss.), à Égine ('Ep., 1895, 234 ss. ; cf. 1910, 177 ss. ; FURTWÄENGLER, *Ægina*, 370 ss., 435 ss.), à Amyclées (TSOUNTAS, 'Ep., 1892, 1 ss.).

(2) MILCHHÖFER, *Anfänge der Kunst in Griechenland* (1883), 122-37 ; cf. 45 ss., 174 ss., 201 ss., 216 ss. ; PERROT, LXVII (1894), 458 ss..

(3) STILLMAN, *Arch. Inst. of America*, 1881, 47 ss..

(4) TARAMELLI, AJA, 1897, 287 ss.. — (5) EVANS, XII, 112 ss..

(6) MARIANI, MA, VI (1895), 331 ss. ; TARAMELLI, I. c., 1901, 437 ss. ; cf. DAWKINS-LAISTNER, BSA. XIX, 5 ss..

(7) ORSI, MA, I (1890), 203 ss., 208 ss..

de Zacro (1); Bosanquet, Dawkins et Myres exploraient Palaicastro et les environs, y compris l'établissement néolithique de Magasa et le sanctuaire de Petsofa (2). En même temps, les Italiens, qui avaient naguère visité la grotte de Camarès, jetaient leur dévolu sur la plaine méridionale de la Messara. Vers l'embouchure du Lèthaios, Pernier, Halbherr, Savignoni et Paribeni ont déblayé le palais de Phaisstos (3), qui rivalisait avec celui de Cnosse, et le palais de Haghia Triada (4), plus petit, mais où abondaient les œuvres d'art. Les Américains se réservèrent la région isthmique de l'Est: Seager a fait d'importantes découvertes à Vasiliki, à Pachyammos, à Pseira et surtout à Mochlos (5); Miss Boyd a exhumé toute une ville à Gournia (6); Miss Hall a fait connaître le cimetière de Sphoungaras (7). Les Crétois se piquèrent d'émulation. Dans la Messara, Xanthoudidis s'est attaché aux tombes à *tholos* ou à rotonde (Koumasa (8), Kalathiana (9), Platanos (10) etc.). A l'Est, il a découvert, à Chamaizi, une grande maison d'un type singulier (11) et, à Mouliana, des tombes de l'époque qui clôt l'âge du bronze (12). Hatzidakis s'est attribué la région voisine de Cnosse: à Tylissos, il a exploré une demeure princière (13); à Nirou-Khani, un palais-sanctuaire (14); à Mallia, un palais près d'un port (15); à Arkalokhori, une grotte sacrée (16). Cette longue énumération n'est

(1) *ib.*, VII, 121 ss.; JHS, XXII, 76 ss., 333 ss..

(2) BSA, VIII, 286 ss.; IX, 274 ss., 356 ss.; X, 192 ss.; XI, 258 ss.; *Suppl. Paper*, I (1923).

(3) PERNIER, MA, XII (1902), 8 ss.; XIV (1904), 313 ss.; SAVIGNONI, *ib.*, 501 ss.; HALBHERR, MIL, XXI, v (1905), 248 ss.; RL, 1905 365 ss.; 1907, 257 ss.; PERNIER, RL, 1908, 642 ss.; ASI, 1914, 356 ss..

(4) HALBHERR, MA, XIII (1903), 5 ss.; MIL, l. c.; cf. PARIBENI, MA, XIV (1905), 677 ss.; XIX (1908), 141 ss.; SAVIGNONI, *ib.*, XIII, 77 ss..

(5) LXXX-LXXXIII. — (6) XL. — (7) XXXIV.

(8) Παναθήναια, janv. 1905, oct. 1906; cf. MA, XIX, 207. — (9) JS, 1910, 127.

(10) AA, I, II (1915), 60 ss.; II, II (1916), 25 ss.; cf. IV, II (1918), 16 ss..

(11) 'Ep., 1906, 117 ss.. — (12) *ib.*, 1904, 21 ss..

(13) *ib.*, 1912, 197 ss.; cf. XXXVIII. — (14) BCH, 1920, 400

(15) AA, II, 167. Fouilles continuées par RENAUDIN (BCH, l. c.).

(16) BSA, XIX, 35 ss..

qu'un résumé succinct. D'après Homère, la Crète renfermait cent villes. On n'a encore fouillé que la moitié de l'île, et déjà plus de cent sites prouvent que le poète n'exagérait pas. Quiconque visite le musée de Candie, où sont conservées la plupart des trouvailles crétoises, en sort émerveillé.

Pendant ce temps, une autre civilisation ressuscitait dans les Cyclades, différente de la crétoise comme de la mycénienne, mais présentant avec l'une et l'autre de notables points de ressemblance. Avant même les grandes fouilles de Crète, les tombes d'Amorgos (1), de Paros (2), de Siphnos (3), de Syra (4) avaient fourni d'amples collections de vases, d'armes et de statuettes; on avait déblayé à Chalandriani et à Haghios Andréas des fortifications pareilles à celles de Troie, de Mycènes et de Tirynthe (5). Ce fut le tour de Naxos (6). En Eubée, la poterie de Manica permit de mieux établir les rapports des Cyclades avec le continent (7). Et surtout la question des influences crétoises et mycéniennes, question posée par les anciennes trouvailles de Théra et de Rhodes, fut élucidée par les fouilles de Délos (8) et, bien plus encore par celles de Mélos. Dans cette île, on a trouvé les carrières d'obsidienne qui approvisionnèrent des milliers d'années toute l'Égée, et l'on a exhumé, à Phylacopi, trois villes superposées (9).

Depuis que la civilisation continentale s'éclairait par le rapprochement avec les Cyclades et surtout avec la Crète, on était amené à y distinguer deux grandes périodes : la période « mycénienne », où les influences extérieures sont prédominantes, et une période antérieure ou « prémycénienne », où elles sont à

(1) DÜMMLER, AM, 1886, 15 ss., 209 ss.; TSOUNTAS, 'Ep., 1898, 137 ss..

(2) TSOUNTAS, l. c.; cf. AM, 1919, 1 ss..

(3) Id., *ib.*, 1899, 73 ss., 180 ss..

(4) Id., *ib.*, 77 ss.; BLINKENBERG, MAN, 1896, 1 ss..

(5) 'Ep., 1899, 118, 130 ss., pl. VII, 1, fig. 17-8.

(6) STÉPHANOS, LXXXV; Πρ., 1906, 86 ss.; 1908, 114 ss.; 1909, 209 ss.; 1910, 270 ss. — (7) ΠΑΠΑΒΑΣΙΛΕΙΟΥ, LKV.

(8) COURBY, *Expl. de Délos*, V (1912), 63 ss.; CRAI, 15 déc. 1922.

(9) XXI; cf. BSA, III, 35 ss., 71 ss.; XVII, 1 ss..

peine perceptibles. Pour les mieux déterminer, les fouilles se poursuivirent avec ardeur dans le Péloponèse. A Mycènes même, les découvertes de Schliemann ont été complétées par Tsountas (1) et mises au point par Wace (2). A Tirynthe, l'École allemande a travaillé avec fruit (3). Aux environs, Waldstein a exploré l'Héraion (4), et Volgraff, Argos (5). Plus récemment, l'École française a fouillé Skhinokhori (6), et le prince royal de Suède, Asinè (7). Non loin de Vaphio et d'Amicyclées, on a retrouvé sur la colline du Ménélaion la ville mycénienne qui fut remplacée par Sparte (8). L'île de Cythère a été reconnue comme un des points qui assurèrent les communications de la Crète avec le continent (9). La côte occidentale est apparue comme jalonnée de ports qui appartenaient à des chefs opulents: Tragana, près de Pylos en Messénie (10), et Kakovatos, près de Pylos en Élide (11). Enfin le golfe de Corinthe est entouré de sites préhistoriques: au Nord, c'est Delphes (12), où la légende faisait arriver les gens de Cnosse par l'escale de Pylos; à l'Est, c'est toute la Corinthie. Par des fouilles nombreuses, entre autres, celles de Zygouries et de Korakou (13) les Américains ont montré le rôle important que joua très tôt le pays de l'isthme.

La Grèce centrale, en effet, n'est point isolée du Péloponèse, au moins pendant la majeure partie des siècles préhistoriques: c'est la même civilisation, la civilisation dite « helladique »,

(1) LXXXIX.

(2) *Times, Literary Suppl.*, 24 juin, 19 août, 13 oct. 1920, 26 oct. 1922; BCH, 1921, 506 ss.; cf. RODENWALDT, JAI, 1919, 87 ss.; LXXI.

(3) AM, 1905, 151 ss.; 1907, 1 ss.; 1911, 198 ss.; 1913, 78 ss.; 329 ss.; cf. AA, II, II (1916). 15 ss.; LXX.

(4) XCII, I, 41 ss., 79 ss.; II, 74 ss., 91 ss..

(5) BCH, 1904, 364 ss.; 1906, 1 ss.; 1907, 139 ss..

(6) *Ib.*, 1920, 386 ss.; 1921, 100 ss.. — (7) CRAI, l. c.; BCH, 1921, 295 ss..

(8) 'Eφ., 1889, 130 ss.; BSA, XV, 109 ss.; XVI, 4 ss..

(9) STAIS, AA, I, 191 ss..

(10) SKIAS, Πρ., 1909, 274 ss.; COUROUNIOTIS, 'Eφ., 1914, 98 ss..

(11) K. MÜLLER, AM, 1908, 295 ss.; cf. 1909, 269 ss.; 1913, 97 ss..

(12) PERDRIZET, *Fouilles de Delphes*, V, 1 ss..

(13) AJA, 1922, 298 ss.; BLEGEN, III; cf. BLEGEN-WACE, BSA, XXII, 176 ss..

qui domine dans les périodes mycénienne et prémycénienne du cap Malée au mont Othrys. L'Attique, bien que cachée derrière le mont Parnès, se rattache à cette aire. Elle présente un très grand nombre de sites que les Athéniens appelaient pélasgiques (1) : après Nisaia et l'îlot Minoa, on peut citer Salamine, Éleusis, l'Acropole d'Athènes, Thoricos et, à l'intérieur, Spata, Ménidi et Aphidna. Tandis que la maigre Attique était partagée entre une multitude de petits chefs, la grasse Béotie voyait déjà siéger sur les collines de Thèbes un roi puissant, et le palais découvert par Kéramopoullos (2) nous apprend ce qu'était le légendaire Cadmos. Sur un îlot rocheux du lac Copaïs s'élevait le palais fortifié de Gla (3). De l'autre côté du lac, Orchomène marque l'emplacement de quatre villes superposées (4). Toute la vallée du Céphise, en Phocide comme en Béotie, est remplie d'établissements préhistoriques. Les plus importants se pressent autour de Chéronée et d'Élatée. Là se trouvent les stations de Drachmani, de Manési, de Haghia Marina, où Sôtiriadis a relevé des faits essentiels pour l'histoire et la chronologie helladiques (5). A la même civilisation appartient la vallée du Spercheios, avec Lianokladi (6). Plus loin, on trouve des vestiges helladiques et mycéniens en Acarnanie et en Étolie, surtout à Thermos (7). Plus loin encore, vient toute la rangée des Îles Ioniennes. Les fouilles de Cavvadias à Céphallénie (8) et de Dörpfeld à Leucade (9) témoignent d'une occupation ininterrompue depuis la période néolithique. Même à l'extrémité de Corcyre, les trouvailles de Képhali (10) semblent marquer déjà un rayonnement dans la direction de l'Illyrie et de l'Italie.

(1) Voir XXXII ; cf. XXV, 6-9 ; XXXI ; L. — (2) XLI.

(3) DE RIDDER, BCH, 1894, 271 ss. ; cf. NOACK, LXII, 19 ss..

(4) SCHLIEHMANN, LXXXIII ; BULLE, V ; AA, I (1914), 51 ss..

(5) REG. 1912, 253 ss.. — (6) XCI, 171 ss..

(7) RHÓMAIOS, Πρ., 1908, 95 ss. ; AA, I, 225 ss. ; II, 179 ss..

(8) CRAI, 1909, 382 ss. ; 1911, 6 ss. ; Πρ, 1912, 115 ss., 247 ss. ; cf. VII, 355 ss..

(9) *Briefe über Leukas-Ithaka* I-VI ; VELDE, ZE, 1912, 852 ss. ; 1913, 1156 ss.. — (10) JAI, 1913, II, 196 ss..

Au delà du mont Othrys, la Thessalie est entrée à son tour dans le domaine de l'archéologie préhistorique. Les belles fouilles de Tsountas à Dimini et à Sesclo ont donné l'exemple (1). Après de nombreux travaux, Wace et Thompson (2) ont pu tracer un tableau général de la civilisation thessalienne. Il en résulte que la Thessalie fut pendant des siècles exclusivement en rapports avec les pays balkaniques. De là vient l'intérêt des fouilles entreprises en Macédoine pendant la dernière guerre par les Anglais et les Français (3); elles comblent en partie l'énorme lacune qui existait dans la préhistoire entre la Thessalie et les approches du Danube.

Si le fond sur lequel se projette la civilisation égéenne reste encore bien obscur en Europe dès qu'on s'éloigne de l'Argolide, en Asie Mineure on est presque partout devant la nuit noire. On connaît les six villes qui se sont succédé sur la colline d'Hisarlik jusqu'à la guerre de Troie (4); mais la civilisation qu'on y voit, malgré certaines relations de caractère commercial avec l'Égée, est d'un type manifestement européen et témoigne que l'Hellespont n'a jamais été un obstacle aux communications. A Yortan, rien ne rappelle ni les îles ni l'Hellade. Il n'est pas impossible sans doute que les populations indigènes de l'Asie Mineure, les Cariens par exemple, aient subi l'influence des Mésopotamiens et surtout des Hittites; on peut même supposer si l'on veut, d'après de vagues indices, qu'ils en ont transmis quelque chose aux Égéens. Mais les fouilles qui élucideraient le problème font cruellement défaut. Celles qu'on a exécutées jusqu'à présent, à Milet (5) ou à Phocée (6), témoignent seulement que, marchands ou colons, les Crétois et les Mycéniens sont venus sur le tard dans ces parages, comme ils ont abordé à Chypre et en Syrie, en Italie et en Sicile.

(1) LXXXVIII; cf. ARVANITOPOULLOS, Πρ., 1907, 166 ss.; 1908, 163 ss., 180 ss., 212 ss.; 1909, 153 ss.; BCH, 1920, 395. — (2) XCI.

(3) GARDNER-CASSON, BSA, XXIII, 10 ss.; L. REY, BCH, 1917-9.

(4) LXXIV-LXXVI, X. — (5) WIEGAND, Abh. der Berl. Akad., 1908, 7 ss..

(6) SARTIAUX, CRAI, 1921, 122.

III. LA CHRONOLOGIE.

Malgré tant de lacunes, on voit qu'une masse énorme de monuments variés est sortie de terre dans les pays égéens, en Crète plus que partout ailleurs. Avant donc de pénétrer dans la vie de sociétés encore mal connues, il est indispensable de savoir comment se sont succédé dans le temps les palais et les villes, les armes, les vases, les sceaux, les fresques, les objets d'art qui constituent le principal de notre documentation. Il faut que nous procédions à un classement chronologique des couches et de leur contenu.

Pour nous guider dans le labyrinthe crétois, un fil conducteur nous est offert par Evans (1). Il rattache toute cette civilisation, à partir du moment où elle est sortie des limbes néolithiques, au légendaire roi de Cnosse, Minos : il l'appelle Minoenne. Le Minoen comprend trois grandes époques : le MINOEN ANCIEN (M. A.), le MINOEN MOYEN (M. M.) et le MINOEN RÉCENT (M. R.). Chacune de ces époques se subdivise en trois périodes (I, II, III).

Evans a justifié cette classification en la rendant visible sur le terrain. Il a pratiqué une tranchée-type à Cnosse, dans la cour occidentale du palais. Le schéma de cette section verticale (2) présente au-dessus de la roche vierge les couches suivantes :

Néolithique : 6^m,43

Minoen et couches postérieures : 5 ^m ,33	M. A. : 1 ^m ,33	M. A. I : 0 ^m ,33.
		M. A. II : 0 ^m ,56.
		M. A. III : 0 ^m ,44.
	M. M. : 1 ^m ,50	M. M. I : manque sur ce point.
		M. M. II : 0 ^m ,50.
	M. M. III : 1 mètre.	
	M. R. et couches postérieures : 2 ^m ,50.	

(1) XIV, XIX. — (2) BSA, X, 19, fig. 7.

A ce système on peut faire bien des objections. D'abord, le terme même de Minoen prête à des malentendus. Il a l'avantage de ne rien préjuger de la question ethnologique; mais il a l'inconvénient, si on l'étend de la Crète à l'ensemble des pays égéens, de laisser croire à une unité qui n'a existé qu'après la chute de Minos, et, si on le restreint à la Crète, de faire remonter aux plus lointaines origines un régime politique dont le souvenir n'a pu parvenir aux Grecs qu'en raison d'une date relativement récente. Tout compensé, commel'autorité d'Evans a valu au mot une belle fortune, nous ne nous interdirons pas de l'employer, étant bien entendu que nous le restreignons à la Crète et qu'en Crète même nous l'appliquerons surtout à la période de l'hégémonie cnosienne. Afin de ne rien compliquer par des hypothèses fausses ou prématurées, nous appellerons simplement égéen ce qui est de l'Égéide et crétois ce qui concerne la Crète.

Quant aux divisions et subdivisions proposées, elles séduisent par une symétrie qui ne demande, pour ainsi dire, aucun effort à la mémoire. Evans — c'est évident — combine les données de la stratification avec les lois universelles de l'évolution et les exigences de l'esprit humain, lorsqu'il admet avec une pareille régularité une période de croissance menant à une période d'apogée que suit une période de décadence et de transition. Il en arrive même à introduire aujourd'hui le système ternaire dans le néolithique (1). Cependant, comme sa conscience de savant a toujours tenu compte des découvertes nouvelles et des objections bien fondées, il a tâtonné dans la délimitation précise des périodes et n'a pas craint d'apporter quelques tempéraments à la rigueur de son principe. C'est ainsi qu'il fait succéder au néolithique supérieur un subnéolithique qui se rattache au M. A. I et qu'il discerne dans les trois périodes du M. M., ainsi que dans les M. R. I et III, des phases *a* et *b*.

(1) **XX**, 35 ss..

Mais ce n'est pas seulement entre le néolithique et le M. A. que la limite entre les grandes époques n'a pas la netteté supposée par le système et qu'il convient d'y faire des corrections. Le subnéolithique d'Evans inaugure l'époque chalcolithique, l'époque du cuivre, qui s'étend sur les M. A. I et II ; mais, à partir du M. A. III, l'apparition du bronze mérite bien de marquer le commencement d'une époque. D'autre part, l'absence du M. M. I dans la tranchée-type est d'autant plus significative, que le fait le plus caractéristique de cette période, la construction des premiers palais à Cnosse et à Phaistos, date de la seconde phase ; la phase *a*, par conséquent, figurerait au moins aussi bien à la fin du M. A. qu'au début du M. M.. De même, le M. M. III *b*, qui a élevé les seconds palais et vu tous les arts s'engager dans une voie nouvelle, se détache difficilement de la période suivante où les palais ont brillé de tout leur éclat et où les arts tiennent leurs promesses. Et alors le M. R. II, qui fait totalement défaut dans nombre de sites et des plus importants, comme Phaistos et Tyliossos, et qui n'a pas duré plus d'un demi-siècle, ne peut guère passer que comme la phase suprême du M. R. I. Enfin, entre le M. R. II et le M. R. III, la destruction de Cnosse et les ruines dont se couvre l'île entière indiquent un ordre de choses nouveau : la Crète a perdu sa primauté.

Sans rompre avec les habitudes prises, sans renoncer aux avantages logiques et mnémotechniques de la classification proposée par Evans, nous sommes ainsi amenés au groupement qui suit (1) :

Age néolithique.

Age chalcolithique = M. A. I et II.

Age du bronze	{	1 ^{re} époque du bronze = M. A. III et M. M. I <i>a</i> .
		Époque des premiers palais = M. M. I <i>b</i> et M. M. II
		(joindre le M. M. III <i>a</i>).
		Époque des seconds palais = M. M. III <i>b</i> et M. R. I et II.
		Époque mycénienne = M. R. III.

(1) Le groupement auquel nous arrivons est presque identique à celui qu'a proposé Franchet, **XXVII**, 12.

Il est nécessaire de mettre cette chronologie en correspondance avec celle des Cyclades et celle du continent.

Pour les Cyclades, nulle difficulté. On n'y trouve pas trace de population néolithique, bien que l'obsidienne ait été de très bonne heure exploitée à Mélos. Mais on est d'accord pour appliquer au CYCLADIQUE, époque par époque, période par période, la même classification qu'au Minoen : C. A. I, II et III; C. M. I, II et III; C. R. I, II et III.

Pour le continent, les choses sont bien plus compliquées. La civilisation néolithique n'apparaît pas plus dans le Péloponèse que dans les Cyclades. Mais elle existe très longtemps dans la Thessalie, où elle comprend deux périodes : le *Thessalien I*, qui dure jusque vers le dernier siècle du M. A. II ou du C. A. II, et le *Thessalien II*, qui se prolonge jusque vers le milieu du M. M. I ou du C. M. I. Alors seulement commence pour la Thessalie l'âge chalcolithique ou *Thessalien III*. Ce n'est que le *Thessalien IV* qui apprend l'usage du bronze et entre en relations avec l'Égée : il correspond à tout le M. R.

La Grèce centrale avait été rattachée en partie à la civilisation thessalienne pendant la première période néolithique. Mais, au temps du Thessalien II, elle se rattacha plus ou moins étroitement à la civilisation helladique.

L'HELLADIQUE commence en même temps que le Cycladique. Mais son évolution est bien plus lente. L'Helladique Ancien I (H. A. I) se prolonge jusqu'au moment où la Grèce centrale se tourne vers le Midi, si bien que l'H. A. II ne commence que vers le dernier quart du M. A. II, et l'H. A. III vers le dernier tiers du M. A. III. Peu après l'apparition du Thessalien III, vers le milieu du M. M. I, des temps nouveaux s'annoncent en Hellade. Dès lors les périodes de la civilisation helladique vont correspondre à celles du Minoen; mais le retard est tel, que l'H. M. I finit avec le M. M. II, l'H. M. II avec le M. M. III. La correspondance n'est complète que pour les trois périodes de l'H. R. Mais, pour l'Helladique comme pour le Minoen, il y a un grou-

pement de périodes à faire. C'est à l'H. M. II que commence la grandeur de Mycènes et que se multiplient les relations du continent avec la Crète : là se place, par conséquent, une coupure entre le *Prémycénien* et le *Mycénien*. D'autre part, il faut distinguer dans le Mycénien : 1^o la période où il subit l'influence minoenne, le *Mycénien Ancien* (H. M. II, H. R. I et II = M. M. III, M. R. I et II); 2^o la période où il englobe la Crète, le *Mycénien Récent* (H. R. III = M. R. III).

La chronologie relative à laquelle on arrive par la comparaison des objets découverts en Égée peut heureusement se transformer en une chronologie absolue, par la comparaison de ces objets avec ceux des pays dont on lit l'écriture et où il a été possible de fixer des dates. Nous avons ici une archéologie muette, mais qui peut s'aider d'une archéologie parlante. L'Égypte a été presque constamment en rapports avec la Crète préhistorique. Qu'un objet égyptien de date assurée se trouve dans une couche déterminée d'un site égéen, il communique sa date à cette couche. Qu'un objet égéen se trouve en Égypte dans un monument daté ou avec le cartouche d'un pharaon, il date approximativement la catégorie dont il fait partie (1). On obtient ainsi une série de conclusions partielles qui se confirment les unes les autres par de continuels recoupements.

On a trouvé à Cnosse, sur les confins du néolithique et du subnéolithique, un vase en syénite à col plat (2) d'un type qui ne se trouve qu'en Égypte et n'y est connu que dans la période prédynastique et sous les deux premières dynasties, donc avant 2895. D'autres vases en pierre dure de même provenance ont été découverts dans des couches postérieures; mais ils n'ont pu arriver en Crète qu'à l'époque des premières dynasties :

(1) Nous pourrions donc renvoyer le lecteur au chapitre sur les *Relations internationales* du monde égéen (I. II, ch. v); mais nous croyons devoir lui présenter d'ensemble les données chronologiques qui en résultent, en les complétant et en les précisant. Nous adoptons la chronologie qui prévaut aujourd'hui pour l'Égypte et dont les concordances égéennes renforcent l'autorité, la chronologie « réduite ». — (2) XX, fig. 28, 31.

une potiche en porphyre doit être datée de la deuxième (1); des coupes en diorite avaient leurs pareilles, sous la quatrième et la cinquième, dans la tombe du roi Snofrou (2840-2829) e dans un temple du roi Sahurê (2673-2661) (2). Or, c'est sur des modèles semblables que les tailleurs de pierre crétois façonnaient les beaux vases de Mochlos au M. A. II (3). Comme pour mieux marquer le point de départ du M. A., certaines coupes à pied tirées d'une couche subnéolithique sont d'une argile non crétoise et d'un type qui se retrouve à Abydos sous la première dynastie, c'est-à-dire aux confins du IV^e et du III^e millénaire (4). Quant au M. A. II, s'il nous amène par certains vases en pierre à la quatrième dynastie (2840-2680), par d'autres vases (5), par des perles en faïence (6) et par des cachets à forme de boutons (7), il nous fait descendre à la sixième (2540-2390). Cette longue durée est bien conforme à ce qu'indique la stratigraphie. Rappelons-nous que les trois couches du M. A. ont une épaisseur de 33, 56 et 44 centimètres. Puisqu'il faut, aux deux premières environ six siècles, il est juste d'en accorder deux au M. A. I (3000-2600) et quatre au M. A. II (2600-2400) (8). Pour la même raison, il convient d'en attribuer trois au M. A. III (2400-2100). Précisément, les sceaux crétois de cette période portent souvent les mêmes dessins que les sceaux « égypto-libyens » de la période comprise entre la fin de la sixième dynastie et la fin de la onzième (2390-2000).

Le M. M. I *a* est daté, à Platanos, par un cylindre babylonien en hématite (9); le M. M. I *b* l'est, à Psychro, par un scarabée (10). Le cylindre représente des personnages divins dont le type et le costume ne sont connus en Chaldée qu'à partir d'Hammourabi (2123-2081). Comme il se range parmi les plus anciens exemplaires de sa classe et comme la poterie qui l'accompagnait est de celle qui précède immédiatement les

(1) *Ib.*, fig. 32. — (2) *Ib.*, fig. 54-5. — (3) **XXV**, 168-9. — (4) **XX**, fig. 17.

(5) *Ib.*, fig. 60-1. — (6) *Ib.*, fig. 53. — (7) Cf. **XXV**, 155.

(8) Cf. **XX**, 70, 102. — (9) *Ib.*, fig. 146. — (10) *Ib.*, fig. 147.

premiers palais, il place la fondation de ces palais vers 2000. Quant au scarabée, il est d'une sorte spéciale à l'Égypte de la douzième dynastie (2000-1788). Mais, d'une part, il ne peut être postérieur de beaucoup au M. M. I *a*, parce qu'il porte l'image d'un vase qui, par sa forme, est encore de ce temps; d'autre part, il avoisine déjà le M. M. II par la beauté d'un travail exécuté sur pierre dure. Le M. M. I *b* ne peut donc guère avoir une plus longue durée que le M. M. I *a* : soit, pour la période entière, deux siècles (2100-1900). Ces dates sont confirmées par celles de la période suivante. Les temps sont venus où la Crète exporte les magnifiques vases de Camarès, ainsi que les beaux produits de ses orfèvres et de ses armuriers. Vers 1900, les tombes des trois filles d'Amenemhet II (1935-1903) reçoivent des bijoux et un poignard d'un style qui prévaut au M. M. II (1). A Kahoun, les plus anciennes céramiques du M. M. II arrivent pendant qu'on travaille à la pyramide de Senouset II (1903-1887), et les plus récentes sous les premiers rois de la treizième dynastie, jusque vers le milieu du ^{xviii}^e siècle. A Abydos (fig. 34) le plus pur Camarès est associé à des cylindres de Senouset III (1887-1849) et d'Amenemhet III (1849-1801). Cnosse fournit une contre-épreuve : sous les ruines du premier palais, gisait une statuette en diorite (2) que les égyptologues assignent à la fin de la douzième dynastie ou au début de la treizième. Ainsi le M. M. commence vers 2100, et l'histoire des premiers palais est circonscrite entre 2000 et 1750.

Pour la troisième période du M. M., les synchronismes n'abondent plus, comme pour les deux premières. Brusquement, les relations avec l'Égypte cessent. Mais cela même est significatif. Cette rupture est due aux malheurs qui s'abattent sur l'Égypte dans le dernier siècle de la treizième dynastie (1788-1660) et à l'invasion des Hycsôs (1675-1580). D'ailleurs, un document de premier ordre date la fin du M. M. III *a* : des vases de ce temps ont été trouvés à Cnosse avec un couvercle

(1) IV, 221-2, 268. — (2) XX, fig. 220.

en albâtre portant le cartouche de Khyân (1), roi dont l'avènement se place vers 1633 (2).

Avec le M. R. et la dix-huitième dynastie commence, au contraire, une époque où subitement les relations de l'Égypte avec la Crète et bientôt avec le monde égéen sont tellement actives, que de toutes parts la chronologie se précise. Une comparaison entre les armes déposées dans la tombe d'Aahotep, la mère d'Amosis, et les fameux poignards de Mycènes (3) fait coïncider la limite du M. M. et du M. R. avec l'avènement de la nouvelle dynastie (1580). Toute une série de vases d'albâtre égyptien placés dans la tombe royale d'Isopata a pour pendant une série trouvée dans les tombes d'Abydos avec des objets datant des confins de la dix-septième et de la dix-huitième dynastie ou avec des scarabées de Thoutmès III (1501-1447) (4). En Égypte, des vases du M. R. I sont placés près des morts dans la première moitié du xv^e siècle (5), et les peintures représentent des « Kefti » apportant des vases de types semblables (fig. 35). Les cartouches d'Aménophis III (1415-1380) se répandent dans toute l'Égée à la fin du M. R. II et au commencement du M. R. III. Dès lors, la poterie mycénienne abonde en Égypte (6). A Tell-el-Amarna, le palais d'Akhenaten (1380-1362) en est plein. A Gourob, qui recevait du M. R. I sous Thoutmès III, les vases à étrier du M. R. III se trouvent en masse avec les cartouches des derniers rois de la dix-huitième dynastie jusqu'à Toutankhamon (1362-1350), puis avec ceux des rois de la dix-neuvième dynastie jusqu'à Ramsès II (1300-1234), Merneptah (1235-1224) et Sétî II (1218-1214). On peut ainsi placer le M. R. I de 1580 à 1450, le M. R. II de 1450 à 1400, et le M. R. III de 1400 à 1200.

En résumé, voici comment se présente *grosso modo* la chronologie de la civilisation égéenne :

(1) *Ib.*, fig. 304 a. — (2) R. WEILL, *Rec. des Mém.*, VI (1915), 47.

(3) Cf. XX, fig. 537-8. — (4) XVI, pl. xcix; cf. XXV, 173-4.

(5) XXV, 160-1. — (6) *Ib.*, 161 ss..

CRÈTE	CYCLADES	PÉLOPONÈSE	GRÈCE CENTRALE	THESSALIE
Néolithique (6000? 3000)	"	"	"	"
M. A. I (3000-2800)	C. A. I	H. A. I (3000-2500)	Thessalien I (néolithique I) (3500-2500)	Thessalien I (néolithique I) (2500-2000)
M. A. II (2800-2400)	C. A. II			
1 ^{re} époque Pr-miers palais du bronze (2400-2000)	M. A. III (2400-2100)	C. A. III	Prémycénien.	Thessalien II (néolithique II) (2500-2000)
	M. M. I (2100-1900)	C. M. I		
	M. M. II (1900-1750)	C. M. II		
Bronze. Seconds palais (1700-1400)	M. M. III (1750-1580)	C. M. III	Mycénien Ancien (Créto-Mycénien)	Thessalien III (chalcolithique) (2000-1580)
	M. R. I (1580-1450)	C. R. I		
	M. R. II (1450-1400)	C. R. II		
M. R. III (1400-1200)	C. R. III		H. R. III	Thessalien IV (bronze) (1580-1200)
Mycénien Récent (expansion mycénienne) (1400-1200).				

IV. APERÇU HISTORIQUE SUR LES PEUPLES ÉGÉENS.

Avant d'introduire la civilisation égéenne dans les cadres que nous venons de tracer, il est encore nécessaire de la placer dans son milieu historique. Tentative périlleuse. L'histoire de l'Égée, jusqu'au jour où il sera possible de déchiffrer les nombreuses tablettes que nous a laissées la Crète, n'est que de la préhistoire. Elle se fonde sur des documents muets. A regarder des édifices et des tombeaux, les pièces de leur ameublement, les scènes figurées par les peintres et les sculpteurs, on apprend à connaître plus ou moins bien le type de la population et sa vie matérielle, économique et sociale, religieuse et artistique; on peut même trouver des points de comparaison dans les sociétés de la même époque, ou des commentaires instructifs dans la légende et la mythologie de la Grèce future. Mais quelle idée se faire des événements qui ont favorisé ou troublé le développement de la civilisation? Sur une question essentielle plane un silence implacable. C'est à peine si l'on constate parfois entre deux couches successives des traces d'incendie et de dévastation, ou bien quelques changements plus ou moins brusques qui rompent la régularité de l'évolution. C'est à peine si les documents égyptiens mentionnent de loin en loin les « peuples de la mer » ou les Kefti, et si la tradition a fait parvenir aux Grecs quelques vagues souvenirs de leurs précurseurs. Cependant il faut bien essayer, avec ces rares et chétifs moyens d'information, de voir ce qu'ont été, depuis l'âge de la pierre jusqu'aux temps helléniques, les peuples de l'Égéide et notamment ces Crétois qui ont fait de leur île le véritable centre de la Méditerranée préhistorique.

C'est en Crète qu'il faut nous placer d'abord. Quand les

compagnons d'Énée reçoivent du dieu l'ordre de retourner au berceau de leur race....

..... *Antiquam exquirite matrem,*

Anchise n'a pas d'hésitation :

Creta Jovis magni medio jacet insula ponto,

Mons Idæus ubi et gentis cunabula nostræ...

Ergo agite... et Cnossia regna pelamus (1).

Nous aussi gagnons la Crète, la vieille mère, et allons chercher à Cnosse le berceau d'une civilisation qui a permis aux Grecs de créer celle qui est devenue la nôtre.

La grande île marque le milieu de la Méditerranée orientale : μέσση ἐνὶ οἴνοπι πόντῳ, disait déjà Homère (2), que Virgile a copié. Les avantages de sa position frappaient les regards d'Aristote à une époque où les conditions historiques ne lui permettaient pourtant plus guère d'en profiter (3) : « Elle semble faite par la nature pour commander à la Grèce. Sa situation est remarquablement belle. Elle domine la mer autour de laquelle sont établis tous les Grecs. D'un côté, elle est à courte distance du Péloponèse; de l'autre, elle fait face à la partie de l'Asie qui avoisine le cap Triopion et Rhodes ». Si l'on ajoute qu'elle est à égale distance de Troie et des bouches du Nil, du golfe Argien et de la Cyrénaïque, de Cypre et de la Sicile, de la Syrie et de l'Italie, et qu'elle est ainsi la terre la plus rapprochée des trois continents, on peut conclure avec Aristote : « Voilà pourquoi Minos posséda l'empire de la mer et conquit ou colonisa les îles ». Avec toutes ces facilités pour recevoir les productions et les influences extérieures ou pour agir elle-même sur le dehors, elle doit à sa position insulaire les bienfaits de l'indépendance, la sécurité du lendemain qui suscite les initiatives fécondes et les hardiesses d'esprit. Ce petit monde si propre à s'ouvrir ou à se fermer selon ses besoins devait, sous peine de manquer à sa destinée, trouver en lui-

(1) VIRGILE, *Énéide*, III, 94ss..

(2) *Odyssée*, XIX, 172. — (3) *Politique*, II, 7,2.

même les ressources nécessaires pour nourrir une population suffisamment dense ou pour chercher ailleurs ce qui lui manquait. Sur 260 kilomètres de longueur et 57 de largeur maxima, la Crète a une superficie de 8000 kilomètres carrés. Elle est assez étendue, non seulement pour entraîner dans son orbite les petites îles, mais pour vivre sur elle-même. Trois massifs de montagnes — à l'Est, le mont Dictè avec les monts Lassithi (l'ancien mont Aigaion), au centre le mont Ida, à l'Ouest les Monts Blancs — réduisent la surface habitable, mais offrent les richesses de leurs forêts et de leurs pâturages. De nombreux vallons permettent à la culture, aux vignobles et aux olivettes de gagner le voisinage des hauts sommets. La mer pénètre assez dans les dépressions pour y découper des isthmes qui assurent des communications faciles entre le Nord et le Sud. Mais, au centre, elle a épargné deux plaines allongées d'Est en Ouest : au Nord, celle que domine le mont Iouktas et dont le milieu est arrosé par le Kairatos, la rivière de Cnosse; au Sud, celle de la Messara, que parcourt le Lèthaios, la rivière de Phaistos. C'est encore Homère qui nous dit ce qu'était la grande île avant son époque : « Belle, grasse, bien arrosée, elle a des hommes nombreux à l'infini et quatre-vingt dix villes ».

PÉRIODE NÉOLITHIQUE (6000 ?-3000).

De toutes les terres égéennes, la Crète est celle qui présente la civilisation la plus ancienne. Elle ne fut cependant pas habitée d'aussi bonne heure que maintes autres régions du globe. A l'âge où la Grèce et l'Asie Mineure n'étaient pas encore séparées par la mer, la vaste Égéide était le domaine d'animaux monstrueux; mais rien n'y révèle encore la présence de l'homme. Il n'y fit son apparition qu'après le cataclysme. Autrement, les régions égéennes auraient été peuplées toutes ensemble dès l'âge paléolithique. Or, elles le furent

seulement plus tard, les unes après les autres, par des afflux de populations différentes. La Crète elle-même, qui vient en tête, n'apparaît dans la préhistoire qu'à l'âge néolithique.

En ces temps-là, les hommes habitèrent d'abord des grottes ou des abris sous roche. Puis ils se bâtirent des huttes rondes en torchis sur des pavements en pierre, témoin « le fond de cabane » découvert à Phaistos, ou bien ils adoptèrent le type de la maison rectangulaire en pierres brutes. La mer, par où ils étaient venus, les retenait sur ses bords. Ils ne pratiquaient guère l'agriculture : on n'a pas trouvé de broyeurs dans leurs habitations. La cueillette, l'élevage, la chasse et la pêche étaient leurs principaux moyens d'existence : les résidus d'alimentation consistent en coquilles, en os de moutons et de bœufs, de lièvres et de sangliers.

A la longue, ils remplacèrent, pour les outils et les haches, le grès et le calcaire par des pierres dures qu'ils polissaient avec soin, comme la serpentine, la jadéite et l'hématite. Leurs armes et leurs instruments étaient en os, en corne et en pierre. Pour compléter leur outillage, ils avaient l'obsidienne. Cette roche vitreuse, qui se fend facilement en lamelles minces aux arêtes effilées et qui convient ainsi à la fabrication des couteaux, des rasoirs et des pointes de flèche, rendit les mêmes services en Égée que le silex dans l'Europe septentrionale. On la faisait venir de Mélos, qui en possède de beaux gisements. La poterie, très grossière au début et mal cuite, fut ensuite ornée d'incisions, où l'on incrusta une matière blanche, et reçut une fine polissure à la main. Des pesons de fuseau et des bobines disent quelles étaient les occupations des femmes. Les idoles en argile, puis en stéatite, représentent une déesse stéatopyge qui symbolisait la fécondité. L'absence de toute tombe et de tout squelette indique que les morts étaient enfouis à peu de profondeur, peut-être sous le sol des habitations. Ainsi vécurent très longtemps les populations de la Crète, réalisant des progrès lents, mais continus. Tandis que les femmes gar-

daient la maison filant et tissant, tandis que les hommes paissaient les troupeaux, couraient les bois ou affrontaient la mer, les huttes désagrégées par les intempéries étaient surmontées d'autres huttes qui tombaient à leur tour, et, d'année en année, de siècle en siècle, de millénaire en millénaire, le sol se recouvrait de couches épaisses par où se mesure aujourd'hui l'écoulement du temps.

PÉRIODE CHALCOLITHIQUE OU CRÉTO-CYCLADIQUE (3000-2400).

Trois mille ans passèrent. Vers la fin du IV^e millénaire, un grand changement se produit dans tout le bassin de l'Égée. Déjà, vers 3500 peut-être, la civilisation commune aux pays danubiens et à la Russie méridionale avait pénétré en Thrace, en Macédoine, en Thessalie et, par un lent cheminement, elle devait s'avancer jusqu'à Leucade, gagner la Phocide et la Béotie et pousser une pointe jusqu'au golfe de Corinthe. Malgré les variantes locales, cette civilisation certifie son unité par des poteries aux tons vifs et brillants qui se retrouvent depuis les *toumbès* de Macédoine et les *magoulas* de Thessalie jusque dans les maisons rondes d'Orchomène I. Mais les deux civilisations néolithiques, celle de Crète et celle du continent, n'avaient aucun point de contact. Entre les deux s'interposaient la masse déserte du Péloponèse et toute la largeur d'une mer aux îles encore inhabitées. Vers l'an 3000, il n'en fut plus ainsi.

• Voici qu'en Égéide et dans tout l'Orient se produit un vaste mouvement de peuples. Le Péloponèse et les Cyclades sortent du néant : l'Égéide se peuple tout entière. De quelle race étaient ces premiers occupants? Qu'on les appelle Pélasges, comme feront les Grecs en général, ou Cariens, comme le voudra Thucydide, ils provenaient sans doute déjà de plusieurs souches : ils avaient, selon les îles, la tête longue ou ronde, ce qui semble indiquer une prédominance tantôt méditerranéenne.

néenne, tantôt asiatique. En tout cas, ce n'étaient pas des Hellènes, ni même des Aryens, et ils ne venaient pas du continent européen par la Thessalie, puisque la civilisation thessalienne resta seule étrangère à tous ces bouleversements. Leur arrivée n'est certainement pas sans rapport avec les migrations qui modifient vers ce temps l'aspect de l'Asie Antérieure. Près de l'Hellespont, la colline d'Hissarlik est habitée pour la première fois. A Cypre, où l'âge de la pierre n'a point laissé de traces, abordent des populations qui d'abord vivent de la pêche sur la côte, puis s'enfoncent à l'intérieur vers les mines. En Syrie, Byblos entre en relations avec l'Égypte. Au pays de Canaan, finit la période néolithique. Dans tout ce fourmillement, la Grèce s'ébauche, avant les Grecs, avec toutes les imprécisions des débuts.

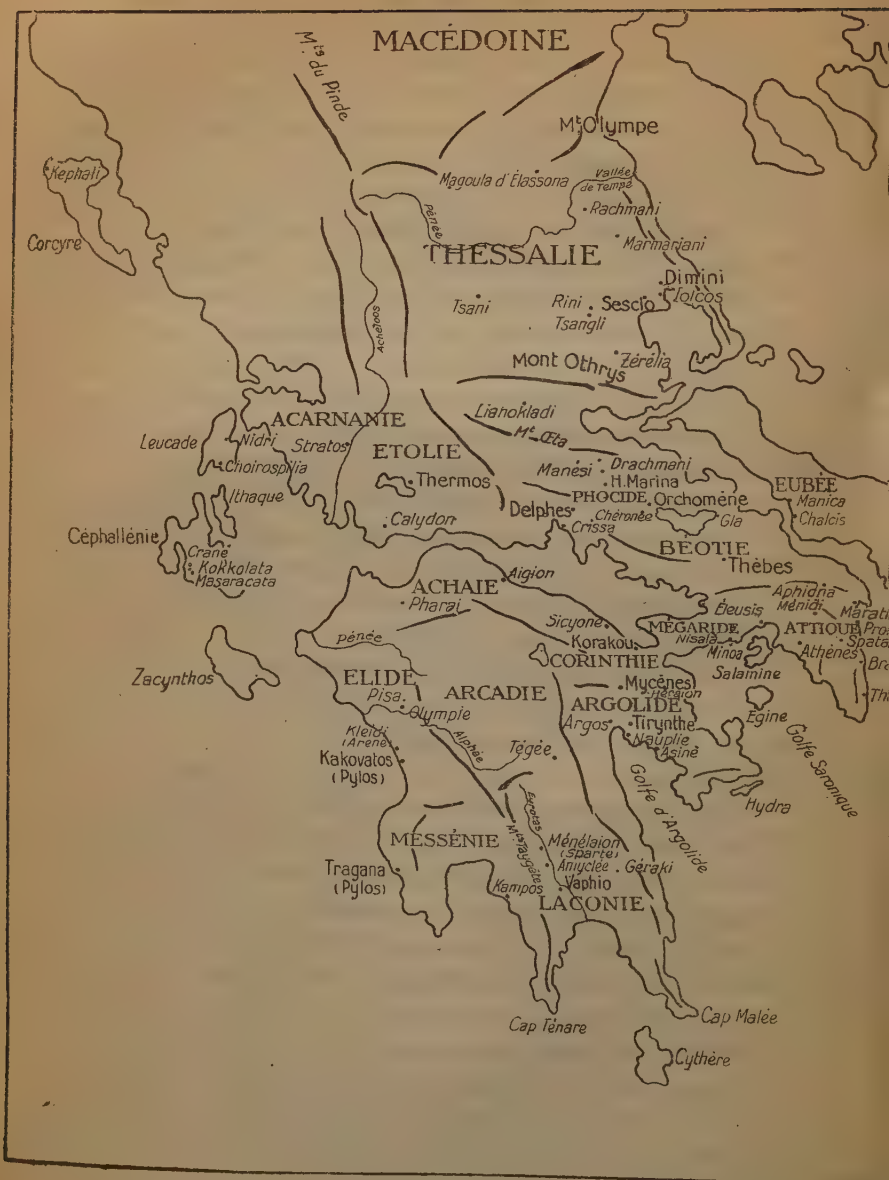
En même temps, s'annonce une autre civilisation. Le métal fait son apparition. Ce n'est pas qu'on ait renoncé d'un coup aux emplois variés de la pierre, et l'obsidienne servira longtemps encore à fabriquer les couteaux, les racloirs, surtout les pointes de flèche. Mais les principales armes et les instruments aigus ou tranchants se font en cuivre; les bijoux, en or et en argent. L'âge de la pierre est donc fini, mais l'âge du bronze ne commence pas encore; entre les deux se place la période du cuivre ou chalcolithique.

La civilisation nouvelle va dominer en Crète pendant les cinq ou six siècles du M. A. I et II. Il est assez probable que la transformation de l'industrie n'y fut pas le résultat simple d'une évolution interne. La grande île ne dut pas échapper complètement aux contre-coups des migrations qui, près ou loin, bouleversaient le monde. C'est à ce moment que la population autochtone à tête longue put se mêler de certains éléments à tête ronde. Quelques groupes d'immigrants semblent avoir débarqué sur la côte septentrionale de l'île, surtout dans les flots parasites : à Mochlos on a trouvé à la fois le plus ancien fragment de cuivre et les plus anciennes

tombes du type cycladique qui aient été découverts en Crète. Mais la masse de la population ne fut pas entamée; elle absorba, au contraire, les allogènes. Malgré l'apparition du métal, on n'observe pas en Crète de rupture brusque au début de la période chalcolithique : l'évolution continue. Des habitations capables d'abriter un grand nombre de personnes, des tombes qui recevaient des centaines de morts indiquent un régime de collectivité familiale. Dès le M. A. I, la décoration des maisons est signe d'abondance et de sécurité. La peinture de vases, qui s'annonçait vers 3000, couvre les fonds sombres de couleurs vives, puis les fonds clairs de couleurs foncées. Des sceaux marqués de devises idéographiques indiquent des conditions d'existence qui dépassent de beaucoup les simples besoins des sociétés primitives. Au M. A. II, les progrès sont plus nets encore. Du four à potier sortent des vases flammés. Le métallurgiste donne au poignard triangulaire en cuivre une forme perfectionnée, qu'il reproduit en argent. La sculpture sur pierre et sur ivoire est pleine de promesses. Des bijoux et des vases en pierre dure, enfouis par grandes quantités dans les tombes, témoignent d'un goût sûr et d'un art avancé, en même temps que d'une opulence prodigue. On sait d'où venait la richesse par des bateaux d'argile offerts en ex-voto. Les Crétois commençaient à être des marins insignes. Des Cyclades, ils rapportaient des idoles en marbre; en Égypte, ils allaient chercher de l'ivoire et toutes sortes d'objets qu'on imitait dans l'île, surtout des idoles d'un type particulier et de précieux vases en syénite. Grâce aux vents étésiens qui ramenaient les navires du Nord ou les poussaient au Sud, deux influences se faisaient donc sentir dans l'île. Aussi suffit-il de jeter un regard sur la carte, pour voir sur quels points de la Crète ont dû se concentrer d'abord le commerce et la prospérité : c'est sur les côtes orientale et méridionale. Là se trouvent, en effet, les stations les plus nombreuses et les plus riches de l'époque : à l'Est, les ports de Zacro et de Palaicastro, mais surtout l'ilot

de Mochlos et les établissements de l'isthme, depuis Gournia et les gisements cuprifères de Chrysokamino jusqu'à Vasiliki ; au Sud, les sites de la Messara signalés par leurs tombes à rotonde, Haghia Triada, Haghios Onouphrios, Kalathiana, Platanos, Koumasa et tant d'autres.

Il n'est donc pas étonnant que les Cyclades aient, d'emblée, joué un rôle important dans la civilisation chalcolithique. Entre les deux continents qui se peuplent à l'Est et à l'Ouest, elles assurent la communication entre la grande île du Sud et cette Acropole de Troie qui domine la région du Bosphore. Elles surgissent brillamment des ténèbres qui les enveloppaient. Mélos envoie son obsidienne aux rives les plus reculées de la Méditerranée orientale. Des îles voisines sortent inépuisablement les trésors des carrières et des mines. Paros et Naxos exploitent leurs marbres et y sculptent des figurines, des vases et des pyxides ; il est à supposer que Sériphos, riche en plomb et en cuivre, que Siphnos, l'Eldorado des Cyclades, contribuent à l'approvisionnement des Égéens en métaux. Les armes d'Amorgos valent celles de la Crète contemporaine et leur sont peut-être supérieures. Si la poterie garde un aspect rustique, elle produit des formes originales et emprunte aux peuples du Nord le motif de la spirale. Mais, à l'étroit sur leurs roches, les insulaires ne se suffisent qu'à condition de courir au loin, sans cesse, en quête de fructueux échanges. Ils se font les courtiers des pays producteurs. Partout ils laissent comme traces de leur passage leurs petites idoles. Certaines poteries des Cyclades et de Crète ont des anses percées d'une manière spéciale à Troie I ; quelle que soit l'origine du procédé, ils sont pour quelque chose dans cette diffusion. Syra, l'île centrale, devient ainsi la métropole commerciale de l'archipel. Le bateau effilé aux longues rames qui est dessiné sur ses vases a la valeur d'un document : il rappelle la marine qui fut la première, avec celle des Crétois, à parcourir une mer européenne. En somme, si l'on voulait appliquer à la période chalcolithique



Carte 2. — La Grèce préhé



ne (moins la Crète).

de l'Egée une dénomination moins vague, il faudrait l'appeler la période créto-cycladique.

Pendant cette période, le Péloponèse, qui s'était peuplé en même temps que les Cyclades, resta en relations étroites avec elles. La seule région de la grande péninsule qui compte à cette époque, c'est la presqu'île qui s'avance à leur rencontre, l'Argolide, et non pas même toute l'Argolide, mais l'isthme placé entre le golfe qui s'allonge dans la direction de Mélos et le golfe de Corinthe. Là, de Tirynthe à Corinthe, était le siège d'une civilisation qui faisait de larges emprunts aux Cyclades, non sans établir le contact avec la Grèce centrale. Mais, par sa position excentrique, le continent était lent à réaliser les progrès qui font distinguer deux moments dans la période chalcolithique des îles : l'H.A. I dura sans changement notable l'espace d'un demi-millénaire.

PREMIÈRE ÉPOQUE DU BRONZE (2400-2000) ET PREMIÈRE HÉGÉMONIE CRÉTOISE (2000-1750). — PÉRIODE PRÉMYCÉNIE (2500-1600).

Vers le xxv^e siècle, on observe pour la seconde fois, en Europe et en Asie, une fermentation intense. De la péninsule balkanique partent de nouvelles invasions. C'est environ le temps où les Hittites s'établissent sur le plateau de Cappadoce. Une population thraco-phrygienne élève une seconde ville de Troie sur les ruines de la première. Un autre flot se déverse sur la Thessalie. Il se produit ainsi une rupture brusque et complète entre les pays septentrionaux et la Grèce centrale : l'Othrys devient pour des siècles une barrière infranchissable.

La Thessalie, à l'avant-garde des peuplades balkaniques, est désormais tournée vers le Nord : ses maisons à *mégaron* sont du plan qui prévaut à Troie II ; ses figurines représentent un type à nez dans le prolongement du front, à ventre pointu et à grosses cuisses. Sa civilisation stagnante ne fait de progrès que sur un point : les villes hautes se couvrent de fortifications.

La Grèce centrale est, au contraire, rejetée vers le Sud. Depuis la vallée du Spercheios jusqu'au cap Malée, tous les pays vont être unis par une civilisation commune. Une grande route mène des sources du Céphise par l'isthme de Corinthe au golfe d'Argos; des sentiers la prolongent jusqu'en Laconie et jusqu'en Élide. Autour d'Orchomène II se groupe toute une escorte de villes nouvelles; près de la vieille Tirynthe, des établissements se postent sur l'Aspis d'Argos et sur l'Acropole de Mycènes; la Corinthie, tirant profit de sa belle position, se couvre de sites prospères. Les fosses à cendres ou *bothroi* qui caractérisent les maisons d'Orchomène II se retrouvent à Gonia et à Korakou; la poterie vernissée de Haghia Marina ne dépasse pas au Nord Lianokladi, maintenant station frontière, mais se répand au Sud en Argolide et pénètre même plus loin, dans tout le Péloponèse. Tandis que la Thessalie continue d'ignorer l'usage du métal, l'Hellade passe de la période chalcolithique (H.A. II) à celle du bronze (H.A. III).

Dès lors, l'importance des Cyclades diminue. Les peuples nouveaux du continent sont capables de se défendre, comme le montrent les fortifications de la Troade et de l'Argolide; ils sont même capables d'attaquer, comme le montrent celles de Chalandriani à Syra et de Haghios Andréas à Siphnos. Entre l'Hellade et la Crète, la civilisation des Cyclades étouffe, faute d'espace. Les insulaires ont beau multiplier leurs efforts, ils exportent encore quelques poèles ou palettes d'argile en Phocide, quelques figurines de marbre en Corinthie et jusqu'en Carie; ils importent encore des vases lustrés du continent et des coupes troyennes à deux anses; ils ont pu faire connaître encore le bronze sur le continent et le motif continental de la spirale en Crète. La décadence n'en est pas moins brusque et profonde. Une seule des Cyclades y échappe : Mélos, non pas tant à cause de son obsidienne, que le métal remplace de plus en plus, que grâce à sa position intermédiaire entre l'Argolide et la Crète. Tandis que Syra rentre

dans l'obscurité, une ville nouvelle surgit à Phylacopi.

Ce qui contribuait ainsi à déplacer vers le Sud le centre de gravité du monde égéen, c'était la transformation économique qui complétait encore une fois la transformation politique. Les relations avec la vallée du Nil prenaient une importance croissante. Sous la sixième dynastie (2540-2390), elles furent vraiment actives. Du moment où le commerce avec l'Égypte procurait les gros bénéfices, la Crète avait sur les Cyclades un avantage qu'rien ne pouvait compenser.

Plus remarquable encore fut l'effet produit par une révolution industrielle. L'âge du bronze commençait. Ce n'est pas que les Égéens aient totalement ignoré, dans la période du cuivre, l'alliage du cuivre et de l'étain. Partout où existent les deux sortes de minerais, l'homme a su fabriquer le bronze presque aussitôt que le cuivre, puisque le cuivre exige une température de 1200 degrés pour entrer en fusion et qu'une température de 228 degrés suffit à l'étain. Mais, dans les Cyclades et la Crète, non plus qu'à Chypre et en Asie Mineure, on n'avait d'étain, et si l'on y possédait un peu de bronze, on l'importait comme une denrée de luxe. Il n'en fut plus ainsi peu après le milieu du III^e millénaire. Les marchands de l'Égée se portèrent au-devant de l'étain, sinon jusque dans les pays de production, du moins sur les côtes voisines. Or, les précieux gisements n'étaient pas si nombreux dans les régions auxquelles donnait accès la Méditerranée. Il en existait en Étrurie, en Gaule, en Espagne, en Cornouailles. Il en existait aussi dans l'Erzgebirge, et les caravanes pouvaient transporter l'étain sur les bords de l'Adriatique, aussi bien que l'ambre, qui venait de plus loin. Par l'Ouest ou par le Nord, ce commerce se concentrait dans la mer Ionienne. C'est précisément alors que naît la première civilisation des Sicules, qui témoigne de rapports avec les Égéens, et que tout le long de la Grèce occidentale on constate un subit éveil. Ce courant commercial ne pouvait déboucher dans la mer Égée que par la Crète. A mi-chemin de

Cypre, l'île du cuivre, et de la mer par où arrivait l'étain, face aux Cyclades, à égale distance de la Troade et de l'Égypte, la Crète était merveilleusement située pour attirer à elle le travail du bronze et en répartir les produits. Tracez une ligne de la côte Ouest de Cypre au point où convergent dans la mer Ionienne les routes de la mer Tyrrhénienne et de la mer Adriatique; cette ligne traverse la Crète dans le sens de la longueur et y a son milieu. Mesurez la distance de Cnosse à Troie : c'est exactement celle de Zacro aux bouches du Nil. Par l'industrie du bronze, la Crète va donc acquérir une expérience technique qu'elle reportera sur toutes les autres industries et qui lui permettra bientôt de faire éclore les chefs-d'œuvre dans tous les arts. En même temps, pour assurer l'arrivée des matières premières dont elle a besoin et l'exportation des objets manufacturés, pour maintenir sa suprématie sur mer, elle devra organiser une marine puissante. L'âge du bronze sera, pendant une dizaine de siècles, celui de la thalassocratie crétoise.

Tandis que la Crète se met ainsi hors de pair, en Crète même se prépare pendant le M. A. III (2400-2100) un déplacement de la richesse et de la puissance. Peu à peu la partie centrale de l'île le dispute à la région orientale, en même temps que la décadence commence pour les sites où naguère les clans du Sud étaient si fiers d'entasser des trésors dans leurs grandes tombes à tholos. L'industrie et le commerce se généralisent, la société se transforme. Dans la plaine voisine de Cnosse, on se met à fabriquer des jarres énormes pour y loger l'huile. La céramique modifie son style et possède des couleurs nouvelles. Les poignards qui s'allongent attestent les progrès de la métallurgie. Des pyxides, des idoles, un morceau de pierre ponce rapporté de Mélos, le motif de la spirale, tout indique que la Crète est en rapports continuels avec les Cyclades; des sceaux à bouton témoignent de relations pareilles avec l'Égypte. Déjà Cnosse présente de vastes constructions, avec un sanc-

taire, des magasins, une grosse tour, tout un ensemble qui a reçu le nom de « prépalais ».

Au début du M.M., le déclin de la Crète orientale devient manifeste. Elle qui semblait jadis en voie de hâter l'évolution sociale et d'affaiblir le régime des clans, elle prend un aspect rustique et arriéré. Mochlos est abandonné; Zacro perd son importance. Les paysans vivent par groupes patriarcaux dans des habitations comme celle de Chamaizi, spacieuses et faciles à défendre, mais où tout sent la pauvreté. Les potiers conservent en plein M.M. II les types de la période précédente. Même les sanctuaires vénérés du mont Dictè, comme celui de Petsofa, ont un air provincial, mesquin, vieillot. La primauté appartient définitivement à la région centrale. Là, les clans entrent dans des groupements plus larges, et les tombes à tholos se ferment pour toujours. Ce phénomène a peut-être été favorisé par l'influence d'Amphictionies ayant pour centres religieux les hauts lieux de Petsofa et du mont Iouktas et les grottes sacrées de Psychro, de Skoteino et de Camarès; en tout cas, il est en rapport avec le développement du régime urbain. Une ville est fondée à Mallia, qui sert de lien entre les deux parties de l'île. Mais les villes importantes se trouvent à l'extrémité des vallées qui font communiquer la côte Nord et la côte Sud, dans le voisinage de la mer : Cnosse, sur la façade cycladique, face à Mélos et à l'Argolide; Phaistos, d'où, jusqu'aux temps de l'*Odyssée*, « les nefs à la proue sombre se font porter en Égypte par la poussée du vent et de l'onde » (1).

Vers le milieu du M.M. I (vers 2000), commence la période des premiers palais. Les princes de Cnosse, de Phaistos, de Mallia se font bâtir des demeures conformes à leur opulence, systèmes grandioses d'appartements, d'ateliers, de magasins et de sanctuaires. A Cnosse, le palais, élevé sur une légère éminence, est protégé par une puissante enceinte que domine

(1) *Odyssée*, III, 295 ss..

un donjon; à Phaistos, se dressant dans la montagne, il n'a pas besoin de fortifications; à Mallia, au bord de la mer, il a par endroits des murs d'une épaisseur de 2^m,30. Souvent remaniés pendant une existence de deux siècles et demi, ces palais s'ornent à l'envi de colonnades et de fresques. Sous la protection de ses rois, la Crète travaille avec ardeur, produit avec exubérance. De simples particuliers possèdent des maisons à plusieurs étages. Les armuriers allongent les dagues, en varient les formes, les décorent de ciselures. Les potiers, disposant du tour, donnent à la terre cuite la minceur du métal; ils la vitrifient en barbotine et en faïence; ils la parent d'une brillante polychromie : le « Camarès » du M.M. II présente un des plus beaux types de céramique qui soient jamais sortis d'une manufacture royale. Les orfèvres collaborent à l'exécution de vases à monture d'or. Les graveurs s'attaquent aux gemmes et y taillent des portraits d'hommes et des figures d'animaux. Des idéogrammes primitifs se dégagent au M.M. I une écriture hiéroglyphique qui se simplifie au M.M. II. Le commerce maritime étend ses relations. Dès le M.M. I, il ne vise plus seulement l'Égypte; il va chercher des épices en Cyrénaïque, fait parvenir des vases de stéatite et de terre cuite en Argolide et en Phocide, met un chef de Platanos en possession d'un cylindre babylonien. Au M.M. II, les Crétois font mieux. Ils envoient du « Camarès » jusque dans la Haute-Égypte et reçoivent pour le roi de Cnosse une statuette d'un dignitaire égyptien. Ils exportent leur précieuse céramique à Mélos, à Délos, à Thèra et jusque dans la lointaine Cypre. Leurs vases d'argent arrivent à Byblos au moment où commence en Canaan une période d'influence égéenne. C'est une grande et belle civilisation qui s'épanouit.

Cependant le côté où elle paraîtrait devoir se répandre tout naturellement, le continent européen, est celui où elle fait les progrès les plus lents durant toute la période des premiers palais. En effet, au moment même où cette période commençait

(2000), les continents étaient encore une fois bouleversés par les invasions. Les Aryens quittent les bords de la mer Caspienne et se répandent en tous sens. Ils pénètrent dans le Turkestan, l'Iran et l'Inde; une de leurs tribus, les Mitani, fait une pointe au delà du Tigre et de l'Euphrate. Tout l'Orient ressent les contre-coups de cette poussée. L'avènement de la douzième dynastie (2000) est signalé par de pénibles luttes pour la défense de l'Égypte; Canaan naît à une vie nouvelle; un peu après, Troie II, la « ville brûlée », est ensevelie sous deux mètres de décombres, avant d'être remplacée par un simple village; en 1926, les Hittites soumettent la Babylonie. En Europe aussi, il semble bien que dès cette époque soient arrivés des peuples d'origine aryenne. Tandis que les Proto-Latins s'acheminent vers l'Italie, une race apparentée aux Illyriens, la race hellénique, fait son apparition dans la péninsule des Balkans. Bientôt les Achéens pénètrent en Thessalie, rejettent l'ancienne population des Pélasges sur le pourtour montagneux et s'implantent dans la région centrale qui gardera leur nom. Ils connaissaient le métal, et la Thessalie entre dans la période chalcolithique. Mais le gros de ces bandes traversa la barrière de l'Othrys. De proche en proche, du mont Olympe à Olympie, toute l'Hellade fut conquise. L'H. A. se termine par des destructions et des incendies qui marquent le passage de l'envahisseur. Les chefs d'une minorité guerrière s'établirent au milieu des Préhellènes, et ce fut, sur le moment, pour l'Hellade une rupture complète avec le passé.

Mais les nouveaux venus étaient d'une race forte, intelligente, assimilatrice. Après avoir détruit, ils se mirent à reconstruire. Au-dessus d'Orchomène II surgit Orchomène III; la Corinthie se repeuple; un second établissement remplace le premier sur l'Aspis d'Argos. La position de la Cadmée ne passe pas inaperçue. L'Attique, presque complètement isolée jusqu'alors derrière le Parnès, est rattachée à la grande route de Béotie. Des sites nouveaux sont occupés dans le Péloponèse, dont un

très grand nombre en Argolide, autour de Mycènes qui grandit. Bien mieux, la barrière de l'Othrys s'abaisse : la Thessalie s'entr'ouvre aux relations commerciales. Dans ce vaste domaine, les Achéens apportaient avec eux une civilisation qui ne manquait pas de sève, tronc vigoureux qui pouvait produire par greffe des fruits succulents. De la Thessalie à l'Élide se propage un type spécial de maison, avec abside et mégaron rectangulaire à foyer fixe, en même temps qu'un type spécial de poterie, le « minyen » à formes métalliques. Mais cette civilisation « nordique » devait se transformer assez vite sous l'influence des autochtones et des étrangers. L'usage du bronze prend sur le continent une extension qu'il n'avait jamais eue, et, si les pointes de flèche y sont toujours en pierre, on voit, à mesure qu'on passe de la Thessalie au Péloponèse, le silex remplacé par l'obsidienne et le type rudimentaire à tige par le type perfectionné à crocs. Dès le ^{xx}^e siècle, la poterie à peinture mate, originaire d'Égine, chemine sur le continent, et un peintre céramiste de Drachmani en Phocide copie une cruche cnossienne du M. M. I. Les rapports du continent avec les Cyclades sont de plus en plus intimes. Au début de la période, Mélos souffrit de la commotion générale : Phylacopi I disparut. Mais Phylacopi II reçoit presque aussitôt du « minyen », qui s'y rencontre avec le Camarès. Par l'intermédiaire des Cyclades, la civilisation crétoise va pouvoir atteindre et pénétrer la civilisation continentale. Quand finira la première période qui suivit l'invasion achéenne, les cadres de l'Helladique se raccorderont chronologiquement à ceux du Cycladique et du Minoen. Il semble que l'époque créto-mycénienne va commencer. Elle ne commence pourtant qu'un demi-siècle plus tard.

C'est que le M. M. II finit en Crète par une catastrophe. Tous ces palais qui défiaient les siècles furent abattus en un jour de malheur. A Cnosse, la poterie royale fut ensevelie sous une couche de cendres, tandis que dans un autre quartier toutes choses restaient en place sous les murs écroulés. Phaistos,

Mallia, Tylissos eurent le même sort. Qu'était-il arrivé? Une invasion, comme sur le continent? On a parlé d'Asiatiques qui auraient rejeté l'ancienne population dans la partie occidentale de l'île. Mais il n'est pas un peuple en Asie qui ait eu à ce moment une flotte capable de conquérir l'empire de la mer, et une invasion aurait amené des changements autrement profonds que ceux qui vont apparaître en effet. Il est plus probable qu'on est en présence d'une révolution intérieure, qui se déclina d'ailleurs après un tremblement de terre, signe des dieux. Était-ce une revanche de la Crète orientale? C'est bien possible. D'autre part, la Crète était encore couverte de châteaux-forts, et une mosaïque en faïence du M. M. II représente des scènes de guerre autour d'une ville crétoise. Enfin, s'il est vrai qu'un sceau figure un roi du M. M. II, ce roi n'était pas du type dolichocéphale, qui domine de plus en plus en Crète, et l'on peut concevoir une révolte contre une minorité ethnique. Régional, féodal ou national, en tout cas le soulèvement amena au pouvoir une nouvelle dynastie. Elle affirma tout aussitôt son autorité par l'introduction d'une nouvelle écriture, d'une écriture linéaire, dont certains signes dérivent d'hiéroglyphes plus anciens que ceux du M. M. II. La secousse avait été trop violente pour que le cours régulier des choses pût reprendre sans délai. Un demi-siècle s'écoula, période d'attente et de transition.

SECONDE HÉGÉMONIE CRÉTOISE (1700-1400). — MYCÉNIEN ANCIEN (1600-1400).

Vers 1700, la Crète se retrouve plus belle et plus brillante. Elle morte à l'apogée et s'y maintient trois siècles durant.

Sur l'emplacement des palais détruits, les rois de Cnosse et de Phaistos font construire des palais nouveaux. A Haghia Triada s'élève une villa princière ; à Tylissos, des maisons seigneuriales. La Crète orientale se réveille. Dans les capitales, tout est splendeur. A Cnosse, une vaste enclave de resserres

est réservée au trésor; de nombreux bureaux s'installent, avec leurs sceaux, leurs archives et leurs inventaires; des manufactures royales pourvoient à des besoins raffinés par des chefs-d'œuvre de céramique, de sculpture et de marqueterie. Les escaliers monumentaux, les colonnades en bois de cyprès, les fresques et les reliefs en stuc peint qui couvrent les murs des grandes salles servent de cadre à une vie de cour luxueuse, où les fêtes succèdent aux réceptions, où les grands seigneurs se mêlent aux dames en corsage décolleté, où le roi, au sortir d'un festin, quitte la table couverte de vaisselle précieuse pour s'asseoir devant un échiquier constellé de joyaux. Sous l'égide des Minos, un pouvoir respecté, une justice sévère répandent les bienfaits de la paix et l'aisance. Les ateliers peuvent travailler : la clientèle ne manque pas. Dans l'industrie, les progrès sont merveilleux. Le céramiste, à l'aide du tour à rotation rapide, multiplie les tentatives heureuses; le faïencier fait du relief et de la ronde bosse; le bronzier fond des statuettes et, joignant à sa technique celle de l'orfèvre, exécute d'admirables poignards ciselés et niellés. L'existence est si douce et la nature si accueillante, que l'art, délaissant les simples jeux de la polychromie, se complait aux images de la réalité. Sur les fresques, sur les vases, sur les sceaux, il aime à représenter des lis et des roseaux, des taureaux et des chèvres sauvages, des dauphins et des poissons volants, des femmes couvertes de riches étoffes et de bijoux. La déesse elle-même ne déchoit pas en prenant le costume à la mode avec la jupe à volants.

A cette fougue de jeunesse qui caractérise la seconde phase du M. M. III succède, vers 1580, la maturité savoureuse du M. R. I. Les palais, remaniés, ont un aspect plus majestueux encore. Dans les grandes cours qui les précèdent on bâtit des théâtres aux gradins de pierre. Le roi de Cnosse fait adjoindre un Petit Palais au Grand et construire une tombe pour sa dynastie à Isopata; la villa de Haghia Triada se transforme sur de vastes proportions et se remplit de chefs-d'œuvre; à Nirou-Khani, à

Gournia, s'élèvent des palais nouveaux. La Crète orientale participe de plus en plus à la prospérité générale : elle fabrique ou achète des vases qui comptent parmi les plus beaux de l'époque ; la grotte sacrée de Psychro attire tant de pèlerins, qu'une ville se fonde dans le voisinage. Puissant et châtié, l'art prend un air classique, si bien que le xvi^e et le xv^e siècles tiennent à cet égard en Crète la même place que le vi^e et le v^e siècles en Grèce. Les trouvailles heureuses abondent. A la grande fresque s'ajoute la fresque-miniature. La décoration murale en stuc peint accentue le relief et produit des œuvres d'un style magnifique. Sur des vases en stéatite sont sculptées avec la finesse de la ciselure des scènes d'une vie intense. Certaines statuettes en ivoire relevé d'or sont des merveilles. L'orfèvre ajoute le fer aux métaux précieux. Des forges sortent, avec des têtes de lance à douille et d'énormes bassins, des épées décorées comme des bijoux, de jolies statuettes de bronze et de splendides vases au repoussé. Le naturalisme, en pleine possession de ses moyens, donne à la peinture céramique une noble aisance, que ne gêne point l'imitation de la grande peinture.

Mais jusqu'alors la Crète n'était point parvenue à l'unité politique. Minos avait toujours à lutter contre des cités rivales ou des vassaux rebelles. A la fin du M. M. III, Cnosse avait été surprise : des pillards se jetèrent sur les caissons de pierre qui renfermaient les objets les plus précieux du trésor et, dans leur hâte, abandonnèrent les marteaux qui avaient servi à l'effraction. L'alerte dut être vive. Dans la période suivante, les palais de la Crète luttaient de splendeur avec celui de Cnosse, et un sceau de Zacro montre que les chefs possédaient encore des châteaux-forts (fig. 73 d). Cependant Minos disposait de ressources croissantes : il fallait élargir les portes des magasins royaux pour y faire entrer des jarres d'huile énormes ; un haut fonctionnaire était préposé au grenier ; l'arsenal regorgeait de flèches et de chars. Vers 1450, le palais de Phaistos est détruit,

celui de Haghia Triada est mis à feu, les demeures seigneuriales de Tylissos s'écroulent. Cinquante ans vont passer, sans qu'aucune de ces villes renaisse de ses cendres, et, à l'Est, Gournia tombe dans une profonde décadence.

Pendant ces cinquante ans du M. R. II (1450-1400), Cnosse domine sans partage. Minos se fait bâtir une salle du trône, où il siège comme grand prêtre, et une villa pourvue d'une basilique, où il siège comme grand juge. Son tribunal acquiert une réputation de sévérité qui restera. Ses scribes composent une écriture nouvelle à l'usage exclusif de l'administration royale. Comme il n'y a plus de fortifications dans l'île qui puissent s'opposer à sa toute-puissance, il n'a plus besoin d'entretenir celles de Cnosse; pour la défense extérieure, il se fie à sa flotte. C'est encore une bien belle époque pour l'art, mais sans la naïve spontanéité, la féconde audace de jadis. On travaille pour le maître, sur commande. Le « style du palais » ne triomphe pas seulement dans l'écriture. Les peintres officiels représentent le roi fleurdelisé d'une taille plus qu'humaine, les griffons qui veillent sur la personne sacrée, la procession des messagers qui apportent des présents au pharaon des Kefti. Le naturalisme se stylise, et les céramiques les plus belles reproduisent la pompeuse ordonnance de la décoration architecturale, pour finir par les élégances précieuses du rococo : après le Louis XIV, le Louis XV. Presque toutes les œuvres remarquables de l'époque, non pas seulement les fresques, mais les beaux vases de pierre ou de terre cuite émaillée, les rhytons incrustés de matières précieuses, les aiguères de bronze, les rapières ciselées, étaient destinées au roi de Cnosse, à ses ministres et à ses courtisans.

Une civilisation aussi brillante n'a pas pu se développer dans une île sans des rapports incessants avec les pays d'outre-mer : elle est le produit d'une thalassocratie. Or, vers 1700, quand les Crétois furent de nouveau en état de courir les mers, le grand marché où ils s'enrichissaient auparavant leur fut fermé pour longtemps. L'Égypte devient la proie des Hycsôs. Mor-

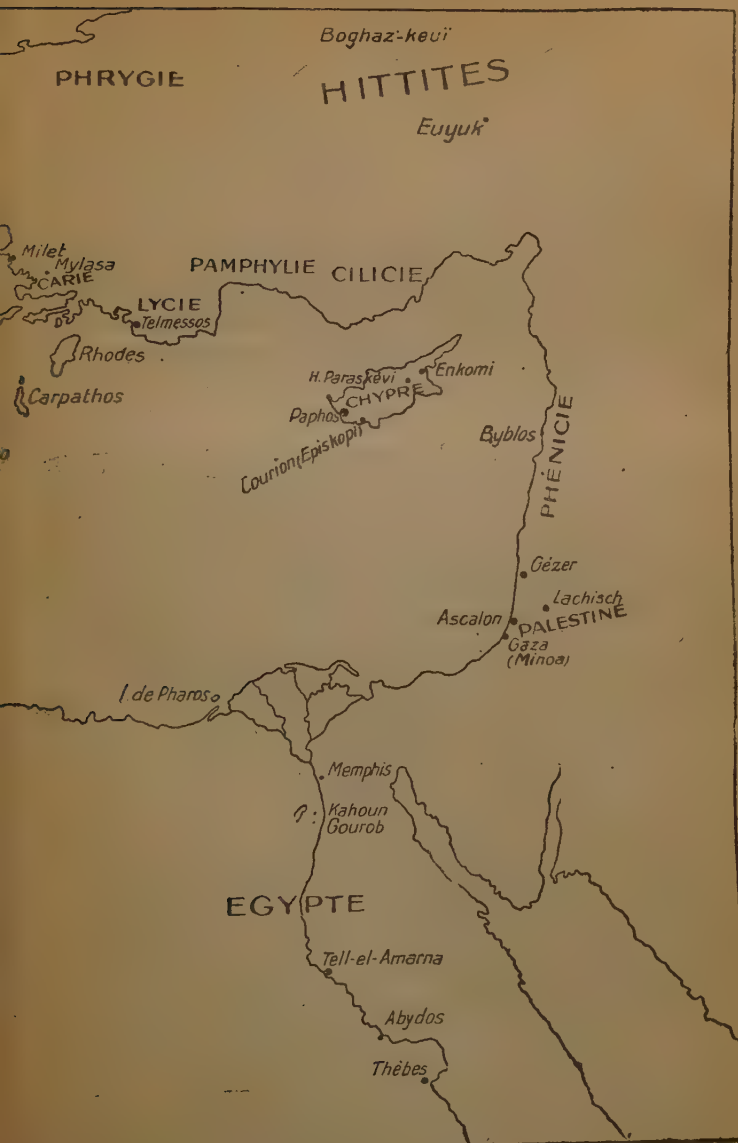
celée, appauvrie, inhospitalière, elle n'avait plus d'attraits. En vain, Khyân, au dernier tiers du ^{xvii}^e siècle, semble avoir tenté de renouer les relations. Ce n'est qu'après 1580, quand la dix-huitième dynastie eut rétabli l'unité nationale et la prospérité, que les Crétois rapprirent peu à peu le chemin de l'Égypte. Ils surent se faire bien venir. Désormais on les distingue des autres Haïounibou sous le nom de Kefti. Ils offrent des « présents » pour obtenir le droit de commercer ; ils se construisent même dans l'île de Pharos un port d'où leurs marchandises remontent le Nil. Mais, pendant la longue interruption des rapports avec l'Égypte, les marins crétois ne s'étaient pas résignés à l'inaction. Repoussés du Sud, ils avaient porté leurs efforts dans toutes les autres directions. Dès le M. M. III arrivent à Cnosse un cylindre babylonien, à Phaistos un disque couvert de caractères étrangers. Au début du M. R., le cheval, venu de l'Orient, débarque dans l'île. Cypré, qui recevait déjà des poteries égéennes au temps du M. M. II, est largement exploitée par les Crétois. La Syrie était depuis longtemps visitée par les bateaux des Kefti, quand les pharaons la leur ouvrirent tout au large, leur permettant d'y créer bientôt des établissements d'où les produits égéens se répandront à l'intérieur. Mais c'est surtout au Nord, dans les pays occupés depuis 2000 par les Achéens, dans l'Hellade ouverte de plus en plus aux influences extérieures, qu'à partir de 1700 se déverse d'un flot puissant la civilisation crétoise.

Depuis quelque temps, on pouvait observer sur le continent des faits significatifs. Tandis que jadis le « minyen gris » cheminait du Nord au Sud, d'Orchomène au Péloponèse, le « minyen jaune » d'Argolide, aux formes nordiques revêtues d'une couverture méridionale, suivait une marche inverse. Les poteries à peinture mate se couvraient maintenant de décors exotiques. C'étaient les Crétois qui, expulsés d'Égypte, cherchaient une compensation ; ils en trouvèrent une en Hellade, magnifique.

Tout d'un coup, vers la fin du ^{xvii}^e siècle, l'Argolide subit une transformation générale. On apprend à cultiver la vigne et l'olivier. Tout se crétoise. Les femmes s'habillent à la mode de Cnosse. Dans des sanctuaires de type crétois s'installe la déesse crétoise, avec les animaux, les attributs, les objets rituels qui lui sont familiers; toutes les cérémonies, tous les jeux célébrés en son honneur dans l'île l'accompagnent sur le continent. Les demeures princières s'ornent de fresques et se remplissent de vases précieux et de bijoux où ne se trahit plus guère l'inexpérience helladique. Est-ce l'effet d'une invasion à main armée, d'une immigration en masse? Non. Le fond de la population n'a pas changé. Les Achéens continuent d'attester leur origine septentrionale par le port de la barbe, par le costume composé d'un caleçon et d'un chiton à manches, par l'habitation à mégaron isolé avec foyer fixe. Leurs chefs, si friands qu'ils soient de nouveautés exotiques et de luxe, conservent des mœurs rudes. Postés sur des hauteurs, ils surveillent les routes où fréquentent les marchands étrangers et leur accordent libre passage moyennant d'honnêtes présents. Quand ils se font construire des châteaux et des tombes, ils demandent à la corvée tous les bras dont ils ont besoin pour le transport de pierres énormes. Ils aiment la guerre et les razzias, les armes de prix et les chars. Par terre ou par mer, ils vont enlever des bœufs et des femmes; mais il leur faut surtout de l'or, beaucoup d'or, pour décorer leurs repaires d'objets somptueux et y donner des fêtes suivies de longs festins. La brusque métamorphose de l'Argolide paraît donc le résultat d'une colonisation sporadique et pacifique. Ailleurs, sur certaines côtes de l'Égée, dans les pays lointains du Levant ou de l'Occident, des Crétois purent s'établir en maîtres ou imposer leur suzeraineté; en Argolide, ils se bornèrent sans doute à faire accepter aux indigènes les bienfaits d'une civilisation supérieure.

Un palais s'élève sur l'Acropole de Mycènes; un autre, sur





les rochers de Tirynthe. Ces édifices, du type continental, ont les murs couverts de peintures crétoises, mais représentant des combats et des chasses. Ils contiennent des richesses qui s'accroissent tous les jours, et attirent autour d'eux une population de plus en plus nombreuse. Aussi les maîtres de ces lieux ont-ils la préoccupation constante d'en assurer la défense. Les enceintes s'étendent à mesure que s'agrandissent les villes bâties en contre-bas des palais. A chaque période de l'H. R. correspond, à Tirynthe, une extension du périmètre fortifié : au sommet l'*Oberburg* avec une muraille en dents de scie et deux grosses tours, puis la *Mittelburg* sur la côte. A Mycènes, le système de protection organisé au milieu du ^{xv}^e siècle englobe les pentes inférieures, y compris le cercle de la nécropole royale. Puissants et redoutés, les rois veulent que les belles choses qui faisaient leur fierté dans cette vie fassent encore leur joie dans l'autre. Les tombes à fosse de Mycènes ont conservé jusqu'à nos jours les restes des princes qui habitèrent les premiers le palais de la ville haute : quand Schliemann vint troubler leur repos, ils étaient là, le visage recouvert d'un masque d'or, avec leurs longues épées, leurs poignards incrustés, leurs lourds bijoux, leurs coupes d'or et d'argent. Leurs successeurs ne se contentèrent pas pour de pareils trésors de modestes fosses : vers la fin de l'H. R. I, ils commencent à faire construire dans la ville basse de fastueuses tombes à coupole.

Cette civilisation créto-mycénienne prévalut sur le continent pendant les deux siècles qu'on peut assigner à la période du Mycénien Ancien (1600-1400). Elle gagna progressivement tous les pays de l'Hellade. Le long de la grande voie qui menait d'Argolide en Corinthie, plus de vingt sites présentent pour le moins des poteries dont le décor témoigne d'acointances crétoises. Toutes les côtes du Péloponèse reçurent la visite des étrangers, et sur bien des points ils installèrent des comptoirs ou des succursales. Par Cythère, où ils déposaient

des vases en stéatite, ils se portèrent en Laconie. Là, les chefs de Vaphio éclipsaient ceux des bourgades voisines et jalousaient ceux de Mycènes : ils eurent leur tombe à coupole, où furent inhumés successivement avec eux d'admirables gobelets en or du M. R. I et des vases imitant le « style du palais ». Les deux Pylos, celle de Messénie et celle d'Élide, devinrent des cités importantes dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Elles avaient des relations étendues avec le golfe de Corinthe et avec la mer Adriatique par où leur venait l'ambre. Leur richesse attira les Crétois : ils y apportèrent leurs épées et leurs beaux vases, avant d'y recueillir les renseignements nécessaires pour naviguer à leur tour vers des parages plus lointains.

Bientôt la Grèce centrale est définitivement rattachée à la civilisation mixte qui avait conquis le Péloponèse. Les Crétois abordent à Crissa et apportent à Delphes leurs marchandises et leur culte. Les vases « style du palais » arrivent à Égine, à Chalcis en Eubée et, de là sans doute, à Thèbes et à Orchomène ; les imitations continentales du même style se répandent à Athènes et à Thoricos, à Iolcos et à Volo. Par terre, la progression mycénienne est plus lente, mais régulière, irrésistible. Au centre des communications, la Corinthie devient plus prospère que jamais, et ses potiers vont commencer à faire parler d'eux en remplaçant le « minyen » par l'« éphyréen ». Au M. R. I, l'Attique est conquise.

Plus au Nord, des bandes nouvelles étaient venues des Balkans et, se mêlant d'éléments divers amassés en cours de route, les Éoliens s'étaient glissés en Thessalie et en Béotie. Loin de faire obstacle à l'expansion de la civilisation méridionale, ils jalonnaient la voie qu'elle devait suivre. La Béotie prend un aspect nouveau. A Thèbes, sur la Cadmée, s'élève un palais dont maints objets de prix attestent la grandeur et où la cour centrale, les fresques à personnages en costume crétois, les conduites d'eau démontrent la présence d'un architecte et d'artistes étrangers. Des travaux sont entrepris pour le dessé-

chement du lac Copaïs, et, dans une île rocheuse du lac, s'élève le palais fortifié de Gla. Orchomène cesse d'expédier ses poteries « minyennes » et n'en prend pas moins une ampleur inconnue, dans une quatrième ville. Enfin, par les routes de Phocide comme par les ports du golfe Pagasétique, la Thessalie subit l'influence générale : vers 1580, elle avait appris l'usage du bronze et du tour à potier ; vers 1450, elle reçoit, jusqu'aux abords du mont Olympe, des vases de style mycénien ou crétois.

HÉGÉMONIE MYCÉNIENNE (MYCÉNIEN RÉCENT) (1400-1200).

Dans cette expansion continue, la part des marchands et des colons crétois fut longtemps prédominante. Cependant elle tendait à diminuer, à mesure que les élèves pouvaient se passer de leurs maîtres et qu'augmentait la puissance des chefs continentaux. Restait aux Crétois l'immense supériorité que leur assurait l'empire de la mer. Mais là encore les Achéens faisaient leur apprentissage. Quand ils étaient venus en Grèce, ils ne savaient même pas ce qu'était la mer et, pour la désigner, avaient emprunté un mot préhellénique (θάλασσα). Peu à peu la « salée » (ἄλς) leur ouvrit ses chemins et devint un « passage » (πόντος). D'abord les guerriers firent de la piraterie : vers 1600, les rois de Mycènes et de Tirynthe demandaient à des artistes crétois de ciseler des exploits de ce genre sur un vase d'argent ou un chaton d'or. Puis, on reconnut les avantages des échanges pacifiques : vers 1500, l'ambre arrivait régulièrement par l'Adriatique à Pylos. Crétois et Achéens s'associèrent alors, mettant en commun leur science de la navigation et leurs connaissances géographiques. Mais un moment vint où les peuples se lassèrent de payer tribut à la thalassocratie crétoise. Les Mycéniens n'avaient plus autant besoin d'intermédiaires pour transporter leurs vases en Égypte et surtout dans les mers occidentales. De leur côté, les pharaons

jugeaient conforme à leur intérêt politique et commercial de se passer des Kefti pour entrer en relations directes avec les peuples du « pourtour ». Les rois de Mycènes reçurent à maintes reprises des objets en verre et en faïence marqués aux cartouches d'Aménophis II (1447-1420), puis d'Aménophis III (1415-1380), et répondirent par des envois de beaux vases. Ces cadeaux sont de véritables documents d'histoire diplomatique. Ils annoncent un événement considérable : le soulèvement du monde mycénien contre la Crète qui l'avait converti et transformé, un choc en retour qui allait détruire la puissance de Cnosse.

Depuis que la Crète était dégarnie de fortifications, elle se trouvait à la merci d'une attaque à l'improviste. Une défaillance d'un jour, et l'île était conquise. Elle le fut. Vers 1400, le beau palais de Cnosse est renversé. Ce fut terrible et rapide, un coup de foudre. La veille encore, une équipe d'ouvriers était au travail, devant des tas de chaux et des matériaux épars ; le sculpteur et le lapidaire du roi étaient occupés dans leur atelier à dégrossir une amphore de pierre et à combiner une précieuse marqueterie. Au moment où l'ennemi se précipitait aux portes, on voulut en toute hâte entraîner le roi à la salle du trône, pour lui assurer la protection divine par une onction désespérée ; on n'en eut pas le temps, et les albâtres rituels restèrent là sur le parvis. Tandis que le feu dévorait le palais, les pillards enlevèrent tout ce qui ne fut pas soustrait à leurs recherches par l'effondrement des murs. La catastrophe fut générale : Gournia, Pseira, Zacro disparurent ; Palaïcastro s'abîma dans les flammes.

Il ne s'agit plus cette fois d'une révolution intérieure. D'après Evans, il faudrait attribuer toutes ces ruines à une révolte de la plèbe contre le régime monarchique. Mais tout atteste l'arrivée d'une population nouvelle en Crète. Les documents égyptiens ne mentionnent plus les Kefti. Brusquement, les brachycéphales l'emportent sur les dolichocéphales, qui avaient

dominé jusqu'alors. Sous le parler dorien qui s'implantera en Crète deux siècles plus tard, transparaissent quelques éléments du parler qui fut également celui du Péloponèse avant l'invasion doriennne. Bien des noms de lieux achéens n'ont pu être apportés dans l'île qu'à cette époque. Tout ce qui singularisait les continentaux se retrouve maintenant en Crète. Les hommes n'y sont plus glabres. Sur un manche de sceptre est sculptée une tête couronnée qui porte la barbe et la moustache en crocs des rois mycéniens (fig. 5) : si ce n'est pas l'Idoménée de la légende, c'est quelqu'un de ses prédécesseurs. Pour la première fois apparaît en Crète la maison septentrionale à mégaron : les chefs qui font rebâtir Haghia Triada et Gournia n'en veulent pas d'autre. L'architecture funéraire se transforme pour adopter la tombe à coupole et la chambre rupestre. Même les croyances auxquelles la Crète avait converti les Mycéniens lui reviennent sous une forme enfantine et rude.

L'île qui avait eu la maîtrise de la Méditerranée n'est plus qu'une dépendance lointaine du continent. Le joyau de l'Égée va perdre tout éclat. Soumis à la domination étrangère, ce qui reste des anciens habitants après les massacres et l'émigration végète dans la pauvreté. Quand, au bout d'un demi-siècle, quelques groupes d'hommes reprennent possession de Cnosse, ils ne peuvent qu'installer dans les décombres du palais de chétives mesures. La Villa royale avait été épargnée par le vainqueur; ils la laissent tomber en ruines et se bornent à y aménager quelques abris. Une chapelle longue et large de 1^m,50 suffit aux obligations du culte. L'ancienne tombe des rois est violée et devient fosse commune. Phaistos, Haghia Triada, Tylissos et Mallia, détruites par le roi de Cnosse au temps de sa toute-puissance, Gournia et Palaicastro, détruites par les envahisseurs, renaissent, mais pour traîner une existence médiocre. L'occupation d'un ilot comme Pseira n'avait de raison d'être qu'au temps de la thalassocratie; l'ilot est abandonné. Là où la population ne se sent pas en sûreté, elle se retire de

la côte dans la montagne. Dans la Crète entière, la civilisation recule. Il n'y a plus trace de peinture murale après 1400. L'argile remplace la pierre et le métal pour la fabrication des ustensiles. Les idoles sont d'une rusticité lamentable ou d'une grossièreté répugnante. Dans la peinture de vases, le goût se maintient encore quelque temps, la durée d'une génération, après quoi le dessin naturaliste se dégrade en lignes schématiques. Dans cette sombre décadence, un seul point est consolant : ces insulaires ont encore des besoins intellectuels et ne renoncent pas à l'écriture.

C'est sur le continent, c'est en Argolide — les pharaons avaient vu juste — que se trouve désormais le centre de gravité du monde égéen. A Mycènes, un second palais, beaucoup plus spacieux que le premier, conserve le mégaron traditionnel, mais avec tous les embellissements de l'architecture crétoise, la grande cour éclairant les chambres et les corridors, la grande salle à colonnes, les larges escaliers montant aux appartements privés, un large emploi de gypse importé, des peintures sur les murs et sur les dalles du sol. A Tirynthe, le palais est également rebâti sur un plan nouveau et reçoit une décoration magnifique. Les fortifications prennent une ampleur imposante : qui sait quelles menaces peuvent venir du Nord ? A Mycènes les obstacles s'accumulent autour de la Porte aux lionnes ; à Tirynthe, une galerie couverte facilite la défense et une troisième enceinte, l'*Unterburg*, est construite au pied de l'Acropole.

Mais, tandis que les Achéens de l'Argolide prennent la direction du monde égéen, la civilisation qu'ils se sont assimilée en la transformant à leur usage s'étend plus loin qu'elle n'avait jamais été. Partout, dans cette période « mycénienne » par excellence, on voit les mêmes tombes à coupole ou à chambre rupestre, les mêmes types de vases à étrier, les mêmes ivoires sculptés, les mêmes bijoux en pâte de verre, les mêmes poignards et les mêmes épées. Des provinces de ci-

vilisation plus ou moins différente se fondent dans une civilisation commune. Oui, c'est bien une *koinè* qui commence.

Son domaine est immense. Les établissements nouveaux se multiplient dans le Péloponèse, et la cité de Ménélas s'élève pour faire pendant à la cité d'Agamemnon. A Spata, à Ménidi, en vingt autres lieux de l'Attique, pullulent les petites principautés. Thèbes s'agrandit. Orchomène devient la ville dont les héros de l'*Iliade* comparent l'opulence à celle de l'Égypte et dont la splendeur est encore visible à la haute coupole et au plafond peint de la tombe royale. Par delà la Phocide, l'Étolie et l'Acarmanie se joignent aux Iles Ioniennes pour former la façade occidentale de l'Hellade renouvelée. Par delà la Thessalie, la Macédoine se détache de la barbarie septentrionale : sa population délaisse les *toubès* de la plaine et bâtit sur les terrasses des maisons en pierre où arrivent les marchandises mycénienes. C'est là que se trouvent désormais les avant-postes du monde égéen sur le continent. L'Hellade ainsi formée est celle de l'*Iliade*, et le *Catalogue des vaisseaux*, qui en énumère les peuples, est un véritable chapitre de géographie politique.

Mais la mer n'arrête point les Mycéniens. Ils avaient conquis la grande île du Sud et la station intermédiaire de Mélos ; bien d'autres terres s'offraient à leur activité mercantile et guerrière. Pour ces opérations maritimes, la Crète leur fut d'un puissant secours. Elle avait toujours des marins ; l'appauvrissement général y poussait à l'émigration. Grâce à ses chefs achéens, elle fut de compte à demi dans la plupart des entreprises de piraterie, de commerce et de colonisation. A Rhodes, les Créto-Achéens fondent des villes qui entrent aussitôt en relations avec l'Égypte d'Aménophis III et deviennent vite prospères. Chypre reçoit un afflux de colons qui parlent un dialecte semblable à celui des futurs Arcadiens et se servent d'une écriture pareille à celle des Crétois ; ils apportent à Paphos le culte de la déesse et dans toute l'île un art qui va

rester fidèle à ses origines en prenant un caractère local. Des îles, le flot déferle sur le continent voisin. Dès le commencement du ^{xiv}^e siècle, une peuplade de Danaouna ou Danaens est établie sur la côte de Syrie. Le dialecte de Cypre se propage en Pamphylie. Tandis que les Crétois et les Achéens du Péloponèse se réservent l'accès du Méandre et du Caystre, les Éoliens traversent la mer en ligne droite et occupent la côte entre le mont Ida et le mont Olympe. Milet, Éphèse, Phocée reçoivent des colons. Les Égéens se mettent ainsi en rapport direct avec l'intérieur de l'Asie Mineure : un cylindre et un sphinx hittite arrivent à Tirynthe et à Haghia Triada. Du côté de l'Occident, la *diaspora* mycénienne produisit des effets moins intenses, mais à des distances plus grandes encore. Par Pylos et Corcyre, les marchands et les colons gagnent le pays des Messapiens et l'île des Sicules. Ils rapportent la liparite des îles Éoliennes, déposent des lingots de cuivre cypriote en Sardaigne et font connaître leurs marchandises et leurs idées à la lointaine Ibérie. Pour la première fois, la Méditerranée jouait pleinement le rôle civilisateur qui lui est dévolu, et les Égéens, déjà mêlés de Grecs, appelaient les barbares de toutes les côtes à une existence supérieure.

Si la civilisation mycénienne présente un spectacle admirable à n'en considérer que l'extension, elle donne l'impression d'un recul quand on la compare en qualité à celle qui l'avait précédée. Nous savons ce qu'est devenue la Crète. Ailleurs, il est vrai, on a la supériorité de la richesse : Mycènes est plus que jamais la cité « pleine d'or », et le poète parle avec enthousiasme des richesses entassées dans les maisons d'Orchomène. Des classes nouvelles accèdent à une certaine aisance. De là des progrès réels. L'industrie est largement pourvue de matières premières. Telle est l'abondance des métaux, qu'on renonce complètement à l'obsidienne et que la troisième ville de Phylacopi ne fait que languir. L'étain même devient si commun, que le bronze de Thèbes en contient plus de

18 p. 100. Le fer seul manque toujours, ou plutôt n'est connu que comme métal précieux. D'autre part, les connaissances techniques se répandent partout et se maintiennent à un niveau assez élevé. Les potiers se servent du tour jusqu'en Macédoine. On a trouvé un atelier de céramique à Zygouries, une fonderie à Enkomi. Les chefs de Tirynthe et de Thèbes installent des fours près de leurs palais, comme jadis les rois de Cnosse et de Phaistos ; le roi de Mycènes a même son lapidaire et son faïencier. Si les peintres de fresques n'ont plus rien à faire en Crète, ils trouvent à travailler de Tirynthe à Orchomène. Malheureusement, rien ne supplée au manque d'inspiration. Les Achéens crétoisés ne sont tout de même pas des Crétois. D'une civilisation à l'autre, la courbe n'a pas de solution de continuité, mais elle descend. Privés de leurs maîtres, les élèves ne sont plus que de bons ouvriers, à qui succèdent des ouvriers médiocres. L'armurerie garde le plus longtemps les qualités acquises, parce que la matière et la technique y jouent le rôle principal et qu'une société guerrière lui offre une clientèle nombreuse autant qu'exigeante. Mais, en général, l'industrie vise à la production en masse. A mesure que le commerce maritime lui ouvre des débouchés nouveaux, elle travaille davantage pour l'exportation et se met au niveau de peuples plus grossiers. L'art se vulgarise et dégénère. Signe caractéristique de la décadence intellectuelle, l'écriture devient d'un emploi très rare, et nulle part ailleurs qu'en Crète on n'a besoin de tablettes.

Aussi bien les Achéens n'avaient-ils rien perdu de leur ardeur combative. L'extension de la civilisation mycénienne n'est pas due à des influences purement morales ou économiques, à de paisibles échanges, à une colonisation par consentement mutuel. L'immigration se fait à main armée. Selon les jours, les navires partent chargés de marchandises ou de guerriers. Quand on est établi sur une côte, on va plus loin, en quête d'aventures et de butin. Les Danaoune ne sont

pas plus tôt en Syrie, qu'ils menacent Byblos. Pour les grands coups, les peuples achéens s'associent et, s'immisçant dans les querelles des indigènes, trouvent parmi eux des alliés qu'ils entraînent sur terre et sur mer. Plus d'un siècle, toutefois, les Hittites et les Égyptiens surent se faire respecter. C'était le temps où Aménophis III continuait d'envoyer à Mycènes des présents marqués de son cartouche, où Akhenaten à Tell-el-Amarna s'entourait d'étrangers, où les premiers pharaons de la dix-neuvième dynastie (après 1300) laissaient remonter les vases des Égéens jusqu'en Nubie. Mais, au ^{xiii}^e siècle, les Hittites subirent la défaite de Kadesh (1295). Parmi les guerriers qui les avaient suivis, il y en avait un grand nombre de la Troade et des régions voisines : les Iliouna (gens d'Ilion), les Dardanoui (Dardaniens), les Masa (Mysiens), les Pidasas (gens de Pédasos), les Kirkisha (gens de Gergis), sans compter les Loukki (Lyciens) et les Danaouna (Danaens). L'occasion était bonne pour tomber sur Troie : vers 1280, trois générations après la mort de Minos, les Achéens s'unirent pour une expédition dont le souvenir demeura vivant chez les Éoliens du voisinage. Un demi-siècle après (1229), l'Égypte elle-même fut attaquée. Les « Akaiousha des pays de la mer », avec les Toursha (Tyrsènes) de Lemnos, des Loukki et des Shakalasha (Ciliciens), vinrent rejoindre les Libou (Libyens) pour envahir le Delta ; mais ils furent écrasés à Piriou. L'ère de l'expansion triomphale était terminée.

L'INVASION DORIENNE (1200).

A force de se disperser, les Achéens s'étaient dangereusement affaiblis. En se portant sur toutes les côtes de la Méditerranée orientale, ils laissaient bien des vides derrière eux. Peu à peu des bandes de même race, parlant un dialecte de la même langue, sortaient de l'Illyrie et se glissaient à travers le

Pinde, poussant toujours plus loin vers le Midi. Les Doriens entraient dans l'histoire.

Vers 1200, l'infiltration lente tourna en invasion. Peut-être fut-elle repoussée un moment : les forteresses des Mycéniens durent rendre les services qu'on en attendait. Mais les Héraclides revinrent victorieusement avec leurs armées à trois tribus. Les uns suivirent les chemins de l'Ouest et occupèrent l'Épire, l'Étolie, l'Acarnanie et l'Élide ; les autres, s'avancant par l'Est, dominèrent la Phocide, la Corinthie, l'Argolide, la Laconie et la Messénie. Dans le Péloponèse, les Achéens durent se soumettre ou se réfugier sur les plateaux d'Arcadie. Après le continent, ce fut le tour des îles méridionales : Mélos et Théra, la Crète, puis Carpathos, Cos et Rhodes devinrent la proie des conquérants.

La sauvagerie de cette irruption fit fuir de toutes parts les nations épouvantées. Ce fut une bousculade éperdue. Les vaincus se cherchaient de nouvelles patries coûte que coûte et devenaient terribles à leur tour. La commotion fut générale. « Les îles étaient sans repos », dit un document de Ramsès III ; les continents aussi. Beaucoup d'Achéens demandèrent asile à leurs frères d'Attique. Un fort courant d'émigration se porta sur toute l'Asie Mineure et y transforma la civilisation. L'Ionie reçut des Achéens de toute provenance, y compris sans doute des gens de Pylos. Délos devint le centre religieux de cette Achaïe attico-ionienne. Vers le même moment, les Mouschki, des Phrygiens, se jetèrent sur les Hittites et enlevèrent leur capitale, Ptéria : c'en était fait d'une puissance qui avait contrebalancé celle des pharaons et contenu celle des Assyriens. Une dynastie d'Héraclides devint maîtresse de la Lydie. Et voilà qu'une masse d'Égéens, entre autres des Pélésati ou Kherétim (Crétois) et des Zakkara (Teucriens ou gens de Zacro), se présente aux frontières de l'Égypte. Ils étaient venus par terre et par mer, les femmes et les enfants entassés dans des chariots à bœufs. « Aucun peuple n'avait tenu devant eux ».

Ramsès III réussit à les arrêter à Magadil, mais ne put pas les empêcher de s'établir dans le pays qui reçut des Pélésati le nom de Palestine (1193).

Ce qu'il advint du monde mycénien après l'invasion de 1200 n'est nullement comparable à ce qu'il était advenu de la Crète deux cents ans auparavant. Les Achéens, façonnés à la civilisation crétoise, en avaient conservé l'héritage, tout en le laissant s'amoindrir. Les Doriens, sortis brusquement de la rude Albanie, démolirent tout ce qui en subsistait. Leur passage, de Corinthe à Sparte, est marqué par une trainée de ruines. En Crète, les ports sont abandonnés pour les hauteurs de l'intérieur ; les misérables restes de Cnosse sont livrés aux flammes. Cette fois, tout est bien fini pour la ville qui était jadis la maîtresse de la Méditerranée : sur les décombres noircis que recouvrent les siècles, trois mille ans vont passer dans un silence de mort. Toute cette dévastation n'est pas l'indice d'une tourmente locale et momentanée, mais le symbole d'un cataclysme universel et définitif. La belle civilisation du bronze succombe quand apparaît le fer. La soumission de la Crète aux Achéens, c'était la conquête de la Grèce par Rome, *capta ferum victorem cepit* ; l'arrivée des Doriens, c'est l'invasion des barbares, c'est le moyen âge, en attendant la Renaissance.

LIVRE I

LA VIE MATÉRIELLE

CHAPITRE PREMIER

LE TYPE PHYSIQUE

Pour distinguer les races humaines, l'anthropologie observe avec soin leur forme de tête. La craniométrie détermine l'*indice céphalique*, le rapport de la largeur à la longueur des crânes, et par là range les races dans trois catégories : les *dolichocéphales* ou têtes allongées, les *brachycéphales* ou têtes rondes et les *mésocéphales* ou têtes moyennes. Le procédé, certes, est un peu grossier. On le complète en examinant aussi la forme générale du crâne, particulièrement sa courbure. Même avec ce perfectionnement, la craniométrie laisse subsister bien des doutes ; mais on n'a pas le droit de négliger les renseignements qu'elle apporte quand on n'en a pas d'autres, et elle a son mot à dire à côté de l'archéologie figurée. On peut au moins essayer de les contrôler l'une par l'autre (1).

Il semble bien démontré par Sergi et son école qu'il existait dans les temps préhistoriques, avant l'arrivée des Indo-Euro-

(1) Voir BOYD DAWKINS, BSA, VII, 150-5 ; DUCKWORTH, *ib.*, IX, 344-55 ; CH. H. HAWES, *ib.*, XI, 296 ; XIV, 258 ss. ; MACKENZIE, XII, 230 ss.. Cf. SERGI, MIL XXI, 252 ; AJA, 1901, 315-8 ; MODESTOV, LV, 106 ss. ; HAWES, XXXIX, 22-6 ; von LUSCHAU, ZE, 1913, 307-93.

péens, une race méditerranéenne à tête longue, à figure ovale, de taille courte, à la peau brune, aux cheveux noirs ondulés. A ce type se rattachaient en Europe les Ibères et les Ligures, en Afrique les Libyens et les Égyptiens. C'est, au contraire, une population fortement brachycéphale qui occupait l'Asie Mineure (1). Les Égéens étaient-ils un rameau de l'une ou de l'autre race, ou un croisement des deux ?

Plus de cent crânes provenant de sites crétois ont pu être mesurés. Ils sont en grande majorité dolichocéphales. Mais considérons les choses de plus près. Au lieu de prendre les chiffres obtenus en gros, décomposons-les par périodes; nous arrivons aux pourcentages suivants :

	DOLICHOCÉPHALES	MÉSOCÉPHALES	BRACHYCÉPHALES
M. A. I, II et III	55 %	35 %	10 %
M. M. I et II	66,6 %	25,6 %	7,7 %
M. R. III	12,5 %	50 %	37,5 %

De ce tableau se dégagent plusieurs conséquences :

1^o De l'âge du cuivre à la fin de l'âge du bronze, durant toute la série des siècles où l'on constate en Crète le développement continu d'une seule et même civilisation, on y voit prédominer le type à tête longue. La masse des Crétois est méditerranéenne. Cependant, à la race prédominante est mêlée une population brachycéphale, peut-être d'origine asiatique. Elle représente soit les restes d'autochtones massacrés par la race prédominante, soit plutôt un élément immigré, une minorité venue assez vraisemblablement des Cyclades, où l'on voit, à l'âge du cuivre, des dolichocéphales à Syra, des mésocéphales à Naxos, mais des brachycéphales à Paros, à Oliaros, à Siphnos (2). De ce mélange sortent un assez grand nombre de métis mésocéphales.

2^o La dolichocéphalie fait des progrès considérables en Crète dans le cours des siècles qui mènent du M. A. au M. M. Est-ce l'effet des unions mixtes, ou de nouvelles conditions d'existence

(1) SERGI, **LXXXIV**; cf. KÖRTE, AM, 1899, 1 ss.; EVANS, **XX**, 6-7.

(2) STÉPHANOS **LXXXV** 225

ont-elles suffi à modifier le type de l'élément immigré ? Toujours est-il que la race prédominante, comme il arrive d'ordinaire, élimine progressivement les autres. Tandis que sa supériorité passe de 55 p. 100 aux deux tiers, les brachycéphales et les métis diminuent d'un quart. La race aborigène assimile de plus en plus les descendants des intrus.

3^o La révolution qui devait mettre fin à l'âge du bronze et à la civilisation minoenne fut précédée d'une forte transformation dans la population. Diminution formidable des dolichocéphales, dont la proportion est ramenée des deux tiers à un huitième; augmentation parallèle des brachycéphales et des mésocéphales : un pareil changement n'a pu avoir qu'une cause, une invasion de guerriers à tête ronde. Il marque l'arrivée des Hellènes. La plus grande partie des anciens habitants fut massacrée ou s'enfuit, les hommes surtout. Les femmes qui restèrent furent partagées entre les vainqueurs et firent souche de métis. Cette dernière conclusion, pour conforme qu'elle soit aux données de la craniométrie et de l'histoire, s'appuie malheureusement sur un trop petit nombre de mensurations. Mais les observations faites sur les Crétois d'aujourd'hui sont une éclatante confirmation de celles qu'on a faites sur les crânes d'il y a trois mille ans (1). Bien des dominations ont passé sur l'île; mais ni les Byzantins, ni les Sarrasins, ni les Vénitiens n'ont pu, avec quelques garnisons, modifier le type crétois, et l'influence des Turcs est à peine saisissable. Le fond de la race est bien resté tel que l'ont fait, après les Achéens, les Doriens. Les mésocéphales sont en majorité. La dolichocéphalie des Minoens se perpétue à l'extrémité occidentale et sur des hauteurs isolées. Le district le plus impénétrable, repaire des Sphakiotes, est celui qui renferme le plus de brachycéphales, celui qui précisément a le mieux maintenu le parler et l'esprit belliqueux des Doriens.

Cette longue prédominance des dolichocéphales et cette

(1) HAWES, XXXIX, 24-25; BSA, XIV, 258 ss., pl. xv, xvi.

brusque intrusion de brachycéphales ne sont point des phénomènes particuliers à la Crète. La craniométrie les retrouve dans toutes les régions voisines de la mer Égée. En Troade, dans la période des trois premières villes, sur seize crânes, douze sont dolichocéphales et un seul brachycéphale, tandis qu'à Mycènes et à Nauplie, au temps des Achéens, sur trois crânes pas un n'est dolichocéphale et qu'en Attique, à la fin de l'époque mycénienne, sur six il y a un dolichocéphale contre trois brachycéphales. Plus loin, l'Italie et la Sicile ont également vu la substitution des têtes rondes aux têtes longues de la race méditerranéenne. Il s'agit donc de migrations générales. Le remplacement des dolichocéphales par les brachycéphales, c'est ce qu'on appelle en histoire le refoulement de la race méditerranéenne par les Indo-Européens.



Sur le type physique des vieux Crétois, nous avons heureusement d'autres documents que quelques squelettes ou quelques tibias. Nous possédons assez de peintures, de reliefs, de figurines et de pierres gravées pour savoir comment ils se voyaient eux-mêmes, et les peintures des tombeaux égyptiens nous disent comment ils apparaissaient aux yeux des étrangers.

Comme les Méditerranéens en général, ils étaient de petite taille. Les mesures prises sur les ossements exhumés donnent, une moyenne de 1^m,62 : à Zafer-Papoura, la tombe du charpentier, où le mort était allongé à l'aise, mesure 1^m,65. Cette moyenne est inférieure de 5 centimètres à celle du type actuel, renforcé par l'apport du sang grec. On a souvent comparé les Minoens aux Japonais, ils leur ressemblent d'abord par là.

Si la race n'a pas une stature imposante qui donne l'impression de la force musculaire, elle rachète ce défaut par la souplesse nerveuse. C'est vraiment un beau type d'homme qu'on voit sur tant de fresques de Cnosse. La démarche est gracieuse. Habitué aux exercices gymniques, grands amateurs d'athlét-

tisme, les Crétois des temps préhistoriques voulaient paraître sveltes, plus encore que ceux d'aujourd'hui : ils se serraient tant qu'ils pouvaient au moyen d'une forte ceinture. Aussi la taille mince était-elle un trait caractéristique de la race. L'art égyptien observa finement cette particularité des Kefti (fig. 35). Inversement, l'art minoen se garde bien de l'attribuer aux étrangers, par exemple à ce prêtre égyptien qui figure le sistre à la main dans une procession (pl. II 2). Mais quand l'artiste crétois représente des Crétois, il leur affine la taille avec complaisance, souvent même avec une exagération qui insulte la nature, à tel point que sur certains sceaux, où le dessin est sommaire, les corps paraissent coupés en deux. Il y a là un procédé destiné à exprimer l'agilité, la vivacité; par une rencontre curieuse, il se retrouve dans l'art japonais.

Les peintres minoens représentent toujours des hommes au teint basané, des femmes à la peau blanche. Il ne faut pas attribuer cette différence à une pure et simple convention d'art. Les femmes étaient plus couvertes et menaient une vie plus retirée, à l'ombre. Les hommes se hâlaient en plein air, presque nus au soleil ardent et au vent de la mer. Quand les Grecs du Nord virent pour la première fois ces Méditerranéens fortement bronzés, eux qui reconnaissaient l'idéal de la beauté virile dans le « blond » Achéen Achille, ils les appelèrent tous indifféremment les « Peaux-Rouges », *Phoinikes*. Avant de réserver ce nom aux Pounes, qui devaient rester les Phéniciens, ils le donnèrent aux habitants de la Carie et même aux Crétois : Europe, mère de Minos, n'est-elle pas fille de Phoinix ?

Le tatouage, qui est universellement pratiqué dans les sociétés primitives et se perpétue chez les primitifs des sociétés avancées, fut connu dans toute l'Égée des populations néolithiques. La Crète ne fit pas exception : à Phaistos une statuette de femme stéatopyge est marquée d'une petite croix sur un de ses flancs (1). A l'âge du métal, la coutume se maintint dans les Cyclades et en Ar-

(1) LVII, fig. 117.

golide; les figures y portent souvent des lignes horizontales de points rouges, des lignes verticales ou obliques, des cercles de points autour d'un point central (fig. 1) (1). On déposait dans les tombes, à portée du mort, les outils et ustensiles nécessaires à l'opération rituelle, des aiguilles ou des alènes, des vases contenant du rouge ou du bleu, des palettes. Mais en Crète, il n'y a plus trace de tatouage après l'âge de la pierre. Certains petits vases, découverts dans les sépultures et les maisons crétoises et qu'on prenait à tort pour des godets, servaient de réceptifs à offrandes (2). Tout au plus peut-on supposer que les Crétois mettaient des stigmates sur la figure



Fig. 1. — Tête en calcaire peint de Mycènes. Type continental avec tatouages.

des esclaves, ce qui expliquerait que le « Porteur de vase », un brachycéphale, ait sur la tempe une tache bleue peinte avec soin (fig. 53), si toutefois ce personnage n'est pas un étranger apportant un tribut. Cette hâte à se débarrasser des marques qui défiguraient les visages est un indice précoce de sens esthétique. Les Grecs aussi commenceront par s'inciser des dessins sur la peau : à Sparte, de même qu'à Phaistos, une idole stéatopyge porte de ces ornements sauvages; mais ils ne tarderont pas à laisser cela aux immigrés vivant à l'écart, comme les Kylikranes de l'Œta, aux Thraces, aux esclaves. La Crète présente la même supériorité sur les Cyclades, dès le commencement de la période minoenne, et l'on peut dire d'elle, comme de la Grèce classique, qu'« elle sentait trop vivement la beauté du corps humain pour le salir des stigmates livides du tatouage » (3).

(1) 'Eφ., 1902, pl. 1; cf. VIII, I, fig. 230; LXVII, fig. 336; IV, 123.

(2) XANTHOUDIDIS, BSA, XII, 12.

(3) PERDRIZET, ARW, XIV, 77.

Dans le cours des temps, à mesure que s'accroît en Crète la dolichocéphalie, on y voit successivement prévaloir chez les hommes deux types de visage. Au M.M., les caractéristiques sont le menton proéminent, le nez aquilin, les cheveux courts. Plus tard, la figure est plus anguleuse, le nez plus gros, la chevelure longue et bouclée. Ce n'est pas une raison pour admettre que la

Crète ait été occupée d'abord par un peuple purement asiatique et conquise à la fin du M.M. par des envahisseurs, les Kefti des Égyptiens, les Étéocrétois des Grecs. Ni la craniométrie ni l'archéologie n'autorisent



Fig. 2 et 3. — Types crétois (M.M. II et III).

une délimitation aussi tranchée. Il y a des détails plus importants que la forme du nez ou la coupe des cheveux. Les figurines de Petsofa, qui datent du M.M.I, ont la tête presque rase; mais elles ont déjà cette taille plus fine que nature et ces joues glabres qui caractériseront les Kefti. D'ailleurs, les deux portraits de Crétois qui se ressemblent le plus à notre connaissance, avec leur menton pointu, leur forte lippe, leur long nez dans le prolongement du front, leur courte chevelure prise dans un turban (fig. 2-3), se trouvent appartenir aux deux périodes qu'on voudrait séparer par un fossé : l'un est gravé sur un sceau du M.M.II, l'autre nous est donné par une statuette qui ne peut être antérieure au M.M.III (1). La différence que l'on constate dans le type viril peut tenir à un simple changement d'idéal artistique et de mode. Il est plus probable pourtant qu'elle est en rapport avec la progression continue de la race aborigène et la révolution dynastique qui semble en être résultée vers 1750.

(1, **XVII**, fig. 124-5; **LXXXII**, fig. 21.

Encore faut-il observer qu'en ce qui concerne la chevelure, la transformation n'est pas radicale. Comme toujours, la belle société a donné l'exemple. Au M.R.I., sur les vases en stéatite de Haghia Triada, le roi aux boucles descendant jusqu'à la taille fait face à un officier dont les cheveux sont taillés court (fig. 27), et les gauleurs qui défilent en procession ont la tête enturbannée, excepté le chef de file aux épaules couvertes de mèches flottantes (pl. II, 2). Le plus souvent, toutefois, les cheveux longs ondulent sur les épaules ou sur la poitrine. Courtisan minaudant avec les dames, joueur de flûte assistant au service divin, cowboy bondissant par-dessus les taureaux, pugiliste au gymnase ou pêcheur revenant de la plage, ils portent tous la chevelure longue. Souvent aussi des bouclettes en spires se dressent sur le sommet de la tête ou garnissent le front. Ce qui caractérisait les Crétois aux yeux des étrangers, c'était une triple aigrette pointant en l'air : elle suffisait à faire reconnaître, au premier coup d'œil, les Kefti sur les peintures égyptiennes (fig. 35). De toute façon, depuis le xvi^e siècle, les Crétois ne se coupaient pas les cheveux ; ils partageaient sans doute avec tant d'autres peuples la croyance que la chevelure longue était le siège et l'indice de la puissance virile.

Avec leurs cheveux longs, les Crétois ne supportaient pas la barbe. Ils sont tous glabres. Si certaines figurines très anciennes représentent des hommes portant la barbiche en pointe, elles copient des modèles égyptiens. Et quand des œuvres purement crétoises font apparaître dans des scènes de bataille des guerriers barbus, ce sont des étrangers, mercenaires ou ennemis : un archer qui, sur une empreinte de sceau, porte la barbe en pointe, a le nez sémitique et est vêtu, non pas du pagne crétois, mais d'une culotte courte (fig. 8). Les Minoens, eux, sont toujours restés fidèles à une mode qui remontait à l'âge néolithique. De là l'extraordinaire attirail de rasoirs et de pinces à épiler que renferment leurs tombes.

Contrairement aux Crétois, les Mycéniens du vieux temps

ou au moins leurs chefs, tenaient à conserver l'attribut de la virilité. Les fameux masques d'or trouvés dans les tombes à fosse témoignent d'une grande variété dans la mode : pour deux princes imberbes, il y en a un qui porte la moustache sans la barbe, et un autre, le plus connu de tous, qui porte à la fois barbe et moustache (fig. 4). Plus tard, on se rase la lèvre supérieure et on garde la barbe, tantôt en pointe, tantôt en collier(1). Mais les Mycéniens n'ont pas toujours refusé d'adopter les modes minoenes : à Tirynthe, sur les fresques du premier palais, les hommes ont les cheveux demi-longs et la



Fig. 4. — Un roi de Mycènes. Masque d'or.



Fig. 5. — Un roi achéen de Crète. Poignée de sceptre en corne.

figure rasée. Ailleurs, on voit des Mycéniens barbus à la tête encadrée de boucles (2) : ce sont les Achéens « chevelus » de l'*Iliade*, *κάρη κομόωντες*, *Ἀχαιοί*. A leur tour, les Doriens mériteront l'épithète d'hommes, « à la crinière flottante », et leurs descendants, les Spartiates des Thermopyles, se préparent encore à la bataille en peignant leurs longs cheveux.

Puisque les Crétois ont toujours eu la figure rasée, comment se fait-il qu'une tête d'homme sculptée dans une corne de cerf par un artiste crétois porte la barbe et la moustache en crocs, de façon à ressembler d'une manière frappante à l'un des masques d'or exhumés à Mycènes (fig. 4 et 5) (3) ? Le person-

(1) LXVII, fig. 371-3, 380-2, 241, 497. — (2) LXX, 6; LXVII, fig. 381-2.

(3) JHS, 1920, p. 176 ss. et pl. VI.

nage est d'importance ; il porte sur des cheveux retombant en larges mèches une couronne. Ce roi crétois, d'aspect mycénien, ne peut être qu'un Achéen. Il n'est pas contemporain des rois ensevelis sur l'Acropole mycénienne ; c'est un de leurs descendants établis en Crète : ni Minos ni Agamemnon, ne serait-ce pas Idoménée ?



Fig. 6. — La « Parisienne ». Fresque de Cnosse.

Le type physique de la femme, pas plus que celui de l'homme, ne rappelle en quoi que ce soit les traits et les formes de l'art grec. Le fameux profil au nez prolongeant le front est inconnu. Du front vertical le nez se détache brusquement, souvent un peu cabossé, plus souvent encore insolemment retroussé du bout. L'œil est grand ouvert. La bouche bien fendue présente des lèvres charnues et vermeilles. Une rangée d'accroche-cœurs barre le front ; de petites

boucles pareilles à des anglaises tombent par devant sur les oreilles ; la masse des cheveux, retenue par un bandeau, est divisée en longues mèches qui flottent librement sur les épaules et dans le dos. Poitrine saillante, taille fine, hanches cambrées, le corps est tout en lignes onduleuses. Les irrégularités mêmes de ce type lui donnent une grâce hardie, un charme piquant et voluptueux, ce je ne sais quoi de sémilant qui a valu à un personnage de fresque le nom de « Parisienne » (fig. 6) (1).

(1) BSA, VII, 57, fig. 17.

CHAPITRE II

LE COSTUME ET LA PARURE

Le costume crétois (1) nous est connu par toutes sortes de monuments figurés. Chez les hommes il ne varie pas beaucoup, chez les femmes il change extraordinairement ; mais toujours les Minoens des deux sexes sont habillés autrement que le seront les Grecs. Il faut oublier le costume de l'antiquité classique et chercher plutôt des points de comparaison, au moins pour les modes féminines, chez les peuples modernes.

Aussi loin que remontent nos documents, on constate que les habitants de la Crète filaient et tissaient la laine. Les étoffes ne se sont pas conservées dans les pays de l'Égée, comme ailleurs dans les terres torrides et dans les tourbières ; c'est à peine si l'on a trouvé quelques bribes de tissu dans des tombes de Zafer-Papoura et de Mycènes. Il n'en est pas moins certain que le filage et le tissage étaient connus déjà dans les stations néolithiques : la preuve en est faite par de nombreux pesons de fuseau.

Toutefois, avant de s'habiller de laine, longtemps hommes et femmes n'avaient que des dépouilles de bêtes. Ces peaux recevaient presque forcément une forme identique. Dans les pays chauds, elles servaient seulement à couvrir les parties sexuelles, pour répondre à une idée religieuse bien plus qu'à un besoin physique, non pour protéger, mais pour cacher. La même jupe à queue que revêtaient les femmes de Cogul à

(1) Voir PERROT, LXVII, 752 ss. ; MYRES, BSA, IX, 363 ss. ; MACKENZIE, *ib.*, XII, 233 ss. ; DEONNA, IX ; RODENWALDT, LXX, 7 ss., 76 ss. ; FIMMEN, XXV, 185 ss..

l'époque du renne figure encore en Crète dans la représentation des scènes rituelles (1). Arrondie sur le devant, elle dessine exactement le contour d'une peau fendue, et l'appendice dont elle est munie est la queue même de l'animal. En peau ou en tissu, ce vêtement des ancêtres fut respectueusement conservé dans l'exercice du culte. Sur le sarcophage de Haghia Triada (fig. 50), une peau bigarrée de panthère ceint les porteurs d'offrandes et les prêtresses; sur les intailles et les empreintes, une jupe plus souple, mais de forme pareille, pare tous ceux qui participent aux cérémonies sacrées.

Les origines du costume minoen expliquent bien des choses. Quand des peuples qui ne connaissent pas encore l'art de tisser ont l'horreur sainte de la nudité au point de couvrir de fourrures certaines parties du corps, il est impossible qu'un sentiment aussi puissant ne devienne pas héréditaire. En Crète, les hommes ont le torse nu, et les femmes montrent leurs seins; mais hommes et femmes dissimulent toujours la région des hanches. La nudité complète n'apparaîtra qu'avec une autre race. C'est seulement après l'invasion doriennne que l'homme ne cache plus rien et que la pudeur des Préhellènes passera pour un préjugé de barbares (2). D'autre part, les Minoens empruntent aux plus lointains aïeux le principe même de leur costume, avec point d'appui pris à la taille. On conserve la culotte primitive, mais en tissu et plus ou moins transformée. Quand elle se raccourcit, ce n'est plus qu'un pagne, commode pour la vie pratique, surtout pour les exercices violents, et par suite emprunté aux hommes par les femmes gymnastes. Quand elle s'allonge, elle forme une jupe, vêtement essentiellement féminin, mais porté aussi par les hommes comme costume de cérémonie, dans les palais et les lieux saints.

(1) Voir L. FOUGERAT, *La pelleterie et le vêtement de fourrure dans l'antiquité*, Paris-Lyon (1914), 48, fig. 25; 227-8, fig. 82-3.

(2) HÉRODOTE, I, 10; cf. THUCYDIDE, I, 6.

I. LE COSTUME D'HOMME.

Le costume le plus simple était une sorte de poche attachée à la ceinture et servant de suspensoir (pl. II, 2). Cette pièce apparaît, surtout de profil, comme une gaine pareille à celle que connurent les Libyens de l'antiquité ou les Occidentaux de la Renaissance. Mais il est rare qu'elle se suffise; elle se combine avec le pagne, et le plus souvent le pagne la rend inutile.

Le pagne a été en usage chez tous les peuples de la Méditerranée. Le « schenti » des Égyptiens était un pagne simple; le *subligaculum* ou *subligar*, qui précéda la tunique en Italie et y fut longtemps conservé par les paysans et les paysannes, était un pagne attaché en forme de caleçon. Dans l'Égée, c'est le vêtement habituel des hommes, celui qu'on voit porté par les travailleurs des champs et les pêcheurs, par les athlètes et les guerriers, par les hauts dignitaires et les princes. Mais il est susceptible de coupes très différentes, d'autant qu'il est tantôt en toile souple, tantôt en une étoffe raide ou même en cuir. Quelquefois, il fait le tour des cuisses ou même des genoux en forme de jupe courte, ou bien, fortement échancré sur les hanches, il retombe en deux tabliers (fig. 7, 63) (1). En général, il se termine par derrière en une pointe qui s'allonge parfois et se recourbe comme une queue de bête (fig. 58). Par exception, on voit deux pagnes superposés



Fig. 7. — Crétois du M.M.I.
Figurine de Petsofa.

(1) La fig. 7 d'après BSA, IX, pl. IX.

qui font volants et descendent à mi-cuisse par une double pointe en avant et en arrière (1). Les peintures murales nous montrent tout ce que le pagne de cérémonie peut comporter de luxe. Les Kefti peints sur les tombes égyptiennes du ^{xv}^e siècle (fig. 35) portent sur un vêtement bariolé une bande, raidie par les ganses et les broderies, qui descend obliquement jusqu'au niveau des genoux.



Fig. 8. — Archer étranger. Bas-relief en stéatite de Cnossos.

Dans les Cyclades, on porte le pagne à la crétoise. Mais, sur le continent, il se ferme et se convertit en caleçon ou en culotte courte. Une statuette de Kampos, en Laconie (2), nous montre comment on a eu l'idée de la transformation : le pagne, assujéti à la ceinture par derrière, est passé entre les jambes et ramené à la ceinture par devant.

La forme prise ainsi par une pièce d'étoffe lui fut donnée définitivement par coupe et couture. Le caleçon collant se trouve bien sur des monuments figurés en Crète, mais porté soit par des étrangers (fig. 8) (3), soit par des démons qu'on voulait représenter sous un aspect étrange (fig. 73e). Chez les Mycéniens, au contraire, c'est le vêtement d'homme habituel (fig. 71).

Le pagne et le caleçon ont également besoin d'être fixés à la taille par une ceinture. Les Crétois prirent de bonne heure l'habitude de la serrer très fort. Le « Porteur de vase » (fig. 53) en a une qui paraît composée d'un bourrelet à bords métalliques. Certains fragments de lames de cuivre trouvés dans la nécropole de Phaistos proviennent peut-être d'un ceinturon. De pareils objets pouvaient être des pièces de grand

(1) MA, XIII, 43, fig. 40. — (2) LXVII, fig. 355. — (3) BSA, VII, 44, fig. 13.

prix. Sur une fresque, des jeunes gens richement vêtus ont la taille prise daas des ceintures décorées de rosaces et de spirales et peintes en blanc et en jaune, ce qui indique qu'elles sont en or et en argent. D'autres fois, la plaque de métal fait défaut. Sur un bronze on voit une large bande d'étoffe pelucheuse qui fait deux fois le tour de la taille (fig. 63). L'étoffe se prêtait, d'ailleurs, au luxe comme le métal : sur une tombe égyptienne, la ceinture des Kefti est figurée par deux longs rubans raides, brochés, qui dressent sur les hanches de grandes coques. En métal ou en étoffe, la ceinture était serrée à l'excès : le Crétois se sanglait comme le damoiseau du xvi^e siècle avec ses buscs.

D'ordinaire, le Crétois est nu au-dessus de la ceinture. Cependant, certains personnages, sur les monuments figurés, ont le torse protégé par une sorte de casaque qui présente quelquefois des imbrications, comme si elle était en lamelles métalliques (pl. II, 2). Aussi a-t-on pu la prendre pour une cuirasse. Mais elle est souvent assez ample pour que les bras restent dessous, et n'apparaît jamais que dans des scènes religieuses. Ce qui prouve bien que ce vêtement est une sorte de chape rituelle, c'est qu'on le voit dans la main d'une femme revêtue de la jupe à queue de bête, en présence d'une double hache suspendue dans les airs (1).

De même que la casaque, la robe longue, descendant d'une pièce jusqu'aux pieds, est pour les hommes un costume de cérémonie. Elle n'est portée que par les princes, les hauts dignitaires, les prêtres, comme chez nous par les gens d'église, les gens de justice et les professeurs. Elle est de couleurs vives, à riches broderies. Dans une procession (2), on voit drapés ainsi quatre personnages officiels dont la peau basanée révèle le sexe. Sur le sarcophage de Haghia Triada (fig. 50), un joueur de flûte et un joueur de lyre sont vêtus d'une tunique qui descend du cou

(1) JHS, XXII, 78, fig. 5. — (2) BSA, VI, 12 ss..

au mollet ou à la cheville, exactement comme les femmes qui prennent part au sacrifice ou comme le mort à qui sont offerts les funèbres hommages.

Cependant, le pagne ne pouvait suffire que par les temps chauds. Dans la montagne en toute saison, dans la plaine par la pluie et en hiver, il fallait bien un vêtement long par-dessus. Les Égéens ont toujours eu le manteau en peau de bête, la « diphthéra » à laine épaisse. Une figurine de Petsofa porte même une espèce de mantelet qu'on a plus ou moins justement rapprochée du plaid écossais (1). Les conducteurs de chars ne manquaient jamais de s'envelopper d'un long manteau, qui fait penser à celui dont se drapent les auriges de la Grèce future.

Les Crétois vont souvent tête nue. Pourtant ils connaissent plusieurs espèces de couvre-chefs. Quand ils ne portent pas les cheveux longs, ils mettent fréquemment un turban ou un béret (fig. 2, 3; pl. II, 2). On voit aussi sur une tête d'homme (fig. 64) un grand chapeau plat et rond, qui semble en peau et rappelle par la forme certain chapeau de dame connu à Petsofa ou plutôt encore le pétase des Grecs.

En général, les Crétois se chaussent pour sortir. Le mot « sandale » (σάνδαλον) n'est pas grec, mais préhellénique. La plupart du temps, les hommes portent des brodequins très hauts, des demi-bottes qui montent jusqu'aux mollets. Les statuettes masculines de Petsofa (fig. 7) ont toujours les chevilles bien prises dans des chaussures peintes en blanc, c'est-à-dire faites d'un cuir blanc ou chamois pâle, pareil à celui où les Crétois taillent aujourd'hui encore leurs fameuses bottes. Le même genre de bottines, mais teintes en rouge comme du cuir de Russie, se voit sur une fresque d'Orchomène, avec des lanières qui font sept fois le tour de la jambe. Grands marcheurs, adonnés à la palestre, les Crétois avaient besoin de chaussures pour la route comme pour le stade : il en fallait

(1) BSA, IX, pl. x, 11; cf. MYRES, *ib.*, 365-6.

surtout aux toréadors pour sauter à terre sans se blesser. Les grands personnages de la cour ne se montraient pas en public pieds nus : sur les peintures égyptiennes, les messagers de Minos portent des souliers ou des sandales finement ouvrés, qui sont attachés par de larges lanières jusqu'au-dessus des chevilles. La richesse qu'on déployait sur cet objet de toilette se voit quelquefois aux perles qui ornent les lanières. Cependant, la chaussure ne paraissait pas toujours indispensable. Les pêcheurs en auraient été fort embarrassés ; même certains pugilistes n'en ont pas. A l'intérieur des maisons et des sanctuaires, on allait pieds nus. Dans les palais, les marches des escaliers extérieurs sont fortement usées, tandis que les escaliers intérieurs et tous les pavements, même ceux dont le ciment est délicatement teinté de rose, sont demeurés en bon état de conservation. Les Crétois ne mettaient donc leurs chaussures qu'au moment de sortir. Plus tard, les Grecs font de même. Les héros d'Homère ne mettent leurs « belles chaussures » que pour voyager ou aller se battre, et, longtemps après, on voit la *Victoire Aptère*, au sortir de l'action, dénouer ses sandales.

Les Mycéniens, qui adoptèrent la chaussure crétoise, refusèrent d'accepter l'essentiel du costume crétois. Au lieu du pagne, ils portent le caleçon. Au lieu de laisser le torse nu, ils l'enveloppent d'un chiton à manches courtes serré à la taille par une ceinture et descendant par des pans raides jusqu'à



Fig. 9. — Vase des guerriers, trouvé à Mycènes. Époque tardive.

mi-cuisses (fig. 9). Cette différence dans le costume masculin est une de celles qui manifestent le mieux la dualité des races crétoise et continentale.

II. LE COSTUME DE FEMME.

Jamais, dans les variations continuelles de la mode, les Minoennes n'eurent la noblesse d'attitude que donneront aux Grecques et aux Romaines les plis des voiles flottants et la retombée naturelle des molles draperies. Ce qui les caractérise plutôt, à la grande surprise de ceux qui les voient pour la première fois, c'est le cachet occidental de toilettes qui semblent parfois copiées sur les derniers modèles de Paris. Certaines dames de Cnosse, de Haghia Triada ou de Pseira, donnent d'abord une extraordinaire impression de luxe et d'élégante recherche par le bariolage des étoffes et la richesse des ornements : les couleurs s'harmonisent ou s'opposent ; les dessins les plus variés se combinent gracieusement, et l'étoffe est parsemée à profusion de plissés et de bouillonnés, de broderies et de passementeries multicolores. Mais plus étonnantes encore sont les formes qu'affectent les deux pièces dont se composent le vêtement, la jupe et le corsage. La coupe en rappelle à chaque instant les modes les plus singulières, parfois les plus extravagantes, qu'on ait imaginées depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.

De pareilles ressemblances seraient inexplicables, si elles ne provenaient pas d'une filiation commune et d'une évolution parallèle, quoique non synchronique. Il fut un temps, bien avant l'âge du métal, où les races destinées à vivre dans l'Égée et celles qui devaient peupler l'Europe occidentale s'habillaient pareillement. Du costume néolithique et peut-être paléolithique sortirent, par un développement plus ou moins prompt, le costume minoen et le costume moderne. Avec les différences résultant de climats différents ou dues à des fantaisies individuelles, les Égéens ont, dans l'espace de deux millénaires, fait

subir au costume féminin les modifications que les peuples septentrionaux, retardés par la longue prédominance des modes grecques et romaines, ont mis trois millénaires de plus à produire. Ayant à faire des costumes qui prenaient leur point d'appui à la taille, les couturières de l'époque minoenne et celles d'aujourd'hui n'ont pu satisfaire l'éternelle coquetterie des femmes qu'en donnant à des créations forcément indépendantes des formes semblables et les mêmes accessoires.

L'origine de la jupe, cet allongement du pagne primitif, est quelquefois rappelée par le tablier dont elle est couverte ou par une polonaise fortement échancrée sur les côtés (1) (fig. 62; pl. III, 2).

D'ordinaire, la jupe apparaît seule. Toujours serrée à la ceinture et collant sur les hanches, elle est, quant au reste, susceptible de variantes à l'infini. Le modèle le plus ancien qu'on connaisse, celui qu'on voit déjà sur des sceaux du M. A. III, est très net sur une figurine de Petsofa (fig. 10) : tissu à larges rayures, façon unie, forme cloche. Pour assurer à la jupe un diamètre respectable, on s'avise de la raidir par des cerceaux horizontaux. Parfois même, plus tard, les bandes brodées de la jupe forment un cône tellement raide et large, qu'il faut se les figurer distendues par des cannes de jonc ou des lamelles métalliques, de véritables baleines de crinoline. On voit par des figurines de Palaicastro que la mode de la jupe raide persiste dans



Fig. 10. — Crétoise du M.M.I. Figurine de Petsofa.

(1) JHS, XXII, 78, fig. 4; AA, IV, 53, fig. 3; BSA, X, 217-8, fig. 6, g-k.

les bourgades provinciales jusqu'au M. R. Peut-être n'a-t-elle pas été sans influence sur la plastique religieuse ; elle a pu contribuer à faire asseoir sur une base cylindrique les figures de déesse.

A partir du M. M. III, la jupe se rétrécit dans le bas. Les statuettes de la Déesse aux serpents et de sa prêtresse (fig. 62; pl. III, 2) nous en montrent deux spécimens de façon bien différente. Sur la première, l'étoffe unie est coupée en une vingtaine de bandes horizontales par des cercles de galons et bordée de croisillons : cet emploi du tissu plat, mais sans les galons, se retrouve à la même époque sur une jupe allongée par un large dépassant plissé, ou sur une jupe courte bordée de passementeries (fig. 46). Quant à la jupe de la prêtresse, on y voit apparaître une façon qui durera autant que la civilisation minoenne, celle des volants.

Cousus sur le fond de jupe, les volants le couvrent tout entier à partir des hanches. On les voit d'abord tous égaux, de plus en plus étroits quand ils passent de cinq ou six à la douzaine (fig. 40). Sur la jupe de la prêtresse aux serpents, ils dessinent un damier aux carrés alternativement bruns et beiges ou bruns et bleu clair. A partir du M. R., la forme dominante est celle de la jupe divisée. Les volants ne se font plus suite, mais laissent paraître le fond de jupe par bandes ; en même temps, ils se terminent en pointe devant, pour bien marquer la forme. L'exemple le plus remarquable et le plus riche de cette mode est présenté par une fresque de Haghia Triada : sur un tissu à croix blanches rehaussées de rouge qui alternent avec des croix bleues, sont posées, à l'aide d'un cache-point rouge sur fond blanc, deux rangées de volants à rectangles blancs, bleus, rouges et bruns, l'une au-dessus du genou, l'autre dans le bas (1). La grande époque du palais, le M. R. II, donne la vogue à une façon plus sobre : seule, la

(1) MA, XIII. pl. x ; cf. 43, fig. 38 ; JHS, *l.c.*, fig. 2, 8.

partie inférieure de la jupe est garnie de volants terminés en pointe sur le devant (1).

Au contraire des hommes, les femmes, sur le continent, adoptèrent avec enthousiasme les modes de Cnosse. Dans la période prémycénienne il n'en était pas encore ainsi. La troisième tombe à fosse de Mycènes, où était ensevelie quelque douairière fidèle aux modes d'antan, renfermait des bijoux qui n'ont pas leurs pareils en Crète, des épingles qui, avec leur énorme longueur ou leur lourde tête en cristal de roche, ne pouvaient pas servir à retenir les cheveux et fermaient un costume analogue au péplos. Mais les Mycéniennes de la nouvelle génération ne furent pas longues à préférer les modes seyantes d'outre-mer; elles n'en voulurent plus d'autres. La jupe collante de forme cloche se retrouve donc à Mycènes avec les mêmes variétés de façon et d'ornements qu'en Crète. Mais c'est surtout la jupe divisée à volants qui triomphe en Argolide. Elle rappelle quelquefois, par l'énormité des volants à courbes fortement baleinées, un modèle rare en Crète (2). Sur les grandes fresques de Tirynthe et de Thèbes, elle est formée de beaux volants multicolores qui alternent avec la bande de tissu (fig. 11, 12) (3). Sur une gemme de Mycènes, elle est surmontée d'un énorme ballonnement, la « tournure » (4). Encore plus fréquente, et répandue jusqu'en Laconie, est la jupe inaugurée à la cour de Cnosse aux beaux jours du M. R. II (fig. 38, 39).

Tous les échantillons de jupes qui ont passé sous nos yeux, même la jupe cloche de la déesse cnossienne en faïence, même la jupe divisée des élégantes peintes sur les murs des palais, ne suffiraient pas à donner une impression juste de la grâce suprême que pouvait prêter au vêtement un tissage artistique. Mais nous avons des modèles dont l'exactitude et le charme ne laissent rien à désirer, les jupes votives en faïence qui étaient

(1) Voir RODENWALDT, LXX, 78.

(2) LXVII, fig. 343. — (3) LXX, pl. VIII; XLI, fig. 193.

(4) XIII, 164 fig. 44

suspendues dans une chapelle de Cnosse (fig. 43). Sur un fond blanc verdâtre coupé en deux par une ligne ondulée, se détachent des motifs en brun pourpre, une gerbe de fleurs élancées, une rangée de crocus (1). C'est d'un goût parfait.



Fig. 11 et 12. — Femmes en costume de cérémonie, prenant part à une procession. Fresques de Tirynthe et de Thèbes.

Il n'en est plus tout à fait de même à Phylacopi : on y voit plus de magnificence, exemple : cette jupe qui fait miroiter entre des ramages blancs, rouges et jaunes, des chamarrures figurant deux hirondelles aux ailes déployées (2).

Au-dessus de la taille, la mode égéenne ignore nos pudeurs. Par là les dames si séduisantes de la cour minoenne s'avèrent les descendantes des femelles que représentent les figurines néolithiques. Elles ne se montrent pas le torse entièrement

(1) BSA, IX, 82, fig. 58. — (2) XXI, fig. 61.

nu, comme tout parfois les déesses et les prêtresses ; mais leur corsage ne voile rien ou presque rien de la poitrine. A la fin du M. A. III et pendant les premières périodes du M. M., il se termine sur la nuque en col Médicis, mais est ouvert par devant jusqu'à la taille (fig. 10). Au M. M. III, le col disparaît, le décolleté subsiste : le corsage n'est lacé qu'en dessous des seins. C'est cette mode qui, de la Crète, se répand à Tirynthe, à Mycènes et à Thèbes (fig. 11, 12). Mais, à la belle époque de Cnosse, le costume de gala se complète d'une chemisette transparente. La « Parisienne » (fig. 6) porte un corsage retenu par un ruban passant sous les bras et surmonté à la nuque d'un grand nœud qui prend en retombant un air de « pli Watteau » ; par devant, elle a un transparent garni d'étroits rubans bleus et rouges. La « Danseuse » (fig. 52) porte un boléro jaune bordé de broderies sur une chemisette arrondie à la naissance du cou. Partout, en tout temps, les avant-bras sont nus : le corsage est à manches courtes, tantôt collantes, tantôt bouffantes, tantôt même à gigots.

Les femmes avaient bien le droit, tout comme les hommes, de se serrer la taille. Elles y arrivaient quelquefois au moyen d'un corset. La Déesse aux serpents, les dames peintes sur les fresques de Tirynthe et de Thèbes ne portent pas de ceinture : pour faire coller à ce point la jupe sur les hanches, pour donner à la taille cette minceur, pour faire ainsi saillir les seins nus, il fallait une armature en lamelles métalliques. Toutefois, la plupart du temps, la rencontre de la jupe et du corsage est marquée par une ceinture. Les femmes du M. M. I l'enroulent deux fois autour de la taille et en laissent retomber les bouts par devant sur le bas de la jupe, ce qui produit l'effet le plus bizarre quand la ceinture fait des bourrelets énormes (fig. 10). Cette ceinture à deux rangs et à deux pans n'est pas sans rapport avec celle qui a été portée en Occident à l'âge de la pierre. Il est possible que dans l'Égée elle soit un legs de cette période. En tout cas, la ceinture à deux bourre-

lets superposés, mais sans pans, est restée à la mode très longtemps, et l'on en a trouvé des exemplaires votifs en faïence à décoration florale. On se décida cependant à simplifier la grosse ceinture en supprimant un des bourrelets : cette mode a existé en Crète, mais semble avoir été plus en vogue sur le continent (1). Par contre, sur une bague de Mycènes, des femmes se ceignent la taille et les hanches d'un bourrelet triple (fig. 38).

La robe longue d'une pièce n'était de mise, pour les femmes comme pour les hommes, que dans certaines cérémonies. La signification religieuse de ce costume ressort du sarcophage de Haghia Triada, où les femmes qui le portent accomplissent des actes rituels, et d'une intaille, où la déesse assise entre des lions est tout entière enveloppée d'une chape qui lui cache les bras (2).

Toujours comme les hommes, les femmes mettaient le manteau long pour monter en char. Dans d'autres circonstances, elles jetaient sur leurs épaules une mante ou une pèlerine en peau sans manches (3).

Restant davantage à la maison, les femmes étaient moins souvent chaussées que les hommes ; mais elles portaient aussi, selon l'occasion, des sandales, des souliers ou des bottines hautes. On observe que certaines chaussures de dames sont munies de talons (4).

Le chapeau préoccupait fort les élégantes de Crète. Les figurines de Petsofa ont pu suggérer à Myres un chapitre des chapeaux (5). C'est la visite à la modiste au commencement du M. M. Les formes les plus pimpantes ou les plus bizarres se succèdent avec une amusante variété. Voici une capote presque aussi haute que la figure qu'elle encadre. Voici un

(1) MA, XIII, 40, fig. 34; XIII, fig. 44, 51. 58, 63-4.

(2) Fig. 50; XIII, fig. 45.

(3) JHS, XXII, 76, pl. vi, 10. — (4) LVII, fig. 151.

(5) BSA, IX, 370-2; voir pl. xi 15-20, xx, 36, VIII. Cf. AD, IV, 53, fig. 3.

« breton ». Voilà un « marquis » orné de rosaces et surmonté d'un objet frisé, plume ou dentelle. Plusieurs autres chapeaux se distinguent par l'élégance de la garniture blanche sur forme noire. A côté de ces modèles qui pourraient être de nos jours, on est tout surpris de voir le *polos* des Tanagréennes, et surtout une énorme coiffure en forme de corne qui a bien l'aspect le plus étrange qu'on puisse imaginer (fig. 10). Plus déconcertants encore sont les chapeaux ou les bonnets qu'on voit sur la tête des déesses, des prêtresses, des génies. La Déesse guerrière (fig. 46) a le chef couvert d'une tiare orientale; la Déesse aux serpents (fig. 62) paraît agrandie par une sorte de shako; des adorantes portent une toque d'une hauteur démesurée. On voit plus fréquemment une espèce de bérét ou de turban plat, en général agrémenté d'une aigrette ou surmonté d'une fleur à trois pointes (fig. 37); sur la tête du sphinx, il s'orne d'une grande plume plantée au milieu, ou d'une longue houppe qui flotte au vent. Il est bien possible qu'avant d'être réservés aux images divines ou sacerdotales, la tiare et le turban aient servi aux femmes.

III. LA PARURE.

La toilette des Minoens et des Mycéniens riches se relevait de parures somptueuses. Il se déployait en Crète et sur le continent un grand luxe de bijoux, qui ne donnait pas seulement satisfaction à la coquetterie féminine : quantité d'objets en or ont été trouvés dans les tombes sur des squelettes d'hommes. Un très grand nombre de bagues sont faites pour de gros doigts, et leurs grands chatons, où sont gravées si souvent des scènes de combat ou de chasse, servaient de sceaux. Bracelets et colliers étaient portés à peu près également par les deux sexes.

Une figurine virile de Petsofa a au bras gauche un bijou peint en blanc. De fait, sur le poignet gauche d'un chef enseveli à Zafer-Papoura étaient posées trois gemmes à intaille,

une agate, un onyx et une cornaline, dont la présence à cette place est expliquée par le lourd bracelet découvert dans la quatrième tombe à fosse de Mycènes. Souvent même, les hommes s'ornent chaque poignet. Fréquemment aussi, le même bras est chargé de deux bracelets : le Porteur de vase (fig. 53) a au poignet gauche un cercle mince, interrompu d'une grosse pierre moirée, une agate, et à la hauteur du biceps gauche un cercle large à deux tores. Si la mode est suivie sur le continent comme en Crète, on observe pourtant de l'une à l'autre une certaine différence : de Mycènes proviennent de beaux exemplaires en or ciselé; en Crète, sur les fresques, des couleurs variées et de riches dessins indiquent, en même temps que la finesse des ciselures, la combinaison des métaux précieux et des pierres. On pense bien que les femmes n'étaient pas en reste avec les hommes pour se parer de bracelets. On n'a qu'à voir la Déesse à la colombe (fig. 42) : elle porte à chaque poignet un cercle fin rehaussé d'une grosse gemme et à chaque bras une enfilade de pierres précieuses. D'ailleurs, les exemplaires réels ne manquent pas.

Mais Crétois et Crétoises de tout rang aimaient surtout à étaler des colliers sur leur poitrine nue. Il n'y a, pour ainsi dire, pas de site dans l'île qui n'ait livré par grandes quantités des perles en pierres communes. Les tombes « de la plèbe », dans la nécropole de Phaistos, en contenaient à profusion. Pour faire des colliers plus précieux, on enfilait des perles en stéatite, en pâte bleue ou *kyanos* imitant le lapis-lazuli, en agate, en améthyste, en cornaline, en cristal de roche, ou bien des plaquettes de métal percées dans l'axe; on interrompait les rangs de perles avec des pendants à motifs variés, fleurs, oiseaux, taureaux, lions, figures humaines. Une dame de Pseira porte deux colliers, l'un à perles jaunes, en or, d'où pendent des festons, l'autre à perles bleues, en *kyanos*; la Déesse à la colombe a la poitrine barrée d'un quadruple collier, à trois rangs de perles et un de plaquettes triangu-

lares; une des « dames en bleu » étale sur cinq rangs tout ce qu'on peut enfiler de bijoux. Aussi bien que le courtisan qui se pavane sur la fresque de Cnosse, l'homme du commun représenté à Petsofa porte un collier peint en blanc. Le Chet de Haghia Triada (fig. 27) a un triple collier, et le roi de Cnosse (fig. 57) porte majestueusement, d'une épaule à l'autre, un large collier d'or à fleurs de lis. De Crète, cette mode masculine passa dans les îles et sur le continent.

Doit-on trouver surprenant que des hommes couverts de bracelets et de colliers aient piqué des épingles et placé des rangs de perles dans leurs longs cheveux? Ils avaient quelquefois une coiffure compliquée. Quant aux femmes, leur chevelure était bizarrement guindée au M. M.; elle prit un air plus naturel au M. R., avec des mèches ondulées dans le dos et des accroche-cœurs sur le front. Il fallait maintenir ces constructions capillaires et les faire valoir. On y piquait des épingles; on y enroulait des bandeaux. Tous les sites de l'Égée ont fourni une ample collection d'épingles à cheveux. Il y en a en cuivre, il y en a en or. Les plus simples ont la tête enroulée en spirale. Mais, de très bonne heure, à Mochlos, on avait des épingles d'or terminées par des pâquerettes ou d'autres fleurs. A Mycènes, la richesse des épingles égale leur variété. Plusieurs se terminent par des plaques d'or richement ciselées, des boules de quartz ou de cristal de roche; d'autres ont pour tête un animal en relief ou en ronde bosse. Une épingle bien connue de Troie II est surmontée d'une console portant six petites cruches. En général, les plus grandes et les plus précieuses, comme celles qui ont été découvertes dans la troisième tombe à fosse de Mycènes, appartenaient aux femmes. Pourtant on a trouvé dans la tombe d'Isopata une belle épingle d'or en torsade, parure d'un roi, et plusieurs provenant de la quatrième tombe à fosse se terminent en tête d'animal sauvage ornement cher à des princes amateurs de chasse. Le Chef de Haghia Triada (fig. 27) porte même dans ses cheveux à longues

boucles un bijou orné de grosses perles. Mais ce genre de parure convenait encore plus aux femmes. Elles prenaient leurs tresses dans des anneaux ou mêlaient à leurs boucles des spirales en filigrane d'or. Elles portaient surtout des bandeaux. C'étaient quelquefois de simples rubans d'or. Le plus souvent, c'étaient de véritables diadèmes. Ceux de Mochlos étaient couverts à profusion de feuilles et de fleurs qui faisaient de ces délicates couronnes de jolies pièces d'orfèvrerie. Sur la fresque-miniature de Cnosse, les dames du palais, avec leur catogan sur la nuque, leurs frisons sur le front, leurs boucles sur les tempes, portent des diadèmes d'or et ressemblent — le mot a été dit — aux beautés qu'on admirait à la cour de l'impératrice Eugénie. Les princesses de Mycènes ne le cédaient en rien à celles de Crète. Leurs tombes renfermaient tout un assortiment de plaquettes découpées en forme de feuilles et munies de charnières qui servaient à les fixer sur les diadèmes. Les grandes dames de Chypre se distinguèrent par le même genre de luxe. Enfin, à Troie, dans le « trésor de Priam » figurait une parure de tête devenue célèbre : avec ses soixante-quatre chaînettes, d'où pendent sur les épaules et sur le front autant de plaquettes à forme d'idoles, cette parure est d'un pittoresque extrême et d'une somptuosité tout orientale.

Les femmes, toutes les femmes, même les moins riches, mettaient toutes sortes d'autres bijoux. Les boucles d'oreilles avaient les formes les plus variées : fils ou lamelles roulés en spirales, plaques en demi-lune ornées de rosaces. On a découvert en grand nombre des pendants et des boutons d'oreilles. Beaucoup de bagues sont trop petites pour des doigts d'homme, par exemple le célèbre anneau de Mochlos (fig. 41) où est gravée une déesse naviguant sur un bateau.

CHAPITRE III

L'ARMEMENT

I. LES ARMES DÉFENSIVES.

Le bouclier. — Pour la chasse comme pour la guerre, le Crétois avait des armes défensives. La principale était un grand bouclier (1). Nous n'en avons conservé aucun, pas même en partie. C'est que ce grand bouclier n'était pas en métal : il n'eût pas été transportable. Il était en peau et, sur un vase à reliefs (fig. 27), il se termine par un appendice, la queue de l'animal. Si l'on ne se contentait pas de façonner grossièrement une peau quelconque, on tendait une peau de bœuf sur une armature de bois en lui laissant sa forme naturelle. On obtenait ainsi une arme gigantesque, une muraille de peau, qui ne laissait passer que les pieds et la tête. Quand l'épopée grecque célébrait les paladins du vieux temps, elle les montrait, comme le vase crétois, cachés par le bouclier jusqu'au col ; mais on comprend que nul autre qu'Ajax n'ait été de force à manier un panneau à sept peaux de bœuf, plus de 120 kilos.

Les Crétois surent de bonne heure modifier, alléger, embellir la forme rudimentaire du bouclier primitif. Le type le plus en vogue fut le type orbiculaire. En général, il est fortement échancré des deux côtés au milieu : c'est le bouclier bilobé ou bouclier en 8 (fig. 13) (2). L'avantage d'une plus grande légèreté entraînait un inconvénient assez grave : la

(1) Voir REICHEL, LXVIII ; HELBIG, JÖEI, 1909, 1-70, fig. 1-4 ; Von LICHTENBERG, XLIX, 74-7 ; AD. REINACH, RHR, 1909, II, 161 ss., 309 ss. ; 1910, I, 197 ss.. — (2) BSA, VIII, 77, fig. 41 ; cf. notre fig. 14.

partie étroite du bouclier protégeait moins bien le corps, et c'est pourquoi on voit si souvent les héros de l'*Iliade* blessés au flanc ou à la cuisse. Un autre type, assez commun, c'est la targe oblongue en demi-cylindre aminci et arqué dans le haut. De longueur variable, elle couvrait le corps jusqu'aux chevilles ou protégeait seulement le torse (fig. 74, 45.)

Sauf la targe de petite taille, toutes ces armes étaient trop pesantes pour être portées longtemps du bras gauche. Aux heures de marche, le bouclier était suspendu à un baudrier

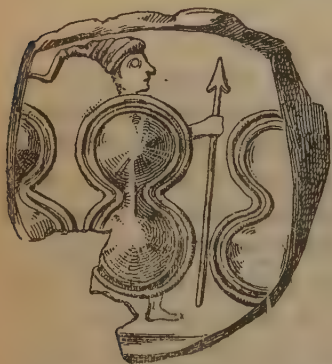


Fig. 13. — Guerriers en marche.
Empreinte de sceau de Cnosse.

passé en bandoulière ; il pouvait toujours être saisi à temps par la poignée fixée au centre. Pour faciliter ce mouvement, le guerrier armé de la lance portait le bouclier à droite (fig. 13). Comme l'épée devait être tirée du fourreau par la dextre, elle interdisait l'emploi du bouclier ; à plus forte raison, l'arc. Le bouclier est exclusivement la défense du lancier (fig. 71, 74).

Vers la fin de la période mycénienne, les formes anciennes se réduisent. En même temps, apparaît un type nouveau, beaucoup plus petit et plus léger. Il a la forme d'un cercle légèrement échancré. Sur le « vase des guerriers » (fig. 9), il est peint alternativement en jaune et en gris bleu, par imitation du cuir et du métal. Même en marche, cet écu rond et bombé reste fixé à l'avant-bras gauche. Dans l'action, l'échancrure est relevée jusqu'au menton, et le bouclier couvre alors le corps du col aux genoux.

Enfin, l'Égéide connaîtra sur le tard un écu entièrement rond et si petit que, malgré un revêtement métallique, il est facile à manier. D'Assyrie, il arrive à Cypre avec la cuirasse,

au xiv^e siècle, à temps pour faire partie de la panoplie grecque à l'époque homérique.

Il apparaît ainsi que les héros de l'*Iliade* portent deux sortes de boucliers : tantôt le grand bouclier de peau « pareil à une tour » (ἥύτε πύργος), « qui enveloppe l'homme » (ἀμφιῆρότη) et le couvre « jusqu'aux pieds » (ποδηνέκης), tantôt un bouclier de métal (χάλκεον), petit et rond. Peu à peu, par une évolution qui s'étend sur toute la période homérique, le premier de ces types disparaît devant l'autre. Sans doute, le bouclier d'Achille est immense, quoique tout entier en métal ; mais l'œuvre du forgeron divin est une création poétique, où des souvenirs confus semblent résumer l'histoire même du bouclier.

Le casque. — Le casque n'était pas d'un usage fréquent en Crète : les athlètes le portaient assez souvent, rarement les chasseurs et les guerriers. Sur le continent, au contraire, le port du casque était usuel, du moins à la guerre. Il était sans doute intolérable dans l'île pour la marche, à cause de la chaleur ; on n'en voyait que les avantages dans les pays plus froids.

D'après certains érudits, le casque mycénien serait toujours en cuir recouvert de plaques métalliques et aurait la forme d'un bonnet ne protégeant pas la face. En réalité, on avait dans l'Égée des casques de types assez variés.

Le casque du premier type est fait de lanières tressées ; la forme conique qu'il a d'ordinaire est obtenue par une série de cercles disposés horizontalement et reliés par un treillis. Les guerriers fixent volontiers à la pointe une longue houppe (fig. 13). A ce type se ramène un casque assez différent au premier abord et dont on ne connaît pas bien l'origine. Il figure le plus souvent sur des têtes d'ivoire provenant de Mycènes, de Spata, d'Enkomi, et sur des bronzes répandus de la Phénicie à la Crète, de l'Argolide à la Thessalie. Également conique, il est moins haut, surmonté d'un gros bouton

recouvert d'une carapace en métal que des cercles divisent en zones, enfin attaché par une large mentonnière faisant office de couvre-joues. Les zones de la calotte portaient souvent une garniture en défenses de sanglier. Dans des tombes de guerriers, depuis la Crète jusqu'à la Thessalie, on a trouvé de ces dents taillées et perforées, restes de casques en cuir. Cette espèce de tiare était une pièce d'armure assez efficace.

Mais on fit mieux, le casque à timbre entièrement en métal. Il apparaît à la fin du M. M. II, avec un cimier à longue cri-



Fig. 14. — Bouclier en 8 et casque. Gobelet peint d'Isopata.

nière et des garde-joues (1). Sur un gobelet du M. R. I, (fig. 14) (2), il se présente comme un beau spécimen de l'armurerie crétoise: le timbre est composé de lames rivetées; la lame inférieure, en saillie,

forme visière; le couvre-nuque et le garde-joues donnent à cette pièce une élégance rare et une efficacité parfaite. Avec ou sans couvre-joues, le casque protégeait les athlètes (fig. 58). Les guerriers armés de l'arc ou de l'épée ont rarement la tête couverte; mais les lanciers, munis du bouclier, arborent aussi le heaume à panache flottant. Même quand les soldats ne le portent pas, il étincelle sur la tête de l'officier (fig. 27).

A la fin de la période mycénienne, le casque change, comme le bouclier. Sur le « vase des guerriers » (fig. 9), il y en a de deux sortes: 1^o une calotte basse, collant au crâne, hérissée de pointes qui sont peut-être des poils de bête; 2^o un armet

(1) XX, fig. 227 b, 228 m, 229 c; cf. fig. 228 l, 229 b; LXXI, pl. I, 1; III, 11.

(2) XVIII, 27, fig. 37 b.

pointu aux deux bouts, aplati au milieu, avec un long panache pendant par derrière.

La cuirassé. — Le grand bouclier suffisant à protéger le tronc, la cuirasse fut longtemps inconnue dans la panoplie égéenne. Le casaquin à écailles ou à imbrications qu'on voit sur les monuments crétois est trop large pour servir de cuirasse et n'est, d'ailleurs, porté que par des prêtres ou des fidèles accomplissant un rite (pl. II, 2). Quant aux lambeaux de grosse toile qu'on a trouvés dans les tombes avec des armes, ils adhéraient à des lames d'épées : ce sont des débris de fourreaux. Une seule fois dans la Crète minoenne apparaît l'image d'une cuirasse : elle est dessinée sur une tablette de Cnosse. Mais il s'agit probablement d'un tribut apporté du dehors (1). Ce n'est pas la Crète, en effet, c'est Cypre qui la première eut la cuirasse, en même temps que le petit bouclier rond (2), et qui l'introduisit en Égée. Cypre, qui fit connaître ses cuirasses aux Achéens, en envoyait encore de très belles aux rois du Péloponèse dans les temps homériques.

Les jambières. — Tant qu'on porta le grand bouclier et les hauts brodequins, on n'eut pas non plus à protéger autrement les jambes. Les jambières ou cnémides semblent inconnues des Crétois. Elles font leur apparition sur le continent. Elles consistent en bandes d'étoffe ou de cuir (fig. 9). Les grands seigneurs les assujettissaient avec des jarrettières en métal précieux. Les tombes à fosse renfermaient plusieurs de ces objets en or, et l'un entourait encore les os d'une jambe. Les bandes molletières et les *leggings* sont ainsi le prototype des jambières métalliques qu'on fabriquait à Cypre à la fin de l'âge du bronze.

(1) XVII, fig. 42. — (2) XXXVII, fig. 80.

II. LES ARMES OFFENSIVES.

A l'âge de la pierre, les hommes ont partout la fronde et l'arc pour combattre de loin, la hache et le poignard pour combattre de près. Mais, à l'âge du bronze, les Égéens réalisèrent dans l'armement offensif de grands progrès. Tandis que les Égyptiens, peuple pacifique et conservateur, restaient attachés aux plus vieilles traditions de guerre, les Crétois perfectionnèrent la flèche, transformèrent l'épieu à pointe de pierre en de redoutables armes d'escrime et de jet, fabriquèrent les poignards les plus solides du temps et les plus belles épées.

La fronde. — La fronde semble avoir totalement disparu de Crète. Mais les Crétois, aussi bien que les Mycéniens, étaient en relations avec des peuples qui s'en servaient (fig. 68). On a trouvé des balles en pierre et en terre cuite dans presque tous les sites de Macédoine, de Thessalie et de Phocide; on en a trouvé aussi à Troie, dont deux en bronze, les autres en pierre.

Les flèches. — Les Égéens de l'âge néolithique taillaient des pointes de flèches en silex et en obsidienne. La Crète renonça de bonne heure à la pierre pour cette fabrication; mais elle y employait depuis longtemps le bronze, que la Grèce continentale ignorait encore le métal ou le trouvait trop cher pour y façonner volontiers des armes méprisées.

Les peuples qui employaient l'obsidienne pour leurs flèches faisaient venir du dehors la matière nécessaire, mais la façonnaient eux-mêmes. C'est de Mélos qu'étaient expédiées les précieuses lamelles (fig. 15); pourtant, dans la masse de débris qui encombre les carrières et les ateliers de Phylacopi, on n'a découvert aucun morceau qui ressemble à une pointe de flèche finie ou ébauchée, preuve que l'île n'exportait point d'armes toutes faites. Il y eut donc à peu près partout de mul-

Après tâtonnements ; mais partout on adopta plus ou moins vite un petit nombre de types reconnus.

En Crète, les pointes sont d'abord, en obsidienne ou en silex, d'un type lourd et grossier. Puis vient le type à crocs ou à barbillons, imaginé pour maintenir la flèche dans la blessure. Sur le continent, ce type succède à un autre, qu'il ne fait pas disparaître, le type triangulaire à tige. Dans tout le Péloponèse,



Fig. 15. — Nucleus et lames d'obsidienne.

des exemplaires d'un très beau travail montrent la prédominance du type à crocs, en silex et en obsidienne. En Attique, les deux types se balancent, comme les deux matières. Plus au Nord, ils se retrouvent, mais seulement en silex. En Thessalie, le type à tige se maintient pendant tout l'âge néolithique, et le type à crocs n'apparaît pas avant l'âge du bronze, qui correspond au M. R. Ainsi, l'usage du bronze n'a pas fait disparaître les pointes de flèche en pierre, et, plus on s'éloigne de la Crète, plus persiste cette fabrication primitive. Mais, par la durée même de la tradition, les tailleurs d'obsidienne et de silex ont établi un type à crocs aussi remarquable par l'élégance et la finesse que par la puissance de pénétration.

Quand les fondeurs de Crète firent à leur tour des pointes de flèche, ils se bornèrent d'abord à recopier les modèles

fournis par les tailleurs de pierre. Cependant, avec les facilités qu'offrait la fonte, ils imaginèrent un type mixte, réunissant les avantages des barbillons, que le métal permettait de faire encore plus acérés, et d'un solide pédoncule qui pouvait se terminer lui-même par deux petits ailerons. Ce

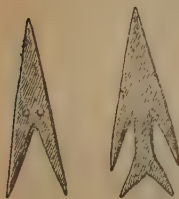


Fig. 16. — Pointes de flèche en bronze, de Zafer-Papoura.

type remplaça le type simple à tige et se répandit concurremment avec le type simple à crocs (fig. 16). La sûreté des métallurgistes crétois contraste avec les hésitations dont témoignent les pointes de Phylacopi II et celles de Thèbes. D'ailleurs, sur le continent, la pointe en bronze apparaît tard et ne se répand guère. A Kakovatos, on ne voit qu'une pointe en bronze, pour plus de quarante en silex ; la Thessalie entière ne présente que quelques spécimens en métal.

En imitant leurs modèles en pierre, les bronziers ne donnèrent pas à leurs produits plus de longueur, au contraire. Les pointes en pierre atteignent 55 millimètres de long à Kakovatos, 66 à Dimini. Les pointes en bronze ont une longueur maxima de 42 millimètres à Phylacopi, de 50 en Crète et à Thèbes. A cause de leur exiguïté ordinaire, on a quelquefois nié que de pareilles pointes pussent servir à des armes de guerre. Mais, si petite qu'en soit la pointe, la flèche est une arme terrible aux mains d'un archer vigoureux. Il n'est pas rare de trouver des os d'homme ou d'animal transpercés par des pointes en silex. Les Assyriens, les Parthes et les Scythes faisaient la grande chasse sans autre arme que l'arc. Avec leur pointe aiguë, leurs arêtes effilées, les flèches égéennes faisaient des blessures profondes, et, quand on essayait de retirer l'arme de la plaie, les barbillons déchiraient affreusement les chairs. Pour les Crétois comme pour les Mycéniens, l'arc est une arme de chasse et une arme de guerre (fig. 8, 68, 71).

Le dépôt de flèches qu'on a trouvé à Cnosse faisait bien

partie d'un magasin militaire. Aux centaines de pointes et aux débris de coffres qui en jonchaient le sol se trouvaient mêlées les empreintes de sceaux jadis fixées sur les coffres. Nous sommes là dans la manutention d'un arsenal. Des tablettes nous en font connaître les inventaires. Les unes mentionnent des lots de flèches ; d'autres dénombrent des cornes de bouquetin. L'*Iliade* nous dit à quoi servaient ces cornes, en racontant comment Pandaros le Lycien se fit faire un arc avec des cornes de chèvre sauvage ; l'*Odyssée* nous apprend, par l'exemple d'Ulysse tuant les prétendants, ce qu'on pouvait faire d'une pareille arme. Les flèches conservées dans l'arsenal de Cnosse n'étaient donc pas destinées seulement à des chasseurs. Les archers crétois de l'antiquité classique avaient pour ancêtres les Kherétim qui formaient la garde des rois juifs et, bien avant, les soldats de Minos.

La lance et le javelot. — Partout, les hommes ont eu l'idée de fixer une pointe en pierre au bout d'un épieu : ils obtenaient ainsi une arme qu'ils pouvaient lancer à distance ou tenir en main pour combattre de près.

Quand les fondeurs de l'Égée produisirent la tête de lance en bronze, ils lui donnèrent la forme d'une lame à nervure médiane terminée par une languette ou percée d'un trou de chaque côté de la nervure. Cette lame était insérée dans une fente de la hampe, soit par la languette que maintenaient des rivets, soit à l'aide de ligatures qui entraient dans les deux trous. Ces deux types nous sont bien connus par des exemplaires d'Amorgos, de Chypre et de la Crète orientale ; au reste, quand on se trouve devant des lames triangulaires à trous de rivetage, on peut souvent se demander si c'étaient des têtes de lance ou des poignards. Il est à croire que le type à rivets était plus ancien que le type à deux trous, d'abord parce que le mode de fixation était plus grossier, ensuite parce qu'il fournit des exemplaires moins longs et plus épais. A Amorgos, en effet, une tête de

lance à trois rivets n'a que 45 millimètres de long, rappelant ainsi les prototypes en pierre, et, si une autre du même type atteint une longueur de 25 centimètres avec 8 millimètres d'épaisseur, celles du type à trous n'ont jamais moins de 17^{cm}, 4 et arrivent à 31 centimètres de longueur, sans que leur épaisseur dépasse 2 millimètres (1). Ainsi, la métallurgie substituait ses moyens propres à l'imitation du travail de la pierre.

Mais, plus ou moins tôt, on voulut protéger les extrémités de la hampe bifide et renforcer l'emmanchement de la soie. Sur le continent, on eut l'idée de munir la moitié supérieure de la lame, sur chaque face, jusqu'à la pointe, d'une nervure creuse et de percer la moitié inférieure de deux trous; on encastrait les segments de la hampe bifide dans les creux des nervures et on fixait la partie plate par des clous. Mais c'est par une autre voie que les Égéens parvinrent au type de la tête de lance à douille. D'abord on martela en rond une large languette sur la hampe (2). Le progrès consista à fondre d'un jet la lame et une douille fermée de forme conique.

A ces têtes de lance à douille les armuriers donnaient une belle taille. Avant la fin du M. M., on avait des types qui mesuraient 28 et même 33 centimètres de long, dont 15 ou 13 pour la lame. On n'allongea guère la lame par la suite: on ne dépassa pas 13 centimètres 1/2 pour la petite taille et 17 pour la grande; mais on allongea quelquefois la douille, de façon à obtenir jusqu'à 34 centimètres de longueur totale (3).

Quant aux formes, elles sont très diverses. On peut reconnaître une haute antiquité au type triangulaire: il fait ressembler les têtes de lance aux poignards les plus anciens. On peut également considérer comme très vieux le type à crochets ou

(1) AM, 1886, p. 21 ss., n° 7; DE RIDDER, *Bronzes de la Soc. arch. d'Ath.*, 97, n°s 491, 494.

(2) Voir LXXXII, fig. 45, xx 10-12; LXVII, fig. 552; XL, pl. iv, 48.

(3) XVI, fig. 56-7, 113.

à ailerons (fig. 13) : il reproduit la forme donnée si souvent aux têtes de flèche. Les beaux spécimens trouvés à Zafer-Papoura (1) se ramènent à trois types : 1^o le type long et étroit, très effilé, où la douille et la lame ont la même largeur, et où la nervure médiane, dans le prolongement de la douille, va jusque vers la pointe ; 2^o le type à lame ovale fixée sur une douille un peu plus étroite ; 3^o le type à lame foliiforme beaucoup plus large que la douille. C'est sur ce dernier modèle, très répandu à la fin de la période mycénienne, qu'il faut se figurer la lance que portent les héros de l'*Iliade*, avec sa pointe (αἰχμή) fixée sur la hampe en bois de frêne (δόρυ, μελή) au moyen d'une douille (αὐλός) dont le rebord est quelquefois serré par une virole (πόρκης) (2).

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de têtes de lance pour la commodité du langage. En réalité, la même pointe pouvait fournir, une arme de main ou une arme de jet, une lance ou un javelot. Devant un exemplaire réel, il est généralement impossible de discerner s'il était jeté de loin ou manié de près. Il n'est pas jusqu'aux représentations figurées qui ne laissent pour la plupart cette question indécise ; car le javelot pouvait être très long et servir aux deux usages (fig. 71). Il existe cependant des pointes mesurant de 60 à 85 millimètres, trop grandes pour des flèches et trop petites pour des lances (3) : c'étaient spécialement des pointes de javeline. D'autre part, sur le « vase des guerriers » (fig. 9), les uns tiennent des piques longues et armées aux deux bouts, qui doivent être des armes d'hast : les autres brandissent des piques très courtes, comme on brandit les armes de jet. Enfin, détail caractéristique, les fresques de Tirynthe représentent constamment des personnages portant deux piques. C'est ainsi qu'Ulysse et ses partisans, sur le point d'engager la lutte contre les préten-

(1) *Ib.*, fig. 113. — (2) Voir CUQ, DA, *Hasta*, 34.

(3) XVIII, 6, fig. a-c ; 15, n^o 3 c ; BSA, VI, 110, fig. 42, n^{os} 2, 4, 8, 11.

dants, ont soin de se pourvoir chacun de deux javelines (1), et que les guerriers ensevelis dans les vieilles tombes d'Athènes ont toujours avec eux des têtes de lance par paires. Pour combattre de près, il n'en aurait pas fallu deux; mais on ne voulait pas rester désarmé après en avoir fait voler une.

Lance ou javelot, l'arme des Égéens n'a jamais les dimensions qu'on mentionne plus tard. Quand les poèmes homériques qualifient une lance de « longue », de « gigantesque », nous savons ce qu'il en est par les armes d'Hector et d'Ajax : l'une mesure onze coudées (5 mètres); l'autre, le double. On croirait à une exagération poétique, si les Chalybes, d'après Xénophon, n'avaient pas manié des lances de 15 coudées ou 6^m,90, et si la sarisse des Macédoniens n'avait pas mesuré au moins 4^m,30 et peut-être 6^m,50. Rien de comparable chez les Crétois et les Mycéniens. Sur les monuments figurés, la hampe des guerriers est, en général, un peu plus petite ou un peu plus grande que l'homme qui la porte (fig. 13, 45) : elle a donc de 1^m,55 à 1^m,80. Toutefois, pour la chasse au lion ou au sanglier, on se sert de hampes qui sont bien plus longues que la taille humaine et doivent dépasser 2 mètres (2).

Qu'ils aient la pique longue ou se contentent de la courte, guerriers et chasseurs portent le bouclier ou en sont dépourvus, sans qu'on voie la raison de cette différence. Même variété dans la façon dont les hommes en marche portent leur armes.

Le poignard. — Encore qu'il soit souvent difficile de distinguer les pointes de lance et les poignards, il est certain que la civilisation néolithique avait atteint la perfection dans l'art de tailler une arme d'estoc à double tranchant. La métallurgie hérita de beaux modèles qu'elle n'eut qu'à recopier.

Les premiers poignards en métal furent fondus en cuivre. En Crète, ils proviennent du M.A. II, mais sont déjà

(1) *Odyssée*, XXII, 101 ss., 251 ss., 272 ss..

(2) Fig. 71; XX, fig. 541 a.

d'un type perfectionné qui remonte plus haut (1). La lame de ce temps est courte et plate ; une base large et sans soie, percée de trous de rivets, lui donne la forme isocèle. Pour les exemplaires les plus anciens, la longueur varie entre 6 centimètres et 12 cm, 4 ; la largeur maxima entre 2^{cm}, 8 et 5^{cm}, 3 (2). A la fin du M.A, les métallurgistes crétois obtiennent déjà une taille plus redoutable : 15^{cm}, 4 à Mochlos, 18 centimètres à Vasiliki, 20 centimètres dans la grotte d'Arkalokhori. De cette grotte proviennent même des lames bien plus longues, mais tellement étroites et minces qu'on n'y peut voir que des simulacres votifs, modèles pour les armuriers de l'avenir (3). Sans quitter la Crète orientale, nous retrouvons le poignard triangulaire au M.M.I sur les figurines de Petsofa (fig. 7). Attaché par devant à la ceinture presque horizontalement, il a la longueur de l'avant-bras main fermée, dont presque la moitié pour le manche. La lame, à nervure médiane, est très large à la base. La poignée, maintenue par deux gros rivets, quelquefois enjolivée de dessins figurant un décor ciselé ou incrusté, se termine par un pommeau à forme de bouton. Voilà la perfection du type que l'âge du cuivre transmet à l'âge du bronze.

Malgré les progrès accomplis, les métallurgistes de Crète n'avaient alors aucune supériorité. Le poignard triangulaire en cuivre existe dans les Cyclades. Amorgos avait même des lames de 24 centimètres (4). A Cypre (5), l'évolution avait été si rapide, que le type primitif n'y apparaît déjà plus dans les couches les plus anciennes. Il est remplacé par des types nouveaux : d'abord, la lame progressivement allongée s'inséra dans le manche par une soie ; puis, une forte hampe se rabattit sur l'extrémité du manche par un crochet, les épaules de la lame s'arrondirent, et l'on eut le poignard en feuille de saule,

(1) EVANS, XX, 68.—(2) MIL, XXI, v, fig. 24, pl. x ; LXXXII, fig. 12.

(3) *Ib.*, fig. 44 ; XL, 49 ; BSA, XIX, 45, fig. 8, n° 4, 8, 20.

(4) AM, 1886, 23, 26, 38, Beilage I, 6 ; 1891, 48, fig. 3, 4 ; 'Ep., 1898, pl. XII, 8 ; LXXXV, 224 ; 'Ep., 1899, 121, pl. x, 43.

(5) Voir MYRES, LXI ; DUSSAUD, XI, 259-64, fig. 185.

le poignard « cypriote » par excellence. A Troie II, on arrive à fondre assez tôt des poignards très divers (1). Bref, les armuriers de Crète ne surpassaient pas ceux des Cyclades vers la fin du M.A., et, lorsqu'ils disposèrent du bronze, ils restèrent de longs siècles encore sans l'emporter sur ceux de Chypre et de Troie. Mais, tandis que les autres Égéens laisseront tomber leur armurerie dans le marasme, que la Troade ne produira jamais rien qui ressemble à une épée et que le chef-d'œuvre des Cypriotes, une arme de 47 centimètres, mérite à peine ce nom, on va voir à quelle perfection atteindront les Crétois.

Ce ne fut passans d'interminables tâtonnements. Les progrès sont lents, mais continus. On s'en aperçoit dès le M.M. I. Il suffit de comparer au poignard des figurines de Petsofa celui que porte un personnage gravé sur un ivoire contemporain (fig. 7,25) : l'arme est plus longue, avec une poignée réduite au minimum; elle est mince d'un bout à l'autre; à cause de sa longueur, elle est portée au côté. Effectivement, d'après les exemplaires conservés, la lame s'allonge et s'amincit pour se terminer par une pointe très effilée, sans s'élargir ou même en se rétrécissant à la base : elle prend ainsi un aspect plus élégant et perd le contour triangulaire. A Mochlos, le type nouveau présente aussitôt, sur une largeur maxima de 5 centimètres, une longueur de 22 cm, 5. A Haghia Triada, il est représenté par des exemplaires avec ou sans soie : l'un d'eux a une longueur totale de 25 cm, 5, dont 22 pour la lame (2). A ce moment, un poignard effilé d'Amorgos a exactement la même longueur que les exemplaires de Mochlos et de Haghia Triada et la même largeur à la base que le dernier, 3^{cm}, 5 (3). Mais déjà le palais de Phaistos renfermait une matrice de fondeur d'où sortaient des lames larges de 4 centimètres à la base et longues de 31 cm, 5 (4). Au

(1) X, 421, n° 1, 3; 329; 344-5, fig. 262-4.

(2) LXXII, fig. 45, xi 22; MA, XIV, pl. XLIV, 11, 7.

(3) 'Eφ., 1898, 189, pl. XII, 6. — (4) MA, l. c., 467, 469-70, fig. 75 a.

M.M. I, on avait donc fortement allongé le poignard triangulaire en l'amincissant; aux M.M. II et III (1), on multiplia, on diversifia les formes, on imagina même des rudiments d'aillettes légèrement trettées, mais sans dépasser la longueur révélée par le moule de Phaistos.

A partir du M.R., les armuriers de Crète vont donner à leurs types une variété toujours nouvelle et, tout en continuant à fournir des stylets de taille ordinaire, produire des dagues de plus en plus longues. — A Gournia (2), les lames à forme effilée, à forme de feuille ovale ou à forme de langue n'ont pas plus de 17^{cm},8, 20^{cm},6 ou 22 centimètres de long; mais un type triangulaire à nervure large et plate, avec trois gros rivets à l'ancienne mode, montre des résultats remarquables: un exemplaire à soie courte, large de 6 centimètres à la base, est long de 35^{cm},3; un autre, large de 6^{cm},5, atteint une longueur de 36^{cm},7, que la soie détruite porterait bien à 42 centimètres. — Avec la même diversité de formes, les armes trouvées dans le cimetière de Zafer-Papoura arrivent à dépasser les dimensions assignables à une simple dague. Sans elles, les résultats obtenus à Cnosse par l'armurerie ne seraient connus que par les poignards figurés sur une tablette, poignards qui passent du type triangulaire à la forme en feuille losangée par la forme intermédiaire en « fer de lance » (3). Mais les quatre exemplaires de Zafer-Papoura (4), par leur forme et par leur taille, résument toute l'histoire du poignard en Crète. Le premier, qui rappelle la vieille forme du M.A., n'a que 19^{cm},2 sur une base de 5 centimètres. Le deuxième, dont la lame, concave au milieu et convexe aux extrémités, est ornée sur chaque bord d'un triple filet en creux, a 23 centimètres de long, dont 6^{cm},5 pour la poignée. Le troisième, du type subtriangulaire, est pourvu d'une poignée longue de 8^{cm},8, bordée d'un

(1) XL, pl. XLIV, 6, 8-10; XIII, 68-70, fig. 54. — (2) *Ib.*, pl. IV, 49-61.

(3) BSA, VIII, 94, fig. 54.

(4) XVI, 62 c, 36 a, 95 e, 14 s; cf. notre fig. 17.

frettement métallique et terminée par un gros bouton; il a une longueur totale de 37 centimètres. Le quatrième, enfin, est quelque chose de tout à fait nouveau : des ailerons rabattus sur la lame forment la garde d'une poignée longue de 8 centimètres, plaquée d'ivoire, solidement rivetée et terminée par un large pommeau conique; la longueur totale, cette fois, est de 42 centimètres.

L'épée. — Cependant, pour percer un adversaire couvert par un énorme bouclier, une dague, même une dague pareille, ne suffisait pas. Il fallait, pour pointer par-dessus la targe, une arme d'estoc, longue, à la lame renforcée par le renflement de la nervure, aux tranchants affilés, à la pointe aiguë, à la poignée juste assez longue pour être bien en main et assez solide pour résister à l'ébranlement des coups assénés: il fallait l'épée. Cypre, on l'a vu, donnait à ses dagues une belle longueur de 47 centimètres. C'est peu, on va le voir, en comparaison de ce que présentent depuis la fin du M.M. III Mycènes et la Crète.

Nous allons utiliser ici, en la modifiant sur certains points, la chronologie des glaives créto-mycéniens, telle que l'ont établie Evans et Déchelette (1). Nous distinguerons sept types.

Les deux premiers sont ceux où l'épée n'apparaît encore que comme une dague très évoluée :

1^o Le type à lame très effilée, à épaules arrondies, à *soie mince et courte* avec petits rivets, à poignée séparée de solidité douteuse;

2^o Le type similaire, mais à lame moins effilée, à base plus large, à épaules largement renflées, à *hampe longue*, large et plate avec gros rivets.

On combina ces deux types en rendant à la lame toute sa minceur, mais en accentuant les protubérances des épaules de façon à en faire une sorte de garde; par là on obtint :

3^o Le type à saillies arrondies et perpendiculaires, en forme de *croix*.

Au lieu de se détacher perpendiculairement, ces saillies pouvaient être étirées obliquement; on eut ainsi :

(1) XVI, 495 ss. ; VIII, II, 1, 212 ss..

4° Le type à ailettes relevées en forme de *cornes*;

5° Le même type plus développé, sous forme de *crocs* rabattus vers la lame.

Enfin deux types sont sans rapport étroit avec les précédents et se retrouvent fréquemment dans une bonne partie de l'Europe :

6° Le type à soie plate, avec *rebords frellés* pour maintenir les plaques de la poignée et les *épaules arrondies*;

7° Le type court à soie plate, avec *frellement* sur les bords de la poignée, le pommeau plat triangulaire et la base de la *lame triangulaire*.

Tous ces types se trouvent à Mycènes. Les deux premiers sont fréquents dans les plus vieilles tombes de l'Acropole. Le type cruciforme se rencontre avec le type à soie courte, avant de se mêler au type cornu. Du type cornu, qui l'emporte, dérive tardivement le type à crocs. Enfin les deux types à frette métallique apparaissent quand va finir la civilisation mycénienne. — Tandis que le type 1 n'est encore représenté que par une dague de 37^{cm},5, le type 2 atteint déjà la longueur de 77^{cm},5 et même de 85 *centimètres* (1). Les trois types de la belle époque conservent de grandes dimensions, de 50 à 66 centimètres (2). La décadence ne se laisse pas encore voir dans l'épée longue du type 6 (3). Mais le type triangulaire de la dernière période ne marque pas seulement une régression vers la forme primitive du poignard, il revient à la longueur de 37^{cm},5 (4).

En Crète, on voit la fabrication de l'épée passer par les mêmes phases et produire des résultats encore plus remarquables. Au M. R. I, les Crétois connaissaient les deux types sans garde. Ils restèrent fidèles au plus ancien longtemps après l'avoir perfectionné, puisqu'une épée de ce type, longue de 53 centimètres, a été enfermée dans la même tombe qu'une épée du type cornu (fig. 17, n^{os} 44 a, b). Quant au deuxième type,

(1) 'Eφ., 1897, 105, pl. vii, 3; LXXII, fig. 445 a, 448. Une épée de Kakovatos, du premier type, mesure 92 cm. (AM, 1909, 298-9, fig. 14).

(2) 'Eφ., 1897, pl. viii, 1, 2, 5; 1891, pl. ii, 5.

(3) *Ib.*, 1897, pl. viii, 3; VIII, II, 1, fig. 65, 8. — (4) 'Eφ., l. c., 4.

il est représenté par des exemplaires dont l'un devait bien avoir 70 centimètres (1). On le reconnaît aussi sur un vase à reliefs (fig. 27), d'une longueur qui dépasse nettement la moitié de la taille humaine. Mais les Crétois ne s'attardèrent pas à fabriquer une arme dont la garde était insuffisante. Aux M. R. II et III, la vogue fut au type cruciforme. Il servait à exécuter les épées courtes : les exemplaires de Zafer-Papoura ont de 50 à 63 centimètres (fig. 17, n° 36 *i*). En même temps, l'armurerie crétoise se montrait incomparable par le parti qu'elle sut tirer du type cornu. Avec ses ailettes relevées, cette forme convenait mieux que toute autre à couvrir et à emboîter la main qui avait à s'escrimer avec une lourde rapière (2). Les deux épées du type cornu qu'on a trouvées à Zafer-Papoura en compagnie d'épées courtes mesurent, l'une 91^{cm},3, l'autre 95 *cm*, 5 (fig. 17, n°s 44 *a*, 36 *h*). Voilà des chefs-d'œuvre où apparaît magnifiquement la supériorité des métallurgistes qui travaillaient pour le maître de Cnosse. Leur art ne pourra plus que déchoir (fig. 17, n° 14 *s*).

Entre les glaives de Mycènes et ceux de Crète, qu'ils soient longs ou courts, le rapport est certain, évident. Comment l'expliquer ? Tant que les Crétois n'eurent besoin de s'armer que pour naviguer en toute sécurité, ils ne se soucièrent point d'avoir des rapières qui les auraient plutôt embarrassés ; de bons poignards, de fortes dagues, des épées courtes suffisaient

(1) XVIII, 4, fig. 7, 8.

(2) Puisque les guerriers crétois et mycéniens disposaient à la fois de l'épée courte et de l'épée longue, on peut se demander quel usage spécial ils en faisaient. La rencontre de l'une et de l'autre dans les mêmes tombes a fait supposer (BURROWS, VI, 88) que les guerriers se servaient de la rapière pour attaquer et de l'épée courte pour parer, comme les duellistes de notre XVII^e siècle. Une autre hypothèse (AL. REINACH, DA, *Pugio*, 763) fait de l'épée courte une « dague de miséricorde » employée pour achever les blessés. Mais jamais, dans aucune scène de combat, on n'aperçoit deux glaives aux mains ou à la ceinture d'un combattant. En réalité, quand la famille d'un guerrier enfermait dans sa tombe plusieurs armes, et, par exemple, une épée avec une lance ou avec des flèches, elle voulait que, mort, il fût aussi richement pourvu qu'il l'avait été vivant ; elle n'avait nullement l'idée qu'il manierait toutes les pièces de sa panoplie simultanément.

et valaient mieux. Mais, à partir du moment où les Minoens eurent des vassaux et des clients sur le continent septentrional, il fallut les munir d'un glaive qui leur assurât la supériorité dans les combats sur terre et leur permit de tenir en respect les peuplades du Nord. Si la rapière paraît à Mycènes plusieurs siècles avant qu'on la retrouve à Cnosse, rien ne dit pourtant qu'elle fût fabriquée en Argolide avant de l'être en Crète. La continuité même des améliorations apportées aux plus anciens types témoigne d'une évolution régulière, rectiligne; d'autre part, le synchronisme de cette évolution à Mycènes et en Crète depuis le M. M. III est si frappant, si complet, qu'il faut admettre une fabrication unique, au moins à l'origine. Que Mycènes ait pu jouer un rôle pareil, c'est invraisemblable. Aucun indice ne permet de voir en Argolide un centre métallurgique de premier ordre, et les armes dont s'enorgueillissaient ses chefs sont enrichies d'ornements qui ne sont point du pays. Au contraire, toute la décoration des dagues et des

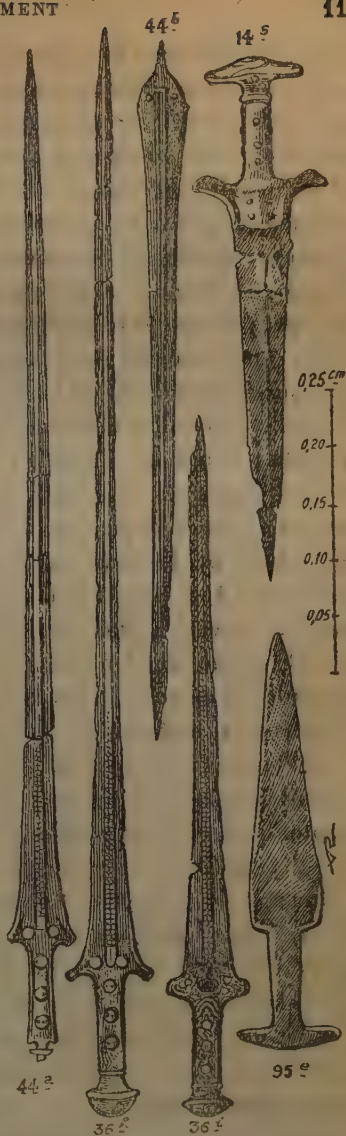


Fig 17 — Dagues et épées de Zafer-Papoura. (d'après Evans, *XVI*, fig. 109)

épées, qu'elles aient été découvertes sur le continent ou dans l'île, est empruntée aux procédés les plus authentiques et aux plus purs motifs de l'art minoen. On ne peut même pas trouver étrange qu'aucune rapière n'ait été mise au jour en Crète qui soit antérieure au M. R. III, puisqu'à défaut d'un spécimen réel, l'image au moins apparaît dès le M. R. I (fig. 27). Il est très significatif, par contre, que les tombes de Zafer-Papoura aient reçu des rapières, et les plus belles de toutes, aussitôt après la conquête de l'île par les Achéens : c'était encore Cnosse qui travaillait pour les gens de Mycènes.

Le succès des épées de bronze crétoises est attesté dans tous les pays du monde préhistorique. On les importa et bientôt on les imita partout. En Palestine, à Gézer, on a trouvé avec des poteries égéennes une épée du type cornu. A Rhodes, ce sont des épées du type cruciforme (1). En Occident, le glaive égéen du type le plus ancien se maintint assez longtemps pour servir à la fabrication des rapières, témoin le beau spécimen découvert à Massolivieri (2). Les modèles égéens parvinrent même au fond du continent. Mais, aux temps de la décadence crétoise, tous les peuples fabriquèrent des épées à frettement métallique. Le type à épaules arrondies n'a pas seulement servi de modèle aux premières épées en fer qu'aient forgées les Grecs ; il est encore très répandu en Égypte, dans toute la péninsule des Balkans, en Hongrie, dans toute l'Italie (3). Le type à lame triangulaire, le dernier qu'ait connu l'âge du bronze en Crète et à Mycènes, apparaît à Carpathos, à Corinthe, à Athènes, à Thèbes, à Dodone, et il est signalé lui aussi de l'Égypte à l'Italie, où il se transmet à la métallurgie du fer (4). Il est donc difficile de rien affirmer sur l'origine des types imaginés vers la fin de l'âge mycénien ; ils certifient, en tout cas, que la supériorité jadis incontestée de la Crète était périmée.

(1) XVI, 497, note *d* ; cf. XXX, pl. D, 11, 13 ; WORSÄE, MAN, 1880, 131.

(2) XVI, 497-8. — (3) *Ib.*, 501-2. — (4) *Ib.* ; VIII, II, 1, 213.

CHAPITRE IV

LA MAISON ET LE PALAIS (1)

I. LES ORIGINES DE L'ARCHITECTURE ÉGÉENNE.

Les plus anciennes habitations où se soient réfugiés les hommes sont des grottes. Dans les régions montagneuses qui bordent la Méditerranée, la nature offrait partout de ces asiles aux populations de l'âge néolithique. Les Grecs ne perdirent pas le souvenir des ancêtres qui « habitaient, comme de frères fourmis, sous terre, dans des fonds de cavernes où ne pénétrait pas le soleil » (2); ils savaient que Polyphème vivant sur la montagne, en compagnie de ses brebis et de ses chèvres, dans un antre qu'il fermait chaque soir par un énorme rocher, était le type des hommes — Cyclopes ou Troglodytes — qui ne connaissaient pas de lois et ne labouraient pas de champs (3). On connaît plusieurs de ces habitations rupestres : à Leucade, la caverne de Choïrospilia; en Crète, les abris sous roche de Miamou, de Skalaes et de Magasa.

De très bonne heure, les tribus de l'âge néolithique s'apprirent à bâtir, en creusant les cavernes trop exigües ou en réduisant par des murs artificiels les anfractuosités trop largement ouvertes. Elles surent vite construire des huttes en treillis de joncs ou de branchages recouverts d'argile. Le sol de ces huttes fut d'abord en terre battue, puis il reçut une sorte de pavage en pierre. On a retrouvé presque partout sur

(1) Voir MACKENZIE, BSA, XI, 181-223; XII, 216-57; XIII, 423-46; XIV, 343-422; DÖRPFELD, AM, 1905, 257 ss.; 1907, 575 ss.; NOACK, LXXII, LXIII; LEROUX, XLVI, ch. I-IV; FIMMEN, XXV, 39-54.

(2) ESCHYLE, *Prométhée*. 452-3. — (3) *Odyssée*, IX, 106 ss..

le continent de ces « fonds de cabanes » : il y en a un en Crète, à Phaistos (1). Ces habitations étaient trop fragiles pour résister aux assauts des orages et aux injures du temps ; à la même place, en matériaux semblables, on en élevait d'autres et d'autres encore. De siècle en siècle, les débris accumulés exhausaient le sol. C'est ainsi que la couche néolithique atteignit à Cnosse une hauteur de 6 à 8 mètres.

La grotte des temps primitifs est rappelée par plusieurs survivances dans le type de la hutte et, par suite, de la maison égéenne. La grotte était située sur les hauteurs ; de même que le sanctuaire s'installa de préférence dans un antre et que la tombe fut longtemps creusée dans la roche, la maison fut bâtie à flanc de coteau et eut besoin pour ses fondations d'une terrasse artificielle. La grotte était choisie avec ouverture sur l'Orient, pour que les ténèbres y fussent dissipées, comme dans l'antre de Polyphème, « par les premiers rayons de la fille du matin, l'Aurore aux doigts de rose » ; à Magasa, une maison néolithique a la même exposition que l'abri sous roche (2). Mais ce fut surtout la forme même de la hutte et de la maison qui rappela la courbe intérieure de la grotte.

Dans tout le monde méditerranéen, l'époque néolithique connut la paillotte ronde (3). Sesclo, en Thessalie, a eu des huttes rondes pendant au moins mille ans ; à Leucade comme à Mycènes, les tombes étaient murées dans des enceintes circulaires. A Orchomène, la couche la plus profonde ne renferme que des cercles en pierres superposées ; ils servaient jadis de socles à des murs en brique crue inclinés vers l'intérieur et s'élevant en coupoie à une hauteur de 7 ou 8 mètres (4). Une botte de Mélos montre les sept maisons rondes d'un génos groupées autour d'une cour à entrée couverte (5). Mieux valait

(1) MA, XIX, 141 ss.. — (2) BSA, XI, 263, fig. 2.

(3) Voir MACKENSIE, BSA, XIV, 345 ss. ; MODESTOV, LV, 163, 330 ; LEROUX, XLV, 2 ss..

(4) LX & LVIII, 115 ss. ; XXV, fig. 49 ; V, 19 ss.. — (5) IV, 1, 11.

réunir le génos sous le même toit : à Tirynthe, dans la seconde moitié du III^e millénaire, on réussit à construire, au-dessus d'une couche plus ancienne à huttes rondes, une grande rotonde renfermant elle-même des constructions circulaires (1). En Italie, les cabanes des terramares perpétuèrent leur forme dans les urnes cinéraires ; on a trouvé à Phaistos et à Pyrgos des urnes pareilles du M. A. (2). Effectivement, le site de Cnosse présente dans les couches basses des vestiges de constructions courbes, des murs aux angles arrondis. Mais la rotonde que les Préhellènes de Crète construisirent le plus longtemps, avec une dévotion spéciale, ce fut la tombe à tholos.

De la forme ronde dérivait la forme ovale ou en ellipse. A Orchomène, la couche aux maisons circulaires fut recouverte, après 2500, d'une couche à maisons elliptiques (3). Le passage d'un type à l'autre est général et se retrouve en Italie comme en Thessalie. Cette transformation s'explique par la nécessité d'agrandir la maison ronde, le désir de rassembler les membres du groupe qui vivaient précédemment dans des huttes juxtaposées. La construction de combles communs à plusieurs huttes rondes — ou, comme à Tirynthe, de plusieurs toits sur la même rotonde — était trop compliquée ; il était plus aisé d'étendre la même couverture sur deux demi-huttes, deux absides, séparées par l'intervalle voulu, et l'on obtenait des chambres plus commodées par des murs de refend rectilignes. Mais c'est en Crète que s'est retrouvé le spécimen le plus remarquable du type elliptique, la maison de Chamaizi (fig. 23). Elle mesure plus de 22 mètres sur le grand axe, plus de 15 sur le petit. Le rez-de-chaussée, jadis surmonté d'un étage, comprend une douzaine de chambres qui étaient plus ou moins éclairées par une courette centrale. Celles de ces chambres qui sont prises sur les deux absides sont par cela même irrégulières ; les autres sont presque en forme de rectangles.

(1) AM, 1913, 84 ss., 334 ss.

(2) Cf. XXV, fig. 30 XX, fig. 82 — (3) V, 34 ss.

L'habitude de fermer les grottes par des murs rectilignes avait donné l'idée de les employer, non pas seulement à diviser la maison elliptique, mais, bien avant, à construire la maison carrée ou rectangulaire. Dès l'époque néolithique, s'élevait à Magasa, en face de l'abri sous roche complété par un mur, une maison légèrement trapézoïdale en grosses pierres brutes; l'entrée, logée dans une encoignure, la partageait en deux parties inégales, dont l'une était sans doute la chambre d'habitation, l'autre le cellier ou l'étable. On ne saurait donc, avec Noack, faire dériver la forme rectangulaire de la forme elliptique, comme on ramène celle-ci à la forme ronde : ce serait résoudre la quadrature du cercle par l'archéologie (1).

Le type quadrangulaire se prêtait à toutes sortes de progrès. Grâce à lui, rien n'était plus aisé que de se procurer de nouveaux locaux au fur et à mesure des besoins. Aussi devait-il faire disparaître à peu près complètement le type curviligne. Ce résultat toutefois ne fut pas obtenu partout avec la même rapidité. En Crète, l'ossuaire de Kastri présente un remarquable modèle de la simple cabane à murs rectangulaires, toute pareille encore à la maison de Magasa (2); mais il y avait déjà au temps du M. A. II, à Vasiliki, une maison rectangulaire qui contenait plus de vingt chambres communiquant facilement entre elles (3). Dans les sites du continent, le plan rectangulaire n'atteignit pas de pareilles proportions avant la période mycénienne, et cependant il était connu dès le III^e millénaire dans les bourgades de Corinthie, il fournissait à Dimini et à Sesclo des maisons en pierre à deux compartiments, il caractérisait la troisième ville d'Orchomène (4). C'est que seul, ce type pouvait convenir à la juxtaposition indéfinie de chambres dans une maison, de maisons dans une ville, d'appartements dans un palais; seul il pouvait obtenir la faveur précoce des

(1) NOACK, **LXIII**, 51 ss.; cf. LEROUX, **XLVI**, 7-8, 20, 30.

(2) BSA, **XI**, 270, fig. 4, 2. — (3) **XL**, pl. XII, 49; cf. **XX**, 71-2.

(4) **III**, 75; **LXXXIX**, fig. 18, 22; **V**, 53 ss..

Crétois. Il leur imposa toujours des plans très simples : dans le palais, une cour centrale et des courettes secondaires fixaient la direction de tous les murs ; dans la ville, ce furent, autant que possible, les avenues et les rues transversales.

Sur le continent, au contraire, quand on se décidait pour ce type, c'était comme à regret. De la Thessalie au Péloponèse, longtemps le plan curviligne exigea du plan rectiligne de se prêter à une combinaison bizarre. Adaptée aux murs droits, l'abside fournit un type nouveau. Il eut dans la Grèce prémycénienne une singulière fortune, et on en trouve encore des spécimens au ^{xvi}^e siècle à Thermos d'Étolie (1). En Crète, la forme en demi-ellipse n'apparaît que dans les tombes rupestres, et n'a peut-être jamais été donnée aux maisons.

Parmi les traditions qui remontaient aux temps primitifs, une de celles qui persistèrent fut l'orientation donnée aux maisons, par conséquent aux palais et aux villes. L'habitation néolithique ayant en général son entrée tournée vers l'Est, la tombe à tholos l'eut également, et la maison rectangulaire, le sanctuaire surtout, eut ses quatre murs dans le sens des points cardinaux avec la porte placée de préférence vers le soleil levant. Ainsi les maisons qui se faisaient suite s'alignaient le long de rues dirigées du Nord au Sud ou de l'Est à l'Ouest. La règle du *cardo*, qui resta d'une application constante dans le plan du temple étrusque et du camp romain, était déjà suivie dans les terramares italiotes. Comme bien d'autres villes, la *Roma quadrata* était divisée en deux parties égales par une grande rue allongée du Nord au Sud, le *cardo maximus*. Chacune de ces moitiés était subdivisée en deux quartiers par une rue allant d'Est en Ouest, le *decumanus maximus*. Parallèlement aux rues principales, les *cardines minores* et les *decumani minores*, beaucoup moins larges, découpaient les quartiers en îlots. En Crète, l'orientation est observée, non seule-

(1) **XCI**, 37 ss. ; **V**, fig. 9 ; **III** fig. 110-1 ; **AM**, 1913, 86 ; 1908, 188 ss. ; **AA**, I, 225 ss. ; II, 178 ss..

ment pour les habitations isolées, comme la maison néolithique de Magasa et une vieille maison de Haghia Triada, mais pour les édifices de Tylissos, pour les palais de Haghia Triada, de Phaistos, et pour le Grand et le Petit Palais de Cnosse (fig. 19, 21). Il faut cependant noter de légers écarts, tantôt vers le Nord, tantôt vers le Sud; mais ces écarts n'ont rien d'anormal. Ils tiennent à la variation de l'amplitude ortive du soleil, c'est-à-dire de l'angle que fait la direction du soleil levant avec l'Est réel; car les peuples anciens, à plus forte raison les peuples préhistoriques, n'avaient ni les connaissances ni les instruments nécessaires pour fixer l'Orient avec une exactitude scientifique. Quand les prêtres consultaient l'astre du jour pour déterminer l'axe du monde, quand ils voulaient marquer le *templum* pour attirer la bénédiction divine sur un édifice ou sur une ville à construire, la stricte observance des rites ne pouvait suppléer à une science insuffisante. Le *cardo* subit donc nécessairement une déviation plus ou moins forte dans les sites préhistoriques. Cette déviation a permis aux astronomes italiens de calculer les deux jours de l'année entre lesquels il faut choisir celui où furent inaugurées les habitations des terramares. En faisant le même travail pour les villes et les palais de la Crète (1), nous constatons qu'on a dû en commencer la construction soit entre le 22 février et le 7 avril, soit entre le 6 septembre et le 21 octobre; en fait, pour des raisons rituelles et pratiques, dans la première de ces périodes, au commencement du printemps. En tout cas, il faut reconnaître aux vieux Crétois l'esprit religieux que suppose l'application du *cardo*.

II. L'ARCHITECTURE CRÉTOISE.

Les maisons des petites gens se composaient, en général, de fondations en moellons et de murs en brique séchée au

(1) Je dois les plus vifs remerciements à M. Andoyer, qui a bien voulu me fournir les données nécessaires à ce calcul.

soleil. Pour consolider la maçonnerie des gros murs, on y encastrait des madriers horizontaux. Comme revêtement, on employait un plâtre argileux. Le sol recevait un pavement de dalles, de galets, de ciment, ou était seulement en terre battue. Les plafonds étaient faits de joncs et de roseaux enduits de plâtre. Tous ces matériaux, sauf la pierre, ont disparu dans les ruines. Les briques se sont effritées, délayées, mêlées à la terre. Elles ne se sont conservées que dans les habitations incendiées. Le feu leur a donné alors une apparence de briques calcinées, une teinte d'un rouge brillant qui a valu à la partie basse de Palaicastro le nom de Roussolakkos; mais la preuve qu'elles n'étaient pas cuites, c'est que le mortier qui les liait a aujourd'hui la même couleur. Cependant les Crétois se servaient aussi de briques cuites. On en a trouvé à Gournia, à Zacro, à Palaicastro, à Phaistos. De types différents, elles mesurent en moyenne 40 centimètres de long et 30 de large sur 10 d'épaisseur. Elles rappellent par ces dimensions les grands carreaux de l'époque classique, ce qui n'est pas pour étonner, puisque le mot de πλινθος, qui désigne la brique en grec, est d'origine préhellénique. Mais on se mit de bonne heure à bâtir en pierre. Dans les bourgades de Crète et à Phylacopi, des habitations très simples, les chambres les plus infimes sont souvent construites en petits moellons avec un mortier de glaise.

Les maisons bourgeoises des grandes villes nous sont connues, non seulement par ce qui en subsiste, mais mieux encore par un des documents les plus extraordinaires qu'ait laissés la Crète, une cinquantaine de plaques de faïence reproduisant avec minutie autant de façades différentes (fig. 18). Toutes ces maisons, qui datent du XVIII^e siècle, sont à plusieurs étages et sont éclairées par des fenêtres. Elles se ramènent à trois types. Les unes, sans doute en briques, sont entièrement crépies. D'autres sont en pierres de taille disposées par assises régulières et liées par d'épaisses couches d'argile. Mais les

plus nombreuses sont remarquables par un large emploi du bois. Des madriers sont posés dans la longueur, à intervalles réguliers, et le plus souvent renforcés par des poutres transversales. Ces chaînages et ces têtes de poutres, qu'on laisse visibles à dessein, agrémentent la maçonnerie de bandes et de disques qui tranchent sur le reste par leur couleur sombre.

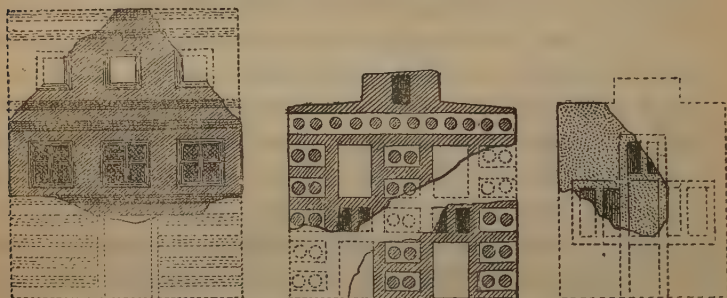


Fig. 18. — Plaques de faïence représentant des maisons crétoises.

Dans les grands édifices, la brique est rare, et les matériaux de choix. Partout on dispose d'un calcaire fin et d'un gypse homogène qui a l'aspect de l'albâtre ou du marbre; mais, tandis qu'à Cnosse on emploie l'un et l'autre dans le gros œuvre, à Phaistos on réserve le gypse aux murs de refend, aux jambages et à la décoration. La taille des blocs est très soignée, à arêtes vives. Les dimensions courantes atteignent de 1 mètre à 1^m,50 de long, 50 centimètres de large et de 50 à 70 centimètres de haut. Sur des fondations solides, le cours inférieur forme quelquefois une plinthe saillante. Dans les premiers palais, la liaison est obtenue par un large emploi du mortier; dans les seconds, les blocs sont jointoyés à sec avec une régularité parfaite. Par leur bel appareil, certaines parties des palais rappellent les monuments grecs du ^ve et du ^{iv}e siècles. Pour plus de variété, il arrive qu'une plinthe supporte successivement trois assises en gypse et deux en calcaire. Le

bois entre encore largement dans la construction des murs intérieurs : tantôt il encadre des sections rectangulaires de maçonnerie ; tantôt il supporte des assises de pierre (1). Quelquefois on visait à l'économie : on reliait des parements de pierre par des traverses de bois fixées dans des mortaises et on remplissait l'intervalle d'un blocage ; par-dessus ce soubassement, la maçonnerie était en moellons soutenus de distance en distance par des poutres (2). Ce mode de construction ne nuisait pas à l'effet ; car il se dissimulait sous un revêtement d'une perfection comparable à ce que les Romains ont fait de plus beau en ce genre. On avait tellement l'habitude de ce revêtement, qu'on l'appliquait même sur les pierres de l'appareil. Sur les murs intérieurs, il était formé dans certaines salles de couches de plus en plus minces d'un mortier de plus en plus fin ; la dernière, dont on unissait la surface à l'aide de lissoirs en marbre, était un excellent stuc à base de chaux éteinte, qui convenait parfaitement à la fresque. Le stuc servait au pavement dans le premier palais de Cnosse et fut remplacé dans le second par le gypse (3).

Un élément essentiel de la maison crétoise, celui qui a le plus influé sur la construction tout entière, c'est la couverture. La hutte ronde des temps primitifs avait reçu forcément un toit conique. Sur la maison rectangulaire, le toit continua parfois de se relever vers le centre, présentant avec ses quatre faces la forme d'un chapeau pyramidal (4) ; mais en général il s'aplatit horizontalement sur la surface à couvrir. Il était si commode d'étendre la couverture d'une portée sur toutes les chambres, et la terrasse convenait si bien à un climat chaud. Les maisons de Cnosse représentées par les plaques de faïence sont cubiques, avec une toiture souvent surmontée d'un lanterneau également cubique. Tandis que les gens du Nord à

(1) Cf. **XX**, 347 ss., 306, 334, 364.

(2) Cf. **XLII**, 177. — (3) Cf. **XXXVII**, 117 ; **LVII**, 130 ss. ; **XX**, 351.

(4) **XXVI**, 96 ; **MA**, I, 11 ss., pl. II.

Mycènes construisent le toit à double pente, les Crétois s'en tiennent à la terrasse méridionale. Chez les uns, « l'habile artisan assemble les solives au faite de l'édifice élancé, de façon qu'elles puissent résister à la violence des vents (et facilitent l'écoulement des pluies) » ; chez les autres, on aménage le toit de façon à pouvoir, comme dans le palais de Circé, y monter par un escalier et y dormir au frais (1). La plupart des dispositions particulières à la maison crétoise seront en rapport plus ou moins direct avec la forme plate du toit.

Les architectes crétois bâtissaient en hauteur dès les temps les plus reculés. On remarque souvent dans les rez-de-chaussée des chambres murées de toutes parts et sans ouverture : ce sont des celliers où l'on pénétrait de l'étage supérieur par une trappe et une échelle ou par un escalier intérieur. Des aménagements de ce genre existaient dans les plus vieilles maisons, à Koumasa, à Vasiliki, à Chamaizi ; plus tard, ils se retrouvent partout, en Crète et sur le continent. Gournia, bâtie sur une colline, présente des dispositions spéciales : on entre au rez-de-chaussée par une porte de derrière, à l'étage principal par une porte de plain-pied sur la rue, et un escalier intérieur mène de l'un à l'autre. Ce qui est beaucoup plus remarquable, c'est que la maison bourgeoise, à en juger par les reproductions en faïence, avait fréquemment un second étage et parfois un troisième avec lanterneau. Dans le palais de Cnosse, le rez-de-chaussée présentait partout, lors des fouilles, des débris qui ne pouvaient provenir que d'en haut : des fragments de fresque dans un cellier, d'autres sur un pavement au-dessus d'un porche, des bases de colonnes tombées dans un couloir, un bloc précipité sur une balustrade. Dans l'aile occidentale, le sanctuaire et les magasins étaient surmontés au moins d'un étage : on y accédait par de beaux escaliers qui portaient des cours, et le plan en est encore visible à certains murs du rez-

(1) *Iliade*, XXIII, 712-3 ; *Odyssée*, X, 554-8.

de-chaussée, dont l'épaisseur serait démesurée si elle ne s'expliquait par la charge qu'ils avaient à supporter. Quant aux deux quartiers de la pente orientale, ils ne pouvaient communiquer avec la cour centrale que par leurs étages supérieurs (1). Dans le quartier S.-E., le grand escalier subsiste en partie; une chambre du premier étage garde encore un banc de pierre au pied d'un mur et la trace d'une installation sanitaire correspondant avec celle du rez-de-chaussée; au-dessus de la grande salle se voient encore des jambages de porte en pierre; l'appartement de la reine renferme encore des marches de plusieurs escaliers: si bien qu'Evans a cru pouvoir reconstituer le plan complet de l'étage supérieur (2). Pour le quartier N.-E., il faut admettre également l'existence d'un étage et peut-être de plusieurs étages assurant la symétrie des deux quartiers voisins (3). Comme le palais, la Villa du roi avait un étage, desservi par quatre escaliers, dont deux à double révolution (4).

Pour supporter la pression de l'étage supérieur ou des combles, il ne suffisait pas de renforcer les murs d'appui, il fallait encore soutenir les poutres transversales. C'est à quoi servaient généralement les piliers quadrangulaires dressés au milieu des chambres sises au rez-de-chaussée. On a beaucoup discuté sur ces piliers. Il y en a peut-être qui n'ont jamais eu de fonction architectonique, et nous verrons quelle a été leur signification religieuse; mais le plus grand nombre, même quand ils sont environnés d'emblèmes rituels, ont une destination pratique. A Cnosse, le sanctuaire du Grand Palais renferme deux piliers, qui se dressent dans deux salles communicantes; ils portent tous les deux le signe répété de la double hache, et l'un était entouré à sa base de petits godets à libations; mais l'autre est creusé à la face supérieure d'entaillures où s'ajustaient les tenons d'une charpente. Dans le Petit Palais il y avait de même une série de salles à pilier, une crypte rem-

(1) *XX*, fig. 237-8, 245-7. — (2) *Ib.*, fig.. 240 ss..

(3) *Ib.*, 382 ss.. — (4) *BSA*, VIII, 133 ss., fig. 86.

plie d'objets sacrés ; elle n'en devait pas moins soutenir l'étage supérieur. Le pilier avait un sens magique et une utilité technique. Il arrive fréquemment qu'il n'y ait pas trace d'accessoires sacrés dans l'emploi qui s'en faisait. On connaît un très grand nombre de maisons crétoises où rien ne dit que le pilier ait été autre chose qu'un pilier. Celui qui se dresse dans le palais de Phaistos au milieu du corridor des magasins ne peut passer ni pour un symbole ni pour un fétiche. Il y en a un à Cnosse, dans une salle de la Villa royale, dont le but est indiqué aussi clairement que possible : des entailles pratiquées dans les murs marquent la place des poutres qu'il supportait (1).

Il serait oiseux de chercher où a été inventé le motif architectural de la colonne et comment il s'est répandu. La colonne n'a pas d'inventeur. « L'homme la trouvait dans la nature toute prête à prendre place dans la bâtisse. L'arbre est une colonne toute taillée. La première colonne est un simple tronc aiguisé par la base et planté dans le sol à la manière d'un pilotis (2). » Entré partout dans la construction primitive en bois, cet élément témoigne, chez les Crétois, d'une grande originalité.

On peut suivre chez eux une évolution assez nette : à l'origine, les supports intérieurs sont toujours des piliers carrés en pierre ; puis les piliers en pierre coexistent avec des colonnes rondes en bois ; enfin la forme ronde triomphe, d'abord en bois et plus tard en pierre. Cette évolution s'accomplit plus rapidement à Cnosse que dans les villes de province et sur le continent. Tant que la colonne fut en bois, elle eut un diamètre un peu moindre à la base qu'au sommet (pl. I, 1). Il semble que cette forme en tronc de cône renversé ait subsisté plus longtemps dans les monuments sacrés que dans les autres, comme si l'architecte s'était conformé à une règle religieuse ou, tout simplement, parce qu'il pouvait se contenter de poteaux pour des chapelles de dimensions exigües et de hauteur médiocre.

(1) BSA, IX, 160-1, fig. 90 et pl. 1.

(2) LEROUX, XLVI, 38 ss.

D'ailleurs, on savait donner au fût en bois une bonne solidité et en tirer des effets décoratifs. Il recevait sa charge sur un large coussinet et appuyait sa pointe sur un socle en pierre large et haut. Le socle était d'une matière polychrome, serpentine ou porphyre, brèche ou conglomérat fortement veinés; le fût était souvent en bois de cyprès et paraît avoir été enduit de couleurs vives. Vers la fin du ^{xvii}^e siècle, dans les nouveaux palais, on préfère un socle bas en gypse ou en calcaire uni, qui suffisait à un fût de pierre. Dès lors, on aime mieux aussi tailler le fût en cylindre parfait et le décorer au ciseau. Déjà dans le palais de Mallia, qui est tout entier du M. M., des colonnes octogonales présentent alternativement des listels plats et des faces entaillées d'encoches à angles droits. Cannelures convexes, concaves, en spirales, on essaya de tout (1).

Quand l'architecture crétoise fut pourvue de tous ses moyens, elle adapta la colonne à des dispositions qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Chez les Grecs, la toiture à double pente et le fronton qu'elle dessine imposent aux édifices une noble symétrie. Chez les Crétois, le toit en terrasse incite au libre jeu de la dyssymétrie. Comme la porte est le plus souvent placée près d'un angle, les colonnes de la façade n'ont pas besoin de la flanquer deux par deux; comme les salles sont souvent ouvertes sur deux côtés consécutifs, les portiques qui les bordent peuvent être en équerre; comme les courettes peuvent donner sur une ou plusieurs chambres, elles peuvent les éclairer par une ou plusieurs colonnades. Enfin, la superposition des étages permet de multiplier les colonnes le long des escaliers, pour qu'elles soutiennent ou décorent les volées et les paliers, tantôt isolées, tantôt groupées sur des balustrades. A cause de cette diversité même, il arrive assez souvent que les portiques des Crétois rappellent ceux des Grecs par le nombre pair des colonnes. Ainsi, à Phaistos, une cour carrée donne sur un

(1) BCH, 1921, 538; **XVIII**, fig. 77.

péristyle à douze colonnes d'une symétrie parfaite (fig. 21) ; à Cnosse une courette présente deux stylobates portant chacun deux colonnes (1) ; de tous côtés, on voit des portiques à colonnes jumelles. On croirait parfois se trouver devant les trois sections d'une maison à mégaron, et la basilique de la Villa royale est divisée en trois nefs. Mais les colonnes rangées par paires prouvent seulement que les architectes crétois n'avaient ni le goût exclusif ni la passion de l'unité. Presque toujours, les baies et les nefs en nombre impair sont en rapport, si l'on peut dire, avec des ouvertures en nombre pair. Les courettes à deux colonnes donnent le jour aux salles voisines par quatre baies. Jamais, quand les colonnes vont par paires, l'entrée principale d'une salle, ni même une entrée quelconque, n'est dans l'axe de l'entre-colonnement. On ne demandait donc pas un effet de symétrie aux colonnes jumelées ; on l'évitait même, par exemple quand on ne les plaçait pas vis-à-vis l'une de l'autre sur deux stylobates opposés. Aussi les colonnes sont-elles le plus souvent en nombre impair. L'accouplement, c'est l'exception. La règle, elle éclate aux yeux, dès qu'on aborde les grands palais, sous la forme du porche à colonne centrale. A Phaistos, la largeur des Propylées est coupée par un et par trois fûts ; à Cnosse, il y a une colonne sur les marches d'un escalier, il y a trois piliers dans le vestibule et un sur le seuil de la Salle du trône. La disposition la plus curieuse peut-être et l'une des plus fréquentes, c'est celle des colonnades à angle droit sur deux côtés d'une salle. En un mot, la liberté des combinaisons auxquelles se prêtait la colonne n'était contrariée par aucune tradition, aucun préjugé d'école ; elle donnait à des constructions uniformément rectangulaires une extraordinaire variété. Mais, en général, la nécessité de soutenir le toit horizontal par le milieu, et par conséquent de placer une colonne au centre de la façade, gouverne tout le plan de l'édifice et lui impose la division bipartite.

(1) Fig. 19, Salle Nord-Est.

Un des traits qui montrent le mieux le peu de goût qu'a l'architecte crétois pour la symétrie, c'est la place de l'entrée. Repoussée par la colonne centrale, elle prend franchement son parti de ne pas occuper le milieu de la façade et va se loger près d'un angle, généralement à droite. L'usage remonte loin : on l'observe déjà dans l'habitation néolithique de Magasa. Ce qui est remarquable, c'est qu'il ait passé de la cabane et de la grande maison à cet ensemble d'édifices qu'est un palais. A Phaistos comme à Cnosse, le porche de la façade occidentale se rapproche de l'extrémité S. ; dans le palais de Gournia et la grande maison de Palaicastro, celui de la façade méridionale se trouve vers le coin S.-E. Quant aux salles, nous avons vu, en examinant la place des colonnes par rapport aux portes, qu'elles ont presque toujours leur entrée près d'un angle.

L'éclairage était assuré de deux manières souvent combinées, par des courettes intérieures ou « puits de lumière » et par des fenêtres. Les huttes rondes qu'on voit sur la boîte de Mélos groupées autour d'une cour ne pouvaient recevoir de lumière que par cette cour. La grande maison de Chamaizi (fig. 23) avait peut-être des percées sur la façade à l'étage supérieur ; mais au rez-de-chaussée elle n'était éclairée que par une courette d'environ 20 mètres carrés. Dans les palais, les grandes cours ne suffisaient pas ; on y multiplia les courettes intérieures. Ces « puits de lumière » comptent parmi les éléments les plus originaux de l'architecture crétoise. Exposés à la pluie, ils ont des murs en calcaire dur, et la couche de béton ou les dalles qui en forment le pavement sont légèrement en pente, pour faciliter l'écoulement des eaux. Le plus souvent, ils sont ornés de colonnes et de balustrades, et c'est par un habile agencement de portes, de fenêtres et d'entre-colonnements que des rayons mêlés d'ombre sont envoyés dans les enfilades de vestibules et de salles (pl. I, 1). Ces effets de lumière devaient être charmants. Quant à l'importance des courettes dans le plan général des édifices, on en peut juger par ce seul fait : Evans

en a reconnu cinq sur une surface de 200 mètres carrés. — Ce mode d'éclairage ne nuisait en rien à la percée des fenêtres. C'est un des plus précieux renseignements que nous donnent les plaques en faïence de Cnosse (fig. 18): il y a des fenêtres à toutes les maisons. Ces ouvertures oblongues sont souvent divisées en quatre parties par des croisillons et teintées d'un rouge vif qui figure des carreaux d'une substance translucide, sans doute du parchemin huilé. Les vestiges de fenêtres pareilles se voient dans toute la Crète, par exemple à Gournia et à Pseira, et même dans toute l'Égée, par exemple à Thèra et à Orchomène. Comme on évitait les fenêtres de rez-de-chaussée sur façade, il ne s'en trouve à Cnosse que dans les cours intérieures; mais là elles sont nombreuses et ont jusqu'à 3 mètres de large, de façon à bien éclairer les chambres, les couloirs et les escaliers. Aux étages supérieurs, ces ouvertures se répétaient, et il y en avait d'autres encore sur le dehors.

On ne peut pas nier catégoriquement que la maison crétoise ait jamais eu de foyer permanent. A Gournia et à Pseira, on voit quelquefois, placée dans un coin de chambre, une maçonnerie en demi-cercle, à plates-formes superposées, qui ressemble, dit-on, à l'âtre installé aujourd'hui encore dans beaucoup d'auberges crétoises (1). Mais, en admettant que nous ayons là un type de foyer, comme ce foyer peut se loger n'importe où, il n'impose pas de règles précises à l'architecture, comme le foyer central des Mycéniens et des Grecs. La plupart du temps et probablement toujours, on se contentait d'un foyer mobile. On faisait la cuisine en plein air. Pour le chauffage, qui n'était nécessaire que quelques jours par an, on avait des braseros et des réchauds. Dans la maison de Chamaizi on a trouvé un plateau creux en argile à côté d'un tas de cendres. Un trépied découvert à Cnosse dans un sanctuaire servait sans doute à préparer les aliments offerts aux dieux. Des ustensiles de formes

(1) SEAGER, LXXXI, 16 et pl. I, 15, 1.

diverses étaient déposés dans les tombes, remplis de charbon : ils permettaient aux morts de se nourrir et de se chauffer. Les vivants n'en usaient pas autrement.

Dans une île où les pluies se précipitent en trombes, les constructeurs appliquaient tous leurs soins au drainage. Au-dessous du premier palais de Cnosse était installé tout un réseau d'égouts (fig. 19). Les eaux de pluie recueillies sur les terrasses et les eaux-vannes des différents étages descendaient par de grosses colonnes, de véritables puits, dans des conduites souterraines fortement cimentées et recouvertes de dalles plates. Les dimensions de ces égouts sont telles qu'un homme y peut circuler sans peine. On connaît assez bien la canalisation de l'aile orientale. Deux branchements venaient, après un parcours total de 80 mètres, se décharger dans un égout collecteur, qui descendait vers la rivière, non sans recevoir en route de nouveaux affluents. Plus loin se trouvent deux bassins de pierre qui excitaient naguère l'admiration sous le nom de pressoirs d'huile : ce sont encore des têtes de drain. Les eaux des toits voisins y étaient apportées par des colonnes cimentées sur les murs, pour se déverser dans des conduites en pierre à section carrée qui les menaient par des branches coudées de terrasse en terrasse jusqu'à une gargouille en pierre ; au-dessous de la gargouille, une nouvelle canalisation aboutissait à un grand puits, d'où un émissaire les jetait dans l'égout collecteur. Enfin, l'entrée septentrionale était suivie par un branchement qui emportait les eaux superficielles de la cour principale et des quartiers N.-E. et N.-O. Le même système de drainage était appliqué dans les villes aux maisons et aux rues. A Gournia, on se servait de cylindres en terre cuite. A Palaicastro, la canalisation témoigne d'un esprit inventif et pratique, par la variété des tuyaux droits ou courbes et par la combinaison des colonnes verticales et des cuveaux.

Nulle part, ni dans l'antiquité, ni au moyen âge, la science et l'art du drainage n'ont été aussi loin. Voyez, par exemple,

l'égout découvert en Palestine à Gézer (1). Il est fait de jarres emboîtées, procédé rudimentaire. A Mélos, il est vrai, on avait des conduits un peu plus larges que hauts, dont le fond et le plafond étaient en dalles et les côtés en blocs grossiers; à Tirynthe l'eau sortait de la salle de bains par un canal en terre cuite; à Thèbes, on emboutissait des conduites demi-cylindriques (2). Mais ici l'influence crétoise est certaine. Les Minoens seuls ont donné au problème du « tout à l'égout » des solutions variées et ingénieuses, qu'ils ont communiquées à leurs voisins, mais qui se sont perdues après eux.

Et voici ce qu'a imaginé de mieux cet art de faire emporter les ordures par les eaux de pluie. A Cnosse, dans l'appartement de la reine, il y avait au rez-de-chaussée une installation qui se répétait au premier étage. Un réduit est placé directement au-dessus de la canalisation, et communique avec elle par deux orifices. Une rainure dans le mur indique la place où s'encastrait un siège en bois qui s'élevait à 57 centimètres du sol. A certains détails on croit même reconnaître un système de clapet à bascule. De toute façon, l'ouverture sur les branchements souterrains assurait l'évacuation et la ventilation (3). La reine de Cnosse avait des commodités que ne donneront pas à la reine de France toutes les splendeurs de Versailles.

Des ingénieurs aussi experts à traiter les eaux de surface et les eaux-vannes ne devaient pas être embarrassés pour fournir le palais d'eau de source. Y ont-ils songé ? L'eau de la rivière est trop chargée de gypse pour être potable; les puits forés avant la construction du palais ont été obturés alors, et l'on ne voit rien à Cnosse qui ressemble aux citernes qu'on a trouvées à Phaistos. Or, sur certains points du palais existait une canalisation toute différente de celle qui servait au drainage, et contemporaine de l'époque où les puits ont cessé d'être en usage. Elle

(1) XC, fig. 46-7; cf. VI, 9, 104, n. 1.

(2) XXI, fig. 36, 42, pl. II; LXVII, fig. 87; XLI, fig. 192.

(3) XX, fig. 172; cf. fig. 244.

se compose de tuyaux en terre cuite. Ces tuyaux ont été fabriqués et installés avec une maîtrise incomparable. Faits d'une argile fine et bien cuite, ils étaient liés par un ciment de si bonne qualité qu'il adhère encore aux jointures. De grosseur inégale aux deux bouts, ils étaient emboutis les uns dans les autres et munis de colliers d'arrêts. Ces tuyaux sont trop étroits pour le drainage : ils ont un diamètre de 17 centimètres au gros bout et de moitié seulement au petit. Cette différence augmentait la pression, sans doute, mais pas assez pourtant pour empêcher des tubes d'une aussi faible capacité d'être vite engorgés par les sédiments d'eaux boueuses et souillées. On peut donc conjecturer qu'ils servaient à l'adduction d'eau de source (1). Précisément, à quelque distance au N. du palais, une voie romaine, construite par-dessus la voie minoenne, présente une double canalisation pour le drainage et l'adduction d'eau (2). Pourquoi les Romains n'auraient-ils pas imité le travail hydraulique aussi bien que le tracé de la route ? Pourquoi les eaux du mont Iouktas, que les Vénitiens et les Turcs ont continué d'amener à Candie après les Romains, n'auraient-elles pas été amenées à Cnosse avant les Romains ?

Ce n'est point par les hasards de l'empirisme que les architectes ont obtenu de tels résultats. Le palais de Cnosse a conservé un véritable monument de science hydraulique (3). Un escalier qui descend vers la rivière est longé par une rigole. A chaque marche de l'escalier correspond une courbe convexe de la rigole : au lieu de tomber par une série de chutes verticales en cascates impétueuses, l'eau glissait en décrivant des paraboles ; de degré en degré, le courant se brisait, et quand, arrivé au bas de l'escalier, il traçait un détour brusque, il avait perdu sa violence. A ce niveau, la rigole s'approfondissait pour former une sorte de bassin où l'eau s'apaisait encore et déposait ses impuretés, avant d'achever sa course par un angle droit.

(1) EVANS, XX, 141 ss. ; cf. MOSSO, LVII, 90-1. — (2) BSA, X, 53, fig. 18.

(3) *Ib.*, VIII, 111-4, fig. 67-8.

Aucune des lois qu'on doit observer quand on veut ralentir et clarifier des eaux courantes ne semble avoir échappé au constructeur de ce château d'eau.

Comment ces hydrauliciens insignes, ces spécialistes de l'installation hygiénique ont-ils aménagé des salles de bains aussi mal comprises que celles qui leur sont souvent attribuées ? Si les Crétois aimaient à se baigner comme les Grecs, encore faut-il que les locaux où ils satisfaisaient ce goût y puissent convenir. Au N.-O. du palais de Cnosse, un escalier d'une quinzaine de degrés, bordé d'une balustrade à colonnes, descend à une sorte de bassin à peu près carré : sur 2^m,56 de long et 2^m,45 de large, ce bassin a une profondeur d'environ 2 mètres ; les parois sont en blocs calcaires revêtus de gypse ; en gypse également est le sol. Dans la Salle du trône et dans la maison S.-E. se trouvent des bassins pareils, sauf que l'un est à ciel ouvert et que l'autre n'a aucune profondeur en contre-bas de ses quatre marches (1). Mêmes dispositions dans le Petit Palais, dans les palais de Phaistos et de Gournia, dans les maisons de Palaicastro. Ces locaux à bassin sont-ils vraiment des salles de bains ? Ils ne servaient pas, en tout cas, à prendre des bains complets. On avait, pour cela, des baignoires en argile, comme celles qui étaient placées dans l'appartement de la reine et dans la maison S.-E. (2). Servaient-ils du moins à prendre des bains de pieds à la mode orientale, ou des douches ? Comment se fait-il alors qu'ils n'aient pas été cimentés comme les courettes exposées à la pluie, qu'on y ait employé partout le gypse, si prompt à se déliter, et que ce gypse ne présente aucune trace de désagrégation par l'eau ? Ce qui est extraordinaire à Cnosse, c'est que les salles de bains, les vraies, ne soient pas, comme les latrines, mises en rapport avec la canalisation souterraine. Il y en a une à Tirynthe, dont la destination n'est pas douteuse, à cause de sa baignoire, de son pavement constitué par une

(1) **XX**, fig. 291-4, 2, 418.

(2) *Ib.*, fig. 418-9, 424 ; cf. **XXXVII**, fig. 63.

énorme dalle de porphyre ; or, dans un de ses angles est pratiqué un trou d'échappement. Pourquoi les architectes crétois n'ont-ils pas songé à une installation aussi commode et aussi facile à Cnosse et à Phaistos, quand c'est peut-être l'un d'eux qui travaillait à Tirynthe ? Sans répondre à cette question, on peut conclure que les bassins de pierre n'étaient pas des piscines ordinaires et devaient avoir un usage rituel.

III. LES PALAIS CRÉTOIS.

Il ne faut point chercher dans les édifices crétois de conception grandiose, de proportions imposantes. A ne considérer que le plan des bâtiments, on ne voit pas de différences essentielles entre les maisons les plus vulgaires et les palais. Les formes rectangulaires s'ajoutaient les unes aux autres selon les besoins. Un seul et même système de construction s'applique sur une superficie plus ou moins grande. Une habitation fort médiocre à Palaicastro en vient par le nombre des pièces à ressembler aux hôtels princiers, aux demeures royales. Mêmes dispositions indéfiniment répétées ; des chambres et des chambres, reliées par des couloirs. Aucun effort pour obtenir l'unité d'ordonnance ; les salles et les corps de logis se juxtaposent ou se superposent avec une irrégularité qui s'assujettit seulement à des nécessités pratiques. Même le palais de Cnosse ne fut d'abord qu'un groupe d'îlots compris dans une enceinte ; c'est en couvrant des ruelles pour en faire des corridors qu'on obtint un tout quand même hétéroclite.

Pour juger du niveau atteint par l'architecture crétoise et en goûter le charme, on doit d'abord oublier ces qualités intellectuelles d'ordre, de symétrie, d'eurythmie qui font l'incomparable beauté des monuments grecs. L'architecture crétoise ne s'est point appliquée à offrir aux dieux des temples dignes d'eux. Elle a voulu bâtir des maisons et des hôtels commodes, des palais fastueux, où le maître pût loger à l'aise toute sa famille,

une domesticité nombreuse, les bureaux d'une administration complexe, et faire étalage de son opulence par l'éclat de ses réceptions. Ce qui donne une haute idée de l'habileté artistique avec laquelle tous les corps de métier surent combiner leurs ressources à l'appel de l'architecte crétois, c'est bien moins la majesté de l'ensemble, ou même la splendeur de la décoration extérieure, que la parfaite adaptation aux conditions du climat, une heureuse distribution d'ombre et de lumière, une aération bien comprise, un drainage intelligent; et puis la facilité de communication entre des appartements innombrables, les dispositions prises pour satisfaire un besoin tout moderne de confort, la somptuosité harmonieuse des détails; enfin un goût sûr du théâtral et du pittoresque qui se complaît aux entrées monumentales, à l'élégante ordonnance des terrasses superposées et, partout, aux échappées sur de nobles paysages.

Voilà les qualités solides et originales que manifestent les palais de Cnosse, de Phaistos et de Haghia Triada, quand on essaie de se les représenter à l'époque où ils avaient pris leur aspect définitif.

Une légère éminence domine la vallée de Kairatos et les cyprès de la rive opposée; au loin se profile le mont Iouktas. C'est Cnosse et son palais. Rien de plus compliqué, rien de plus simple (fig. 19). Une grande cour centrale, longue de 60 mètres et large de 29, est orientée du Nord au Sud; cette orientation s'impose aux couloirs principaux, dirigés vers les quatre points cardinaux et se communique de proche en proche aux différents corps de logis et à toutes les chambres. L'aile occidentale est coupée en deux par une galerie longitudinale qui avait plus de 100 mètres dans le premier palais et a été réduite dans le second à la longueur de la grande cour; cette galerie laisse d'un côté le sanctuaire¹ et les appartements de réception avec la Salle du trône, de l'autre le trésor avec les longues rangées de magasins. L'aile orientale est coupée en deux dans le sens de la largeur par un corridor qui

sépare les appartements privés des ateliers. Le quartier Nord-Est est occupé par des annexes; le quartier Nord-Ouest, com-

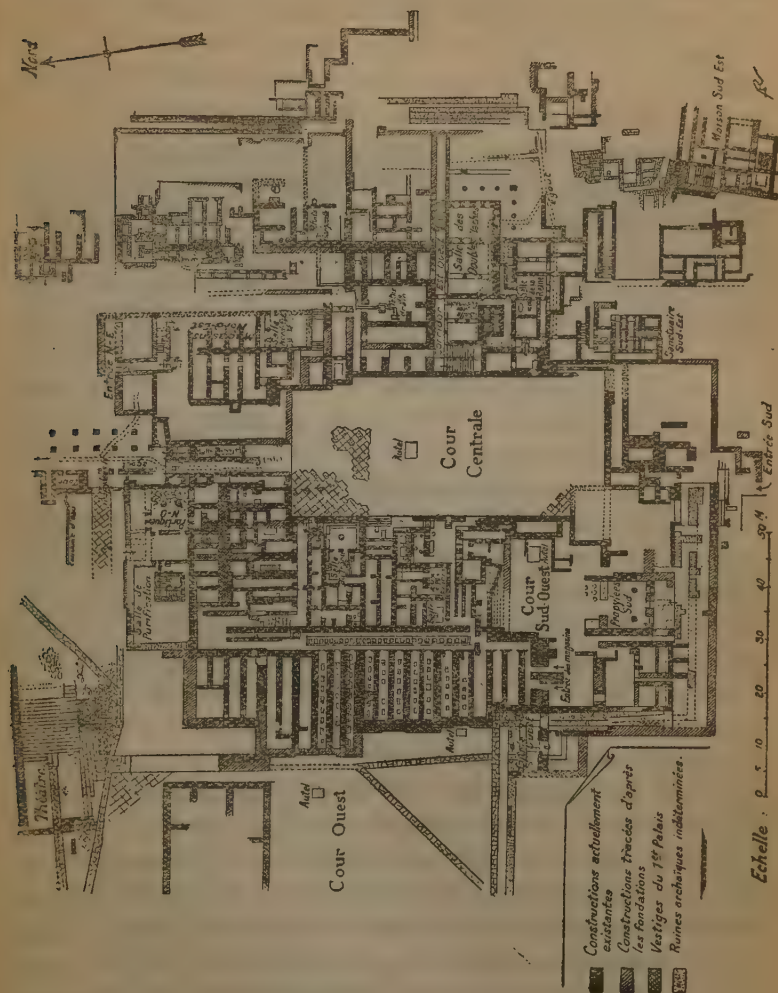


Fig. 19. — Plan du palais de Crosse.

prenant une grande salle supportée par onze forts piliers et une salle de purifications, est extérieurement flanqué du théâtre,

où la loge officielle donne sur deux rangées de gradins disposés en équerre. Une bonne partie du quartier méridional est prise par les communs. Sur les quatre côtés de ce grand rectangle s'ouvrent des entrées surveillées en général par des salles de garde. Au Nord, où aboutit la route de mer, il faut passer entre des murailles redoutables pour franchir les deux portes en enfilade d'un Propylée, avant d'arriver à la porte intérieure. Au Sud-Ouest, un porche à une colonne donne sur un long corridor coudé, aux murs ornés de fresques, qui mène au Propylée Sud. Celui-ci s'ouvre entre deux colonnes sur une grande cour, au fond de laquelle un large escalier monte aux étages de l'aile occidentale. Au Sud-Est et au Nord-Est, des poternes donnent accès aux chemins de la rivière. — Tandis que les quartiers des appartements privés et des ateliers sont assis à flanc de coteau et tournés vers la vallée, tout le reste du palais est au niveau de la cour centrale. Sur cette cour donnent deux à deux des escaliers, dont les uns montent aux étages supérieurs de l'aile occidentale, dont les autres communiquent de plain-pied avec les étages supérieurs de l'aile orientale et descendent aux rez-de-chaussée. L'escalier du quartier Sud-Est, le mieux conservé, a vraiment grand air, avec ses balustrades à colonnes et ses degrés larges d'environ 2 mètres; par cinq volées il s'élevait jadis jusqu'au-dessus de la cour, et c'est par le quatrième palier que s'établissait la communication. Vu de la rivière, le palais présentait donc une série de terrasses en gradins qui dissimulaient l'espace vide de la cour. Chacune des deux ailes principales a sa salle d'apparat. Dans le quartier des sanctuaires, après un vestibule à quatre ouvertures, on entre par une double porte dans la Salle du trône (fig. 20) : ici Minos, au sortir du bassin lustral, prend place sur son siège en gypse, au milieu des prêtresses ou des ministres assis sur des banquettes basses, sous l'œil des griffons peints sur le mur. Dans le quartier privé, les appartements de la reine, avec leur salon, leurs chambres à coucher,

leurs salles de bains, leur trésor, sont commandés par la grande Salle aux doubles haches: là le roi vient s'asseoir sur un trône adossé à une paroi, dans la lumière du soir tamisée par les colonnes d'une courette ou dans l'éclat du soleil levant amorti par un large péristyle.

Comme le château de Versailles est complété par le Grand



Fig. 20. — La Salle du trône à Cnosse.

et le Petit Trianon, le Grand Palais de Cnosse l'est par le Petit Palais et la Villa royale. A l'Ouest du théâtre, une route mène, au bout de 300 mètres, à une hauteur où s'élève le Petit Palais (1). Il présente une façade de 35 mètres. Au rez-de-chaussée, la pièce principale, précédée d'un péristyle, est une réplique de la Salle aux doubles haches. Du côté opposé, à 200 mètres du Grand Palais, la Villa royale (2),

(1) Voir EVANS, XVIII, pl. VII.

(2) Voir EVANS, BSA, IX, 130 ss., pl. I.

enfoncée dans une forte entaille de la roche, a vue sur la vallée par-delà les jardins. Deux escaliers doubles desservent l'étage supérieur. La grande salle, longue de 11^m,50 et large de 4^m,55, est soutenue par une double rangée de piliers. Elle est coupée en deux parties inégales par une balustrade de pierre ornée de colonnes. Une ouverture pratiquée dans le milieu de la balustrade donne accès par trois marches à la partie postérieure. Au fond de cette estrade, qu'éclaire obliquement une courette, une niche ménagée dans le mur encadre un trône en gypse. C'est dans cette salle que, d'après Evans, Minos rendait la justice. En tout cas, avec sa division longitudinale en trois nefs, cette salle pourrait bien être le lointain prototype de la *stoa basilikè* où siégeait le roi d'Athènes et de la basilique que Rome a transmise au moyen âge.

Phaistos est située à l'extrémité d'un chaînon. Au-dessous, les oliveraies de la Messara; à l'horizon, les cimes longtemps neigeuses du mont Ida. Le palais (fig. 21) est bâti sur une Acropole à quatre niveaux(1). L'architecte a si habilement triomphé de cette difficulté, qu'il en a tiré des effets de perspective et de symétrie. L'entrée d'honneur, qui est à l'Ouest, est la plus grandiose qui existe en Crète. A l'extrémité d'une grande esplanade bordée par la façade principale, on longe pendant 25 mètres les gradins du théâtre, avant d'arriver au bas d'un escalier monumental: par des marches larges de 13^m,75 on monte au perron des Propylées, où une colonne centrale ménage deux passages et qu'éclaire au fond une courette à colonnade. Du même côté, une entrée plus modeste donne sur un corridor qui est au deuxième niveau et qui, d'Ouest en Est, conduit de plain-pied à la cour centrale, en passant devant un corps de garde. La cour a identiquement la même orientation qu'à Cnossos, et, quoique moins spacieuse (46^m,50 sur 22^m,50), elle a les mêmes proportions. Un grand nombre d'escaliers mènent

(1) Cf. PERNIER, ASI, I, 363 ss..

d'un niveau à l'autre. Au Nord du grand corridor sont placés les magasins, où l'on accède par l'Ouest de la cour en suivant un vestibule à colonnade et un couloir à pilier. Au Sud s'étend



Fig. 21. — Plan du palais de Phaistos.

le quartier où sont logés les gens de service et peut-être les hôtes ; il se termine par une sorte de balcon — belvédère ou guette — d'où l'on observe facilement les routes de la mer. L'aile orientale

présente en façade sur la cour un long portique à colonnes alternativement rondes ou carrées; elle donne, par derrière, sur une grande esplanade où se trouve un four à potier. Le quartier septentrional, bâti au niveau supérieur, est celui de la famille royale. Il a une entrée spéciale au Nord, avec une porte monumentale, et un escalier particulier permet au roi de descendre directement au bas de l'escalier d'honneur et au théâtre. De toutes parts, s'étendent ici des appartements aux salles flanquées de portiques, et le centre est marqué par un beau péristyle à douze colonnes. D'en haut, le maître a vue sur tout son palais et sur toute la campagne d'alentour.

Si le palais de Phaistos est surtout remarquable par le dehors, le palais de Haghia Triada (1) vaut surtout par sa décoration intérieure et sa richesse en objets d'art. Cependant il présente en raccourci et souvent avec bonheur tous les traits de l'architecture crétoise. Ce ne fut d'abord qu'une villa princière, dans un joli site qui ressemble à celui de Phaistos, avec la mer plus proche. Mais, au M. R. I, les maisons voisines furent abattues et, après un nivellement général, la villa prit tout l'emplacement et se changea en palais. L'accès par un escalier, la disposition en équerre qui se propage des portiques aux deux ailes, la fréquence de la division bipartite, les salles à piliers, les puits de lumière, la courette à colonnes alternativement carrées ou rondes, tout rappelle les palais de Phaistos et de Cnosse, jusqu'à ce petit appartement qui fait penser à la Salle du trône et à ses annexes.

IV. L'ARCHITECTURE CRÉTOISE ET L'ARCHITECTURE MYCÉNIENNE.

Ainsi, par l'histoire de l'habitation, par l'analyse des éléments architecturaux, par la synthèse qui s'offre à nous dans les palais, nous avons vu comment l'architecture minoenne

(1) Voir HALBHERR, MA, XIII, 5 ss.; MIL, XXI, v, 235 ss..

a produit et développé un type nouveau. Entre la maison crétoise et la maison égyptienne il y a des rapports qui frappent les yeux : la forme cubique, l'absence de foyer permanent. Ces rapports ne sont pas tels toutefois, qu'ils ne s'expliquent par la similitude de climat. Les différences sont profondes. La maison crétoise n'est pas une villa entre cour et jardin, mais un immeuble de ville contigu à d'autres immeubles et donnant sur la rue. Elle n'est pas toute en ouvertures; au lieu de trois portes, elle n'en a qu'une ou deux. Elle n'a pas d'auvent, à cause des ouragans annuels. C'est l'habitation qui convient dans un climat déjà moins chaud et plus inégal. Est-ce donc que la maison crétoise a les mêmes origines que la maison septentrionale dont les Mycéniens ont légué le modèle à la Grèce future?

Telle est bien l'opinion que les archéologues ont soutenue tout d'abord, soit pour faire remonter le type crétois au type continental, soit pour établir une filiation inverse (1). Mais aujourd'hui on admet généralement qu'entre les deux systèmes il y a des différences radicales, qui tiennent aux climats où ils ont pris naissance (2). Ce sont bien, en effet, des dispositions « nordiques », nullement crétoises, qui apparaissent dans la seconde moitié du III^e millénaire à Troie II et en Thessalie, pour reparaître vers 1600 à Mycènes et à Tirynthe, avant de se propager pendant le XIV^e siècle à Mélos et même en Crète.

A Troie II, quand on a traversé deux cours communiquant par un porche, on se trouve devant un groupe de constructions parallèles et indépendantes, à façade étroite. La plus grande est trois fois plus longue que large; les autres, quatre fois. Elles donnent toutes sur la cour par un vestibule carré ouvert sur toute sa largeur. Du vestibule on passe par une

(1) Cf. DÖRPFELD, AM, 1905, 257 ss.; 1907, 576 ss.; MACKENZIE, BSA, XI, 181.

(2) Cf. NOACK, LXII, 19 ss.; LEROUX, XLVI, 117 ss..

porte centrale dans une salle à foyer central, qui est quelquefois suivie d'une chambre plus petite (1).

Nous avons là le spécimen le plus ancien du type qui va se perfectionner sur le continent européen. Le porche entre deux cours deviendra le *propylée*. Le vestibule continuera de faire arriver aux salles intérieures l'air et la lumière de la cour, tout en protégeant la première de ces salles contre la pluie et le soleil ; mais la couverture à double pente devra, sur une bâtisse à dimensions plus amples, avoir d'autres appuis que les avancées des murs latéraux : le vestibule deviendra le *prothyron* à colonnes entre les antes, dont la division tripartite se communique à tout l'édifice. Alors l'appel d'air provoqué par le foyer central à travers la porte centrale sera trop fort, et la salle principale ne sera pas assez chaude en hiver : on la repoussera au fond, derrière la petite chambre ; pour assurer la ventilation et l'éclairage, on percera le toit d'un lanterneau et, pour le supporter, on placera quatre colonnes sur les dalles du foyer : on aura ainsi le *prodomos* et le *mégaron*. Tel sera le type continental au terme de l'évolution.

On le reconnaît, avec une entrée unique et centrale, dans le palais érigé par les maîtres de Mycènes au sommet de l'Acropole. Mais c'est à Tirynthe qu'il apparaît avec le plus de netteté, en plusieurs exemplaires (fig. 22). Bâti sur la terrasse supérieure d'une colline escarpée, le palais de Tirynthe domine toute la plaine, comme un nid d'aigle. Pour y pénétrer, on gravit une rampe extérieure, le long d'une enceinte formidable ; la porte franchie, on suit sur une distance de 75 mètres un couloir emprisonné entre la muraille extérieure et une autre presque aussi puissante. On parvient ainsi aux grands Propylées, profonds de 13 mètres ; mais, quand on les a dépassés, on n'est encore que sur une esplanade, qu'il faut traverser pour se trouver, en faisant demi-tour à droite,

(1) X, fig. 23 ; cf. LXXXVIII, fig. 11, 18 ; XCI, fig. 137.

devant les colonnes des petits Propylées. Là commence vraiment le palais. Après les Propylées, on arrive à la cour intérieure à quadruple portique, dont l'entrée est marquée par un autel. Au fond, le vestibule à deux colonnes mène par trois portes à la première chambre, ornée d'une frise d'albâtre. Une seule porte s'ouvre sur le grand mégaron. Reconnais-sable à son foyer rond encadré de quatre colonnes, il a, sur 12 mètres de long et 10 mètres de large, un magnifique pavement peint, dont les dessins en carreaux alternés s'interrompent au milieu du mur de droite pour marquer la place du trône; peut-être était-il aussi décoré de belles fresques avec personnages de grandeur naturelle. Ce mégaron n'est qu'une salle d'apparat avec antichambre. Les autres, à côté, sont plus petits. Comme chacun forme un tout, les communications sont très malaisées. Pour en établir une directement entre le mégaron du roi et celui de la reine, il eût suffi de percer une porte dans le mur de droite du grand mégaron; cette porte n'existe pas. Il n'y en a qu'une dans le mur de gauche du prodomos: elle donne sur un couloir, auquel les murs extérieurs des mégara font décrire force angles droits, et sur un dédale de petites chambres à coucher, au milieu desquelles une énorme dalle de 4 mètres sur 3 indique la place de la salle de bains. Dans ce palais, où règne cependant le luxe, la commodité de circulation est entièrement subordonnée à la nécessité de conserver le mégaron clos à foyer fixe.

Nous pouvons maintenant comparer, en connaissance de cause, le palais crétois et le palais continental. Le palais crétois est composé de chambres groupées autour d'une cour centrale sans ordre apparent, mais avec de grandes facilités de communication; le palais continental a pour élément essentiel le mégaron, indépendant et isolé. L'agrégation progressive de chambres nouvelles au bâtiment primitif n'est guère possible qu'avec une toiture plate, la terrasse où l'habitant des pays chauds aime à passer les nuits d'été: l'allongement régulier du

TIRYNTHÉ



mégaron permet d'assurer l'écoulement des eaux par une couverture à double appentis. Conséquence immédiate : la terrasse a besoin d'un support central et, s'il ne suffit pas, de supports subsidiaires à droite et à gauche, donc d'une ou de trois colonnes, ce qui entraîne la division bipartite de la façade ; le toit à pente double porte sur les antes, qui sont soulagées par des colonnes placées symétriquement en nombre pair, ce qui entraîne la division tripartite du front et du mégaron. — La maison crétoise est large sans profondeur, de manière à s'ouvrir le plus possible au plein air avec ses deux portes d'entrée sur le long côté ; la maison continentale est profonde, avec entrée unique sur le petit côté, de manière à conserver la chaleur dans la mauvaise saison. — Pas besoin de foyer fixe dans les petites chambres disséminées de la maison méridionale ; le mégaron allongé doit recevoir au centre, sur des dalles de pierre le foyer où brûle le feu perpétuel. Ce foyer central a pour complément nécessaire une installation servant au dégagement de la fumée : sur le cercle de dalles qui en marque la place, quatre colonnes disposées en quinconce supportent la partie du toit où un fenêtrage provoque un appel d'air. — Un pareil agencement oppose un sérieux obstacle à la construction d'étages supérieurs, construction que favorisent, au contraire, chez les Crétois, la nécessité de bâtir sur les pentes et l'habitude de multiplier les pièces même sur un espace restreint. — Pour faire pénétrer dans leurs maisons l'air et le jour, quand la cour centrale ne suffit pas, les Crétois laissent à découvert le plus grand nombre possible de courettes ; mais, pour éviter les courants d'air violents, ils ouvrent volontiers les salles sur deux côtés consécutifs, installent les portes près des angles sans les faire correspondre et, dans les enfilades de portiques, de vestibules et de chambres, au lieu de continuer les baies par les baies en longues nefs, placent les colonnes dans le prolongement des entre-colonnements comme des brise-vent. Pour protéger leur mégaron contre les intempéries, les

Mycéniens se résignent à n'y introduire la lumière que par les portes, par le lanterneau central dont les ouvertures sont si étroites qu'elles n'empêchent pas la fumée de noircir le plafond, par les vides laissés entre les têtes des poutres qui supportent la charpente des combles.

De tous ces contrastes se dégage une conclusion certaine. Les palais de Mycènes et de Tirynthe auront beau emprunter à la Crète des aménagements accessoires et toute leur décoration, ils auront beau transformer des supports grossiers en colonnes, traiter la cour d'entrée à la manière de la cour centrale ou des courettes d'éclairage, offrir à de royales spectatrices des loges ornées de doubles haches et montrer de toutes parts sur les murs le luxe exotique des fresques ; entre les principes d'architecture appliqués en Crète et le système continental du mégaron à foyer fixe, la différence est profonde, absolue, originelle. Elle est causée par la différence de climat, non pas celle qui existe entre Cnosse et Mycènes, mais celle qui existe entre la Crète et les pays lointains où habitaient les Achéens avant de s'établir en Argolide. Ici on a tout simplement accommodé à des besoins locaux un mode de construction imaginé bien plus au Nord ; là on a créé spontanément l'habitation la mieux appropriée à l'île la plus méridionale de la Méditerranée.

LIVRE II

LA VIE SOCIALE

CHAPITRE PREMIER

LE RÉGIME SOCIAL ET LE GOUVERNEMENT

I. LE RÉGIME SOCIAL.

Le clan, la famille et l'individu.

Sur l'organisation du groupe social, les vestiges des temps préhistoriques laissent le champ libre à l'imagination et ne fournissent, semble-t-il, aucun renseignement. Il n'est pas impossible pourtant de se représenter les linéaments vagues de ce que dut être l'évolution des sociétés égéennes. Il y a quelques chances pour qu'elle ait passé par les mêmes phases que celle des peuples helléniques, qui ont peut-être recommencé en gros l'histoire de leurs précurseurs. Nous pouvons supposer, par analogie, qu'avant l'arrivée des Grecs, la Grèce connut déjà le régime qui a laissé tant de traces dans la légende et l'épopée, dans le culte et le droit des siècles futurs, le régime du *génos*, du clan, de la grande famille, et que peu à peu du *génos* désagrégé sortirent des familles restreintes. Le fait est trop général pour ne pas s'être vraisemblablement produit une première fois sur les rives de l'Égée entre l'âge de la pierre et l'âge du fer.

Cette hypothèse doit pouvoir se vérifier par l'examen des

habitations. Le poète de l'*Illiade* nous dit que Priam logeait dans son palais tous ses enfants, ses cinquante fils avec leurs femmes, ses filles avec leurs époux; le poète de l'*Odyssée* nous montre encore dans le palais de Nestor six fils, six brus et plusieurs filles mariées (1). Nous découvrons là l'étroit rapport qui peut exister entre l'organisation sociale et l'architecture. On se gardera bien, toutefois, de voir dans les grands palais de Cnosse et de Phaistos autre chose que des demeures royales: quand même le maître y aurait vécu entouré de tous ses parents, aussi bien que de serviteurs, de courtisans et de ministres, ce ne serait jamais qu'une coutume dynastique. Il y a de même des demeures princières ou seigneuriales qui s'élevèrent du M. M. III au M. R. I sur bien des points, à Tylissos, à Gournia, à Mallia, à Nirou-Khani, etc. Mais la Crète préhistorique nous révèle l'existence, dans des coins reculés, à des époques bien plus lointaines, de maisons qui n'avaient certes rien de royal ni de princier et qui abritaient un nombre considérable de personnes. Elles présentent un grand intérêt dans les études sur l'habitation, mais elles méritent aussi une place dans l'histoire sociale.

Au temps du M. A. II, il n'existait pas à Vasiliki de village. Une seule maison s'y trouvait vers le xxviii^e siècle, elle fut rebâtie vers le xxv^e (2). De forme rectangulaire, elle était en brique et en bois sur soubassement de pierre. Plus de vingt chambres étaient aménagées au rez-de-chaussée, que surmontaient un et peut-être deux étages. Une famille très nombreuse vivait là. Elle se suffisait. Elle avait déjà des besoins esthétiques: les murs intérieurs étaient revêtus de plâtre peint; les poteries étaient d'un beau type flammé. — Trois siècles plus tard, on voit à Chamaizi une habitation très spacieuse encore, mais, de toutes façons, bien différente (fig. 23) (3). Elle affecte la forme d'une ellipse qui enferme une superficie d'environ 300 mètres

(1) *Illiade*, XXIV, 495; *Odyssée*, III, 387, 412 ss., 451; cf. VI, 62-3.

(2) XL, pl. XII, 49. — (3) 'Eφ., 1906, 117 ss., pl. IX, 4.

carrés. Par l'épaisseur du mur extérieur, par le rétrécissement progressif de l'entrée, elle paraît prendre des précautions contre les agressions subites. L'intérieur est divisé par des murs de refend en une douzaine de chambres à dimensions très variables, qui communiquent entre elles par un vestibule et un corridor. Une de ces chambres est entièrement murée ; on ne pouvait y accéder qu'en descendant un escalier : la maison avait donc au moins un étage supérieur. Les gens qui l'habitaient n'étaient pas riches, à en juger par le mobilier. Ils ignoraient le confort ; car dans les chambres d'en bas on marchait sur la terre battue, et le jour y pénétrait avec parcimonie.

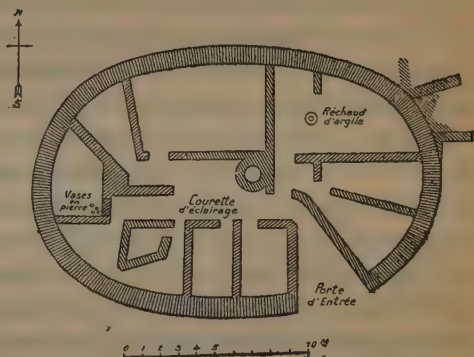


Fig. 23. — La maison de Chamaizi (M.M.I.)

En comparant ces deux maisons, on croit apercevoir qu'au début du M. M., vers la fin du III^e millénaire, le génos de Chamaizi était moins nombreux que jadis celui de Vasiliki et avait une existence plus difficile. Est-ce une évolution qui commençait ? Toujours est-il que plus tard, à l'époque du M. R., au XVI^e siècle, quand le site de Chamaizi fut de nouveau habité, les nouveaux venus n'avaient pas besoin d'un pareil phalanstère : ils bâtirent contre le mur extérieur des maisons toutes petites. A cette époque, dans toutes les villes crétoises, à Gournia par exemple, la plupart des habitations se composent de deux ou trois chambrettes. L'évolution était achevée : les petites familles avaient remplacé la grande.

Dans les Cyclades et sur le continent, le besoin de loger ensemble tout un clan fit adopter d'autres dispositions, mais

qui ne sont différentes qu'au point de vue architectural et permettent d'entrevoir le même processus dans l'évolution sociale. La rotonde ou tholos mise au jour dans les couches profondes de Tirynthe mesure 27^m,70 de diamètre. Les fondations du mur extérieur ont une épaisseur de 4^m,80, et le mur de pierre et de brique qu'il supportait en avait une de 1^m,80 : c'était donc une véritable forteresse que cette rotonde. A l'intérieur, se trouvent d'autres murs circulaires coupés par des murs transversaux : autant de cellules qu'il en fallait pour abriter tout l'essaim dans la ruche. La grande difficulté pour rassembler ainsi de nombreuses personnes sous le même toit, surtout avec la forme ronde, c'était précisément la question de la toiture. Quelle qu'en fût la solution, le seul fait qu'on en ait trouvé une indique une date relativement récente ; et, en effet, la tholos est bâtie par-dessus une couche qui renferme de simples huttes. Si les huttes datent, comme il est vraisemblable, de l'Helladique Ancien I, la tholos ne peut guère être que de l'Helladique Ancien II, c'est-à-dire d'environ 2500-2200. A cette époque, en Argolide, l'unité du clan est donc restée intacte ; les distinctions de familles dans le génos ne sont pas encore visibles par le dehors. Elles le sont déjà sur un monument des Cyclades : une pyxis en pierre trouvée à Mélos (1) représente sept huttes rondes juxtaposées autour d'une cour à laquelle donne accès une large porte couverte d'un toit à pignon. On dirait l'habitation d'un génos en voie de désagrégation. Et cependant la pyxis est vraisemblablement du Cycladique Ancien II : on peut la placer de 2800 à 2400. Elle est donc plutôt antérieure que postérieure à la rotonde de Tirynthe. Mais il est naturel que le régime du génos, fondé sur la possession du sol, ait poussé des racines moins profondes dans de petites îles, vivant de la pêche et du commerce maritime, que dans les plaines d'Argolide ou même dans les campagnes de Crète.

(1) IV, 1, 11.

Les rares indications données par les maisons sont complétées par celles qui nous viennent des tombes. La demeure des morts a toujours été conçue sur le même type que la demeure des vivants. Cette règle trouve une remarquable confirmation dans l'architecture funéraire de la Crète préhistorique.

Dans les temps les plus reculés, l'inhumation se faisait en commun : les membres de la famille se réunissaient dans la vie d'outre-tombe, comme ils étaient réunis dans le monde terrestre. A Palaicastro et à Gournia, certaines sépultures n'ont pu être distinguées des maisons contemporaines qu'aux tas de crânes dont elles étaient remplies.

Sur le modèle de la maison ronde, on imagina la chambre sépulcrale de forme circulaire, la tombe à *tholos* construite en brique sur soubassement de pierre et recouverte d'une coupole rudimentaire. On connaît plus de vingt tholoi. Elles sont toutes au S. de la Crète, dans la Messara, d'où proviennent également plusieurs modèles de huttes rondes en terre cuite. Le plus souvent, elles sont isolées, une par localité. Quelquefois il y en a plusieurs ensemble, trois à Platanos, autant à Koumasa. Les plus grandes ont un diamètre intérieur de 8 à 9 mètres et même de 9^m,50 à Kalathiana et de 10^m,30 à Platanos. Presque toujours elles sont accompagnées de cellules attenantes, de tombes supplémentaires. — A Platanos (1), la tholos la plus ancienne, qu'entouraient au moins quinze réduits de ce genre, renfermait avec des cendres, restes des sacrifices en l'honneur des morts, d'admirables sceaux d'ivoire, plus de trois cents vases de pierre et de marbre, des idoles, des poignards, tous objets du M. A. Dans une autre, la plus grande, on a trouvé une masse de fer météorique, un cylindre babylonien et des scarabées, plus de soixante-dix sceaux, des vases polychromes et des poignards d'un type allongé, riche mobilier qui a pour date la fin du M. A. et le commencement du M. M. Elle contenait une couche de 40 à 80 centimètres formée d'ossements décomposés :

(1) AA, II (1916), 25-7.

elle a reçu pendant le ^{xxii}e et le ^{xxi}e siècle des centaines, des milliers de cadavres. — A Haghia Triada (1), s'élèvent deux tholoi. La plus grande a un diamètre de 9 mètres, et le couloir qui la précède est encore flanqué de dix cellules. Il y avait là au moins deux cent cinquante squelettes, hommes, femmes et enfants. Parmi les objets déposés à côté des corps, les uns sont manifestement de la période la plus reculée (lames d'obsidienne, poteries incisées ou peintes de lignes maladroites, idoles grossières) ; un grand nombre témoignent d'une civilisation plus avancée (vases en marbre, en granit, poignards en cuivre, idoles de type égyptien, sceaux à forme de cônes, de cylindres et de boutons) ; enfin certaines barbotines trouvées dans les cellules n'ont pu être façonnées qu'au début du M. M., à l'époque de la petite tholos et de ses annexes. — Dans la spacieuse tholos de Kalathiana on a également ramassé un très grand nombre d'ossements, avec les offrandes habituelles qui se répartissent entre les deux dernières périodes du M. A. et la première du M. M. — Les trois grandes tholoi de Koumasa, entourées d'annexes, contenaient moins de squelettes, une centaine chacune ; mais aussi leur mobilier, très riche en vases, idoles, cachets, armes de bronze et d'argent, plaquettes de cuivre et d'or, est en gros d'une date un peu plus récente, car déjà le Camarès y fait son apparition (2).

Tous ces tombeaux offrent donc deux traits frappants : la quantité considérable des restes humains et la diversité chronologique du mobilier. Mais il ne faut point y voir des ossuaires où l'on aurait entassé en une fois, tardivement, les débris de sépultures plus anciennes ; ce sont des tombes où, des siècles durant, le même génos couchait ses morts avec les objets qu'ils avaient aimés, et venait les honorer par des offrandes

(1) MA, XIX, 213 ss. ; HALBHERR, MIL, XXI, v, 249 ss., pl. VII-XI, fig. 16-27 ; RAL, XIV (1905), 392-7 ; cf. PARIBENI, MA, XIV, 677 ss., 691.

(2) Cf. JS, 1910, 127, 128 ; AM, 1906, 367-8.

solennelles. Il dut y en avoir dans toute la Crète, de ces tombes familiales. Parmi celles qui se sont conservées dans la Messara, il n'en manque pas de chétives, dont le contenu sent la pauvreté, et le plus grand nombre peut-être, étant construites en brique crue, ont disparu sans laisser de traces. Mais à la longue la tholos des ancêtres, remplie de leurs descendants, ne suffisait plus. On la complétait par une autre, élevée à côté, généralement moins grande, et plus tard par de simples annexes. Au M. A. III, le temps de la splendeur est passé pour ce genre de tombe. Pourquoi? Le génos tend à se désagréger : plus réduit, il n'a plus besoin, ni pour les vivants ni pour les morts, d'une demeure aussi spacieuse, et les tholoi qui renferment les objets les plus récents renferment le moins de squelettes. Puis, le génos commence à se scinder en petites familles : chacune se borne à faire dormir les siens dans sa case à l'ombre des aïeux.

Mais, après la disparition complète du régime social qui avait fait élever les tombes à coupole collectives, elles étaient consacrées par une vénération séculaire. Vers le ^{xxi}^e siècle (commencement du M. M.), elles cessèrent d'être régulièrement en usage ; vers le ^{xix}^e (M. M. II), elles furent closes pour toujours. Pourtant les familles les plus puissantes ne cessèrent pas dans le cours des âges de consolider et de réparer les monuments où s'attachaient leurs traditions, leurs titres de noblesse, et c'est ainsi que les tholoi les plus illustres nous sont parvenues dans ce qu'on peut appeler leur état secondaire. Elles se perpétuèrent comme des *hèrôa* qui glorifiaient d'antiques lignées. Longtemps après, — tel était le respect qu'inspiraient les cercles sacrés, hantés des ancêtres! — pour ensevelir un grand roi, un personnage célèbre, on crut ne pouvoir mieux faire que de dresser au-dessus de sa dépouille une coupole qui la sanctifiait. Au M. R. I, lorsqu'on résolut de bâtir à Minos une tombe dont la majesté fût digne de lui, on creusa dans la colline d'Isopata une chambre

funéraire et on la surmonta d'une voûte à encorbellement. Et, de même que les princes et les chefs de la noblesse avaient leur château près du palais, ils voulurent avoir leur tholos à l'imitation de la tholos royale et dans son voisinage : un bon nombre de ces monuments ont été découverts, réductions du prestigieux modèle (1). Entre ces tombes individuelles et les tombes collectives des siècles lointains, il y a tout l'intervalle qui sépare l'autonomie familiale de l'autorité monarchique.

A côté des maisons de forme ronde, on avait de très bonne heure des maisons rectangulaires ; à côté des tombes à coupole, on eut des chambres sépulcrales à angle droit. Celles-ci apportent sur l'évolution sociale le même témoignage que celles-là. A Palaicastro, un grand édifice quadrangulaire divisé en compartiments parallèles est tout entier rempli de squelettes. A Gournia, de petites maisons munies d'une porte sont bourrées d'ossements accumulés en désordre : ce sont de vrais charniers (2). Ces exemples, il est vrai, se placent seulement au début du M. M. ; mais nous sommes dans la Crète orientale, où la persistance des vieilles mœurs nous permet d'assigner à la coutume de l'ensevelissement en commun de lointaines origines. Là, comme ailleurs, on la voit qui se transforme. A Mochlos, ont été déblayées six chambres sépulcrales plus ou moins grandes et dix-huit petites tombes. Grandes chambres et petites tombes contenaient toutes à peu près le même mobilier, qui va du M. A. au M. M. (3). Encore une preuve que, dans une île de marins et de pêcheurs, l'évolution est plus rapide que dans une région agricole et pastorale. Mochlos nous présente une période de transition où les nobles conservent les traditions de la solidarité consanguine, où les marchands et les gens du menu peuple, venus de partout, ont déjà d'autres conceptions.

Quand le séparatisme familial l'emporte sur le collectivisme

(1) EVANS, XVI, 1 ss. — (2) BSA, VIII, 291-2, fig. 5, 6; XL, 56.

(3) LXXXII, 13-4.

gentilice, l'individualisme n'est pas loin. Il fait son apparition certaine dans l'architecture funéraire sous la forme de la tombe à caisson ou à ciste : le mort, tout seul, y est accroupi entre les dalles des parois. Usuelle dans les Cyclades, elle se trouve à Mochlos en même temps que la chambre sépulcrale, dont elle est comme la réduction. Construites, comme les chambres, aux M. A. II et III, les tombes à ciste furent remplacées, à la fin du M. A. et pendant le M. M., par des tombes pareilles où de simples moellons se substituaient aux dalles. Ailleurs qu'à Mochlos, elles le furent par des caisses mobiles en argile (*larnakes*) ou par des jarres (*pithoi*) (1). Il n'y eut plus désormais d'ensevelissement que dans des petites tombes de famille ou des tombes individuelles. Dans le cimetière de Zafer-Papoura, au M. R., on ne voit aucune sépulture destinée à recevoir des morts en grand nombre. Une centaine de tombes se ramènent à trois types : 1° la chambre creusée dans le roc, à l'usage d'une, deux ou trois personnes (père, mère et enfant); 2° la tombe à fosse, dont le fond étroit est aménagé pour un seul corps; 3° la tombe à puits, où le cadavre était muré dans une éternelle solitude (2). Quelle que soit l'origine de ces trois types, ils dénotent une fusion complète des pratiques funéraires dans une civilisation à tendances définitivement individualistes.

Le régime urbain.

Pour qu'on eût cessé de réunir les morts par centaines dans une tombe, pour les ensevelir chacun à part dans une grande nécropole, il a fallu que les vivants, au lieu de former des clans dispersés, comme jadis, fussent groupés individuellement dans des villes. Le développement du régime urbain est, en

(1) Exemplaire du M.A. III à Pyrgos (AA, 1918, 136 ss.); des M.A. III-M.M. III à Pachyammos (cf. XX, fig. 94, 110, 429); du M.M. III à Caosse (*ib.*, 584 ss.); des M.M. III-M.R.I à Mochlos (*l.c.*).

(2) EVANS, XVI, 393.

effet, un des phénomènes qui ont le plus frappé les explorateurs de la Crète préhistorique. Les sites fouillés présentent presque toujours, autour d'un marché ou d'un petit palais, des agglomérations serrées de maisons, des rues qui se croisent, des chaussées avec des trottoirs et des rigoles. Jamais on n'aurait eu l'idée d'aller habiter un flot nu, pouilleux, privé d'eau, comme Pseira, si la population n'avait pas été déjà très dense sur le littoral d'en face. Ce n'est point par un coup de fantaisie que les artistes crétois sont si habiles à rendre le grouillement des foules dans la représentation des fêtes. Quand les envahisseurs grecs, qui n'avaient rien vu de pareil chez eux, débarquèrent en Crète, le spectacle des multitudes entassées dans toutes ces cités les stupéfia. Le souvenir en resta : Homère ne pouvait mentionner la Crète sans parler aussitôt d'hommes innombrables et, selon qu'il voulait être précis ou donner un chiffre rond, des quatre-vingt-dix ou des cent villes où ils pullulaient.

Cnosse n'était pas seulement une résidence royale ; autour du palais ne s'élevaient pas seulement les hôtels et les villas des grands personnages ; par-delà la cour occidentale, s'étendait une ville aux maisons cubiques, à un ou deux étages. C'est peut-être un quartier de cette ville que représentaient ces plaques de faïence où figuraient des rangées de maisons alignées jusqu'aux arbres de la banlieue. Phaistos, autre capitale, ne devait guère différer de Cnosse. Mais nous pouvons nous faire une idée plus nette de ce qu'étaient les petites villes de province.

Praisos nous présente le type de la bourgade purement agricole. Zacro, avec sa masse d'empreintes jadis apposées sur des ballots de marchandises ou des lettres de chargement, nous montre ce qu'est un centre commercial. Mais arrêtons-nous à Palaicastro, agglomération rurale qui de plus en plus se tourne vers la mer et s'enrichit par le négoce. Au pied de collines qui se terminent par des falaises

escarpées, elle s'étale le long de la côte, dans une plaine fertile et couverte d'oliviers. Aux temps du M. A. et du M. M., sa population semble avoir vécu surtout des champs, des vignes et des prés voisins. Les femmes en robe somptueuse et chapeau à la mode, les hommes chaussés de demi-bottes claires et poignard à la ceinture allaient faire leurs dévotions dans un sanctuaire situé à l'intérieur, à Petsofa, et y apportaient en ex-voto des simulacres de membres malades ou guéris et d'animaux domestiques. Il y avait déjà des propriétaires assez riches pour acheter de beaux vases de Camarès et les enfouir dans les tombes, ou pour commander à un artiste local une coupe décorée d'un troupeau de bœufs en relief. Mais c'est au M. R., surtout dans la deuxième période, que la ville prit le plus d'extension et jouit d'une éclatante prospérité. La grande rue, bien pavée, bien drainée, était bordée de maisons d'aspect imposant; l'une d'elles ne comptait pas moins de vingt-trois pièces au rez-de-chaussée. Même sur les ruelles étroites donnaient des habitations luxueuses. Dans une chambre se trouvait une série de dix-sept rhytons joliment décorés; ailleurs, de délicates sculptures sur ivoire. Des poids, des jarres et le port voisin indiquent que ces œuvres d'art étaient l'orgueil de négociants et d'armateurs.

D'autres bourgades étaient bâties dans des îlots stériles qui n'avaient même pas une source: ce ne pouvaient être que des nids de pêcheurs et de marins. Elles n'en renfermaient pas moins de grandes richesses et d'étonnants chefs-d'œuvre. Tel est le cas à Mochlos et à Pseira. Mochlos, où l'on n'a point découvert de maisons, mais qui est connue par sa nécropole, était florissante dès le M. A. II. Cent trente vases en pierre tachetée, veinée ou jaspée, dont une polissure impeccable met en valeur le galbe et les couleurs miroitantes, la riche diversité des poteries peintes, la qualité des armes et des outils en cuivre, le travail habile des cachets, la perfection précoce de la joaillerie qui fournissait en quantité des diadèmes à fleurs et

à feuilles d'or, des colliers à grains de cristal ou d'émail, des bagues aux chatons gravés avec une finesse admirable : tout dénote la présence d'une population qui avait le goût des choses belles et chères. D'où tirait-elle les moyens de se les procurer ? La technique des vases en pierre et la matière de quelques-uns, l'albâtre, témoignent de relations avec l'Égypte ; un cylindre d'argent, dont le style rappelle la Babylonie, a dû être importé d'Asie, peut-être par l'intermédiaire de Chypre. Voilà une ville dont la prospérité, la vie même, était fondée tout entière sur le commerce maritime.

Enfin le type de la ville industrielle nous apparaît à Gournia (fig. 24). A l'extrémité d'un isthme par où se rapprochent les côtes N. et S. de la Crète, à quelques centaines de mètres de la grève, sur les pentes arides d'un chaînon calcaire, s'entassent les maisons. Pas une toise de terrain vague : on dirait que l'homme n'a voulu à aucun prix perdre la moindre parcelle de terre cultivable en empiétant sur la vallée pour se loger. Sur deux grandes rues aux chaussées dallées de gypse débouchent des ruelles étroites, tortueuses, grimpantes, dont on gravit les raidillons par des escaliers. Deux gradins à angle droit accèdent à un petit palais. Il ressemble tant qu'il peut aux grands palais de Cnosse et de Phaistos : il a aussi la cour voisine des magasins, la salle d'apparat à double rangée de colonnes et de piliers alternés, l'escalier menant aux appartements privés. Le maître de céans, qui avait son sceau et faisait peindre sur ses vases l'insigne de la double hache, singeait le grand roi, son suzerain peut-être ; mais, chef d'une bourgade provinciale, il était d'un abord facile : la cour était la place du marché, sur les murs extérieurs du palais s'appuyaient familièrement les maisonnettes des sujets. Au centre de la ville, en grimpant une venelle aux pavés usés par les pieds des fidèles, on accède à un petit sanctuaire clôturé par une enceinte minuscule et dédié à la Déesse aux serpents. Nul plan arrêté dans la construction des maisons, le terrain est trop inégal ; les flots

ont juste la régularité compatible avec les injonctions de la

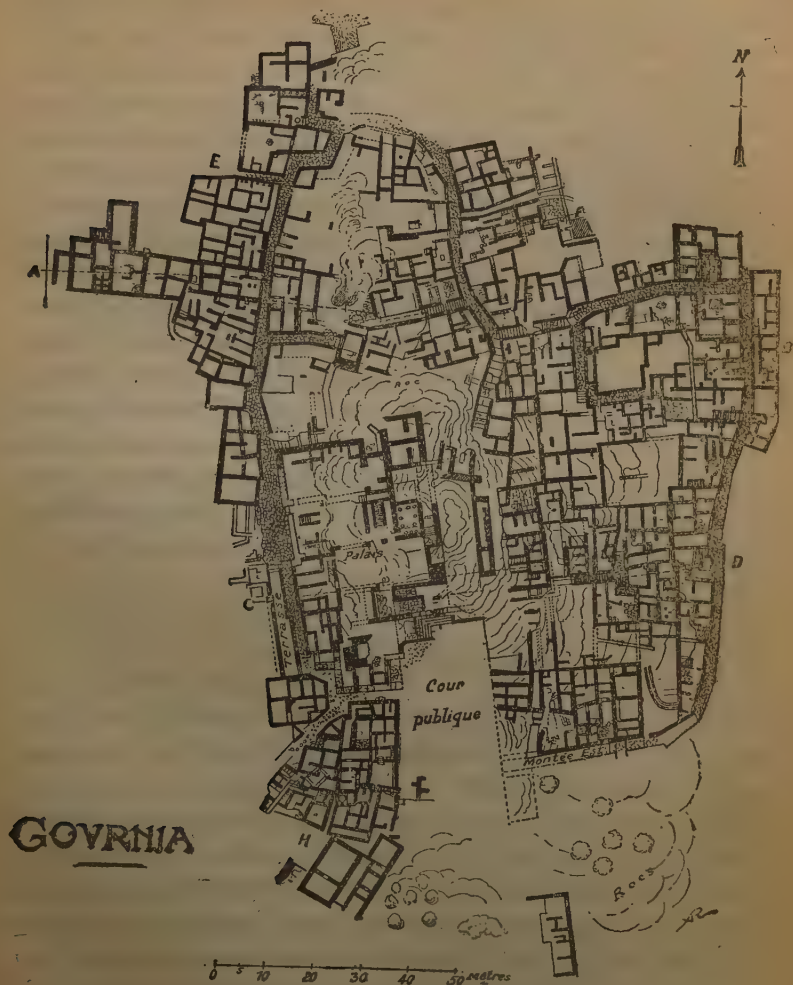


Fig. 24. — Plan de Gournia.

pente. Les bâtisses, en pierre sèche, se touchent; elles portent un étage de moins par devant, sur la rue, qu'à la façade de

derrière, qui est en contre-bas et où se trouve l'entrée. Elles comprennent une petite cour, des celliers, deux ou trois chambrettes, souvent de six à huit, rarement plus. Une partie des habitants s'occupe de culture, d'élevage, de pêche. Mais les environs fournissent de l'argile, de la pierre, du cuivre : aux industries dont la matière première provient du bétail, au tissage et à la cordonnerie, se joignent la construction, la poterie, la fabrication des vases en pierre, la métallurgie. Pas de grande installation ; de petits ateliers, de petites boutiques, faisant corps avec de petits logements. C'est là que nous surprenons en plein travail le monde des artisans. Une ~~h~~aiterie, avec ses cuves à épuration et tout un attirail de vases. Un établi pour un menuisier, dont la femme file et tisse dans la chambre d'à côté. Près du port, un forgeron coule des clous, des oiseaux et des alènes de bronze dans un moule à quatre faces soigneusement réparé. L'impression est tellement vive qu'au moment des fouilles, à l'aspect du site qu'ils exhumaient, les ouvriers l'appelaient μηχανική πόλις, « la ville industrielle ».

Les droits de la femme.

Dans la société dont nous venons d'entrevoir la transformation générale, un phénomène apparaît avec une certaine netteté : la femme joue un grand rôle dans les cérémonies du culte et dans les fêtes publiques. La principale divinité des Crétois est une Déesse-Mère. Ce sont des prêtresses qui mettent l'humanité en rapport avec les puissances divines. Si les femmes sont représentées avec la peau blanche, si donc elles vivent à l'ombre, elles ne sont pourtant pas recluses. Rien de pareil au harem dans les habitations crétoises, pas même dans le palais de Cnosse. Il n'y faudrait point chercher de division rigoureuse en parties affectées à chaque sexe. L'appartement de la reine est d'un accès assez difficile avec ses corri-

dors coudés; mais le quartier où sont logées les femmes ne leur est pas exclusivement réservé : tout près, la Salle aux doubles haches sert aux réceptions solennelles. Au M. R., il est vrai, la communication librement assurée par un portique entre cette salle et l'appartement de la reine fut condamnée par un mur, et l'accès de l'une à l'autre réduit à un étroit corridor (1); mais, comme la plupart des témoignages sur le mélange des deux sexes sont postérieurs à ce remaniement, il ne permet pas de croire à une brusque et profonde transformation des mœurs. Sans doute, leurs occupations ordinaires tiennent les femmes enfermées. Elles passent la plus grande partie de leur temps assises sur des banquettes basses, à filer la laine dans la chambre aux quenouilles ou en prenant le frais dans une courette. Mais elles ne craignent pas de se montrer dehors, les plus nobles comme les plus humbles. On n'a qu'à regarder la fresque de la « Parisienne » (fig. 6); ce n'est pas une femme confinée dans le gynécée qui a cette physionomie. Sur des sceaux du M. A. II on voit que la fabrication de la poterie était exécutée par les femmes aussi bien que par les hommes (2). Les artistes crétois aiment à représenter des damoiselles debout dans un char tenant les rênes à la façon de Nausicaa. Elles vont à la chasse à la façon d'Atalante. Sur les peintures murales, parmi les personnages qui sautent par-dessus les taureaux ou se livrent à la boxe, il en est à peau blanche : il y avait en Crète des toréadors et des pugilistes femmes (fig. 51). A plus forte raison, les femmes assistaient-elles aux spectacles. Le souvenir s'en est conservé dans la légende grecque, et, de fait, sur les fresques de Cnosse et de Mycènes, les damés de la cour se pavanent dans des loges (3).

La femme n'avait donc pas dans la société minoenne la position subordonnée qui lui est faite par le régime oriental de la claustration. Sa condition juridique devait s'en ressentir.

(1) EVANS, *XX*, 333. — (2) *Ib.*, fig. 93 A, b 2, 3, c 1, 2.

(3) PLUTARQUE, *Thésée*, 19. Voy. fig. 48 et 55.

Naturellement, ce ne sont pas des documents archéologiques qui peuvent nous fixer sur une question de ce genre. Encore est-il bon de noter que, dans une scène de fiançailles, l'homme et la femme, de même taille, face à face, d'égal à égale, s'engagent l'un à l'autre par le même geste, en levant le bras droit pour se serrer la main (fig. 25) (1). Mais nous pouvons savoir ce qui se passait chez un peuple voisin avec qui les Crétois



Fig. 25. — Scène de fiançailles. Cylindre d'ivoire des environs de Cnosse (M.M.I.).

étaient en rapports continuels, et nous demander si l'application de cet exemple contemporain aux Crétois se justifie par l'analogie avec les exemples postérieurs qu'offrent des peuples soi-disant apparentés aux Crétois.

Sous les pharaons, la femme occupe dans la famille égyptienne une place importante, en droit comme en fait. Elle est représentée par l'art primitif plus haute de taille que l'homme, et cette convention paraît symboliser un matriarcat pareil à celui qu'Hérodote connaîtra encore en Libye (2). Par elle se propage et fructifie le germe sacré des ancêtres. Elle est la génératrice, la reproductrice, celle qui est figurée avec un énorme développement des flancs. Aussi est-ce autour de la mère que gravite la famille, et la filiation est en ligne maternelle. Pour que le sang dont elle est dépositaire reste pur, elle s'unit à un homme du même sang ; l'endogamie est de règle, et le mariage entre frère et sœur est béni des dieux. Ainsi la reine confirme l'autorité du roi, et le fondateur d'une dynastie ne peut faire reconnaître sa légitimité, ou plutôt celle de son fils à naître, que par un mariage avec une héritière de l'ancienne dynastie. — Il est évident qu'une pareille conception ne passe point d'un peuple à un autre par voie d'emprunt. Mais c'est précisément pour cette raison qu'il faut faire attention aux

(1) XX, fig. 145. — (2) HÉRODOTE, IV, 176.

renseignements donnés par les historiens grecs sur les coutumes des peuples qu'ils disent venus de Crète. Les Lyciens passaient pour descendre d'émigrés crétois et pour conserver des coutumes en partie crétoises ; or, ils portaient le nom, ils suivaient la condition de leur mère, et, pour dire quelle était leur famille, ils énuméraient leurs parents en ligne féminine (1). Les Cariens se targuaient également d'origines crétoises, et Hérodote trouvait des rapports entre leurs coutumes et celles des Lyciens : les Cariennes de Milet ne donnaient jamais aux hommes avec qui elles vivaient le titre d'époux ; une Artémise gouvernait le royaume au ^v^e siècle, et, cent ans après, une autre reine du même nom recueillit l'héritage de son frère et mari Mausole à l'exclusion d'un frère cadet Idréus. Il n'est pas, jusqu'aux lointains Tyrrhéniens, s'il est vrai qu'ils soient venus d'Asie, qui ne nous apportent un intéressant témoignage avec leur Tanaquil, la faiseuse de rois.

De ces analogies que conclure relativement à la Crète minoenne ? Aux Égyptiens on peut opposer les Mycéniens. Avant l'adoption des mœurs crétoises, la femme, à Mycènes, semble reléguée dans une condition inférieure ; car dans les sépultures royales des tombes à fosse, sur dix-sept squelettes, trois seulement sont de femmes, ce qui semble indiquer que les chefs avaient des concubines de condition inférieure et n'élevaient pas habituellement leurs filles au rang de princesses. Quant aux peuples de l'Asie, ils ont sans doute hérité leur droit familial bien moins des Crétois que des Hittites, chez qui la mère des rois, ainsi qu'il convient dans le pays de la Déesse-Mère et des Amazones, exerce la régence et se fait qualifier de « grande reine » (2). D'ailleurs, qu'on regarde de plus près

(1) HÉRODOTE, I, 173. On soutient aujourd'hui que les inscriptions lyciennes ne confirment pas les allégations d'Hérodote (cf. SUNDWALL, *Klio*, Beiheft XI, 1913, 257-8) ; mais son témoignage est trop formel pour qu'on puisse le contester sans raisons péremptoires, et celles qu'on a données ne le sont pas.

(2) Contenau, *Trente tablettes cappadociennes*, 59 ; cf. HOSNY, *Un Code hittite*, 1923, § 171.

les cas allégués. Tantôt la femme a simplement des privilèges civils, tantôt elle jouit de la primauté politique. Or, les critiques les plus récents de la théorie du matriarcat ont soigneusement distingué le *Mutterrecht* et la gynécocratie, le régime de la parenté en ligne maternelle et la domination féminine. Même dans les groupes primitifs, à plus forte raison dans les groupes évolués, la femme peut être le lien sentimental entre les hommes, le centre vivant de la communauté, sans être le chef. Une raison suffit pour qu'elle ne dispose pas de l'autorité : elle est mère très jeune. Et de fait le chef est généralement son frère aîné. Les droits de la femme en Crète se bornaient-ils donc à un rôle important dans la famille, à une grande liberté d'allure, à une participation active au culte, ou allaient-ils jusqu'à lui assurer une place éminente dans l'État? Que la Crétoise ait eu dans toute leur étendue les droits civils qui appartiendront à la Lycienne, cela semble incontestable : longtemps après l'invasion dorienne, la loi de Gortyne prendra encore la femme sous sa protection, et Plutarque remarque que les Crétois n'appellent pas leur pays « patrie », mais « mètrie » (1). Ce n'est pas une raison pour qu'on puisse ajouter foi et reconnaître une valeur générale au mot d'un historien obscur qui parle du « pouvoir tombé aux mains d'Ariadne ». Rien n'oblige d'admettre un rapport essentiel entre le culte de la Déesse-Mère et le matriarcat. La vogue des statuettes stéatopyges et l'habitude chez les femmes d'avoir la poitrine nue s'expliquent assez par l'orgueil et la divinisation de la maternité, pour qu'il ne soit pas nécessaire de voir dans tout cela des symboles de puissance politique. Ariadne est la reine « très sainte »; mais Minos est le roi.

(1) Clitodèmos, dans Plutarque, *Thésée*, 19.

II. LE GOUVERNEMENT.

Le roi.

Le régime politique de la Crète avait passé par bien des vicissitudes avant d'arriver à la monarchie minoenne.

Tout d'abord la Crète entière fut au pouvoir des clans. C'est le temps où les chefs les plus puissants étaient enterrés dans des ossuaires à tholos, avec leur cachet attaché au cou et leur meilleure arme au poing. Une douzaine de sites à tholos aux environs de Koumasa, dans un rayon de 10 kilomètres, montre à quel point pullulaient ces petits potentats. — La décadence des mêmes sites vers la fin du M. A. marque la dissolution d'un régime social et la perturbation qui s'ensuivit. Chaque famille, chaque localité essaie de pourvoir à sa défense : à Kalathiana, bourgade de cent à cent-cinquante feux, certaines maisons avaient une façade à redans ; l'habitation elliptique de Chamaizi était capable d'une certaine résistance, avec son mur épais d'un mètre et son entrée en entonnoir facile à barricader à chaque bout ; une enceinte de roches entassées couronnait le mont Iouktas. A la longue s'opéra une certaine concentration : dans la Messara, elle se fit au profit du chef perché sur l'éperon de Phaistos ; dans la vallée du Kairatos, au profit du chef établi dans le donjon de Cnosse à l'abri d'une forte tour et de murailles massives. Peu après l'an 2000, chacun de ces deux rois eut son palais. — Ce n'était pas la pacification. Au M. M. I, les gens de qualité ne sortaient encore que le poignard à la ceinture (fig. 7,25) ; au M. M. II, une marqueterie en faïence représentait des châteaux-forts, une ville assiégée. Vers 1750, les deux palais s'écroulèrent dans une catastrophe générale. — Mais quand de nouvelles dynasties élevèrent de nouveaux palais, tout était changé. La cité du Nord commençait à entretenir avec le continent des relations fructueuses, tandis que celle du Sud renonçait à commercer avec l'Égypte des Hycsôs. La partie n'était plus égale : Cnosse dut aspirer à l'hégémonie. Elle s'était munie de bonnes fortifi-

cations, hérissant de bastions l'entrée où aboutissait la route du port. Pourtant la lutte fut âpre, et, vers 1600, l'aile Ouest du grand palais, celle des trésors, était encore incendiée en partie et livrée au pillage. Enfin, la plupart des chefs locaux reconnaissent la suzeraineté de Minos; peut-être même sont-ils remplacés par des gouverneurs. Vers 1450, Phaistos, Haghia Triada, Tyliossos succombent; leurs palais sont rasés, les sites abandonnés pour un demi-siècle. Minos, maître désormais incontesté, peut se faire construire une nouvelle salle du trône pour recevoir les hommages de ses sujets.

Alors seulement, tout au plus depuis le M. M. III, la vraisemblance historique permet de donner au roi de Cnosse le nom de Minos. Ce nom ne semble pas avoir désigné un personnage unique. C'est moins un nom propre qu'un titre dynastique; il y a eu des Minos en Crète, comme des Pharaons ou des Ptolémées en Égypte, des Césars à Rome. La Chronique de Paros mentionne des Minos au ^{xv}^e et au ^{xiii}^e siècle; une autre chronique connaît deux Minos et deux Ariadnes; Diodore de Sicile fait de Minos I le grand-père de Minos II (1). Aussi bien les innombrables villes qui portent le nom de Minoa ne peuvent-elles pas se rattacher à un seul homme, pas plus que celles qui furent appelées Ptolémaïs, Antioche, Séleucie ou Césarée. Chaque Minos devait donc avoir, avec son arbre généalogique, son nom et ses titres personnels, comme chaque Pharaon; de même que le Pharaon en composait son cartouche, le Minos les combinait en une devise qu'il faisait graver sur son sceau. La fleur de lis et certains animaux, tels que le lion, le loup, le chat, la chouette et la colombe, fournissaient les principaux éléments de cette nomenclature officielle et sacrée (2).

Minos était avant tout le roi-prêtre. C'est une impression religieuse que produit toute l'aile du palais-sanctuaire où il s'offrait aux regards, assis sur son trône, gardé par des griffons.

(1) Marbre de Paros, 11, 19; PLUTARQUE, *Thésée*, 20; DIODORE, IV, 60.

(2) EVANS, **XVII**, 264-5

Il est le représentant du dieu-taureau, l'incarnation du Minotaure, dont l'image s'offrait partout sur les murs et se dressait sur la porte de la demeure sainte. Quand le taureau divin eut reçu le nom de Zeus ou, d'après la légende, quand Zeus eut pris la forme du divin taureau, Minos fut le fils et, selon l'*Odyssée*, le « compagnon du grand Zeus » (1). Une fois désigné par la volonté céleste à la vénération des hommes, il devenait « roi pour une période de neuf ans ». Au bout de neuf ans, la puissance divine qui lui avait été insufflée était épuisée; il devait la renouveler. Il gravissait la montagne sainte, pour converser, pour communier avec le dieu. Il entrait dans la grotte redoutable du Minotaure, il pénétrait dans le plus mystérieux de tous les labyrinthes (2) : il venait rendre des comptes à son père, se soumettre au jugement de son maître. A ce moment, l'île était dans l'angoisse; tous ceux de qui le sort dépendait de la décision attendue offraient, haletants, des victimes de choix : c'est pour ces fêtes peut-être qu'était réservé le tribut de sept jeunes gens et de sept jeunes filles exigé tous les neuf ans. Si le dieu était mécontent de son élu, il le gardait, et nul n'entendait plus jamais parler du réprouvé. Si le dieu était satisfait, Minos, rajeuni pour neuf ans, redescendait parmi les siens avec une nouvelle provision de puissance. Traduite en langage moderne, la légende semble dire que le roi-prêtre tenait ses pouvoirs d'une investiture religieuse, qu'il était nommé pour neuf ans et rééligible.

Le roi, comme le dieu, avait pour insignes le sceptre et la double hache, la *labrys*. Deux mille ans avant de devenir le symbole de l'autorité à Rome, la hache l'est déjà dans le palais du labyrinthe. Les rois de Cnosse eurent peut-être encore un autre emblème, la fleur de lis. Rencontre bien extraordinaire. Doit-on croire, que la fleur à trois pointes figurait une concep-

(1) *Odyssée*, XIX, 179.

(2) PLATON, *Minos*, 319 D; *Lois*, 624 D, 630 D, 632 D; STRABON, X, 4, 8, 19; XVI, 2, 38; DENYS d'HALICARNASSE, II, 61.

tion religieuse, l'idée de trinité? Rien ne confirme ni ne dément cette hypothèse. Toujours est-il qu'au temps du M. R. II la fleur de lis se montre partout dans le palais de Cnosse et gagne toute l'Égéide. C'est Minos lui-même qui apparaît sur un relief peint avec la couronne de fleurs de lis rehaussée de grandes plumes et le collier de fleurs de lis (fig. 57). La fleur royale se voit dans le blason des sceaux; elle est peinte sur les murs, sur les vases (fig. 77). De la capitale elle passe dans toute l'île : à Gortyne, elle surmonte un mufler de lion; à Palaicastro, elle accompagne un oiseau héraldique (1). Elle traverse la mer : à Théra et à Phylacopi, à Mycènes et à Pylos, elle s'épanouit sur les fresques, les poteries, les armes, les ivoires (2). On dirait que, pour les étrangers comme pour les Crétois, le royaume de Minos est le royaume des fleurs de lis.

L'administration royale.

Le palais tout entier témoigne d'un gouvernement centralisé, d'une administration déjà compliquée. Il couvre une superficie de deux hectares. Des centaines de personnes y logeaient. La famille royale et la domesticité n'en occupaient qu'une partie. Le reste n'était pas habité par les princes et les nobles : ils avaient leurs châteaux et leurs hôtels dans le quartier qui s'étendait entre le palais et la ville et où le roi lui-même s'était fait bâtir une villa. Ils pouvaient ainsi prendre part à la vie de cour, assister aux fêtes données par le roi, représentations théâtrales, concerts, courses de taureaux; comme ils formaient la classe où Minos recrutait les hauts dignitaires, ils venaient aisément au palais exercer leurs fonctions. Ce sont donc les services royaux qui, selon toute vraisemblance, y étaient installés en grand nombre. Services à la fois privés et publics;

(1) XVII, 156, P. 34; BSA, XI, 285, fig. 14 b.

(2) LXVII, fig. 211-2, pl. XIX 5; XXI, fig. 64, 163, pl. XXIV, 9; AM, 1907, p. XII-XIII.

car une distinction de ce genre n'existe guère dans les monarchies patriarcales où domine encore l'économie naturelle.

Ce qui donne une haute idée de l'administration minoenne, c'est la multitude des tablettes inscrites qu'on a trouvées dans le palais. A l'Ouest de l'entrée septentrionale il y avait un véritable dépôt d'archives (1). Pêle-mêle avec les tablettes gisaient, au moment de la découverte, des fragments de dalles en gypse, restes des coffres où les tablettes étaient enfermées. Ailleurs, elles remplissaient des bahuts en bois; des poignées de métal et des empreintes de sceaux sur argile en marquant la place et attestent qu'ils étaient soigneusement scellés. Il n'est pas impossible non plus que coffres et bahuts aient contenu des feuilles d'une matière légère comme le papyrus; car on connaissait à Cnosse, outre l'écriture officielle, une sorte de cursive qui s'écrivait avec des bâtonnets trempés dans l'encre. Le roi avait donc à sa disposition une classe de scribes. Ils apprenaient cette *court hand* qu'Evans a reconnue sur les inscriptions (2). Les signes de cette écriture officielle étaient sans doute fixés par des règlements d'administration publique. Ainsi, le palais faisait appliquer des méthodes bureaucratiques de contrôle et de comptabilité, qui se transmettaient d'un siècle à l'autre en se perfectionnant.

Les principaux actes étaient authentiqués par le sceau royal. On le reconnaît assez souvent au signe « trône et sceptre », d'autres fois, à une devise qui renferme le nom du roi (3). Le cachet du roi devait être apposé si souvent, qu'il fallait le faire exécuter en plusieurs exemplaires. On a découvert dans le palais une matrice d'argile destinée à reproduire un sceau dont l'empreinte se retrouve sur plusieurs tablettes (4) : cette matrice avait donc été fabriquée pour que la signature du roi pût être donnée plus facilement. D'ailleurs, chaque administration avait son sceau particulier : du dépôt Nord provient l'empreinte

(1) BSA, VI, 50. — (2) XXVII, 39. — (3) *Ib.*, 46, 270. — (4) BSA, VII, 19.

d'un navire; du dépôt Nord-Ouest, un lion symbole de la guerre; des magasins, un épi de blé. Bien mieux, les hauts fonctionnaires avaient leur sceau personnel, qui indiquait leur titre (1). Dans le troisième magasin on a trouvé, près de blés brûlés, un sceau qui représente des griffons gardant des tas de céréales, armes parlantes du grainetier royal. D'après Evans, la porte désigne un gardien; la jambe, un chef; l'œil, un surveillant: le sceau à la porte et à la double hache appartient au gardien du labyrinthe, le sceau à l'œil et à la truelle convient à un surveillant des travaux publics. L'herminette associée à la truelle doit être (comme en Égypte l'herminette associée à la scie) l'insigne d'une haute fonction.

Minos a pour principale mission sur terre de rendre la justice. De la montagne où il va se concerter avec son dieu il rapporte, comme Hammourabi ou Moïse, des lois saintes, des arrêts infaillibles. Mais il est juge en même temps que législateur. Evans croit avoir retrouvé son tribunal. Ce serait la basilique de la Villa royale. Sur son trône, au fond d'une abside surélevée de trois marches et séparée de la salle par une balustrade, le roi siégeait en son tribunal, tandis qu'aux barreaux (*ad cancellos*), devant un grand lampadaire, se tenait le chancelier. La conjecture serait séduisante, si elle n'était si aventureuse. Il y a moins d'in vraisemblance à voir un rapport entre la justice du roi et les « oubliettes du palais »; mais ces chambres souterraines, creusées sous le vieux donjon jusqu'à 7 mètres de profondeur, sont d'un temps où le maître de Cnosse n'avait pas encore de palais. C'est bien ainsi, comme des puits, des souterrains, que les Juifs se représenteront les cachots, ceux de leur pays comme ceux d'Égypte (2). L'emprisonnement, à l'origine, est toujours un emmurement; à Cnosse, il s'exécutait dans une grotte artificielle, un labyrinthe du Minotaure. Toujours aussi cette pénalité s'explique par une idée religieuse :

(1) XVII, 267-8. — (2) JÉRÉMIE, XXXVII, 16; Genèse, XL, 15; XLI, 14.

le coupable est livré à la divinité, qui le fait mourir ou prolonge sa vie. C'est une espèce d'ordalie, un jugement de Dieu. Les ordues semblent, d'ailleurs, avoir tenu une grande place dans la justice minoenne (1). Quand elles ne se faisaient pas dans les profondeurs de la terre, c'était — comme il convenait à un peuple de marins — par la mer. La légende crétoise est pleine de récits où, plus ou moins voilée, transparaît la vieille conception : Scylla « la chienne » meurt attachée à la poupe d'un navire ; Phronymè « la sage », soumise à la terrible épreuve, est sauvée par Thémisôn « le justicier ». Le saut dans la mer établit la pureté des jeunes filles, la légitimité des naissances; le droit d'hérédité : Britomartis se précipite dans les flots; parce que « la virginité se prouve par le plongeon »; Thésée montre à Minos qu'il est fils des dieux en descendant au fond des eaux. Dérivée de la fonction religieuse, la fonction judiciaire de Minos fut pour beaucoup dans sa gloire. Quand son temps sera fini, quand il n'aura plus rien à faire sur cette terre, il s'en ira dans l'Hadès comme arbitre des morts.

L'administration financière dans la vieille Crète nous serait bien connue, si nous pouvions déchiffrer les tablettes. A défaut de ces informations écrites, nous avons le spectacle des palais. Au rez-de-chaussée s'alignent les magasins, ce que l'épopée homérique appellera le « trésor ». Là sont rangés en files les grands *pithoi* qui contiennent des céréales, du vin, de l'huile surtout, et les caissons souterrains ou *kaselles* qui reçoivent les objets les plus précieux. A Phaistos, dans le premier palais, une enceinte de 9^m,75 sur 3^m,60 était partagée en trois magasins, munis de niches et clos par des portes en enfilade, où trente et un pithoi restèrent en place au moment de l'incendie; dans le second palais, un corridor long de 21 mètres donnait accès à dix magasins, cinq de chaque côté (fig. 21). A Cnosse, il y avait une grande réserve d'huile

(1) Cf. GLOTZ, *Les ordues dans la Grèce primitive*, 55-6, 40, 44 5.

dans l'aile orientale; mais les principaux magasins se trouvaient dans l'aile opposée. Ils s'ouvraient sur un couloir de 60 mètres, au nombre de quinze, puis de dix-huit. Le long des kaseilles s'alignaient les pithoi (fig. 19, 26). Sur les jarres énormes se détachent des rangées d'anses et de gros boutons, dont l'usage est indiqué par des cordes moulées; d'autres sont décorées



Fig. 26. — Les magasins de Cnosse.

de coulures qui en font deviner le contenu. Quant aux caissons engagés dans le sol, à partir du ^{xvii}^e siècle, ils ne suffirent plus aux richesses du roi : dans le couloir même, sur une longueur de 30 mètres, on constitua une enclave fermée par une porte

solide, et l'on y installa une série nouvelle de vingt-sept réserves avec des soins raffinés, des précautions minutieuses contre l'humidité (1). On s'explique cette sollicitude à garder les objets précieux; mais pourquoi ces amas de vivres et de liquides? C'est que le « trésor » du roi était, au sens moderne, le trésor de l'État. Il était alimenté par les revenus du domaine et sans doute aussi par des dons gratuits ou non. Il ne subvenait pas seulement à l'entretien de la famille royale et de la domesticité nombreuse qui prenait ses repas dans le quartier méridional (2). Dans Homère, le roi offre des banquets officiels, tantôt aux notables étrangers, tantôt aux « anciens » qui ont droit au « vin d'honneur ». Ces agapes royales devaient exister aussi dans la Crète préhistorique. Le Minos avait ses « convives » comme le Pharaon. En tout cas, avec les res-

(1) XX, 448 ss. — (2) BSA, VII, 11.

sources de son trésor, en comestibles ou autrement, il pourvoyait aux traitements de ses fonctionnaires, réglait les dépenses du culte et rémunérait les artisans et les artistes du palais.

Le roi de Cnosse possédait, en effet, des ateliers chargés de lui fournir des objets de luxe et d'art, œuvres enviées entre toutes dans le monde entier, témoignages éclatants de sa splendeur. Trois mille ans avant Urbino, Sèvres et Meissen, Cnosse eut sa manufacture royale de porcelaine, d'où sortaient des œuvres étranges et magnifiques. Tout à côté, le sculpteur de Sa Majesté fabriquait des vases de pierre; son lapidaire sertissait dans des pièces d'orfèvrerie et de marqueterie des gemmes et des matières rares. La poterie, où l'on façonnait déjà de belles pièces au M. M. II, couvrit de ses magasins une grande superficie, quand elle produisit des stocks de vaisselle commune, en même temps que ces vases de prix où le major-dome apposait un cachet cassé à force d'avoir servi (1). Tout un personnel d'ouvriers et peut-être d'esclaves était employé dans ces établissements, sous les ordres de maîtres illustres. Avec le service des bâtiments et ses fonctionnaires, il y avait là comme une administration rudimentaire des beaux-arts : le dignitaire à l'insigne de la truelle et de l'herminette pourrait bien avoir été, comme son collègue d'Égypte, le surintendant des édifices royaux.

Minos commandait une armée. L'administration royale de la guerre avait pour devise le lion à la fleur de lis ou aux « trône et sceptre ». Recrutait-elle des soldats de métier ? Astreignait-elle certains sujets du roi au service militaire ? Les artistes crétois représentent parfois des guerriers qui ne portent pas le costume national ; par contre, le sceau d'un particulier montre sur une face le personnage tenant une lance fichée en terre, et, sur deux autres, les insignes du charpentier et de l'éleveur (2). Mais examinons de près le vase « du Chef » (fig. 27).

(1) XX, 564 ss., 568 ss.. — (2) Fig. 8; JHS, XIV (1894), 338, fig. 56.

Redressant sa haute taille, le torse bombé, la poitrine barrée du collier triple, la tête aux longues boucles relevée majestueusement, le roi ! Devant la porte du palais, il étend le bras droit de toute sa longueur et, d'un geste impérieux, plante sur le sol un sceptre aussi haut que lui. En face, un personnage plus petit, à un collier, dans l'attitude du respect : le chef des soldats rangés derrière lui. Il reçoit les ordres du maître, mais à quel titre ? Est-ce un officier ou un vassal ? Au port d'armes, les



Fig. 27. — Le vase « du Chef ». Gobelet en stéatite de Haghia Triada.

coude à angle droit, les poings à la hauteur de la ceinture, il serre dans la main droite la rapière appuyée sur l'épaule ; de la gauche il tient par le manche un objet dont l'extrémité fortement recourbée se déploie au-dessus de son casque. Cet objet ressemble à une tête de sceptre trouvée à Chypre et au *hiq* égyptien. Or, les pharaons investissaient de cette houlette les princes qu'ils rattachaient à leur suzeraineté : à Beni-Hassan l'insigne est porté par un chef syrien (1). La scène figurée sur le vase crétois représente donc la subordination de la crosse au sceptre, l'hommage rendu par un vassal à un suzerain. Les troupes en ligne sont celles qu'un petit chef amène au seigneur de Haghia Triada, ou le seigneur de Haghia Triada au roi de Phaistos, ou peut-être le roi de Phaistos à Minos.

(1) Cf. **XI**, 264-5, fig. 188, 4.

On voit sur les empreintes (fig. 13) comment étaient armés d'ordinaire les guerriers de Cnosse : ils portaient un casque conique terminé par une houppe flottant au vent, un grand bouclier en forme de 8 et une lance un peu plus petite que le corps humain. Avec l'infanterie des lanciers, marchaient les compagnies armées de l'arc : les archers crétois, si réputés en Judée, puis en Grèce, avaient de vieilles traditions. Enfin, l'armée minoenne eut des chars de guerre à deux chevaux, quand le cheval fut introduit dans l'île avec le char hittite déjà connu en Syrie, en Égypte et à Chypre. Cette armée, selon toute apparence, était largement pourvue du matériel nécessaire. L'arsenal de Cnosse était au Nord-Ouest, près de la porte d'où partait la route de la mer. Là on a retrouvé par masses les tablettes des inventaires, jadis enfermées dans des coffres ; à l'entrée seule, on en a ramassé quatre-vingts. Un grand nombre d'entre elles mentionnent, avec le signe « trône et sceptre », des châssis avec ou sans timon et des roues, de quoi composer les chars qui sont dessinés ailleurs au complet : au total, 80 ou 90 châssis, 478 roues. Sur d'autres sont inventoriés des javelots ou des lances, des poignards, un lingot de métal. Un compte de flèches, dont il ne subsiste que la fin, mentionne deux lots, l'un de 6010, l'autre de 2630. La signification de ces inventaires est précisée par un sceau dont le langage est clair : trône et sceptre, lion, flèche, c'est-à-dire royaume de Minos, administration de la guerre, section de l'armement (1).

Bien organisée, l'armée ne devait pas être très nombreuse. A l'intérieur de l'île, régnait la paix ; contre les ennemis du dehors la flotte suffisait. Par là s'explique ce fait qui a si vivement frappé les explorateurs de la Crète préhistorique, mais qui n'est exact qu'à partir du xvi^e siècle : l'absence de fortifications sérieuses. Les Crétois de la grande époque savaient pourtant bien ce qu'est une place forte. Ils connaissaient Mélos,

(1) BSA, X, 57 ss., fig. 21 ; XVII, fig. 22, 24, 30, 19.

Tirynthe, Mycènes. Le siège d'une ville continuait d'être un motif familier à leurs artistes, qui en régalaient les Achéens d'Argolide, et peut-être un sujet favori de leurs poètes. Mais quoi ? Ils n'avaient plus besoin de tout cela. L'entrée du palais avait été rétrécie, par mesure de sûreté, au M. M. III ; au M. R. I, elle est de nouveau élargie (1). On y laisse à peine subsister quelques chicanes, de quoi empêcher un coup de main. Et la pente de l'Est ne sert plus qu'à donner à la salle d'apparat une belle vue sur le paysage. Cnosse, c'était Vincennes jadis ; c'est Versailles maintenant.

La thalassocratie crétoise.

Pour qu'un peuple aussi riche et aussi expert en tout art n'ait pas employé son habileté à protéger ses richesses, il faut qu'il ne les ait pas senties menacées. Il vivait dans une complète sécurité, un splendide isolement. Il n'avait rien à redouter sur terre, parce qu'il avait la maîtrise de la mer. Ses forteresses, c'étaient ses navires. A ce moment, on peut dire des Crétois, comme Homère des Phéaciens : « Ils ne s'occupent ni de l'arc ni du carquois, mais des mâts, mais des rames, mais des nefes qui les transportent dans l'allégresse sur la mer écumeuse » (2). Le premier empire maritime qui ait existé dans le monde, la première « thalassocratie », c'est celle qui fut établie par la flotte crétoise. En Égypte, le nom de Kefti, qui désignait le peuple prépondérant dans les régions du Nord, fut réservé aux Crétois pour longtemps. Le souvenir de cette domination ne périt point. Hérodote et Thucydide, qui ne s'accordent pas sur la conduite de Minos à l'égard des Cariens, s'entendent sur tout le reste. D'après la tradition qu'ils rapportent en toute confiance, les Crétois dominèrent par leur marine toute l'Égée, détruisirent la piraterie, colonisèrent la plupart des Cyclades et, tout en exigeant des insulaires soit des tributs,

(1) EVANS, XX, 394. — (2) *Odyssée*, VI, 270-2.

soit des équipages pour la flotte, apportèrent partout où ils s'établirent une prospérité jusqu'alors inconnue (1). La simple liste des villes qui prirent le nom de Minoa nous renseigne, dans l'ensemble, sur l'extension de l'empire minoen; leur situation géographique les désigne à la fois comme des points d'appui navals et comme des comptoirs. Il y avait deux Minoa en Crète même, il y en avait dans les îles de Délos, d'Amorgos, de Paros et de Siphnos; il y en avait une en Laconie et une autre au fond du golfe Saronique; il y en avait depuis la côte syrienne jusqu'à Corcyre et jusqu'en Sicile (2). Dans ces limites, une foule de villes, dont le nom, terminé en -nth - comme le labyrinthe ou en -ss - comme Cnosse, appartient à une langue préhellénique, étaient visitées ou occupées par les Minoens. Ils s'étaient fortement établis dans tout l'isthme d'Argolide, de Tirynthe à Corinthe. Sur la côte orientale de l'Attique, la plaine de Marathon, de Probalinthos à Tricorinthos, garda toujours la mémoire du taureau crétois, et son nom même resta peut-être au premier de ces bourgs (3).

Au dire de Thucydide, Minos envoya ses propres fils comme lieutenants dans des possessions extérieures. Il n'est pas impossible qu'il ait quelquefois suivi une politique patriarcale. En tout cas, sur le continent, le commandement était exercé par des chefs militaires, dont quelques-uns devaient reconnaître la suzeraineté de Minos. En général, ces chefs, indépendants ou vassaux, vivaient sur le paysan. Mais les plus favorisés étaient postés dans des ports, comme Pylos, ou surveillaient les grandes routes fréquentées par les marchands, à Orchomène, à Thèbes, à Tirynthe, à Mycènes, à Vaphio : ceux-là étaient devenus de hauts et puissants dynastes. Ils avaient pour repaires des acropoles entourées d'imposantes murailles. Ils se faisaient construire des palais avec de vastes cours à colonnades et des appartements immenses aux murs ornés

(1) HÉRODOTE, I, 171; THUCYDIDE, I, 4, 8.

(2) FICK, XXII, 27. — (3) HÉSŒCHYIUS, s. v. βόλυνθος.

de fresques. Ils vivaient là avec toute leur famille, dans la joie et le luxe, se faisant servir à table dans des vases d'or et d'argent, les hommes portant des armes incrustées de métaux précieux, les femmes étincelantes de bijoux et se mirant dans des miroirs d'ivoire sculpté. Leur plus grand plaisir, en temps de paix, c'était la chasse, où les dames suivaient les seigneurs. Quand le maître mourait, on lui moulait le visage dans une feuille d'or, on remplissait sa fosse d'objets précieux, on l'étendait dans une majestueuse tombe à coupole plaquée de bronze. Un faste pareil n'était possible que si le grand nombre travaillait et peinait pour quelques-uns. Autour des châteaux-forts vivait la multitude corvéable à merci : c'est elle qui mettait en place, à la force des bras, des pierres énormes pour bâtir les remparts et la salle des bains à Tirynthe, la Porte aux lionnes et le « Trésor d'Atrée » à Mycènes.

Peut-être ces dynastes portaient-ils le titre de τύραννος, « tyrans ». Le mot n'est pas grec (1). Les Grecs le faisaient venir tantôt d'une ville lydienne, Tyra ou Tyrrha, tantôt des Tyrrhéniens ou de leur héros éponyme Tyrrhénos. Ils n'avaient pas tort, en ce sens que Tyrrha signifie place forte, tour, et que le rapprochement avec τύρσις, qui passait pour « pélasgique », fait de ce nom l'analogue de Pyrgo et de Kastro. Mais l'explication ne convient pas seulement à une ville et à un peuple ; elle s'étend, par exemple, au château de Tirynthe. Il y a donc eu des « tyrans » dans la Grèce mycénienne comme en Asie, et la mère de l'un d'eux prit place dans la légende sous le nom de Tyrô. De chefs militaires, ils devinrent des roitelets ; mais la « tyrannie » laissera le souvenir d'une autorité que ne légitime pas un droit héréditaire, que ne consacre point la religion. Son mauvais renom viendra de ce qu'elle symbolisait l'emploi de la force et souvent, à l'origine, de la force étrangère.

La thalassocratie crétoise rendit les plus grands services.

(1) Voir RADET, *La Lydie sous les Mermnades*, 146 ss.; *Ephesiaca*, 31; cf. RAMSAY, dans les *Beiträge* de BEZZENBERGER, XIV (1889), 309.

« Dès lors, dit Thucydide, les habitants des côtes commencèrent à s'enrichir et à posséder des habitations moins précaires ». Minos dut percevoir des tributs, et une des peintures qui ornaient son palais représente, à la manière égyptienne, un défilé de tributaires ; mais ces exigences devaient être modérées. Mélos, la grande station intermédiaire entre la Crète et l'Argolide, paraît avoir joui d'une entière autonomie : à Phylacopi, si l'on en juge par les produits exportés et importés, les échanges avec Cnosse se font sur un pied de réciprocité, à l'avantage des deux parties. Sur le continent, les Crétois n'apportèrent pas leurs denrées, leurs rites, toute leur civilisation, sans y activer en même temps la vie urbaine. Mais, pour que la grande île pût communiquer librement avec ses dépendances politiques ou économiques, il fallait la sécurité des mers, une police énergique. Ce qu'eût été autrement le commerce extérieur, on le voit par les tablettes de Tell-el-Amarna : le pharaon se plaint à un prince cypriote de razzias exécutées dans le Delta ; le prince répond qu'il n'y est pour rien, qu'au contraire son territoire est pillé tous les ans par les pirates, et lui-même, à un autre moment, réclame la restitution des biens d'un négociant cypriote mort en Égypte. Piraterie, représailles, absence de tout droit international, la flotte de Minos y mit bon ordre, et ce fut un grand bienfait.

Mais la légende de Minos est à double face : son nom demeura glorieux ou détesté. Il apparaît, selon les pays, comme le noble Eitel ou comme Attila le « fléau de Dieu ». C'est qu'évidemment tous les peuples n'acceptèrent pas avec la même facilité la domination des « tyrans ». La thalassocratie crétoise eut son côté sombre. Toujours les enfants de Mégare tremblèrent quand on leur racontait l'histoire de Scylla, la chienne de mer attachée à la nef de Minos. Jamais dans la plaine de Marathon, on n'oublia les ravages du Minotaure et le tribut en esclaves qu'il exigeait.

CHAPITRE II

L'AGRICULTURE, L'ÉLEVAGE, LA CHASSE ET LA PÊCHE

Les Crétois trouvaient dans leur île des conditions favorables à l'agriculture et à l'élevage, à la chasse et à la pêche. Plantureuses à souhait, les plaines qui entourent les trois massifs de l'île convenaient admirablement à la culture des céréales et des légumineuses, des arbres fruitiers et des plantes textiles. En un temps où les forêts plus étendues faisaient les pluies plus abondantes, les pâturages ne manquaient pas. Dans le maquis dans les taillis, sur la montagne, le gibier pullulait. Des baies poissonneuses s'ouvraient de toutes parts.

Cependant, à l'époque néolithique, les Crétois n'ajoutaient encore aux ressources du bétail, du gibier et du poisson que le produit de la cueillette. Dans l'Europe continentale, au contraire, les tribus des stations néolithiques cultivent la terre. Ce n'est pas à dire que, pour l'agriculture, la Crète fût en retard sur le continent. Elle se servit plus tôt des métaux, et non pas plus tard de la charrue. Au reste, une île n'offre pas à la vie pastorale et à ses déplacements des espaces illimités. De bonne heure, dès que la population commença d'augmenter en Crète, il fallut se tourner vers la culture.

Aussi bien les Crétois avaient-ils pour divinité principale la Déesse Mère. Leurs principales fêtes étaient en rapport avec les péripéties annuelles de la vie rurale : au printemps, on consacrait à la divinité les prémices des fleurs ; à la fin de l'automne, on symbolisait le dépérissement de la végétation par l'arrachage de l'arbuste sacré (fig. 38, 39). La cueillette des olives était

probablement l'occasion d'une procession solennelle (pl. II, 2).

On peut se figurer ce qu'était une grande exploitation de famille au commencement du M. M., d'après la spacieuse maison de Chamaizi (fig. 23). Mais plus tard, à en juger par les sceaux qui représentent les professions, c'étaient surtout des petites gens qui faisaient de l'élevage et de l'agriculture. Un signe d'écriture montre que les propriétés étaient séparées par des haies. La charrue était le simple araire en bois avec timon et soc d'une pièce (1); la faucille était en bronze.

Le froment et l'orge se cultivaient dans toute la Crète, comme dans les Cyclades, en Asie Mineure et dans la Grèce propre. Les grains se conservaient dans des pithoi; on en a trouvé un bon nombre dans les maisons de Haghia Triada et de Palaicastro, avec des céréales calcinées par l'incendie. Le palais de Cnosse en renfermait de longues rangées (fig. 26), et l'on a relevé le sceau du grainetier royal près d'un tas de blé brûlé. Peut-être faisait-on du pain de millet en Crète comme en Thessalie (2). En tout cas, comme certaines cruches portent des épis d'orge en relief et que l'écriture associe les céréales à des vases de forme spéciale, il est à croire qu'on savait faire la bière (3). Les légumes secs entraient dans la consommation plus encore que les céréales. Tout le long de la mer Égée, les fouilles ont amené au jour, quelquefois par douzaines, des jarres remplies de pois, de vesces, de lentilles et de fèves. Sur un beau vase figurent des pois de jardin à cosses courtes, et une autre variété porte en grec un nom emprunté aux Préhellènes (ἐρέβινθος). Les cucurbitacées étaient également cultivées, comme le rappelle le nom grécisé de la citrouille (κολοκύνθη, coloquinthe).

La culture arborescente présente un intérêt historique. Comme elle exige de longs soins, elle veut une société complètement sédentaire, adonnée depuis longtemps à l'agriculture : l'arbre fruitier est un des liens les plus puissants qui

(1) XVII, fig. 102, n° 27. — (2) LXXXVIII, 360. — (3) XX, fig. 299.

attachent l'homme à la terre, et c'est pourquoi les primitifs l'arrachent, le coupent en pays ennemi et en font chez eux l'arbre sacré. Les Grecs disaient que leurs ancêtres mangeaient des glands : c'est qu'ils venaient du Nord, et en Thessalie, à l'époque néolithique, on avait effectivement des provisions de glands dans les maisons (1); mais les Crétois avaient bien d'autres fruits à leur disposition.

L'olivier leur rendait les plus grands services. Dans les poèmes homériques, l'huile n'est employée que pour la toilette et l'hygiène : on croyait donc naguère encore que l'huile fut longtemps en Grèce une denrée rare et l'olivier un arbre exotique. On aurait dû hésiter ; car l'olivier existe à l'état sauvage depuis le Pendjab jusqu'au Portugal, et de tout temps l'huile a servi aux Égyptiens et aux Sémites d'aliment, d'onguent et de luminaire. Cependant rien n'ébranlait l'opinion commune, pas même la découverte dans la Thèra préhistorique de laves contenant des feuilles et des ramilles d'olivier. Aujourd'hui le doute n'est plus possible. Les vases pleins de noyaux qu'on a exhumés dans un grand nombre de maisons prouvent que l'olive servait de comestible en Crète. Les pressoirs et les réservoirs d'épuration y abondent. D'innombrables lampes en argile, en stéatite, en gypse, en marbre, en bronze indiquent assez comment on s'éclairait dans les palais comme dans les chaumières ; leur capacité dénote un véritable luxe d'éclairage : on ne visait pas à l'économie. Si forte que fût la consommation, la production était assez intense pour qu'il restât encore un surplus à exporter : certaines empreintes de sceaux associent un rameau d'olivier à un navire (2). Il y a un fond de vérité dans la légende qui fait apporter l'olivier à Olympie par l'Héraclès crétois (3).

La vigne était également cultivée en Crète. Elle se répandit de la côte à l'intérieur. Les vestiges des temps préhisto-

(1) LXXXVIII, 359. — (2) XX, fig. 213. — (3) PAUSANIAS, V, 7,7.

riques abondent sur les premières pentes de la montagne, dans le vignoble actuel. En ville, les pressoirs à vin étaient installés dans les maisons ; à la campagne, on aménageait parfois une roche à cet usage. Le vin n'était pas décanté : il contenait des pulpes de raisin, comme aujourd'hui encore en Sicile ; au M. A., le long bec tubulaire dont étaient munis certains vases était un véritable canal de décantage ; plus tard, le vase en entonnoir ou en cornet, une des formes les plus originales de la céramique crétoise, était peut-être également destiné à retenir le dépôt quand on versait à boire aux dieux. Si l'on a trouvé des pépins de raisin et des résidus de vin dans les ruines de Tirynthe, de Mycènes et d'Orchomène, ce ne sont pourtant ni les Grecs ni des hommes parlant l'une quelconque des langues indo-européennes qui ont imaginé les termes désignant dans ces langues la vigne et le vin (οἶνος, *vinum*) (1) ; ils ont hérité des mots comme des choses.

Sans l'aide de l'homme, à l'état sauvage, le figuier s'était répandu le long de la Méditerranée dès le commencement de l'époque quaternaire. Mais les fruits de cet arbre ne deviennent comestibles que par la caprification. D'après l'opinion généralement reçue, ce procédé serait une invention des Sémites ; il n'aurait guère été connu des Grecs avant la période où le poète décrivait le jardin d'Alkinoos et le verger de Laërte. En réalité, dans la villa royale de Haghia Triada, ainsi qu'à Pylos, on a trouvé de grands pots remplis de belles figues, et la Thessalie néolithique connaissait ce fruit (2). C'est encore un mot préhellénique qui servait aux Grecs pour désigner la figue fraîche (ῥαυνθος).

Comme l'olivier et le figuier, le palmier-dattier (*phœnix dactylifera*) figure parmi les arbres sacrés qu'on adorait en Crète ; mais, longtemps avant d'être peint sur un sarcophage de Haghia Triada, devant une chapelle funéraire (fig. 50 a), il figure

(1) MEILLET, *Mém. de la Soc. de Linguistique*, XV, 163.

(2) LXXXVIII, 359, 360.

déjà, couvert de bourgeons, sur une belle jarre du M. M. II (1). Bien d'autres fruits que la figue et la datte entraient dans l'alimentation : la prune, que reproduisaient à Cnosse les fabricants de porcelaine (2); le coing, dont le nom rappelle la ville crétoise de Kydonia.

Parmi les arbres servant aux usages industriels, il faut mentionner au premier rang le cyprès, arbre sacré auquel Pline assigne la Crète pour patrie (3). Le bois de cyprès produit par l'île était d'excellente qualité : les Minoens y taillaient les portes et les colonnes de leurs palais; les Grecs le rechercheront toujours pour la fabrication des portes et la construction navale. Suivant une tradition vivace, les Crétois fabriquaient avec le palmier une matière qui servait à écrire.

Comme plante textile, on avait le lin. Il se trouve dans les palafittes de Suisse et d'Italie, aussi bien que dans les tombes les plus anciennes d'Égypte, et les contemporains d'Homère l'emploieront à la fabrication des lignes et des vêtements. Les Crétois s'en servaient sans doute aussi pour tresser les cordes qu'ils appelaient d'un nom qui passa aux Grecs (μήρινθος). On récoltait des graines oléagineuses, comme le pavot, le sésame au nom préhellénique (σήσαμον), et des plantes tinctoriales, comme le crocus ou le safran.

La plupart des plantes aromatiques qui seront recherchées des Grecs, la menthe (μίνθα), le calament (καλάμινθος), l'absinthe (ἀψινθιον) etc., étaient en vogue avant eux, comme le témoigne leur nom. Les Crétois ont fait connaître aussi un grand nombre de plantes médicinales : l'*asplenium*, remède contre les maladies de rate redoutées des coureurs; le *daucos*, qui passait pour amincir le corps dans ce pays de la fine taille; le *dictame*, à qui la déesse du mont Dicté donnait des vertus miraculeuses qu'elle révéla aux femmes par l'intermédiaire des chèvres sacrées (4).

(1) XX, fig. 190 a, c; cf. fig. 204 d. — (2) BSA, IX, 68, fig. 45.

(3) PLINIE, XVI, 141.

(4) Cf. PLUTARQUE, *Œuvres morales*, 974 E.

Ils récoltaient un certain lichen qui n'a jamais cessé d'être exporté en Égypte ; on en déposait dans les tombes de Deir-el-Bahari, comme on en achète aujourd'hui dans les bazars du Caire (1). Enfin, une des plus aimables surprises que présente l'art minoen, c'est un goût prononcé pour les fleurs et les plantes d'agrément. Il faut s'imaginer, dans ces siècles reculés, des jardins où le lis royal voisine avec la rose, la tulipe, la scabieuse, le narcisse, la jacinthe, la marjolaine ; il faut même se représenter des pots de fleurs dans les maisons (2).



L'élevage, quand il ne fut plus la ressource presque exclusive, garda autant d'importance que la culture. C'était la grande affaire pour la population de Praisos et de Palaicastro. Le laitage et la viande entraient pour une part considérable dans l'alimentation. Rien n'est plus significatif à cet égard que certaines séries d'ustensiles en terre : récipients perforés pour l'égouttement des fromages, appareils à condenseur et réfrigérateur pour la confection raffinée du bouillon (3). Le bétail était encore indispensable pour le vêtement, pour les transports et les échanges, pour les jeux et les sacrifices.

Toutes les occupations de la vie pastorale étaient réservées aux hommes, et ce privilège avait sans doute sa noblesse, comme plus tard au temps d'Homère : sur une écuelle de Palaicastro se détache en relief, au milieu d'un immense troupeau, un jeune garçon qui traite une vache (4). Un très grand nombre de sceaux représentent des nourrisseurs de chèvres et des laitiers portant sur leurs épaules des jougs d'où pendent des outres ou des jarres pleines. La plupart d'entre eux, à ce qu'il semble, exercent encore un petit métier accessoirement (5).

(1) F. FOUCART, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, XXXV (1896), 8-9.

(2) XXXVIII, 27. — (3) LVII, fig. 128, 133.

(4) XX, fig. 130, b. — (5) XII, fig. 36, 55-7, 59, 60.

Comme aujourd'hui, les Crétois pratiquaient le régime de la transhumance. Après la récolte, qui se faisait de bonne heure, les pâtres menaient les troupeaux dans la montagne pour une grande partie de l'année. Aussi avaient-ils des villages dédoublés : on demeurait dans la plaine pendant la saison des travaux agricoles, on se retrouvait en haut l'été. Au-dessus de Kavousi, site préhistorique, on a découvert des fondations et des tessons de l'époque minoenne sur une crête où le manque d'espace et les vents de l'hiver interdisent un séjour permanent. Là existait sans doute un hameau estival, une *méiochie*, comme disent les Grecs, habitée entre moisson et vendange (1).

La race bovine contribuait largement à la richesse des Crétois. Il ne leur fallait pas seulement des bœufs comme bêtes de boucherie ; ils restèrent longtemps sans avoir d'autres bêtes de trait pour leurs chariots (2) ; les dieux et les morts voulaient comme victimes des taureaux et des taurillons dont les cornes étaient consacrées dans les temples et les chapelles ; enfin, la corroirie demandait les belles peaux à poil gris, brun ou noir pour en faire de grands boucliers et des ceintures (3). Au demeurant, le bœuf fut de bonne heure et resta de longs siècles l'unité d'échange. Il ne devait pas arriver souvent qu'un propriétaire possédât un troupeau pareil à celui qu'on voit sur l'écuelle de Palaicastro, deux cents bêtes pressées et se bousculant ; mais il y avait des bovidés partout dans l'île, et il n'est donc pas étonnant que toutes les attitudes du taureau paissant ou furieux, de la vache allaitant son veau, fussent familières à des artistes d'une vision aiguë.

La Crète nourrissait plusieurs variétés de bœufs (4). La variété primitive, le *bos primigenius*, se reconnaît à des os trouvés dans nombre de sites, à des dents, des vertèbres et des crânes de fortes dimensions, à des cornes qui mesurent

(1) Cf. XLIX, 51-2 — (2) BSA, VI, 108, fig. 39. — (3) LXX, 38 ss..

(4) Sur la faune de la Crète préhistorique, voir HATZIDAKIS, 'Eφ., 1912, 231-2 (bibliographie).

jusqu'à 40 centimètres de long et 30 centimètres de circonférence à la base. Ce ruminant vorace hantait les fourrés et les herbages des bas-fonds. Redoutable, mais capable par sa force de rendre toutes sortes de services, on tâchait de le capturer jeune, et on parvenait à le domestiquer en lui époinçant les cornes. Des acrobaties habituelles aux cowboys naquirent les courses de taureaux dont raffolaient les Minoens et qui opéraient la sélection. Ce puissant animal fut par excellence l'animal sacré, le Minotaure. Deux autres variétés, le *bos brachyceros* et le *bos domesticus* étaient d'un type extraordinairement vigoureux ; mais des croisements continuels firent disparaître le second vers le xvi^e siècle (1).

De tout temps, abonda en Crète le petit bétail. La race porcine entraînait dans l'alimentation autant que les races ovine et caprine. Sur un tas d'os trouvé à Tylißos on a compté 32 mâchoires de moutons et de chèvres, pour 17 de porcs (2). Le cheval resta inconnu en Crète jusqu'au M. R. (3). Mentionné en Asie dès le III^e millénaire comme « âne de la montagne » (4), il ne fut introduit en Égypte qu'au temps des Hycsôs et parut presque aussitôt en Crète, en Argolide, à Chypre (5). L'animal qui pénétra à cette époque en Crète se présente superbement sur une empreinte de sceau (fig. 28). Fringant, il se dresse près du navire d'où il vient de descendre. Tête courte et front bombé, haute encolure et crinière longue, croupe élégante, jambes fines, c'est le cheval barbe, ardent et pourtant docile à la simple muserolle. Le jaune dont on peint généralement sa robe semble indiquer la prédominance de

(1) Id. *ib.* — (2) *Ib.*

(3) Cf. RIDGEWAY, *The thoroughbred horse*, 1905 ; RODENWALDT, LXXI, 27 ; HATZIDAKIS, *l.c.* HAWES (XXXIX, 43) affirme, d'après un sceau en sa possession, que le cheval existait en Crète au M. A. (cf. XX, fig. 89, a) ; en tout cas, c'était alors un animal exotique et rare.

(4) LA, I (1908), pl. xvii, 8-12.

(5) Sur les tablettes de Tell-el-Amarna, le roi de Chypre souhaite régulièrement au pharaon tous les bonheurs « pour lui, sa femme, ses enfants, son pays, ses chevaux et ses chars ».

l'alezan. Le cheval servait surtout comme bête de trait : il était attelé à un char léger monté sur deux roues, muni d'un marchepied, avec place pour deux personnes debout. Quelquefois aussi il servait comme bête de somme et portait sur les flancs des amphores attachées symétriquement (1). L'âne,



Fig. 28. — L'arrivée du cheval en Crète.
Empreinte de sceau (M.R.I.).

dont on n'a pas trouvé trace à Troie, mais dont la présence est certifiée à Mycènes par une peinture murale, existait certainement en Crète à la même époque que le cheval, puisqu'on a trouvé des ossements d'âne avec des objets du M. R. ; mais il y existait probablement depuis de longs siècles,

puisque la tête d'âne y figure déjà comme idéogramme.

Les oiseaux de basse-cour ne manquaient pas dans les pays de l'Égée. On a cru longtemps que le coq et la poule y arrivèrent de Perse par la Lydie au ^{vi}^e siècle ; puis on est remonté au ^{vii}^e. Il est vrai que ces volatiles ne sont pas mentionnés dans les poèmes homériques, et que les plus anciens monuments où ils paraissent sont des monnaies trouvées à Éphèse et frappées de 652 à 610. Mais on a pu soutenir avec vraisemblance que le dieu-coq, le Zeus ou l'Apollon Velchanos adoré en Crète par les Grecs, atteste la présence des gallinacés dans la Crète préhellénique ; on a même voulu le reconnaître sur une empreinte et une pierre gravée (2). La colombe non plus n'est pas venue, comme on le croyait, de Syrie et à une époque relativement récente. Dès le M.A.III, elle est sculptée sur un

(1) MA, XII, 118. fig. 47.

(2) AD. REINACH, *Ar.*, XXI (1910), 75 ss. ; PETTAZONI, *ib.*, 668-9.

cachet d'ivoire. Deux mille ans au moins avant Jésus-Christ, l'oiseau sacré vient percher sur les colonnes des temples et s'offre à l'adoration des fidèles (fig. 36, 42). Le cygne et le canard étaient assez répandus pour être représentés sur les intailles et figurer au nombre des idéogrammes. Le paon, qu'on éleva plus tard à Samos dans le sanctuaire d'Héra et dont l'apparition mit Athènes en émoi au ^v^e siècle, fournissait peut-être déjà ses plumes pour la couronne de Minos (fig. 57).

L'apiculture était prospère, comme dans tous les pays qui ne connaissent pas le sucre. De Phaistos provient une ruche en terre cuite (1). Les professionnels avaient pour emblème une abeille avec un gant et possédaient des secrets qu'ils enseignèrent aux Grecs (2). On ne recherchait pas seulement le miel, mais aussi la cire. Elle servait sans doute à faire des cierges ; car on a trouvé dans des pièces sans éclairage des chandeliers ou des candélabres dont les réceptacles tubulaires sont trop minces pour avoir reçu des torches (3).



La chasse ajoutait un notable appoint aux produits de l'élevage. Avant les fouilles de Crète, on avait déjà remarqué combien les Mycéniens aimaient à courre la grosse bête. Les fresques de Tirynthe présentent une remarquable série de tableaux cynégétiques : des chasseresses mêlées aux chasseurs, des hommes armés de javelots, des chars à deux chevaux, des chiens tenus en laisse par des femmes, des lièvres, une harde de cerfs, et la chasse au filet telle que la décrit Xénophon, avec le sanglier traqué par la meute et percé d'épieux (fig. 56). Les Crétois ont le même goût, non moins vif. Poil ou plume, ils chassent pour défendre leurs troupeaux ; ils chassent pour rapporter du gibier et des cornes précieuses ; ils chassent pour

(1) LVII, fig. 69. — (2) Cf. Cuny, REA, 1910, 154 ss. (usage du κήρινθος.)

(3) XX, fig. 422, 423 b.

le plaisir, par sport. Ils ont pour aides des chiens de race au corps svelte, aux jambes longues, aux oreilles pointues (1); ils savent si bien les dresser que, la tradition persistant, le lévrier crétois sera prisé plus tard à l'égal du laconien. En terrain marécageux, ils emmènent des chats mi-sauvages. Le chasseur crétois force le lièvre; il surprend dans les hautes herbes le coq de bruyère, dans les roseaux la poule d'eau et le canard; il prend au lasso la chèvre sauvage; il poursuit dans les fourrés le sanglier, le loup, le cerf; il traque parmi les roches des cimes le chamois et surtout l'*agrimi*, le bouquetin aux longues cornes régulièrement recourbées qui servent à faire des arcs d'une puissance et d'une souplesse merveilleuses. Si forte est la passion du Crétois pour la chasse, qu'elle le suit après la mort: à Zafer-Papoura, devant la tombe du Chasseur, qui tient à portée de la main ses flèches et son coutelas, on dirait voir, comme Ulysse aux enfers, « le géant Orion qui chasse encore dans la prairie d'asphodèles les bêtes fauves qu'il tua jadis dans la montagne » (2).

La mer, partout présente, offrait à la pêche des ressources inépuisables (3). En Crète, comme dans les Cyclades, on pêchait à la ligne et au filet, ainsi qu'en témoignent les hameçons et les poids de plomb ou de pierre qui abondent dans les ports préhistoriques. Une poterie de Phylacopi (fig. 29) (4) représente une scène prise sur le vif, un retour de pêche: des gaillards longs, maigres, dégingandés, vont à la file indienne, les bras ballants, tenant un poisson dans chaque main, à l'exception d'un qui de la main gauche rajuste son pagne. Tandis que les héros homériques dédaigneront le poisson et le laisseront aux pauvres, en Crète il paraît sur la table des rois, dans la vaisselle des dieux. Intailles, breloques, fresques, vases, tout est prétexte à repré-

(1) LXXXIII, fig. 5; XX, fig. 203, 204c.

(2) *Odyssée*, XI, 572-4; cf. XVI, fig. 27.

(3) Voir HATZIDAKIS, l.c., 232-3; KERAMOPOULLOS, ΑΔ, IV (1913), 88-101.

(4) XXI, pl. XXII.

senter la faune marine : un tableau de stuc peint ou de faïence figure des poissons volants sur un fond de mer hérissé de coquillages (fig. 54); des crustacés et des zoophytes en relief coloriés au naturel ont l'air d'avoir peuplé un aquarium; la pieuvre fournit à la peinture naturaliste un de ses motifs favoris (pl. IV, 2).

À la pêche du mullet, de la dorade et du scarus, ce régal des Crétois (1), on joignait avec délices la cueillette des *frutti di mare* : crabes

et oursins, seiches et argonautes, huîtres et moules, conques et tritons (2). Les friandises de ce genre étaient même apportées avec le poisson à l'intérieur de l'île.

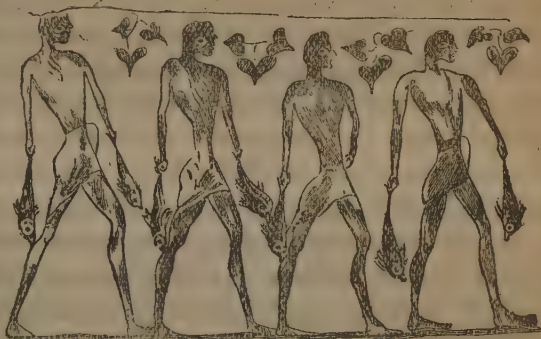


Fig. 29. — Le retour de la pêche. Poterie de Phylacopi.

S'il était avéré que certains sceaux représentent le thon, qu'Evans croit y reconnaître, ce serait une preuve qu'on pratiquait la grande pêche (3).

Sur la côte orientale, les marins s'occupaient de pêches particulièrement intéressantes. De ces parages s'élance aujourd'hui une flottille de caïques qui va chercher les éponges près des îles voisines et jusqu'en Afrique. Il en était de même à une époque où les peintres de marines représentaient des fonds tapissés d'éponges. Mais ce qui est plus important encore, c'est qu'on pêchait le coquillage à pourpre. Le murex, le vrai murex décrit par Pline, existe sur les côtes de Crète;

(1) XX, fig. 497-8.

(2) Cf. BOSANQUET, JHS, XXIV, 321. — (3) XII, fig. 33 a.

Mosso en a recueilli assez dans le port de Candie et sur une plage voisine, pour avoir obtenu par dégorgement quelques gouttes de pourpre. Les Crétois exploitaient cette précieuse ressource. Leurs peintres de vases aimaient à figurer le précieux coquillage à sept pointes, entouré d'algues et de roches. De vastes dépôts de coquillages brisés ont été mis au jour, l'un dans l'îlot Kouphonisi, deux autres aux environs de Palaicastro, tous les trois mêlés de poteries du M.M. (1). Ainsi, bien longtemps avant les Phéniciens, les Crétois pratiquèrent la pêche et l'industrie qui devaient rendre célèbres les noms de Sidon et de Tyr. La légende crétoise consacra le type du héros qui plonge dans les flots, en rapporte des trésors et s'auréole d'un prestige divin. Les secrets du métier ne se perdirent pas, ils furent transmis par les Préhellènes aux Grecs comme aux Phéniciens. Bien des siècles après que les industriels minoens eurent entassé les coquillages qui marquent aujourd'hui encore la place de leurs ateliers, quand les gens de Thèra cherchèrent un guide pour les mener en Libye, ils trouvèrent à Itanos, tout près de Palaicastro, un fabricant de pourpre qui avait navigué jusqu'aux rives africaines (2).

(1) BOSANQUET, *l.c.*; BSA, IX, 276-7; Mosso, LVII, 116-7.

(2) HÉRODOTE, IV, 150 ss..

CHAPITRE III

L'INDUSTRIE

Chez tous les peuples, même quand ils en sont arrivés à une forte concentration de la vie urbaine, bon nombre d'industries s'exercent en famille. Telle fut, de tout temps, la coutume dans les pays orientaux. Plus ou moins, les rives de la mer Égée ont connu ce régime depuis l'époque où les habitants des cavernes se fabriquaient des instruments de pierre jusqu'aux siècles où les Athéniens s'enorgueillissaient du Parthénon. Durant les siècles préhistoriques, de la Crète à Mycènes et de Chypre à Troie, le travail de l'alimentation, celui du vêtement, d'autres encore se faisaient généralement à la maison, aussi bien dans le palais du roi que dans la cabane du paysan. Mais chaque famille avait à combler les lacunes de sa production par des surplus. Peu à peu, la fabrication de certains objets, surtout des objets en bois, en bronze et en terre cuite, exigeait un outillage compliqué ou une éducation technique qui imposait la spécialisation du métier. Là où se groupait une population assez dense, les facilités qu'offrait à tous la division du travail faisaient que chacun avait sa profession. Un seul personnage pouvait conserver autour de lui l'économie familiale, tout en réunissant dans sa demeure les ouvriers et les artistes les plus éminents : c'était le roi. La société préhellénique nous présente ainsi, comme en un raccourci d'histoire économique, des types d'industrie très variés.

Certains travaux, surtout ceux de l'industrie rurale, sont encore peu spécialisés. Parmi les éleveurs, les sceaux crétois

nous désignent un potier, un bûcheron, un charpentier. Mais les spécialistes ne manquent pas. Voici un potier qui n'est que potier (1). C'est bien un charpentier qui vivait dans telle maison ou qu'on a couché dans telle tombe avec ses outils familiers. A Enkomi de Chypre, une fonderie renferme, avec des lingots de métal brut, des assortiments de pelles, de marteaux et de pinces. En Crète, plusieurs ateliers de bronziers se reconnaissent aux moules d'où sortaient des clous, des armes, des outils. Seul un ciseleur a pu se servir, à Phaistos, d'une matrice à fabriquer le ciselet, le martelet et le burin. Devant des fours à potier, surtout quand il en sort des jarres qui dépassent la taille humaine, il faut bien placer par la pensée des gens de profession, et nous voyons même, par un des plus vieux cachets que nous possédions, que c'étaient quelquefois des femmes (2). Un fait caractéristique montre jusqu'où allait la division du travail dans la peinture : les surfaces plates sur lesquelles étaient modelés les reliefs en stuc, ainsi que les bordures des panneaux à fresques, étaient peintes d'une teinte unie avant que le stuc fût décoré de nuances variées, ou que la fresque fût exécutée avec la sûreté rapide qu'exige le procédé ; il faut donc admettre l'intervention successive d'un ouvrier vulgaire et d'un véritable artiste (3). Autre fait à signaler : on voit apparaître la réclame, fille de la concurrence et de l'amour-propre professionnel ; dès le xix^e siècle, certains potiers apposent sur leurs vases un cachet à leur nom (4), et une manufacture de faïence a sa marque de fabrique, connue de Cnosse à Mycènes (5).

Tandis que les autres sites nous montrent des ateliers isolés, une Pompéi préhistorique nous présente le spectacle de ce que pouvait être, du xvi^e au xiv^e siècle, une bourgade industrielle : c'est Gournia. On l'a vue plus haut (fig. 24) avec ses maisonnettes serrées le long de ruelles sinueuses, autour d'une

(1) XII, fig. 58; XX, fig. 93 A.

(2) XX, *l.c.*, c 1, 2; cf. a 1, b 2.

(3) *Ib.*, 531, 536. — (4) *Ib.*, 242; cf. 564-5. — (5) *Ib.*, 483, 485.

cour spacieuse servant de marché. On reconnaît encore dans les ruines de la ville « mécanique » une huilerie, un atelier de menuiserie, une forge. « A la vue de ces récipients de pierre ou d'argile, supports de tous genres, trépieds, jarres et bassins à huile, fourneaux, lampes, tables, poids, marteaux, polissoirs et affûtoirs, meules et broyeurs, mortiers, scies de métal, couteaux, haches, grattoirs, épingles, crochets, hameçons, épées et poignards, auxquels se joint une abondante collection de poteries peintes ou non décorées, on s'émerveille d'être si familiarisé avec tout cet ameublement, d'y retrouver, après tant de siècles, toutes sortes d'objets usuels, qui ont leur survivance jusqu'à nous et dont les exemplaires sont entre les mains des paysans de la Grèce actuelle » (1). C'est dans des milieux pareils que se formaient la plupart des ouvriers et des artistes appelés à Cnosse.

Là, tous les corps de métier étaient établis en plein palais. D'humbles travailleurs logeaient dans des réduits munis d'une armoire murée et pourvus de poterie grossière; mais au-dessus de la cohue s'élevait une élite d'artisans et d'artistes qui signaient leurs œuvres et dont la réputation devait s'étendre au loin. Les industries patriarcales fournissaient de quoi entretenir les industries d'art. Les femmes tiraient le blé des pithoi et le broyaient dans les mortiers; d'autres maniaient la quenouille et la navette, sous la surveillance de la reine. Une huilerie avait pour annexes de vastes magasins. Avec de pareilles ressources, le palais possédait une faïencerie royale (2), d'où sortaient des quantités d'objets décoratifs et des statuettes d'un prix inestimable (fig. 62; pl. III, 2). Il renfermait aussi un atelier de sculpture : celui qui l'occupait venait d'achever une amphore en calcaire veiné, véritable morceau de roi, et commençait à en dégrossir une autre, quand l'irruption de l'ennemi lui fit tomber le ciseau des mains. Ailleurs, on se trouve devant

(1) POTTIER, JS, 1910, 146-7.

(2) Voir un moule pour coquilles et rosaces ESA, IX, 65, fig. 42.

une caisse en pierre, où sont rangées des matières à incruster des lentilles de stéatite gisent inachevées; des objets en marbre, en os, en pierre, en jaspe semblent des pièces de marqueterie qu'on était en train d'assembler pour en faire une table de jeu : c'est l'atelier du lapidaire. Ainsi le palais du roi tenait une grande place dans la vie économique du pays et dans la vie artistique du monde entier, en groupant les industries de luxe et en fournissant des modèles.

Le régime politique et social de la Crète lui permettait donc de tirer parti de ses richesses naturelles et de ses relations extérieures pour réaliser de grands progrès dans la plupart des industries. Mais, naturellement, celles qui continuaient de se pratiquer en famille restèrent en retard sur celles qui, s'adressant au public, suscitaient la concurrence, visaient à l'exportation, et plus encore sur celles qui produisaient des chefs-d'œuvre pour satisfaire un puissant protecteur.



Pour cette raison, les industries qui empruntaient leurs matières premières au règne végétal et au règne animal étaient d'importance très inégale. Chaque maison faisait sa farine pour la consommation journalière, tandis que l'huile et le vin étaient parfois produits dans les grandes propriétés en vue de la vente sur place ou à l'étranger. Le filage et le tissage se faisaient en famille, mais non la teinture et le corroyage. L'industrie du bois n'avait pas à tailler la charrue du paysan, mais fournissait aux gens des villes des charpentes, des colonnes et de beaux meubles.

On doit donc s'attendre à trouver, dans les industries alimentaires, de grandes différences entre le matériel de mouture et le matériel de pressurage.

Pour broyer le grain, l'homme se servit d'abord de deux pierres : l'une était une table fixe, légèrement concave;

l'autre, un broyeur légèrement convexe, qui était mû à la main. Ce procédé, connu dans les sites les plus anciens d'Égypte, de Canaan et d'Italie, s'est maintenu dans les pays égéens pendant toute la période préhellénique. De Troie à la Crète, partout abondent les broyeurs joints aux plaques. Ce sont les femmes qui maniaient ces ustensiles. Une terre cuite de Chypre montre la scène au naturel (1) : la table est posée sur le sol ; une femme agenouillée, les deux bras allongés, peine sur la lourde pierre, tandis qu'un enfant assis penche un tamis pour y verser le grain. Mais, de bonne heure, on se mit à concasser le grain dans un mortier à coups de pilon. Encore un procédé usité chez les Égéens. Les fouilles ont mis au jour des mortiers en toutes sortes de pierres ; on en aurait trouvé bien davantage, s'ils n'avaient pas été le plus souvent en bois, comme au temps d'Hésiode. Ce sont encore les femmes qui étaient chargées du pilage. Enfin, on imagina le système de la meule qui se compose de deux parties emboîtées l'une sur l'autre. Mais la Crète ne présente rien de pareil, et l'existence du moulin à grains reste douteuse pour toute l'Égée préhistorique.

L'huile aussi se faisait à la maison. Tout porte à croire que ce travail revenait aux hommes et qu'il portait quelquefois sur des quantités considérables. On a découvert en Crète et dans les autres îles maints appareils de pressage et de décantage ; examinons-en la puissance productrice. Les gens de Palaicastro avaient dans leurs demeures des auges, où ils commençaient à écraser les olives, et des pressoirs rectangulaires ou ronds. Un de ces pressoirs, bien conservé, a une surface de presse mesurant 28 centimètres de diamètre ; il est entouré en contre-bas d'une rigole large de 7 centimètres et sans écoulement (2). La capacité du réceptacle ne dépasse guère

(1) **LXIV**, pl. CLXXIII, 19 h. Cette terre cuite date de l'âge du fer, mais rappelle une statuette égyptienne de la III^e dynastie (cf. **XC**, 405, fig. 283).

(2) **BSA**, XI, 277, fig. 8 ; cf. VIII, 306, 308.

deux litres : un appareil comme celui-là ne pouvait pas servir à la production en grand. Dans une bourgade d'artisans comme Gournia, il n'y avait pas de pressoirs du tout ; l'huile venait de la campagne, et le consommateur se bornait à l'épurer en la mêlant d'eau dans un cuveau et en faisant écouler l'eau avec les impuretés qu'elle entraînait (1). Mais à Thérasia on entrevoit, avec la combinaison du pressoir et de l'épurateur, une fabrication assez importante. Un magasin mesurant 6 mètres sur 5 et pourvu d'une annexe de 2^m,50 sur 2 est séparé de la maison d'habitation. Il contient un récipient conique, qui a 40 centimètres de diamètre intérieur à la surface et 30 centimètres de profondeur ; les parois usées par le frottement en attestent la destination : c'est un moulin. Il est percé d'un trou par où il communique avec une rigole qui débouche au-dessus d'un auget : l'huile exprimée par le moulin venait s'épurer là, pour être décantée dans les pots qu'on a trouvés à côté. Une pareille installation conviendrait à une industrie qui ne serait pas purement familiale (2). On devait avoir mieux dans le palais de Cnosse. Si les bassins et la canalisation qu'on admire dans la prétendue « Salle du pressoir » sont tout simplement des éléments de drainage (3), il n'en est pas moins vrai que, tout près de locaux réservés aux ouvriers, l'huile était entonnée dans d'énormes jarres qui remplissaient en longues rangées trois magasins : une de ces jarres, trouvée en place, a 2 mètres de haut sur 4^m,50 de circonférence. Devant des récipients de cette capacité, on comprend les ravages produits par l'incendie dans certaines parties du palais, et l'on a l'impression très nette d'une fabrication en grand.

L'industrie vinicole ne semble pas avoir pris un pareil développement. Cependant, dans la partie orientale de la Crète, certains appareils paraissent capables d'un rendement supé-

(1) XC, 27-8, pl. I, 14. — (2) LXVII, 144, fig. 29; 150 — (3) XX, 201.

rieur aux besoins d'une famille. Si la base cimentée d'un pressoir trouvé à Palaicastro est un carré de 1^m,50, la table rocheuse de Praisos a 2^m,40 sur 2^m,30 (1). A Zacro, l'on se contentait dans certaines habitations de trois ou quatre bassins pour fouler le raisin ; mais une maison renferme une pièce spéciale qui a toutes les apparences d'un grand réservoir avec bassins étagés et communicants (2). On exportait au moins des vins fins, de ceux qu'on mettait dans les vases en cornet : à Tell-el-Amarna dans le palais d'Akhenaten, comme à Cnosse dans le palais de Minos, une fresque représentait un échanson portant un de ces vases.

Tout ce qui concernait le vêtement, depuis la tonte jusqu'à la couture, était occupation domestique. Peignes à carder, quenouilles, fuseaux et pesons, bobines munies d'encoches et percées dans l'axe, épingles, poinçons et alènes : ces objets, dont les spécimens en toute matière autre que le bois sont encore innombrables, existaient dans toutes les maisons. Le palais de Cnosse, qui pourvoyait à de grands besoins, renfermait une véritable manufacture de filage et tissage. Sur la porte de la reine était représentée une quenouille ; au premier étage était installé un atelier de femmes, d'où proviennent plus de quatre cents pesons de fuseau et de métier (3) ; par les fortes chaleurs, on descendait travailler dans une galerie ouverte sur une cour ombreuse. Cependant, de nombreux sceaux à l'insigne de l'araignée semblent indiquer qu'il existait aux environs de Milatos une industrie textile travaillant pour le public (4).

En tout cas, on ne conçoit guère la teinturerie, comprenant la fabrication des couleurs et la coloration des tissus, comme une occupation familiale. Le cueilleur de safran, représenté sur une fresque, était souvent un professionnel, et la fleur qui

(1) BSA, IX, 279, pl. vi; VIII, 237, fig. 6 et pl. VIII, 1.

(2) *Ib.*, VII, 130-1, 135, 140-1, pl. v, 2.

(3) BSA, VIII, 64 ss., 94. — (4) **XVII**, 212.

servait de matière première à cette industrie est mentionnée sur une série de tablettes (1). La pourpre devait être produite par un pêcheur doublé d'un industriel. Corobios, ce fabricant d'Itanos qu'Hérodote nous montre emporté par la tempête pendant qu'il s'approvisionnait de murex, avait peut-être pour ancêtre cet autre Crétois qui, marquant ses denrées de son sceau, se déclarait éleveur, tisserand et pêcheur, autrement dit, fabricant de pourpre produisant son tissu et son colorant. Les grands dépôts de coquillages trouvés dans la Crète orientale, précisément dans la région d'Itanos, montrent l'importance et la haute antiquité de cette industrie. Elle avait certainement un long passé, pour pouvoir produire les belles étoffes à trois ou quatre teintes et à dessins variés qu'on voit sur les fresques et les faïences. Il n'est pas étonnant que les grandes dames de Mycènes, quand elles ont connu les tissus crétois, n'aient plus voulu en porter d'autres. Eschyle était archéologue sans le savoir, quand il faisait étendre un tapis de pourpre sous les pieds d'Agamemnon.

La préparation des peaux précéda celle des tissus chez les peuples de la préhistoire. Il fallait bien s'habiller de pelleteries et de fourrures dans le climat froid de la période paléolithique. Dans la seconde période de l'âge de la pierre, quand la température de l'Europe fut plus douce, on fabriqua des tissus. Mais en Crète, on avait toujours besoin des chasubles traditionnelles en peau pour les prêtres et les prêtresses, d'énormes boucliers pour les soldats, de gantelets pour les athlètes, de chaussures et de ceintures pour tout le monde. La mégisserie ne pouvait donc qu'être prospère dans un pays d'élevage et de chasse. D'ailleurs, les travaux du cuir étaient trop variés et demandaient trop d'habileté technique, pour n'avoir pas constitué un ou plusieurs métiers spéciaux. Le corroyeur, qu'on appellera *skytolomos* à l'époque homé-

(1) *Ib.*, 213-4, 233, fig. 102, n° 88; XX, 265.

rique, avait longtemps avant son insigne professionnel (1).

L'extension prise par les industries du bois ne peut pas se démontrer par l'importance des vestiges qu'elles laissent, puisqu'elles opèrent sur une matière essentiellement périssable. On sait toutefois qu'en Crète elles trouvaient un vaste champ d'action. A la campagne, c'était quelquefois le propriétaire de bétail qui travaillait comme bûcheron ou comme charpentier; la fabrication des instruments aratoires et la charronnerie se faisaient sans doute sur chaque exploitation. Mais le plus souvent, sur les sceaux crétois, l'insigne de l'arbre ou de la branche se suffit à lui-même, ou bien il est complété par l'image d'un bateau à mâts (2). De multiples travaux exigeaient par leur importance ou leur finesse l'intervention des spécialistes, depuis l'abatage jusqu'à la construction navale. Le charpentier avait un bon outillage : des scies de longueur variable, des haches et des doubles haches, des marteaux, des limes, des ciseaux, la gouge, l'herminette et l'*ascia*, combinaison de la doloire et de la cognée (3). Il contribuait pour une bonne part aux travaux de construction, façonnait les poutres de la maçonnerie, taillait des colonnes dans des troncs d'essences communes ou dans des billes de cyprès, posait les combles. On peut juger de son savoir-faire à la Villa royale de Cnosse, où des pannes équarries à 80 centimètres sur 60 soutenaient des solives cylindriques de 44 centimètres de diamètre. Quant à l'ébéniste et au sculpteur sur bois, ils donnaient au mobilier un style superbe; car le trône en bois qui ornait la Salle aux doubles haches devait bien valoir le trône en pierre dont la décoration ogivale et le dossier arqué rappellent précisément un modèle en bois. Nous possédons, d'ailleurs, grâce à la siccité du sol égyptien, de beaux échantillons de bois sculpté par des Égéens, par exemple un couvercle en buis

(1) **XVII**, 234, fig. 102, n° 18; voir cependant 187.

(2) **JHS**, **XVII**, 292, fig. 28 *b*; 293, fig. 29 *c*.

(3) Voir **Durm**, **JCEI**, 1907, 44, fig. 12.

qui fut déposé dans la tombe d'un prêtre étranger et dont la décoration rappelle les épées de Zafer-Papoura (1).



Pour l'industrie extractive, la Crète présentait une grande infériorité en comparaison des Cyclades et du continent : elle n'avait pas de marbre. Mais elle fournissait, en compensation, une excellente argile à poterie, un calcaire facile à tailler et résistant, un beau gypse qui se laissait débiter en gros blocs aussi bien qu'en lamelles minces, des schistes ardoisés à nuances claires ou foncées, des brèches et des conglomérats à veines polychromes, enfin de la stéatite, pierre tendre et grasse.

La main-d'œuvre dont disposait l'industrie de la pierre était plus ou moins abondante dans les pays de l'Égée selon le régime social. Nulle part, les matériaux de construction n'y donnent par leur masse cette impression d'effarement qu'on ressent en Égypte devant les Pyramides, ou devant les architraves de Karnak. C'est qu'aux pharaons, maîtres absolus, la corvée fournissait des travailleurs à discrétion. Seuls les dynastes de Tirynthe et de Mycènes avaient peut-être à leur service des bandes, nullement comparables, mais très nombreuses encore, de sujets ou d'esclaves. Pausanias, à Tirynthe, s'extasiait devant l'énormité des ruines (2) ; on partage cet étonnement devant la galerie voûtée ou le bloc qui forme le pavement de la salle de bains. A Mycènes, le linteau de la Porte aux lionnes mesure 5 mètres de long sur 2^m,50 de large et plus d'un mètre d'épaisseur. Une des deux grandes pierres qui se dressent à l'entrée du « Trésor d'Atrée » atteint près de 9 mètres sur 5 et pèse dans les 120 tonnes (3). Rien de pareil en Crète. Dans le palais de Cnosse, les plus grosses pierres de

(1) LXVII, fig. 409; voir aussi nos fig. 59 et 60.

(2) PAUSANIAS, II, 25, 7. — (3) PERROT, LXVII, 266, 289-90, 497-8.

taille ne dépassent pas 3-4 mètres de long, 70-75 centimètres de large et 55 centimètres de haut, ce qui ne fait guère qu'un poids de 3 tonnes. Mais, si les carrières ne sont pas exploitées par une armée de travailleurs mise au service d'une administration publique, l'industrie privée n'en a pas moins une certaine importance. Les procédés d'extraction sont simples. Ordinairement, on se sert de pics, de coins et de scies en bronze avec ou sans dents et dont la longueur atteint jusqu'à 2 mètres. Quand on s'attaque à des couches trop dures, on fore des trous à la tarière, on y plante des chevilles de bois et on les humecte, pour faire éclater la pierre. Le boisage est pratiqué avec soin. Pour le transport, on ne dispose encore ni du cric ni de la poulie : tout le travail se fait, comme en Égypte, à la force des bras, avec l'aide de cordes, de rouleaux et de plans inclinés.

Ce que les Égéens et surtout les Crétois ont fait avec leurs matériaux et de pareils moyens, nous l'avons montré en parlant de l'habitation. Ce serait donc le lieu ici de voir le parti qu'ils ont tiré de l'argile, d'examiner l'industrie céramique. On est trop porté à croire, quand on parcourt les ouvrages d'archéologie, que le potier était presque toujours un artiste. Cette illusion vient plus naturellement encore que partout ailleurs dans cette Crète où des manufactures de céramique étaient installées dans les palais, où celle de Phaistos a son emplacement marqué aujourd'hui encore par un four, où celle de Cnosse se reconnaît à ses spécialités en faïence ou à son style. Mais il faut bien remarquer que les archéologues font leur choix dans l'énorme masse de vases et de tessons mise au jour par la plupart des fouilles. En réalité, le potier subvenait aux besoins les plus vulgaires de toutes les maisons, et non pas seulement aux goûts luxueux des plus riches. Ce n'est pas à dire qu'il ne fallût pas un homme du métier pour fabriquer la vaisselle la plus ordinaire : le *kérameus* travaillait pour le public bien avant les temps homériques, et les palais renfermaient des magasins remplis de poteries com-

munes en piles. Et voilà pourquoi la céramique doit être mentionnée parmi les principales industries. Cependant, elle a une place si considérable dans l'histoire de l'art, et en elle la technique et l'esthétique sont si complètement unies, que nous n'essaierons pas de les séparer et parlerons du tout ensemble plus loin. Venons-en à la métallurgie.

Un grand nombre d'instruments furent transmis sans changement par l'âge de la pierre aux âges du métal : on continua de faire des pesons, des broyeurs, des polissoirs, des marteaux en pierre. Toutefois les métallurgistes égéens, au temps où ils ne travaillaient encore que le cuivre, témoignaient déjà d'une grande habileté dans l'exécution des poignards, des outils et des trépieds : on ne peut qu'admirer la finesse et la robustesse des doubles haches ou des herminettes fabriquées au III^e millénaire (1). Aussi suffit-il aux Crétois de connaître l'étain, pour en apprécier les propriétés et pour s'empresse de le fondre avec le cuivre. On disposait maintenant d'un alliage moins flexible et moins malléable que le cuivre pur, mais plus fusible, convenant mieux par sa résistance à la fabrication d'armes solides, d'outils fins et pointus, de vases précieux, de plaques décoratives à reliefs, susceptible au reste de nuances variées selon les dosages, facile à polir et apte à s'orner d'une prestigieuse patine. Les Crétois furent les maîtres du bronze. Gournia devint un des centres de cette industrie. A quelques kilomètres de la ville existent des terrains cuprifères dont la teneur paraît suffisante pour une petite exploitation, et, tout près, les débris d'un four attestent la présence d'une antique fonderie. Dans la ville même, on a découvert un petit établissement, avec des fragments de bronze, des scories, des récipients auxquels adhéraient de la fonte de cuivre pur, un creuset et de nombreux moules à couteaux, ciseaux, clous et alènes. L'homme qui travaillait dans cet atelier employait le cuivre

(1) LXXXII, 106 ss.; BSA, XIX, 44-7; cf. XX, 194-5.

pour les pièces considérables et rondes, qui demandaient un long martelage, par exemple pour une grande coupe, et fondait pour les autres pièces un bronze à 10 p. 100 d'alliage (1).

Le martelage et l'estampage firent de grands progrès. On avait commencé à battre des feuilles de métal sur des formes concaves ou convexes et à les assembler à l'aide de rivets ; on parvint à exécuter les objets de grande taille avec une seule feuille de tôle, par emboutissage sur l'enclume et soudage au feu. Le moulage se faisait le plus communément à foyer simple : les matrices étaient creusées dans des pierres tendres, quelquefois plusieurs sur la même pierre ; les trous de rivetage étaient obtenus à l'aide de chevilles en bois autour desquelles se figeait le métal en fusion ; le côté de l'objet qui restait à découvert et gardait la forme plate devait être fini, au sortir du creuset, par martelage. Mais on pratiquait aussi la fonte en châssis double avec deux valves ou demi-matrices à surface lisse qu'on appliquait l'une sur l'autre et où le métal en fusion était introduit par un canal d'entonnage (2). Il semble même qu'on connaissait la fonte à cire perdue ; on ne voit pas par quel autre procédé les bronziers auraient pu obtenir certains objets d'art (3). Pour décorer les œuvres produites par le martelage ou la fonte, la toreutique ou sculpture sur métal employait à main libre le poinçon, le ciselet et le burin (4).

Les transformations de la hache dans les pays de l'Égée sont particulièrement propres, avec celles du poignard que nous avons étudiées plus haut (5), à caractériser l'histoire de la métallurgie. Les haches de pierre, en Crète et dans les petites îles, sont loin d'être aussi belles que certains spécimens bien polis et perforés de provenance européenne ou asiatique. Troie I, par exemple, possède déjà un bon modèle ; Troie II, qui en

(1) Cf. HAWES, XXXIX, 38.

(2) Cf. X, 368 ss.; MA, XIV, 469-70, fig. 75 d.

(3) X, l. c.; RA, 1908, II, 315.

(4) MA, XIV, 466, fig. 73 f. — (5) Voy. p. 110 ss..

hérîte, ne se contente pas de le reproduire en pierre ordinaire : elle emploie la néphrite, la diorite, l'hématite, la serpentine, le porphyre, le jaspé ; elle taille pour ses dieux ou ses rois de magnifiques pièces en lapis-lazuli et en jade, qui reçoivent pour têtes de hampe des boutons en minéral de fer ou en cristal de roche (1). Mais aussi les haches en métal trouvées dans le « trésor de Priam » en sont encore, de 2200 à 2000, à imiter le type des haches en pierre (2). Ce n'est qu'à Troie VI, à partir du ^{xv}^e siècle, qu'est connue la hache double (3). — Passons à Chypre. Là les haches de pierre sont rares. Mais, si les Chypriotes ont vite abandonné la pierre pour le cuivre, ils n'ont fait que changer de matière : pendant tout l'âge du cuivre et tout le premier âge du bronze, c'est-à-dire durant quatorze ou quinze siècles, tant que leur île ne s'est pas largement ouverte aux influences crétoises et mycéniennes, ils ont conservé, en évasant seulement la courbe du taillant, les formes transmises par l'âge néolithique (4). — Quelle différence avec la Crète ! Quand on trouva à Mochlos, dans une tombe du M. A. II, un beau simulacre de bipenne perforée aux tranchants épanouis, on n'osa pas lui assigner la même date qu'au reste du mobilier ; on parla du M. M. III. Mais, depuis, on a trouvé une double hache de forme toute pareille dans la maison de Chamaizi, qui est du M. M. I. Enfin, la grotte d'Arkalokhori a fourni un très grand nombre de ces instruments : d'après leurs dimensions, ce ne sont que des ex-voto ; mais, d'après leurs tranchants fortement recourbés, ils sont du même type que l'exemplaire réel de Chamaizi, et, d'après leur faible teneur en étain, ils datent certainement du M. A. II (5). Ainsi, dès le milieu du III^e millénaire, tandis que les Troyens et les Chypriotes se servaient toujours de la hache en pierre polie ou

(1) X, 321, fig. 254 ; 338-9 ; 374-5, fig. 323-6 ; 385, fig. 353-6.

(2) *Ib.*, 329-30 ; 346, fig. 267. — (3) *Ib.*, 394, fig. 377.

(4) XI, 219, fig. 158 ; 222, 257-9.

(5) LXXXII, fig. 12, II 46 ; XX, fig. 141 e ; BSA, XIX, 46, fig. 9.

commençaient à peine à en faire des copies en cuivre, les métallurgistes crétois fabriquaient un modèle de bipenne qui ne devait plus guère varier et que les autres peuples furent heureux d'adopter mille ans après.

Nous ne pouvons nous faire aujourd'hui qu'une bien faible idée de ce que fut en Crète le travail du cuivre et du bronze, parce que les métallurgistes remettaient constamment à la fonte les objets hors d'usage et que les envahisseurs se jetèrent avec avidité sur le métal. Et cependant ce qui reste a encore de quoi nous étonner. Ces bassins dont le nom de *lébès* devait longtemps désigner les monnaies crétoises qui les représentaient, nous les connaissons : ce sont des chaudrons hémisphériques, martelés, aux anses et aux pieds fondus et rivés. Ils figuraient en bonne place dans les demeures seigneuriales, et l'on en a trouvé à Tyliossos quatre exemplaires gigantesques, atteignant jusqu'à 1^m,40 de diamètre et pesant jusqu'à 52 kilogrammes et demi, une batterie de cuisine princière (1). La variété de la production métallurgique apparaît de façon saisissante dans une tombe de Cnosse : autour d'un réchaud était disposé tout un attirail d'ustensiles en bronze, un chaudron, des poêles, des cruches, des aiguères, des coupes, une lampe avec chaîne pour mouchettes (2). Et que d'ingéniosité ! Tandis que les Grecs de l'époque homérique barraient leurs portes avec de simples loquets ou des verrous, les Crétois avaient déjà des serrures, de véritables serrures avec des clefs (3). Nulle part à l'âge du bronze, on n'atteignit à l'art consommé des armuriers crétois : on a vu qu'à force d'allonger la lame de leurs poignards ils obtinrent, à partir du xvi^e siècle, de belles rapières à lame effilée, auxquelles ils réussirent à donner une longueur de 0^m,95 ; on verra que parmi ces hommes de métier il y eut de grands artistes (4).

(1) XXXVIII, fig. 29-30; cf. XXXIX, pl. iv, 72 A; XVI, fig. 38.

(2) XVI, 427 ss., 508 ss., pl. xxxix, fig. 36-7.

(3) LVIII, fig. 71. — (4) Voir p. 116 et 386 ss..

Les bronziers tenaient en partie leur expérience des orfèvres. Les Égéens, qui allaient sans doute chercher l'or en Égypte, durent en rapporter aussi des modèles et des procédés. L'orfèvre apprit au bronzier l'emboutissage et le repoussé, l'usage du ciselet et du burin ; en échange, le bronzier fit connaître à l'orfèvre les procédés de la fonderie, qui, d'ailleurs, furent toujours moins employés pour l'argent que pour le bronze, et moins encore pour l'or que pour l'argent. A tous ces procédés se joignit sans doute celui de l'étirage, sans lequel on n'aurait guère pu obtenir tant d'ornements en filigrane. L'habileté technique des Crétois sut ainsi faire exprimer par tous les métaux des conceptions de beauté.

En résumé, dans toutes les industries, mais surtout dans les industries d'art, les Crétois ont eu, à l'âge du bronze, une incontestable supériorité. Quand aujourd'hui l'archéologie préhistorique passe en revue les monuments laissés par le second millénaire, soit dans les pays méditerranéens, depuis la Palestine jusqu'à l'Espagne, soit au fond du continent européen, sur les bords du Rhin ou du Danube, chaque fois qu'en découvrant un objet elle constate un progrès, elle est en droit d'en chercher l'origine dans les ateliers de l'Égée.

CHAPITRE IV

LE COMMERCE

Avec ses ressources naturelles et industrielles, la Crète avait largement de quoi subvenir à un commerce étendu et rémunérateur. Elle était obligée de demander à l'étranger des chevaux, des condiments, toutes sortes de pierres dures, de l'ivoire, mais surtout les matières premières de ses métallurgistes et de ses orfèvres. En échange, elle offrait son excédent d'huile et de vin et les ouvrages de ses artisans, vases peints, étoffes teintes, armes et ustensiles de bronze, bijoux et coupes précieuses. Les éléments de transactions fructueuses abondaient et devaient susciter l'esprit d'initiative.

Les villes, si nombreuses en Crète, étaient des marchés par leur origine même et devinrent des marchés considérables par le développement de l'industrie et de la navigation. Résidences royales comme Cnosse et Phaistos, bourgades rurales comme Praisos et Palaïcastro, agglomérations de petits artisans comme Gournia, centres de marins et d'armateurs comme Pseira et Mochlos, c'étaient des places où se traitaient d'importantes affaires. Zacro, port qui occupe une belle situation entre la mer Égée et l'Afrique, avait de grandes maisons d'importation et d'exportation : les cinq cents empreintes de sceaux trouvées dans l'une d'elles étaient sans doute apposées jadis sur des ballots de marchandises ou des lettres de chargement. Dans toutes ces villes, les ateliers et les boutiques se pressaient, surtout aux environs de la grande place. Les communications y étaient assurées par une voirie bien comprise. Selon le terrain, les rues étaient tortueuses ou se coupaient à angle droit. Elles

étaient soigneusement construites et entretenues, pavées de galets ou de dalles de gypse et bordées de trottoirs que longeaient des rigoles. Quand elles avaient une pente à racheter, elles n'étaient pas en plan incliné, mais se composaient de sections horizontales reliées par des marches. En Crète, elles étaient étroites : leur largeur variait de 1^m,40 à 2^m,50, atteignant 4 mètres par exception. A Mycènes, l'Acropole avait des ruelles de 1^m,20 ; mais la grande voie d'accès qui menait au palais était large de 5 mètres, et les rues des quartiers bas s'élargissaient encore davantage à certains carrefours.

De ville à ville, s'allongeaient les routes indispensables. Il est à remarquer que celles de Crète et celles qui convergeaient vers les quartiers bas de Mycènes sont conformes au même type et mesurent également 3^m,60 de large (1). A Cnosse, près de l'entrée septentrionale du palais, se trouve la bifurcation de deux voies, l'une qui menait à l'arsenal, l'autre au port. Sur des fondations en pierres brutes, épaisses de 0^m,20 à 0^m,25, elles présentent une forte couche de béton. Le béton reste à nu de chaque côté, sur une largeur de 1^m,10 : ce sont les deux trottoirs. Il est consolidé au milieu par une double rangée de dalles : c'est la chaussée, qui avait donc la largeur réglementaire de 1^m,40 (2). On a cru reconnaître des tronçons de route sur plusieurs autres points de la Crète, et l'on date de l'époque préhistorique un pont en pierre construit près d'Éleutherne (3). Mycènes « aux larges routes » était le carrefour de l'Argolide : d'un côté, les voies qui gagnaient Argos, Tirynthe et le sanctuaire qui sera un jour l'Héraion ; de l'autre, trois voies qui menaient à Corinthe et son golfe. Grimant les pentes sans détours et taillées dans le roc, elles sont consolidées par des murs de soutènement en blocs bruts ; elles franchissent les torrents par des ponts dont l'arc ogival a pour plafond une grosse dalle. Comme les rues des villes, ces routes

(1) STEFFEN, *Karte von Mykenae*, 10. — (2) BSA, X, 45 ss.; XI, 1 ss..

(3) S. REINACH, *DA*, VII, 778; PÉTROULAKIS, 'Eφ., 1914, 230-2

rachètent les pentes par des degrés souvent très raides. Telles quelles, elles témoignent d'un sérieux effort pour faciliter les voyages par terre. Les Grecs en hériteront un jour et s'en serviront sans les améliorer.

Sur ces routes, les voyageurs allaient presque toujours à pied. Cependant les grands personnages, les femmes surtout, se faisaient sans doute porter en palanquin au temps où le cheval était inconnu (1). Quand le cheval fut introduit dans le monde égéen, l'usage du char se répandit vite. [En Crète, à Chypre et sur le continent, on se servait d'un véhicule semblable aux spécimens qui se sont conservés en Égypte. Très léger, élevé sur deux roues à quatre rais, occupé seulement par deux personnes, le char était attelé de deux chevaux et, sur les routes bien dallées, fournissait un moyen de locomotion rapide ; mais rien ne dit qu'il ait servi au commerce. Le transport se faisait généralement à dos d'âne et, à partir du ^{xvi}^e siècle, à dos de cheval : une terre cuite représente une haridelle portant une cruche sur chaque flanc (2). Cependant, on avait aussi dans la Crète du M.M. des chariots à bœufs (3), et le char à quatre roues qui figure sur une tablette de Tyllissos (4) a bien pu être attelé de chevaux. Il va de soi que les routes de montagne, avec leurs terrasses à escaliers n'étaient pas faites pour le roulage comme les chemins « carrossables » qu'Homère mentionne aux environs de Troie ; elles n'étaient praticables qu'aux bêtes de bât.

Pour commercer au dehors, des insulaires étaient bien forcés de suivre les « chemins humides ». Ceux de la mer Égée furent de très bonne heure d'insignes navigateurs. Sans doute, la légende crétoise peuplait les flots de monstres horribles : le matelot pâlisait à l'idée de rencontrer au large la chienne Scylla, dont l'œil torve et la gueule énorme cherchaient toujours une victime à happer (fig. 30) (5). Mais ce sont les peuples

(1) XX, 424. — (2) MA, XII, 118 — (3) XX, 424.

(4) XXXVIII, 41, fig. 20, 1. — (5) BSA, IX, 58, fig. 36.

les plus habitués à la mer qui en parlent avec le plus d'épouvante. Bien avant Ulysse, Minos triompha de Scylla et l'attacha captive à sa nef (1).

Les forêts de Crète fournissaient à la construction navale des matériaux de choix, entre autres du cyprès. Il n'était pas difficile non plus de chercher au loin les essences les plus

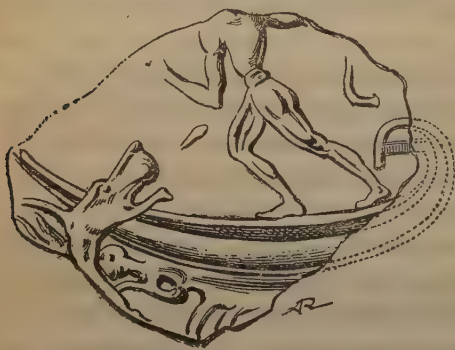


Fig. 30. — Monstre marin attaquant un bateau.
Empreinte de sceau.

estimées. En 1467, Thoutmès III chargea des Kefti de transporter en Égypte des bois du Liban sur leurs navires construits en bois de cèdre (2); c'est donc que les Kefti rapportaient aussi des bois dans leur île.

De bonne heure, les Égéens surent se construire des bateaux ex-

cellents. Ils créèrent une barque qui est restée en usage dans toute la Méditerranée: différente de celle qui servait à la batellerie du Nil, elle tenait bien la mer, avec une étrave très saillante. Dès le M. A. II, on en faisait des reproductions en terre cuite à Palaicastro (3). Mais à la même époque apparaît un bâtiment de grande dimension, non pas le vaisseau de charge massif et rond, mais le navire de course long et mince, marchant à la rame et à la voile: c'est la « galère subtile ». On la voit représentée sur les vases de Syra et de Phylacopi (fig. 31), avant de la retrouver sur un sceau crétois; mais, aussitôt qu'elle se montre en Crète, elle y prend place parmi les motifs favoris de la glyptique et les signes d'écriture. Elle a

(1) APOLLODORÉ, III, 15, 8, 3.

(2) Annales de Thoutmès III, an 34 (Sethe, *Urk. des aeg. Alt.*, IV, 707).

(3) BSA, X, 197, fig. 1, k; cf. XXV, 117, n° 3; XX, 75; LXXXII, fig. 52.

fière allure. La proue fortement relevée est dominée par des ornements symboliques, un poisson et une flamme qui claquent au vent; les bords, bas sur l'eau, sont garnis d'une double rangée d'avirons; au-dessus de la poupe en queue de poisson se dresse le gaillard d'où le timonier manie le gouvernail, qui est un aviron un peu plus large; du mât central partent des étais et des faux-étais attachés à l'avant et à l'arrière et supportant un gréement qui descend presque au niveau des bords. Faute de haubans, un petit croiseur de ce type ne pouvait avancer, avec vent debout, qu'à force de rames; mais avec vent arrière, il donnait de bonnes vitesses. Suffisant pour le transport des marchandises, il était apte à faire de la piraterie, par conséquent aussi à éviter ou à surprendre les pirates. Il sera capable, quand il le faudra, de faire la police des mers. A ce moment, il reçoit toutes sortes d'améliorations. Le gouvernail devient double; au lieu d'un mât, il en a deux et même trois (1); un pont s'étend sur toute la longueur par-dessus les rameurs assis dans la cale (fig. 28); l'avant est muni d'un éperon; enfin, il semble qu'on ait possédé l'ancre en bronze (2). C'est ce bâtiment que les Crétois feront connaître aux Achéens du continent. Il est peint sur un vase

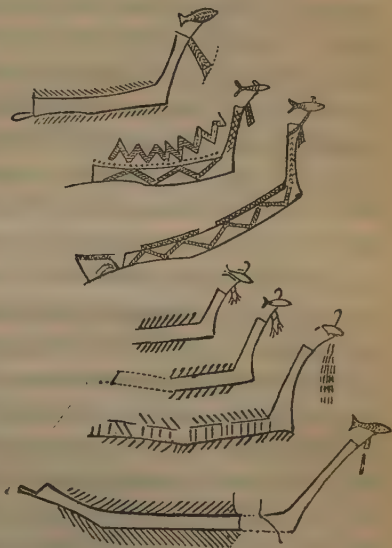


Fig. 31. — Bateaux peints sur des vases des Cyclades.

(1) XVII, 204; XX, 284. — (2) XXI, pl. XL, 37; XX, 616, n. 1.

trouvé à Tragana, la Pylos de Messénie (1) : la proue est surmontée d'un poisson et d'un pavillon ; l'étrave est protégée par un éperon ; les châteaux à claire-voie sont reliés par un tillac, sous lequel sont aménagées vingt-cinq ouvertures pour les rames. Les Achéens apprirent ainsi des Crétois l'art de la navigation et leur empruntèrent sans doute les mots qui désignent le pont (*ἵπριον*) et les cordages servant à la manœuvre des voiles (*κάλως*). Ils n'eurent rien à changer au croiseur égéen pour faire des expéditions fructueuses et conquérir la Crète elle-même. Ce sera un jour aux Phéniciens, obligés pour leur trafic à faire de longues traversées sans atterrir, d'imaginer le type de haut bord à proue et à poupe de hauteur égale, plus large et plus creux, plus lent sans doute, mais plus propre à tenir la haute mer et à rouler au souffle des tempêtes.

L'aménagement des ports à l'époque préhistorique nous est peu connu, parce que les deux côtes de la Crète ont subi des changements considérables, par affaissement au N., par exhaussement au S. Cependant, Evans a reconnu sur le littoral voisin de Cnosse des vestiges de travaux qu'il déclare minoens (2). Dans le port de Candie, où les quais vénitiens sont posés sur des môles plus anciens, bien des blocs minoens restent visibles. A l'E., jusqu'à une distance de 15 kilomètres on a trouvé, non pas seulement nombre de maisons qui renfermaient des poteries remontant au M. A. et au M.M., mais un môle construit à Nirou-Khani (3). A l'O., il en est de même jusqu'à Haghia Pélagia, à 12 kilomètres (4). Mais les marins crétois paraissent avoir affectionné les mouillages des îlots voisins de la grande île : ils s'établirent à Mochlos, à Pseira, dans l'îlot qui fait face à Mallia et, à une dizaine de kilomètres au N. de Candie, à Dia (5). Peut-être y avait-il là des ports francs où les Crétois trafiquaient librement avec les gens des

(1) 'Eφ., 1914, 108-9, fig. 14-5.

(2) XX, 297-9. — (3) *Ib.*, 298; cf. AΔ, II, 168 ss.; XXV, 20; BCH, 1920, 400.

(4) AΔ, III, 60 ss.; XX, 299. — (5) XX, l. c..

Cyclades. En tout cas, c'est ainsi qu'ils procédèrent en pays étranger. Il y a des raisons de croire qu'avant les Grecs ils occupèrent l'îlot de Platéa, sur la côte de Cyrénaïque, et celui d'Ortygie, devant la future Syracuse; on s'est demandé s'ils n'ont pas été les premiers à remarquer l'îlot sur lequel s'éleva la ville de Tyr (1). Mais on peut tenir pour certain qu'ils s'installèrent grandement sur la côte égyptienne, dans l'île de Pharos où fréquenteront encore les Grecs d'Homère et qui devait faire un jour la grandeur d'Alexandrie. Là existait, dès la première moitié du II^e millénaire, un port que la mer a submergé, mais qu'une des découvertes les plus étonnantes de notre époque nous a fait connaître (2). Et quel port! Un grand bassin s'étendait à l'O. et au N. O. de l'île, protégé d'un côté par une jetée de 700 mètres, de l'autre par un brise-lames long de 2 kilomètres et large de 60 mètres sur la moitié de sa longueur: il avait une superficie de 60 hectares. En avant de ce bassin, un autre, aussi long, mais moins large, était protégé de la même façon. Tous les deux étaient encore desservis par un avant-port. Un quai de débarquement a 14 mètres de large. Ce travail colossal n'a pu être exécuté qu'avec la main-d'œuvre égyptienne; mais ce ne sont pas les Égyptiens qui l'ont conçu: ils n'en sentaient pas le besoin, n'ayant pas de marine. Un seul peuple a pu en avoir l'idée et la réaliser: c'est celui qui a laissé sa marque dans les redans d'un môle fortifié, dans le blocage remplissant l'intervalle des murs, dans le pavement des digues; celui dont les documents égyptiens révèlent constamment la présence en Égypte: les Kefti.

La marchandise voyageait sur mer dans d'excellentes conditions. On savait comment la conserver en bon état, comment la garantir contre les altérations et la fraude. Les cruches de vin étaient bouchées par un couvercle de terre cuite recouvert

(1) RAYMOND WEILL, *Bull. de l'Inst. fr. d'arch. orient.*, XVI (1919), 34 ss. du tir. à part.

(2) JONDET, *Mém. de l'Inst. ég.*, IX (1916); cf. R. WEILL, *l. c.*; XX, 292-7.

de feuilles de vigne et d'argile et maintenu par des ficelles ; dans la pâte encore fraîche et sur les ligaments en croix un cachet imprimait la marque d'origine (1). Les empreintes trouvées par centaines à Zacro, à Haghia Triada, à Cnosse, à Tylissos sont fréquemment apposées sur des noyaux d'argile perforés, dans les trous desquels on voit parfois encore la trace ou même quelques filaments des cordelettes qu'on y passait : elles devaient servir à marquer des boîtes ou des paquets, et ces colis étaient transmis de mains en mains, puisque l'empreinte est souvent surchargée d'une ou de deux contre-marques. Comme plus tard, au temps des Romains (2), les exportateurs cachetaient les chargements expédiés par mer.



Il n'y a pas de commerce tant soit peu actif sans un système régulier de poids et mesures. De très bonne heure, les Mésopotamiens et les Égyptiens en possédèrent plusieurs, qui passèrent la mer et furent adoptés dans les îles de l'Égée (3).

Le système « babylonien », dont les Égyptiens se servaient déjà sous la douzième dynastie, est un système sexagésimal qui a pour unité un sicle léger pesant de 7^{gr},58 à 8^{gr},42, en moyenne 8 grammes ; il a pour multiples la mine de 60 sicles et le talent de 60 mines (environ 28^{kg},800). Ce système se répandit en Crète. Un magasin de Cnosse renfermait un tronc de pyramide en calcaire rouge, sur les faces duquel s'enroulaient en relief les tentacules d'un poulpe (fig. 32) (4). Le poids de cet objet est de 28^{kg},600 : c'est peut-être l'étalon du talent royal, et les reliefs dont il est marqué avaient pour but d'empêcher toute altération frauduleuse, comme les empreintes des monnaies. Les subdivisions de ce talent sont bien d'un système sexagésimal,

(1) Voir BSA, XVI, 9 ss., pl. III.

(2) PLINÉ, XXXV, 3, 33. — (3) Voir EVANS, XV, 338 ss..

(4) BSA, VII, 42, fig. 12.

c'est-à-dire à la fois décimal et duodécimal. Un cylindre de marbre découvert à Siteia (1) pèse 1140 grammes, le $1/25$ d'un talent de 28^{kg},500, douze douzaines ou une « grosse » de sicles de 7^{gr},916. Certaines oies en hématite et en cornaline (2), forme de poids bien connue sur les bords du Nil et en Orient, pèsent 167^{gr},18, 2^{gr},6, 1^{gr},63 : on dirait une unité de 20 sicles avec ses sous-multiples de $1/60$ et de $1/100$.

Un autre étalon, le sicle d'environ 7^{gr},32 ou le double sicle de 14^{gr},64, qui existait déjà en Égypte sous la quatrième dynastie, s'est propagé dans les pays d'alentour, d'où le nom de « phénicien » qui lui est ordinairement donné. On le retrouve aussi en Crète. Un cylindre en diorite à sommet conique (3) pèse 43^{gr},25, ce qui correspond sans doute à 6 sicles « phéniciens » de 7^{gr},208; un lingot de Tyliossos (4) pèse 26^{kg},500, un talent à l'étalon « phénicien » de 7^{gr},36.



Fig. 32. — Le poids étalon de Cnosse, en porphyre.

Mais, au temps où se multiplièrent les relations des Kefti et des Égyptiens, sous la dix-huitième dynastie, l'étalon le plus usité en Égypte était le *kit*. Il pèse de 8^{gr},812 à 10^{gr},108, en moyenne 9^{gr},46, et a pour multiple décimal le *deben*. Le *kit* se transmet à toutes les îles. A Enkomi de Cypre, dix olives en hématite (5) ont deux, trois, cinq ou dix fois un poids moyen de 9^{gr},26. Mais en Égéide les multiples du *kit* rentrent dans un système duodécimal. Une habitation de Thèra renfermait onze cailloux roulés (6) dont les poids accusent des rapports simples et vont régulièrement, par douzaines, de 12 à 144 *kit* de 8^{gr},819, poids moyen. A Zacro, en Crète, un cylindre en calcaire (7)

(1) 'Eρ., 1906, 151 ss., pl. xi, 14. — (2) XV, 351 ss.. — (3) *Ib.*, 347 ss..

(4) XXXVIII, 56-7. — (5) XV, 350-1. — (6) XXVI, 118. — (7) XV, 343.

pesant 220 grammes est marqué de six points, pour indiquer qu'il pesait six fois une unité de 36^{gr},66 équivalant à 4 *kit* de 9^{gr},165. Dans la grotte de Psychro on a trouvé une tête de bœuf en bronze remplie de plomb (1); elle pèse 73^{gr},62, 8 *kit* de 9^{gr},20. Il faut donc se figurer un système où le *deben* vaut 12 *kit* et où 12 *debenou* constituent une «grosse». Ce système va-t-il jusqu'au talent? A Serra-Ilixi, en Sardaigne, des lingots de cuivre (2) pèsent 33^{kg},300, exactement 3600 *kit* cypriotes. Ainsi, sur la base d'une unité plus forte, le système égyptien du *kit* se conforme au système du sicle.

Enfin, un quatrième étalon fut réservé à une fortune singulière : né sur les bords du Nil vers l'an 2000, il dominera longtemps en Grèce à l'époque historique. C'est l'étalon d'or, qui fut d'un usage fréquent en Égypte à partir de la douzième dynastie. Il pèse de 12^{gr},30 à 13^{gr},98, en moyenne 13^{gr},14. Sous la forme d'olives en hématite, les poids de ce système se sont répandus en Palestine, à Chypre, en Crète (3). A Cnosse, un exemplaire représente une unité de 12^{gr},60, presque identique en poids au statère qui rendra célèbre Égine. Or, à Cumès d'Eubée, on a trouvé 19 lingots de cuivre (4) qui tous, du plus petit au plus grand, de 6^{kg},930 à 17^{kg},640, pèsent exactement un certain nombre de fois 630 grammes et 630 grammes, c'est 100 drachmes de 6^{gr},30, c'est-à-dire une mine. Il est possible que 25 de ces mines aient constitué un multiple assez employé, ce qui assignerait sa place à un lingot de Mycènes (5) qui, avec un poids de 23^{kg},625, équivaldrait à une fois et demie ce multiple. En tout cas, 60 mines de 630 grammes font un talent de 37^{kg},800, et il se trouve qu'un lingot d'Enkomi (6) pèse 37^{kg},094.

La communauté des systèmes pondéraux permit aux peu-

(1) *Ib.*, 353, fig. 9.

(2) PIGORINI, BPI, XXX (1904), 91 ss.; SVORONOS, *Journ. intern. d'arch. numism.*, IX (1906), 171.

(3) XV, 848 ss. — (4) SVORONOS, *l.c.*, pl. III.

(5) *Ib.*, pl. IV, VI. — (6) LIX, 15, n° 1537.

ples méditerranéens de transformer les conditions du régime commercial. Le troc, qui avait l'avantage de lester les navires à l'aller et au retour, avait l'inconvénient de ne pas toujours mettre en présence les denrées qui convenaient aux deux parties. Il fallait une marchandise étalon acceptable pour tous. Chez les Aryens, on compta longtemps par têtes de bétail. Les Égéens passèrent par la même phase, puisqu'ils donnèrent dans la suite la forme de tête de bœuf ou de veau couchant à certaines unités de poids et de valeur (1); mais ils arrivèrent vite à se servir de métaux pour les échanges. Un lingot représentait une grande richesse sous un petit volume; son homogénéité se prêtait à la subdivision; sa solidité inaltérable invitait à thésauriser. Partout les premières monnaies furent des poids fixes de métal, et les noms des valeurs monétaires, talent, mine, statère, drachme, siclé, *libra* et *litra*, rappellent la coutume universelle de la pesée.

D'un bout à l'autre de la Méditerranée, on employa pendant des siècles des lingots à forme de peau de bœuf, des lingots de cuivre qui avaient un poids déterminé, formaient des séries de multiples et portaient souvent des empreintes (2). Les princes d'Asy et d'Alasia (Cypre) en envoyaient aux pharaons: Thoutmès III se faisait gloire d'en avoir reçu 108 pesant 2040 *debenou*, et les peintures des tombes égyptiennes représentent les étrangers apportant leurs précieux cadeaux de métal (fig. 35). Ailleurs, nous avons les pièces mêmes sous les yeux. A Haghia Triada, la « Chambre du trésor » en renfermait 19 (3); ils pèsent de 27 à 32 kilogrammes, le plus grand nombre entre 29 et 29^{kg},500, à peu près comme le talent étalon de Cnosse. Les lingots trouvés en Sardaigne sont des talents plus forts, et celui de Tyliossos équivaut à un demi-talents « phénicien ». Mais on a généralement préféré pour les valeur

(1) AJA, 1921, 312; XV, 355; XXXVII, 69, fig. 15.

(2) Empreintes à Phaistos, Haghia Triada, Mycènes, Enkomi, Serra-Ilixi.

(3) RAL, XII, 334 ss..

de cuivre le système qui devait durer sous le nom d'éginétique: il est représenté par le talent cypriot, par les 2040 *debenou* envoyés à Thoutmès III, qui font environ 5 de ces talents, par la belle série de sous-multiples trouvés en Eubée, par une série trouvée jusqu'au fond de l'Alsace (1), peut-être aussi par l'exemplaire de Mycènes. Avec toutes les facilités qu'ils offraient, facilités de transport, de contrôle, de divisibilité, de conservation, ces saumons avaient, outre leur valeur intrinsèque, une valeur d'échange. D'après les tablettes de Tell-el-Amarna, les rois d'Alasia recevaient de l'or et de l'argent pour le cuivre qu'ils expédiaient aux pharaons.

On voit par cet exemple historique que les métaux précieux aussi avaient leur valeur d'échange, comme le métal industriel. Tout naturellement, on établissait un rapport fixe entre l'or et le cuivre. De là vient que les lingots de cuivre sont généralement conformes à l'étalon d'or. Quand les princes de Cypré envoyaient du cuivre aux pharaons contre du métal précieux, en bonne foi une des deux quantités déterminait l'autre. Sur une peinture murale d'Égypte, un officier debout devant une balance met dans un plateau des bagues d'or, dans l'autre des poids à la tête de bœuf. A Mycènes, dans une tombe qui renfermait plus de sept cents disques d'or portant des empreintes variées se trouvaient deux petites balances qui avaient précisément pour plateaux deux disques pareils (2). Quand le roi de Cnossos faisait inventorier son trésor, ses fonctionnaires convertissaient les talents cuivre en valeur or: une de leurs tablettes mentionne que la balance fixe le prix de 60 lingots à 52 unités plus une fraction de l'étalon monétaire (fig. 33) (3).

On finit par débiter l'or en morceaux d'un poids fixe. De Mycènes, de Cypré et de Crète proviennent des séries de rondelles découpées dans des plaques d'or (4); ces pièces sont

(1) Cf. RA, 1910, II, 436. — (2) SVORONOS, *l.c.*, pl. VIII, IX. — (3) XV, fig. 14.
(4) *Ib.*, 354-5

à l'étalon du demi-kit. On a même trouvé à Cnosse des pièces fondues en argent (1), qui portent comme empreinte le signe H ou le signe K, l'un moitié de l'autre. Comme le second désignera un jour la drachme, moitié du statère, et comme la drachme crétoise pèse 3^{gr},654, on peut conclure à un système monétaire où le statère d'argent a le poids d'un sicle « phénicien » de 7^{gr},308.

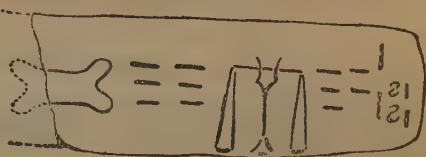


Fig. 33. — Tablette mentionnant une pesée de lingots.

Autant que l'achèvement d'un système pondéral en système monétaire, l'usage de l'écriture donne une haute idée du régime commercial qui s'établit en Crète. Si l'écriture servait avant tout, comme en Égypte, à conserver les actes royaux et les inventaires publics, elle était aussi employée dans le commerce, comme en Chaldée ou plus tard en Rhénicie. Les négociants et les industriels faisaient graver sur leur sceau une devise personnelle; les céramistes apposaient leur marque sur leurs vases ou y inscrivaient à l'encre des caractères cursifs. On peut même dire que, si l'écriture a pris en Crète un développement précoce et rapide, c'est pour la même raison qui lui a permis de se répandre dans tout le bassin oriental de la Méditerranée, parce qu'elle était indispensable à des transactions opérées sur une grande échelle et à de grandes distances. Tous ces signes ont beau rester pour nous des énigmes, les chiffres qui abondent sur les tablettes, à côté de balances, de vases, d'armes ou d'ustensiles, les inscriptions peintes ou incisées sur les poteries en Crète, à Mélos, à Théra laissent entrevoir les services rendus par l'écriture aux commerçants.

(1) *ib.*, 363.

CHAPITRE V

LES RELATIONS INTERNATIONALES

Les Crétois étaient donc remarquablement armés pour courir les mers en quête d'opérations lucratives. Jusqu'où pouvaient bien s'étendre leurs entreprises commerciales?

Quelques objets caractéristiques nous disent à quelles distances se transportaient les marchandises dès les époques les plus lointaines. Schliemann a trouvé à Hissarlik des haches de jade et un fragment de néphrite blanche. Voilà donc des pierres qui, d'étape en étape, sont venues des monts Kouen-Loun et peut-être de plus loin encore jusqu'aux rives de Troade. Qui dira par quelles voies mystérieuses l'ambre pénétrait chez les peuples préhelléniques et se répandait assez pour que la Pylos d'avant Nestor en renfermât de grandes quantités? Par quelles mains passait l'étain pour arriver aux bronziers de Cnosse? On voit par les documents égyptiens que l'ivoire suivait ou le courant du Nil, ou le chemin de la mer Rouge, ou la voie de terre qui traversait l'Euphrate pour atteindre la côte de Syrie. Qu'une denrée qui avait tant cheminé pût ensuite gagner la Crète ou Cypré, la Troade ou Mycènes, ce n'est certes pas là ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ses migrations.

Dans tous les échanges qui s'opèrent d'un bout à l'autre de la Méditerranée, le rôle des Crétois a été considérable, capital. Leur action se discerne au premier coup d'œil. Tel marchand de l'île faisait graver sur son sceau un chameau agenouillé (1), emblème de ses relations avec les caravanes de l'Asie centrale ou de l'Arabie. Un autre avait pour enseigne

(1) JHS, XIV, 341, fig. 62 b.

une autruche; or, les œufs d'autruche servaient en Crète à faire des vases dont plusieurs spécimens ont été trouvés à Mycènes (1). Sur certains poids était gravé un hippopotame (2). Le silphion, qui poussait seulement sur le plateau de Cyrénaïque, figure souvent parmi les hiéroglyphes crétois (3), et l'art crétois représente quelquefois les nègres qui produisaient la précieuse épice (4). C'étaient vraiment des rapports réguliers que la Crète entretenait avec l'Afrique, puisqu'après les invasions grecques, quand les gens de Thèra voudront aller en Libye, ils prendront pour guide un marchand d'Itanos.

I. LA CRÈTE ET LES PAYS DE L'ÉGÉE.

Les Cyclades étaient bien placées pour trafiquer avec la Crète et les deux continents voisins. Tant que la Crète n'eut pas une prépondérance écrasante, l'île la plus centrale, Syra, envoyait dans tous les sens ces bateaux dont elle aimait à voir l'image sur ses vases. La poterie cycladique était apportée à Manica dans l'Eubée, à Manési en Phocide, dans la Troade (5), dans les ports crétois; les idoles cycladiques en marbre pénétraient partout. En échange, les Cyclades recevaient de l'Hellade des pots à couverte noire, de Troie des coupes à deux anses, de Crète des cachets (6). Quand la Crète fut devenue le grand marché de l'Égée, c'est Mélos, l'île située le plus loin au S.-O., qui l'emporta. De tout temps, elle avait expédié l'obsidienne dont elle avait le monopole. Elle devint la grande station intermédiaire entre la Crète et l'Argolide. Si elle importe encore du continent de la vaisselle « minyenne », elle ne tarde pas à entrer dans l'orbite commerciale de la Crète. Elle lui emprunte l'emploi du pilier, la décoration à la fresque, l'écriture linéaire; elle lui demande des poteries de

(1) XX, 170, 237, 594. — (2) XV, 351 ss.. — (3) XX, fig. 216.

(4) *Ib.*, fig. 231. — (5) LXV, 3 ss.; 'Eφ., 1908-87; XXV, 137.

(6) BSA, XVII, 16; AM, 1917, 32 ss.; XXV, 103, 137.

toutes sortes. Elle parvient bien aussi à exporter dans toutes les directions ses vases à l'oiseau, sans doute avec du vin, et même à repousser par une imitation habile la concurrence de la poterie M. R. I; mais bientôt elle est inondée de marchandises crétoises (1). Thèra subit les mêmes influences, parce qu'elle reçoit les mêmes visiteurs (2). Délos fait bon accueil, comme plus tard, aux cultes étrangers; c'est que, comme plus tard, elle est fréquentée par les marchands : les Crétois y viennent depuis le M. M. débarquer leurs amphores (3).

De Mélos, les Crétois n'avaient qu'à poursuivre leur route, pour atteindre le Péloponèse par le golfe d'Argolide, ou la Grèce centrale par le golfe Saronique. Jusqu'au ^{xvii}^e siècle, ils ne s'étaient guère aventurés dans ces parages lointains. Les marins des Cyclades eux-mêmes n'y avaient fait que des apparitions espacées, apportant à de petits chefs quelques vases, quelques bijoux, quelques armes. Mais, avec le temps, les pays isthmiques qui menaient au golfe de Corinthe par la diagonale s'étaient enrichis. — La Béotie y menait par le chemin le plus court quand on venait de l'Égée septentrionale et de la Troade : la deuxième ville d'Orchomène connut le *dépas amphikypellon* de Troie (4), et la troisième répandit sa poterie grise jusqu'au Péloponèse; sur la colline des « Cadméens », à Thèbes, s'éleva un palais. — L'Argolide y menait quand on venait de l'Égée méridionale et de la Crète : elle fut traversée, de Tirynthe à Corinthe, par une grande route, et Mycènes, la cité « aux larges voies », devint la cité « où abonde l'or ». Le golfe Argien, allongé vers le S.-E., faisait signe aux marins de Cnosse. Ils accoururent.

Ce que devint le grand marché du continent, on le voit par ce fait général : l'histoire de toutes les industries et de tous les arts égéens commence en Crète et finit à Mycènes. Souvent

(1) DAWKINS-DROOP, BSA, XVII, 1-22. — (2) RENAUDIN, BCH, 1922, 133 ss..

(3) DEMANGEL, *ib.*, 58 ss.; *Expl.arch. de Délos*, V, 68 ss..

(4) XXV, 75, 137.

même, les productions les plus remarquables de l'île nous sont connues par des spécimens trouvés sur le continent, fait qui montrerait à lui seul l'ampleur des échanges. Pour en donner le détail, il ne suffirait pas de rappeler l'innombrable quantité d'objets exhumés dans les sites argiens, les bijoux, les coupes en métal précieux, les armes de bronze, les vases peints, et l'ivoire et la faïence et les pierres gravées. L'importance de ces transactions dépassait de beaucoup toutes les données de l'archéologie. A ce qui s'est conservé il convient d'ajouter la masse des denrées en matière fragile ou périssable. Les Mycéniennes s'habillaient à la mode crétoise; de Crète leur arrivaient les étoffes de luxe. Les beaux vases n'étaient si nombreux que parce qu'ils contenaient du vin fin et de l'huile parfumée; quant aux cruchons ordinaires, ceux dont on ne peut jamais certifier l'origine, ils voyageaient aussi avec des produits de qualité commune. L'Argolide fut donc largement exploitée, d'abord par les importateurs, puis probablement par les colons crétois, tant et si bien que Mycènes devint un marché considérable et que l'agora de la ville basse enleva peut-être sa suprématie à l'Acropole. A son tour, elle fut un centre d'expansion commerciale.

Dès que les Crétois eurent un débarcadère et un entrepôt sur le continent, ils répandirent leurs denrées et leur goût du luxe, en même temps que leurs cultes, dans les pays occupés par les Achéens. Ils abordèrent le Péloponèse par le Sud et l'Ouest, comme par le Nord. Leurs potiches en stéatite avaient gagné l'île de Cythère bien avant leurs vases peints (1). Le porphyre du Taygète attira leur attention; ils en apportèrent des blocs à Cnosse (2). La Laconie s'ouvrit à leurs importations. Les princes de Vaphio se procurent de belles coupes en argent et en or, des gemmes, des armes de bronze, des vases « style du palais » (3) et prennent plaisir à regarder sur des

(1) AA, I, 191 ss.. — (2) XVI, 536; XX, 88.

(3) 'Eφ., 1889, 129 ss..; JHS, XXIV, pl. xi.

pâtes de verre ou des filigranes d'or le motif nouveau du poisson volant. La côte occidentale voit les marins étrangers aborder sur plusieurs points. « Nombreux et habiles, dira l'hymne homérique, des Crétois de Cnosse la Minoenne naviguaient pour leurs affaires sur un noir vaisseau, allant à la sablonneuse Pylos pour trafiquer avec les hommes du pays » (1). Ce n'est pas une, mais deux Pylos que les Minoens visitaient dans ces parages. Celle de Messénie (Tragana) a conservé maints souvenirs de ces relations, non seulement des faïences et des vases peints, mais encore, sur un de ces vases, l'image même de la nef qui les apportait (2). Celle de Triphylie (Kakovatos) devait particulièrement attirer les Crétois, parce qu'elle menait à Olympie et qu'elle avait des rapports suivis avec les mers septentrionales, comme le prouvent les grandes quantités d'ambre qu'on y a découvertes. Aussi les tombes de ses princes renfermaient-elles des objets qui provenaient incontestablement de Cnosse même, des vases « style du palais » et une rapière de bronze longue de 92 centimètres (3).

Par les deux côtés du Péloponèse, le courant commercial se porta vers la Grèce centrale. Dans les escarpements qui dominent au S. du Parnasse le golfe de Corinthe, un sanctuaire attirait les pèlerins depuis les temps les plus reculés. A Pylos, les Crétois l'apprirent. Guidés par le divin poisson attaché à leur proue, le dieu delphinien, les voilà qui débarquent dans le port qui depuis s'est appelé Crissa, puis grimpent aux hauts lieux qui garderont le nom de Delphes. Missionnaires, ils y apportent leur déesse, la Terre Mère ou Gè, leur musique sacrée, leurs danses rituelles et leurs jeux, leur calendrier; ils y laissent une corporation placée sous l'invocation de la double hache, les Labyades. Marchands, ils ne négligent pas les affaires au milieu des fêtes; ils ne perdent pas de vue les foires dont les panégories sont partout l'occasion : c'est ce que

(1) *H. à Apollon Pyth.*, 219 ss.. — (2) *'Eφ.*, 1914, 99 ss., pl. II, fig. 14-5.

(3) *AM*, 1908, 295 ss.; 1909, 269 ss., fig. 316, pl. xvi-xxiii; 1913 97 ss..

témoignent une tête de lion en pierre, dont le modèle était un rhyton de Cnosse, des bipennes votives en bronze et une masse d'idoles en terre cuite (1).

Ce fut naturellement sur la côte orientale que l'Hellade reçut le plus de marchandises crétoises et mycéniennes, soit par le golfe Saronique et l'Eubée, soit par la voie terrestre de Corinthe. De ce côté, les objets de provenance crétoise ne sont pas très nombreux : ce sont surtout quelques vases « style du palais » trouvés à Chalcis et à Orchomène (2). Bien plus fréquemment, les vases de ce style ne sont que des imitations : sorties d'on ne sait quelles poteries établies sur le continent, on les voit cheminer tout le long de l'Attique, à Thèbes, à Chalcis; elles pénètrent jusque dans les ports de Thessalie (3). Mais les imitations elles-mêmes avaient pour auteurs des Crétois immigrés, et ce sont peut-être les mêmes bateaux qui transportaient tour à tour les vases fabriqués à Cnosse et ceux des succursales. Le port de Mégare reçut le nom de Minoa, et la légende locale conserva le souvenir de Minos et de Scylla (4). Sur la côte orientale de l'Attique, les indices du même ordre se multiplient : à l'époque où les mines du Laurion entrent en exploitation (5) et où Thoricos reçoit des poteries de style crétois, à Thoricos même débarque, d'après l'hymne sacré, la Déesse Mère venue de Crète (6), et, de Probalinthos à Tricorynthos, le taureau crétois parcourt en maître la plaine de Marathon. A partir du xiv^e siècle, le marché continental s'étend jusqu'à la Macédoine (7), et, s'il devient indépendant de la Crète, il n'en est que plus actif.

II. RELATIONS AVEC L'ÉGYPTE.

En dehors de l'Égée, les Crétois firent des affaires avec un

(1) *Fouilles de Delphes*, V, 1 ss.. — (2) **XXV**, 91; cf. BSA, IX, 311, fig. 9.

(3) **XXV**, 91. — (4) PAUSANIAS, II, 34, 7.

(5) **VI**, 117-9; 227-9; GOWLAND, *Archaeologia*, LXIX, 121 ss..

(6) *H. à Dèmèter*, 123 ss..

(7) REY BCH, 1916, 277-8, fig. 12; 1917-9, 248-9, 269 ss..

grand nombre de peuples. De toutes ces relations, les plus anciennes et les plus durables sont celles qu'ils entretenaient avec l'Égypte. On les connaît, non seulement par les objets fabriqués dans un des deux pays et retrouvés dans l'autre, mais aussi par les peintures et les inscriptions des monuments égyptiens. La seule question qui se pose parfois, c'est de savoir si l'on se trouve en présence de marchandises échangées loyalement, et non pas de dépouilles rapportées par des pirates ou de tributs payés à des souverains.

Déjà au M. A., les rapports entre la Crète et l'Égypte sont assez fréquents. Les Égyptiens se bornaient à longer la côte jusqu'à Byblos; mais les Crétois ne craignaient pas les voyages de long cours : n'a-t-on pas trouvé dans les couches les plus basses de Phaistos une défense d'éléphant ? Au III^e millénaire, la Crète possède des vases en syénite et en diorite qui, par leur forme comme par leur matière, dénotent leur provenance; ils servirent de modèles aux lapicides qui taillaient dans la liparite éolienne ou dans les brèches indigènes les vases de Mochlos (1). Vers la même époque, les Crétois demandaient à l'Égypte des perles et des vases de faïence, des figurines d'un type spécial, de la vaisselle rituelle, des objets de toilette (2). D'Égypte venaient encore des denrées qu'elle ne produisait pas elle-même, par exemple l'ivoire, et peut-être aussi ce cylindre babylonien en argent qui a été retrouvé dans une tombe de Mochlos (3). Il y eut donc jusqu'à la fin de la sixième dynastie (2390) un afflux continu de marchandises et d'idées égyptiennes dans les îles de l'Égée. Ce furent apparemment les Crétois qui prirent l'initiative de ces transactions. Qu'apportaient-ils en échange de ce qu'ils emportaient ? Peut-être de l'huile et du vin; car l'Égypte n'a livré aucun objet d'origine

(1) **XX**, fig. 28-32, 54-5; cf. 33-6, 58-60.

(2) **LXXXII**, 54-5, vi, 22, 35; **MIL**, **XXI**, v, pl. xi, 27; **XXXVII**, pl. xiv, 4; **XX**, 80 ss., 101, 83.

(3) **LXXXII**, fig. 36, 1 n.

égéenne qui date de cette époque. Mais il n'est pas impossible qu'ils aient opéré le plus souvent par les moyens violents. Ils comptaient sans doute parmi les Hannibou ou Haïounibou, ces « gens d'au-delà des mers » qui inquiétaient si fort les pharaons du temps. En tout cas, les rois de la sixième dynastie envoyaient des « circulants en rond dans le cercle des Haïounibou » (1), et qui sait si les premiers sceaux, qui proviennent tous de la Crète méridionale, n'étaient pas les insignes d'investitures fictives conférées par ces messagers?

Dans la période troublée qui marqua la fin de l'Ancien Empire et ne cessa qu'à l'avènement de la onzième dynastie (2390-2160), ces relations durent nécessairement se relâcher. Elles ne furent cependant pas complètement rompues. On le sait par des amulettes d'une forme spéciale qui existent à la même époque en Crète et en Égypte (2). On le sait mieux encore par les sceaux à forme de boutons qu'on a découverts dans les tombes de la Messara (3) et de la Haute-Égypte (4). Ce type de sceau soulève bien des problèmes; il témoigne d'emprunts qui sont loin d'être élucidés (5). Mais le seul fait de ces emprunts suffit à établir que les Crétois n'oublièrent pas le chemin du Nil dans la seconde moitié du III^e millénaire. S'ils le fréquentèrent moins que par le passé, c'est que leur civilisation était munie de tout ce qu'elle demandait jadis ailleurs et qu'un pays appauvri n'avait plus pour eux les mêmes attraits.

La onzième dynastie (2160-2000) eut fort à faire pour rétablir l'ordre dans le royaume. Elle dut aussi le défendre contre les pirates, « rompre les jarrets aux Haïounibou » (6). Sous la douzième dynastie, l'office des affaires extérieures affectait à ce peuple un bureau spécial : un fonctionnaire de Senouert I (1970-1935) pouvait dire que « son stylet (sa plume) comprenait

(1) *Rec. de travaux*, V, 37, 161, 176; IX, 182, 187; X, 1. — (2) **XX**, 125.

(3) *MIL*, l. c., pl. x-xi, fig. 25-6; **XXII**, fig. 12, 86-7. — (4) **XXV**, 154.

(5) *Ib.*; **XXVII**, 125 ss.; **XX**, 103, 122 ss..

(6) *MASPERO, Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, 476, n. 3.

les Haïounibou ». La paix régna. Les affaires reprirent. Mais la Crète avait bien marché dans l'intervalle; le ^{xix}^e et le ^{xviii}^e siècles vont être pour elle une période d'activité intense. Elle dut être en relations constantes avec le bureau des Haïounibou. On s'explique ainsi la présence à Cnosse, dans la seconde partie du M. M. II, d'une statuette en diorite représentant un Égyptien Ab-nub-mes-Waset-User (1). Ce personnage était peut-être un haut fonctionnaire du Delta dont les Crétois avaient eu à se louer, un proxène à quile roi de Cnosse avait envoyé des témoignages de gratitude et dont il tenait à conserver le souvenir. Ce qui montre à quel point le contact fut intime et durable, c'est l'arrivée en Crète d'éléments religieux qui ne furent pas sans influence sur le développement du culte de la Déesse aux serpents (2). Il y a comme un symbole dans certains scarabées égyptiens qu'on voit à cette époque couverts de motifs et de caractères crétois (3). Mais c'est en pleine Égypte qu'il faut aller pour constater l'importance commerciale de ces relations. Quand Senousert II (1903-1887) et Amenemhet III (1849-1801) se firent construire des pyramides, ils rassemblèrent dans le village de Kahoun, qui fut fondé à ce dessein et abandonné vers 1765, des troupes d'ouvriers indigènes et étrangers. Partout, dans ce village, on a trouvé des poteries marquées de signes crétois et des fragments de beaux « Camarès » (4). Une tombe d'Abydos renfermait, avec des cylindres de Senousert III (1887-1849) et d'Amenemhet III, un magnifique vase qui ressemble, tant par sa forme que par son décor à marguerites polychromes, aux plus belles céramiques M. M. II de Cnosse, de Phaistos et de Haghia Triada (fig. 34)(5). Ainsi, au ^{xix}^e siècle, une colonie crétoise s'établissait en Moyenne-Égypte pour de longues années, et les marchan-

(1) **XX**, fig. 220. — (2) *Ib.*, 199 ss., 291. — (3) *Ib.*, fig. 146-7.

(4) FL. PETRIE, *Kahun, Gurob and Hawara*, pl. xxvii, xxviii; *Kahun and Gurob*, pl. I, fig. 1, 3-8, 10-5; JHS, XI, pl. xiv, 5-8, 10; cf. **XXV**, 107, 156-8; **XX**, 266-7 et fig. 198.

(5) GARSTANG, LA, V, pl. 13-4; cf. **XXV**, fig. 155-6; **XX**, fig. 199, pl. iv.

dises crétoises remontaient le Nil jusqu'en Haute-Égypte.

Encore une fois il y eut un arrêt pendant deux ou trois siècles. Vers 1750, les premiers palais de Cnosse et de Phaistos étaient détruits, et, de 1675 à 1580, l'Égypte fut occupée par les Hycsôs. La nécessité de réparer tant de ruines et le morcellement de l'Égypte amenèrent la rupture des anciennes relations. La Crète reconstituée chercha sur le continent du Nord le marché qui lui faisait défaut au Sud. Elle n'eut avec les rois pasteurs que des rapports passifs. Ces rapports ont pourtant



Fig. 34. — Vase d'Abydos en Égypte (à gauche), rapproché d'un vase et d'un fragment crétois.

laissé un monument d'un très grand intérêt. On a trouvé à Cnosse un couvercle d'albâtre où est gravé le cartouche du « Dieu bon, fils du Soleil, Khyân » (1). Ce roi est le premier qui ait renoué la tradition des pharaons, refait l'unité de l'Égypte et repris une politique vigoureuse au dehors. « Rassembleur des terres », il se posa aussitôt en « maître des peuples étrangers ». Il laissa la trace de ses ambitions à Gêzer en Palestine, il dressa sur les bords du Tigre un lion de granit; il dut englober aussi la Crète dans ses combinaisons politiques. Son cartouche, à Cnosse, gisait au milieu de débris calcinés, dans un pêle-mêle de vases fracassés : faut-il voir là l'emblème d'un conquérant qui apparaît dans un flamboiement de murailles

(1) XX, 418-22, fig. 303-4.

croulantes ? Rien n'indique pourtant et lui-même n'ose pas dire qu'il ait dominé sur mer. Il a bien plutôt voulu se donner des airs de suzerain en envoyant au roi des insulaires un vase contenant « l'huile d'onction ». Toujours est-il que, peu après 1633, date de l'avènement de Khyân (1), des relations au moins théoriques étaient rétablies entre l'Égypte et la Crète.

Quand l'Égypte reprit le cours de ses destinées nationales, sous la dix-huitième dynastie, le vainqueur des Hycsôs, Amosis (1580-1557) hérita de leurs prétentions et les transmitt à ses successeurs. Sur une stèle érigée en son honneur on lisait : « Chacun dit : Notre maître, c'est lui, et les Haïounibou disent : C'est lui que nous servons » (2). En réalité, les étrangers revenaient en Égypte pour faire, selon les circonstances, du commerce ou de la piraterie. Vers 1545, les inscriptions nommaient les Haïounibou parmi les « barbares qui sont en abomination à Dieu » et proclamaient la victoire de Thoutmès I par ces mots : « A lui sont soumises les îles du Grand Cercle, la terre entière gît sous ses semelles » (3). Il fallut du temps pour rétablir la régularité des transactions pacifiques.

Cependant, peu à peu, on constate un changement significatif dans les documents égyptiens : parmi toutes ces « gens d'au-delà des mers », parmi les barbares confondus sous le nom de Haïounibou, ils commencent à faire des distinctions. Ils nomment maintenant le peuple de Kefti, c'est-à-dire de l'île que la Bible appelle Kaphtor et qui est la Crète, celui d'Alasia ou Cypre, celui des « Îles », enfin ceux du « Pourtour » ou du continent égéen.

Sur toutes ces nations, comme sur les Haïounibou en général, le pharaon prétend exercer son droit de domination universelle. Dans le Chant triomphal de Thoutmès III (1501-1447), le dieu Amon fait au roi cette magnifique déclaration : « Je suis venu, je t'accorde d'écraser la terre d'Occident ; Kefti est sous

(*) RAYMOND WEILL, *Journ. Asial., Rec. des Mém.*, IV, 107 ss. ; VI, 47 ss..

(2) SETHE, *Urk. des aeg. All.*, IV, 17, 21 ; cf. 138, 572. — (3) *Ib.*, 83-86.

la terreur... Je suis venu, je t'accorde d'écraser les habitants des îles; ceux qui vivent au sein de la Grande Verte sont sous ton rugissement... Je suis venu, je t'accorde d'écraser les contrées maritimes; tout le pourtour de la grande zone des eaux est lié à ton poing » (1). Sur les peintures sépulcrales, les Kefti, reconnaissables à leur type physique, aux houpettes frisées qui

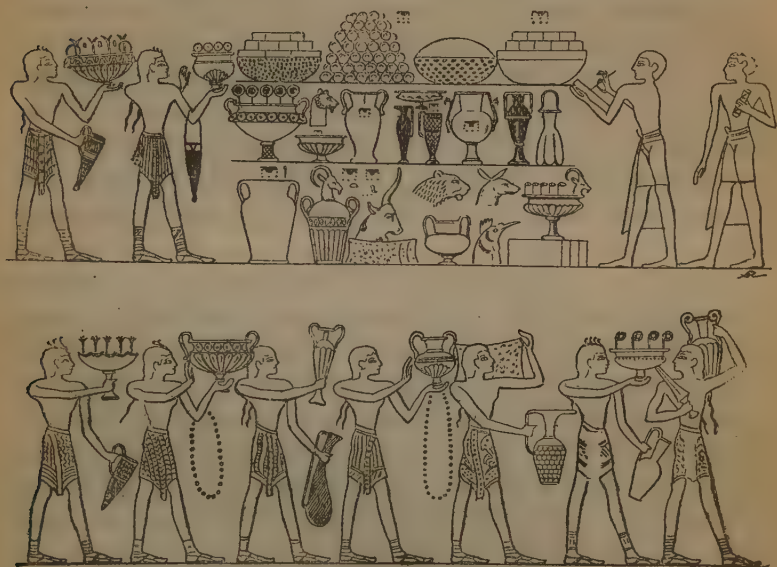


Fig. 35. — Les porteurs de tributs. Peinture murale. Tombe de Rekhmara, à Thèbes.

pointent sur leurs longs cheveux, à leurs pagens bariolés, à leurs chaussures lacées haut, suivent la file des tributaires. Ils apportent au roi des vases en corne, des rhytons à forme de tête de taureau ou de tête de lion, des gobelets façonnés comme ceux de Vaphio et décorés de motifs crétois, des poignards, des aiguères d'or ou d'argent, tout ce que le M. R. I a produit de plus parfait. Tel est le sujet traité sur la tombe que Senmout

(1) *Ib.*, 615 ss..

se fit construire vers 1480 (1); il fut reproduit, peu après, sur celles de Rekhmara (fig. 35) et de Mencheper-re-seneb (2). Tous ces dignitaires étaient chargés, de par leurs fonctions, de recevoir les ambassadeurs étrangers et de se faire remettre les présents ou les tributs qu'ils apportaient. Les légendes explicatives, surtout celles qui se lisent sur le monument de Rekhmara, sont catégoriques : « Reçu les présents des... Kefti », « arrivent et sont les bienvenus les envoyés des chefs... de Kefti et des îles au milieu de la mer » (3). L'Égyptien ne voyait là que des porteurs de tributs, des représentants de pays vassaux. Après un défilé de ce genre, on pouvait bien remettre une patère d'or en récompense au « délégué en tout pays étranger et dans les îles qui sont au milieu de la Très Verte », pour avoir « satisfait le cœur du roi » (4).

Mais il faut se défier de ce style amphigourique et grandiloquent : la prétention à l'empire du monde se satisfait, faute de mieux, par l'exaltation diplomatique de modestes réalités. La persistance même de ces formules protocolaires durant deux siècles prouve leur inanité. On peut juger de ce que valait une pareille affectation de suzeraineté par les relations des Égyptiens avec Chypre d'après les tablettes de Tell-el-Amarna (5). En expédiant au pharaon le produit de ses mines et de ses forêts, le roi d'Alasia demandait en échange à « son frère » de l'argent, des jarres d'huile qu'il voulait « de bonne qualité », des chevaux, des chars, un lit en bois précieux incrusté d'or, des vêtements de femme, etc. Ces deux nobles marchands discutaient sur le prix de leurs envois : « Pourquoi, disait le prétendu vassal, ne m'as-tu pas envoyé d'huile ? je t'ai pourtant expédié tout ce que tu m'avais demandé ». Aménophis III se voit même sommé de restituer, contrairement

(1) BSA, VIII, 172 ss., fig. 4-8; XVI, 254 ss., pl. XIV ; cf. XXV, fig. 176.

(2) IV, 257 ss.. — (3) SETHE, *l. c.*, 1093 ss..

(4) BIRCH, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Fr.*, XXIV, 4.

(5) KNUDTZON, *Die El-Amarna Tafeln*, I, 278 ss.. Sur l'identité d'Alasia et de Chypre, voir les objections de WAINWRIGHT, *Klio*, 1915, 1 ss., et la réponse de SCHACHERMEYER, *ib.*, 1921, 230 ss..

au droit d'aubaine, les biens d'un négociant cypriote décédé en Égypte. On voit à quoi se réduit une domination qui s'affiche d'autant plus qu'elle se réalise moins. Le roi d'Alasia aurait pu, lui aussi, se faire représenter recevant les messagers d'Égypte avec leurs barres d'argent, et précisément à la même époque un peintre de Cnosse aligne sur les murs d'une galerie une procession d'étrangers porteurs de vases. De vrai, ni en Égypte ni en Crète, ces personnages ne sont des vassaux allant rendre hommage et payer tribut. Ils viennent librement échanger les produits de leur industrie contre les denrées du pays. Tout au plus prennent-ils la précaution, comme le font dans les temps reculés tous les marchands qui opèrent sur une terre étrangère, d'acheter au souverain le droit de commercer. Dans l'*Illiade*, les gens de Lemnos offrent quelques cruches de vin au roi des Achéens avant d'échanger le reste de leur cargaison contre du métal, des peaux, des bœufs et des esclaves (1) ; ils ne se reconnaissent pour autant ni sujets ni feudataires. Les Kefti faisaient de même : en apportant au trésor du pharaon des vases, ils acquittaient un véritable droit de douane pour obtenir la protection des lois.

Les messagers du roi envoyés « au milieu de la Très Verte » ne faisaient donc pas fonction de gouverneurs ; c'étaient plutôt des ambassadeurs, quelquefois porteurs de présents, toujours agents d'information. Ils revenaient avec des rapports qui permettaient de faire étalage d'une domination nominale dans des documents pompeux. Il eût fallu une marine pour réaliser des ambitions qui se contentaient plus aisément de mots. Les navires des pharaons n'ont jamais dépassé les parages de la Syrie : Thoutmès III, qui se faisait offrir par son dieu l'empire sur les Kefti, sur les îles et le pourtour, avait besoin des Kefti pour faire transporter en Égypte des bois du Liban. Toutefois les pharaons étaient bien renseignés sur ce qui se passait au loin. Quand ils se savaient forts et n'avaient pas à craindre de piraterie, ils demandaient aux marchands de beaux présents, ils percevaient

(1) *Illiade*, VII, 467 ss..

rigoureusement les droits de douane : c'est ce que faisait Thoutmès avec les Kefti. Quand ils se sentaient moins sûrs de leur puissance et qu'ils voulaient se donner l'illusion d'enchaîner à leur politique quelque prince étranger, ils lui envoyaient eux-mêmes de ces cadeaux ou de ces insignes qui entretiennent l'amitié : c'est ainsi qu'on a trouvé à Mycènes un singe en verre bleu, un vase et une plaque de faïence avec les cartouches d'Aménophis II, d'Aménophis III et du successeur d'Aménophis IV (1), et que les scarabées du couple xénophile, Aménophis III et Thiy, se sont répandus en Crète, à Mycènes, à Rhodes, à Chypre et en Palestine (2). Mais, au fond, les relations de l'Égypte avec les pays de l'Égée étaient principalement d'ordre économique, et jusqu'au début du xiv^e siècle les Crétois s'en assurèrent tous les avantages.

C'est sans doute en échange des présents offerts aux pharaons de la dix-huitième dynastie que les Kefti, mieux connus, obtinrent l'autorisation de construire le port de Pharos. Aux proportions des bassins on peut mesurer l'importance du mouvement prévu (3). L'ampleur des affaires qui s'y traitaient explique, d'autre part, que les Crétois aient adopté les poids et mesures usités en Égypte et dans tout l'Orient : ils disaient clairement d'où ils les tenaient, quand ils maniaient dans leur île des poids à l'oiseau du modèle égyptien marqués d'un navire ou d'un hippopotame.

Ils demandaient aux Égyptiens des légumes secs : à Cnossos, les ouvriers d'Evans, trouvant sous leur pioche des pots remplis de fèves, prononcèrent à première vue le nom populaire qui désigne en Crète une espèce naine importée aujourd'hui encore d'Alexandrie. Ils tiraient de l'Égypte certaines huiles : le fond d'un vase crétois renfermait un résidu où l'on a reconnu l'huile de coco, qui servait à la préparation d'un vernis ; un

(1) BSA, VIII, 188, fig. 13-5; 'Ep., 1891, pl. III, 3, 4; XXXV, fig. 169-70.

(2) MA, XIV, 733 ss., fig. 33; 'Ep., 1887, pl. XIII, 21, 21 a; XXX, 4, 9, 75, pl. E, 1; LIX, 21, 36, pl. IV, 608; XXXV, 180. — (3) Voir p. 221.

papyrus parle d'une huile fabriquée en Égypte et qui servait à « embaumer les grands jusques en Kefti » (1). Mais les Égéens recherchaient particulièrement en Égypte les matières précieuses et certains objets d'art : Cypré ne devait pas être seule à en faire venir l'argent et l'or (2); la Crète semble même en avoir reçu des modèles pour ses orfèvres, par exemple des pendeloques à forme de têtes de nègres (3). L'ivoire passait probablement par l'Égypte avant d'arriver dans les pays égéens. Le verre colorié et la faïence d'Égypte trouvaient des débouchés de l'Argolide à Cypré (4). Partout les scarabées avaient une grande vogue (5). Les vases de pierre dure continuaient d'être exportés jusque sous la dix-huitième dynastie : les tombes royales d'Isopata, de Mycènes et d'Enkomi contenaient de beaux vases d'albâtre dont la provenance et la date sont certifiées, à Abydos, par un scarabée de Thoutmès III et une bague d'Aménophis IV (6). Au reste, les Kefti recueillaient précieusement en Égypte des idées pour leurs artistes, par exemple, le motif ornemental du papyrus et la scène du félin faisant la chasse aux oiseaux. Ils emmenaient même ou attiraient dans leur île des hommes experts en rites et musique : quand on se rappelle que le roi d'Alasia demandait au pharaon de lui envoyer un exorciste contre les aigles, on n'est pas surpris de voir dans une procession de Crétois des chanteurs dont la nationalité se reconnaît à leur type physique et au sistre brandi par leur chef (pl. II, 2).

En échange, les Crétois vendaient à l'Égypte des marchandises de toutes sortes. Sur les denrées en matière périssable, nous ne pouvons que consulter les documents écrits ou faire des hypothèses. Les Kefti, qui demandaient à l'Égypte des huiles spéciales, devaient lui fournir par grandes quantités l'huile

(1) WAINWRIGHT, LA, VI, 79, 2. — (2) LIX, pl. iv, 617; pl. v; pl. iv, 351.

(3) XX, fig. 231. — (4) LIX, 34 s., fig. 62, 1218; fig. 63, 1052-3.

(5) *Ib.*; cf. XVI, fig. 101, 99 a, 1.

(6) XVI, fig. 125; JHS, XXIV, pl. xiv, c; LIX, 25, fig. 41; cf. XXV, 173-4.

d'olive, qu'elle ne produisait pas et dont leurs celliers étaient pleins. Une peinture tombale représente des Kefti passant avec d'autres porteurs de présents, et la liste des objets enregistrés comprend « du vin, des étoffes, des bœufs » (1). Un livre de médecine écrit au commencement de la dix-huitième dynastie fait entrer dans une formule « l'herbe de Kefti » (2); à vrai dire, il y avait sans doute un échange actif de plantes médicinales entre deux pays également réputés dans l'antiquité pour ce genre de produits. Sur les denrées en matière durable nous sommes mieux renseignés. Telle était l'influence des objets décorés qui suivaient la voie de Pharos à Thèbes, que l'ornementation égyptienne fut transformée par les motifs crétois de la fleur de lis et du galop volant (3). Pourtant les armes et les colliers représentés par la peinture aux mains des Kefti (fig. 35) ne nous sont pas connus par des spécimens réels; le beau poignard déposé dans la tombe d'Aahotep à la fin du ^{xvii}^e ou au début du ^{xvi}^e siècle a été ciselé d'après un modèle crétois, mais sans doute par un armurier égyptien (4). On n'a pas retrouvé non plus en Égypte un seul de ces beaux vases en bronze, en argent et en or qui étaient apportés par des Kefti ou commandés à des Kefti par des rois tributaires (5). Mais les témoignages des inscriptions et des peintures murales sont confirmés par des boîtes en bois sculpté, œuvres de Crétois ou de Mycéniens (fig. 59,60), par un vase en pierre portant avec le cartouche de Thoutmès IV l'inscription « beau vase de Kefti » (6), et surtout par une multitude de poteries qui arrivaient remplies de vin ou d'huile. Au ^{xv}^e siècle, le « style du palais » est représenté par une potiche et une aiguière décorées d'argonautes (7). Déjà même des vases du style continental « au lierre » venaient meubler à Kahoun la tombe de Maket (8), et d'autres vases

(1) SETHE, IV, 906. — (2) *Pap. Ebers*, IX, 18.

(3) **XXV**, 202; **XX**, 710 ss..

(4) **XXV**, fig. 196-7; **XX**, fig. 537. — (5) SETHE, IV, 733.

(6) DE MOT, RA, 1905, I, 428. — (7) **LXVII**, fig. 485-6.

(8) FL. PETRIE, *Illahun*, 21 ss., pl. xxvi, 44; cf. **XXI**, pl. xix, 1, et

mycéniens remontaient le Nil jusqu'en pleine Nubie (1).

Comment ces marchandises mycéniennes pénétraient-elles en Égypte ? Il est probable que les Crétois se firent les intermédiaires entre toute l'Égée et l'Égypte pendant le ^{xvi}^e et la plus grande partie du ^{xv}^e siècle. Nous savons qu'ils transportaient les bois du Liban dans les ports égyptiens ; nous les voyons apporter des pains de cuivre qu'ils devaient chercher à Chypre ; nous pouvons supposer, d'après une baisse brusque du métal blanc, qu'ils faisaient à l'Égypte sa part de l'argent extrait dans les îles et au Laurion ; il n'est pas impossible qu'ils lui aient fourni les produits des pays les plus lointains, comme l'étain et l'ambre. Qu'ils aient donc servi de courtiers entre les Achéens et l'Égypte, comme ils le faisaient d'ailleurs entre les cités achéennes, cela encore est d'une grande vraisemblance.

Tous ceux aux dépens de qui s'exerçait ce monopole durent chercher à s'y soustraire. Les cadeaux envoyés à Mycènes par Aménophis II avaient leur signification politique : avant 1420, les Achéens étaient en relations directes avec l'Égypte, et l'on peut croire que les « peuples du pourtour », une fois qu'ils s'adonnèrent à la navigation, occupèrent une place dans l'île de Pharos à côté des Kefti, comme plus tard à Naucratis les Éginètes, par exemple, à côté des Milésiens. Cette concurrence ne fut certes pas étrangère à la catastrophe qui ruina Cnosse au profit de Mycènes vers 1400, ni cette catastrophe à l'échange de présents qui eut lieu entre le roi de Mycènes et le pharaon : au temps même où succombait l'empire crétois, arrivait à Mycènes, avec un scarabée de la reine Thiy, tout un assortiment de faïences marquées au cartouche d'Aménophis III (1415-1380), entre autres un beau « Sèvres » (2), tandis que ces souverains recevaient en échange un lot de céramiques mycé-

xxviii ; XXX, 206, 208 ; XXIX, pl. xi, 56 ; LXVII, fig. 482 ; XXV, fig. 77, 161.

(1) LXXIX, pl. i, 6.

(2) 'Eg., 1887, l. c. ; 1891, l. c. ; BSA, VIII, 189, fig. 14-5 ; cf. XXV, fig. 170-2.

niennes (1). Leur fils, l'hérétique Akhénaten (1380-1362), combattu par le sacerdoce national, fit grand accueil aux étrangers, entretenant des rapports réguliers avec le roi d'Alasia, commandant pour son palais des peintures inspirées de l'art égéen (2).

Aussi le commerce mycénien, une fois libéré de l'hégémonie crétoise, se rua-t-il sur l'Égypte durant deux cents ans. A Gourob, ville habitée en grande partie par des hommes à cheveux blonds, les tombes et les maisons sont pleines de cruches à étrier et d'amphores mycéniennes que des cartouches ou des scarabées assignent aux derniers règnes de la dix-huitième dynastie ou à la dix-neuvième (3). A Tell-el-Amarna, on a ramassé, avec des cartouches d'Akhénaten et de sa famille, 1345 tessons, qui tous rappellent des vases de Mycènes, d'Ialysos et de Chypre (4). Dans toute l'Égypte, un grand nombre de sites présentent des exemplaires du même style. On en a trouvé à 160 kilomètres en amont d'Assouan et plus loin encore, en Nubie (5). La vogue de cette poterie fut telle, que les Égyptiens se mirent à l'imiter en faïence dès l'époque d'Aménophis III, et qu'ils la copièrent en terre cuite au temps de Ramsès III (1200-1169), quand les grandes invasions les empêchèrent de s'en approvisionner chez leurs anciens fournisseurs.

III. RELATIONS AVEC CHYPRE ET L'ASIE.

Chypre était, après l'Égypte, le marché dont la conquête était le plus désirable pour les Crétois. A l'intérieur de l'île, les mines de cuivre offraient d'inépuisables richesses. Le métal était exporté sous forme de saumons ou travaillé sur place. Habiles armuriers, les indigènes fabriquaient en grand des poignards en feuille de saule. Dès avant 1550, ces poignards

(1) JAI, 1899, II, 57; cf. XXV, 99, 163. — (2) XXV, 206-7.

(3) Cf. *ib.*, 161-3. — (4) Cf. *ib.*, 164-5, fig. 163. — (5) Cf. *ib.*, 99, 166.

trouvaient à s'écouler sur le littoral voisin, d'où ils s'acheminaient vers Troie, la Thrace et le Danube. Deux cylindres d'Hammourabi ont été trouvés, l'un à Haghia Paraskévi, l'autre à Platanos (1) : le premier prouve que Cypre était en relations avec l'Asie Antérieure au ^{xxi}^e siècle; le second indique peut-être qu'elle servait d'intermédiaire entre l'Asie et la Crète au M. M. I. De même, certains cruchons noirs, connus seulement à Cypre, en Palestine et dans l'Égypte des Hycsôs, attestent, bien qu'on ignore le lieu où ils étaient fabriqués, les rapports que Cypre entretenait au ^{xvi}^e siècle avec l'un au moins des deux autres pays (2). Les Égéens, les Crétois surtout, avaient un intérêt de premier ordre à s'approvisionner de cuivre à la source même, à distribuer dans la Méditerranée les produits d'une métallurgie estimée, à s'assurer en face du littoral asiatique un débouché pour leur propre industrie.

Dès l'époque du M. M. II, apparaissent à Cypre des vases à décor blanc du type helladique ou mélien et des vases polychromes de Crète (3). Ce n'est pourtant qu'à partir de 1550 que l'île entre dans l'orbite du monde égéen. Aussitôt l'industrie et le commerce y prennent un rapide essor. Les mines, propriété du roi, fournissent de cuivre l'Égypte, la Crète, l'Eubée, l'Argolide. Les forêts sont mises à contribution, et le bois de Cypre fait concurrence à celui du Liban. Les ateliers pareils à la fonderie qu'on a découverte à Enkomi (4) se multiplient et envoient leurs poignards au loin. Les céramistes se servent maintenant du tour, et leurs bols hémisphériques à couverture blanche et quadrillage noir se répandent, non seulement en Égypte et en Syrie, mais à Troie VI, à Thèra, à Mélos et en Attique (5). Subitement l'île devient riche. En échange de ses produits, elle demande à l'Égypte des étalons et des chars, de l'or et de l'argent. Les tombes cypriotes commencent à rece-

(1) LXIV, fig. 35; XX, fig. 146. — (2) XXV, 104, 158-60.

(3) JHS XXXI, 110 ss.; XXV, 97, 105. — (4) XI, 249-50, fig. 179-80.

(5) XX, 104-5, fig. 93-4; XI, 237-9, fig. 169-71.

voir des objets de prix, et pour la première fois les bijoux y abondent.

Une pareille transformation n'a pas été l'effet d'un développement interne et spontané. L'activité de ces transactions suppose une forte marine. Rien ne dit qu'elle ait existé sur place. C'étaient les Égéens, et tout d'abord les Crétois, qui tournaient à leur profit la prospérité naissante de Chypre. Les mêmes marins qui rapportaient des lingots chez eux en vendaient aussi aux peuples étrangers. Parmi les porteurs de présents qui, sur les peintures égyptiennes, viennent déposer des pains de cuivre aux pieds du roi figurent des Kefti; on ne voit pas non plus par quels autres intermédiaires le métal pouvait arriver en Grèce dans les commencements de l'âge mycénien. Pour les marchandises qui font la contre-partie de cette exportation, les Crétois jouent naturellement un rôle identique. A Épiskopi, on a trouvé un magnifique vase de bronze, qui n'a pu être ciselé que par un Crétois dans les plus belles années du M. R. et méritait bien de rejoindre un sceptre d'or dans une tombe de roi (1). En même temps, arrivent à Chypre d'assez grandes quantités de poteries continentales. Mais, dès que les Mycéniens furent capables de faire concurrence aux Crétois sur mer, ils les suivirent dans la grande île du Levant. Le temps est venu où il devient difficile de distinguer la part de la Crète dans une influence plus générale. Toute l'île se remplit de vases à étrier mycéniens (2).

Que des marchands et des artisans égéens s'y soient établis à demeure, c'est un fait trop conforme aux lois de la colonisation méditerranéenne pour ne pas être extrêmement vraisemblable. Si la population chypriote conserve ses modes traditionnels de sépulture, pour tout le reste elle s'adapte à la civilisation égéenne, surtout à partir du ^{xiv}e siècle. Un instant le roi d'Alasia semble essayer de réagir : il resserre ses liens avec

(1) BSA, XVIII, 95-7; cf. PERROT, t. III, fig. 555-6. — (2) XXV, 97, 105.

le pharaon ; un de ses vassaux reçoit un scarabée de la reine Tiyy et une bague d'Akhénaten (1). Toutefois, Chypre apparaît de plus en plus comme l'avant-poste des Occidentaux. Ses céramistes font du mycénien : ils peignent en noir des chars et des guerriers, des taureaux et des pugilistes. Enkomi, dont la splendeur commence seulement après la chute de Cnossos, garde le souvenir de l'art crétois : elle possède des ivoires sculptés d'excellent style (2) et de très beaux rhytons en faïence à tête de femme ou de cheval (3). Une école cypro-mycénienne se crée, qui rayonne à son tour sur la Cilicie et la Syrie septentrionale. D'autre part, profitant de l'expansion égéenne, Chypre envoie le produit de ses mines et de sa métallurgie bien au delà de l'Égée : ses lingots vont dans l'Adriatique et en Sardaigne ; ses haches plates et ses épingles à enroulement terminal pénètrent dans les profondeurs du continent européen. Quand l'invasion dorienne viendra bouleverser les pays achéens, Chypre sera toute prête à offrir un asile à des bandes d'Achéens crétisés qui lui apporteront leur culte, leur langue et leur écriture.

De Chypre, les relations de la Crète s'étendirent sans tarder à la Syrie et particulièrement à la Palestine (4). Les fouilles récentes de Byblos ont mis au jour des vases d'argent incontestablement égéens et datés par un cartouche d'Amenemhet III (1849-1801) (5). Un ou deux siècles après, la poterie helladique à peinture mate pénètre dans le pays de Canaan (6). L'invasion des Hycsôs dut rompre ces relations.

Elles reprirent quand la dix-huitième dynastie eut rétabli l'ordre dans le voisinage de l'Égypte : les victoires des pharaons ouvrirent la Syrie ; les Crétois s'y précipitèrent. D'où venaient les navires kefti que Thoutmès III, en 1467, trouvait à point

(1) LIX, pl. iv, 608, 617. — (2) XXXVII, fig. 83. — (3) XI, fig. 177-8.

(4) Cf. WELCH, BSA, VI, 117 ; BLISS-MACALISTER *Excav. at Gezer*, II, 155 ss. ; VINGENT, XC, 618 ss..

(5) POTTIER, CRAI, 1922, 77 ; Syria, 1922, pl. XLIV. — (6) XXV, 106.

nommé sur la côte de Syrie, quand il eut à faire transporter des bois en Égypte ? Faisaient-ils d'ordinaire la navette entre la Crète et Byblos ? Stationnaient-ils dans quelque Minoa établie sur la côte d'Asie, par exemple dans l'ilot de Tyr aménagé à leur usage comme l'ilot de Pharos ? En tout cas, les Crétois dès le ^{xvi}^e siècle, puis les Mycéniens, furent les hôtes assidus de la côte syrienne. Ce marchand crétois qui avait un sceau marqué d'un chameau venait sans doute tous les ans s'aboucher avec les caravanes apportant jusqu'à la Méditerranée l'ivoire et les parfums, comme cet autre qui se disait importateur de chevaux venait chercher des bêtes de race dans le pays producteur. Rentrés dans leur île, ces gens-là y faisaient connaître le costume sacerdotal de l'Orient (1). A la longue, certains Crétois se fixaient dans le pays et y faisaient souche. En 1459, un prince syrien se procurait un beau vase d'argent, une « œuvre de Kefti », pour l'offrir en tribut au pharaon (2). Quelques années auparavant, d'autres princes de la même région envoyaient à Thoutmès des rhytons à tête de taureau, de bélier ou de lion, « œuvres de Zahi », c'est-à-dire exécutés en Phénicie, mais presque sûrement par des artistes crétois (3). Les nouveaux venus gardaient et faisaient connaître les modes égéennes : sur une tombe égyptienne du ^{xv}^e siècle, une princesse syrienne est représentée avec le corsage à manches courtes et la jupe à volants (4). Au commencement du ^{xiv}^e siècle, enfin, un peuple qui n'avait point paru jusqu'alors en Syrie occupait la côte près de Byblos : ce peuple, qu'un document postérieur nous dit venu par mer, portait le nom homérique de Danaouna, Danaens (5).

On comprend donc que Canaan ait bien changé d'aspect au ^{xv}^e siècle. Tout d'abord, on y reçoit, en partie par Cypre, quelques vases lustrés du Mycénien Ancien et du M. R. I (6).

(1) XX, 16. — (2) SETHE, IV, 733. — (3) *Ib.*, 718, 722, 732. — (4) IV, 261.

(5) KNUDTZON, *Op. cit.*, 513; BREASTED, IV, n° 403.

(6) MACALISTER, *l. c.*; XC, 448.

Bientôt l'importation égéenne devient très active, et les potiers indigènes, abandonnant leurs vieux types, se mettent à copier les modèles étrangers. Vers l'époque où les Danaouna s'installent au bord de la mer, dans les villes de l'intérieur, arrivent en grande quantité des vases à étrier ; ils sont imités avec une ardeur croissante, et sur les formes nouvelles apparaissent les oiseaux aquatiques, les lis stylisés, les spirales et les triglyphes (1). La Crète vient même faire concurrence à Chypre pour la métallurgie : vers 1400, un chef de Gézer possédait une de ces épées de type cornu que forgeait l'armurerie de Cnosse. Ainsi la Palestine transfigurée se préparait, elle aussi, à recevoir lors des grandes invasions un nouvel afflux de population occidentale.

A l'extrémité de l'Asie Mineure, à l'entrée des détroits, existait un marché important, celui de Troie. Là était le centre d'un peuple thraco-phrygien qui avait des relations naturelles avec l'intérieur de la péninsule asiatique et le littoral de la péninsule européenne. D'un côté arrivaient le cuivre, l'argent et l'or des régions voisines et les pierres rares des régions lointaines. De l'autre, le trafic s'étendait aux pays danubiens et à la Thessalie. La mer conviait les Égéens à chercher leur part de ces richesses. De bonne heure, la coupe troyenne à deux anses se fait connaître à Syra et à Orchomène II (2). A la fin du III^e millénaire et dans les premiers siècles du II^e, pendant la troisième période de Troie II, tout y atteste l'importance du commerce extérieur. Les potiers empruntent aux Cyclades des formes et des motifs ; les orfèvres imitent en or la saucière des îles (3). Avec la Crète du M. M. I les transactions sont actives : Troie en reçoit la potiche en stéatite ; elle y expédie le canthare (4). Bien mieux, on a trouvé en Sicile, ainsi qu'à

(1) **XI**, fig. 210-1 ; **XXV**, 98, 106. — (2) **XXV**, 103, 137.

(3) **X**, 271, fig. 158 ; 279 ; 353, fig. 284 ; cf. *'Eφ.*, 1899, pl. **viii**, 11 ; **XX**, fig. 82.

(4) **X**, fig. 373 ; cf. **XX**, fig. 138-9.

Troie, des objets en os à forme et à décoration toutes spéciales (1). Comment de pareils objets traversaient-ils la Méditerranée? Si c'est sans transbordement, nous voyons reparaître le courtier crétois.

Arrive l'époque mycénienne. C'est sur toute l'Asie Mineure maintenant que les Égéens portent leurs efforts, et leurs entreprises n'admettent aucune solution de continuité entre Chypre et la Troade. En même temps que les cartouches des pharaons, arrivent en Argolide et en Crète les témoignages de relations directes avec les maîtres de l'Asie Mineure, les Hittites: un cylindre retrouvé à Tirynthe, un sphinx découvert à Haghia Triada en compagnie d'un scarabée de Tiy (2).

Dès le ^{xv}^e siècle, les Égéens paraissent dans les îles qui font le pont entre la Crète et la Carie: Carpathos, Rhodes, Cos et Calymna. Dans toutes abondent les vases mycéniens. A Rhodes, des Égéens venus de Crète soumirent la population indigène et fondèrent les trois villes principales, Ialysos, Camiros et Lindos, avec maintes bourgades. La part prise par les Crétois à cette colonisation fut toujours rappelée par les noms donnés au port et à une des phratries de Camiros. La légende faisait du héros Althaiménès le fils de Crèteus, désignait Minos comme donateur d'une offrande à Athèna Lindia, plaçait dans l'île le tombeau d'Idoménée (3). Les tombes des nécropoles rhodiennes sont du type mycénien à chambre rupestre et couloir d'accès. Leur mobilier est en grande partie daté par des scarabées, dont le plus ancien est d'Aménophis III (4). La poterie est purement égéenne: sa décoration associe les végétaux au poulpe, à la double hache, et lègue à la période suivante le motif de la chèvre sauvage (5). Armes, ivoires sculptés, pâtes de verre et sceaux ne diffèrent en rien

(1) **X**, fig. 376; BPI, XVII, 1 ss.. — (2) **AA**, II, II, 15 ss.; **MA**, XIV, 77 ss..

(3) **STRABON**, XIV, 2, 7; *Chron. de Lindos*, I, 17 ss..

(4) **XXX**, 4, 9, 75, pl. E 1-3.

(5) *Ib.*, 1-18, 80 ss., pl. I-XI; **POTTIER**, *Catal. des vases du Louvre*, I, 129-72; **LXVII**, fig. 465-7, 469, 471-4 etc.; **KINCH**, *Vroulia*, p. 232 ss., 264 ss..

de ce qu'on voit à la même époque dans le reste de l'Égée.

Sur la côte du continent, les Égéens ne se bornèrent pas non plus à trafiquer. Rien ne prouve, il est vrai, qu'ils aient fait autre chose à Telmessos, à Assarlik, à Mylasa, dans la plupart des sites de Lycie, de Carie, d'Ionie et d'Éolide où ont été trouvées des poteries mycénienes (1). Il est probable pourtant que leur établissement en Pamphylie, dont le dialecte est apparenté à celui de l'Arcadie et de Chypre, date de la période mycénienne. En tout cas, à Milet, qui porte le nom d'une ville crétoise, fut fondée une véritable colonie. Là, au-dessous du vieux temple d'Athènes, dans le voisinage du grand port placé sous le patronage du dieu delphinien, des restes de maisons préhistoriques contenaient de grandes quantités de poterie mycénienne, et la nécropole voisine se compose de tombes rupestres à couloir (2). Des traditions persistantes et des vestiges concordants semblent indiquer qu'aux bouches du Caystre Éphèse, avec son flot parasite, son autel à cornes et son culte du taureau, Colophon, avec ses tombes à coupole, furent également les sièges d'installations crétoises (3). On en peut dire autant d'Érythrées (4).

Au N. de Milet, le mont Olympe avertit par son seul nom que les Achéens du Nord, les Achéens-Éoliens de Thessalie, ne laissèrent pas aux Péloponésiens et aux Crétois le monopole du commerce et de la colonisation en pays asiatique. Mais par Phocée et Pitanè, où la céramique marque le passage des Mycéniens (5), nous voici revenus à la Troade.

Comme Troie II avait attiré l'attention des insulaires, Troie VI attira celle des Achéens continentaux. L'opulente cité de Priam eut pendant deux siècles des relations conti-

(1) XXV, 96; voir cependant XVII, 63.

(2) STRABON, XIV, 1, 6; PAUSANIAS, VII, 2, 5; voir WIEGAND, *Abhandl. der Berl. Akad.*, 1908, 7 ss..

(3) Cf. CH. PICARD, *Éphèse et Claros*, 313 ss., 416 ss., 517 ss., 540 ss..

(4) PAUSANIAS, VII, 3, 7; cf. CH. PICARD, 430, 541.

(5) F. SARTIAUX, CRAI, 1921, 122; LXVII, fig. 489, 491.

nuelles avec les régions que dominait la cité d'Agamemnon. Tout en demandant à Cypré ses poignards et ses bols (1), elle continuait d'être en rapport avec la Thessalie (2); mais elle s'adressait surtout à l'Hellade et au Péloponèse pour avoir des poteries « minyennes », d'autres à peinture mate et, plus encore, des coupes à pied, des cruches à étrier, des cratères mycéniens (3). Un détail montre avec quelle âpreté les poteries d'Europe s'efforcent alors de conquérir la clientèle étrangère : un vase trouvé à Troie et de forme troyenne est façonné dans la même argile que les vases mycéniens (4). De leur côté, pour lutter contre cette invasion, les potiers troyens imitent la peinture mate, le décor à spirales et toutes les formes nouvelles (5). De même, les forgerons se mettent à copier des doubles haches sur un type long et mince connu à Gournia, et des haches simples sur un modèle de Mycènes et de Tirynthe (6). C'est déjà la concurrence telle que la décrira Hésiode, « de potier à potier », mais internationale; c'est déjà, sur le terrain économique, la guerre de Troie. Et précisément, quand les Achéens, maîtres du commerce et des côtes depuis les bouches du Nil jusqu'à l'Hellespont en auront assez de se voir interdire l'accès des détroits, Agamemnon n'aura qu'à leur lancer l'appel aux armes, et tous, depuis les Rhodiens et les Crétois jusqu'aux Céphalléniens, depuis ceux de Pylos jusqu'à ceux de la froide Dodone, se ruèrent sur la cité de Priam. Un tout petit fait, mais significatif, indique l'enjeu de cette guerre : au fond du Pont-Euxin, dans l'arrière-pays de Samsoun, en un lieu appelé Akalan, des fouilles ont amené au jour de la poterie mycénienne (7).

IV. RELATIONS AVEC L'OCCIDENT.

Les mers occidentales furent, comme les autres, parcourues

(1) X, 287. — (2) LXXXVIII, fig. 199, 204, 210.

(3) X, 291, 287, 283-4, 296 ss.. — (4) XXV, 96, 103.

(5) X, 284-7. — (6) X, fig. 377-8; cf. XL, pl. v, 24.

(7) LEONHARD, *Hittiter*, 203-230.

par les navires égéens. De ce côté, ce n'est pas la Cyrénaïque qui les attirait le plus, bien qu'un vent favorable les poussât régulièrement vers la patrie d'une épice recherchée, le silphion, et que les Crétois connussent depuis longtemps l'ilot de Platéa quand l'un d'eux y mena des colons grecs. Dans une autre direction, on pouvait recueillir sur les côtes des marchandises plus précieuses encore, apportées de très loin par des caravanes, l'ambre et surtout l'étain. L'Italie, la Sicile et l'Ibérie devinrent ainsi le *Far West* des Égéens.

La grande voie maritime qui permettait d'y atteindre fut suivie de très bonne heure. Il faut remarquer, en effet, que l'idée d'ajouter de l'étain au cuivre n'a pu naître que dans les pays qui produisaient de l'étain (1) et que, par conséquent, la Crète fut en relations avec les régions les plus lointaines de la Méditerranée avant de se mettre au travail du bronze. D'ailleurs, la Grèce occidentale n'est séparée de l'Italie orientale que par une journée de traversée, et les peuples continentaux de la période la plus reculée s'en étaient avisés. L'importance de Céphallénie (2) et de Leucade (3) à l'époque néolithique est significative, et le rapide développement des deux Pylos au commencement de l'époque mycénienne indique bien que les navigateurs suivaient déjà le littoral avant de cingler droit sur la presqu'île des Iapyges, au talon de la botte italienne.

D'un bout à l'autre de cette presqu'île, de Manfredonia à Tarente, apparaissent les traces laissées par les marchands étrangers. A l'époque néolithique, on avait, sur la côte orientale et bien à l'intérieur, des poteries apparentées à celles de Sesclo et surtout de Dimini et de Chéronée. Il est possible que certaines de ces poteries aient été fabriquées sur place ; car le pays des Iapyges ne présentait aucune affinité avec le reste de

(1) Cf. PIROUTET, *Ad.*, 1917, 55 ss..

(2) CAVVADIAS, *CRAI*, 1909, 282 ss. ; 1911, 7 ss. ; *Πρ.*, 1912, 115 ss., 247 ss. ; **VII**, 356-73.

(3) DÖRPFELD *Briefe ab. Leukas-Ithaka* ; VELDE, *ZE*, 1912, 852 ss. ; 1913, 1156 ss..

l'Italie et rentrait, au contraire, dans la sphère de la civilisation balkanique, comme la Thessalie (1). Mais alors les relations commerciales entre les deux rives de l'Adriatique n'en sont que plus vraisemblables, et les ressemblances plus significatives. Les mêmes rapports continuent, d'ailleurs, d'exister dans la période du bronze et s'étendent même aux idoles et aux armes (2); ce n'est pas une évolution parallèle, sans interférences, qui peut en expliquer la durée. Vers le XVIII^e ou le XVII^e siècle, le doute n'est plus possible; la couche supérieure de Coppa della Nevigata renferme une assez grande quantité de poteries à peinture mate (3). Plus tard, enfin, les vases à étrier et d'autres de même provenance se retrouvent aux deux extrémités et à l'intérieur de l'Iapygie (4); et dans le canton des Messapiens, à Tarente où ils abondent, ils sont accompagnés d'idoles en terre cuite. Mycéniens ou Crétois, les gens qui fréquentèrent cette côte se bornèrent-ils à faire du commerce? L'archéologie, à elle seule, ne permet pas de conclure à un établissement durable. Mais la tradition est formelle: elle nous apprend que les Crétois, revenant de Sicile après la mort de Minos, fondèrent la ville d'Hyria sur le territoire des Messapiens, ou, ce qui revient au même, qu'Idoménée, le successeur de Minos, vint se fixer chez les Salentins en Messapie, ou encore qu'Iapyx était fils de Dédale (5). La ville moderne d'Oria, l'ancienne Hyria, est précisément une de celles où l'on a découvert de la poterie fabriquée après la mort de Minos, du M. R. III. Le nom même des Messapiens n'est pas italote, et leur dialecte a des rapports manifestes avec l'éétéocrétois (6). Ils conservèrent, longtemps après la colonisa-

(1) Cf. PEET, LXVI, 135 ss., 184 ss., 217 ss.; FIMMEN, XXV, 111.

(2) Cf. PEET, 423; EVANS, XVI, fig. 90.

(3) PEET, LA, III, 118 ss.; MOSSO, MA, XIX, 305 ss., pl. I-IV.

(4) BPI, XXVI, 285 ss.; POTTIER, l. c., pl. XXIX, D 1.

(5) HÉRODOTE, VII, 170; STRABON, VI, 3, 2, 6; VIRGILE, *Énéide*, III, 400
PLINE, III, 102.

(6) CONWAY, BSA, VIII, 145, 155; FICK, XXII, 24; cf. VON SCALA, *Hist. Zeitschr.*, CVII, 8 ss..

tion grecque, l'habitude des bouclettes sur le front, des étoffes brodées de fleurs; les cornes de consécration et la double hache firent toujours partie de leur appareil religieux (1). La concordance est trop frappante entre tous ces témoignages et tous ces faits, pour qu'on puisse refuser à la tradition toute valeur historique.

Des îles Ioniennes ou de l'Iapygie, les Crétois ou les Mycéniens se sont-ils avancés jusqu'au fond de l'Adriatique? Les vases mycéniens conservés à Torcello en Vénétie ont pu y être apportés à l'époque moderne; les fragments de statues et de dalles exhumés à Nerazio en Istrie n'autorisent aucune conclusion (2). Quand on a constaté quelques analogies entre les dialectes de Vénétie et d'Iapygie (3) et la présence du lingot de cuivre oriental sur la côte dalmate (4), tout ce qu'on peut ajouter, c'est qu'il n'y a nulle invraisemblance à ce que les marins de Pylos soient venus chercher l'ambre aux bouches du Pô (5).

La Sicile offrait aux Égéens un vaste champ à exploiter. Ils n'y manquèrent pas. Mais là encore, il faut bien distinguer entre les époques déterminées par Orsi. La poterie incisée de la période sicane ou néolithique présente quelques rapports avec celle de la Crète (6); mais une vague similitude de dessins très simples ne permet d'inférer ni une importation ni une filiation. Dans la première période sicule ou période chalcolithique, l'apparition simultanée de la peinture céramique et du métal marque une transformation qui n'a pas dû être spontanée; cependant, les vases des envahisseurs sicules ne rappellent ceux de Chéronée que par des affinités lointaines (7). Il n'y a pas encore de relations régulières entre la Sicile et l'Égée; mais déjà on constate de rares envois d'objets précieux. Sur deux spécimens connus d'un ornement en os

(1) ATHÉNÉE, XII, 24, p. 523 A; COOK, TCHR, II, 187-9.

(2) Cf. DAWKINS, JHS, XXIV, 125 ss.; EVANS, XVII, 95.

(3) CONWAY, *l. c.*, 156. — (4) XV, fig. 13. — (5) [ARIST.], *De mirab. ausc.*, 82.

(6) LXVI, 136 ss.; cf. XXV, 109. — (7) LXVI, 217 ss.

décoré de globules en relief, l'un s'est trouvé à Troie II, l'autre à Castelluccio (1), et l'un des deux au moins a dû être transporté par un navire crétois. Enfin, dans la deuxième période sicule ou période du bronze, une grande partie de l'île est en relations suivies, d'une intensité croissante, avec le monde mycénien. Depuis la région de Catane jusqu'au delà de Syracuse, aux environs d'Agrigente, une douzaine de sites ont fourni, en quantité quelquefois assez grande, des vases du Mycénien Récent (2) et des poignards en bronze également conformes aux types égéens (3). Tous ces objets se trouvent dans des chambres rupestres à voûte, la forme de tombe la plus ordinaire dans l'Égée contemporaine. En Sicile, bien plus qu'en Italie, l'archéologie relève donc toutes sortes d'indices qui font penser plutôt à l'établissement de colonies qu'à l'extension du commerce (4). On objecte (5) que les tombes rupestres de Sicile ne sont pas identiques à celles des pays mycéniens, que même les sites les plus riches en poterie mycénienne présentent une masse autrement considérable de poterie locale. On pourrait tout aussi bien ajouter que les poignards y sont généralement de types égéens sans doute, mais périmés au temps du M. R. III, et qu'un au moins des vases est décoré d'un motif alors tombé en désuétude (6). Ce sont précisément ces différences et ces survivances qui rendent vraisemblable l'existence de colonies faisant du trafic avec les métropoles, mais vivant d'une vie propre au milieu des indigènes et conservant avec fidélité les anciens usages. Aussi n'a-t-on pas le droit de dédaigner les traditions qui mentionnent des immigrations successives de Crétois en Sicile (7). Dédale,

(1) **X**, fig. 376; **XX**, fig. 3. — (2) Voir PARETI, *Studi Siciliani e Italiane*, 325 ss.; PEET, **LXVI**, 425, 434, 439, 474, 479, 490.

(3) **XVI**, 498, 503-4; **VIII**, II, 199, 214, cf. 76-7.

(4) EVANS, **XVI**, 497 ss.; **XVII**, 96; PEET, **LXVI**, 463 ss.; BETHE, *Rhein. Mus.*, 1910, 206 ss.; VON SCALA, *l. c.*, 17 ss..

(5) Cf. **XXV**, 110-1. — (6) **XVI**, 498-9.

(7) Chron. de Lindos, l. 27; HÉRODOTE, *l. c.*; ARISTOTE, *Polit.*, II, 7, 2. Cf. PARETI, *Op. cit.*, 261 ss.; PAIS, *Stor. di Sic.*, 231 ss.; *Studi storici*, 1908, 562 ss..

nous dit-on, vint le premier ; puis ce fut Minos, à la demande de Dédale. Ce que Dédale, qui personnifie l'industrie et l'art de la Crète, apportait avec lui, on le voit par les vases peints, les armes et les bijoux enfermés dans les tombes ; ce que fit Minos, qui personnifie la puissance politique, on le sait par la concordance des témoignages crétois et siciliens, plus encore que par le nom d'une Minoa située près d'Agrigente.

Par-delà l'Italie et la Sicile, le courant égéen se déversa, mais affaibli, dans le bassin occidental de la Méditerranée. Ce n'est point par Malte qu'il y pénétra : cette île ne reçut des influences orientales qu'un vague reflet, venu peut-être de Sicile (1). C'est par le détroit de Messine, en sortant de ports déjà familiers, que les marins égéens osèrent s'aventurer plus loin ; c'est près des tourbillons de Charybde qu'ils affrontèrent une fois de plus la monstrueuse Scylla. Les Crétois connaissaient les îles Lipari. Ils recherchèrent en tout temps la liparite éolienne pour en faire des vases et des lampes (2). Au début, ils se la procuraient peut-être par l'intermédiaire de l'Italie ou de la Sicile ; mais il n'y a pas de raison pour qu'ils n'aient pas été la chercher directement sur place au M. R. Dans la mer Tyrrhénienne, non plus que dans l'Adriatique, on ne voit les Égéens s'avancer vers le Nord ; car les rapports qu'on peut saisir entre la civilisation des Étrusques et celle des Égéens, entre les Saliens de Rome et les Corybantes de Crète, s'expliquent assez par le long séjour des Tyrrhènes en Orient. Mais, en faisant voile vers l'Ouest, on touchait à la Sardaigne. Les Crétois y venaient apporter des lingots de cuivre marqués d'empreintes qui en certifiaient l'origine et le poids, probablement aussi des bijoux (3) ; mais ces relations restèrent purement commerciales. La Sardaigne ne pouvait être qu'une escale.

(1) M. MAYER, *Die Insel Malta im Alt.*, 59 ss. ; PEET, LXVI, 22-3.

(2) XX, 23, 86-7, fig. 55 c.

(3) BPI, XXX, 91 ss. ; XXX, fig. 27.

Toujours plus loin, c'était l'Ibérie. Marché important, celui-là, avec ses mines d'argent, avec ses caravanes qui apportaient l'étain de Grande-Bretagne aux bords de la Méditerranée. Dans la région minière naquirent des civilisations assez brillantes. Celle de l'Argar a conservé des vestiges visibles de relations avec les Crétois (1). Ils apportaient dans le pays de la verroterie, de ces perles qu'ils avaient jadis importées d'Égypte et qu'ils imitaient pour l'exportation (2). Les Mycéniens, comme toujours, les suivirent. Les uns et les autres donnèrent à l'indigène le goût de leurs vases peints, à tel point que, plusieurs siècles après avoir disparu en Orient, les motifs égéens, revenus on ne sait par où, servaient encore à la décoration des poteries ibériques et se répandirent d'Alicante à Narbonne (3). Dans les Baléares, la religion des étrangers dut faire une forte impression, si l'on en juge par des symboles en bronze, doubles haches, colombes, têtes de taureaux, et par des cornes de consécration (4). Il n'est pas jusqu'à l'écriture minoenne qui, d'après Evans, ne fût mise à contribution par les Ibères (5). S'il n'est pas question ici de colonisation, il y eut du moins contact commercial.

*
* *

En suivant les marins de Minos, l'archéologie confirme toutes les données de la légende et de l'érudition antiques. À égale distance entre la civilisation préhellénique et notre époque, Pausanias reconnaissait les œuvres de Dédale à Cnosse d'abord, puis sur le continent, depuis la Messénie jusqu'à la

(1) SIRET, *Les prem. âges du métal dans le S.-E. de l'Esp.*; P. PARIS, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Esp. primit.*, t. II, 1^{er} ss.; DÉCHELETTE, VIII, II, 78-84, 786; cf. EVANS, XVII, 96-100; DUSSAUD, XI, 212 ss..

(2) EVANS, XX, fig. 352.

(3) POTTIER, CRAI, 1909, 990 ss.; cf. EVANS, XVII, l. c..

(4) RA, 1897, II, 333 ss.; P. PARIS, *Op. cit.*, I, 157-8. DÉCHELETTE l. c., fig. 25; cf. EVANS, l. c., 97-8.

(5) XVII, fig. 44, table VIII.

Béotie; il le montrait naviguant de la Crète à la Sicile, il parlait même de la Sardaigne (1). Le cas n'est pas si rare où le suprême effort de l'histoire aboutit à réaliser la tradition. C'est par le commerce que les Crétois étendirent leur thalassocratie. Sans doute ils durent occuper quelques points dans les Cyclades, envoyer des colonies de marchands et d'artisans dans quelques villes riches du continent, organiser des escales, créer des ports dans des flots bien postés pour la traite, d'accord généralement avec les rois indigènes. Mais ils étaient les maîtres de la Méditerranée en ce sens qu'il ne s'y faisait, pour ainsi dire, pas d'échanges où ils ne fussent intéressés. Ces rouliers des mers ne se contentent pas de chercher partout les matières premières dont ils ont besoin, de fournir partout les produits de leur industrie et de leur art. Pourvoyeurs des nations civilisées et des peuplades barbares, ils sont toujours prêts à faire encore office de courtiers. Ils transportent en Égypte les bois du Liban et les lingots d'Alasia, en Argolide les faïences égyptiennes et l'ivoire. Ils répandent le cuivre cypriot jusqu'en Sardaigne et distribuent l'étain d'Espagne à tous les pays qui, à leur exemple, se mettent à faire du bronze. Chaque fois que dans un site, tant reculé qu'il soit, on découvre un morceau de bronze ou un tesson antérieur au ^{xiv}^e siècle et de provenance orientale, on peut se demander si, pour venir jusque-là, cette marchandise n'a pas un moment passé par des mains de Crétois.

Cependant, à partir du moment où les Achéens d'Argolide, qui avaient fait bon accueil aux Crétois, s'associèrent à leurs entreprises, elles ne tardèrent pas à changer de caractère. Une race jeune, turbulente, belliqueuse, s'entraîna aux courses maritimes sous la direction des navigateurs minoens, mais voulut aussitôt joindre aux profits du commerce ceux de la piraterie et des expéditions guerrières. Sur les vases d'argent

(1) VII, 4, 5-7; VIII, 35,2; II, 4, 5; I, 21, 4; IX, 3, 2; 4, 5-7; X, 17, 4.

enfermés dans la tombe d'un dynaste mycénien et sur la bague d'or que portait au doigt un chef de Tirynthe, sont retracées des scènes de siège, de bataille, de naufrage et de rapt. Quand les Mycéniens purent se passer de leurs maîtres, ils se retournèrent contre eux, et, Cnosse prise, la Crète ne fut plus qu'une partie d'un monde où le trafic allait de pair avec la violence, où la colonisation pacifique était le plus souvent remplacée par l'immigration à main armée. Tous les marchés conquis dans les siècles passés par la politique mercantile et paisible d'une seule île passèrent à l'ensemble des Égéens, et des marchés nouveaux s'y ajoutèrent, comme celui de la Macédoine. En même temps, des bandes d'aventuriers s'établissaient à Milet, à Rhodes, à Chypre, en Syrie, en Italie, en Sicile. Bientôt même les tribus achéennes s'unirent pour enlever aux Dardaniens la possession des détroits et le monopole des relations avec le Pont-Euxin. L'Égypte à son tour ne tarda pas à voir compromise la suprématie théorique qu'elle s'arrogeait. Aménophis III (1415-1380) avait peut-être contribué par ses encouragements à lancer Mycènes contre Cnosse; peut-être aussi la victoire de Ramsès II à Kadesh (1295) sur les Hittites alliés aux Dardaniens n'avait-elle pas été sans rapport avec la guerre de Troie (vers 1280). Mais aussitôt on voit dans l'*Odyssée* Ménélas et Ulysse, les gens de Crète, de Laconie et d'Ithaque, partir de Pharos, remonter l'Égyptos en des équipées à moitié commerciales à moitié militaires et revenir avec des coffres remplis d'or. De fait, sous Mernephtah (en 1229), les « peuples de la mer », entre autres les Akaiousha, vinrent piller le Delta, « passant le temps à combattre pour rassasier leur panse » (1). Plus que jamais « les îles » et tout « le pourtour » sont « sans repos »; car les grandes migrations ont commencé.

(1) MASPERO, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, II, 432.

LIVRE III

LA VIE RELIGIEUSE (1)

CHAPITRE PREMIER

LE FÉTICHISME

Rien n'est plus tentant, rien n'est plus dangereux dans l'état actuel de nos connaissances, que de chercher à établir un lien de filiation entre la religion des Égéens et celle des peuples qui vivaient à la même époque en Mésopotamie ou en Égypte. Les rapports apparents avec la Babylonie et l'Asie Antérieure ne manquent pas. Certaines idoles sont du même type ; la prédominance d'un culte féminin est frappante des deux parts, ainsi que le rôle de la hache, de la colombe et du taureau. Mais, à mesure qu'on remonte le cours des âges, les ressemblances, qui devraient s'accroître, deviennent fugaces ou s'évanouissent ; elles ne se précisent qu'à la fin, au temps où les Égéens implantent leur civilisation sur les côtes de l'Asie Mineure et de la Syrie. Quant à la religion égyptienne, les Crétois lui ont fait des emprunts manifestes. De très vieilles idoles proviennent de Haghia Triada, qu'on dirait modelées aux bords du Nil.

(1) EVANS, **XIII**, **XVIII**; G. KARO, *Altäretische Kultstätten*, ARW 1904, 117-56; 1905, 51 ss.; BURROWS, **VI**, 107-16; LAGRANGE, **XLII**; HOGORTH, art. *Aegean religion*, ER, I, 141-8; H. PRINZ, *Bemerkungen zur altäretischen Religion*, AM, 1910, 149-76; DUSSAUD, **XI**, 327-413; HALL, **XXXVII**, 145. 77.

Les démons crétois, revêtus d'une carapace, ont des affinités singulières avec Ta-out, la Déesse hippopotame, et la Déesse aux serpents semble apparentée à la Wazet adorée dans le Delta. Le cynocéphale aux bras levés en signe d'adoration n'a rien d'indigène. Les motifs des amulettes, les formes des vases rituels, les symboles parmi lesquels on remarque l'*ankh*, l'emploi du sistre dans les processions : tout révèle l'influence exercée par ceux qu'Hérodote appelle « les plus religieux des hommes ». Mais, en puisant dans l'imagerie pieuse et la symbolique des étrangers, les Égéens conservaient presque intacte l'originalité de leurs croyances. Si leur religion a de lointaines accointances avec celle des Asiates et présente fréquemment des rapports avec celle des Égyptiens, elle a ses caractères propres et vaut d'être étudiée en elle-même.



A l'origine de toutes les religions se trouve le fétichisme, l'adoration d'objets naturels ou d'animaux, d'armes ou d'instruments. Il a exercé une grande influence sur la vie morale des Égéens. Jamais ces peuples ne cessèrent, même lorsqu'ils donnèrent à leurs divinités la figure humaine, de vouer un culte, variable avec le temps, à la pierre brute ou taillée, à la hache et au bouclier, à toutes sortes d'arbres et de bêtes.

Les pierres sacrées. — Dans ses manifestations les plus grossières d'apparence, la croyance fétichiste se prend aux pierres. Des blocs bruts, surtout sur les hautes cimes, passent pour être habités par des esprits. D'autres fois, l'homme fait subir quelque apprêt aux pierres sacrées : il les dégrossit et les dresse. Souvent il choisit dans la nature des roches qui présentent une vague ressemblance avec la forme humaine ou animale. Plus souvent encore, il recueille pieusement quelque pierre d'origine météorique, et d'un aérolithe il fait un bétyle,

la « demeure de Dieu ». Toutes ces variétés de fétichisme ont laissé des vestiges dans la Grèce historique : Zeus Kappôtas, le « dieu tombé du ciel », et Zeus Kéraunos, le « dieu foudre », étaient de simples pierres, et l'omphalos de Delphes passait pour la résidence d'un dieu. On trouve des exemples analogues chez les Préhellènes. Une idole néolithique voisinait, à Phaistos, avec une masse de fer magnétique (1). Dans la grotte de Psychro les niches des stalagmites étaient remplies d'ex-voto (2). Pendant ce temps, les Mycéniens dressaient sur les tombes des stèles qui remplaçaient peut-être des pierres levées ; ils voyaient les démons faire des libations sur des tas de pierres informes ou sur des piliers (3). Aussi l'arrivée des Achéens en Crète rendit-elle leur ancienne rudesse à des croyances qui s'étaient affinées : dans le Petit Palais de Cnosse furent placées des concrétions pierreuses à forme animale ou humaine, un singe, une mère avec son enfant (4). C'est alors que la contamination d'une mythologie à divinités anthropomorphes par les cultes aniconiques produisit la légende du petit Zeus dévoré par Cronos sous la forme d'une pierre emmaillotée.

Le pilier. — Si le bétyle n'apparaît nulle part en Crète et si, par conséquent, les autels « bétéliques » d'Evans (5) doivent être considérés jusqu'à nouvel ordre comme des tables saintes montées sur des colonnettes, il n'en reste pas moins que la Crète a connu le culte du pilier et de la colonne (6). Mais ce culte n'a rien de commun avec celui des bétyles, qui possédaient une puissance divine par eux-mêmes. On ne peut même pas le faire remonter à une source unique, le culte des pierres levées. Avant d'être taillé dans la pierre, le pilier fut un tronc équarri, et en Crète la double hache est souvent fixée sur un poteau

(1) LVII fig. 6. — (2) BSA, VI, 100, 109. — (3) XIII, fig. 12-3.

(4) BSA, XI, 10, fig. 4. — (5) XIII, 112 ss.; XVII, 13 ss..

(6) EVANS, XIII, XVI, 63 ss.; cf. ROUSE, JHS, 1901, 268; DUSSAUD, XI, 350 ss.; LAGRANGE, XLII, 169 ss.; P. FOUCART, Mon. Piot, XVIII, 150 ss..

nouveaux, un tronc portant encore les traces du branchage (fig. 50). Le culte du pilier remonte donc à une double origine : la pierre levée et l'arbre sacré. Il a, par cela même, un caractère composite. — Il semble bien qu'en Crète, le pilier ne soit pas sacré de nature, indépendamment de sa destination. Ce n'est pas une divinité aniconique, mais un objet qui doit sa vertu à l'ensemble



Fig. 36. — La colonnade votive aux colombes. Terre cuite de Cnosse.

dont il fait partie, et surtout à un rite spécial. Sans doute il ne joue pas toujours en apparence un rôle architectural. Dans la sacristie de Cnosse, on a trouvé trois colonnes en terre cuite dressées sur une même base et surmontées chacune d'une colombe (fig. 36) (1). Sur un cylindre de Mycènes, un homme fait le geste d'adoration devant une rangée de colonnes (2). Souvent, par exemple à la Porte aux lionnes, des animaux s'affrontent de part et d'autre d'un fût (fig. 61). Mais, dans tous ces cas, la partie est

prise pour le tout : ailleurs, une simple colonne suffit à figurer la palestre ; ici elle figure l'édifice sacré. Les colonnes surmontées de colombes sont une abréviation de la chapelle aux colombes représentée sur une plaque d'or, tout comme la chapelle est en rapport avec la déesse aux colombes représentée sur une autre plaque (3). Pareillement, le fût devant lequel s'affrontent les lions est souvent supporté ou remplacé par un autel, ou même remplacé par la déesse (4). Faire le geste d'adoration en présence d'une colonne équivaut à le faire en présence de la déesse assise devant une

(1) BSA, VIII, 29, fig. 14. — (2) XIII, fig. 124. — (3) LXVII, fig. 111, 293.

(4) XIII, fig. 35-45.

colonne (1). — Est-ce donc que le pilier n'a qu'un sens symbolique ? Non. D'abord la sainteté du monument se communique au support : il s'imprègne du fluide que dégagent la table à offrandes et les cornes de consécration posées au-dessus de lui, il s'assimile la force qui émane de la colombe perchée sur le chapiteau ou de la bipenne plantée dans l'échine. Bien mieux, il a une énergie propre qui s'exerce sur n'importe quel édifice ; car c'est une fonction vitale, un pouvoir magique, que d'assurer l'équilibre et la solidité d'une bâtisse. Les Grecs gravaient sur des cippes la formule d'incantation « Héraclès habite là » ; les Crétois, eux, croient la colonne « liée » par des nœuds suspendus à l'abaque ou par des cordes attachant des lions au fût (2). On a beaucoup discuté sur le signe de la bipenne incisé dans les piliers. En voici deux qui se dressent dans le sanctuaire de Cnosse, formés chacun de quatre blocs : l'un porte la bipenne gravée sur chaque face de chaque bloc, l'autre sur trois faces consécutives ; et tous les deux la portent encore à la face horizontale des blocs supérieurs (3). On se demande comment le signe pouvait avoir ici un sens religieux, puisqu'il était caché par le revêtement ou recouvert par l'étage supérieur. Mais c'est précisément lorsqu'il était enfermé qu'il gardait le mieux, invisible et présente, toute son efficace. Les piliers, comme les fondations et les portes, doivent leur caractère sacré à des rites de construction qu'on observe surtout dans les sanctuaires, mais aussi dans les simples maisons. Et, comme il faut renouveler sans cesse la puissance tutélaire du pilier, sans cesse on l'entoure de soins pieux : idoles et socles à bipenne, tables à offrandes et vases sacrés, on dépose à ses pieds tout ce qui le renforce.



Le fétichisme utilitaire, dont le culte du pilier fournit un si bon exemple, amène au culte des armes, à l'*hopholâtrie*.

(1) MA, l. c., fig. 51. — (2) XIII, fig. 39. — (3) BSA, VI, 32-3.

La double hache. — Aux temps les plus reculés, les haches de pierre passaient pour des pierres à foudre tombées du ciel, sièges visibles d'une puissance divine. Les Germains leur donnent le nom de *Donnerkeile*; les Grecs les appellent, selon l'époque, *kéraunia* ou *astropélékia*. Cette vertu surnaturelle se transmet à la hache de bronze, surtout à la hache double, la *labrys*. « Symbole de la foudre qui fend les arbres de la forêt » (1), la bipenne est, avant tout, un engin de mort. Comme arme, elle communique au bras humain la force sur-humaine de dompter, d'anéantir la vie. Comme instrument de sacrifice, elle est pleine de la divinité qu'elle fait communiquer avec les hommes, elle est l'ustensile sacré par excellence, et c'est pourquoi, même lorsque le fer était connu depuis longtemps, la hache de bronze continua d'être maniée par les sacrificateurs (2). Dans la hache se concentre donc tout ce qu'il y a de divin dans l'orage, dans le sang humain et dans les victimes immolées (3).

Dès que les Crétois connurent le métal, ils fabriquèrent des doubles haches à destination religieuse. Au M. A. II, on enfermait dans des tombes des bipennes votives en cuivre et en plomb; on en dédiait un grand nombre, en cuivre et en argent, dans une grotte sacrée (4). Du fétiche où résidait l'esprit divin, l'anthropomorphisme fit l'image d'une divinité. La bipenne apparaît descendant du ciel, suspendue dans les airs: elle plane sur la déesse, au-dessous du soleil et de la lune, tandis qu'au loin se détache, comme un modeste pendant, une divinité armée de la lance et du bouclier (fig. 37). On la voit qui domine les adorantes et les offrantes (5), qui préside aux grandes cérémonies (fig. 39). L'importance de la *labrys* dans

(1) FR. CUMONT, *REA*, 1906, 282.

(2) CARAPANOS, *Dodone*, pl. LIV; FURTWÄENGLER, *Olympia*, pl. XXVI; PERDRIZET, *Fouilles de Delphes*, V, 5, 120.

(3) Sur le culte de la double hache, voir EVANS, XIII, 106-12; LAGRANGE, *I. c.*, 79 ss.; BURROWS, *I. c.*, 110 ss.; DUSSAUD, *I. c.*, 338 ss..

(4) LXXXII, 36, II, 46-7, fig. 12; AA, II, II, 25 ss.; BSA, XIX, 35 ss..

(5) JHS, XXII, 78, fig. 5.

le culte divin se révèle partout au palais de Minos ; son importance dans le culte des morts est prouvée par une tombe voisine, qui fut creusée en forme de bipenne pour recevoir plus dignement les simulacres accoutumés (1).

Aussi la plupart des exemplaires parvenus jusqu'à nous proviennent-ils de lieux saints ou de sépulcres. C'étaient souvent des simulacres d'une taille et parfois d'une matière incompatibles avec un usage pratique. Il y en avait, non seulement en plomb et en argent, mais en stéatite. Dans la grotte de Psychro et dans le petit sanctuaire de Cnosse, ils étaient minuscules (2) ; dans le palais de Nirou-Khani il s'en trouvait un qui mesurait 1^m,30 sur 0^m,60, mais tout plat (3). Ces doubles haches étaient fixées par le manche entre des cornes de consécration (4) ou dans un piédoche auquel on donnait volontiers la forme d'une pyramide à degrés (5).

L'association de la bipenne avec les autres éléments de la religion égéenne permet de suivre la dégradation progressive du fétiche en simple attribut de la divinité ou même en pur symbole. Un des faits les plus caractéristiques, c'est l'union de la double hache avec le pilier. Fétiche sur fétiche. Dans la grotte de Psychro, ce sont les stalagmites, piliers taillés par la nature, que garnit la double hache. Ailleurs, elle se dresse sur des poteaux, elle surmonte des colonnettes, elle est fichée dans les saillies des chapiteaux (6). Quand elle n'est pas apparente, son image incisée se dissimule sous le revêtement. Au cas même où elle ne couvre pas le pilier, elle fait partie du mobilier sacré qui l'environne (7). Quoique moins fréquents, les rapports de la douche hache avec le culte des arbres, des fleurs et des fruits sont encore très visibles (fig. 37, 39).

(1) XVIII, fig. 71-3.

(2) BSA, VI, 109 ; VIII, 101, fig. 57-8 ; cf. IX, 280. — (3) XX, fig. 313.

(4) BSA, VIII, 97 fig. 55, pl. xviii ; IX, 115, fig. 71.

(5) XX, fig. 314-5, 317 ; BSA, VIII, 300.

(6) Fig. 50 ; BSA, VIII, pl. xviii ; X, pl. II ; XX, fig. 320.

(7) XVI, fig. 80 ; XX, 427.

Aussi le poteau qui la porte est-il parfois un tronc noueux, et la hampe pennelée qui l'emmanche se termine assez souvent par une touffe (1). Les peintres de vases lui adjoignent le rameau d'olivier ou la montent sur une tige qui s'épanouit en fleur de lis (2). Mais, bien plus encore, c'est au culte des animaux que se mêle le culte de la bipenne. A Cypre, elle est suspendue au-dessus du cheval. En Crète, elle accompagne le serpent ou le bouquetin, alterne avec le poisson ou le triton, sert de perchoir à l'oiseau sacré (fig. 50) (3). Enfin, elle est en relations particulièrement étroites avec le taureau.

Sa place, en effet, est presque toujours indiquée sur les rhytons à forme de taureau. Qu'ils représentent la bête entière ou seulement sa tête, ces vases à libations présentent entre les cornes un trou d'emplissage (4). On le bouchait avec le pédoncule d'une double hache. C'est ainsi qu'est consacrée la protome de taureau sur les intailles (5), et dans la tombe mycénienne d'où est sortie une tête de taureau en argent au crâne percé se trouvaient par dizaines des têtes en or estampé surmontées de la bipenne (6). Par le même schématisme qui résoud parfois la bipenne en une croix de Saint André (7), la tête se simplifie en bucrâne, et le bucrâne en cornes; mais cornes et bucrâne gardent la parure traditionnelle (8). C'est bien pourquoi les cornes de consécration sont également percées au milieu et portent l'instrument sacré sur tant d'images.

L'affinité avec le taureau, voilà dans le culte de la double hache la conception dominante. Le Minotaure est l'animal sacré par excellence. L'arme qui répand son sang et dompte ses cornes lui prend la force guerrière, l'énergie génératrice, pour les

(1) XL, pl. K, fig. 18; JHS, XXIII, 255, fig. 23-4; BSA, IX, 115, fig. 71.

(2) LXXXI, pl. VII; XL, pl. VIII, 26.

(3) MA, XIV, 444, fig. 55, 1; XVII, fig. 76 b; BSA, VI, 104, fig. 34, 2; IX, 115, fig. 71; XLVII, III, fig. 514; DA, art. *Securis*, fig. 6272.

(4) Voir XVIII, 79-94.—(5) BSA, IX, 114, fig. 70.—(6) LXVII, fig. 398-9.

(7) BSA, VIII, 102, fig. 60.—(8) XIII, fig. 3; LXXXI, pl. VII.

transmettre aux hommes. Elle apparaît donc essentiellement comme douée de la puissance virile. Les personnages féminins qui portent la double hache ne sont pas des déesses ; ce sont des prêtresses faisant le geste de l'exaltation ou de l'offrande (1). Si la fonction sacerdotale appartient généralement aux femmes, il se trouve qu'elles la partagent avec les hommes dans le culte de la double hache (fig. 39). Il est vrai qu'assez souvent la bipenne a une forme redoublée, avec deux tranchants à chaque aile (fig. 37, 50). Fétiche bissexuel, a-t-on dit (2) : la hache gémignée révèle une double présence. C'est donner une signification bien profonde à un détail de conformation. Objet de culte, la double hache était par cela même un objet d'art. On la voulait belle : on la faisait en argent, en or ou en bronze plaqué d'or (3), on la décorait de dessins variés (4), on en échancrait les bords (5) ; on pouvait tout aussi bien en dédoubler les tranchants par raison d'esthétique. A elle seule, la double hache ne suffit donc pas à manifester l'union du dieu et de la déesse. Elle est, en Crète comme en Asie, un dieu mâle ou l'attribut d'un dieu mâle. Mais à ce titre, elle est en rapports continuels avec la déesse. Elle se dresse à côté ou plane au-dessus de l'idole féminine (fig. 37). Sur la hache du dieu se perche l'oiseau de la déesse (fig. 50) ; à la hache s'associent la robe votive et le nœud sacré (6). Ce n'est pas la bipenne bifide qui symbolise le mariage sacré, c'est la bipenne nouée d'une bandelette (7), et elle a pour pendant le bouclier accolé d'une robe (fig. 39).

Adorée dans toute la Crète, la hache du taureau sacré avait pour séjour d'élection le palais-sanctuaire de Cnosse. Là était proprement la maison de la *labrys*, le *labyrinthe* (8). Là

(1) Έφ., 1900, pl. iv ; BSA, I. c., fig. 59. — (2) EVANS, XIII, 108 ; BSA, I. c., 101-2. — (3) BSA, I. c., 101, fig. 58 ; LXXXII, fig. 368.

(4) BSA, VII, 53, fig. 15 a-d ; VIII, 117, fig. 65.

(5) XI, fig. 250 ; LXXXI, pl. VII, fig. 12.

(6) BSA, VIII, 102, fig. 59 ; JHS, XXII, 78, fig. 5 ; LXXXII, fig. 541.

(7) Cf. XI, 340-1. — (8) Le mot paraît exprimé sur un sceau (XVII, 164 fig. 64 c).

régnait la dynastie du roi-prêtre qui servait le Minotaure. Elle aurait pu s'appeler, comme la famille sacerdotale de Delphes, les Labryades ou Labyades ; elle tirait son droit divin de la même arme qui désigna en Carie l'élu de Zeus Labrandeus.

Ce dernier rapprochement mérite quelque attention. En Asie, la bipenne garde sa signification religieuse avec une singulière persistance (1). Elle arme le dieu de Carie et de Lydie (2) ; elle est brandie par le Teschoub des Hittites et le Zeus de Dolichè, dressés l'un sur un lion, l'autre sur un taureau (3) : tous ces dieux semblent ainsi apparentés à Hadad-Rammân qui, dans sa patrie, la Mésopotamie, a pour emblème la hache simple (4). On pourrait dès lors être tenté de chercher l'origine de tous ces cultes dans la Babylonie proto-élamite (5) : les Lydiens et les Cariens l'auraient reçue des Hittites et transmise aux Crétois. Mais la Crète l'a connue bien avant qu'elle n'existe, à notre connaissance, dans les pays qui auraient pu servir d'intermédiaires. Il faudrait donc, pour établir un rapport direct entre le culte asiatique et le culte égéen, admettre la parenté ethnique des Crétois et des Chaldéens et faire remonter la communauté de leurs croyances pour le moins au IV^e millénaire. En tout cas, le culte égéen se développa d'une façon indépendante. Même en Asie Mineure, il ne laissa pas, au temps des migrations, de contaminer le culte analogue qui s'y était répandu. Le Zeus Labrandeus de Mylasa et le Zeus Labranios de Chypre portent des noms venus par la voie maritime. Une légende nous montre un Courète crétois, Labrandos, dans le voisinage de Tralles, où ont été découverte en effet des simulacres de labrys (6) ; une autre, plus

(1) Voir EVANS, *XIII*, 108-9 ; *XX*, 15 ; COOK, *TCHR*, II, 184-94 ; LAGRANGE, *XLII*, 79-81 ; P. FOUCART, *I. c.*, 145-75. — (2) HÉRODOTE, V, 199.

(3) PERROT, t. IV, pl. VIII, fig. 279 ; cf. FOUCART, *I. c.*, 158-60.

(4) *XLII*, fig. 57.

(5) HEUZÉY, *Découv. en Chaldée par Ern. de Sarzec*, 3^e livr., pl. XLV, 5, 6 ; SCHEIL, *Mém. de la délég. en Perse*, VI, pl. I ; cf. *XLII*, pl. I.

(6) *Etymologicum Magnum*, s. v. Εἰδωρος ; cf. PERROT, t. V, fig. 204, 206.

significative encore, mentionne à Mylasa même un Zeus Crètagénès (1).

Le bouclier (2). — Sans avoir un passé aussi lointain, une destinée aussi brillante, le culte du bouclier ressemble à celui de la bipenne. Comme il eut d'abord pour objet le bouclier bilobé en forme de 8, on a pu croire qu'il évoquait à l'origine l'idole « en violon ». Mais le froid symbolisme d'un attribut schématique n'aurait pas trouvé place dans les croyances populaires et n'eût jamais pu passer de la déesse au dieu. En réalité, nous n'avons là qu'un cas particulier d'hoplolâtrie. On voit le bouclier placé devant les adorants, près des chapelles, des arbustes et des animaux sacrés. Il couvre les anses des vases rituels et orne les rhytons en tête de taureau (3). Comme simulacre, il sert d'ex-voto ou d'amulette dans les sanctuaires, les maisons et les tombes. Il est porté en chaton de bague ; il est peint sur les murs (4). Au-dessus des batailles il plane dans les airs, et, quand il le faut, les incantations et les gestes rituels le font descendre du ciel (fig. 68, 37, 39). Au temps des cultes anthropomorphiques quelle est la divinité qui s'empara du bouclier ? Sur une tablette peinte de Mycènes, elle a la peau blanche (5) : c'est la déesse, une déesse pareille à l'Athèna de Troie qui couvrait la ville de son Palladion. Mais, sur les sceaux qui représentent la déesse et le dieu de la guerre (fig. 45-6), lui seul porte le bouclier ; sur un sarcophage de Milato, c'est un dieu qui descend sur terre, les cheveux au vent, avec un bouclier d'une forme insolite (6). Ce dernier monument, d'époque tardive, vient à point pour annoncer les Courètes frappant sur les boucliers sacrés et les Saliens exécutant la danse rituelle avec les *ancilia* tombés du ciel.

(1) LE BAS-WADDINGTON, *Inscr. d'Asie Mineure*, 338, cf. 394.

(2) Ad. REINACH, *RHR*, 1909, II, 161 ss., 309 ss. ; 1910, I, 190 ss..

(3) BSA, IX, 72, fig. 49, 50 ; XVIII, fig. 87.

(4) MA, XIV, 593, fig. 55 ; LXX, pl. v. — (5) AM, 1912, pl. VIII.

(6) XIII, fig. 50.

*
* *

Les arbres sacrés (1). — Le culte des arbres, la *dendrolâtrie*, est un fait universel. Un arbre auquel on attribue un pouvoir singulier devient le symbole de la force végétative, le principe de toute existence. Les Crétois, qui adorent toutes les



Fig. 37. — L'offrande à la Grande Déesse.
Bague d'or de Mycènes.

puissances de la nature, se gardent de négliger l'arbre de vie. Souvent un arbuste se dresse sur ou devant l'autel, ou bien s'associe aux cornes de consécration, aux piliers, aux animaux héraldiques. De pieux hommages sont rendus aux rameaux bénits (2). Les démons

à carapace arrosent de jeunes plants ; le Minotaure aime les arbrisseaux (3) ; même sur son bateau, la déesse marine est assise sous un épais feuillage (fig. 41). Plus souvent encore, les arbres sacrés sont en pleine terre. La Grande Mère, au pied d'un arbre, une fleur sur la tête, des fleurs dans la main, reçoit d'autres fleurs encore et des fruits que lui offrent des femmes et des jeunes filles (fig. 37). Isolés ou formant un bosquet, les arbres sacrés sont généralement entourés d'un péribole, flanqué parfois d'un édicule sacré (fig. 38, 50) : c'est devant un enclos de ce genre, devant des branches qui pendent au-dessus d'un mur et d'un autel, que les invocations, les sacrifices et les

(1) Cf. EVANS, XIII, 100-6 ; DUSSAUD, XI, 345 ss. ; KARO, ARW, 1904, 142-5.

(2) XIII, fig. 52, 30-4 ; cf. *ib.*, fig. 25, 29 ; XX, fig. 470 ; XXI, fig. 162.

(3) XIII, fig. 1 ; BSA, VII, 18-9, fig. 7 a, b.

danses rituelles font apparaître la divinité (fig. 47) (1). Certains murs bas et sans revêtement à l'intérieur devaient abriter jadis des arbres sacrés : on en a déblayé un à Haghia Triada, au bout d'une esplanade, tout près du sarcophage où est peinte la scène qui se passait peut-être là même ; un autre, à Goulas, est voisin d'une citerne où peut-être des prêtres déguisés en démons allaient remplir les hydries pour l'arrosage des pousses (2).

Si les monuments figurés ne permettent pas toujours de dire à quelles espèces d'arbres s'adressaient les vœux des Minoens, on reconnaît pourtant le pin (3), le palmier (4), l'olivier (5). Le figuier surtout étale ses larges feuilles au-dessus des périboles (6) : préférence dont semblent avoir hérité les cultes grecs de Gaïa, de Dèmèter et de Dionysos et que perpétue le *figus ruminalis* du forum romain. Le cyprès et le platane furent entourés d'hommages avant d'être consacrés à Rhéa et à la divine Europè. Des arbres et des arbustes, le culte dut s'étendre à certaines fleurs : le lis, emblème de la dignité royale, n'aurait pas pris de signification symbolique, s'il n'avait d'abord possédé une valeur religieuse.

Associée ou non au culte de la Grande Déesse ou du Mino-taure, la dendrolâtrie donne lieu à des cérémonies variées. Devant les arbres sacrés, les fidèles ne se bornent pas au geste de l'adoration. Par la danse extatique, ils provoquent le travail de la végétation (fig. 44) ; par l'arrosage des plants, lustration démoniaque, ils appellent la pluie ; par la cueillette solennelle des fruits et l'offrande des prémices, ils adressent des actions de grâces et des vœux à la Terre féconde. Mais de tous les drames rituels, le plus expressif, c'est l'arrachage de l'arbuste sacré. Une fois, on voit le geste exécuté par une

(1) Cf. *ib.*, fig. 2. — (2) Mosso, LVII, 167 ; EVANS, XIII, 100-1.

(3) XX, l. c..

(4) BSA, VIII, 302, fig. 18 ; XXI, l. c. ; BCH, 1907, 118, fig. 1-2.

(5) Fresque-miniature de Cnosse. — (6) Fig. 47 ; cf. XIII, 102-4, 128, fig. 2.

prêtresse : nue, en proie à la fureur orgiaque, elle ploie les branches et, par ses bonds, en fait tomber les fruits, cependant que d'un autel s'envole une colombe et que sur un autre se penche un homme à genoux (1). Ailleurs (fig. 38-9), c'est l'homme qui s'accroche et courbe la ramure, et les femmes lui servent d'acolytes, dansant ou penchées sur la sainte table. Le



Fig. 38 et 39. — L'arrachage de l'arbuste sacré.
Bagues d'or de Mycènes et de Vaphio.

rite a un caractère funèbre : on célèbre la mort annuelle de la végétation, le deuil hivernal de la nature. Mais, en déracinant l'arbuste, on dégage par des incantations et des mouvements magiques les esprits qui permettront aux autres arbres de se reproduire éternellement.

* *

Les animaux sacrés. — Sous des formes très diverses, la zoolâtrie a laissé d'indéniables vestiges dans la religion préhellénique. La plus saisissante peut-être de ces formes est celle qui établit un lien direct entre l'homme et l'animal et se rapproche ainsi du totémisme (2). Une peinture de Mycènes représente un défilé de personnages à tête d'âne : ce ne sont pas des monstres créés par une fantaisie d'artiste, mais des hommes affublés d'une dépouille sacrée pour l'accomplissement

(1) MA, XIV, 577, fig. 50.

(2) COOK, JHS, 1894, 81-169; cf. S. REINACH, An., 1902, 19 ss..

d'un acte rituel ; on les voit, sur une plaquette de Phaistos, tenant la croix ansée d'une main et faisant de l'autre le geste d'adoration (1). Les démons à peau de sauriens qui, debout sur deux pieds, aspergent des plantes ou portent des vases à libations (2) sont vraisemblablement des prêtres ou des fidèles. C'est ainsi que plus tard, en Attique, le culte d'Artémis Brauronia sera célébré par des jeunes filles déguisées en ourses. Ces mascarades rituelles ont pour but, à l'origine, de faire communier l'homme avec une divinité animale.

Inutile d'aller chercher au loin le berceau de ces croyances. Évidemment, la procession des génies portant la croix ansée pourrait être copiée sur une sculpture de Karnak, et la carapace des démons bipèdes rappelle la déesse-hippopotame Ta-out. Mais il ne faut pas tirer de pareilles ressemblances des conclusions exagérées. Ces emprunts se bornaient à des détails d'importance secondaire et vite nationalisés. Les croyances essentielles, la Crète ne les devait qu'à elle-même. Elle n'a pas eu besoin d'imiter Wazet pour imaginer la Déesse aux serpents ; elle pratiquait depuis assez longtemps la zoolâtrie, pour en transformer la conception à sa manière, tout en suivant des lois universelles d'évolution religieuse.

Les différentes phases par où passa la divinité animale sont particulièrement bien marquées en Égéide par le culte de la colombe. Mains oiseaux y eurent de tout temps un caractère sacré, mais par-dessus tous le plus amoureux et le plus prolifique. Si la domestication peut s'expliquer par une idée purement utilitaire, celle de la colombe, en tout cas, suppose une période où les bêtes étaient épargnées et entretenues comme objets de culte. Dès l'âge néolithique, on modelait en Crète des colombes en terre cuite, et on continua jusqu'à la fin de la période préhellénique (3) : avant d'être des ex-voto symbo-

(1) LXVII, fig. 438 ; XI, fig. 285.

(2) XIII, fig. 1, 12-4 ; MA, XIV, 519, fig. 10 c ; AA, II, II, 15 ss..

(3) LI, I, pl. xxxiv, 33, 44, 50 ; XL, pl. xi, 3, 4 ; BSA, XX, 217, fig. 6 a-f ; MA, XIII, 73 ; XVIII, fig. 45.

liques, ces figurines furent de vraies idoles, à qui l'on offrait comme victimes expiatoires des fouines, ennemies des oiseaux (1). En ces temps, la colombe avait assez d'efficacité pour servir de talisman aux morts (2). Au M.M., elle communique son pouvoir aux objets de culte et aux divinités aniconiques : elle s'étend sur les vases rituels ou allonge le col pour y boire (3) ; d'une taille surnaturelle, elle se perche sur l'arbuste sacré ou s'envole de l'autel (4) ; elle sanctifie les colonnes et les chapelles où elle se pose (5). Mais unie, annexée à la Grande Déesse, elle n'apparaît plus que comme une émanation ; la déesse-colombe s'est absorbée dans la déesse à la colombe.

Quand l'association des animaux aux divinités aniconiques n'eut plus qu'une valeur de symbole, elle se prêta au procédé de l'affrontement. S'il est un motif qui semble venir de l'Égypte, c'est bien celui-là ; et cependant les groupes antithétiques étaient inconnus en Égée au temps où ils florissaient aux bords du Nil, sous la douzième et la treizième dynasties, et ils avaient depuis longtemps disparu de l'art égyptien quand ils eurent la vogue en Crète (6). Au M. R., les bêtes héraldiques figurèrent de part et d'autre de l'arbre sacré, du pilier, du socle ou de l'autel. Quelquefois ce sont des cerfs, des bouquetins, des taureaux, ou des griffons, des démons, des sphinx (7) ; le plus souvent ce sont des lions. On connaît les bêtes dressées à Mycènes au-dessus de la grande porte (fig. 61) ; les images semblables abondent. Une des plus remarquables montre les bêtes liées à une colonne (8). Mais, comme pour préciser les rapports qui existent entre toutes les catégories d'êtres divins, on remplace à la fin l'arbre et le

(1) LVII, 228 ss. — (2) LXXXII, fig. 20, IV, 7 ; 'Ez., 1898, pl. VIII, 16-7, 23.

(3) XX, fig. 107 ; LXVII, fig. 531.

(4) XX, fig. 470 ; MA, XIV, 577, fig. 50.

(5) Fig. 36, cf. 50 ; LXVII, fig. 111 ; XX, 222, n. 2 ; XI, fig. 270.

(6) JOLLE, JAI, 1904, 27-55. — (7) XIII, fig. 12-4, 30-1, 33-4, 36-7.

(8) *Ib.*, fig. 39, cf. 35, 40-1 ; JHS, XXII, 87, fig. 28.

pilier par la déesse et par le dieu dompteurs de fauves (1).

Toujours la zoolâtrie nous ramène à l'anthropomorphisme. C'est que toujours elle cache une croyance plus ou moins vague à la communauté de nature entre les animaux et les hommes. Dès l'origine, des divinités à forme humaine ont pris rang parmi les divinités à forme animale. Un moment vient où celles-ci le cèdent à celles-là. Mais alors la même croyance à la nature identique de tous les êtres permet aux animaux de garder leur place à côté des grandes déités; il leur suffit de s'adapter à un rôle subordonné. Entre les cultes anthropomorphes et ce qui subsiste de la zoolâtrie, la démarcation serait aisée, dans une certaine théorie (2) : la face humaine désignerait les dieux, tout ce qui concerne la forme animale serait déchu au rang de démon ou d'acolyte. Distinction trop tranchante pour ne pas être artificielle, trop absolue pour être vraie. Il n'y a pas de signe constant à quoi l'on reconnaisse les divinités et les démons. Le polydémonisme fait partie du polythéisme, et de l'un à l'autre le glissement est insensible, la confusion facile. Au-dessous des divinités principales, ont dû se constituer dans le panthéon crétois des groupes de divinités secondaires et tout un peuple de démons; mais, comme il existe une infinité de stades intermédiaires, ils échappent souvent, par l'imprécision de leurs avatars, à une définition rigoureuse.

D'un côté, d'innombrables génies ont un caractère plus ou moins sacré, qui n'est pas forcément divin. Toute la Crète se peupla d'esprits bienfaisants ou malins. Chaque localité, chaque famille eut les siens. Génies des grottes et des monts, des bois et des sources, ce furent les Oréades, les Dryades, les Nymphes et les Silènes des peuples préhelléniques. A mesure que les familles s'unissaient entre elles, leurs génies en faisaient autant, prenant peu à peu des formes hétérogènes et composites. Ces figures hybrides se dépouillaient de leur valeur proprement religieuse et n'avaient plus qu'une vertu magique.

(1) XIII, fig. 43-5; BCH 1921, 511. — (2) KARO, *l. c.*, 153 ss..

Sur les cachets, c'étaient à la fois des talismans et des certificats d'identité : chaque individu demandait au répertoire sacré du règne animal sa marque personnelle. Les bêtes subirent ainsi, membre par membre, les métamorphoses les plus fantastiques.

D'autre part, les deux grandes divinités qui incarnent l'élément mâle et l'élément femelle de la nature revêtent la forme animale ou une forme mi-animale mi-humaine, avant de s'humaniser définitivement en s'adjoignant des animaux comme emblèmes. La déesse apparaît en chèvre allaitant l'enfant divin sous les auspices du svastika (1), ou en femme à tête d'oiseau faisant le geste de bénédiction ; puis, la voilà maîtresse de la colombe, charmeuse de serpents, dompteuse de lions et de bouquetins (fig. 42, 46, 62). Le taureau, qui a encore quelque chose du dieu sur les rhytons modelés à son image, devient l'homme-taureau, le Minotaure, qui lève les bras sur ses adorateurs (2). Et l'on a eu raison de créer les noms de « Minélaphos » et de « Minôcapros » pour désigner l'homme-cerf et l'homme sanglier qu'on voit avec les rameaux bénits et les cornes de consécration (3). Zeus Velchanos était, avant les Grecs, un dieu-coq. Mais, comme la déesse, le dieu finit en vainqueur des félins et patron des animaux domestiques.

Ce qui resta de la zoolâtrie, réduite à l'état de survivance, c'est le caractère sacré qui semble s'attacher à certaines espèces d'animaux. La colombe volète sur les toits des sanctuaires sans rien craindre de l'homme. Le taureau ne peut être immolé à la déesse elle-même qu'après des cérémonies expiatoires. Chez ce peuple de marins, les coquillages sont déposés par quantités dans les sanctuaires et les tombes, l'image du poulpe est reproduite inlassablement, et les nefs, qui ne s'aventurent pas sur les flots sans un poisson lié à la proue, n'ont pas de meilleur pilote que le dauphin.

(1) BSA, IX, 88, fig. 60; JHS, XXII, pl. VI, 23.

(2) BSA, VII, 18 fig. 7 a; JHS, XXII, 78, fig. 4.- (3) EVANS, BSA, XI, 19.

CHAPITRE II

LES DIVINITÉS ANTHROPOMORPHES

I. LA DÉESSE.

Comme nous venons de le voir, la croyance aux fétiches n'exclut pas la forme humaine. Les plus anciens habitants de l'Égéide avaient des idoles féminines. En Crète, comme dans tous les pays depuis l'Euphrate jusqu'à l'Adriatique, la grande divinité fut d'abord une femme stéatopyge. Le spécimen le plus typique est celui qu'on a trouvé à Phaistos près d'un bloc de fer magnétique : les seins proéminents, les flancs énormes dont l'un est incisé d'une croix, le triangle tracé sur le pubis, tout indique, avec une puissance qui va jusqu'à l'horrible, la divinisation de la maternité (1).

Les idoles stéatopyges en terre cuite ou en marbre ont d'abord la position accroupie. Par là elles présentent, à de grandes distances, des rapports frappants : une figurine de Cnosse s'explique, par exemple, par une autre d'Adalia (Pamphylie) (2). Cette attitude et cette ampleur des formes sont rendues, sur les idoles en matière dure, par une surface plate à contours arrondis : dans le marbre des îles est taillé le type « en violon ». Peu à peu, la déesse se met debout ; ses jambes prennent la position verticale et, à la longue, se détachent (3). Elle n'en continue pas moins d'exprimer la vertu génératrice, souvent par la largeur des flancs, l'énormité du nombril et le *kteis* triangulaire (4), toujours par le geste des bras ramenés sur la poitrine pour soutenir ou presser les seins gonflés. Malgré l'inévitable évolution des croyances, en dépit

(1) LVII, fig. 117. — (2) XI, fig. 264-5.

(3) XX, 45-52. — (4) LXVII, fig. 331, 333-4, 294; XI, fig. 269-70.

de nouveautés adventices et plus ou moins durables, les générations successives conservèrent fidèlement le type traditionnel.

La déesse des Égéens était-elle nue ? A cette question on a toujours répondu par oui ou par non, en partant de l'idée que le type de la déesse nue ne s'accorde pas avec celui de la déesse habillée (1). En réalité, les deux types ont coexisté dès les temps néolithiques. L'idole de Phaistos montre un flanc tatoué ; celle d'Adalia, tout en ayant le nombril apparent, porte des dessins de vêtement et de parure sur la poitrine, les bras et les jambes. A Cnosse, de deux idoles contemporaines l'une est nue, l'autre parsemée de lignes et de points qui figurent le costume (2). D'où vient que deux conceptions aussi différentes aient prévalu simultanément ? C'est qu'elles ne sont pas inconciliables : les effluves magiques du corps divin produisent plus aisément des effets de fécondation quand rien ne s'interpose entre eux et l'être qui vient s'en imprégner ; mais, d'autre part, ils gardent mieux leur puissance virtuelle quand ils sont protégés contre une continuelle déperdition. La seconde de ces conceptions explique le costume des femmes ; elle s'applique tout aussi bien à la déesse. Il suffit, pour que toutes les sources de fécondité ne soient point interceptées, que tous les indices du sexe ne soient point invisibles : voilà pourquoi l'idole d'Adalia laisse voir son nombril sous ses voiles. La mode crétoise du corsage laissant les seins nus n'a pas pu s'établir et durer sans correspondre à une idée religieuse ; elle a été créée pour la déesse, et ce costume de cérémonie fut d'abord un costume rituel. Dès le M. A. III, la déesse a le buste pris dans une étole percée de deux ouvertures par où pointent les seins (3). Plus tard, elle porte le corsage largement décolleté qui, d'elle, passe aux dames de Cnosse (fig. 42, 62), à moins que, par un compromis imaginé pour elle seule,

(1) Cf. S. REINACH, *Chron. d'Orient*, II, 566-84 ; W. MÜLLER, *Nacktheit und Entblösung*, 72 ; DUSSAUD, **XI**, 368-70.

(2) **XLII**, fig. 48, 3, 4. — (3) **LXXXII**, fig. 34.

elle porte la jupe à volants, mais reste nue du col à la ceinture (fig. 37, 40).

La déesse favorise donc, avant tout, la fécondité. Telle est l'action magique ou la valeur symbolique de son image. Les idées changent ; elle est toujours là, qui serre les bras au-dessous des seins ou se presse les seins des deux mains. Un moment arrive toutefois où l'idée des bienfaits émanés d'elle s'exprime par un geste plus idéal, les bras levés pour bénir : la main gauche se présente de profil, la droite s'étale de toute sa largeur face aux fidèles (fig. 42). Mais, comme pour montrer que le geste de la bénédiction est en rapport intime avec le geste de la fécondation, dans la chapelle de Haghia Triada étaient réunies des figurines qui faisaient l'un ou l'autre, et la plus grande avait à la fois le bras gauche replié sur la poitrine et le bras droit en l'air (1). La déesse répand le bonheur parce qu'elle est la génératrice et la nourricière aux innombrables mamelles (2) : elle est la Grande Mère.

C'est elle qui fait fructifier la nature entière. Tout ce qui est émane d'elle. Elle est la madone qui porte le divin enfant ou veille sur lui (3). Mère des hommes, elle l'est aussi des animaux. Elle apparaît sans cesse avec une escorte de bêtes ; car elle est la maîtresse des fauves, des serpents, des oiseaux et des poissons. Enfin, par son universelle fécondité, elle fait pousser les plantes. A la saison des prémices, elle s'assied sous l'arbre de vie, parée de fleurs et soutenant ses seins (fig. 37) ; à la chute des feuilles,



Fig. 40. — La Déesse au rocher.
Empreinte de sceau de Cnosse

(1) MA, XIII, 71, fig. 55; pl. xi, 2. C'est l'attitude de la femme enceinte sur le rhyton de Gournia (XL, pl. x, 11) — (2) MA, XIV, 725, fig. 24.
(3) LXVII, fig. 332, 338; XI, 366, 368; BSA, XI, 10, fig. 4.

elle se fait aider, par l'arrachage d'un arbuste sacré, à perpétuer la force végétative dont elle est la source éternelle (fig. 38, 39).

Toute la terre lui est soumise. Ses sanctuaires les plus vénérés sont les hauts lieux, les cavernes, les roches des cimes. Dressée sur un sommet abrupt (fig. 40) (1), elle est Notre-Dame du Mont surtout la Dame du mont Dictè, la Dictynna, comme elle sera au temps des Grecs la « Mère de la Montagne » et surtout la



Fig. 41. — La Déesse marine. Bague d'or de Mochlos.

dame de l'Ida. Elle règne sur la mer. Peut-être est-ce en son honneur qu'on dépose tant de coquillages sur les autels, au pied des piliers, dans les tombes, et qu'on emploie les tritons comme vases d'aspersion ou comme instruments de musique sacrée (2). En

tous cas, on voit Notre-Dame des Flots qui navigue vers une chapelle, assise sur un bateau où un arbre s'élève au-dessus d'un autel (fig. 41) (3).

C'est du ciel que la déesse étend son influence sur la terre. La mythologie astronomique n'a pas eu dans l'Égéide la prépondérance qu'elle avait en Chaldée; elle n'en a pas moins pris un certain développement. La succession du jour et de la nuit, l'alternance des saisons sont réglées par celle de qui dépend toute vie. Quand le soleil brille au-dessus de l'autel, les servantes de la déesse l'adorent et lui offrent, comme si c'était elle, des fleurs (4). Devant les cornes sacrées et les rameaux bénits, les prêtresses invoquent la lune ou une étoile qui fait pendant à l'idole (5). Du haut de l'empyrée, le soleil et la

(1) BSA, VII, 29, fig. 9.

(2) MA, XIV, 407, fig. 38; 555-6, fig. 40; XL, pl. XI, 17-8; XIII, fig. 25.

(3) LXXXII, fig. 52.

(4) XIII, fig. 41; 'Eφ., 1900, pl. IV; XI, fig. 288; XX, fig. 93 A, b 1.

(5) XIII, fig. 50, 25.

lune réunis dans un ciel constellé prennent leur part des hommages rendus à la déesse dont ils manifestent la grâce (1).

Reine du ciel et de la terre, la déesse descend du séjour éthéré pour apporter aux hommes ses bienfaits. L'apparition de la divinité en vol plané est une des scènes qu'affectionne l'art crétois. Parfois la déesse en personne répond aux incantations, et, dans l'épiphanie provoquée par les danses orgiaques, c'est elle, c'est elle-même, qu'on reconnaît (2). Souvent aussi, pour traverser l'immensité des airs, elle dédaigne de s'envelopper d'un corps humain et prend la forme d'un oiseau. N'est-elle pas la colombe ou du moins, quand elle se presse les seins et qu'elle montre à nu le nombril sacré, ne transmet-elle pas toute son efficace aux colombes qui perchent sur sa tête et s'envolent de ses épaules (3)? Émanation de la déesse, la colombe est l'esprit qui sanctifie tous les êtres et tous les objets sur lesquels il se pose. Par elle s'accomplit la possession divine. D'autres peuples que les Égéens firent de la colombe un oiseau sacré : les Pélasges épient son vol prophétique sur les chênes de Dodone, et les Chaldéens font d'elle un attribut religieux (4). Mais les Égéens l'unirent étroitement à la déesse de l'amour et de la fécondité. C'est ce trait particulier qui prévaudra en Orient. La Dame de Paphos presse l'oiseau chéri sur sa poitrine, comme celle de Cnosse le porte sur la tête (fig. 42) (5); elle aussi l'envoie sous les rayons conjugués du soleil et de la lune se poser sur les toits et les colonnes des édifices sacrés (6). Un moule provenant d'Asie Mineure représente, sur une face, la déesse, sur l'autre, des colonnes où des pigeons se béquettent (7). En



Fig. 42. — La Déesse à la colombe. Cnosse (M. R. III).

(1) Fig. 37; JAI, 1916, II, 147-8, fig. 4. — (2) Fig. 44; JHS, XXII, 77, fig. 1.

(3) Fig. 42; LXVII, fig. 293-4. — (4) POTTIER, BCH, 1907, 244.

(5) BSA, VIII, 99, fig. 56. — (6) PERROT, t. III, fig. 20, 142, 179.

(7) XI, fig. 270.

Syrie, l'oiseau sacré fut adopté par Derkétô à Ascalon, par Astarté à Hiérapolis. Quand il prit son vol à la suite des Phéniciens vers Carthage, vers le mont Éryx et la Sardaigne (1), la madone de Crète dut le reconnaître au passage.

Du monde céleste et terrestre, la sollicitude de la Mère universelle s'étend au monde souterrain. Sa toute-puissance implique une puissance chthonienne. Ainsi qu'elle descend des



Fig. 43. — Le trésor de la sacristie de Cnosse.

régions éthérées, elle sort des régions infernales. Elle est la colombe, mais elle est aussi le serpent. Le serpent la suit partout et toujours. A Cnosse dans les deux palais, à Gournia, à Prinia, depuis le M. M. III jusqu'à la période hellénique, la déesse se montre couverte de reptiles qui grimpent autour de ses bras, de son buste, rampent dans ses cheveux et surgissent au-dessus de sa tête (2). Le reptile, comme l'oiseau, paraît dans

(1) Cf. MISS HARRISON, TCHR, II, 155 ss..

(2) Fig. 62; XVIII, fig. 84; XL, pl. XI; AM, 1901, pl. XII; cf. BCH, 1921, 541.

la main des prêtresses et des offrants, sur les vases sacrés, sur les chapelles (1). Pour juger de la valeur religieuse qu'on attribuait au serpent, il suffit de jeter un coup d'œil sur les objets placés autour de la déesse qui le tient (fig. 43, pl. iv, 1) ; fleurs et fruits, vaches et chèvres allaitant leurs petits, coquillages et poissons volants, tous les produits de la nature. En faisant descendre la déesse du ciel, la danse rituelle fait sortir de terre le serpent parmi les touffes de lis (fig. 44) (2).



Fig. 44. — La danse rituelle.
Bague d'or d'Isopata.

Mais, du ciel à la terre et de la terre aux enfers, la déesse qui fait le jour fait aussi la nuit, la déesse qui fertilise est celle qui anéantit, la déesse de la vie régit la naissance et la mort.

Elle produit, elle détruit. A elle seule, elle fait jaillir toutes les énergies bienfaisantes et nocives. Sa place est marquée dans les tombes comme dans les sanctuaires. Cette puissance meurtrière, les hommes s'efforcent de la tourner contre leurs ennemis. Elle est la déesse de la guerre, la Promachos (fig. 46) ; elle s'arme du javelot et de l'arc ; elle est escortée du lion (3). Comme la guerre, la chasse est comprise dans son empire. Tous les fauves dont elle est la reine, quand elle les épargne, elle les dompte (4). Cependant, même dans la mort, la Grande Déesse préserve la vie. Elle ne fait périr les plantes que pour leur donner une vigueur nouvelle. La fête où sont arrachés les rameaux de l'arbre sacré a pour but d'activer la poussée de

(1) **XX**, fig. 494. — (2) **XVIII**, 10 fig. 16.

(3) **BSA**, IX, 59, fig. 37. Cf. notre fig. 40 ; **BCH**, I. c. ; **LXVII**, fig. 426, 11.

(4) **XXVIII**, pl. xxv ; **JHS**, XXII, 77, fig. 3 ; **MA**, XIII, 45, fig. 42. Voir **CALLIMAQUE**, *Hymne à Artémis*, 190.

tous les arbres, de capter la force végétative, de conjurer la stérilité. L'arbre de vie est planté sur les tombes, et les images saintes qui protègent les trépassés sont encore celles de la déesse génératrice. Dans le cycle infini de ses attributions, elle reste identique à elle-même. Elle fait revivre les morts ; elle tue et ressucite.

Tous ces pouvoirs, la Grande Déesse ne les réunit que peu à peu. Il est même vraisemblable qu'elle ne les réunit jamais



Fig. 45 et 46. — Le Dieu et la Déesse de la guerre. Empreintes de sceaux de Cnosse.

tous à la fois dans le même sanctuaire. Elle les combinait de diverses façons. Selon les époques, selon les lieux, elle se présentait plus spécialement comme déesse du ciel, de la terre ou des enfers, de la montagne ou de la mer, des bêtes ou des plantes, de la virginité ou de la fécondité, de la vie ou de la mort. A regarder toutes les scènes où elle apparaît, on entrevoit une abondante éclosion de mythes. Quelques noms ont survécu, qui semblent avoir fixé les principales formes de la déesse polymorphe et transmis aux Grecs ses plus célèbres légendes : Dictynna, Britomartis et Ariadne.

Dictynna, la déesse des hauts lieux, est essentiellement la Grande Mère. Descendue dans la plaine, elle n'en resta pas moins Notre-Dame du Mont. Les derniers habitants de la

Cnosse préhistorique l'adoraient encore sous la forme d'une pierre brute. Quand les Grecs apprirent à la connaître, ils lui laissèrent ses noms de Grande Mère et de Dictynna en Crète et même en Laconie (1); mais ailleurs, ils lui en donnèrent d'autres, quand ils ne se bornaient pas à l'identifier à leur Héra ou à leur Dèmèter. Peut-être est-ce à son exemple que la Gaïa de Delphes, avant d'être remplacée par Apollon, était représentée sous la forme d'un dragon et siégeait sur l'omphalos. En tous cas, elle fut appelée Rhéa. Cette déesse dont on montrait « la maison » en ruines à Cnosse près d'un bois sacré (2), était toujours l'Oreia, la Déesse de la montagne. Elle continuait de se faire garder par des lions, de recevoir les hommages de prêtres danseurs, les Courètes. Même les pierres qui figuraient dans le Sanctuaire aux fétiches la Mère et l'Enfant sont curieusement rappelées par le mythe célèbre: Cronos avait résolu de dévorer ses fils; quand Rhéa eut mis Zeus au monde, elle cacha le nouveau-né dans une grotte et apporta au dieu une pierre emmaillottée. Enfin, tout fait supposer que la Déesse Mère des Crétois était, comme la Déesse aux serpents des Égyptiens, la patronne de l'accouchement, et c'est elle que représente, avec des détails d'un réalisme qui serait hideux s'il n'était sacré, l'erhyton-idole de Gournia (3). Elle devint ainsi l'Eileithyia des Grecs, qui avait pour sanctuaire, au temps de l'*Odyssée*, une grotte située près de Cnosse, et dont le culte passa de Crète à Délos (4).

À côté de leur Dèmèter, les Égéens avaient leur Corè, à côté de la divine mère la fille divine, Britomartis (5). Son nom signifiait la « douce vierge », la « bonne vierge ». Déesse de la jeunesse et de l'amour, elle n'en a pas moins, comme Dictynna, un double aspect, céleste et chthonien: c'est déjà la Corè-Per-

(1) *Mus. Ital.*, III, 736; HÉRODOTE, III, 59; STRABON, X, 4, 12; PAUSANIAS, III, 24, 9.

(2) DIODORE, V, 66; cf. 77. — (3) *XL*, pl. x, 11.

(4) *Odyssée*, XIX, 188; DEMANGEL, BCH, 1922, 58 ss..

(5) Voir GLOTZ, *Les ordalies dans la Grèce primitive*, 40 ss..

séphonè, qui séjourne alternativement sur terre et dans le monde souterrain. Elle garda sa personnalité primitive très longtemps. Les Grecs la conservèrent partout où s'étaient établis les Minoens et jusque sous l'empire romain. Ils assimilèrent généralement la « douce vierge » à la chaste Artémis. Cependant tout un cycle de mythes montre Britomartis poursuivie par l'amoureux Minos, Europe emportée sur le dos du dieu-taureau, Pasiphaë se livrant à lui et enfantant le Minotaure, Corè recherchée, enlevée, séduite par l'amant divin. Au fond de ce culte il y avait, acte essentiel, un mariage sacré, une hiérogamie. C'est par là que la déesse crétoise se rattache à l'Aphrodite-Astartè de Cythère et de Chypre et à la Déesse syrienne.

C'est par là aussi que s'opéra la fusion de la vierge et de la mère en une Britomartis-Dictynna. Un mythe expliquait comment l'une s'était métamorphosée en l'autre : traquée par Minos, Britomartis se lança dans la mer et, sauvée des eaux, reçut le nom de Dictynna. Si l'on admet la valeur rituelle du saut dans les flots, ordalie par laquelle se démontre la virginité, le sens de ce mythe est clair : la Déesse Vierge est aussi la Déesse Mère. Elles sont deux, et elles sont une. Confondues dans une même essence, elles sont adorées sous le vocable de la « très sainte » Ariadne.

II. LE DIEU.

A la Grande Déesse se trouve ainsi associé un dieu, fils ou amant, qui se tient auprès d'elle sur un pied d'infériorité. Les Égyptiens font d'Isis la femme d'Osiris et la mère d'Horus ; les Phéniciens placent Adonis à côté d'Astarte ; en Phrygie, Cybèle est adorée avec Attis. Les Grécophiles connurent, mais assez tard, un dieu subordonné à la déesse. Il se montre rarement et paraît surtout destiné à manifester en elle le caractère de mère féconde. On a pu qualifier cette religion de *dual*

monotheism (1) : l'expression a le tort de dissimuler le caractère malgré tout polythéiste de cette religion ; mais elle détermine bien la position réciproque du dieu et de la déesse.

Il n'existe aucune figurine mâle dont on puisse dire qu'elle ait été une idole du dieu crétois. C'est seulement dans la période achéenne que les gens de Cnosse placèrent dans le Sanctuaire aux fétiches une concrétion naturelle à forme d'enfant avec une autre à forme de femme. Mais les monuments figurés de la période minoenne et les mythes des Grecs nous font connaître le dieu. Né de la Terre Mère dans une grotte, il fut nourri par la déesse-abeille Mélissa et la déesse-chèvre Amalthée. Un sceau représente, au-dessous d'une main de justice, le divin enfant allaité par la chèvre ; sur un autre, on voit la chèvre au-dessous d'une croix gammée (2). Dans les flancs du mont Aigaion (le mont de la Chèvre, voué à Zeus), s'ouvre la grotte sacrée de Psychro, où l'on a trouvé un vase sur lequel la chèvre alterne avec la double hache (3).

Le dieu satellite ressemble à la déesse, trait pour trait. Il a une puissance céleste et prendra le nom d'Astérios. Il descend de l'empyrée sur terre, chevelure flottante (4). Il dompte les hommes et les bêtes : il est le maître des lions, soit qu'il les tienne à bras tendus, pareil au Gilgamesh des Chaldéens, soit qu'ils s'en fasse escorter à la guerre (5) ; et, quand il plane dans les airs, bandant l'arc, brandissant la lance et couvert du bouclier (fig. 47), il aveugle, il épouvante, il terrasse. Mais surtout il apporte la fécondité avec soi, en soi. Il est la pluie bienfaisante qui rafraîchit et vivifie la terre ; il est l'humidité, principe de toute existence : il sera Zeus ; il est déjà Hyakinthos, le père des vierges qui meurent pour assurer la vie. Mais, de préférence, sa vigueur créatrice prend la forme animale.

Animal, il est le taureau ; homme, il est Minos ; animal,

(1) HOGARTH, ER, *l. c.*, 143. — (2) BSA, IX, 88, fig. 59-60.

(3) *Ib.*, VI, 104, fig. 34, 2. — (4) Fig. 37, 47 ; XIII, fig. 50 ; AJA, 1921, 312.

(5) Fig. 45 ; MA, XIII, 44, fig. 40.

homme et toujours dieu, il est le Minotaure. Cette conception du taureau divin existait en Asie au IV^e millénaire : un cylindre élamite le représente debout avec des mains à trois doigts ramenés sur la poitrine (1). En Crète, le culte du taureau remonte à une si lointaine antiquité, que la période subnéolithique symbolisait déjà l'animal par les cornes de consécration et déjà peut-être le représentait comme un monstre à moitié humain (2). Le Minotaure fut donc de très bonne heure, sans doute avant le Zeus Coq ou Velchanos, le dieu plein de la puissance virile. Son principal sanctuaire était le palais même de Minos, et ceux qui en franchissaient l'entrée étaient saisis d'une terreur sacrée en le voyant se dresser au-dessus d'eux, rugissant et formidable. Il demandait des victimes, comme toute divinité ; mais ce n'est pas la mythologie des Crétois, c'est la légende des peuples étrangers, qui fit de lui un dieu avide de sang humain. Le sacrifice, c'est l'immolation du dieu lui-même, en vue de communier avec lui et de lui prendre sa force : au Minotaure on offrait donc des taureaux, et, comme on lui consacrait spécialement la *labrys*, sa demeure était le labyrinthe par excellence. Seulement, dans les grandes fêtes, ou préludait à l'offrande rituelle par une corrida où les toréros exposés à la mort étaient peut-être choisis parmi les prisonniers et les esclaves des deux sexes.

Éternellement jeune, le dieu générateur est associé, non seulement à la déesse mère qui l'a enfanté, mais aussi à la déesse jeune comme lui. Il est le fils et il est l'amant. Taureau, il enlève Européou, s'unissant à Pasiphaë, engendrant le Minotaure. Minos, il poursuit Britomartis. Il se déguisera en Dionysos pour séduire Ariadne. De même qu'il féconde les femmes, il fertilise les champs. Avec la déesse, il dispense la prospérité, parce qu'il est le maître de l'amour créateur et de la vie éternelle. Il meurt cependant, et l'on montrera le Saint-Sépulcre

(1) XLII, fig. 86 a; cf. 65. — (2) XX, fig. 38 A; cf. 16, c.

sur le mont Iouktas, comme la grotte de la Nativité sur le Mont Ida. Il meurt, mais pour renaître, et les Courètes, qui ont protégé son enfance, l'aident par leurs danses et le fracas de leurs boucliers à sortir de la tombe dans la nature revivifiée. Et c'est pourquoi l'homme-dieu imite le geste fécondateur des



Fig. 47. — L'apparition du dieu. Bague de Cnosse.

maines sur la poitrine, et le dieu-taureau, devant les fidèles qui l'implorant, étend ou lève les bras en signe de bénédiction (1).

III. LA TRINITÉ ET LA CROIX.

Si la subordination du dieu à la déesse fait apparaître la religion égéenne comme un « monothéisme dualiste », le nombre trois y a une telle importance, qu'on a songé à la revêtir d'un caractère trinitaire. Sans se rallier à l'hypothèse aventureuse d'une religion qui aurait proclamé le dogme de la Trinité avant la lettre, on est en droit de noter un grand nombre de faits qui prouvent tout au moins que le nombre trois était sacré pour

(1 XX, fig. 532; JHS, XXII, 77-8, fig. 4; BSA, VII, 18, fig. 7 a: 133. fig. 45.

les Crétois. Est-ce parce que la terre, l'air, et la mer, ou la terre, le ciel et l'enfer donnaient un triple aspect à la divinité? Toujours est-il que les arbres et les rameaux, les piliers et les boucliers sacrés se montrent souvent par triades, témoin les colonnes fixées sur une base et sanctifiées par des colombes (fig. 36, 47). Sur une tablette de bronze trouvée dans la grotte de Psychro, un homme est en adoration devant trois cornes de consécration (1). Dans les sanctuaires, la division tripartite est de règle : les chapelles de Phaistos et de Cnosse se composent de trois chambres en enfilade ; les images d'édicules sacrés sont à trois corps. Souvent les tables à offrandes sont creusées d'une triple cavité, ou ornées de trois, six ou neuf taureaux ; les vases à libations sont formés de trois ou plusieurs fois trois récipients (2), et on en connaît un qui porte six récipients, avec trois figures humaines (3). Comme les Achéens d'Homère se servaient encore de vases semblables pour des libations triples (4), on peut penser que les Préhellènes immolaient trois victimes et répandaient trois liquides en l'honneur des divinités. De tous les emblèmes qui conviennent à la déesse de la végétation, celui qui lui agréait le mieux, c'est la tige à trois fleurs, la fleur à trois pointes, le lis dont elle s'orne le front et qui sacré les prêtresses et les rois. Enfin, sur les rhytons, la tête de taureau porte au front une feuille de trèfle, ou sur le front et les joues trois croix (5).

La croix est, en effet, un des symboles usités dans la religion égéenne (6). Croix latine, croix grecque, croix de St-André, croix gammée ou svastika, toutes ces variétés existent en Crète. A Cnosse, le dépôt d'où l'on a tiré la Déesse aux serpents renfermait une croix à branches égales en marbre, une autre en

(1) **XX**, fig. 470.

(2) **XIII**, fig. 7 ; **MA**, XII, pl. VIII, 5 ; **XIV**, pl. xxxvi, p. 711, fig. 11 ; **BSA**, XII, 11, fig. 1.

(3) **BSA**, *l. c.*, fig. 3.—(4) *Odyssée*, X, 509 ; XI, 127 ; cf. **BSA**, *l. c.*, fig. 1.

(5) **XVIII**, 89 et fig. 70 ; cf. **XX**, fig. 370.

(6) **EVANS**, **XX**, 513-7 ; **S. REINACH**, *An.*, 1904, 274-9.

faïence et une empreinte à la croix allongée; la croix de marbre, haute et large de 22 centimètres, a le dessous dépoli, ce qui indique qu'elle était fixée sur quelque objet en bois ou sur un mur (fig. 43). Il ne peut s'agir là d'un motif simplement ornemental. La croix marque le front du taureau, comme en Égypte les flancs de la vache Hathor; elle écartèle le soleil ou alterne avec lui; on la voit formée de deux bipennes posées à angles droits (1). Ici encore, l'esprit se tourne infailliblement vers la Syrie. Faut-il croire que l'emblème de la croix a été apporté à Gaza avec le culte de Zeus Crètagénès, qu'il a pénétré en Palestine avec tant d'autres éléments de la civilisation égéenne? On peut hésiter. L'Orient aussi connu de bonne heure les signes cruciformes : en Élam, on a relevé des croix de toutes sortes (2), et le svastika paraît partout de l'Inde à la Troade. Mais, dans la Crète seule, la croix est plus qu'un simple talisman et paraît en rapport étroit avec la divinité. Vingt-cinq siècles avant qu'Ezéchiel parle de gens qui se faisaient inciser au front le *tau* ou croix de St-Antoine, l'idole néolithique de Phaistos porte sur les flancs le stigmaté sacré. Déjà même, dans la mythologie crétoise, le signe de la croix est transmis par la Déesse Mère à son fils : à une empreinte, où le svastika brille au-dessus de la chèvre divine, une autre fait pendant, où la chèvre allaite le divin enfant (3). Avant de devenir simplement prophylactique, le signe sacré avait eu en Crète une valeur profondément mystique; il ne fera que reprendre son sens primitif quand il symbolisera dans une religion nouvelle le fils de Dieu.

(1) XX, fig. 370-2, 427 a, 194 b; XXI, pl. XIII, 6.

(2) GAUTIER et LAMPRE, *Mém. de la délég. en Perse*, VIII, 59 ss..

(3) BSA, IX, 88, fig. 59-60.

CHAPITRE III

LES LIEUX DE CULTE (1).

Tant que les hommes adorent des objets naturels, les lieux de culte sont marqués par l'emplacement même de ces objets. Ce furent, en Crète, des espaces à ciel ouvert, les places où poussaient les arbres sacrés, les hauts lieux, les pentes d'où sourdaient les eaux fécondes. Quand les divinités anthropomorphes l'emportèrent, les lieux de culte primitifs leur furent consacrés sans presque changer d'aspect. Au sommet du mont Iouktas, une épaisse couche de cendres marque l'endroit où de nombreuses générations s'inclinèrent devant la sainteté des roches et leur offrirent des victimes, avant qu'il en vint d'autres qui élevèrent à côté un abri pour les offrandes vouées à la déesse, puis d'autres encore qui crurent y voir le sépulcre de Zeus.

Les cavernes surtout étaient des lieux saints. Elles étaient habitées par les esprits et donnaient accès au monde souterrain. Leurs stalagmites étaient des piliers sacrés. Chacun des massifs montagneux qui hérissent la Crète avait de ces grottes qui attiraient les fidèles. — Le mont Aigaion présente de toutes parts des masses puissantes, d'étranges escarpements, des paysages de légende : c'est là que l'enfant Zeus devait être apporté dans un antre et nourri par une chèvre. Au M. A., on montait à la grotte d'Arkalokhori, pour y apporter des bippennes (2). A partir du M. M., la vogue fut à la grotte de

(1) HOGARTH, ER, *l.c.*, 145 ss.; DUSSAUD, XI, 327 ss., 354 ss.; VON LICHTENBERG, XLIX, 54-7, 120-4; HALL, XXXVII, 145 ss..

(2) HATZIDAKIS, BSA, XIX, 35-47.

Psycho (1). Longue de 19 mètres et large de 14, elle s'ouvrait sur l'Orient et se terminait par le sombre miroitement d'un lac souterrain. Peu à peu, les eaux se perdirent dans les profondeurs fissurées, et, au M. R., on put descendre par un couloir escarpé à une seconde grotte : ce fut le saint des saints. Les anfractuosités mystérieuses et les colonnes cristallines de cette double grotte furent témoins d'un culte assidu pendant plus de mille ans. Autour d'un massif en pierre grossière, des débris noirâtres, cendres mêlées de cornes et d'os calcinés, indiquent la place où étaient immolés les bœufs, les moutons et les chèvres. Partout le sol était jonché de petits autels portatifs, de plateaux et de godets à offrandes, de vases rituels. Dans les creux de la pierre, niches naturelles, étaient posés d'innombrables ex-voto, des armes, entre autres des doubles haches et des boucliers, des objets de toilette féminine, des gemmes portant l'image du taureau et de la chèvre, enfin, par centaines, des figurines représentant la déesse, des adorants des deux sexes, des animaux et des chars attelés. — Le plateau de Skoteino la Ténébreuse, à trois lieues de Cnosse, est percé de plusieurs grottes. La plus vaste, annoncée par des roches tachées de noir et de rouge, présente à l'intérieur des stalagmites pointant vers une voûte spacieuse et un lacs de galeries montantes et descendantes. Elle aussi fut fréquentée par les pèlerins depuis le M. M. (2). — Vers le centre de l'île se dresse le mont Ida. Au Sud, dans un magnifique panorama, facilement accessible par Phaistos, la grotte de Camarès, divisée en deux, servit au culte dès le M. A. et pendant tout le M. M. : avec des vases du type qui lui doit son nom, elle renfermait un foyer en maçonnerie et des ossements de victimes (3). Au Nord, tournée vers Cnosse, la grande grotte de

(1) HALBHERR-ORSI, *Mus. Ital.*, 1888, 905-12; HOGARTH, *BSA*, VI, 94-116, pl. VIII-XI; KARO, *I. c.*, 118-24; TOUTAIN, *Études de mythol. et d'hist.*, 160 ss.; DUSSAUD, *XI*, 328 ss..

(2) *XX*, 163. — (3) TARAMELLI, *AJA*, 1901, 437 ss..

l'Ida, servira aussi de sanctuaire, mais seulement du ^{xr}e au ^{ix}e siècle, quand les Courètes sautant autour de Zeus y entre-choqueront les cymbales et les boucliers (1). — Voilà les grottes les plus célèbres. Encore ne sait-on pas où placer celle du mont Dictè ; elle devait être quelque part du côté de l'Est, non loin des abris sous roche qu'on a reconnus à Petsofa et à Zacro le Haut. Et il en existait beaucoup d'autres en Crète, par exemple, près de Cnosse, la grotte d'Eileithyia, fréquentée jusqu'au temps de l'*Odyssée*. — Le reste de l'Égéide possédait des lieux de culte semblables (2). Dans l'île d'Amorgos, on plaçait des vases rituels et des offrandes dans les fentes des rochers ; à Délos, le Cynthe était consacré par un sanctuaire rupestre ; sur le continent, les grottes de Pan avaient pour la plupart un passé préhistorique.

Éloignées des grandes routes, ces grottes n'étaient visitées qu'aux fêtes solennelles : on y venait en pèlerinage. Où le culte était-il célébré d'ordinaire ? Il n'existait pas de grands édifices spécialement voués à l'accomplissement des rites et s'ouvrant à une assemblée nombreuse. De temple, à la façon grecque, on n'en a trouvé dans aucun des sites préhelléniques. Mais il était facile d'installer des lieux de culte à l'intérieur ou dans le voisinage des centres habités, dans les palais, dans les plus modestes maisons.

Il suffisait de placer un autel en plein air sur une esplanade, dans une cour, ou à couvert dans une chambre. A Phaistos, devant l'entrée principale du palais, un tas de cendres, de charbon et d'os calcinés, à quoi se mêlaient quelques objets sacrés, marquait la place affectée de temps immémorial à un autel public (3). Quand fut bâti le second palais, on plaça dans un angle de la cour centrale une petite construction à degrés, où l'on posait des plateaux à offrandes, des vases à libations,

(1) FABRICIUS, AM, 1885, 59-62 ; HALBHERR, *Mus. Ital.*, l. c., 689-768 ; DRSI, *ib.*, 769-904.

(2) Cf. FIMMEN, **XXV**, 67. — (3) PERNIER, MA, XIV, 345.

des statuettes : c'était un autel domestique (1). A Cnosse, la grande esplanade qui s'étendait en avant du palais était pourvue de deux autels rectangulaires d'environ 1^m,90 sur 1^m,70; un autre, un peu plus grand, se trouvait dans la cour Sud-Ouest; un quatrième, de 2^m,25 sur 2^m,75, dans la grande cour. Ce dernier était à égale distance des deux ailes dans le premier palais; quand on avança une des ailes dans le second, on n'osa pas y porter la main et, au mépris de la symétrie, on le laissa là où les dieux l'avaient fixé.

Ces autels étaient de formes variées. Nous en avons un spécimen votif en terre cuite : c'est un bloc cubique, à moulures saillantes, surmonté de quatre paires de cornes. Sur une image qui représente un cube pareil, on compte dix assises de pierre (2). En Argolide, les autels placés dans les cours avaient une autre forme : dans le palais de Tirynthe, un carré bas et maçonné protège une fosse à offrandes ronde, semblable à celle qu'on a trouvée au-dessus d'une tombe à Mycènes (3). Outre les autels en maçonnerie, les Crétois en avaient de tout différents. Ceux-là nous sont connus surtout par les monuments figurés : c'étaient des tables montées sur un pied ou, plus souvent, sur cinq colonnettes, dont une au milieu. S'il n'en reste que de rares fragments en pierre, c'est qu'ils étaient la plupart du temps en bois. Enfin, en vue de faciliter la célébration du culte, on avait des autels à offrandes portatifs : pour plus de légèreté, ils étaient incurvés sur les bords. Le type incurvé se trouve avec le cubique parmi les ex-voto de Cnosse (4); il figure à Mycènes sous la base de la Porte aux lionnes (5). On se contentait même très souvent de simples tables d'argile légèrement creusées au milieu. Ce qui montre bien à quel point était répandu l'usage des autels

(1) Id., *ib.*, XII, 57-62, 126 ss., pl. VIII, 5.

(2) XX, fig. 166 A; XIII, fig. 2. — (3) Fig. 22; cf. LXVII, fig. 102-3.

(4) XX, fig. 166 H; cf. XIII, fig. 25; LXVII, 658.

(5) Fig. 61; cf. LXVII, fig. 102-3.

mobiles, c'est qu'il y en avait un dans la maison rustique de Chamaizi et qu'à Nirou-Khani une des nombreuses chambres du palais en contenait quarante-quatre (1).

Les terrains consacrés ou frappés d'interdit étaient entourés d'une petite enceinte, d'un péribole, qui en faisait ce que les Grecs appelèrent des *téménè* ou des *abata*. On élevait de ces constructions légères autour des arbres sacrés, près des sources, le long des rochers, au sommet des montagnes, sur les tombes. Là encore le bois était d'un emploi constant : voilà pourquoi il est si rare que les vestiges réels confirment les témoignages concordants d'innombrables images. Cependant on constate sur les hauts lieux des traces de travaux postérieurs à la période où les cendres des sacrifices s'accumulaient à même le sol. Aussi bien les monuments figurés montrent-ils des enclos d'arbres sacrés le long d'une pente très forte, peut-être même au point culminant d'une montagne (2). Il en existait plus encore en plaine, dans les villes, près des sépultures. A Gournia, à côté de la chapelle, se trouve un mur qui ne s'élève qu'à 45 centimètres au-dessus du sol ; il avait sans doute la même destination qu'eut plus tard à Goulas un enclos rectangulaire (3) : il limitait un téménos.

Pour abriter les objets sacrés et les dons des pèlerins, il fallait bien construire des édicules couverts. On se représente aisément ces édicules d'après les fresques et une plaque d'or (4). Sur un soubassement en pierre, la maçonnerie était consolidée par des poutrelles et revêtue de plâtre peint. Un corps central dominait deux petites ailes, dont l'une au moins était longée par un banc. Chacune des trois parties avait une ou deux colonnes, posées sur des cornes de consécration et portait encore des cornes sur la couverture. L'édicule peint sur une fresque de Cnosse (fig. 48) (5) est situé dans une aire bordée de murs et plantée d'arbres où se presse la foule. De

(1) BCH, 1920, 400. — (2) XIII, fig. 2; cf. nos fig. 47, 40. — (3) XIII, 100-2.
 (4) Fig. 48: LXVI, fig. 111. — (5) XIII, pl. v; cf. IV, 61.

pareilles constructions étaient nécessaires au culte sur les hauteurs où l'on ne montait qu'aux jours des grandes fêtes. Les ex-voto de Petsofa, des figurines d'argile, ont été trouvés à 270 mètres d'altitude, sur une terrasse nivelée ; au sommet du Iouktas, un téménos entouré d'un mur « cyclopéen » recevait des offrandes semblables et toutes sortes de vases



Fig. 48. — Édicule sacré. Fresque de Cnossos.

sacrés (1). Sur ces terrains aplanis il faut placer par la pensée quelque construction pareille à celle qui se profile derrière Notre-Dame du Mont (fig. 40). Même dans les villes, c'est au point le plus élevé qu'étaient érigées les chapelles publiques. A Gournia, on gravissait un chemin aux pavés et aux marches usés par les pas des fidèles, pour arriver à un sanctuaire d'une simplicité rustique : pas plus de 3 mètres sur 4, le sol en terre battue ; au milieu un trépied à offrandes ; dans un coin une

(1) XX, 151 ss., 161-3.

déesse aux serpents, statuette grossière entourée de colombes, de cornes et de vases rituels (1). A Koumasa, on franchissait la région des tombes pour atteindre, au haut d'une colline, un petit sanctuaire à plusieurs compartiments, dont le toit était supporté par une colonne : ici le matériel du culte ne comprend, avec la table à offrandes, que quelques idoles, dont deux aniconiques, un cône et un cylindre (2). Ce type d'édicule sacré resta en usage jusqu'à la fin de la civilisation égéenne. On n'est donc pas surpris de le retrouver dans la Troie homérique. Hector offre des victimes, tantôt sur les cimes de l'Ida, tantôt au point culminant de la ville; le *nèos* d'Athènes, placé sur l'Acropole, est ordinairement fermé à clef, et la prêtresse en ouvre la porte aux femmes qui veulent apporter des offrandes à l'image de la déesse (3).

Non plus que les autels publics, ces enclos et ces édicules ne nuisaient aux cultes privés. Des cavernes, la déesse suivit les particuliers dans leurs maisons, les princes dans leurs palais. La chambre où était placé le trépied aux offrandes ou la table à libations devenait sacrée; à plus forte raison, les salles spécialement aménagées en l'honneur de la déesse, les chapelles construites sur le modèle des édicules publics, les cryptes à piliers. Dans un petit port comme Pseira, les maisons les plus pauvres ont un coin réservé au culte; les plus riches renferment une salle remplie de vases précieux, de coquillages et de rhytons à forme de têtes de taureaux (4). Que ne devait-on faire dans les palais des rois et surtout des rois-prêtres ?

A Phaistos (5), la terrasse de l'autel public donnait accès à deux pièces situées en dehors du mur de façade et communiquant au fond avec une troisième, engagée dans le mur. C'est une chapelle avec le saint des saints, la vieille chapelle du premier palais. Elle était pourvue d'une annexe extérieure,

(1) Cf. **XXXIX**, 97-8. — (2) JHS, XXVII, 293.

(3) *Iliade*, XXII, 169-72; VI, 86-9, 192, 293, 303-5. — (4) **LXXXI**, 22-6.

(5) MA, XIV, 405-12; cf. BSA, XI, pl. vi.

une cellule indépendante avec porte spéciale. La bâtisse de cet ensemble, en moellon et en glaise, jure avec l'entrée monumentale qui le longea lorsque fut élevé le second palais. La pièce intérieure, n'a que 3^m,62 sur 2^m,57. Trois de ses murs sont flanqués de banquettes basses en gypse enduit de stuc, où l'on rangeait les objets sacrés. La banquette du côté Est s'arrête au milieu du mur, devant une cache qui renfermait des vases de Camarès. Vers le milieu était fiché dans le sol un plateau à offrandes en terre cuite de 48 centimètres sur 55, creux au centre, décoré sur les bords de spirales et de bœufs (1). Des lampes, des broyeurs pour la préparation de l'orge sacrée, des plats, des coupes en pierre dont une noircie par le feu, des os calcinés, tout montre ce qui se faisait en ce lieu.

Dans le palais de Cnosse, une bonne partie de l'aile Ouest formait le quartier sacré où le roi exerçait la fonction sacerdotale (2). Là se trouvent deux salles, larges de 3 mètres, longues de 4 et de 5, où se dressent deux gros piliers, dont les blocs portent, l'un dix-sept fois, l'autre treize fois, le signe incisé de la double hache. Dans le sol, deux caissons en pierre renfermaient le mobilier rituel le plus riche que nous ait laissé la Crète préhistorique : les statuettes en faïence de la déesse aux serpents et de ses acolytes, les robes et les ceintures votives également en faïence, la grande croix en marbre, des coquillages et des poissons volants détachés d'un panneau, une grande quantité de vases (fig. 43). Des restes de sacrifices sont conservés avec soin. Cette sacristie était une crypte ; le véritable sanctuaire, supporté par des piliers, occupait l'étage supérieur. L'entrée se trouvait sur la cour centrale, en face du grand autel. La façade semble avoir présenté l'aspect connu par la fresque de Cnosse : des ailes à colonnettes et une cella centrale avec une porte menant à la crypte (3). Avant de se

(1) MA, *l. c.*, pl. xxxvi. — (2) XX, 463 ss., 217 ss..

(3. Voir la restauration proposée par EVANS, JIBA, 1911, 289 ss..

rendre à l'autel ou au sanctuaire, le roi-prêtre allait sans doute se purifier dans le bassin lustral de la Salle du trône. Quant aux gens du dehors, ils montaient par une rampe au portique Nord-Ouest; puis, rangés en file dans un vestibule, ils entraient dans la salle de purification par la porte de droite et en sortaient par celle de gauche.

Un autre sanctuaire, plus modeste, desservait le quartier des appartements privés (1). La salle au pilier marqué de la double hache et la salle au bassin lustral se trouvaient ici réunies. Au pied du pilier était une table à libations et un piédouche jadis emmanché d'une bipenne; plus loin, des vases qui contenaient l'huile d'onction.

Tout près, fut bâtie, après la destruction du palais, une petite chapelle qu'on a retrouvée intacte, tout en place (2). Elle forme un carré qui n'a pas plus de 1^m,50 de côté. Elle est pourtant divisée en trois sections par des degrés. La porte franchie, on est dans la section la plus basse : sur un pavement d'argile, sept vases servaient aux aspersions. La section médiane présente au milieu un trépied en terre cuite, et dans les coins six coupes en pierres : c'était la place de l'offrant. Au fond, une plate-forme porte à 60 centimètres du sol la table sainte : cinq figurines grossières y sont placées, avec deux cornes de consécration en stuc et une bipenne minuscule en stéatite. La plus remarquable des figurines représente la déesse sur une base cylindrique : des bariolages figurent son corsage et ses seins, ses colliers et ses bracelets ; sur la tête elle porte une colombe, et de ses mains énormes elle envoie sa bénédiction (fig. 42). Par les dimensions de cette chapelle, par la place que laissent disponible les objets qui l'encombrent, on voit qu'elle ne pouvait recevoir qu'une ou deux personnes à la fois.

Vers le même temps, une salle du Petit Palais fut convertie

(1) *Ib.*, 573 ss.. — (2) BSA, VIII, 95 ss..

en sanctuaire. On y plaça, sur une banquette, des cornes sacrées, une chèvre sauvage et des concrétions pierreuses qui ressemblaient plus ou moins à une grosse femme, à un enfant et à un singe grimaçant. D'où le nom qui lui est donné de Sanctuaire aux fétiches (1).

A tous ces lieux saints on pourrait en ajouter d'autres, par exemple les chapelles de Haghia Triada (2), le palais-sanctuaire de Nirou-Khani. Mais on a suffisamment vu à quel point ils se multipliaient en Crète et quelle en fut la variété. Ce qui les fait toujours reconnaître, ce qu'on trouve presque inmanquablement sur les autels, au pied des arbres, des piliers et des colonnes, jusque sur les toits, c'est l'insigne du taureau divin, les cornes de consécration.

(1) *IB.*, XI, 2 ss.. — (2) *MA*, XIV, 9, 71-4; cf. *AJA*, 1912, 464.

CHAPITRE IV

LES CÉRÉMONIES DU CULTE

Les cérémonies religieuses et les pratiques rituelles des Préhellènes produisirent une grande et durable impression sur l'esprit des Grecs. Après de longs siècles écoulés, « les Crétois disaient que les honneurs accordés aux dieux, les sacrifices et l'initiation aux mystères sont des inventions crétoises et que les autres peuples les leur ont empruntées » (1). Dans ces prétentions exagérées il y a une bonne part de vrai.

Aux exercices du culte présidèrent longtemps des prêtresses. La femme était l'intermédiaire naturelle auprès des divinités dont la plus grande était la femme divinisée. Une multitude de monuments représentent les prêtresses en fonction. Pourtant, il n'est pas toujours aisé de les distinguer de la déesse qu'elles servent : on pourrait confondre la Déesse aux serpents avec son acolyte (fig. 62, pl. III, 2) et attribuer un rang divin à des personnages féminins qui tiennent dans chaque main une double hache ou des fleurs (2). Il faut une comparaison attentive des vêtements, des attitudes, des attributs, pour apercevoir dans certains cas des différences caractéristiques. Ce qui est beaucoup plus difficile encore et généralement impossible, c'est de distinguer les prêtresses des adorantes ou des offrantes, et l'on en est réduit à parler des unes et des autres en même temps.

Certains costumes sont manifestement rituels, et les femmes qui les portent doivent être plus que de simples fidèles. Telle

(1) DIODORE, V, 79. — (2) ARW, 1904, 146, fig. 27-8.

est la jupe-culotte raide et bouffante, en peau mouchetée, terminée en pointe par la queue de l'animal ou par un appendice qui la rappelle : ce vêtement des temps paléolithiques, perpétué par la tradition religieuse, est celui de femmes qui font des libations devant des bipennes, apportent des robes votives ou tiennent le bâton magique (1). Telle est aussi la robe longue, qui apparaît dans des scènes pareilles. Parfois, c'est une coiffure spéciale, tiare, toque, chapeau rond et plat, qui dénote le caractère sacerdotal de femmes priant, dansant ou présentant les vases sacrés (2). Mais, le plus souvent, celles qui accomplissent les actes rituels sont habillées à la mode de leur temps. Avec la jupe à volants, elles portent le corsage décolleté, d'autant qu'il a probablement eu à l'origine une valeur mystique. Peut-être même, pour ressembler davantage à la déesse, se montrent-elles à l'occasion nues jusqu'à la taille; car, s'il arrive que le corsage soit reconnaissable seulement à l'arrêt des manches sur les bras (3), d'autres fois on n'en voit pas trace (4).

Des jeunes filles, toutes petites, se montrent, mais rarement, dans les scènes religieuses. On en voit deux près de la déesse assise sous l'arbre de vie, l'une qui lui offre des fleurs, l'autre qui va lui cueillir des fruits. On en voit deux aussi qui dansent devant un enclos sacré (5).

L'intervention des hommes dans le culte fut tardive, comme l'adjonction d'un dieu à la déesse. Bien que le roi soit devenu le grand-prêtre du taureau, leur rôle dans les cérémonies religieuses resta toujours secondaire. Comme pour se faire pardonner une usurpation et dérouter les esprits malins à qui elle donnait prise, ils revêtaient dans le service divin le costume sacerdotal des femmes (6). Sur le sarcophage de Haghia Triada, les trois hommes qui s'avancent avec des offrandes

(1) Fig. 50 a, b; JHS, XXII, 78, fig. 5; MA, XIII, 39, fig. 33.

(2) Fig. 50 b; MA, l. c., 40, fig. 34; ARW, l. c..

(3) Fig. 44; XIII, fig. 53, 57-8.

(4) Fig. 37; XIII, fig. 25, 59; MA, XIV, 40, fig. 34; LXVII, pl. xvi, 5.

(5) Fig. 37; MA, XIII, 43, fig. 37. — (6) Cf. REICHEL, JCEI, 1908, 252 ss..

dans les bras sont en jupe-culotte mouchetée, le joueur de lyre et le joueur de flûte ont la robe longue (1). Sur une fresque de Cnosse, des hommes portent une étole par-dessus la robe blanche; sur une autre, des personnages à peau rouge sont en jupe à volants (2). Ainsi, la fusion des cultes voués à la déesse et au dieu, fusion qui se manifeste sur un sceau par la double offrande de la bipenne et de la robe (3), met en effet la bipenne aux mains des prêtresses et fait revêtir la robe par leurs acolytes mâles. L'Apollon Citharède, avec son péplos, ne sera qu'une réplique du citharède crétois. Mais, en général, les orants, et même les officiants qui arrachent l'arbuste sacré, portent le costume ordinaire (4), et le casaquin à imbrications est endossé dans des cas exceptionnels (5). Ni chez les hommes ni chez les femmes, rien ne donne l'impression d'une caste sacerdotale.

Le plus fréquent des actes rituels, c'est l'adoration. Malgré les progrès de leur art, les Crétois n'ont jamais représenté leurs divinités, comme les Égyptiens du temps et les Grecs de l'avenir, par de grandes statues. Ils n'avaient que de petites idoles, qui étaient presque immuablement d'un type grossier. La plupart ne mesurent que quelques centimètres. Aussi s'est-on demandé si les idoles étaient de véritables images de culte, et non pas de simples ex-voto, si la Crète n'en resta pas toujours au stade des cultes aniconiques (6). Mais on peut tenir pour certain que les figurines de déesse trouvées en place dans les sanctuaires domestiques, avec des doubles haches et des cornes de consécration, étaient là pour recevoir les hommages, les offrandes et les libations. Dès lors, on est surpris de voir constamment représenter dans les scènes religieuses une déesse de taille humaine. Imagerie mythologique? Non, il s'agit bien de fêtes célébrées en plein air et où les hommes s'approchent de la divinité. D'où vient cette contradiction? Il n'y a qu'une

(1) Fig. 50 *a, b*; cf. MA, XII, 41, fig. 35. — (2) BSA, VII, 20.

(3) *Ib.*, VIII, 102, fig. 59. — (4) Fig. 7, 38-40, 63.

(5) Voir notre pl. II, 2; cf. MA, l. c.. — (6) KARO, l. c., 139, 142, 155.

explication possible. Si dans les cultes privés on faisait ses dévotions devant de petites idoles, dans le culte public le rôle de la déesse était joué par une femme. C'est la grande-prêtresse qui prend place sur le siège divin, qui s'assied au pied de l'arbre sacré, qui se dresse sur la cime de la montagne, pour recevoir les adorations et les offrandes de ses acolytes et des fidèles. Voilà bien pourquoi il est si souvent malaisé de distinguer la déesse et les prêtresses dans les cérémonies religieuses.

Le geste de bénédiction est celui qui convient aux êtres pleins de l'esprit divin et désireux de le faire passer en des corps humains; le geste d'adoration est celui des prêtresses qualifiées pour le faire descendre du ciel sous la forme de la déesse ou du dieu, ou des simples fidèles qui s'apprêtent à le recevoir. Le premier de ces gestes est toujours le même : les deux bras sont levés, et la main droite, doigts écartés, étend la paume de toute sa largeur (fig. 42). Le second présente des variétés assez remarquables. En général, une des deux mains se porte à la hauteur du front, souvent sur les yeux, comme pour éviter l'éclat d'une lumière trop vive, d'une apparition éblouissante et capable d'aveugler. Souvent le bras resté libre est ramené sur la poitrine, pour imiter ou provoquer le geste divin de la fécondation (1). Quelquefois les deux mains se lèvent, en un geste de prière et de supplication qui doit inciter la divinité au geste de bienfaisance et de salut (2) ou protéger les deux yeux contre la clarté qu'on appelle et qu'on redoute (3). Quelquefois même elles se portent ensemble sur la poitrine (fig. 7), et la signification de ce geste est précisée par une statuette d'homme où la main droite touche la poitrine et la gauche descend plus bas par devant (4).

(1) JHS, XXII, 78, fig. 4; MA, XIV, 739, fig. 37; BSA, VI, pl. x, 10.

(2) Fig. 44; LXVII, fig. 440; XIII, fig. 57, 6; MA, XIII, 42, fig. 36 XIV, 578, fig. 51.

(3) LI, I, pl. xxvi, 3. — (4) XXI, pl. xxxvii.

Les cérémonies religieuses commençaient probablement par des purifications. Aux jours ordinaires, on se contentait sans doute de simples aspersions, on se trempait les mains d'eau bénite : c'est à quoi devaient servir certains brocs à long bec, surtout ceux à double tubulure (1), et un bon nombre des vases marqués d'emblèmes sacrés ; c'est à quoi servaient, à Gnosse, les brocs placés à l'entrée de la petite chapelle. Aux jours de fête, on se rendait dans les salles de lustration : on descendait dans un petit bassin en pierre ; on en sortait digne de paraître devant la déesse. L'accomplissement du rite devait avoir une solennité particulière dans la Salle du trône, quand le maître venait y assister avec les prêtresses assises à ses côtés sur des banquettes basses. Dans certains cas, la purification semble avoir été faite par onction ; car on ne voit pas seulement de belles aiguères alentour des bassins, mais aussi des alabastres jadis remplis d'huile ou d'onguent.

Comme dans toutes les religions, le rite essentiel était le sacrifice sanglant. Un grand nombre de sites ont conservé jusqu'à nos jours les restes des victimes immolées au III^e et au II^e millénaire. Au sommet du Iouktas, sur la roche où le culte se célébrait en plein air comme autour du bâtiment qui fut plus tard le lieu saint, dans la grotte de Psychro, sur la terrasse de Petsofa, dans une habitation de Palaicastro, partout on a trouvé dans d'épaisses couches de matières carbonisées, pêle-mêle avec des reliques votives et des boules à prières, des cornes ou des os de bœufs, de chèvres, de brebis et de porcs (2). Les artistes représentent l'immolation du verrat (3), mais plus volontiers celle du taureau. De même qu'en Égypte Hathor et Apis se révélaient par des marques infaillibles, des figures dessinées sur la tête ou sur le corps, en Crète on réservait spécialement aux honneurs de la double hache les bêtes qui portaient sur le front ou sur les joues le signe de la croix, du bou-

(1) Cf. **XX**, fig. 48, 50.

(2) *Ib.*, 157 ss., 627 ss. ; BSA, VI, 96-7 ; XI, 287. — (3) **LXVII**, fig. 428, 15.

clier ou de l'étoile (1). Une intaille montre l'animal étendu sur la table de sacrifice, la langue pendante, un poignard planté dans la nuque (2) : c'est la scène même qui est peinte sur le sarcophage de Haghia Triada (fig. 50 a). Le grand plateau à offrandes de Phaistos semble indiquer, par le nombre de bœufs qui figurent à trois des quatre angles et sur deux bords, que dans les grandes occasions on sacrifiait trois, six et jusqu'à neuf taureaux (3).

Par raison d'économie, mais aussi pour rappeler le souvenir et perpétuer l'effet du sacrifice, le taureau était fréquemment offert en effigie. On fabriquait à l'usage des fidèles des taureaux en argile peinte. Les potiers avaient même des moules pour les produire par quantités (4). Substitut de la bête vivante, la figurine se bornait même souvent à une protome, à une tête (5). C'était l'hécatombe au rabais. Mais la question de dépense n'entrait plus en jeu, quand on consacrait à la déesse ou aux morts des statuettes de taureaux en bronze (6). La ferveur religieuse explique seule la présence dans les tombes de têtes en stéatite qui sont d'un art parfait. Une admirable tête martelée dans une lame d'argent, aux oreilles, aux cornes et au museau dorés, au front constellé d'une rosace d'or, a été ensevelie dans une tombe à fosse de Mycènes, avec une cinquantaine de têtes plus petites découpées dans des plaquettes d'or (7) : holocauste offert pour l'éternité aux divinités protectrices des morts, à l'imitation des sacrifices qui accumulaient d'année en année, autour de l'autel bâti sur le sépulcre même, les os et les cornes des victimes (8).

Bien plus souvent que les sacrifices sanglants, avaient lieu les oblations non sanglantes. Le sarcophage de Haghia

(1) Cf. POTTIER, BCH, 1907, 241-2; EVANS, XX, 513 ss.. Voir XVIII, fig. 70, 87; LXVII, fig. 398.

(2) XVII, fig. 99. — (3) MA, XIV, pl. xxxvi; cf. LXVII, fig. 534-6.

(4) LXXXI, 24 — (5) XL, pl. xi, 19; cf. XXXIX, 153; LXVI, 820

(6) LI, I, pl. xxxix, 12-25; MA, XIII, 71; XIV, 748.

(7) LXVII, fig. 398-9. — (8) *Ib.*, 570-1, fig. 102-4.

Triada (fig. 50 a) représente, en même temps que l'immolation du taureau, l'offrande des fruits. C'est à cet usage que servaient, dans les lieux saints ou au pied des piliers sacrés, les tables et les trépieds bas en argile grossière. Le broyeur à grains qui accompagnait la grande table de Phaistos indique ce qu'on y mettait d'ordinaire. Comme les chapelles étaient petites et petites les idoles, la vaisselle rituelle se composait souvent de tout petits godets ou de coquillages peints : on en a trouvé des centaines dans maints sanctuaires et jusque dans la sacristie de Cnosse (fig. 43). Que fallait-il de plus pour offrir quelques grains de céréales ? Les prémices étant de plusieurs sortes, on imagina de fixer sur une base circulaire une série de récipients minuscules, un pour chaque sorte : ce type de vase multiple, qui était déjà en usage au M. A. et qui est resté chez les Grecs jusqu'à nos jours, s'appelle *kernos* (1). On combina même le *kernos* avec la table à offrandes, en faisant adhérer les récipients à une base plate (2).

Les libations et les lustrations étaient des pratiques constantes. Elles se faisaient de différentes manières et avec des liquides différents. L'arrosage des arbres et des plants sacrés est souvent exécuté, sur les sceaux et les gemmes, par des démons qui s'avancent en file, l'aiguière à la main (3). On communiait avec la déesse sous les espèces du vin, et on lui offrait peut-être une boisson faite avec de l'orge (4). Si, comme il est possible, les vases sacrés à triple récipient contenaient trois liquides, ce devaient être, de même qu'aux temps homériques, de l'eau, du vin et de l'hydromel. Quand la prêtresse avait préparé le breuvage sacré, elle en versait sans doute dans les calices des assistants à l'aide des cuillers rituelles (5); le reste était pour la divinité. Pour la servir, on avait des tables

(1) DAWKINS, BSA, X, 221 ss. ; XANTHOUDIDIS, *ib.*, XII, 9 ss.; cf. XI, fig. 80; AA, IV, 76-7, fig. 21, 3.

(2) LI, pl. xi.

(3) Cf. XI, 346 ss.. — (4) Voir p. 187. — (5) XX, 622 ss..

à libations qui se distinguent des tables à offrandes par la matière, de la pierre au lieu d'argile, et par des cuvettes assez larges et profondes, au nombre d'une, deux ou trois (1).

Une catégorie extrêmement nombreuse de vases pouvait être employée soit à la distribution de la boisson bénite, soit à l'aspersion des lieux saints: ce sont les vases à fond percé ou rhytons (2). La forme la plus simple est celle du cornet ou de l'entonnoir (fig. 53, 58). Répandue dans l'Égée dès le M. M., elle était surtout en vogue au M. R., époque des beaux spécimens en terre cuite peinte et en pierre. Mais, pour que le rhyton eût un caractère encore plus sacré, on lui donna la forme plastique d'un être divin, en le munissant toutefois d'une anse et en y perçant un trou assez grand pour l'emplissage et un moindre pour l'écoulement. Quelquefois, mais rarement, le rhyton figure la déesse même, la déesse féconde qui se presse les seins pour en faire jaillir la vie, la déesse sur le point d'être mère (3). Le plus souvent il représente un animal sacré. Il prend surtout la forme du taureau. C'est d'abord le corps tout entier (4), avec un orifice sur la nuque ou sur le dos, orifice qui devait être généralement bouché par un manche de bipenne, et une petite perforation dans la bouche (5). La tradition religieuse, perpétuée par la pratique du moulage, conserva toujours à ces figurines des formes raides, que le pinceau recouvrait parfois d'un filet symbolique (6); c'est par exception que le taureau en pied cesse d'être archaïque et emprunte un bel aspect à l'art naturaliste. Mais, à partir du M. M. II, on résume généralement le corps par la tête. Le rhyton de ce type avait un double avantage: il pouvait être posé à plat sur

(1) BSA, VI, 114, fig. 50, pl. XI; MA, XIV, 471-3, fig. 77-9.

(2) J. DE MOT, RA, 1904, II, 201 ss.; KARO, JAI, 1911, 249-70; EVANS, XVIII, 79-94.

(3) LXXXII, fig. 34; XL, pl. x, 11; cf. BSA, IX, 369, fig. 1.

(4) DE MOT, *l. c.*, 220; KARO, *l. c.*, 262-3; EVANS, *l. c.*, 89-94; XX, fig. 13.

(5) Parmi les plus vieux spécimens de ce type se trouvent ceux qui présentent des acrobates accrochés aux cornes (XX, fig. 137 a-d).

(6) LXXXI, 23-4.

la partie postérieure ou suspendu par l'anse, et il se prêtait admirablement à l'expression esthétique. Même en terre cuite, si le vieux modèle ne disparut pas (fig. 49) (1), on en créa de nouveaux, d'une facture excellente, qui se répandirent en



Fig. 49. — Rhyton à tête de taureau, de Ligortyno (vieux modèle).

Crète, en Cypre et à Rhodes (2). Mais on en voulut d'une matière plus solide et plus précieuse. De là ces superbes têtes en stéatite ou en argent avec placage d'or et incrustations de nacre et de cristal de roche, chefs-d'œuvre destinés aux palais et aux tombes princières et qui donnent une étonnante impression de vie (3). Toutes ces pièces, les plus magnifiques et les plus communes, sont toujours

perforées sur le crâne et aux naseaux ou aux lèvres.

Cette abondance des rhytons à forme de taureau donne à réfléchir. Sans doute le taureau n'est pas le seul animal figuré par les vases sacrés : il y en a aussi à forme de porc, de cheval, de chien, de colombe, de cerf, de triton (4); enfin les belles têtes de lionne en simili-marbre ou en or qu'on a trouvées dans les lieux saints de Cnosse et de Delphes et dans une tombe de Mycènes sont également évidées et ont une ouverture entre les yeux ou à la nuque et un trou à la lèvre inférieure (5). Mais, puisque le taureau était pour les Crétois la victime de choix,

(1) REG, 1907, 260.

(2) KARO, *l. c.*, 259-62 ; EVANS, XVIII, 88-9 ; voir XL, 60, pl. 1, xi 20.

(3) XVIII, fig. 70, 83, 87-90 ; KARO, *l. c.*, 251-2.

(4) Cf. KARO, *l. c.*, 262-5.

(5) Cf. *id.*, *ib.*, 253-6 ; DE MOT, *l. c.*, 214-6 ; EVANS, *l. c.* 85.

le simulacre du taureau devait le représenter aussi complètement que possible : il était donc rempli de sang ou au moins de vin, substitut du sang. Le sarcophage de Haghia Triada (fig. 50 *a, b*) nous montre, d'un côté, une prêtresse versant un liquide rouge, de l'autre, le sacrifice d'un taurillon : il est bien possible que le liquide provienne de l'animal immolé. En tout cas, le rhyton, contenu et contenant, est la figuration de l'être sacré qui se transfuse dans les adorateurs communiant avec lui.

Pour honorer la déesse ou pour écarter les démons on brûlait de l'encens (1). La pompe des cérémonies religieuses comportait également de la musique sacrée. La prêtresse appelait ou annonçait la divinité au son de la conque (2); des joueurs de lyre et de double flûte exécutaient des hymnes, tandis que s'accomplissaient les rites du sacrifice et de la libation (fig. 50 *a, b*); le sistre égyptien donnait la mesure à des chœurs d'hommes (pl. II, 2). Peut-être aussi certaines clochettes en terre cuite, dont l'emploi n'est pas déterminé (3), marquaient-elles les phases du service divin.

Aux sacrifices et aux libations accomplis en commun les particuliers joignaient des offrandes individuelles (4). Ils y inscrivaient quelquefois des dédicaces (5). Tous les lieux saints étaient remplis de ces ex-voto. Quand on ne pouvait plus les exposer, on les ensevelissait pieusement dans des caches souterraines. Ce sont ces trésors de sacristie qui, avec les dépôts funéraires, nous font le mieux connaître les idées religieuses des peuples égéens. On y plaçait tous les objets que nous avons déjà vus passer sous nos yeux : simulacres de chapelles, d'autels et de colonnes, cornes de consécration et bipennes, vases et figurines de toute espèce, images d'animaux, de fruits et de fleurs, panneaux de pierre ou de bronze où était

(1) **XX**, 568; cf. **XVI**, 13; **AA**, IV, 76-7, fig. 21, 3; **XXXVIII**, 35-8

(2) **XIII**, fig. 25; cf. **XX**, 581. — (3) Cf. **XX**, 175.

(4) Cf. HOGARTH, *ER*, I. c., 146 ss.; DUSSAUD, **XI**, 396-7.

(5) **XX**, fig. 461-72.

peinte ou gravée une cérémonie du culte. Les hommes apportaient de préférence des armes ou des barques; les femmes consacraient à la déesse, pour augmenter sa puissance fécondante et la leur, des vêtements réels ou imités en faïence ou en ivoire: des robes somptueuses, des ceintures d'un type traditionnel, et surtout des nœuds symboliques, qui prenaient la vertu magique du pilier, du taureau, de la double hache ou du bouclier, pour la communiquer à celles qui l'ajoutaient à leur costume (1).

Outre les cérémonies quotidiennes, les Crétois en célébraient un grand nombre avec solennité. Leur calendrier liturgique était richement pourvu de fêtes spéciales. Nous assistons à l'épiphanie de la déesse, du dieu, même des fruits et de la bipenne (2). On fêtait la floraison du printemps, la capture du taureau, la récolte des olives, le dépérissement des arbres en hiver. Quelques-unes de ces fêtes étaient accompagnées de jeux; nous en parlerons plus loin. D'autres donnaient lieu à des processions. Les femmes défilaient avec des coffrets, des vases, des fleurs; les jeunes gens passaient devant l'édicule sacré tenant une coupe à bras tendu; les hommes marchaient deux à deux, la fourche sur l'épaule, au son des hymnes lancés à plein gosier (3). Certains jours, la déesse était portée dans un de ces palanquins dont les simulacres en terre cuite se conservaient dans les sanctuaires (4), et, quand la *sedia gestatoria* était posée à terre, elle, toujours assise, regardait s'avancer la longue file des prêtres en robe blanche ou des servants déguisés en démons (5). Pour provoquer l'extase religieuse et accroître l'efficace des puissances divines, on recourait à des danses variées. Celles de Cnosse restèrent célèbres en Grèce. Les fresques, les reliefs, les intailles nous montrent quelle est leur

(1) Fig. 6, 43; cf. XX, fig. 1308-12.

(2) Fig. 44, 47, 50, 37; cf. JHS, XXII, 78, fig. 5.

(3) Fig. 11-2; pl. II, 2; cf. BSA, IX, 129, fig. 85. — (4) XX, fig. 166.

(5) BSA, VII, 19-20; AΔ, II, 14-5, fig. 1.

importance dans le culte. On danse devant l'arbuste sacré, surtout au moment de l'arracher; on danse devant la déesse assise; on danse pour prendre sa vertu au bâton magique; on danse pour évoquer la divinité, faire sortir de terre le serpent et pousser les fleurs (1). Seul ou par groupes, hommes et



Fig. 50 a. — Sarcophage de Haghia Triada. Le sacrifice.

femmes, on danse, tantôt avec noblesse, tantôt avec des mouvements vifs, orgiastiques, d'une frénésie qui dénote la possession, mais sans fureur sauvage et sans indécence.

Tout ce qu'on sait du culte crétois est résumé dans deux des tableaux tracés sur le monument que nous avons mentionné à



Fig. 50 b. — Sarcophage de Haghia Triada. Les libations et l'offrande.

maintes reprises, le sarcophage de Haghia Triada (2). — Un des panneaux (fig. 50 a) représente les deux sortes de sacrifice.

(1) Fig. 52, 38-9; XX, fig. 470; MA, XIV, 577, fig. 50; JHS, XXII, 77, fig. 2; MA, XIII, 39, fig. 33; LXVII, fig. 431, 1.

(2) MA, XIX, pl. I, II.

Sur un fond bleu, le sacrifice sanglant. Le taureau est couché sur une table, les pattes attachées, le corps pris dans une corde rouge liée en croix, la gorge au-dessus d'un seau où coule son sang. Deux chevreaux accroupis sous la table attendent leur tour, cependant qu'un aulète en robe longue, cheveux et voiles flottants, rythme la marche des femmes qui, deux à deux, s'avancent en procession vers la victime, les bras étendus et les doigts allongés. Sur un fond blanc, le sacrifice non sanglant. La scène se passe devant un enclos d'arbres sacrés, que précèdent un édicule couvert de cornes, une longue hampe où s'emmanche une bipenne surmontée d'un oiseau, un autel sur lequel sont posés un plateau à offrandes et une aiguière, enfin une corbeille remplie de fruits et suspendue en l'air. La prêtresse, en jupe mouchetée à queue et corsage décolleté, a les bras baissés et tendus vers l'autel. — L'autre panneau (fig. 50 *b*) est également divisé en deux parties qui font pendant. A gauche, les préparatifs de la libation. Entre deux troncs barbelés que consacrent les bipennes et les oiseaux, sur les socles des poteaux, est posée une grande urne où la prêtresse vide un canthare ; une hiérodoule en robe longue et coiffée de fleurs ou de plumes lui en apporte deux autres aux bouts d'un joug ; par derrière, un joueur de cithare fait vibrer ses sept cordes. A droite, l'offrande aux trépassés. Debout entre un arbre et l'édicule placé sur sa tombe, le mort regarde les offrants qui, en jupe à queue, lui apportent une barque votive et deux veaux.

Suivons-les ; voyons, après le culte des divinités, le culte des morts.

CHAPITRE V

LE CULTE DES MORTS (1)

La croyance fétichiste, l'idée que les objets inanimés sont doués de vie, a pour conséquence nécessaire et indélébile le refus instinctif de voir dans la mort l'anéantissement de la fonction vitale. Dans le groupe où il a vécu, le trépassé apparaît comme un génie cher et bon, dont on a pour devoir d'assurer le bonheur et de qui l'on a le droit d'attendre des bienfaits. Mais, s'il a le malheur d'être mort avant l'âge, d'avoir succombé à une mort violente, de ne laisser personne après lui pour lui rendre les honneurs suprêmes, il se change en un démon malin, un spectre redoutable, qu'il faut réduire à l'impuissance. Opposées à l'origine et contradictoires en apparence, ces conceptions se concilient fort bien dans les croyances et les pratiques de toutes les sociétés. Chez les Égéens, elles coexistent, plus ou moins nettes, dès l'époque la plus reculée.

Elles auraient pu se manifester par deux modes de sépulture, l'inhumation et l'incinération. Si le premier répond plutôt, en général, au désir de prolonger l'existence des morts sous terre, le corps peut pourtant être enterré, dans une position accroupie, trop à l'étroit pour jamais bouger. Si le second a plutôt pour objet primitif d'empêcher la hantise des revenants par une destruction complète, un moment vient pourtant où l'on brûle le corps pour dégager l'âme de l'enveloppe charnelle et lui ouvrir les voies bienheureuses de l'au-delà. Quels étaient donc,

(1) Voir EVANS, **XVI**, **XVIII**; DUSSAUD, **XI**, 28 ss.; HALL, **XXXVII** 158-77.

en fait, les usages funéraires en Égéide ? Schliemann croyait qu'à Mycènes tous les corps étaient brûlés à l'intérieur des tombes avant d'être ensevelis. Dörpfeld a prétendu que les cadavres subissaient une crémation partielle, une dessiccation, un boucanage, qui avait pour but d'assurer leur conservation sans les incinérer, et souvent pour effet de les contracter (1). Ces hypothèses n'ont plus guère de partisans. Cependant on admet encore que l'incinération et l'inhumation étaient usitées en même temps (2); elles l'étaient bien aux temps homériques, où les corps des héros étaient placés sur des bûchers, tandis que les gens des classes pauvres étaient simplement enfouis. Mais les prétendus cas de crémation, datant d'époques où l'ensevelissement est certain, sont fort sujets à caution (3). Il est possible qu'à l'âge néolithique les habitants de la Grèce centrale aient quelquefois brûlé les morts; en tout cas, nulle part ailleurs, ni là-même à partir de la période chalcolithique, il n'y a trace de bûcher funéraire jusqu'au temps de l'*Iliade* (4). Si les tombes égéennes contiennent assez souvent des cendres et des squelettes partiellement noircis par la fumée (5), le fait est clairement expliqué par des ossements d'animaux ou par des réchauds quelquefois remplis de charbons : on offrait des sacrifices aux morts, on leur laissait de quoi se chauffer et se préparer leurs aliments.

Ce qui prouve bien, au reste, qu'on ne voulait pas anéantir le corps, c'est le soin qu'on prenait, au contraire, pour le préserver des esprits malfaisants et lui garder son identité. Les masques d'or qui couvraient les visages des princes défunts à Mycènes ont pour pendants à Mochlos, à Mouliana, à Cypre, des bandeaux d'or où étaient gravés des yeux, un nez, une

(1) DÖRPFELD, *Mélanges Nicole*, 97 ss.; *Neue Jahrb. für class. Philol.*, 1912, 1 ss..

(2) ZEHETMAIER, *Leichenverbrennung und Leichenbestattung*, 100 ss..

(3) PERROT, LXVII, 326-31, 561 ss.; FIMMEN, XXV, 65-6.

(4) SOTIRIADIS, REG, 1912, 264-7.

(5) SKIAS-XANTHOUDIDIS, 'Eco., 1912, 22; SAVIGNONI, MA, XIV, 659,

bouche : un portrait indestructible devait doubler éternellement le corps périssable. Pour que jamais sa personnalité ne fût abolie, le mort emportait son sceau, lié au col ou placé à portée de la main.

Le premier devoir de la famille était d'assurer à celui qui la quittait une demeure éternelle. Il n'y en avait pas qui pût lui être plus agréable et qui convînt mieux à la piété des siens, que celle-là même où il avait toujours vécu. Longtemps les vivants refusèrent d'éloigner les morts. Ils étaient ensevelis dans les maisons ou à côté. Cette coutume, très ancienne, ne disparut jamais. En Thessalie, les habitations s'entremêlent aux tombes ; à Thoricos, à Égine, à Orchomène, à Troie, elles contiennent des squelettes accroupis face contre terre dans de simples trous (1). Mais, si ces régions lointaines pratiquaient l'ensevelissement intramural sans distinction d'âge, dans le reste de l'Égée on le réservait aux tout jeunes enfants. On ne pouvait pourtant pas les séparer de leurs parents. A Cnosse, un nouveau-né était enterré dans une cavité creusée sous le pavement d'une maison ; à Mycènes, six tombes d'enfants étaient placées dans deux chambres contiguës (2). Le plus souvent, les petits cadavres étaient introduits dans des jarres, des *pithoi*, où on leur donnait, avant qu'ils fussent raidis, la position accroupie, les genoux ramenés au menton et les mains à la figure. En Crète, ces jarres, qui ne recevaient que par exception des enfants d'un certain âge ou des adultes (3), étaient le plus souvent portées dans un cimetière, mais un cimetière spécial, une crèche funéraire : on en a trouvé une dizaine au même endroit près de Cnosse, quinze à Mochlos à part des tombes à chambre, une à Haghios Nikolaos devant un abri sous roche rempli d'ossements humains ; elles étaient réunies dans de véritables nécropoles à Sphoungaras et à

(1) **LXXXVIII**, 126 ss. ; **XCI**, 132, fig. 80 ; 'Eφ., 1895, 232 ss., 248 ; **V**, 68 ; **LXVII**, 562.

(2) **BSA**, VI, 77 ; **LXVII**, 353. — (3) **AA**, IV, 58, 60.

Pachyammos (1). Mais à Mélos, on a trouvé huit jarres, renfermant des enfants dont les plus âgés commençaient seulement leur seconde dentition, toutes les huit couchées à l'intérieur des maisons au niveau des fondations (2). A plus forte raison, chez les peuples habitués aux sépultures intramurales, l'enfant mis en pot restait-il dans la demeure familiale (3).

Hors des maisons, les tombes des Crétois furent d'une extrême variété. Il est possible que les différences ethniques qui semblent avoir existé en Crète dans les temps les plus reculés n'aient pas été absolument sans influence sur les modes de sépulture (4); mais, quand on connaît l'unité profonde de la civilisation et de la religion crétoises durant deux millénaires, et qu'on voit les formes de tombes se développer à une époque où la fusion des races était depuis longtemps un fait accompli, on s'assure que la diversité primitive de ces races a contribué pour bien peu à la diversité ultérieure des types sépulcraux. D'autres causes ont agi plus puissamment et, en tout cas, sont plus visibles: ce sont les conditions topographiques et géologiques, les habitudes prises dans la construction des maisons et conservées par scrupule religieux, enfin les nécessités sociales (5).

En pays de montagne, la demeure des morts, comme celle des vivants, c'est d'abord la caverne ou, à défaut de caverne, une simple aufractuosité plus ou moins profonde. En Crète, les *grottes sépulcrales* durent être nombreuses à l'âge néolithique (6); au M. A., Pyrgos avait un ossuaire de Troglodytes, et à Mochlos les corps des pauvres gens étaient déposés dans de simples fentes de rochers (7); même au M. R., il existe encore un antre funéraire près de Gournia (8). On n'attendit

(1) *Ib.*, 60-2; **LXXXII**, 14, 16, 87-8; BSA, VI, 340; **LXXXIV**, 60; **LXXXIII**, 83.

(2) BSA, XVII, 6-9. — (3) **III**, 100, fig. 127; **XCI**, 41; **LXVII**, 252, cf. 562.

(4) Cf. EVANS, **XVI**, 522; DUSSAUD, **XI**, 28.

(5) Cf. PERROT, **LXVII**, 316-40, 564-650; FIMMEN, **XXV**, 51 ss..

(6) BSA, VIII, 235; XII, 267.

(7) **AD**, 1918, 136 ss.; **LXXXII**, 14; cf. BSA, IX, 339 ss..

(8) Cf. FIMMEN, *l. c.*, 55.

pas longtemps pour changer des cavités insuffisamment spacieuses ou trop ouvertes en grottes à moitié artificielles, par des travaux de maçonnerie ou d'excavation. A Céphallénie, par exemple, sur des hauteurs qui dominent la mer, des sépultures mycéniennes sont installées dans des abris sous roche précédés de murs bas (1). Dès qu'on eut des instruments de métal, on tailla le roc à vif. Les *tombes creusées dans le roc* sont communes dans la Crète orientale du M. A. II au M. M. I. On en a découvert trente-trois à Pseira. A Mochlos, les petites sont toujours de 1 mètre sur 2 ; les grandes, couvertes jadis et fermées par des dalles, sont quelquefois divisées en deux chambres et atteignent 6 mètres de long sur 1^m,80 de large (2). Fort en faveur dans les régions à pierre tendre, ces tombes furent de formes variées avant que s'établît un type caractérisé par un couloir d'accès ou *dromos* et une chambre bouchée par des pierres et couverte d'un dais rocheux.

Mais, dès la première moitié du III^e millénaire, on parvint à donner aux sépultures l'ampleur nécessaire pour recevoir tous les morts d'un clan. Il était rare qu'on disposât, comme à Pyrgos, d'une grotte où l'on pût entasser des centaines de squelettes, et les plus spacieuses des tombes taillées dans la falaise de Mochlos étaient loin d'avoir les dimensions désirables. Au lieu de creuser, on se mit à bâtir. La hutte ronde des temps primitif fournit dans la Messara le type de la tombe en rotonde ou *tholos*. Fidèle à la tradition, l'architecture funéraire maintint une forme tombée en désuétude dans l'architecture civile et y adapta le dromos. Avec leurs murs légèrement inclinés vers l'intérieur, les tholoi élevaient à une hauteur imposante une coupole en encorbellement ; elles étaient généralement précédées d'une petite esplanade. Les plus petites ont de 4 à 7 mètres de diamètre intérieur ; les grandes, de 9 à 10 mètres. A Platanos, il y en a deux qui

(1) CRAI, 1909, 389 ss. ; 1911, 6 ss..

(2) LXXXI, 7 ; LXXXII, 18 ss., 45-6, 56 ss..

s'élèvent dans une cour clôturée, comme pour marquer à la fois l'indépendance et l'affinité de deux clans : elles enferment respectivement un diamètre de 7^m,30 et de 10^m,30 dans des murs épais de 1^m,30 et de 2^m,50. Par cela même que ce type servait, comme on l'a vu (1), à réunir pour l'éternité les membres d'un clan, il dut restreindre ses proportions à la mesure du génos réduit ; il disparut quand triompha le régime de la petite famille. Mais, dans l'intervalle, on s'était mis à bâtir la tombe rupestre à une ou plusieurs chambres sur le modèle de la maison à angles droits. Ces *tombes rectangulaires* étaient plus aptes que les tholoi à s'accommoder de toutes les dimensions. Elles purent constituer de grands ossuaires, comme celui qui fut construit à Palaicastro et divisé en plusieurs compartiments par des murs parallèles ; elles purent former des annexes qui s'ajoutèrent tardivement aux tholoi, comme ce fut le cas à Platanos et à Haghia Triada. Elles se combinèrent tôt ou tard avec toutes sortes d'éléments empruntés aux autres types et cachèrent souvent les corps enfermés dans des sarcophages.

Si le morcellement du clan se manifeste par le rétrécissement progressif des tombes, rupestres ou bâties, au terme de l'évolution correspond le développement des tombes individuelles. En réduisant la chambre creusée dans le roc et la chambre en pierre à leur plus simple expression, les gens de la Grèce septentrionale et des Cyclades avaient imaginé le type de la fosse rectangulaire et dallée, la tombe à caisson ou à *ciste*. La fosse était creusée à 50 centimètres de profondeur et, comme on y introduisait le corps dans la position contractée, elle n'avait qu'un mètre de côté. Entre les dalles du fond et de la couverture, couchées à plat, les quatre faces furent formées d'abord de dalles posées sur champ, puis de petites maçonneries en pierres sèches qui figuraient une

(1) P. 157. ss.

maison grâce à l'indication rudimentaire du seuil et de la porte. Rarement les tombes à ciste, creusées plus profondément, recevaient plusieurs morts ensemble ; quelquefois elles étaient jumelées, avec une dalle simple pour la séparation. Des Cyclades, le type à ciste passa en Crète et dans le Péloponèse, mais sans succès, ce qui est le fait d'une imitation exceptionnelle plutôt que le résultat d'une immigration en masse. Si la nécropole de Mochlos renferme des cistes individuelles à côté de chambres à ensevelissement collectif, c'est que dans cet flot on connaissait les coutumes étrangères, soit par les marins, soit par quelques métèques, et que les conditions sociales commençaient vers la fin du M. A. à y être les mêmes que dans les Cyclades. Mais la fosse à ciste fut généralement remplacée, en Crète et dans le Péloponèse, par des caissons très différents où le corps pouvait être muré de la même façon.

La Crète connut la ciste mobile en argile, qui devint le sarcophage ou *larnax* (1). Ce cercueil en terre cuite ou exceptionnellement en pierre pouvait être logé, seul ou avec d'autres, dans n'importe quel genre de tombe. Comme il figurait une maison avec son couvercle à double pente, il avait encore les coins arrondis ou la forme ovale au temps où il était placé dans les grottes funéraires ou les tombes à tholos ; il eut ensuite la forme rectangulaire. Les plus grandes de ces larnakes, comme celles de Gournia et de Mallia (2), n'ont pas plus de 1^m,35 de long : les corps y étaient accroupis les jambes relevées et repliées, les pieds ramenés sous le sacrum.

D'autre part, la fosse de la ciste pouvait être approfondie. Le couloir qui précédait les chambres rupestres et les tombes à tholos, au lieu d'être horizontal, descendait légèrement par quelques marches, quand il était creusé dans une colline en pente douce ; en terrain plat, il était vertical. Si l'on étendait le corps dans le caveau du fond en le protégeant par une dalle

(1) HALL, XXXVII, 162 ss., 172 ss. ; FIMMEN, l. c., 64.

(2) AA, IV, 74 ss. ; BCH, 1921, 536.

de plafond, on avait la *tombe à fosse*. Ce type, dont la profondeur varie de 2 mètres à 3^m,50, n'est pas très commun, bien qu'il soit représenté en Crète, à Chypre, à Amorgos et sur le continent. En général, le caveau a juste la longueur et la largeur du corps ; mais, à Mycènes, ceux de la famille royale atteignent de 8 à 34 mètres carrés ; ils sont surmontés de stèles à reliefs et entourés d'une clôture circulaire. Si l'on étendait le corps, non pas directement au fond, mais dans un caveau latéral, on creusait le sol un peu plus profondément, jusqu'à 5 mètres, et l'on fermait le caveau par un mur de maçonnerie : on avait ainsi la *tombe à puits*, variété de la tombe à fosse et véritable tombe à chambre pourvue d'un dromos vertical. Quand, par conséquent, le cimetière de Zafer-Papoura présente les trois types de la tombe rupestre, de la tombe à fosse et de la tombe à puits, avec des objets qui datent tous du M. R. II et révèlent tous les mêmes croyances, il n'y a pas de raison pour expliquer ces différences de formes par des considérations ethnologiques.

Dans le monde mycénien, deux types eurent la vogue : la chambre rupestre à fausse voûte et la tombe à coupole. La *chambre rupestre*, répandue de l'Argolide à Céphallénie et de la Crète à Milet, est quelquefois ronde ou en demi-cercle, généralement carrée, toujours précédée du dromos. Elle contient un ou plusieurs corps, le plus souvent couchés dans des fosses, parfois aussi accroupis dans des sarcophages. Sous la même voûte est parfois installée une chambre latérale ; on connaît même un exemple de tombe rupestre à trois chambres (1). Au M. R., l'architecture crétoise tira du type un parti remarquable, en logeant dans les collines éventrées son bel appareil en pierre de taille. Le roi de Cnosse voulut un tombeau qui ne fût point indigne de sa gloire. Il choisit comme emplacement une éminence d'où la vue s'étendait sur la mer,

(1) FIMMEN, *l. c.*, 56-7.

à Isopata. De hauts personnages, peut-être des princes, vinrent lui faire escorte dans des tombes voisines. A flanc de coteau, est creusé un dromos en pente, large de 2 mètres et long de 24. Il accède à un vestibule de 4^m,50 sur 1^m,60, auquel deux niches latérales donnent l'aspect d'une croix. La chambre intérieure, fermée avec soin, mesure 7^m,85 sur plus de 6 mètres; elle contient, au fond, une niche pareille à celles du vestibule et, à droite, une fosse sépulcrale de 2^m,20 sur 0^m,60. Enfoncée de 5 ou 6 mètres dans la colline, la chambre en perce la surface par une voûte en encorbellement qui la dépassait jadis de 3 mètres. Bien que ce tombeau royal ait été violé jadis, on y a encore trouvé assez d'objets précieux — coupe d'argent, épingle d'or, miroir de bronze, perles de lapis-lazuli, vases de porphyre et de diorite, alabastres d'Égypte, vases peints — pour imaginer ce qu'il dut contenir de richesses accumulées (1).

Si les chambres rectangulaires reproduisent par leur forme les tombes rupestres des temps les plus anciens, les plus belles, comme celles d'Isopata, rappellent aussi par leur voûte les tombes à tholos et annoncent les tombes à coupole. Cependant, c'est sur le continent que les rois se firent bâtir ces monuments posthumes de leur grandeur, et la Crète en décadence n'en connut que de rares et pâles imitations. Les plus grandioses s'élevèrent en Béotie et en Argolide. Taillée en plein roc, celle d'Orchomène, le « trésor de Minyas », est célèbre par le puissant linteau qui surmonte la porte d'entrée, par les harmonieuses proportions de la coupole, qui, avec un diamètre de 14^m,20, s'élance à 13^m,60 de hauteur, par le magnifique plafond qui étendait au-dessus du mort un dais sculpté. A Mycènes, le « trésor d'Atrée » dépasse en splendeur tous ceux qui l'environnent. On y accède par un couloir long de 36 mètres et large de 6 ; les assises des parois qui le bordent

(1) EVANS, XVI, 526 ss..

montent à la fin jusqu'à 14 mètres. La porte, dont les battants étaient en bronze, est haute de 5^m,42, plus étroite dans le haut que dans le bas. Le linteau, soulagé par un triangle de décharge que masquaient des plaques sculptées, se compose de deux blocs gigantesques : l'un a 9 mètres de long, 5 de large et 1 d'épaisseur. De chaque côté, un socle supportait un pilastre d'albâtre décoré de reliefs. La rotonde avait une hauteur égale à son diamètre, 15 mètres. Des ornements de bronze étaient piqués sur la blancheur de la pierre et faisaient de la voûte un ciel constellé. Sur la salle d'apparat donnait la chambre latérale où dormait, solitaire, le maître de ces lieux.

Toujours, dans cette extraordinaire variété des sépulcres, domine l'idée qu'il faut assurer la vie la plus facile au mort. Même quand il est contracté dans une jarre, une ciste ou un sarcophage et réduit ainsi à l'impuissance, cette idée se fait jour par toutes sortes d'offrandes ; car la logique est ce qui préoccupe le moins les âmes en deuil. L'orientation des tombes dénote les mêmes croyances que leur forme, sans plus de rigueur. Dans les îles, le mort regarde généralement vers la mer. En Crète, sa demeure donne le plus souvent possible sur l'Orient. Les tombes à tholos, bâties sur terrasse, ont toutes leur dromos à l'Est, sauf une, qui est plutôt tournée vers le Sud (1). Tandis que les tombes rupestres de Mochlos se conforment simplement au relief du sol, celles de Zafer-Papoura et de Phaistos s'ouvrent toutes parallèlement sur des pentes orientales (2). A Isopata, le plus grand nombre des chambres voûtées ont leur couloir allongé du Nord au Sud, une l'a d'Ouest en Est ; mais deux, dont la tombe royale, ont vue sur le soleil levant. Quant aux jarres, où les corps étaient insérés tête au fond, on les posa d'abord sens dessus dessous ; plus tard on les coucha dans un trou, orifice à l'Ouest. Sur le continent, il n'y a, autant dire, pas de règle ; cependant, le

(1) AA, IV, II, 15. — (2) XVI, fig. 108 ; MA, XIV, 507-8, fig. 2.

dromos du « trésor d'Atrée » est tourné vers l'Est, comme en Corinthie l'orifice des jarres funéraires (1).

Rien ne permet de dire qu'en Crète les corps aient jamais été apportés à leur demeure dernière dans des bières, même quand ils n'étaient pas recroquevillés dans des cistes, des sarcophages ou des jarres. Mais il est possible qu'à Mycènes ils aient été déposés de cette façon dans les grandes tombes à fosse. Parmi les ornements précieux qui recouvraient les squelettes dans ces tombes, un grand nombre sont percés de trous assez gros et ne pouvaient être cousus sur des vêtements; ils devaient être cloués sur du bois. Il faut se figurer, à l'instar de la boîte à momie égyptienne, une bière anthropomorphe avec un masque d'or montrant la figure du défunt, avec des bijoux d'or partout où il était possible d'en mettre, avec des appliques d'or sur le reste (2). Mais ce cas est exceptionnel, comme la dimension des tombes où il se présente.

Dans la demeure qui l'abrite, le mort doit disposer de tout ce qui est nécessaire pour survivre. Il lui faut une lampe et un brasero, pour s'éclairer et se chauffer dans la nuit glaciale du tombeau. Comme il a surtout besoin de nourriture et de boisson, on place auprès de lui des vases de toute espèce. Avant de l'enfermer pour toujours, on apporte des victimes dont on lui offre la chair (fig. 50 *b*), on lui prépare des réchauds remplis de charbon. Ce n'est pas l'incinération des cadavres qui a laissé si souvent des cendres et des traces de fumée à l'intérieur des tombes, c'est le sacrifice de toutes les bêtes dont les ossements noircis jonchent le sol. Mais on a beau y déposer des coquillages, aliment de prédilection, des animaux en argile, des rhytons à forme de taureaux et des amphores pleines; ces provisions s'épuisent et, avec elles, les forces du trépassé. Il faut les renouveler. A jour fixe, la famille revient gagner les bonnes grâces des siens en leur portant des

(1) III, 100.

(2) STAIS, 'Eφ., 1907, 31 ss.; MAURER, JAI, 1912, 208 ss., pl. xii.

aliments solides et liquides. Les caveaux sont souvent précédés de chambres, véritables chapelles où l'on peut raviver les ombres défaillantes, les approcher sans sacrilège et les évoquer sans danger. A Mycènes, une fosse à offrandes creusée à travers le tertre sépulcral communique directement avec les tombes : par là les vivants font parvenir les libations rituelles, et les morts peuvent assister aux repas funèbres dont il est resté des os de chèvres et de taureaux, de cerfs et de sangliers, des coquilles d'huîtres et des noyaux d'olives (1). Et puis, sous terre autant qu'en ce monde, l'homme a besoin de servantes et de compagnons. Les Égéens ne brûlent pas, comme d'autres peuples, les femmes qui doivent accompagner le maître ; ils leur substituent volontiers des figurines, dont le rôle est expliqué à Cypre par des statuettes de lavandières. Pourtant, sur le continent, la pitié se fait plus cruelle à l'occasion. A Chéronée, au-dessus d'une tombe de chef, au-dessous des cendres laissées en couche épaisse par les sacrifices, gisait un squelette de jeune homme ; à Mycènes, à Argos, on a trouvé assez souvent des ossements humains mêlés à des ossements de bêtes devant l'entrée des tombes rupestres (2). En pays achéen, le sacrifice humain contribuait donc à donner aux morts leur dû.

Toutes les satisfactions, toutes les occupations de la vie terrestre se prolongeaient dans l'autre vie. Les objets de toilette, rasoirs et miroirs, y étaient également nécessaires. Dans les Cyclades, où le tatouage fut longtemps pratiqué, on plaçait près du mort des palettes avec du rouge ou du bleu. L'abondance des bijoux dans les tombes serait incompréhensible, si l'on n'avait pas voulu permettre à ceux qui portaient d'emporter ce qu'ils possédaient de plus personnel et de plus précieux ; car, chose curieuse, les bijoux des morts ne sont pas des simulacres, mais les objets mêmes dont ils se paraient sur

(1) **LXVII**, 321-6, 571, fig. 101-4.

(2) **REG** 1912, 268 ; **BCH**, 1904, 370 ; **LXVII**, 572-3.

terre, comme ces bandeaux de Mochlos criblés de trous d'épingles (1). Il fallait aussi, dans l'autre vie, être muni d'ustensiles et d'armes. Une tombe à tholos renfermait un nucleus d'obsidienne, de quoi se tailler soi-même tous les instruments pointus et coupants (2). Si les bipennes trouvées dans les tombes sont trop petites pour un usage réel et n'ont, par conséquent, qu'une valeur mystique, il n'en est pas de même des outils et des armes. Dans le seul cimetière de Zafer-Papoura, Evans a pu distinguer, à leur attirail, des tombes de charpentier et de chaudronnier, de chasseur et de chef militaire. Aussi bien ne connaissons-nous guère l'armement des Égéens que par des dépôts funéraires. Qu'on eût le goût du travail manuel, de la vénerie, des combats, on avait de quoi le satisfaire éternellement. Les marins avaient avec eux leur bateau, en argile ou en ivoire (3). Les distractions non plus ne faisaient défaut. Les uns aimaient la musique; les joueurs de lyre et de cithare qui les avaient charmés pendant la cérémonie funèbre (fig. 50) les suivaient dans la tombe sous forme de statuettes (4). D'autres préféraient le noble jeu des échecs; ils pouvaient faire leur partie (5). Et, quand mouraient des petits enfants, on mettait à côté d'eux leur biberon, leur dada, leurs osselets (6). Enfin, le mort continue d'avoir des besoins religieux. Il doit implorer la Grande Déesse, dont l'empire s'étend au monde souterrain. Elle seule peut l'empêcher de périr. C'est pourquoi les idoles, les bipennes votives et les têtes de taureaux placées dans sa tombe ne sont pas seulement des talismans, mais des objets de culte. La double hache, peinte sur les sarcophages et les jarres funéraires, incisée sur les pierres des voûtes sépulcrales, reproduite même une fois par l'entaille de la fosse, doit assurer sa protection aux morts comme aux vivants.

(1) LXXXII, 26. — (2) AA, *l. c.*. — (3) XVI, 417, fig. 22.

(4) LXVII, fig. 357-8. — (5) XX, 471; MA, XIV, 551, fig. 35.

(6) BSA, XVII, pl. VI, 165; MA, XIV, 645, fig. 113.

Si pauvres qu'ils fussent, les Égéens étaient donc installés dans leur tombe avec tous les soins possibles. Il y a quelque chose de touchant dans la misère même que révèlent les « tombes de la plèbe » près de Phaistos. Un grand chef, au contraire, trouvait dans la mort une occasion d'étaler pour la dernière fois sur terre et d'emporter avec lui les richesses qui faisaient sa fierté. Reconnaissable sous le masque qui fixait ses traits pour l'éternité, diadème en tête, rapière au côté, poignard fleurdelisé en main, raide dans son costume lamé d'or, faisant étinceler les ciselures des colliers, des bracelets et du large pectoral, voilà le roi de Mycènes qui passe devant la foule inclinée, pour gagner son palais posthume. Une fois étendu sur sa couche, autour de lui s'entassaient les coupes d'or et d'argent qu'il levait naguère dans les banquets, les armes tant de fois victorieuses, les œufs d'autruche montés en vases précieux, les faïences envoyées par les rois d'outre-mer, et puis des bijoux et encore des bijoux. Avant de le quitter, on égorge en son honneur tout un troupeau de victimes et, s'il le faut, la porte une fois close, un serviteur fidèle. De sa tombe, le roi continuera de veiller sur les siens, plus puissant que jamais.

CHAPITRE VI

LES JEUX

Il n'y a pas de pays au monde où les jeux de toutes sortes, musicaux, hippiques ou gymniques, aient eu autant d'importance sociale que dans la Grèce. Les Grecs faisaient partir l'histoire de la scène attique de 534, et celle des concours olympiques de 776. Elle remonte bien plus haut : le théâtre et la palestre helléniques se sont bornés à mettre en valeur l'héritage des Préhellènes. Les Minoens aimaient le jeu sous toutes ses formes. Les nobles, dans les palais, jouaient aux échecs (1); les gens du peuple, sur les gradins du cirque, trompaient l'ennui de l'attente en faisant des parties de marelle. Mais les Minoens avaient des plaisirs plus relevés. Dans les fêtes religieuses et les cérémonies funéraires, avaient lieu des concours d'où devait sortir, avec une gymnastique nationale, l'art lyrique et dramatique des temps futurs.

A Phaistos, dix gradins longs de 25 mètres s'adossent à un mur de fond et ont vue sur la montagne. Ils dominent une cour dallée, que traverse obliquement un trottoir exhaussé de 20 centimètres. Tel est le plus ancien théâtre qu'on connaisse : il date du M. M. II. Un autre s'élève à Cnosse au N.-O. du palais. Il marque un sérieux progrès : il a deux rangées de gradins à angle droit : d'un côté dix-huit gradins de 10 mètres; de l'autre, six mesurant de 6 mètres à 16^m,50. A l'angle se dresse une sorte de bastion qui passe pour la loge royale. Comme à Phaistos, la scène est une aire cimentée, avec trottoir. Chacune des deux

(1) **XX**, 124-5, fig. 93 A, a 2; 93 C; 472 ss.; pl. v.

enceintes pouvait contenir de quatre à cinq cents spectateurs. Ces théâtres de cour sont peut-être la création la plus originale de la Crète (1). Il n'y eut jamais rien de pareil dans l'Égypte pharaonique, et Athènes même n'aura de théâtre en pierre qu'aux temps de sa plus grande splendeur.

A quel genre de représentations étaient destinées ces scènes ? Le trottoir oblique paraît convenir surtout au déroulement de processions préluant à des séances chorégraphiques et musicales. *Choros*, c'est le nom donné par Homère à l'aire ; le « chœur » est en pierre, il résonne sous les pieds qui le frappent, il est attenant à un palais, il est complété par des gradins. Et, par une rencontre merveilleuse, quand le poète veut décrire un beau ballet, il le place dans « le chœur que jadis, en la vaste Cnosse, Dédale façonna pour Ariadne à la belle chevelure ». « Là, dit-il, les jeunes gens et les vierges attrayantes dansaient en s'enlaçant les mains... Une foule nombreuse se tenait autour, charmée. Un aède divin rythmait la cadence au son de la lyre » (2). Voilà, dirons-nous, la scène que représentaient plusieurs fresques du palais ; voilà les gradins et peut-être la loge où était assise Ariadne le jour qu'elle se prit d'amour pour Thésée. Une légende attique nous apprend que les Pélasges dansaient et chantaient les jours de fête au pied de l'Acropole, là même où l'orchestra de Dionysos devait faire retentir les vers d'Eschyle et d'Aristophane. Bien longtemps avant son époux Dionysos, la divine Ariadne consacra un « chœur » à la danse et à la musique.

De nombreux monuments témoignent de la place faite aux danses dans la Crète préhistorique et de leur variété. Un groupe rustique de Palaicastro montre autour d'une musicienne ou d'un musicien en robe longue des femmes qui, les bras étendus, s'entrelacent en une simple ronde (3). Quelle différence avec la fresque-miniature de Cnosse, où les dames

(1) LVII, 256. — (2) *Il.*, XVIII, 590 ss.; cf. *Od.*, VIII, 260, 264; XII, 4, 318.

(3) BSA, X, 217 ss., fig. 6; IV 153.

de la cour, entourées de gentils damoiseaux, suivent du regard les pas savants que font dans une olivette des femmes en jupes bigarrées ! Ailleurs, la cadence se précipite ; la musique, de plus en plus entraînante, impérieuse à la fin, lance dans un tourbillon vertigineux la danse orgiastique (1). Sur une fresque qui décore l'appartement de la reine, la « Danseuse » (fig. 52), un bras sur la poitrine, l'autre étendu, les boucles volant au loin, est bien pareille aux vierges qu'a vues tourner le poète. Toutes ces danses ont survécu au peuple qui les inventa, et nous avons ainsi sur elles, par la littérature grecque, des renseignements que de simples images ne peuvent donner. N'est-ce pas, d'ailleurs, en décrivant une œuvre d'art, le bouclier d'Achille, qu'Homère nous dit ce qu'étaient à Cnosse les danses d'expression ? Quant aux danses plus proprement rituelles, leur nom même a subsisté. Plutarque (2) savait encore que la danse de la « grue » ou du *géranos*, exécutée à Délos autour de « l'autel cornu », avait été apportée de la Crète et imitait les orbes qui se roulaient et se déroulaient dans le labyrinthe. De fait, un relief de Cnosse figure les évolutions des danseurs devant l'autel à cornes (3). Une autre danse, plus célèbre encore, était celle où les Courètes s'excitaient en frappant sur leurs boucliers. Elle pourrait bien être représentée sur un sarcophage d'une époque tardive : on y voit un personnage qui brandit un énorme bouclier et dont les mouvements rapides font voler les longues mèches (4).

La musique, qui accompagne la danse, est comme elle essentiellement religieuse. Sur un vase à reliefs (pl. II, 2) le sistre qui rythme les pas et les chants indique le caractère sacré de la procession. Les images les plus nettes que nous ayons des instruments usités à cette époque se trouvent sur le sarcophage de Haghia Triada et sur deux statuettes en marbre de Kéros (5) : à Haghia Triada, les musiciens jouent leur partie dans un

(1) **LXVII**, fig. 431, 1, 9 ; cf. p. 851, 847. — (2) *Thésée*, 21.

(3) **XIII**, fig. 2. — (4) **XVI**, fig. 107. — (5) *Fsi.* 50 ; **LVI XI**, fig. 357-8.

sacrifice et portent le costume sacerdotal; à Kéros, ils étaient en présence de la déesse.

L'instrument à cordes était la lyre. Elle apparaît de bonne heure en Crète comme signe d'écriture (1). On y possédait une variété simple à trois cordes. Mais c'est d'un type normal à quatre cordes que dérivait la lyre classique à sept cordes, qui est un double tétracorde avec une note commune (2). L'instrument dont l'invention fut attribuée plus tard à Terpandre était connu des Crétois plus de mille ans auparavant, et les sept cordes sont dessinées avec une netteté parfaite sur le sarcophage (3). Les montants de la lyre sont en col de cygne; les cordes sont serrées sur le boîtier par un ruban. Telle est la *phorminx*, dont le nom resta fixé dans la mémoire des Grecs, avec celui des artistes qui en jouaient, les *amètores*. Elle se répandit dans les îles et sur le continent. On a reconnu des fragments de lyres à quatre et à sept cordes dans des morceaux d'os et d'ivoire découverts à Mycènes et à Troie; on a même pu en reconstituer une avec des pièces exhumées à Spata (4).

Certains instruments à vent étaient en usage dans la Crète néolithique. La couche la plus basse de Phaistos a livré à Mosso une anche en os, pareille à celle de la cornemuse dont se servent encore les pâtres des environs, et deux tuyaux de longueur inégale, qui faisaient partie de pipeaux rustiques, d'une *syrinx* (5). Plus tard, les Minoens connurent la flûte. Les Grecs la disaient originaire de Phrygie. Comme la lyre, elle vient de Crète. Et c'est bien la double flûte. Elle est dessinée avec toute la précision désirable sur le sarcophage de Haghia Triada : un tuyau court pour l'émission des sons aigus; un long, pour les sons graves. Huit trous sont visibles, et la

(1) **XVII**, fig. 102, 29.

(2) Cf. GEVAERT, *Hist. et théorie de la musique dans l'antiq.*, I, 87.

(3) Fig. 50 b; cf. MA, XIX, 170, fig. 21; DAWKINS, BSA, XII, 7-8.

(4) **LXXII**, fig. 127; **LXXIV**, fig. 569-71; RA, 1909, II, 435.

(5) **LVII**, 261-2; cf. CUNY, REA, 1910, 154 ss..

main de l'exécutant en couvre cinq ou six : nous avons là sans doute la flûte chromatique à quatorze notes, celle qui suffira aux exigences de la musique grecque (1). Le joueur de flûte est, d'ailleurs, un type familier à la plastique égéenne (2), et l'on a ramassé à Mycènes et à Troie des tubes d'ivoire, débris de flûtes brisées, avec une anche parfaitement conservée (3).

Les Crétois avaient bien d'autres instruments de musique. Nous avons vu le sistre égyptien rythmer les chants d'un chœur. Dans une cuve funéraire était placée une paire de cymbales (4). On faisait retentir la trompette, la *salpinx*, comme on disait en Égée avant les Grecs (5). L'instrument était formé d'un triton ou en prenait la forme. Il avait certainement une valeur religieuse. Sur une gemme, une femme sonne dans une énorme conque devant un autel, et un triton en albâtre trouvé dans une tombe est taillé et perforé de manière à pouvoir émettre des sons (6). Le coquillage qui sert encore en Crète aux gardes champêtres était jadis la trompette sacrée.

Autant que la danse et la musique, les exercices de force et d'adresse délectaient les Crétois dans leurs fêtes. Ils donnaient lieu à des concours où prenaient part hommes et femmes. Comme ils exigeaient un long entraînement, ils ne furent certainement pas sans influence sur l'éducation physique du peuple. Ils lui donnèrent la souplesse nerveuse et la sveltesse qui le caractérisent; ils habituèrent chacun à se servir de la strigile (7), à se serrer la taille dans une ceinture de gymnastique. Tous les sports passionnaient les Minoens et attiraient la foule. A de pacifiques épreuves de course succédaient peut-être des combats de gladiateurs (8). Mais le pugilat avait plus d'amateurs (9). Sur ce genre d'épreuves, nous avons un précieux document : sur un de nos rhytons en stéatite (fig. 58), trois zones figurent

(1) LVII, fig. 144. — (2) Fig. 64; LXVII, fig. 357.

(3) LXXII, fig. 128-130 a; LXXIV, fig. 577-579 a.

(4) 'Eφ., 1904, 46 ss., fig. 11. — (5) Cf. CUNY, l. c..

(6) XIII, fig. 25; MA, XIV, 556, fig. 40. — (7) XXXVIII, 57, fig. 32.

(8) JHS, XXII, fig. 6; XX, 691 ss., fig. 512. — (9) Cf. XX, fig. 509-10.

des *matches* de boxeurs. Le *stand* est représenté sommairement par une colonne. Les « poids lourds » ont la tête garantie par le casque à couvre-joues sans panache ; ils sont gantés jusqu'au coude d'un ceste fortement rembourré. En voilà deux au moment précis du *knock out* : l'un dans la pose martiale du vainqueur prêt à lancer un nouveau coup, l'autre étendu sur le sol. Les « poids moyens » portent le heaume à crinière flottante. Ils se donnent des poussées terribles, et il y en a un là-bas qui va toucher terre du genou. Les « poids légers » n'ont ni casque ni gants. Ils pratiquent la boxe française, combinaison du pugilat et de la savate. Envoyés par terre, ils se défendent encore à coups de pied, battant l'air d'une jambe ou des deux. Toutes ces péripéties, dont les détails expressifs tentaient la main des artistes, montrent combien l'athlétisme était raffiné chez les Crétois et combien populaire.

Mais rien ne valait, pour eux, les courses de taureaux (1). L'animal sacré avait sa place marquée de temps immémorial dans les fêtes, et les jeux où il paraissait étaient devenus une institution nationale. Ces jeux n'ont rien de commun avec le combat de taureaux suivi de la mise à mort. La *corrida* n'est pas faite pour des *aficionados* avides de voir couler le sang ; elle ne comporte ni *matadores* ni *prima spada*, pas même de *picadores*. Elle consiste en passes analogues à celles qui faisaient l'amusement des foules dans la vieille Égypte comme dans la Cappadoce du *xxiv^e* siècle (2), à celles dont la Provence conserva longtemps la tradition et que pratiquent encore les écarteurs landais et les paysans de Viterbe. Elle a commencé par des prouesses de *cowboys* dans les herbages de la plaine, avant d'être transportée dans l'arène par des professionnels. Ce sont des acrobates que nous avons sous les yeux, et qui portent la plupart du temps le costume des gymnastes, pagne court et

(1) Voir MOSO, *LVI*, 176-90 ; REICHEL, *AM*, 1909, 85-99 ; EVANS, *JHS*, 1921, 247 ss..

(2) LAGRANGE, *XLII*, 198 ; PINCHES, *LA*, I, 76 ss., n° 23.

bottines hautes. Ils ont besoin de bravoure, certes, et de force pour défier la fureur et s'accrocher aux cornes d'un taureau plus gros d'un tiers que le bœuf d'aujourd'hui; mais, plus encore, il leur faut de l'agilité, du sang-froid, et leur audace doit être faite d'une prestesse sûre de soi. Aussi bien le métier de toréador ne convient-il pas aux femmes (1)?

Les taureaux en terre cuite trouvés à Koumasa et à Porti montrent, par les hommes cramponnés à leurs cornes, que la tauromachie est à la mode en Crète au moins depuis la fin du III^e millénaire ou le début du II^e. Elle le resta jusqu'à la fin de la civilisation minoenne. Il serait impossible d'énumérer tous les monuments qui en représentent les épisodes variés. A Cnosse, au sanctuaire du Minotaure, elle est partout. Dès l'entrée, elle apparaît de façon grandiose avec les plus merveilleux morceaux de stuc peint, la fameuse tête de taureau mugissant (pl. I, 2) et un bras d'homme aux muscles contractés sur une corne. A l'intérieur, la fresque des « Toréadors », explique le vigoureux élan du « Sauter » en ivoire (fig. 51; pl. III, 1). Si le motif cher à Minos jouit de la même faveur chez les princes du continent, ce n'est pas qu'ils se soient flattés d'exotisme esthétique; eux aussi prenaient plaisir à voir en images les jeux qu'ils aimaient dans la réalité. Sur les chatons de leurs bagues, sur les murs de leurs palais et sur leurs coupes d'or, les maîtres de Mycènes et de Tirynthe, d'Orchomène et de Vaphio regardaient avec ravissement des tours de force réputés (fig. 69). Il n'est pas jusqu'au petit roi d'Athènes qui n'en retrouvât le souvenir sur un coffret en pierre (2).

Les taureaux de course vivaient sans doute en liberté dans des *ranches*. Il n'était pas facile de les capturer. On voit, dans un paysage de montagne, un cowboy projeté sur le sol par une bête dont la queue frétille d'aise (3). Le plus simple était de

(1) BSA, VII, 94; LXX, pl. XVIII; LVII, 189; cf. EVANS, *l. c.*, 251.

(2) REICHEL, *l. c.*, n° 2, 10-1, 13-4, 21-2; V, pl. XXVIII, 8.

(3) XX fig. 310 a.

guetter l'animal près de l'abreuvoir et de lui sauter sur la nuque, pendant qu'il avait la tête plongée dedans (1). Certains sujets étaient dressés : on voit des dompteurs leur renverser la tête à la force du poignet (2). Une fois domestiqués, ils s'accroupissaient docilement pour laisser les toréadors les prendre aux cornes et sauter par-dessus leur croupe (3) : c'était l'école d'acrobatie. Les courses se donnaient dans des arènes, près d'un sanctuaire, comme l'indiquent parfois des éléments d'architecture (4). Les spectateurs de distinction prenaient place dans des tribunes : c'est une corrida, on le sait, que regardent, sur la fresque mycénienne, les femmes assises dans une loge décorée de bipennes (fig. 55).

D'après les monuments figurés, on peut se représenter les mouvements du toréador. Face au taureau lancé, au moment même où la bête charge tête basse, il fait un brusque écart et, revenant d'un bond, saisit une corne. La bête, pour se débarrasser, relève la tête : elle soulève ainsi son adversaire (fig. 51), et lui donne l'élan nécessaire pour faire un rétablissement en agrippant une corne par le jarret et l'autre par l'aisselle (fig. 69). Si le toréador n'est pas de première force, il se retourne et, prenant appui sur les cornes ou sur la nuque saute à droite ou à gauche (5). Le virtuose fait mieux. Un instant, il s'installe sur la nuque du taureau, dos à dos; puis, les pieds sur la croupe, il fait le pont, se redresse et saute (6), ou bien, les mains crispées sur le garrot ou sur les flancs, il fait la culbute en arrière (7). Un compagnon ou une compagne le reçoit dans les bras, pour amortir la chute. Mais voici le triomphe de l'art taumachique, le tour de force réservé au grand sujet. Dès qu'il a bondi sur la bête, il lâche les cornes des mains et, s'y maintenant par les cuisses, se renverse sur le mufle : les jambes

(1) *Ib.*, fig. 274. — (2) REICHEL, *l. c.*, n° 14-5.

(3) *Ib.*, n° 7. — (4) **XX**, fig. 504, *a*, *b*, 507.

(5) **LXVII**, fig. 426, 13; **LXXX**, pl. XVIII; **AA**, IV, pl. v, 1.

(6) JHS, 1921, 253, fig. 5; **XX**, fig. 504, *a*; cf. notre fig. 69.

(7) Fig. 51; pl. III, 1; JHS, *l. c.*, 255; **XX**, *l. c.*, *c*.

en l'air, les bras allongés, il attend le moment où le taureau le secouera en arrière et lui donnera l'élan pour faire le saut périlleux et retomber sur les pieds par un vigoureux coup de reins (1). On comprend l'enthousiasme d'un peuple sportif

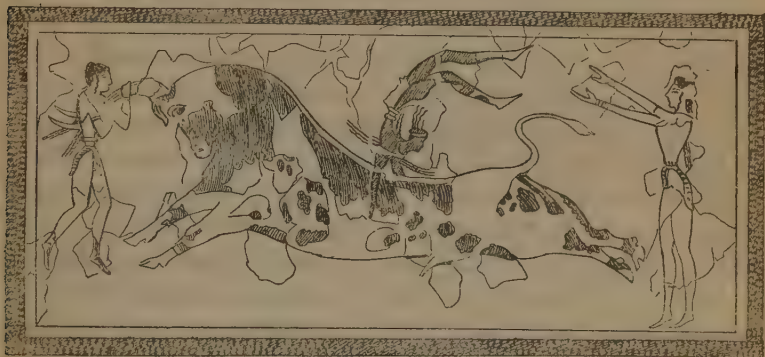


Fig. 51. — Course de taureaux. Fresque de Cnosse.

pour de pareils spectacles et la joie qu'y prenaient des artistes épris de beaux mouvements.

*
* *

Les jeux qui, de Crète, se répandirent dans tous les pays de la mer Égée y étaient réservés à un bel avenir. Partout où les Grecs célébraient les grandes fêtes dont les concours gymniques et musicaux eurent une telle influence sur toute l'éducation, les fouilles et la légende attestent la présence des Préhellènes. Les jeux néméens et isthmiques sont ceux dont l'origine est la plus obscure; mais leur réputation, que ne justifiait pas leur importance à l'époque historique, semble venir du fond des siècles, et leur emplacement en Argolide et en Corinthie, sur la grande voie de la civilisation égéenne, est significatif. A Délos, l'*Hymne à Apollon* voit dans le dieu du Cynthe le maître de

(1) XX, l. c. a.

la cithare et rappelle que ses hiérodoules imitent les chants et les danses des autres pays. Plutarque précise : il raconte que Thésée vint dans l'île sainte danser le géranos et célébrer des jeux en l'honneur d'Ariadne (1). Olympie, près de Pylos, le port fréquenté des marins crétois, adora les vieilles divinités du mont Ida, Cronos et Rhéa, avant d'être consacrée à Zeus et à Héra. Des cymbales trouvées sous le Mètrôon, dans la couche la plus profonde, disent comment se célébraient alors les fêtes de la Déesse Mère. D'autre part, la tradition attribue la fondation des concours et des jeux à un Héracles de l'Ida et à son descendant, Clyménos (2). Delphes, isolée dans sa montagne, semblerait avoir dû se soustraire à ces influences ; dans aucun des lieux saints elles ne sont plus certaines (3). *L'Hymne à Apollon Pythien* dit que, pour prendre la place de la déesse Gaia, le dieu choisit pour prêtres des Cnossiens qu'il emmena de Pylos à Pytho. « Il se mit à leur tête, tenant une lyre dans les mains ; il joua : suaves étaient les sons, beaux et majestueux les pas. Les Crétois le suivaient, frappant du pied la terre, chantant le Io-Péan » (4). Tous les souvenirs de Delphes ramenaient les concours musicaux et poétiques à la Crète : quand furent institués des prix de cithare et de chant sacré, le premier vainqueur fut Chrysothémis le Crétois (5). Il est question de missions crétoises qui venaient à Delphes et, de là, rayonnaient dans les pays lointains ; l'une d'elles aurait laissé en Thrace la tradition des chœurs (6). Que tout, dans ces légendes, ne soit pas véridique, c'est évident ; mais, ensemble, elles constituent un tissu solide, un document irrécusable. Et voici la contre-épreuve : parmi les grands et vieux sanctuaires de Grèce, le seul où l'on n'ait pas célébré de jeux, celui de Dodone, est aussi le seul où rien ne décèle la présence des Crétois.

(1) PLUTARQUE, *Thésée*, 21 ; *Hymne à Apollon Délien*, 131, 160-4.

(2) PAUSANIAS, V, 7, 6 ss. ; 8, 1. — (3) Cf. SWINDLER, LXXXVII.

(4) *Hymne à Apollon Pythien*, 336-41. — (5) PAUSANIAS, X, 7, 2-3.

(6) PLUTARQUE, *Œuvres morales*, 298 F.

Cependant le jeu le plus populaire de la Crète minoenne, la corrida, disparut à peu près complètement de Grèce. La légende en conserva le souvenir en le déformant : la jeune fille qui se faisait emporter par le taureau sacré en se tenant à ses cornes devient la belle Europè assise sur la croupe du taureau divin, enlaçant les cornes de fleurs. Dans la réalité, le taureau céda la place au cheval, qui, à son tour, servit longtemps de tremplin mouvant aux acrobates (1). Ce n'est que dans les campagnes reculées de la Thessalie et de l'Asie Mineure ou dans les régions lointaines de l'Occident que se maintenaient obscurément ou se retrouvaient les secrets de la corrida crétoise (2).

Quant aux autres sports des Minoens, ils furent recueillis avec soin par la gymnastique grecque. L'agilité des guerriers crétois est bien connue d'Homère (3). Les scènes de pugilat sculptées sur le rhyton de Haghia Triada pourraient illustrer telle ou telle description de concours olympique, et ont elles-mêmes pour commentaire un des jeux donnés dans l'*Iliade* en l'honneur de Patrocle, la lutte d'Épéos et d'Euryale qui descendent dans l'arène « serrés dans leur ceinture » et le poing garni de lanières en peau de bœuf sauvage (4). De tout temps, les Grecs se targuaient d'emprunts faits au meilleur système d'entraînement, en élèves qui citent leurs maîtres. A Sparte même, les règlements d'éducation physique établis au nom de Lycurgue passaient pour venir de Crète (5).

Mais le plus bel héritage que les Grecs aient reçu de leurs précurseurs, c'est la danse, avec ces accessoires déjà promus à une éminente dignité, la musique et la poésie. De l'Asie, où chantait Homère, à Délos et à Delphes, on savait quel lien rattachait les chœurs qui évoluaient dans le théâtre de Cnosse à ceux qui exécutaient le pas de « la grue » ou qui glorifiaient

(1) *Iliade*, XV, 679.

(2) Cf. M. MAYER, *JAI*, VII, 72 ss.; S. REINACH, *An.*, 1904, 271 ss..

(3) *Iliade*, XVI, 617. — (4) *Ib.*, XXIII, 651 ss., 684-5.

(5) PLUTARQUE, *Lycurgue*, 4.

le dieu pythien. En Crète, les Courètes dansaient en l'honneur de Zeus et de Rhéa, comme jadis en l'honneur de Minos et d'Ariadne; en Messénie, en Asie où leurs évolutions alternaient avec celles des femmes, ils célébraient la déesse vierge et mère (1). C'est que partout des confréries ou *thiases* (2) de danseurs sacrés perpétuaient la tradition minoenne. Thèra et la primitive Athènes avaient leurs *orchestai*. A Milet, la corporation des *molpoi* ou danseurs fit très longtemps reconnaître son chef comme premier magistrat de la ville.

Malgré des récits erronés sur l'invention relativement récente de la grande lyre et de la double flûte, les vieux instruments de musique ne se perdirent point. On disait que Terpandre de Lesbos imagina vers 676 d'adjoindre aux quatre cordes de la cithare primitive trois cordes nouvelles et que la double flûte fut trouvée en Phrygie. De fait, nous ne savons pas sur quelle sorte de lyre jouent, dans les poèmes homériques, Apollon, Achille et les divins aèdes, ni quelle sorte de flûte sert aux commandements dans le camp d'Agamemnon (3). On peut même observer que la plus vieille image de l'heptacorde que nous aient laissée les Grecs est peinte, entre les mains d'Apollon Citharède, sur un vase mélien du VII^e siècle (4). Il n'en est pas moins vrai que la critique moderne n'a pas attendu la résurrection de la civilisation crétoise pour refuser toute créance à des anecdotes puériles. Tout au plus Terpandre tira-t-il des effets nouveaux d'un instrument ancien, et il est bien possible que la musique savante, chassée de Crète par l'invasion, ait trouvé asile sur les côtes d'Asie et inspiré les chantres d'Éolide et d'Ionie avant de reparaitre dans la Grèce propre. Mais il suffit de regarder le costume de femme que portent le dieu citharède et ses disciples pour reconnaître en eux les héritiers directs des musiciens à robe longue qui, sur les monuments

(1) HÉSIODE, fragm. 198 (44); PAUSANIAS, IV, 21, 7; SAPPHO, fragm. 54.

(2) Mot d'origine préhellénique (CUNY, l. c.).

(3) *Illiade*, X, 13. — (4) RA, 1908, II, 282.

minoens, jouent de la lyre à sept cordes et de la double flûte. C'est sur des instruments crétois qu'Apollon, dieu du Cynthe, et Cybèle, déesse du Bérécynthe, enseignèrent l'art des beaux sons aux citharistes et aux aulètes de Grèce.

Si la danse appelle la musique et le chant, dans le chant les paroles sont inséparables de l'air. Ainsi, le lyrisme grec nous fait entrevoir ce que dut être le lyrisme d'un peuple dont nous ne connaissons pourtant pas la langue. Écoutons l'aède qui accompagne les danseurs dans la description homérique du bouclier d'Achille, et nous aurons quelque idée de ce qui se chantait au théâtre de Cnosse ; écoutons l'hymne des Courètes sous la forme dorienne, et nous percevrons l'écho d'un hymne plus ancien ; écoutons, s'il se peut, les oraisons rythmées des prêtres crétois qui montent à Pytho, et nous entendrons résonner les strophes qui accompagnaient Minos sur la montagne sainte.

Le lyrisme, dans l'épopée, exprime des sentiments tantôt joyeux, tantôt graves (1). Dans le premier cas, le chant se subordonne à la danse. L'aède Dèmococ fait danser la jeunesse phéacienne au son de la cithare (2). Dans la cérémonie nuptiale, « à la lueur des torches, l'hyménée sonore retentit ; les jeunes gens dansent en tournoyant ; les flûtes et les phorminx mêlent leurs voix » (3). Aux fêtes de Délos, les hiérodoules, pour rappeler les courses errantes de Lètô, imitent de la voix et du geste les peuples visités par la déesse (4). Ce genre expressif, au rythme vif et sautillant, aux paroles enjouées, c'est l'*hyporchème*, où l'élément essentiel est une « danse légère » (5). Pour l'hyménée, les exécutants forment deux chœurs dirigés l'un par la lyre, l'autre par la syrinx (6). Le plus souvent, à Délos par exemple, se détachent du chœur les premiers sujets chargés des mouvements les plus difficiles (7). Toutes ces évolutions se

(1) CROISET, *Hist. de la littér. gr.*, II, 17 ss..

(2) *Odyssée*, VIII, 260 ss.. — (3) *Iliade*, XVIII, 492 ss..

(4) *Hymne à Apollon Délien*, 160-4.

(5) SIMONIDE, frag. 29-31 ; cf. ATHÉNÉE, XIV, 30, p. 631 c ; 28, p. 630 e.

(6) *Bouclier d'Héraclès*, 273-8. — (7) LUCIEN, *De la danse*, 16.

retrouvent dans la danse crétoise, telle que la voit le poète : « Tantôt le chœur précipite des pas savants et tourne rapide comme la roue du potier ; tantôt il se partage en lignes qui s'avancent l'une au-devant de l'autre... Un aède divin les anime de ses chants qu'accompagne la lyre » (1). Voilà la danse où prend part la *prima dona* qui, sur la fresque de Cnosse, tourne et sourit. La tradition ne s'y trompait pas : l'hyporchème passait pour une invention des Courètes, et le poète Simonide en faisait « un mode crétois » (2).

Plus grave est le noble et viril *péan* (3). Il est connu, lui aussi, à l'époque homérique. « Les fils des Achéens font résonner le beau péan », quand ils apaisent Apollon ou qu'ils célèbrent la gloire d'Achille (4). Les origines de ce chant religieux nous sont clairement indiquées par le vieil *Hymne à Apollon Pythien*. Quand les prêtres cnossiens suivent le dieu en chantant, ces chants, qu'ils accompagnent sur la cithare et qu'ils scandent des pieds, ce sont « les péans sur le mode crétois » (5). Il ne s'agit plus d'une danse où le chant est secondaire, mais d'un chant où la danse se réduit au pas régulier de la procession ou de la marche militaire. Une série de strophes terminées par un refrain qui fuse en ce cri « Iè Païôn », c'est cela « les péans crétois ». Le rythme agile qui leur convenait fut appelé indifféremment péonique ou crétique. Ce fut, tout naturellement, un Crétois, Thalétas de Gortyne, qui le premier donna une tournure littéraire aux vieux airs de son pays et les fit exécuter sous une forme plus riche et plus brillante, mais toujours avec le rythme originel (6). Il était juste qu'après d'autres péans on en retrouvât un dans leur véritable patrie à tous ; le hasard a bien fait les choses : nous en avons un qui provient du même site qu'un groupe de femmes dansant au son de la lyre, de Palaicastro (7).

(1) *Iliade*, I. c., 590 ss.. — (2) SIMONIDE, fragm. 31 ; cf. STRABON, X, 4, 16.

(3) Cf. CROISSET, I. c., 270-2 ; SWINDLER, LXXXVII, 59-64.

(4) *Iliade*, I, 472-3 ; XXII, 391-4. — (5) *Hymne à Apollon Pythien*, 336-41.

(6) Cf. CROISSET, I. c., 275-8. — (7) BOSANQUET, BSA, XV, 338 ss..

LIVRE IV

LA VIE

ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE

CHAPITRE PREMIER

L'ART

Les Crétois ont eu ce privilège, rare dans l'histoire, de donner à leurs contemporains comme à la postérité l'impression d'un peuple artiste. Ailleurs, à la même époque, surgissaient des œuvres qui méritent aujourd'hui encore l'admiration ; mais, ni en Mésopotamie ni en Égypte, les grands architectes n'avaient d'autre idée que de satisfaire l'orgueil d'un roi en matérialisant sa gloire dans une demeure plus belle que celles de ses prédécesseurs, ou de contribuer à la majesté des dieux et à l'immortalité des morts en plaçant d'impérissables images dans des monuments éternels. Les Crétois aussi ont construit de beaux palais, de jolies chapelles, des tombes imposantes, et c'est par la description de ces œuvres-là qu'il nous faudrait commencer ce chapitre sur l'art, si nous n'avions pas déjà vu ce qu'était chez eux l'architecture civile et religieuse. Mais ils ont ceci de particulier, que pour eux l'art s'étend à tout et à tous. Aux objets les plus communs, dans les maisons les plus modestes, ils savent donner une expression esthétique, ajouter ces détails de parure qui en font quelque chose de plus que des ustensiles. L'instinct agit sur eux dès l'époque où

ils habitent encore de simples huttes : ils y conservent déjà des superfluités à quoi ils attachent un grand prix, une défense d'éléphant, une vertèbre de baleine. Ils ne disposent pas plus tôt du métal, qu'ils façonnent des poignards d'argent et, sans transition, exécutent des bijoux d'une finesse et d'une variété incomparables. Pour loger les huiles et les vins fins, il leur faut des vases précieux. A table, ils veulent des cruches et des coupes élégantes de forme et décorées de peintures brillantes ou de ciselures fines. Autour d'eux, ils aiment à voir le chatolement de la lumière oblique dans les chambres et, sur les murs, les images vives de tout ce qui leur plaît dans la nature et accroit en eux la joie de vivre. Non contents de se parer d'étoffes multicolores et de bijoux, ils désirent que leur corps même, comprimé à la taille, se présente comme une œuvre d'art. Si jamais il a existé un pays où toutes les circonstances favorisaient l'éclosion des dons artistiques, où les industries chargées de pourvoir à des besoins vulgaires devenaient spontanément des industries d'art, c'est bien la Crète du III^e et du II^e millénaire.

Pour que d'authentiques chefs-d'œuvre se conservent dans des habitations souvent bien humbles, il faut qu'une société soit organisée de façon à ne pas réserver à de rares privilégiés la faculté de s'élever au-dessus des nécessités matérielles. Il en était ainsi dans la période où la Crète était divisée en clans ou en groupes féodaux : entre tous les chefs existait une féconde émulation. Plus tard, quand s'étendit la puissance de Minos, elle ne porta pas atteinte à l'autonomie locale ni à la liberté personnelle. Si Cnosse devient le centre de la Crète, elle ne l'absorbe pas tout entière : Phaistos et Haghia Triada, Tyllissos, Mallia, toutes les villes de la Crète orientale continuent de prospérer, et c'est à Gournia, à Pseira, à Palaicastro que se sont trouvés les plus beaux vases du M. R. I. Rien ne montre mieux les droits de l'individu en Crète et l'influence de l'individualisme sur l'art, que l'innombrable quantité de

sceaux qu'on a découverts dans les maisons de toutes les bourgades. Ils servaient au roiet aux hauts fonctionnaires, mais aussi aux particuliers, qui tous imprimaient sur des contrats ou des ballots de marchandises la marque de leur personnalité et qui tous la voulaient belle autant qu'originale.

Aussi les Crétois surent-ils admirablement tirer parti des ressources que leur offrait leur sol. De marbre, point; peu de métal. Mais ils avaient de beaux calcaires, dont les uns se taillaient facilement, dont les autres pouvaient être broyés en une chaux propre à la fabrication d'un stuc qui valait le *gesso duro* des Italiens; ils trouvaient sur la côte de Mirabello et à Kakon Oros des brèches tachetées ou jaspées dont les bigarrures violentes ou les nuances fondues les invitaient à la polychromie; ils avaient aussi plusieurs variétés de stéatite, noire ou verte, opaque ou transparente, qui provoquaient le burin, et une argile jaune qui allait bien au feu et prenait bien la couleur. Leur palette était riche de pâtes solides et brillantes, dont l'éclat, quand il n'est pas éteint par la déflagration des palais, est encore aujourd'hui un émerveillement.

Avec ces moyens matériels, la technique fit des progrès constants du jour où la Crète connut le métal. L'usage du feu devint une sorte de science qui profita au potier autant qu'au métallurgiste. Tandis que l'un perfectionnait ses matrices et ses ciseaux, l'autre apprenait à régler la température de son four et obtenait des vases flammés, des barbotines et des faïences. Les inventions se multiplièrent. Le céramiste cessa de façonner à main libre : au *xxi^e* siècle, il se servit d'un tour à rotation lente; à partir du *xviii^e*, le tour à rotation rapide fut d'un emploi général. L'expérience acquise se constituait en tradition sans dégénérer en routine. On se transmettait de père en fils des procédés qui donnaient à la main une étonnante sûreté. Avec de la fibre mouillée et du sable fin ou de l'émeri, on arrivait à convertir un bloc de pierre dure en un vase de forme parfaite. Sans jamais connaître la trempe du bronze, on

disposait d'outils délicats, par exemple, de petites scies à chantourner à double dentelure qui n'avaient pas plus de 6^{cm},5 sur 4; on se servait de ces instruments minuscules avec une dextérité infailible. Le peintre s'aperçut de l'effet produit par l'application des couleurs sur le stuc encore humide : à traits définitifs, sans retouches, se bornant pour plus de facilité à quadriller son champ, il couvrit les murs de grandes fresques. Et, comme il n'y avait pas plus de limites entre les différents arts qu'entre l'art et l'industrie, tout ce qui était gagné par l'un d'eux l'était pour les autres. Le bronzier connaissait les secrets de l'orfèvre et fournissait des modèles au potier; la peinture murale passait ses sujets de proche en proche à la peinture de vases, à la sculpture, à la glyptique, et, par combinaison avec la plastique, remplaçait la fresque unie par le relief en stuc peint. Conscients de leur parenté naturelle, tous les artistes s'encourageaient et s'entraînaient à l'envi. Par un enseignement mutuel, ils se donnèrent une éducation complète.

Pour la parfaire, ils acceptaient avec empressement, surtout dans les débuts, les leçons de l'étranger. L'influence des pays asiatiques fut à peu près nulle. On imita vaguement la forme de quelques cylindres de Babylonie rapportés par des marins, et la coupe à deux anses, spécialité de Troie II, se répandit dans les Cyclades et en Crète. C'est peu. Autrement féconde fut l'influence de l'Égypte. Elle fournit aux lapicides des modèles de vases en pierre; elle fit connaître l'usage des cachets et la fabrication de la faïence. Plusieurs sujets dérivés de ses traditions religieuses furent reproduits quelque temps ou adoptés pour toujours par la Crète, comme le cynocéphale, la déesse hippopotame, les griffons. Enfin ses peintres transmirent à ceux de Crète l'habitude de représenter les hommes avec la peau rouge et les femmes avec la peau blanche. La part de l'Égypte dans l'art crétois est donc loin d'être négligeable. Celle des Cyclades également : c'est par leur intermé-

diaire que la spirale venue de la Grèce septentrionale a passé dans la grande île, pour y jouer un rôle énorme dans la décoration. Mais jamais aucun emprunt n'a entravé la liberté des artistes crétois. Ils prennent leur bien où ils le trouvent, sans qu'il en coûte à leur originalité. Les procédés venus du dehors sont adaptés à des besoins nouveaux. Des motifs consacrés par les siècles, d'une rigidité hiératique, se rajeunissent, s'assouplissent, se métamorphosent. Le griffon de la dix-huitième dynastie, lion qui ne savait que faire de ses ailes, s'élance, emporté par le galop volant, et, quand il retourne aux bords du Nil, on ne l'y reconnaît pas. C'était une pauvre chose que la spirale du continent, avec ses cercles concentriques reliés par une tangente ; elle prend en Crète une ampleur et une richesse insoupçonnées par des enroulements superbes, des entrelacements spirituels et d'heureux mélanges avec des motifs linéaires ou foliacés.

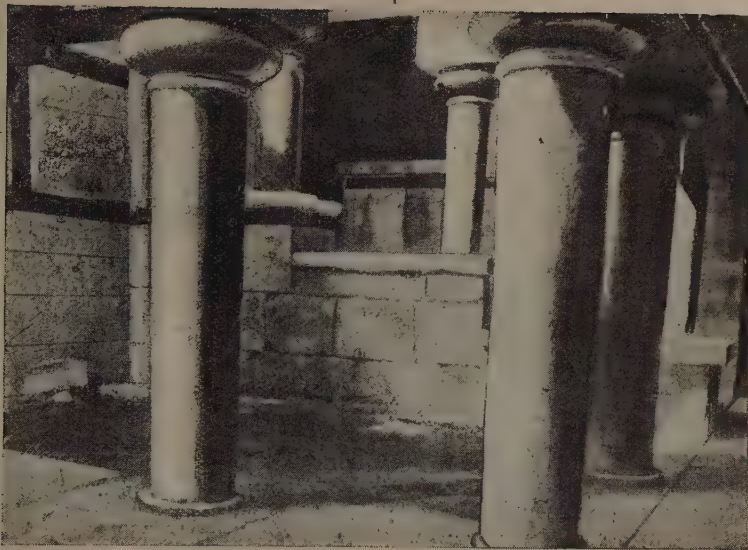
La liberté à l'égard de tous les enseignements et de toutes les traditions, voilà le trait le plus caractéristique de l'art crétois. Il a eu ses conventions ; mais aucune n'a jamais été une gêne pour les tentatives personnelles : avant que la règle eût décidé que la peau d'homme serait rouge, les fresques ayant alors un fond de cette couleur, on essaya de tout pour la peindre, même du bleu, et, au temps où le fond bleu mettait en valeur le rouge de la peau, un artiste osa représenter un roi à peau jaune. Recherche de l'étrange ? Non pas, mais recherche du nouveau, d'un nouveau moins conventionnel. L'artiste crétois a la confiance de la jeunesse, une hardiesse ingénue. Il éprouve vivement la joie de créer. Il apporte à son travail cette allégresse qui est une force. Ses fantaisies ne sont pas d'une prétention tumultueuse, mais d'un enjouement naïf et puissant.

Longtemps l'art crétois prend plaisir à tâtonner en tous sens et goûte à toutes les jouissances que peuvent donner les formes et les couleurs. Puis il porte ses efforts sur le dessin et la polychromie : tandis que le sculpteur continue de représenter la

vie, le peintre se contente d'unir des éléments floraux au décor géométrique pour faire valoir avant tout un coloris éclatant. Quand les oppositions ou les gradations de nuances n'ont plus de secret pour lui, quand il est capable de combiner les lignes droites et les courbes pour en former des triglyphes, alors il ne lui suffit plus de styliser quelques fleurs très simples, de reproduire des pétales de lis et des nénuphars ; il se tourne, lui aussi, vers la nature entière. L'art crétois va tout entier s'y plonger avec délices.

Il apporte avec lui ce don que rien ne remplace, la fraîcheur d'observation. Le Crétois aime à regarder la marche balancée du pêcheur sur la plage, les minauderies de la princesse assise dans la loge royale ou l'agitation de la foule aux jours de fête. Il est heureux de suivre des yeux le galop furieux du taureau qu'on excite, ou le chat qui guette sa proie dans les hautes herbes, ou les bonds du chamois dans la montagne. Il est charmé par la nonchalance de la tulipe qui penche, par l'orgueil du lis dressé sur sa haute tige. Nul spectacle ne captive plus cet amant de la mer que le poisson volant quand il replie ses ailes dans l'eau ou les étend dans les airs, les évolutions du dauphin qui plonge et reparait, les tentacules et les suçoirs de la pieuvre et de l'argonaute, ou toutes ces formes étranges, plantes ou animaux, qu'on aperçoit dans les bas-fonds aux heures où le flot est limpide. Toutefois le sentiment de la nature, dans l'art crétois, n'est point un réalisme brutal. Ce n'est même pas toujours un naturalisme qui choisit dans la réalité, mais se fait une loi de lui rester fidèle. L'art crétois cherche la ligne caractéristique. Les hommes de tout rang doivent être élégants et sveltes : ils ont presque sans exception les membres longs et minces et la taille si exiguë que le torse est quasiment triangulaire. Les dames de haut rang doivent être gracieuses : elles ont souvent des gestes menus où les mains se lèvent et les doigts fluets s'écartent.

Avant tout, par conséquent, il s'agit d'exprimer le mouve-



1. — La Salle des Colonnades, avec vue sur le grand escalier.
Palais de Cnosse.



2. — Tête de taureau. Relief en stuc peint. Palais de Cnosse.

ment. La main l'osa, avant même que l'œil y fût expert. Heureuse audace. Aux débuts du naturalisme, le corps humain et les formes des animaux trahissent l'inexpérience par des fautes de proportions ; mais, si la statique laisse à désirer, la dynamique est déjà remarquable. Il ne faudra pas longtemps pour qu'elle soit parfaite. La saillie des muscles tendus sera saisissante d'exactitude et de minutie. L'action la plus rapide sera prise, ou plutôt surprise, avec une soudaineté de vision et une sûreté d'exécution également impeccables. La plastique du M. M. III nous montre de véritables instantanés. Sur un vase de Vaphio (fig. 69), un toréador vient de saisir le taureau en course à l'oreille et à la naissance des cornes ; il se balance d'une jambe pour arriver avec le jarret de l'autre à faire un rétablissement sur les cornes. Le mouvement a la durée d'un éclair ; il paraîtrait contre nature, s'il n'était criant de vérité.

C'est de l'impressionnisme, mais du meilleur, de celui qui traduit un sentiment. Et par le sentiment qu'ils expriment, les mouvements, même ceux des bêtes, même ceux des plantes, acquièrent une puissance pathétique, on pourrait dire un sens moral. Ce sont des scènes de drame, ce combat livré devant des tours où des femmes éplorées lèvent les bras au ciel (fig. 68), cette chasse où un lion se retourne contre ses adversaires, en terrasse un et s'élance au-devant des flèches et des javelots (fig. 71). Il y a quelque chose d'élégiaque dans la tristesse de ces arbres qui étendent leurs branches dénudées au-dessus de flaques hivernales. On peut incriminer l'anatomie de cette vache et de cette chèvre qui allaitent leurs petits (pl. IV, 1) ; mais, tandis que l'une se retourne pour lécher le veau qui la tette, tandis que l'autre écoute les bêlements d'un second faon qui attend son tour avec impatience, elles paraissent vraiment symboliser la dignité maternelle.

Toutes ces qualités artistiques, les Crétois les ont déployées, en général, sur des objets de petites dimensions. Ils voient juste, ils voient beau, ils ne voient pas grand. On dirait qu'ils

ramènent tout à leur taille d'hommes menus. Leur talent n'a pas besoin d'espace ; il n'est jamais plus à l'aise que dans des champs minuscules. Les salles dont se composent leurs palais ont en somme des proportions médiocres. Leurs plus larges compositions sont les fresques et les reliefs peints qui en décorent les murs. Ils y placent quelquefois des personnages de grandeur plus que naturelle ; mais bien vite, comme s'ils regrettaient cette dérogation à des habitudes invétérées, ils se tournent vers la fresque-miniature. Comme leurs sanctuaires sont de simples chapelles, leurs images de culte sont de simples figurines. Leurs statuettes les plus hautes n'atteignent pas 35 centimètres. C'est sur des sceaux, des gemmes, des chatons de bagues, des bouts d'ivoire, que se trouvent quelques-unes de leurs œuvres les plus admirables. La mièvrerie est tout près, le goût et le contact de la nature les en préservent. Jamais peut-être on n'a besoin du mot « immense » pour parler de leur art ; du mot « minuscule » continuellement. Ce sont bien les Japonais de la Méditerranée.

I. LA PEINTURE (1).

La peinture — nous entendons la grande peinture, opposée à la peinture de vases — est ce que l'art crétois nous a légué de plus précieux. Ce n'est pas seulement par contraste avec l'art gréco-romain, qui nous a laissé si peu de chose dans ce genre, sans une œuvre de maître. C'est plus encore par opposition avec toutes les civilisations de la même époque, celle de l'Égypte et de la Mésopotamie, de Troie et de l'Hellade. Il y a donc là un goût spécial, un trait distinctif. Et, sans dénier aux Crétois le don de la plastique, il faut leur reconnaître un don exceptionnel du pittoresque.

(1) Voir HEATON, JIBA, XVIII (1911), 697 ss.; id., LXX, 211 ss.; RODENWALDT, LXX, LXXI; K. MÜLLER, AM, 1913, 78 ss.; EVANS, XX, 524-49; HALL, XXXVII, 178 ss..

Déjà vers le milieu du III^e millénaire, les murs des maisons crétoises recevaient deux couches de plâtre, dont la plus fine était badigeonnée de rouge. Quand on sut purifier le plâtre et que, par la combustion d'un calcaire, on obtint pour la couche supérieure du revêtement une chaux tout à fait pure, un artiste de génie s'avisa de peindre à la détrempe sur le stuc humide. Le nouveau procédé à exécution rapide ne pouvait produire que des œuvres hardies, pleines d'entrain, exubérantes. Impossible d'assujettir des touches aussi brusques à des formules d'école. Chacun donna la pleine mesure de sa personnalité. Ce fut une éclosion charmante.

Dans les premiers palais de Phaistos et de Cnosse, certains murs avaient été couverts de dessins multicolores qui rappellent par la vivacité des tons la liparite ou la barbotine (1). Aussitôt on passa à la peinture de personnages. C'est du M. M. II que date le « Cueilleur de safran » (2). L'inexpérience est flagrante, le corps tout bleu est trop grêle; mais le mouvement du jeune homme enjambant les roches est bien saisi, et les touffes de fleurs pâles ne manquent pas de grâce.

Au xvii^e siècle, quand s'élèvent les seconds palais, le peintre de fresque est en pleine possession de ses moyens. Non qu'il ait jamais réalisé tous les progrès dont son art est susceptible : il s'en tient aux couleurs conventionnelles pour la peau, il place l'œil de face dans une figure de profil, il ignore les ombres et ne connaît que la perspective cavalière. Mais la facture est bonne, la technique excellente. Sur les panneaux purement décoratifs, sur les frises, il imite le marbre, entrelace les « grecques » en labyrinthes, renouvelle les enroulements des spirales, aligne les boucliers en 8 et, encadrant les rosaces de triples bandeaux, prépare le triglyphe (3). Pourtant tous ces motifs sont secondaires. L'essentiel, c'est la représentation des plantes, des animaux, des personnages humains. L'exemple le

(1) MA, XII, 20, pl. viii, 6 ; XX, pl. I, k. — (2) XX, pl. iv.

(3) *Ib.*, fig. 255-6, 269-70, 343.

plus complet que nous en ayons, c'est la composition de grandeur naturelle qui décorait tous les murs d'une salle à Haghia Triada (1). Dans un paysage que dominent des roches tapissées de lierre, s'étendent des touffes de crocus, des lis rouges et des fleurs hybrides d'une grâce exquise. Lourdemment s'avance un taureau à peau sombre. Un lièvre détail. Caché par un fourré, tête basse, œil fixe, jambes tendues, un chat sauvage se ramasse, prêt à bondir sur un coq de bruyère qui, sans défiance, fait le beau (pl. II, 1.) Enfin, devant un édicule sacré, parmi des myrtes, une femme revêtue d'un costume somptueux danse un pas mystique, ce pendant qu'une prêtresse à longue robe est agenouillée sur le sol, comme pour cueillir des fleurs. C'est un maître, et l'un des plus grands qu'ait produits la Crète, celui qui a pu imaginer et exécuter au M. M. III une œuvre pareille.

Est-ce le même ou d'autres d'égale valeur qui travaillaient vers la même époque pour le roi de Cnosse ? En tout cas, ils puisaient dans la nature et la vie, largement, avec l'ardente liberté de la jeunesse. Les amateurs de la beauté végétale donnent à des rameaux d'olivier en fleurs une noblesse qui reste simple; par quelques traits d'un pinceau léger, ils font apparaître des roseaux en bouquets d'une finesse délicieuse; ils parsèment un tapis rouge de lis blancs, en éparpillant de-ci, de-là, des pétales détachés par la brise (2). Les animaliers ont une forte prédilection pour le taureau ou la faune marine. L'un d'eux représente, dans l'appartement de la reine, deux grands dauphins nageant parmi des poissons plus petits au-dessus de coraux et de coquillages (3). Mais dans un palais convenaient surtout les scènes empruntées à la vie de cour et aux fêtes publiques. Les « dames en bleu » (4), étincelantes de bijoux, animèrent le salon où elles étaient assises de leurs propos gracieux et de leur noble mimique. Une grande composition décora l'étage supérieur du sanctuaire occidental : au premier plan est

(1) M A, XIII, 55 ss., pl. VII-X. — (2) XX, fig. 389-90, pl. VI ; cf. fig. 392.

(3) *Ib.*, fig. 394-5. — (4) *Ib.*, fig. 397-8.

lancé un taureau superbe, et le toréador exécute au-dessus de la bête le saut périlleux en laissant flotter ses longues boucles; au fond, on aperçoit le sanctuaire de la déesse qui préside aux jeux; dans l'intervalle, se tient la foule, si dense que les têtes se touchent, si curieuse qu'elles sont tendues toutes dans la même attitude (1).

Au M. R. I, cette effervescence s'apaise. L'expérience a créé quelques traditions. D'un archaïsme exubérant se dégage un classicisme qui n'a, d'ailleurs, ni raideur ni étroitesse. Plus de paysage; la fresque est presque exclusivement réservée aux scènes où l'homme joue le rôle principal. La « Parisienne » au corsage agrémenté du pli Wat-



Fig. 52. — La Danseuse. Fresque de Cnosse.

teau a tout l'air d'un portrait, avec ses frisons indociles, ses grands yeux, son nez cabossé, sa bouche sensuelle, son menton pointu et son long cou (fig. 6); elle faisait partie d'une frise où s'alignaient un grand nombre de personnages assis. La « Danseuse », en chemisette collante et boléro, un bras au corps et l'autre étendu, mèches volantes, sourire figé, tourne, tourne éperdûment (fig. 52) (2).

Plus extraordinaires encore sont les fresques-miniatures, qui datent de la même époque. Pour représenter de plus grands ensembles, on eut l'idée d'en réduire l'échelle. Avec ce procédé de sténographie picturale, il fallait une habileté de main surprenante pour donner une expression à d'innombrables personnages. On y réussit brillamment. Dans un de ces tableaux (fig. 48), les dames de la cour, assises près d'une chapelle,

(1) *Ib.*, fig. 319, 321, 384-5; cf. BSA, X, pl. II. — (2) BSA, VIII, 55, fig. 28.

regardent d'une loge une fête de plein air. En toilette de gala, elles gesticulent et jacassent, toutes avec des poses différentes. Au spectacle qui les passionne se presse une foule qui remplit tout le champ. Une autre fois, on assiste à une cérémonie du haut d'une pente, sans doute celle qui domine la rivière de Cnosse à l'Est du palais : dans le bas, un groupe de femmes exécute la danse rituelle; par derrière, la masse grouillante des spectateurs s'étend jusqu'à une olivette où quelques dames sont assises à l'ombre (1). On comprend que ces peintures de genre aient eu un grand succès et trouvé des imitateurs en province : à Tyliossos, l'un d'eux fit des figures plus petites encore et non moins délicates (2).

Cependant, à partir du M. R. II, on sent quelque fatigue chez les peintres. Ils renoncent à la fresque-miniature. Dans la grande peinture, ils ont encore des idées nouvelles, des trouvailles heureuses. Mais, si le style se maintient, c'est par la stylisation. Le dessin est moins sûr et moins sincère; on simplifie les détails, et les figures principales ne sont plus variées avec la même finesse. Les deux griffons couchants qui décorent alors la Salle du trône (fig. 20) ont une calme majesté, et le paysage qui les encadre n'est pas dénué de noblesse; mais tout de même ce symbolisme manque de vie, et la répétition du sujet, la continuelle reproduction de la même plante dénotent une certaine indigence d'imagination. La fameuse fresque des Toréadors (fig. 51) est, au contraire, à la fois harmonieuse et mouvementée. Le taureau en fureur se rue; au-dessus de sa croupe, au centre, un toréador est en plein saut; une jeune fille en costume masculin, debout derrière la bête, étend les bras pour recevoir le sauteur au moment où il touchera terre; une autre vient de saisir les cornes qui la menaçaient et se balance pour atteindre la nuque : la composition est admirable. Mais les proportions de l'animal manquent de justesse; et, d'une façon

(1) Cf. LXXI, 10. — (2) XXXVIII, 62 ss., pl. VII-X.

générale, l'exécution est archaïque en même temps que décadente, comme si l'auteur s'était borné à recopier un ancien modèle. Voyons encore la grande fresque de la Procession (1). De taille plus que naturelle, des femmes en robe longue et des jeunes gens en pagne exotique, tributaires ou hiérodoules, s'avancent au bord de la mer, portant des vases de toutes formes où le marbre alterne avec les métaux précieux. Celui qu'on appelle par excellence le Porteur de vase (fig. 53) constitue un morceau de premier ordre. La tête au fin profil, à l'œil intelligent et fier, est couronnée de cheveux bouclés; les formes souples et pleines sont mises en valeur par le costume; le torse est gracieusement penché en arrière, pour que les mains puissent tenir droit le grand rhyton. Mais les autres personnages n'ont rien de cette distinction. Ce sont des répliques d'un même type; les attitudes sont monotones; la facture est lourde et négligée. Qu'est devenue l'alerte variété de jadis ?

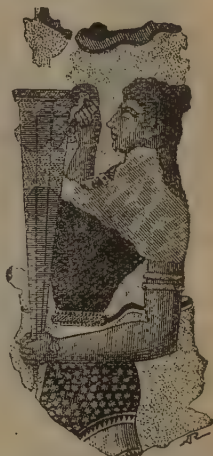


Fig. 53. — Le Porteur de vase. Fresque de Cnossos.

Hors de Crète, il n'existe pas de peinture murale dans les pays de l'Égée avant le ^{xvii}^e siècle, et les fresques qu'on y voit tout à coup partout à la fois sont d'emblée d'un art avancé. Tout est venu de Crète, la technique, le style et souvent les sujets.

Pas de doute pour l'île de Mélos. La plus belle fresque qu'on y ait trouvée représente un groupe de poissons volants (fig. 54) (2). Les uns nagent sur un fond rocheux recouvert de coquillages et d'éponges, les autres sortent de l'eau en déployant les ailes. Les courbes qu'ils décrivent, les tourbillons aux bulles azurées

(1) IV, 51-2. — (2) XXI, pl. III.

qu'ils laissent dans leur sillage donnent à toute la scène une grâce singulière. Sur une autre fresque, figurent deux femmes, dont l'une porte une robe richement historiée, dont l'autre laisse tomber les bras dans une attitude de prostration (1) : la pureté du dessin n'a d'égal que sa simplicité. L'origine des artistes qui ont exécuté ces deux œuvres est incontestable. On

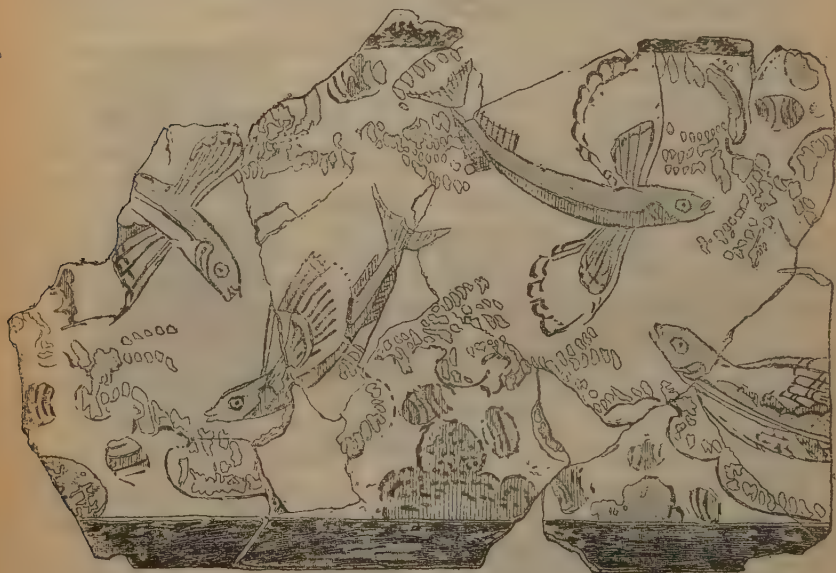


Fig. 54. — Les Poissons volants. Fresque de Phylacopi.

a même pu croire que la marine a été expédiée toute faite sur un panneau mobile ; mais cette hypothèse est inutile : les deux fresques ont été peintes sur place par des étrangers.

Sur le continent, de la Thessalie au Péloponèse, pas le moindre signe avant-coureur, pas le moindre fragment de plâtre peint, rien qui puisse passer pour l'ombre d'un prototype, n'annonçait les grandes fresques qui allaient décorer les mégara de Mycènes et

(1) *Ib.*, fig. 61.



1. - Chat guettant un coq de bruyère. Fresque du palais de Haghia Triada.



2 — Procession rustique. Vase en stéatite à reliefs, de Haghia Triada.



1. — Le Sauter de taureau. Statuette en ivoire, de Cnosse.



2. — La prêtresse de la déesse aux serpents. Statuette en faïence, de Cnosse.

de Tirynthe, de Thèbes et d'Orchomène. Sans transition, apparaît la peinture pleinement évoluée de Crète, celle qui date des dernières années du M. M. III ou des premières du M. R. I (1). Des peintres crétois viennent à ce moment s'établir en Argolide, et, si l'on remarque tout de suite dans leurs œuvres des faiblesses qui ne frapperont que plus tard en Crète, c'est apparemment que ces émigrés n'étaient pas les plus grands parmi les maîtres. Ils n'en connaissaient pas moins tous les secrets du



Fig. 55. — Dames dans une loge. Fresque de Mycènes.

métier. A Mycènes et à Tirynthe, la technique et le style des fresques portent nettement cette marque d'origine. Quant aux sujets, ils sont empruntés indifféremment aux usages crétois ou locaux, mais toujours traités à la manière crétoise avec des couleurs de provenance locale. Sur un panneau en calcaire peint, qui pourrait venir directement de Crète, deux femmes en robe à volants adorent la déesse au bouclier en 8 près d'un petit autel incurvé (2). Une fresque-miniature (fig. 55) (3) représente des dames assistant à une course de taureaux. Accoudées au rebord d'une loge, elles sont habillées à la dernière mode de

(1) RODENWALDT, **LXX**, 199 ss.. — (2) **LXVII**, fig. 440

(3) **XX**, fig. 320.

Cnosse et prennent les poses voulues; mais elles ont beau faire, ce sont des princesses de village faisant des mignardises. Ces peintures voisinaient avec des fresques qui respirent un tout autre esprit. Pour plaire aux rois du continent, il fallait des scènes de combat et de chasse. A Mycènes, sur plusieurs frises se pressent les guerriers et les chevaux (1); à Tirynthe, les chasseurs marchent l'un derrière l'autre tenant deux javelines sur l'épaule (2). Les hommes portent le costume indigène, mais souvent avec des ornements exotiques. Ils ont la chevelure longue et bouclée, la figure glabre: pas la moindre ressemblance avec les masques des princes enterrés dans les tombes à fosse.

Transplanté sur un sol nouveau, l'art de la fresque avait eu le temps d'y pousser de vigoureuses racines. Sans perdre le contact avec sa patrie d'origine, il y avait prospéré pendant deux siècles. Quand l'invasion achéenne eut détruit les palais de Crète et réduit ses peintres à l'inaction, le tronc mort, le rejeton conserva sa verdure. Il allait produire encore des fruits savoureux. N'ayant plus de maîtres à suivre, les peintres de Tirynthe, de Thèbes et d'Orchomène vont de l'avant, en pleine indépendance. Ils donnent libre cours, dans le choix des sujets, aux goûts de leurs rudes et fastueux protecteurs et atteignent ainsi à l'originalité. Ils aiment les grandes compositions et savent y mettre de la vie. Quelque temps même, ils conservent les bonnes traditions du style. Les Processions qui décoraient les palais de Thèbes et de Tirynthe méritaient vraiment cette vogue: à en juger par les personnages reconstitués (fig. 11-12), ces défilés de femmes grandeur nature allant à la rencontre les unes des autres autour d'une grande salle, toutes en robes étincelantes, toutes tenant en main un coffret ciselé, un vase précieux ou un bouquet de fleurs, devaient faire un bel effet. Les pavements peints des mégara de Tirynthe (3), surtout celui de la Salle du trône, étaient égale-

(1) **LXVII**, fig. 241, 487; **LXXI**, pl. 1 ss.. — (2) **LXX**, pl. 1, 6.

(3) *Ib.*, pl. XIX-XXI.

ment des œuvres que n'eût pas désavouées la Crète minoenne. Mais, réduit à ses propres moyens, l'art continental perd la pureté du dessin et renonce à la vérité de la couleur. Le peintre de Tirynthe, désireux de montrer le sein nu sous le corsage, le projette loin en avant de la poitrine et désarticule les bras. Sur des frises où se suivent des cerfs, où se croisent des chars (1), le rendu des formes animales est encore excellent par endroits ; mais ce cerf qui se cabre a le dos rouge et le ventre blanc, ces chevaux à la croupe élégante ont pour queue une lanière, et

sont si bien cachés l'un par l'autre que chaque jambe compte pour deux. Le motif favori, la chasse, prend une remarquable ampleur, une vie intense. Une multitude de chasseurs et de chasseresses, des meutes impatientes, des fauves

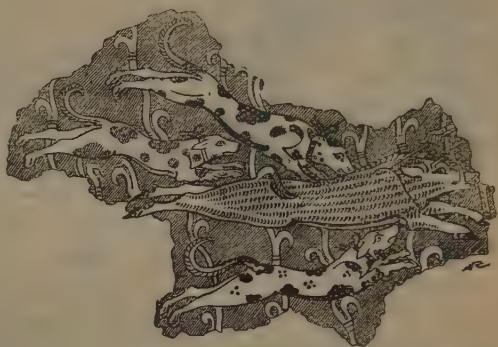


Fig. 56. — Scène de chasse. Fresque de Tirynthe.

qui s'enfuient, et, au milieu, un sanglier traqué, mordu par des chiens et qui, fou de rage, se fait embrocher par deux javelots (fig. 56) : la scène est d'un mouvement extraordinaire. Mais les chiens sont roses avec des touches noires, vermeilles ou bleues ; le sanglier, en se ruant, s'amincit l'arrière-train de façon grotesque ; les roseaux qui se détachent sur le fond sont des espèces de fourches jaunes. La contradiction est flagrante entre ce naturalisme exaspéré et cette stylisation polychrome. La décadence est visible. Quand le peintre perdra le don de faire vivant, elle sera irrémédiable. Privé de l'air

(1) *Ib.*, pl. xv, 6, 1 ; pl. xii.

natal, puis de la lumière qui lui venait encore du Midi, le rejeton ne pouvait que s'étioler à la longue et mourir.

*
* *

Avec leur sens aiguë de la décoration, les artistes de Cnosse combinèrent la peinture avec la plastique : ils créèrent le relief peint (1). Cet art tout spécial ne se répandit pas hors



Fig. 57. — Le Roi aux fleurs de lis. Relief peint de Cnosse.

de Crète ; en Crète même, c'est à peine si l'on a trouvé quelques spécimens ailleurs qu'à Cnosse ; à Cnosse même, il n'a duré que juste le temps où la fresque plate était à l'apogée. Ses débuts datent du ^{xviii}^e siècle ; ses plus beaux produits en haut relief sont du ^{xvi}^e et du ^{xv}^e, après quoi il disparaît. Existence courte et brillante.

Le modelage se faisait sur deux couches superposées : il était ébauché sur un plâtre argileux et achevé sur un stuc dur et fin. Il n'était pas rare que certains détails, des pendants de collier, même un pagne, fussent peints sur le fond uni.

Ainsi exécutées, les fresques à reliefs comptent parmi les plus purs chefs-d'œuvre de l'art minoen.

Au Roi fleurdelisé la place d'honneur (fig. 57). Plus grand que nature, il s'avance parmi les roseaux et les lis, le poing droit sur la poitrine, le bras gauche tendu en arrière et levant le sceptre. Sa poitrine nue est ornée d'un large collier de fleurs de lis ; sur la tête il porte une couronne de fleurs de lis, du haut de laquelle partent d'une envolée

(1) Voir K. MÜLLER, JAI, 1915, 267-73.

superbe trois grandes plumes. Tout en lui respire la force et la majesté. Aujourd'hui encore, dans le musée de Candie, c'est une apparition saisissante que cette image de Minos; vue dans son palais, elle devait frapper les spectateurs; d'une terreur religieuse et leur faire porter la main au front.

Mais ce n'étaient pas des personnages isolés que représentaient les reliefs peints, c'étaient de grandes scènes. A laquelle appartenait un remarquable fragment qui montre entre des doigts d'homme un collier d'où pendent comme médaillons des têtes d'un type négroïde? L'homme attachait ce joyau au cou d'une femme: Evans pense à une toilette rituelle, une union sacrée (1). La seule fresque à relief qui ne provienne pas de Cnosse, celle de Pseira (2), nous est connue par des fragments qui se rapportent à deux personnages au moins: ce sont des femmes, dont les formes sont d'un beau galbe, dont les vêtements et les bijoux sont traités avec une admirable minutie; elles devaient assister à une course de taureaux. A Cnosse, ces courses fournissaient le sujet préféré pour relief peint. Dans le quartier Nord-Est du palais, on a trouvé en tas des pattes et des cornes de plusieurs bêtes avec des membres humains, entre autres un bras dont la main est crispée sur une corne et qui dénote par la contracture des muscles et les saillies des veines une parfaite connaissance de l'anatomie (3). Il y avait là déjà une belle composition; on fit mieux. Dans un portique qui dominait l'entrée septentrionale se dressait, vision fantastique pour le voyageur arrivant par la route de mer, un groupe plus grand que nature. Sur un fond de paysage se détachaient deux taureaux au moins et plusieurs hommes. Une tête de taureau bien conservée (pl. I, 2) est peut-être le plus beau morceau d'art minoen qui nous soit parvenu; en tout cas, les animaliers de la Grèce antique n'ont jamais rien exécuté de si parfait. Ces yeux proéminents et fixes, ces naseaux ouverts

(1) **XX**, fig. 383; cf. BSA, VII, 26 ss.. — (2) **LXXXI**, pl. v.

(3) BSA, VII, 87 ss., fig. 29; cf. **XX**, fig. 272.

qui reniflent avec force, cette bouche béante qui mugit, cette langue frémissante, ce front qui se relève dans un mouvement de fierté presque humaine, c'est le divin Minotaure dans toute sa puissance.

II. LA SCULPTURE (1).

Par ses procédés techniques, l'art du relief peint marque la transition entre la peinture et la plastique; mais, par son caractère monumental, par ses sujets mêmes, il n'est qu'une variété de la peinture à fresque. Tout le reste de la plastique s'en distingue à première vue. Il n'y a jamais eu en Crète de grande sculpture. Le sculpteur crétois n'applique son talent qu'à des objets menus et mobiles. On ne lui demande ni de décorer les murs des palais, ni de tailler de grandes statues pour les temples. Il travaille avec plaisir l'argile, la stéatite, la faïence, l'ivoire, le bronze, les métaux précieux; mais le tuf et le marbre ne le tentent point.

Dès la première moitié du III^e millénaire, au M. A. II, les tailleurs de pierre crétois connaissaient les finesses du métier. L'admirable collection de vases en pierre multicolore qui a été trouvée à Mochlos témoigne de leur sens artistique en même temps que de leur habileté manuelle (2) : des hommes capables de découvrir dans la masse des roches brutes cette douceur ou cette vivacité de tons, de tailler dans des blocs durs, sans autre aide qu'un peu de sable, des pots à becs et des bols à anse d'une rondeur parfaite, des potiches d'une suprême élégance, des coupes qui ont la minceur et le poli du métal, ces hommes-là sont déjà prêts à imiter des formes naturelles. L'un d'eux choisit dans ses matériaux la pierre la plus homogène et la plus tendre, la stéatite, pour étendre sur un couvercle un lévrier à longues pattes (3). La ronde basse fait

(1) Voir K. MÜLLER, *l. c.*, 246-336; **LXVII**, 723 ss..

(2) **LXXXII**, pl. I-VII. — (3) *Ib.*, 21, fig. 5.

son apparition sur un sceau d'ivoire façonné en tête d'oiseau et sur des statuettes en albâtre, en stéatite, même en marbre (1). Bientôt les potiers pétrissent leurs vases en forme de femmes, d'oiseaux, de têtes de taureau où sont accrochés par grappes des acrobates, ou bien ils les décorent de reliefs qui figurent la colombe qui vole ou le bouvier au milieu de son troupeau (2). Les coroplastes modèlent d'innombrables statuettes d'hommes, de femmes, d'animaux (3); les sculpteurs sur ivoire représentent sur les cachets des bêtes, puis des scènes à plusieurs personnages, et d'un manche entier ils font un singe, une nichée de pigeons (4). Ainsi la plastique, inséparable du naturalisme, a des origines lointaines. Elle est en progrès continu jusqu'au début du M. M. II. Si la vogue de la polychromie put un instant retarder son développement, il ne l'arrêta pas. Et, quand la peinture se rapprocha d'elle par sa conversion au naturalisme, elle fut pourvue, par l'intermédiaire de la fresque à relief, de tous les modèles dont elle avait besoin et put ainsi prendre une importance toujours croissante.

Par cela même que la plastique se proposait de décorer de petits objets et qu'elle s'inspirait des reliefs peints, elle eut surtout des qualités de pittoresque, qui se déployèrent de préférence sur des reliefs.

Les reliefs sur argile ordinaire étaient trop fragiles; mais la faïence pouvait prendre une consistance suffisante. En Crète, le faïencier ne s'obstina pas, comme en Égypte, à reproduire éternellement des motifs identiques. Il avait beau travailler pour la décoration architecturale et la marqueterie; dès le début, il ornait ses carreaux de guerriers, d'animaux, de plantes, de maisons dessinées avec une exactitude documentaire (5). Au M. M. III, quand triompha le naturalisme, il prit résolument ses modèles dans la réalité; il sut en rendre les

(1) XXXI v, fig. 25 A; XXXVII, pl. xiv, 4-6; XX, fig. 52.

(2) XX, fig. 84-5, 147, 137 a-d, 130 a, b. — (3) BSA, IX, pl. viii-x.

(4) XX, fig. 87 n° 8; 88 b; 93 A; 145; 87 n° 1; 86. — (5) *Ib.*, 301 ss.

couleurs et les formes. Sur des plaques à reliefs destinées à des panneaux décoratifs, il représenta ces chèvres et ces vaches allaitant leurs petits dont nous venons d'apprécier la valeur artistique (1). Quelquefois les animaux en faïence ou en terre cuite peinte qu'on incrustait dans le stuc étaient traités indifféremment en relief ou en ronde bosse. On exécuta ainsi des marines avec des poissons volants, des crustacés et des coquillages de toute espèce (2). L'imitation était si parfaite, qu'Evans prit sur le moment une de ces bêtes pour un crabe fossile. Les végétaux aussi tentèrent les faïenciers : ils façonnèrent en haut relief des fleurs et des fruits. Parmi les jolis vases qui sortirent de leurs fours, se distingue un porte bouquet dont l'anse est prise dans une branche de rosier retombant à l'intérieur (3). Il y eut à Cnosse un Bernard Palissy qui ne reculait devant aucune audace : il faisait pour la déesse des robes et des ceintures votives du plus bel effet (4) ; il allait représenter la déesse elle-même en ronde bosse.

Les meilleurs exemples de reliefs que nous ayons nous sont fournis par une série de vases en stéatite (5). Ces vases furent très recherchés au M. R. I. Ils sont divisés en zones ou même composés de parties rentrant les unes dans les autres, technique empruntée aux métallurgistes et aux orfèvres. On les enveloppait parfois d'une feuille d'or sur laquelle on estampait les reliefs ; mais la plupart sont d'une exécution si méticuleuse que le martelage le plus soigné n'en eût pu faire disparaître les finesses, et quelques-uns sont rehaussés d'incrustations que certes on ne voulait pas dissimuler. Avec ou sans or, ces vases sculptés étaient de purs chefs-d'œuvre. De simples fragments suffisent à donner une vive impression d'art (6). Mais nous avons la bonne fortune de posséder trois exemplaires intacts, trouvés à Haghia Triada.

(1) P. 353 ; cf. pl. iv, 1. — (2) XX, fig. 379-80. — (3) *Ib.*, fig. 357-8.

(4) *Ib.*, fig. 364. — (5) Cf. K. MÜLLER, *l. c.*, 258-65.

(6) Voir BSA, IX, 129, fig. 85 ; VII, 95, fig. 31 ; 44, fig. 13.



1. — Chèvre sauvage allaitant ses petits. Plaque de faïence, de Cnosse.



2. — Vase au poulpe, de Gournia.

Ils ne sont pas de la même main : le relief est plus ou moins haut, et l'anatomie est différente, ainsi que la façon de traiter l'œil et l'oreille. La maîtrise est égale. — Nous avons déjà décrit (fig. 27) la scène représentée sur le gobelet qu'on appelle généralement vase du « Chef » ou de « l'Officier » : c'est l'hommage au roi. Seul un grand artiste pouvait se jouer de la difficulté qu'offrait un champ de forme conique mesurant, sur une hauteur de 8 centimètres, 27 centimètres de tour en haut et 12 seulement en bas, et faire tenir dans des dimensions aussi exiguës et aussi incommodes la majesté du roi, la dignité déferente du vassal et la force cachée derrière des boucliers monstrueux. — Le plus grand de ces vases (fig. 58) est un rhyton haut de 47 centimètres. Il est divisé en quatre zones, dont trois sont réservées à des luttes de pugilat et une à des courses de taureaux. Par la précision des détails, c'est un document inestimable pour l'histoire des jeux gymniques, et nous l'avons déjà examiné à ce point de vue ; mais nous devons admirer ici l'habileté de la composition, l'extrême variété des scènes et des attitudes dans l'unité du sujet. Les boxeurs sont répartis par âge et par poids en catégories reconnaissables aux casques. Ils avancent ou rompent, parent, frappent, tombent, roulent, triomphent. Toutes les péripéties du combat, toutes les positions sont indiquées dans une succession de petits drames que les amateurs devaient trouver palpitants. — Le mouvement est aussi in-



Fig. 58. — Le vase des Boxeurs. Rhyton de Haghia Triada.

tense, quoique bien différent, dans la scène qui se déroule sur la panse du troisième vase (pl. II, 2). Solennelle et comique, s'avance une procession champêtre. On revient du travail, content, et chacun porte sur l'épaule la fourche à pointes longues qui lui a servi à gauler les olives. En tête, le chef de la bande, plus grand que les autres, le torse couvert d'une casaque rituelle : pénétré de son importance, il sourit. Au milieu du cortège marchent quatre chanteurs professionnels. Ils donnent de la voix tant qu'ils peuvent, bouche béante, poitrine saillante, et le chef de chœur brandit le sistre égyptien pour marquer la mesure : la ressemblance est frappante entre ce groupe et celui des musiciens aveugles sculpté sur une tombe de Tell-el-Amarna (1). Mais, tandis qu'on s'en va deux à deux, coude à coude, voici qu'un homme fait un faux pas et tombe, tout penaud : devant lui on se retourne, et les voisins s'ébaudissent. Il y a là un entrain délicieux, une ironie charmante avec une pointe de caricature, en même temps qu'un savoir-faire de grand style dans le groupement des personnages. — Ne resterait-il de la Crète préhistorique d'autres vestiges que ces trois vases, on y reconnaîtrait encore un peuple de haute civilisation, fortement organisé, ami des jeux et des fêtes, et merveilleusement doué pour les arts.

Les vases en stéatite à reliefs n'étaient d'ailleurs pas exclusivement réservés aux images humaines. Ils empruntèrent à la peinture céramique le motif de la pieuvre nageant au milieu des coraux. Un exemplaire, entre autres, représente avec un réalisme admirable le monstre enroulant ses tentacules. Il provient de Mycènes (2); mais l'origine en est certifiée par un vase peint de Gournia (pl. IV, 2).

Si la sculpture sur bois et sur os, matières fragiles, a laissé peu de vestiges dans l'Égée, nous voyons pourtant ce dont elle était capable par un beau couvercle et des parois de boîtes

(1) Voir CAPART, *L'art égyptien*, p. 1. CLXXII. — (2) LXVII, fig. 487.

découverts en Égypte (fig. 59, 60) (1). L'ivoire a mieux résisté. De Palaicastro parvient un bel oiseau de style héraldique (2). Une rondelle qui représente un taureau en course retournant la tête est de provenance cyprïote, mais de facture incontes-



Fig. 59. — Boîte en bois sculpté, trouvée en Égypte.

tablement crétoise (3). Il en est de même d'un haut relief trouvé à Mycènes, qui figure une femme assise sur une roche (4). Quant aux manches de miroir sculptés, qu'on a découverts en beaucoup d'endroits, et aux têtes casquées de Mycènes, de Spata et d'Enkomi (5), on n'en connaît pas l'origine.

Dédaignant la pierre ordinaire, le sculpteur crétois ne consent à tailler en relief qu'une espèce de gypse pourpre qui ressemble au porphyre, et encore ne l'emploie-t-il que pour des objets usuels. Il entaille de cannelures torsées et de



Fig. 60. — Boîte en bois sculpté, trouvée en Égypte dans la tombe d'un prêtre syrien (fin de la dix-huitième dynastie.)

feuilles stylisées une colonne de lampadaire, il étend autour d'un poids étalon les tentacules d'un octopous (fig. 32); rien de plus.

(1) REG, 1899, 176, 178. — (2) BSA, XI, 285, fig. 14 a.

(3) XXXVII, fig. 83. — (4) REG, 1913, 431.

(5) LXVII, 815 ss.; cf. plus haut p. 101.

A Mycènes, au contraire, le relief sur pierre est en faveur. Avant l'expansion de l'art crétois, des imagiers naïfs sculptaient dans le calcaire gris-brun du pays des stèles funéraires d'un travail grossier. L'une d'elles (1) représente un guerrier lançant son char contre l'ennemi. L'homme est trop grand ; des deux chevaux on n'en voit qu'un, et il a deux pattes seulement ; la queue qu'il tortille est une grosse queue de lion ;

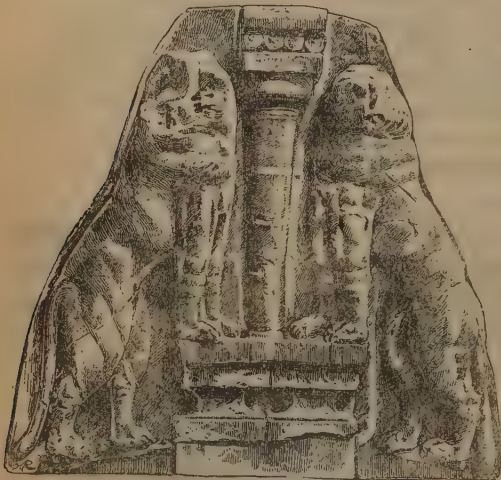


Fig. 61. — La Porte aux Lionnes. Acropole de Mycènes.

enfin, pour remplir le champ, on n'a rien trouvé de mieux que de lourdes spirales. Les Crétois changèrent tout cela. Leur influence se fit sentir immédiatement. Une autre stèle (2) représente une scène de chasse. Les proportions sont plus justes ; le sujet se dramatise : un cerf s'enfuit, un lion se défend, un des chasseurs est éten-

du près du char et se couvre de son bouclier ; il y a même des traces de paysage. Mais, si les vieux imagiers réapprennent leur métier sous la direction de maîtres étrangers, ces maîtres eux-mêmes, qui ne savaient pas sculpter le calcaire ni faire grand, sont obligés de s'y mettre. Au xv^e siècle l'évolution est achevée. Sont-ce des Crétois ou des Mycénien-
 élèves de Crétois qui sculptèrent la Porte aux Lionnes (fig. 62)

(1) LXVII, fig. 360-1. — (2) *Ib.*, fig. 359, 364.

et d'autres reliefs du même style? Un point est certain, c'est que le style est celui de la Crète. Les fauves dressés au-dessus de la Porte s'affrontent, les pieds sur des autels incurvés, devant une colonne unique d'un type bien connu à Cnosse, dans l'attitude familière au blason des sceaux minoens. Deux fragments paraissent provenir d'une grande composition : l'un représente un lion à superbe crinière lancé devant un arbre vers la droite : l'autre, un pied de taureau tourné vers la gauche ; on n'a qu'à rapprocher deux sceaux insulaires pour reconstituer à peu près la scène (1). Même les grands reliefs sur pierre, qu'on ne connaissait pourtant pas en Crète, nous montrent que l'Argolide est devenu une province de l'art crétois.

La répugnance des sculpteurs insulaires pour la pierre ne se manifestait pas encore quand, vers le milieu du III^e millénaire, ils firent leurs premiers essais de ronde bosse : les plus anciennes figurines de femme ou de déesse, celles qu'on a trouvées à Haghia Triada et à Koumasa, sont en albâtre et en marbre comme en stéatite. Ces tentatives furent sans lendemain. Pourtant il y a ici une distinction à établir. En ronde bosse, on emploie pour les représentations animales, en même temps que l'argile, la stéatite et même, par exception, un calcaire dur imitant le marbre ; pour les représentations humaines, on ne se sert que de l'argile, de la faïence, du bronze et de l'ivoire.

Vers la fin du III^e et le début du II^e millénaire, les figurines en terre cuite de Chamaizi, de Zacro et surtout de Petsofa dénotent déjà un vif sentiment de la nature et une certaine habileté de main. Nous avons pu les utiliser pour décrire le poignard de l'époque, la chaussure d'homme, le vêtement et le chapeau de femme. Les jambes des personnages n'étaient pas encore détachées ; mais les coudes s'écartaient, et les mains s'élevaient à la hauteur de la poitrine dans l'attitude de la prière.

(1) *Ib.*, fig. 291, 400 ; cf. XX, fig. 539 a, c.

Comme ces figurines étaient offertes en ex-voto, elles représentaient aussi des animaux de toute espèce avec leurs traits caractéristiques (1).

Fabriquées pour les gens du peuple, les terres cuites à forme humaine ne marquent guère de progrès par la suite. L'argile servit, au contraire, à faire de beaux rhytons à forme animale. Comme ces vases pour aspersion avaient une destination rituelle, ils représentaient presque toujours le taureau sacré, quelquefois la bête en pied, le plus souvent la tête seulement. On avait de bons modèles (2). Mais l'argile était une matière trop vulgaire pour les chapelles royales. Du Petit Palais provient une tête de taureau en stéatite noire (3). De demi-grandeur naturelle, elle est d'excellente facture. Le mufle est incrusté de nacre ; les yeux sont en cristal de roche, les pupilles en une pierre rouge, les cornes en bois plaqué d'or ; quoique le mufle et le poil soient stylisés, l'expression est bien vivante. Dans un calcaire blanc jaunâtre, qui ressemble au marbre, est taillé un autre rhyton en forme de tête de lionne, grandeur nature. Les narines et les yeux sont émaillés ; les poils, indiqués par des stries. L'œuvre ne manque pas d'allure. On y attachait un grand prix, à preuve la réplique qu'on en a envoyée à Delphes et l'imitation qui en fut faite en or pour Mycènes (4).

La terre cuite est remplacée par la faïence, pour la ronde bosse comme pour le relief, quand il s'agit de représenter l'homme. Les œuvres les plus remarquables de la faïencerie royale, ce sont les statuettes de la Déesse aux serpents et de sa prêtresse. Tout y révèle une liberté qui n'est restreinte par aucune obligation religieuse, par aucun type consacré. La déesse (fig. 62) est habillée comme une dame de la cour. Mais de grands yeux noirs, des oreilles énormes, une tiare très haute lui donnent un aspect étrange, surnaturel. Depuis le bas du

(1) BSA, IX, pl. IX-XIII.

(2) LXXXI, pl. IX ; XI, fig. 51. — (3) XVIII, fig. 87-8, 90 ; cf. fig. 70.

(4) *Ib.*, fig. 91-2 ; PERDRIZET, *Fouilles de Delphes*, V, III, fig. 13 ; pour Mycènes voir p. 311 et 383.

tablier jusqu'au haut de la tiare, par devant, par derrière, autour de la ceinture, sur les bras, sur les oreilles, partout excepté sur la blancheur laiteuse de la poitrine et du visage, s'enroulent autour d'elle trois longs reptiles verdâtres à taches brunes : c'est bien une déesse. La prêtresse (pl. III, 2), un peu plus petite, plus humaine, a une toilette plus voyante; ses seins sont proéminents, sa figure est calme : elle tient deux petits serpents au bout des bras tendus, et sa toque plate est surmontée d'une petite lionne assise. Ces deux chefs-d'œuvre nous montrent la plastique crétoise en pleine possession de ses moyens au M.M. III; ce sont même les statuettes les plus hautes que nous possédions.

Pour apprécier les bronzes en toute justice, il ne faut pas oublier que les pillards qui ont dévasté les capitales crétoises ont surtout enlevé le métal. Nous n'avons conservé qu'un petit nombre de statuettes en bronze de la belle époque du M.M. III et du M.R. I; aucune ne provient d'un des grands palais, et la plus haute n'a que 25 centimètres, quand la déesse aux serpents en mesure 34. Plusieurs statuettes d'hommes, dont deux trouvées à Tyllissos et dans la grotte de Psychro, représentent des adorants, peut-être des prêtres (1); une autre, d'après la position



Fig. 62. — La Déesse aux serpents.
Statuette en faïence de Cnosset.

(1) *Ep.*, 1912, pl. xvii; *XX*, fig. 501; *JHS*, xli (1921), pl. i.

des bras et des mains, représente un joueur de flûte (1). Malgré leur caractère sacré, chacun des personnages a son individualité. Ceux qui font le geste d'adoration ne se ressemblent en rien : l'un (fig. 63), court et trapu, avec un ventre rebondi qui remonte le pagne, apparaît comme le Cheik-el-Beled de Tylissos. Le



Fig. 63. — Un adorant. Bronze de Tylissos.



Fig. 64. — Le Joueur de flûte. Bronze du Musée de Leyde.

joueur de flûte (fig. 64) en rejetant le torse en arrière, a une attitude de légèreté juvénile que ne dément pas un béret mis à la diable. Ce sont des portraits bien vivants. La meilleure des statuettes féminines, quoique de provenance inconnue, est certainement de facture crétoise : on l'a souvent appelée « la Baya-

(1) VAN HOORN, JAI, 1915, 65-73, pl. 1; pour l'attitude voir la statuette de Kéros (IV, fig. 119) et le sarcophage de Haghia Triada (fig. 50a).

dère » ; c'est, en réalité, une autre prêtresse de la Déesse aux serpents (1). La matière n'a pas empêché le sculpteur de draper avec souplesse la jupe à volants ; la chevelure, emmêlée de serpents, n'en est pas alourdie ; la tête est inclinée, tandis que la main droite fait le geste d'adoration et que la gauche va chercher sur l'épaule droite un des reptiles. Le mouvement est gracieux et, progrès considérable, la loi de frontalité a fait son temps. Enfin,



J.E.



Fig. 65. — La Déesse aux serpents. Statuette en ivoire du Musée de Boston. Vue de face.

Fig. 66. — La même, vue de profil.

Fig. 67. — Tête de la même.

on connaît un groupe remarquable par le métier et l'inspiration (2) : au-dessus d'un gros taureau qui galope, un mince acrobate trace un demi-cercle, de ses cheveux qui flottent encore autour des cornes à ses pieds déjà posés sur la croupe.

De toutes les œuvres en ronde bosse, les statuettes en ivoire

(1) LXVII, fig. 349-50 ; XX, fig. 365. — (2) JHS, 1921, 247 ss.

sont, avec les statuettes en faïence, les plus originales et les plus précieuses. On dirait que la délicatesse et la pureté de la matière inspiraient et soutenaient l'artiste. Pour la première fois, nous nous trouvons devant des figurines d'enfant, de jolies figurines des petits garçons nus (1). Mais rien ne vaut ces deux merveilleux produits de la sculpture chryséléphantine, la Déesse aux serpents de Boston et le Toréro. Sujets rebattus, renouvelés par le génie. La déesse (fig. 65-67) raidit les deux bras pour tenir dans chaque main un serpent en or. Rien d'autre ne rappelle le caractère sacré de l'image ; tout le reste est pure beauté humaine. La jupe laisse deviner des formes élancées et gracieuses ; la ceinture serre une taille fine sans exagération conventionnelle ; le corsage n'a pas cette rigidité qui déplace les seins nus. La figure est particulièrement soignée, avec quelque chose de très doux et de grave toutefois. Ce n'est pas un type, c'est une femme. Le Toréro (pl. III, 1) est pris pendant qu'il exécute le saut périlleux. Le mouvement est admirable de légèreté aérienne. Dans ce corps tout en longueur, tout en action, les muscles sont tendus, les veines en saillie : impossible d'unir plus de minutie à plus de fraîcheur. Quand on pense que ce personnage faisait partie d'un groupe et qu'au-dessous de lui s'élançait un taureau, on a l'impression toute vive que l'art suprême ne se mesure pas à l'ampleur des dimensions.

Pendant que la sculpture en ronde bosse atteignait ainsi en Crète les sommets de l'art, elle se traînait misérablement dans les Cyclades. On y avait le marbre, mais on ne savait rien en faire. Tout le progrès consistait à détacher les jambes des petites idoles. Quand on osait traiter des sujets plus complexes, le joueur de flûte, le joueur de lyre, la Déesse Mère portant l'enfant divin sur sa tête, on produisait des monstres (2). A Chypre, pendant la même période, on pétrissait dans l'argile des

(1) BSA, *Suppl. Paper*, n° 1 (1923), fig. 107.

(2) IV, 116, 119, 120. La statuette en bronze trouvée à Phylacopi (XXI, pl. xxxvii) est d'origine crétoise.

divinités horribles (1). A Troie, les idoles en pierre restaient plates et informes, et la sculpture sur métal ne donnait lieu qu'à des tentatives avortées (2). Dans l'Hellade, on se bornait à reproduire les figurines des temps primitifs en atténuant leur caractère stéatopyge (3). Ce n'est qu'après le ^{xvi}^e siècle, quand toute l'Égée s'ouvre aux influences crétoises, qu'on constate un changement qui s'opère sans transition. Un artiste d'Amorgos sculpte une tête d'homme qui ressemble étonnamment à certains types de la Grèce archaïque (4); un imagier de Mycènes, passant du relief à la ronde bosse, représente en calcaire peint un personnage à figure tatouée (fig. 1); en Thessalie même, on se met à modeler dans l'argile des statuettes ithyphalliques (5). Mais la nouvelle école n'eut pas le temps de recevoir une éducation complète : la sculpture en ronde bosse était un art trop difficile, et les maîtres allaient faire défaut.

Pour cet art, en effet, la décadence commence plus tôt et se précipite plus rapidement que pour tous les autres. Dès la fin du M. R. I, les petits bronzes de Haghia Triada représentent gauchement des hommes trop minces et des femmes trop épaisses (6). De vie ou de galbe il n'est plus question; l'exactitude des formes disparaît. L'allongement progressif des jambes arrive à une exagération telle, qu'au M. R. III les hommes semblent montés sur des échasses (7). Quant à la femme qui, la première, dans l'histoire de la ronde bosse crétoise, montre ses pieds, elle eût mieux fait de les cacher (8). Avec le bronze on n'emploie plus, pour la figure humaine ou animale, que la grossière argile, et le bronze même est quelquefois remplacé par le plomb (9). Dans la seconde moitié du ^{xv}^e siècle, les petites Danseuses de Palaicastro ont encore le mérite de former un groupe et de faire des gestes assez vifs; mais, à partir du ^{xiv}^e, la

(1) X, 379 ss.; 361, pl. XLIV 5, 6; cf. 345, fig. 264. — (2) IV, 118.

(3) LXXXVIII, pl. XXXII ss.. — (4) IV, 122.

(5) XCI, fig. 30, 110. — (6) LI, pl. xxvi, 1-3.

(7) IV, 148-50. — (8) *ib.*, 151. — (9) XVIII, 75, fig. 84.

femme enceinte de Gournia, la Déesse à la colombe de Cnosse, le taureau et le cheval de Phaistos sont d'une monstruosité répugnante ou d'une barbarie puérile (1). C'est la fin de l'art.

III. L'ORFÈVRERIE ET LA DAMASQUINERIE

Ce fut une grande surprise jadis, quand Schliemann découvrit dans la deuxième ville de Troie le fameux « trésor de Priam ». Toute cette vaisselle d'or et d'argent, tous ces bijoux d'un si beau travail étaient-ils vraiment d'un temps où les guerriers avaient pour armes des haches de pierre et des poignards d'obsidienne ? Plus d'incertitude aujourd'hui. A la même époque et plus tôt encore, on faisait en Crète des bijoux semblables : les gens de Mochlos portaient alors des diadèmes ornés de feuilles et de fleurs (2).

L'orfèvrerie crétoise connut à fond le travail de l'or et celui de l'argent, plus rare et sans doute plus précieux que l'or ; elle tira partie du fer, plus rare encore ; elle incrusta le bronze ; elle sertit toutes les pierres précieuses. Elle ne dédaigna que l'ambre, qu'elle abandonna volontiers aux gens du continent, comme plus tard les Grecs aux Romains.

A la belle époque, elle sut donner au bijou un caractère artistique. On pourrait le supposer d'après les images des fresques et des reliefs ; on le sait par quantité de pendeloques et de colliers. Mais il faut attacher un intérêt tout particulier à des petites breloques en or trouvées à Cnosse : elles représentent en ronde bosse un lion debout, un canard, un poisson (3). Ces objets sont jolis ; mais ce qui importe, c'est qu'ils prouvent l'existence d'une orfèvrerie plastique à Cnosse. La râfle systématique des belles pièces en bronze ou en métal précieux à la suite des invasions nous autorise, nous oblige à penser que cette orfèvrerie était capable de productions infiniment plus artistiques et que, s'il s'en trouve ailleurs dans l'É-

(1) BSA, X, 217, fig. 6; XL, pl. x, 11; BSA, VIII, 99, fig. 56; MA, XII, 118, 127.
 (2) LXXXII, fig. 8-11. — (3) BSA, VIII, 39, fig. 18; 80, fig. 45.

géide, elles peuvent être attribuées aux Crétois. Pour la même raison, nous devons compléter nos renseignements sur l'orfèvrerie par ceux que nous apportent de trop rares reliefs et ciselures sur bronze. Ce que savait faire le bronzier, nous en pouvons juger, malgré tout, par des armes finement décorées et par certains vases dont l'un, orné de lis et de perles, mérite de compter parmi les œuvres les plus pures et les plus nobles de l'art préhistorique (1). C'est assez pour nous figurer ce que la collaboration du bronzier et de l'orfèvre crétois pouvait réaliser de beauté.

Nous avons ainsi un fil conducteur pour parcourir Mycènes, la cité « riche en or ». Nulle part, pas même à Troie, on n'a trouvé autant de bijoux entassés que dans les tombes à fosse. Il en est qui n'ont pas leurs pareils en Crète, soit pour la forme, soit pour la décoration. D'autres portent manifestement la marque de l'influence crétoise (2). Celle dualité est visible sur la plus grande et la plus belle des épingles mycéniennes : la tige en argent est d'une longueur telle, qu'elle n'a pu qu'agrafer le costume continental des vieux temps, et cependant la tête en or représente une femme habillée à la mode crétoise (3). Un fait reste certain, c'est que, dans un intervalle très court, le style de l'orfèvrerie mycénienne s'est crétoisé. La même conclusion s'impose pour d'autres objets. Les fameux masques d'or qui conservent les traits des rois enterrés parlent à l'imagination, mais ne sont que d'assez grossiers estampages exécutés par des indigènes. En revanche, un lion couchant, entre autres animaux en or, est d'un style à ne pas craindre la comparaison avec le lion debout de Cnosse (4). Les reliefs de deux boîtes en or sont copiés sur d'excellents modèles, dont l'origine est attestée par les arbres du paysage et des bêtes au galop volant (5). Il y a bien de l'inexpérience encore dans la plupart des plaques martelées et découpées en forme de femmes (6)

(1) *Ib.*, IX, 121-8, fig. 76-83; XVI, fig. 116.

(2) Cf. LXXVII, fig. 539; IV, 231, 234. — (3) AM, 1918, 153 s..

(4) IV, 236 f, a; cf. e. — (5) *Ib.*, 87-9. — (6) *Ib.*, 237.

ou d'animaux; mais les motifs sont presque toujours empruntés au cycle de l'art crétois; bientôt même la facture s'améliore, et l'on s'explique l'élégance d'un griffon volant et le réalisme d'un argonaute (1) en voyant l'hirondelle traitée sur une de ces plaques comme sur un vase de Mélos (2). Enfin, s'il n'y a rien de comparable en Crète aux rondelles d'or estampé (3), les motifs linéaires, végétaux ou animaux de leur gracieuse décoration sont du style crétois et du plus pur.

Nous arrivons ainsi à des œuvres qui ne dénotent plus seulement l'influence de modèles ou de maîtres étrangers, mais qui ont été proprement exécutées par ces maîtres et presque toutes importées. Il s'agit d'une admirable série de vases qui proviennent pour la plupart de la quatrième tombe à fosse, une des plus anciennes (4). Très élégants de forme, ils portent une décoration variée : des cannelures en creux, des rameaux élancés, une frise de marguerites, des dauphins, des lions courants. Une coupe en or, avec des colombes perchées sur les anses et trempant le bec à l'intérieur, est le prototype exact du *dépas* qu'Homère place dans la main de Nestor. Un de ces vases se singularise entre tous : c'est une écuelle en argent dont les incrustations d'or et d'argent soufré répètent la même tête d'homme avec barbe en pointe (5); elle a certainement été faite sur le continent par un Crétois ou un Mycénien de l'école crétoise. Les autres ont pu l'être aussi; mais ils sont généralement d'un si beau style, qu'il y a plus de chances encore pour qu'ils aient été ciselés par un maître orfèvre en Crète même. Un de ces vases ne laisse point de place au doute. De la troisième tombe à fosse provient une cruche en or à bec, munie d'une anse haute à volute et décorée de spirales : deux cruches identiques ont été trouvées à Cnosse, dont l'une, en argent, est également du M.R. I, et dont l'autre, en faïence, date encore du M.M. III (6).

(1) *Ib.*, 237 k, 238 a. — (2) Cf. **XI**, fig. 73-4. — (3) Cf. **LXVII**, fig. 540-3.

(4) Cf. **LXVII**, fig. 524-31; **IV**, 205-212. — (5) **LXVII**, fig. 384.

(6) **IV**, 205; **XX**, fig. 356.

A plus forte raison, faut-il considérer les célèbres têtes d'animaux en ronde bosse comme de simples variantes des rhytons crétois. Ces œuvres de tout premier ordre datent d'une époque où l'art continental était dans l'enfance. Une tête de taureau en argent, aux oreilles en bronze plaqué d'argent et d'or, aux cornes et au museau dorés, portant sur le crâne une double hache et sur le front une rosace en or, rappelle par sa taille, par son expression, par la façon même dont est traité le poil, les têtes en stéatite ou en terre cuite de Cnosse et de Gournia (1). Une tête de lionne en or est du même type que celle en pierre dont Cnosse envoya un exemplaire jusqu'à Delphes (2).

Mais d'autres rhytons de Mycènes ne peuvent passer pour ramener à des prototypes connus : ce sont les rhytons en argent dont les fragments conservés représentent des scènes à nombreux personnages.

La plus fameuse de ces compositions a pour sujet le siège d'une ville (fig. 68). Dans une plaine plantée d'arbres, s'élève une Acropole. Les maisons sont entourées d'un rempart. Sur une tour, des femmes dont les gestes expriment l'angoisse se penchent, pour suivre les péripéties du combat. Les défenseurs font une sortie : en avant, les frondeurs, puis les archers accroupis ; en arrière, les hommes armés de la lance. Ils sont nus, excepté les lanciers, vêtus d'un



Fig. 68. — Scène de siège. Rhyton en argent de Mycènes.

(1) LXXXVII, fig. 398 ; voir p. 311 et 374.

(2) IV, 163 ; voir p. 374.

costume court et raide qui s'attache sur une épaule. Les assaillants sont armés de massues et de pierres. Dans le bas, une troupe arrive par mer : un homme coiffé du casque conique à long panache et habillé du chiton à manches courtes paraît manier un aviron. Quel est l'événement historique célébré par l'artiste? L'hypothèse ici a beau jeu; ce qu'on peut tenir pour à peu près certain, c'est qu'on voit aux prises deux peuplades étrangères et qu'un parti de Mycéniens se porte au secours de l'une des deux. Manifestement, le rhyton magnifie un exploit du roi qui en a fait la commande et qui l'a emporté avec lui dans la tombe. — Il en était de même d'un autre rhyton en argent (1) qui représentait sur une hauteur de 50 centimètres une scène de bataille. Les personnages, très grands, d'un beau galbe, portent le caleçon; on voit un torse nu, un chiton, des casques à crête ou à panache, des boucliers du type bilobé ou à angle droit dans le bas. Encore une aventure de guerre qui se racontait en Argos. — Après l'*Iliade*, l'*Odyssée* : sur un troisième fragment de rhyton (2), figurent des naufragés se sauvant à la nage. Ainsi, toute la légende qui devait être immortalisée par l'épopée achéenne l'était déjà par l'art crétois. Car les auteurs de ces œuvres, ensevelies dans la quatrième tombe à fosse, n'étaient pas des compatriotes de l'imagier qui sculptait d'une main gourde la stèle de la même tombe. Ils étaient venus à Mycènes appelés par un dynaste riche et amoureux de gloire; on peut se les figurer recevant de lui le métal précieux dont ils avaient besoin, entendant peut-être de sa bouche le récit qu'ils devaient buriner. A chaque instant ils trahissent leur origine. L'un paraît s'inspirer pour toute sa composition d'une marque-terie en faïence de Cnosse, et pourrait avoir copié sa forteresse sur un sceau de Zacro (fig. 73, d). L'autre donne à ses guerriers cette anatomie soignée, cette démarche légère qui ne trompent

(1) K. MÜLLER, *l. c.*, 317-25, fig. 31.

(2) XX, fig. 521 a, b.

pas sur sa patrie. Le troisième montre les nageurs menacés par Scylla, la chienne marine de la légende crétoise. Ce sont là presque des signatures.

Les gobelets de Vaphio (fig. 69-70) (1) sont d'un art plus raffiné, plus sûr de soi : on passe des tombes à fosse aux tombes à coupole, du M. M. III au M. R. I. Le premier de ces gobelets



Fig. 69 et 70. — Taureaux sauvages et taureaux apprivoisés. Gobelets en or de Vaphio.

représente la capture du taureau sauvage ; le second, la vie du taureau apprivoisé. La première scène se passe dans la montagne, au milieu des roches et des palmiers : un taureau pris au filet se tord de fureur impuissante ; un autre, épouvanté, dévale au galop ; un troisième, fou de rage, dédaigne le toréro qu'il vient de renverser et fonce sur un autre, qui évite le coup en s'accrochant à une des cornes. La seconde scène se passe dans

(1) LXVII, 317-325, pl. xv ; cf. K. MÜLLER, 325-31, pl. ix-xi.

la plaine, parmi les oliviers : tout respire la paix, un calme idyllique ; un taureau se laisse mener à la corde, tandis qu'un autre fait à une vache d'amoureuses caresses. Le merveilleux ici, ce n'est pas seulement l'expression intense et la vérité de chaque mouvement, la netteté des contours, les vives oppositions de lumière et d'ombre, l'habileté qui proportionne la hauteur du relief à la violence des gestes ; c'est, plus encore, la science consommée qui harmonise deux sujets semblables et différents dans des compositions d'une ordonnance parfaite. On ne voit vraiment pas où, ailleurs qu'en Crète, aurait pu s'épanouir à pareille époque un art aussi complet.



Nous n'avons guère parlé jusqu'à présent que du bronze ou du métal précieux travaillés isolément. Mais ce que la métallurgie et l'orfèvrerie des Crétois a produit de plus original, c'est la combinaison des matières, métaux divers, ivoire et pierres rares. Pour l'incrustation et la damasquinerie on n'a jamais fait mieux.

De très bonne heure, les armuriers crétois s'étaient mis à orner leurs dagues. Dès la fin du M. A., un poignard de Mochlos se termine par un pommeau d'albâtre (1) ; dès le M. M. II, une lame gravée représente une chasse au sanglier et des taureaux lancés l'un contre l'autre (2). Mais c'est du M. R. I que datent les admirables poignards qui sont la gloire usurpée de Mycènes (3). Quel plaisir pour les yeux aujourd'hui encore ! Quelle fierté jadis pour le roi qui s'en parait aux jours de fête ! Sur le fond sombre du bronze éclate le métal précieux, plaqué sur des reliefs ou remplissant des creux. L'or et l'argent s'opposent ou offrent, par des alliages savants, une gamme de nuances dégradées. La décoration est d'une

(1) LXXXII, 77-8, XXI 8, 22.

(2) XX, fig. 541. — (3) LXVII, pl. XVII-XIX.

finesse extrême. Des lions s'élan-
 cent parmi des rochers. Un semis
 de fleurs de lis étale la grâce des
 corolles d'électron blanchâtre et
 des étamines d'or bruni. Au bord
 d'un fleuve où les poissons nagent
 dans l'or pâle et d'où émergent sur
 de fines tiges les gros bourgeons
 des papyrus en or foncé, des félins
 à croupe mouchetée se jettent sur
 des canards sauvages, qui dé-
 ploient leurs ailes diaprées en un
 vol éperdu. Sur les deux faces
 d'une même lame, on voit le lion
 en chasse et la chasse au lion :
 d'un côté, une antilope râle entre
 les griffes qui la déchirent, tandis
 que le reste de la harde est em-
 porté par la panique ; de l'autre
 (fig. 71), deux bêtes fuient, mais
 la troisième se retourne, terrasse
 un des chasseurs et semble défier
 les lances et les flèches. Toujours
 du grand art sur de petits espaces.

Des poignards, cette somptuo-
 sité s'étend aux épées. Les traces
 abondent, à Mycènes, du luxe dont
 elles pouvaient s'orner. Les poi-
 gnées surtout sont remarquables,
 souvent taillées tout entières dans
 une matière précieuse. Nul doute
 sur la provenance. Une poignée
 cruciforme en faïence blanche, où
 sont gravées des chèvres sauva-



Fig. 71. — Poignard de bronze à incrustations d'or et d'argent. Mycènes.

ges, a été trouvée avec des plaques de faïence et des vases crétois (1). Plusieurs poignées en agate et en onyx, toujours de ce type cruciforme qui est comme la marque de Cnosse, en rappellent une autre en cristal de roche découverte à Cnosse même (2). Aussi bien la Crète seule présente-t-elle des épées comparables aux poignards de Mycènes par le mérite artistique. C'est en Crète qu'étaient forgées et ciselées les pièces qui excitaient au loin la convoitise des rois. Le décor foliacé qu'on voit sur une lame de Mycènes est celui que porte une poignée de Phaistos (3). La rapière et l'épée courte trouvées dans la « tombe du Chef » à Zafer-Papoura dépassent en beauté tout ce qu'a fourni en ce genre l'âge du bronze. L'énorme rapière montre tout du long, sur la nervure de la lame, sur les rebords de la poignée, sur les ailerons de la garde, des rangées de spirales en relief; cinq gros clous d'or fixaient de chaque côté les plaques précieuses qui garnissaient la poignée; le pommeau d'ivoire est maintenu par une bague d'or (4). L'épée courte (5) est plus magnifique encore. Les spirales y sont d'une exquise finesse; le large pommeau est en agate. La plaque d'or qui habille la garde et la poignée est divisée en deux champs couverts de ciselures. Deux scènes se suivent dans un paysage de rochers: en bas, s'élancent un lion et un bouquetin; en haut, le lion a saisi d'une patte la croupe du bouquetin et de l'autre va le clouer au sol. Le talent de l'orfèvre joint à celui du bronzier, la noble simplicité de la composition, une habileté d'exécution qui ne se laisse gêner ni par la divergence et l'inégalité des champs ni par les gros clous qui les encomrent, tout révèle les qualités qui sont le privilège distinctif de l'art crétois.

Les ouvrages en matières ingénieusement rapprochées, statuettes chryséléphantines, rhytons ou armes incrustés de pierres ou de métaux précieux, tout ce que les Grecs appelleront

(1) Πρ., 1899, 102; cf. XVI, 500-1. — (2) 'Εφ., 1897, pl. VIII, 5; XX, 500.

(3) MA, XIV, 535-6, fig. 20, 20 a; cf. XVI, 496, n. d.

(4) XVI, fig. 58, 110 a; cf. fig. 66. — (5) *Ib.*, fig. 59.

daïdala, ont pour auteur symbolique le Crétois Dédale. Le lapidaire établi dans le palais de Cnosse, celui, par exemple, qui fut surpris dans son travail par l'irruption des ennemis, avait dans sa caisse à matériaux du cuivre et de l'or, du cristal de roche pur et fumé, du béryl, de l'améthyste et une imitation de lapis-lazuli, le kyanos. Il mariait pierres et métaux dans des mosaïques qui sont des chefs-d'œuvre de joaillerie. On a conservé une table incrustée qui devait servir à un jeu ressemblant au jeu d'échecs (fig. 72). Cet échiquier royal, avait près d'un mètre de long et plus de la moitié de large. Le cadre était en ivoire; la bordure était faite de soixante-douze marguerites au cœur en cristal de roche et aux pétales d'or; toutes les figures étaient formées des mêmes matières, avec l'argent et le kyanos en plus. Sans doute une pareille pièce n'ajoute rien à ce qu'on sait sur le grand art chez les Crétois; mais elle montre jusqu'où allait le soin de la décoration et contribue à prouver que, si les plus belles pièces d'orfèvrerie ont été découvertes à Mycènes, elles ont dû y être apportées de Cnosse.

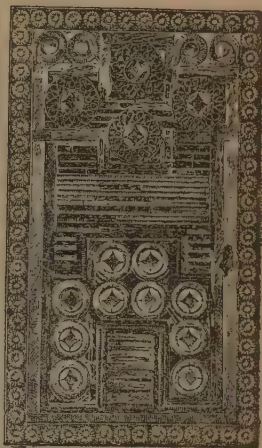


Fig. 72. — Jeu d'échecs en matières précieuses. Palais de Cnosse.

IV, LA GLYPTIQUE (1).

L'habitude, si répandue chez les Crétois, de marquer à leur sceau certains objets et sans doute aussi des actes écrits sur une matière périssable a été de grande conséquence dans

(1) PERROT, LXVII, 834-62; FURTWAENGLER, XXVIII; EVANS, XII; XVII, 32 ss., 130 ss.; XX, 117 ss., 195 ss., 271 ss., 669 ss..

l'histoire de leur civilisation et, plus particulièrement, de leur art. C'est elle qui a développé l'usage de l'écriture ; c'est elle qui a de bonne heure poussé les artistes à faire preuve de leur savoir-faire dans des cadres minuscules. La glyptique, c'est-à-dire la gravure et la sculpture des cachets, des chatons et des gemmes, a donc occupé une place considérable en Crète. L'étude en est d'autant plus importante, qu'au nombre des objets réels qui nous sont parvenus s'ajoute une masse d'empreintes sur argile.

Dès que les Crétois surent exprimer des idées par des images, ils taillèrent la stéatite, l'os, l'ivoire en lentilles, en prismes, en sceaux à bouton, en cylindres aplatis, et y figurèrent en creux ou en relief des noms, des titres, des formules. Les premiers monuments de l'écriture comptent parmi les plus anciens monuments de la plastique. On pouvait avoir besoin de dessins linéaires, de spirales, de méandres ; mais le plus souvent il fallait représenter des plantes, des animaux, des hommes. Il y eut là une éclosion spontanée de naturalisme, avec des maladresses vite corrigées. Des singes accroupis, des chiens en marche, un bateau escorté de poissons, des potiers au travail, une chasse au bouquetin, une scène de fiançailles : voilà quelques exemples des sujets traités souvent avec une réelle habileté, toujours avec une fraîcheur naïve (1).

Quand les idéogrammes se figèrent en hiéroglyphes conventionnels, un grand nombre de dessins passèrent à l'état d'emblèmes, de signes graphiques : malgré de gracieuses fioritures, la vie s'en retira. Tout alors était à la polychromie. Ce qui sauva la glyptique et l'empêcha de dégénérer en un simple blason, c'est le travail de la pierre dure. Le tour se répandait chez les potiers ; les lapidaires se servirent du procédé, en le raffinant avec de l'émeri ou du sable très fin. Les cachets s'usaient vite, on en a la preuve par les empreintes (2) ;

(1) Fig. 25; XX, fig. 51, 88 b, 89 b, 87 n° 7, 93 A. — (2) *Ib.*, fig. 410.

de même que l'ivoire avait remplacé l'os, la pierre dure remplaça la stéatite. Dès le M. M. I, on s'attaque au cristal de roche et on taille l'améthyste en forme de scarabée (1). Au M. M. II, à l'époque même où domine l'écriture hiéroglyphique, ces pierres et bien d'autres (cornaline, calcédoine, agate, etc.) devinrent d'un usage courant dans la gravure. En même temps, le progrès de la puissance royale augmentait sans cesse le nombre des sceaux administratifs. Loin d'être défavorable à la glyptique, la nouvelle période lui fut donc particulièrement propice, et c'est cet art qui conserva les traditions du naturalisme en marasme. Les signes conventionnels, réduits à une position subordonnée, n'empêchaient pas le sentiment de la vie d'éclater en pleine liberté. Des images représentant un homme et son fils, peut-être le roi et le prince royal, sont les portraits les plus anciens qu'on connaisse, et on les devine d'une bonne ressemblance (fig. 2). Les animaux sont d'une facture souvent élégante ; leurs mouvements sont justes, par exemple celui du sanglier qui s'avance groin baissé ou de l'oiseau qui se lisse les plumes. Dans des scènes animées, on voit le bouquetin accroupi au bord d'une rivière, surpris par un chien, ou fuyant dans un paysage rocheux et boisé. Une chèvre allaite un enfant. Bien avant que la pieuvre paraisse dans le grand art, la gravure la représente dévorée par un gros poisson au milieu de coraux (2).

Au M. M. III, tout poussa la glyptique à persévérer dans la voie du naturalisme. Les autres arts étaient venus l'y rejoindre. De plus, un nouveau changement, une révolution cette fois, avait substitué aux hiéroglyphes une écriture linéaire. Dénuée de qualités esthétiques, elle fut rejetée par les graveurs. Mais il s'établit alors une démarcation très nette entre les sceaux. Les uns, fidèles au passé, gardant de préférence la vieille forme de prisme, ne sont plus que de vulgaires

(1) *Ib.*, fig. 201-4. — (2) *Ib.*, fig. 147.

amulettes ; ils sont grossièrement gravés de plantes, de poissons, de masques de lions, qui ont souvent un faux air d'hiéroglyphes. Les autres, des gemmes perforées pour être portées au poignet, sont les sceaux véritables. Deux formes ont la vogue : l'amande, qui ne tarde pas à remplacer la lentille, et le cylindre aplati. Innombrables sont les sujets gravés sur ces intailles dans le beau style de l'époque : à Cnosse, un lot de 160 empreintes présente 50 variétés ; on en compte 144 à Zacro pour 500 empreintes. C'est que les tentatives des faussaires obligeaient les particuliers comme les fonctionnaires à changer constamment leur sceau, les graveurs à constamment varier leurs motifs. Stimulés par les exigences de la clientèle, les lapidaires vont lutter de talent, d'ingéniosité, pour rendre dans le détail le plus poussé tous les aspects des fleurs et des arbres, toutes les attitudes des animaux, tous les gestes des hommes dans les scènes guerrières, gymniques, religieuses ; et, quand la nature ne suffira plus à leur imagination débridée, ils lui emprunteront des éléments épars pour en former des êtres de fantaisie (fig. 73).

S'il est vrai que la liste des hiéroglyphes gravés sur les cachets est comme le résumé de la civilisation crétoise avant le milieu du XVIII^e siècle, à plus forte raison le classement des images gravées sur les intailles et les chatons présenterait-il un tableau fidèle et complet de la société minoenne et mycénienne depuis le milieu du XVIII^e siècle jusqu'au XIII^e. Tout d'abord on reste en Crète. On en voit les paysages, la montagne, les palmiers, les grands arbres courbés par le vent, les tiges ondulées des tulipes (1). Mais ces paysages s'animent. Les béliers cheminent d'un pas placide (2). La chèvre sauvage allaite son faon ou cherche à échapper au mâle ; mais non loin grondent de rudes chiens-loups, et bientôt commence une poursuite mortelle (3). Quant à l'homme, il fait voir

(1) *Ib.*, fig. 519, 518, *l.* — (2) *Ib.*, fig. 503, *a, b, d* ; 518, *a, b*.

(3) *Ib.*, fig. 518, *d, e* ; 539, *d, e*.

toutes ses façons de vivre, sa maison, son costume (1); il dit ses occupations, ses plaisirs, ses croyances. L'élevage et la chasse sont en honneur : un cowboy saute sur un magnifique taureau qui s'abreuve dans un bassin (2), une chèvre sauvage est prise au lasso (3). La mer surtout attire ces insulaires, et l'un d'eux revient triomphalement de la pêche (4). A côté des toréadors et des pugilistes, voici, dans l'arène tant aimée, des gladiateurs (5). Peu de guerriers, et pas une scène de bataille; le dieu et la déesse de la guerre apparaissent, mais comme des allégories, accompagnés d'une lionne et d'un lion (fig. 45-46). Cependant le temps est venu des grandes entreprises d'outre-mer : un hardi capitaine se défend contre la monstrueuse Scylla (fig. 30).

Aussi, à partir du M. R., les intailles artistiques ne sont-elles plus réservées à la Crète, et le continent détient presque le monopole des chatons. Comme pour annoncer qu'une période nouvelle vient de s'ouvrir, le cheval fait son apparition près d'un navire (fig. 28). Les graveurs crétois ne choisissent plus leurs sujets avec la même liberté, par cela même qu'ils les empruntent au grand art; mais leurs compositions sont d'une science raffinée; leur style, moins hardi, est plus pur. C'est aux scènes religieuses que vont leurs préférences. Ils représentent la Déesse au rocher, la Déesse à l'arc, des apparitions divines, des prêtresses (6). Deux chatons, qui comptent parmi les plus beaux, représentent, l'un la déesse gagnant un sanctuaire dans un bateau (fig. 41), l'autre quatre femmes exécutant la danse rituelle dans un champ parsemé de fleurs (fig. 44). On ne renonce pas complètement à figurer des animaux d'après nature, et sur un onyx sont gravées deux exquises libellules (7).

(1) *Ib.*, fig. 493-500. — (2) *Ib.*, fig. 274.

(3) *Ib.*, fig. 503, c. — (4) *Ib.*, fig. 497-9; 518, g, h.

(5) *Ib.*, fig. 504, 594 (cf. 515, 517, 518, c), 509; MA, XIII, 45, fig. 41.

(6) Voir fig. 40 et 44; cf. LXVII, fig. 426, 11; XIII, fig. 25, 59; BSA, VIII, 102, fig. 59.

(7) Cf. XXXIX, 113.

Mais, en général, les animaux eux-mêmes deviennent hiératiques : ce sont des lions affrontés, dans l'attitude qu'ils ont sur la porte de Mycènes (1). Quand les graveurs voulurent à tout prix varier leurs types, ils firent mieux, ils créèrent des monstres composites. C'est ainsi que les empreintes de Zacro montrent par centaines les démons les plus fantastiques (fig. 73, *a-c, e-g*).

Sur le continent, les intailles et les bagues, importées ou



Fig. 73. — Empreintes de sceaux de Zacro.

gravées sur place, sont extrêmement nombreuses. Une bonne partie rentre dans la catégorie des sujets religieux. Sur la célèbre bague de Mycènes (fig. 37), la déesse est assise à l'ombre d'un arbre, pour recevoir des offrandes de fleurs. D'autres bagues représentent des prêtresses en adoration, la danse rituelle avec l'arrachage de l'arbuste sacré, des processions de femmes ou de démons (2). L'affrontement hiératique des animaux se retrouve également : des lions, des griffons, des sphinx sont placés de chaque côté de

(1) Cf. XIII, 153 ss..

(2) Fig. 38-9; XIII, fig. 56-8; AA, II, II, 14; cf. LXVII, fig. 428, 15; 429.

la déesse, d'une colonne, d'un autel (1); des génies irréels arrosent des rameaux sacrés (2) ou sont portés à bout de bras par la déesse dompteuse d'animaux (3). Mais les seigneurs du continent veulent autre chose, la grande chasse et la guerre. A côté des bêtes héraldiques, il y en a d'autres bien vivantes. Le lion n'apparaît pas seulement dans l'attitude conventionnelle; on le voit accroupi ou courant, terrassant un taureau ou dressé contre un homme (4). Une belle composition représente un chasseur tirant une flèche contre un cerf du haut d'un char lancé à toute vitesse (5). Le Mycénien consulte la déesse lance au poing, avant de partir en campagne (6). Il part, et le voilà sur son char à deux chevaux (7). Viennent alors d'admirables scènes de combat: un duel où un guerrier cherche de son épée, derrière le grand bouclier qui lui est opposé, la poitrine de l'adversaire (8); une lutte farouche à deux contre deux, où un blessé se redresse et regarde son compagnon défier de la dague l'épée et la lance ennemies (fig. 74). Ou bien c'est une descente de pirates, des femmes arrachées de leur maison et entraînées vers un bateau en partance (9).



Fig. 74. — Scène de combat. Bague d'or de Mycènes.

Des œuvres aussi belles n'ont pas pu être conçues et gravées par des artistes mycéniens et sans modèles crétois. La preuve en est donnée par une des bagues les plus parfaites et les plus anciennes, celle de la figure 74 : c'est une simple réplique d'un

(1) BCH, 1921, 511; XIII, fig. 36-9; LXVII, fig. 428, 22; 431 10.

(2) XI, fig. 251.

(3) XII, fig. 44; IV, 243, c; 248, e; LXVII, fig. 426, 14; 431, 7.

(4) IV, 246, d, f; 242, b; 251, g; 246, a; 251, e. — (5) *Ib.*, 251, d.

(6) XII, fig. 51. — (7) IV, 246, c. — (8) *Ib.*, 251, f. — (9) AA, II, II, 15 ss.

sceau à peu près contemporain de Haghia Triada (1). Même quand les sujets ne sont pas crétois, même quand le travail s'est fait dans un atelier continental (2), les beaux chatons sont des produits de la glyptique crétoise. Aussitôt que l'influence vivifiante de l'île cessa de se faire sentir, ce fut la décadence, et bientôt ce sera le néant : des envahisseurs qui ne connaîtront pas l'écriture n'auront pas besoin de sceaux.

V. LA CÉRAMIQUE (3).

La céramique crétoise avant la période mycénienne.

De tous les arts industriels qui firent la gloire de la Crète préhistorique, celui dont on peut le mieux juger aujourd'hui, c'est la céramique. Pour celui-là du moins, les comparaisons ne manquent pas. Tandis que les Cyclades et le continent reproduisaient indéfiniment les mêmes types ou ne les modifiaient qu'à de longs intervalles, sans s'élever au-dessus d'une technique industrielle et d'une décoration platement géométrique, la Crète sut vite donner à la vaisselle ordinaire des qualités supérieures, mais surtout transformer une fabrication utilitaire en un art de luxe. Et les tentatives des céramistes crétois sont tellement nombreuses, leurs réussites tellement diverses, que, si l'on ne peut pas toujours adopter les divisions chronologiques d'Evans, quand on regarde les choses de haut et de loin, on serait obligé au contraire de multiplier les catégories beaucoup plus encore qu'il ne l'a fait, si l'on voulait les examiner en détail.

Déjà dans les couches les plus profondes de la Crète néoli-

(1) **XX**, fig. 512-3. — (2) JAI, 1911, 259.

(3) Voir HOGARTH-WELCH, JHS, XI (1901), 78-98; MACKENZIE, *ib.*, XXIII (1903), 157-205; XXVI (1906), 243 ss.; Miss E. A. HALL, **XXXIII**; FIMMEN, **XXIV**; REISINGER, **LXIX**; FIMMEN-REISINGER, **XXV**; FRANCHET, **XXVII**; EVANS, **XX**, 36 ss., 56 ss., 74 ss. 108 ss., 166 ss., 231 ss., 552 ss..

thique, la poterie est en progrès. La pâte s'affine; la cuisson donne une couleur uniformément noire, puis jaunâtre; un vigoureux polissage à la main produit un lustre brillant; les incisions, souvent disposées en chevrons, quelquefois en branches d'arbres, sont bientôt incrustées d'un pigment blanc, plus rarement rouge. A la fin, la peinture fait son apparition : elle dissimule l'argile sous un engobe noir, qui rappelle les effets de la fumigation; elle remplace timidement les incrustations par des touches d'un blanc mat. Ce goût de la belle polissure et de la décoration est plein de promesses.

Vers le commencement du III^e millénaire, la métallurgie naissante vient en aide à la céramique. En regardant le métallurgiste pousser ses feux à 1200 degrés, le potier apprend à construire un four où la cuisson est autrement puissante que dans la fosse où jusqu'alors il enfumait ses produits. Il pourra désormais conserver à l'argile son ton naturel ou bien obtenir des effets nouveaux de coloration et de vitrification, se servir de pâtes plus malléables et varier les formes. Les céramistes de Phaistos produisent des vases d'un beau rouge lustré, dont l'engobe liquéfié au feu forme une sorte d'émail (1). Mais au M. A. II, triomphe la poterie à décor foncé sur fond clair : sur le ton chamois de l'argile ou sur une couverte blanchâtre se détachent des lignes d'un lustre rouge brun ou noir. Le dessin devient plus libre; le pinceau a une souplesse que ne soupçonnait pas le poinçon : il trace des triangles de hachures qui ressemblent soit à des ailes de papillon, soit à des doubles haches; il passe de la ligne droite à la courbe. Dans la Crète orientale, les potiers demandent à leur feu de moucheter la couverte rouge et orange de taches noires et bronzées; ils ont pour spécialité le *mottled ware*, la poterie bigarrée ou flammée (2). Les formes sont hardies et dénotent l'influence de la métallurgie : on fait des coupes à pied, des aiguières, des

(1) MA, XIX, 201 ss.. — (2) LXXX, pl. xxxiv; XL, pl. B; XX, fig^s 46.

cruches projetant un bec long et haut qui est souvent tubulaire et leur vaut le nom de « théières ».

Au M. A. III, qui ouvre l'âge du bronze, il est bien possible que le tirage du four ait reçu des améliorations dont le souvenir se retrouverait sur un sceau représentant un atelier de poterie (1). En tout cas, l'aspect métallique de certains engobes indique plus que jamais les rapports établis entre les deux industries du feu. Le potier ne recule devant aucune audace de technique. Il façonne des jarres ou *pithoi* de hauteur plus qu'humaine; il adapte à ses cruches des becs énormes, il se fait sculpteur en même temps que peintre et donne à ses vases la forme d'une femme ou d'un oiseau (2). Des recherches nouvelles amènent, surtout dans la Crète orientale, la réhabilitation du décor néolithique : le *light on dark* succède au *dark on light*, avec un dessin blanc, quelquefois jaune ocre, sur un fond lustré d'un brun noirâtre. C'est ainsi que, deux mille ans plus tard, la peinture de vases attique substituera aux figures noires sur fond rouge les figures rouges sur fond noir. Et voici qu'apparaît le noble motif de la spirale. Il venait des Cyclades; mais le potier crétois, entraîné au dessin curviligne, en tire aussitôt d'inépuisables ressources. Par la simple cuisson en atmosphère neutre, il sait déjà faire produire à ses couleurs des effets que ses héritiers n'auront qu'à rendre plus intenses pour exécuter des chefs-d'œuvre.

Les princes qui se firent bâtir des palais au début du M. M. donnèrent une vive impulsion à la céramique d'art. Une grande période se prépare, qui atteint son apogée au M. M. II. Les maîtres les plus réputés sont installés dans le palais même de Cnosse. Une invention mécanique va rendre la main du potier plus habile : la pâte est travaillée sur un disque tournant, mû à la main par une tournette rudimentaire (3). L'instrument suffit à des ouvriers experts pour donner plus de galbe à la

(1) XX, fig. 93 A, b 2.

(2) *Ib.*, fig. 84-5. — (3) Cf. XXVII, 22 ss., 38 ss.; XX, 168, 189.

panse, plus de sveltesse et de rondeur au pied et aux anses. Il permet de laminer l'argile avec une sûreté telle, que les parois des vases n'ont parfois que 1 millimètre d'épaisseur. Toute une catégorie de gobelets et de tasses a reçu des archéologues le nom de « coquilles d'œuf ». Aussi le potier prend-il conseil plus souvent encore que par le passé du bronzier et même de l'orfèvre. On a trouvé à Gournia, avec un canthare en argent, un autre en argile qui en est presque la réplique (1). Il existe même un vase, provenant de Pseira, dont l'auteur, par un véritable tour de force, un défi à la matière, a copié un modèle en métal, avec ses cloisons soudées, ses bords ondulés, ses anses à rivets (2). Si des céramiques de cette époque semblent être les prototypes des coupes en or et en argent de Mycènes, c'est qu'elles étaient elles-mêmes copiées sur des vases en métal. Minceur des parois, courbes des anses, division en panneaux et en zones, effets de couleur pareils à des jeux de lumière sur des saillies miroitantes, tout donne à chaque instant la même impression. Mais en même temps la découverte de couleurs nouvelles va faire définitivement du céramiste un peintre. Il trouve maintenant sur sa palette un noir onctueux, susceptible de prendre à la cuisson un ton pourpre et un éclat d'émail; un blanc crémeux remplace le blanc liquide qui ne donnait qu'une couche mince et peu adhésive; à l'ocre jaune ou rouges'ajoutent un jaune pur et toute la gamme des rouges. Tout est prêt pour la polychromie.

Pas plus que le clair sur foncé des temps néolithiques n'avait complètement disparu avant le M. A. III, il n'avait, depuis, fait complètement disparaître le foncé sur clair : ce n'étaient que des éclipses. Au début du M. M. I, le céramiste peut donc librement s'exercer au jeu des couleurs. Il imite les pierres bigarrées, il mouchette des gobelets de rouge et de noir, il enveloppe des coupes de bandes blanches et écarlates. Toutes les

(1) XL, pl. c, fig. 1, 2; cf. LXXX, pl. xxxi, 2.

(2) LXXXI, 20, fig. 5; cf. XX, pl. suppl. III, b.

combinaisons lui deviennent familières. Ainsi naquit le style auquel on a laissé le nom de l'endroit où l'on en a trouvé les premiers spécimens : le Camarès. Tantôt le peintre parseme le fond chamois de décors éclatants ou sombres, avivés de contours à multiples nuances. Tantôt sur un vernis brun à reflets métalliques il détache vigoureusement des tons mats, blanc, jaune, brun, orange, vermillon, carmin. Souvent même il use des deux manières à la fois : il égaie les couches foncées d'un pointillé blanc ou de rehauts clairs. Puis, des tons crus il passe aux nuances fondues, délicates, etsait donner autant de charme à l'harmonie des couleurs que de puissance à leur opposition. Les motifs linéaires et, de préférence, curvilignes sont d'une variété, d'une maîtrise étonnantes ; par la recherche curieuse de spirales nouvelles, ils atteignent à une élégance originale et raffinée (fig. 75). Les motifs végétaux viennent s'y mêler ; mais, traités par des mains habituées au dessin linéaire et désireuses seulement de le vivifier, ils n'ont pas la prétention de reproduire l'exacte vérité. De magnifiques enroulements s'achèvent en pétales. Quand les fleurs stylisées sont reconnaissables, elles n'ont leur ton naturel — par exemple les marguerites et les lis — que s'il conspire à l'effet général du coloris ; le plus souvent — palmettes, crocus, rameaux d'olivier fleuris — elles sont alternativement rouges et blanches. Chaque trait, chaque nuance conspire à l'effet d'ensemble, à une unité qui chatoie (1). Le plus caractéristique de ces chefs-d'œuvre, où la couleur se relève d'un léger relief, est une tasse au corps pris dans un calice de nénuphar, dont les sépales noirs veinés de rouge et les pétales blancs s'étalent avec une grâce exquise sur la rouge paroi (fig. 76).

Ces artistes amoureux de la ligne et de la couleur ont des émules qui partent d'autres principes. Certains peintres de vases

(1) Voir MA, VI (1896), pl. ix-xi ; XIV, pl. xxxvi, xlii ; JHS, XXIII, pl. vi, vii ; XXVI, pl. viii ; BSA, XIX, pl. iv-xii ; **XX**, fig. 181, 186, pl. ii, iii.

ne peuvent oublier les palais où ils travaillent, et prêtent à leurs motifs un aspect architectural : tel celui qui décore un vase de cannelures en arcade dominées par des fleurs de lis, comme s'il avait eu sous les yeux quelque modèle gothique (1). D'autres se rapprochent franchement de la nature, peignent des poissons, un héron, des chamois, des coléoptères, des poulpes, ou bien des lis, des crocus, des palmiers blancs aux rameaux couverts de bourgeons roses (2). Comme toujours en Crète, le naturalisme mène à la plastique. Des bols portent à l'intérieur des figurines, une colombe, des bœufs (3); dans une soucoupe s'étale un beau rameau de fougère en or (4); sur des parois sont posés un haneton ou des coquillages (5); sur les flancs énormes des pithoi ruissellent des couleurs imitant l'huile et traignent des cordes



Fig. 75. — Vase de style Camarès, de Phaistos.



Fig. 76. — Le vase au nénuphar, de Cnossos.

(1) **XX**, fig. 183 a, 1.

(2) *Ib.*, fig. 131-2, 190-1; BSA, XIX, pl. x. — (3) **XX**, fig. 130.

(4) *Ib.*, fig. 189 b. — (5) *Ib.*, fig. 180.

modelées (1). Le vase percé de trous pour les aspersion rituelles, le rhyton, apparaît pour la première fois avec la forme du taureau ou de la tête de taureau (2).

Dans cette merveilleuse éclosion, deux nouveautés surgissent, qui sont bien d'une époque où la couleur rutille. D'abord la barbotine (3). Mêmes dessins que sur le Camarès, mais plus tassés; même coloris, mais plus vif encore: sur un champ sombre éclatent des rouges flamboyants et des blancheurs laiteuses. Puis vient la faïence (4). Avant le milieu du III^e millénaire, on pétrissait déjà une pâte blanche à base de silice. Les céramistes cnossiens du M. M. II, avec des pièces égyptiennes sous les yeux, trouvèrent le secret d'un émail épais. Ils obtinrent un bleu turquoise, un brun noirâtre ou pourpre, un blanc pur ou nuancé de jaune ou de lilas, enfin une couleur nouvelle, le vert. Dès le M. M. II, la faïencerie de Cnosse fournissait des plaques formant ensemble une grande composition en mosaïque (5). Il en sortait des vases bleu de Sèvres à monture d'or (6). Si l'art de la faïence n'arrive à la maturité qu'un peu plus tard, par la plastique, c'est bien à l'époque du Camarès que devait se placer sa vigoureuse jeunesse.

Après le M. M. II, le potier de Crète va travailler dans des conditions techniques et sociales qui ne lui sont pas toutes également favorables. Le tour à rotation rapide, qu'on avait sans doute déjà mis à l'essai, devient d'un usage général. Il permet de façonner à la perfection les formes connues, de leur donner des proportions plus fines, un profil plus élégant. Il facilite l'exécution de formes nouvelles, entre autres le vase à anses en étrier qui devait avoir une fortune extraordinaire. Il fait tomber définitivement les excroissances démesurées des becs et oblige à plus de sobriété. Mais, d'autre part, il est fatal aux

(1) JHS, XXVI, pl. XI, 21-3.

(2) XX, fig. 137 a-d.

(3) *Ib.*, 179 ss. fig. 128; 239 ss.; pl. I, a-j; pl. suppl. III, a.

(4) *Ib.*, 486 ss.; XXVII, 28, 32. — (5) Voir p. 367-8; cf. XX, 301 ss..

(6) XX, fig. 189 a.

façons les plus délicates et fait disparaître les « coquilles d'œuf ». Le four à potier se perfectionne à tel point, qu'on peut en porter la chaleur à une température oxydante. Mais ce progrès aussi se paie. La cuisson va brûler ou nuancer diversement les couleurs. Le noir ne résiste qu'en épaisseur ; en couche mince, il se change en un brun extrêmement variable : il disparaît de la décoration et sert à constituer un engobe sans lustre, d'une teinte généralement brun lilas. Le blanc devient poudreux. Les belles touches d'orange, de carmin, de vermillon, ne prennent pas. Voilà donc que le potier habitué à la polychromie se trouve devant cette alternative : repousser les facilités de métier qui s'offrent à lui ou livrer des produits de qualité inférieure, satisfaire une clientèle restreinte, opulente et délicate, ou travailler à bas prix pour le grand nombre. Le choix ne dépend pas de lui. C'est l'époque où, entre la ruine du premier palais et la construction du second, les potiers de Cnosse sont privés de la protection royale. Les grands et les riches n'ont plus de passion exclusive pour les beaux vases peints : ils ont les moyens de s'offrir de la vaisselle d'or ou d'argent ; la faïence les tente ; ils prisent la pierre longtemps délaissée, et se contentent d'albâtre bien taillé en attendant la stéatite à reliefs. Il faut bien alors que l'industrie céramique s'adresse à des classes moins raffinées et, puisqu'elle commence à répandre ses produits au loin, qu'elle vise surtout à l'exportation. On pourra donc continuer à faire du polychrome au rabais, avec la banalité de la besogne mercantile ; mais, si l'on veut ramener la clientèle des palais à la poterie d'art, on devra lui présenter un style nouveau.

Tout annonce la décadence dans le Camarès du M. M. III, qui n'est plus que du post-Camarès (1). C'en est fait des tours de force et des effets savants. Le façonnage est négligé. La peinture, réduite à un noir et à un blanc sales qui ne sont relevés que par du jaune ou du rouge, n'a plus de brillant, et souvent

(1) XX, 591-602 ; XXV, 137.

les couleurs coulent. Le dessin a perdu de sa grâce, et les motifs végétaux tournent parfois au géométrique (1). Pour donner au coloris un peu de vivacité, on revient à l'imitation des brèches et des conglomérats, ou bien on multiplie les droites et les courbes en un dessin mièvre, à petits traits rouges et blancs (2). Ce qu'il y a encore de plus réussi, c'est la poterie *ridée* (*rippled ware*) où, par coups de pinceau plus ou moins appuyés, on imite l'écaille de tortue (3).

Pendant que déclinait ainsi un style naguère si fécond, des peintres de génie brossaient sur les murs des demeures principales des fresques où étaient représentés des plantes, des animaux, des hommes. Les céramistes trouvèrent là des modèles qu'ils se mirent à imiter avec ardeur, sûrs d'obtenir pour leurs peintures à eux la vogue qui allait à ces peintures murales. Le post-Camarès n'est qu'une survivance; le vrai style du M. M. III, c'est le naturalisme. Déjà dans la période précédente, certains artistes dessinaient d'après nature et avaient une tendance à la monochromie. Ce fut la règle désormais. Les couleurs crues n'étaient plus de mise dès l'instant qu'il s'agissait de donner aux objets une apparence de vérité. L'école nouvelle commence par peindre en blanc sur fond brun lilas. Elle rend la beauté des choses sans rechercher une exactitude méticuleuse, à main levée, d'un dessin libre et alerte, souvent dans une manière impressionniste. Ainsi s'élancent, au-dessus d'un sol ondulé, des tiges sveltes de plantes décoratives, des touffes d'herbes, des chaumes minces et pointus de graminées, des fleurs de bois ou de jardin, pois de senteur ou tulipes (4). Les plus splendides de ces vases sont des jarres où la fleur de prédilection, le lis, détache sur un fond brun pourpre l'éclatante blancheur de sa longue hampe et de ses pointes altières (fig. 77). L'homme n'est jamais représenté : quelques essais faits à la période précédente avaient sans doute découragé les peintres de vases. Même les

(1) *XX*, pl. VII. — (2) *Ib.*, fig. 433, pl. VII; fig. 437. — (3) *Cf. ib.*, 592 ss..

(4) *Ib.*, fig. 445-6

animaux terrestres sont laissés de côté. Seule, la faune marine est en vogue : on remplace les spirales par les tentacules du poulpe, on figure des dauphins nageant entre des roches (1). Le relief accentue le naturalisme de la peinture : des vases en terre cuite portent des épis d'orge, comme les beaux vases en faïence portent des tiges de fougère et un rameau de rosier (2).

Le M. M. III avait donc été pour la céramique une période de transition ; mais, tandis que le style s'était transformé, la technique était restée en retard. La décoration en clair sur foncé, consacrée par le succès de la polychromie, avait passé au post-Camarès et au style naturaliste. Il n'y avait pas de raison de s'y attacher du moment qu'on renonçait à l'emploi des couleurs qui en avaient fait la gloire. Déjà vers la fin du M. M. III, on



Fig. 77. — Vase au Tis de Cnosse.

remarque une tendance à une technique nouvelle (3), et, dans la première phase du M. R. I, les zones décorées en blanc sur noir alternent sur le même vase avec les zones décorées en noir sur jaune. Mais bientôt triomphe la technique essentiellement « mycénienne » à dessin noir sur fond d'argile clair. Ce n'est pas à dire que, même alors, toute trace de polychromie ait disparu. Pour les vases de prix, l'argile était enveloppée d'un engobe chamois qui prenait souvent à la cuisson un ton orangé ou roux et passait quelquefois

(1) *Ib.*, fig. 447 a, b.

(2) *Ib.*, fig. 299 a, b, 357. — (3) Voir *ib.*, fig. 447 b, 448.

au mauve et au rouge violacé. Il y a même, au début de la période, toute une classe de vases comptant parmi les plus beaux, où le décor est relevé de filets mats en blanc ou en rouge orange (1). Bien mieux, jusqu'au M. R. III, certaines poteries qu'on déposait dans les tombes continuèrent de recevoir un décor rouge et noir fortement relevé de motifs bleus (2). Mais, sauf exception, on peut dire que, dans la seconde phase du M. R. I, c'en est fait de toute couleur accessoire, comme de toute peinture blanche sur fond sombre.

Le naturalisme, dans la céramique du M. R., fut rarement une étude rigoureuse et poussée de la réalité. Il aime à reproduire mouvements et formes en se jouant : il accentue, il simplifie. Il a vite tourné à l'illusionisme, à la stylisation, mais en restant près de deux siècles dans les limites d'un goût parfait, sans rien sacrifier de la vérité que ce qu'il fallait pour augmenter l'effet décoratif. Il y a ainsi, du M. R. I au M. R. II, toute une gradation descendante de styles naturalistes (3). Le M. R. II n'est que le dernier de la série avant la chute de Cnosse, et encore n'a-t-il pas supprimé ceux qui l'avaient précédé. Les écoles se multipliaient, vivant et prospérant côte à côte.

Ce sont les marines qui permettent le mieux de suivre la transformation du style. Au début, un naturalisme fongueux produit des merveilles. Le beau vase à relief en stéatite qui représente le poulpe nageant (4) n'est que la reproduction un peu affadie d'un modèle en terre cuite peinte. Il est effrayant à voir, le monstre, tel qu'il apparaît sur un vase à étrier de Gournia (pl. IV, 2). Laissant derrière lui les rocs dentelés et les touffes d'algues flottantes, dédaignant les conques et les oursins, il vient droit sur vous, de tous ses bras tordus que gonflent les ventouses, avec ses gros yeux qui étincellent, fantastique de

(1) Voir **XXV**, 89-90.

(2) **XVIII** 26 ss., pl. IV; **XVI**, 462, n° 66 *h-m* ; cf. notre fig. 14.

(3) Miss E. H. HALL, **XXXIII**, distingue sept classes dans le style naturaliste; cf. REISINGER, **LXIX**, 15 ss.. — (4) Voir p. 370.

réalisme. Mais bientôt les enroulements des huit tentacules sont symétriques, et les récifs encadrent la bête. Puis, pour laisser plus d'espace à ce cadre, l'octopous est remplacé par l'argonaute aux trois bras recourbés. Il a encore de la vie, tout d'abord, quoique emprisonné entre les pointes rocheuses. Mais sa coquille ne tarde pas à se déformer, et autour de lui traînent dans l'eau des masses indistinctes (1). Enfin, sur une belle amphore du M. R. II, l'octopous fait pendant par ses tentacules roulées en spires à des spirales mêlées de rosaces et de palmettes (fig. 80). C'est ainsi qu'on voit des dauphins qui frétille à intervalles égaux dans un quadrillage de roches (2) ou des étoiles de mer étalées près de fucus que remplacent plus tard des bipennes (3). La flore se prêtait bien plus encore à la stylisation. D'exquis pois de senteur, de jolis crocus, des lis résumés par des volutes, des palmiers inclinant leurs palmes avec élégance, et surtout de délicieuses tiges d'herbes projetant par couples des feuilles lancéolées (4) : tout cela prépare le céramiste du M. R. II à peindre de magnifiques plantes d'ornement qui sortent de terre en tiges de roseaux, s'épanouissent en lis et culminent en palmettes (fig. 78) (5).

A mesure que les motifs pris dans la nature se schématisent pour devenir purement décoratifs, il est inutile d'en écarter les motifs linéaires, qui peuvent rendre le même service. Il arrive même que des potiers excluent tout décor animal ou végétal pour peindre des spirales entrelacées en tous sens, des demi-spirales terminées avec une fantaisie charmante, des chevrons séparés par des rangs de perles, de rosaces et de bipennes. Mais bien plus souvent les deux sortes d'ornements se mêlent. Sur une amphore d'aspect flamboyant, les zones secondaires renferment des spirales, des feuilles de lierre et des

(1) LXVII, fig. 485-6; XI, fig. 85; LXXXI, fig. 13.

(2) LXXXI, 29, fig. 10.

(3) BSA, IX, 311, fig. 10; JHS, XXII, pl. XII, 2; IV, 184.

(4) JHS, XXIII, 195 ss., fig. 11-2, 14-7; XXII, pl. XII, 1, 3; XI, fig. 30; LXXXI, fig. 8; LXXXII, pl. XI. — (5) XVI, pl. CI

doubles haches, et la zone principale est occupée par des bipennes accotées de rameaux d'olivier et des têtes de taureaux surmontées de bipennes à manche fleurdelisé (1). Cette division en zones et ce mélange de motifs amenèrent la céramique, en un temps où la fresque s'emparait de tous les murs dans le palais de Cnosse remanié, au « style du palais », véritable aboutissement de tout ce qui s'était fait depuis plus d'un siècle. Le décorateur de vases se laisse guider par la peinture murale, comme celle-ci obéit à l'architecture. Il divise résolument les zones



Fig. 78-80. — Vases « style du palais », de Zafer-Papoura.

horizontales de la panse en panneaux et comprend dans l'ornementation toutes les parties accessoires (fig. 78-80). Voulût-il donner une grande place aux motifs floraux, il est bien obligé d'y joindre du dessin linéaire et, pour faire le raccord, de les styliser à outrance. Le caractère architectonique de cette décoration éclate aux yeux partout, soit que deux frises superposées aient pour tout ornement des rangées de triglyphes, soit que la tige et les volutes du lis ou de l'iris suggèrent involontairement à l'esprit les lignes de la colonne ionique (2). Quel-

(1) LXXXI, pl. VII. — (2) Fig. 79, 78; XI, pl. G, 1.

quefois, malgré tout, le sentiment de la nature se fait jour dans cette recherche de l'effet décoratif et vient y ajouter une singulière puissance. Rien de plus noble que la jarre, haute de 1^m,20 et peinte sur reliefs, qu'on a trouvée dans la Villa royale (fig. 81): au-dessus des ondulations qui figurent une eau courante s'étalent harmonieusement de longs rameaux de papyrus. Mais souvent, par la profusion des ornements hétérogènes, par la juxtaposition des formes conventionnelles, par l'enlacement des courbes et des fleurs, le style du palais dernière manière arrive au rococo.



*La céramique hors de Crète
avant la période mycé-
nienne.*

Pendant que la céramique faisait ainsi en Crète une ascension triomphale, où en était-elle dans les autres pays de l'Égée? On va voir que son histoire dans les Cyclades, dans la Grèce, même en Troade et à Chypre, est toute différente selon qu'on la considère avant ou après la fin du XVIII^e siècle.

Le seul des pays égéens qui ait eu, comme la Crète, une civilisation néolithique, la Thessalie, soutient aisément la comparaison audébut du III^e millénaire (1). On y fabrique, à ce moment, une belle poterie à décor linéaire rouge sur argile jaune ou couverte blanche. Les dessins sont variés. Quand la

Fig. 81. — Le vase au papyrus, de Cnosse.

(1) LXXXVIII, 157 ss.; XCI, 13 ss..

couverte n'est pas fortement polie, c'est le décor qui brille grâce à des éléments vitreux : la Thessalie a connu le secret du vernis bien avant l'époque où Furtwängler plaçait l'*Urfirnis* de Béotie. Mais le type thessalien a beau persister pendant des siècles, il produit des variantes locales, il ne fait presque aucun progrès. Vers 2500, la Grèce septentrionale et centrale n'a rien de plus à montrer, à côté de ce type, que des poteries décorées de lignes blanches et des vases noirs d'un beau luisant ornés d'incisions. C'est peu, à une époque où la Crète possédait le type foncé sur clair et la poterie flammée. Et voici qu'une invasion isole la Thessalie. Rattachée aux pays du Nord, elle connaît des formes qui ne manquent pas d'élégance; elle connaît surtout, avant les îles, la spirale. Qu'en fait-elle? Elle la mêle à des lignes droites avec une inlassable banalité. C'est tout au plus si des peintres en délire osent gribouiller des yeux sur des anses (1). Et il en fut ainsi jusqu'au milieu du xv^e siècle.

En Troade et à Chypre, la céramique se développa également en pleine indépendance, du xxx^e au xv^e siècle, sans obtenir de résultats bien remarquables. A Troie II, les formes se développent, et la vogue est au gobelet haut à deux anses (*dépas amphikypellon*); mais ce n'est que dans la deuxième période de Troie II que le four à potier et le tour font leur apparition; ce n'est que dans la troisième qu'on copie la spirale des Cyclades; ce n'est qu'à Troie VI, après 1500, qu'on arrive à la décoration peinte (2). — A Chypre, ni l'âge du cuivre (3000-2200) ni le premier âge du bronze (2200-1550) ne connaissent le tour ni la spirale, et la peinture n'y devance pas le travail du bronze. Les meilleurs produits de la première période sont des cruches sphériques à engobe rouge d'un très beau brillant. Faute de tour et de couleurs, la fantaisie du potier s'égaie en des essais plastiques, donne au vase la forme animale, substitue ou ajoute aux incisions des reliefs. Quand l'introduction de la

(1) LXXXVIII, pl. xxiii.

(2) HUBERT SCHMIDT, X, 243 ss., 253 ss., 279 ss..

peinture fait déchoir ce type, il est remplacé par une poterie dont le décor linéaire, en noir mat sur engobe blanc, est d'une indigence monotone (1).

Détournons-nous des régions lointaines qui ne purent pas avoir de relations régulières avec la civilisation égéenne avant le ^{xvi}^e ou le ^{xv}^e siècle; passons à celles qui eurent de tout temps, directement ou par intermédiaires, des rapports plus ou moins suivis avec la Crète.

Dans les Cyclades (2), la poterie de l'âge chalcolithique est



Fig. 82. — Poteries incisées des Cyclades.

mal cuite, grossièrement incisée. Puis la surface noire prend un poli vitreux; les incisions incrustées dessinent des triangles hachurés, des arêtes de poisson, des cercles concentriques; l'habitude de travailler le marbre produit des formes spéciales (fig. 82), surtout les pyxides, les saucières, les poêles ou palettes. Un peu plus tard le potier des îles reçoit du continent la spirale (3) et remplace la polissure à la main par un engobe noir; mais la couleur de son vernis est mauvaise, son argile boit, il n'obtient qu'un lustre terne et sans consistance. Quand il se met à peindre sur engobe, il adopte la technique crétoise du

(1) MYRES, JHS, XVII, 134 ss.; XI, 229 ss.; XLVII, 70 ss..

(2) EDGAR, XXI, 80 ss.; DAWKINS-DROOP, BSA, XVII, 9 ss.; XXV, 80-3, 134-7.

(3) 'Eφ., 1889, pl. VIII, 12; cf. LXXXV, 219 ss.; XXV, 135.

foncé sur clair : telle cruche de Syra ressemble en tout à une cruche de Mochlos (1). Pourtant il ne se risque pas à reproduire la forme hardie de la « théière », pas plus qu'il ne tente rien qui rappelle les flammés. Vers le temps où le céramiste crétois arrive par le décor clair sur foncé à la belle polychromie, celui des Cyclades, à son tour, trace des dessins blancs sur couverte lustrée noire ou rouge : il importe, puis copie le Camarès, et là encore un vase de Naxos dénote l'influence crétoise (2). Mais l'infériorité, cette fois, est flagrante. Après avoir à peu près autant donné que reçu, les Cyclades se bornent à des emprunts tardifs, espacés et peu fructueux.

L'importance de leur céramique vient de ce que d'autres influences se sont exercées sur elle et de ce qu'inversement elle en a pu exercer d'autres et transmettre plus loin celles qu'elle avait subies. Syra n'importe pas seulement de la poterie crétoise, mais connaît le *dépas amphikypellon* de Troie et y fait connaître la saucière des îles (3). D'autre part, la poterie cycladique du type incisé gagne l'Argolide, l'Attique, l'Eubée et pénètre en Phocide. Si les formes et les couleurs du Camarès n'ont pas produit plus d'effet sur les potiers de Phylacopi, c'est qu'ils faisaient venir aussi du continent des exemplaires du type qu'on a quelquefois appelé le pseudo-Camarès (4). Ils reviennent sur le tard au mode primitif de peinture, en décorant de noir mat des fonds blanchâtres ; à la même époque, la même technique est appliquée sur le continent (5). Plus on approche des XVIII^e-XVII^e siècles, plus les Cyclades multiplient leurs relations, non seulement avec la Crète, mais avec le Péloponèse et la Grèce centrale. Dans ce rôle d'intermédiaires, à mesure qu'elles reçoivent davantage du Sud, elles apportent plus aussi à l'Ouest et au Nord.

De 3000 à 2500, la céramique de l'Argolide et de la Corin-

(1) *Εφ.*, I. c., 10; **XX**, fig. 42.

(2) **XXV**, 136. — (3) *Ib.*, 137.

(4) *BSA*, XVII, 16 ss.; cf. **XXV**, 76, 134. — (5) **XXV**, 83, 76-7.

thie (1) suit la même évolution que celle des Cyclades, mais plus lentement. A Nauplie, à Tirynthe, à Korakou, le polissage à la main persiste plus longtemps, le lustre apparaît plus tard, les incisions sont exceptionnelles (2). Mais, vers 2500, la Grèce centrale, détachée de la Thessalie et rejetée vers le Sud, donne de l'élan à la céramique du continent. De 2500 à 2000, l'H.A. II et l'H.A. III produisent une poterie d'un type nouveau. On l'appelait jadis *Urfirnis*, à cause de son engobe lustré, ou quelquefois *Camarès béotien*, à cause de certains exemplaires à parois très minces; on lui donne volontiers aujourd'hui le nom de Haghia Marina, localité où l'on en a découvert de nombreux spécimens (3). C'est un type à vernis foncé, monochrome d'abord, puis orné de lignes blanches. Il est particulièrement répandu en Phocide, en Béotie et en Corinthie. S'il n'est pas impossible d'admettre une influence indirecte du M.A. III sur la technique de cette poterie, il est plus aisé de voir à certaines formes que la tradition cycladique se perpétue dans les régions les plus voisines des îles : par exemple, la saucière est fréquente au Sud, jusqu'en Attique, tandis qu'elle ne paraît pas en Phocide. Il existe même une sorte de vases dont on ne saurait dire s'ils viennent des Cyclades ou d'Argolide (4). Ainsi, au III^e millénaire, c'est par le golfe Argien et le golfe Saronique que les pays de l'Hellade étaient en communication avec la civilisation égéenne, représentée pour eux par les Cyclades. De Crète, il ne leur arrivait qu'un reflet bien amorti par la distance.

Vers 2000, sans doute à la suite d'une invasion, l'Hellade s'isole, mais pour peu de temps. Quand elle reprend ses anciennes relations, elle dispose du tour et produit le « minyen » aux formes métalliques, simples et belles. Le « minyen gris » de

(1) FURTWAENGLER-LOESCHKE, **XXIX**, **XXX**; WAGE-BLEGEN, BSA, XXII, 176-89; BLEGEN, **III**.

(2) BSA, XXII, 176; **III**, 4-8, 110.

(3) SOTIRIADIS, REG, 1912, 253-99; cf. **XXV**, 75-6, 132-4; BSA, XXII, 176-80; **III**, 8 ss., 112-3. — (4) **XXV**, 83.

l'H.M. I (2000-1750) a pour centre, à l'origine, Orchomène III. Là on le polit sans le décorer. Mais, quand il se répand, les potiers de l'Argolide ornent ces formes septentrionales d'incisions curvilignes. Bientôt, quand ils fabriqueront le « minyen jaune » de l'H.M. II, ils reviendront à la couverte, devenue traditionnelle chez eux, et créeront ainsi un vague prototype du « mycénien » (1). D'ailleurs, presque aussitôt après que la ville du Nord a lancé le « minyen », une ville du Sud, probablement Égine, y oppose le type à peinture mate (2). Pauvre peinture au début ! Sur une argile verdâtre et poreuse est posé sans fixatif un brun noirâtre inconsistant ; le dessin est purement linéaire. Mais de grands progrès se réalisent : au lieu de faire boire la couleur liquide par une terre absorbante, on l'applique sur une couverte blanche ; le dessin devient curviligne. La ressemblance s'accroît entre la peinture mate du continent et celle qui prévaut dans les Cyclades. Bien mieux, l'influence crétoise devient indéniable. Deux cruches de Drachmani en Phocide sont de la même forme que des cruches contemporaines de Cnosse, et l'une porte exactement le même décor (3). La peinture mate devient polychrome (4), c'est tout dire. Le « minyen » lui-même se rapproche de modèles minoens (5). Au milieu du XVIII^e siècle, l'Hellade est prête, comme les Cyclades, à s'ouvrir toute grande aux émanations bienfaisantes du Sud.

Désormais les transformations de la céramique minoenne vont avoir leur contre-coup plus ou moins vite dans la plus grande partie de l'Égéide. La période créto-mycénienne commence. La poterie du continent et celle des Cyclades conservent encore leur individualité, mais témoignent de rapports continuels avec la Crète. Les vases trouvés à Cnosse dans le dépôt du sanctuaire et qui, mieux que tous autres, caractérisent le M.M. III ont leurs analogues dans les premières tombes à

(1) BSA, XXII, 180-3 ; III, 15-9, 113-4 ; cf. XXV, 79-80, 140-1.

(2) BSA, XXII, 183-6 ; III, 19-30, 114-5 ; cf. XXV, 76-7, 141-2.

(3) XX, fig. 117. — (4) III, 28-30. — (5) XX, fig. 140.

fosse de Mycènes (1), et l'un d'eux provient de Phylacopi (2). Le résultat de ces relations est visible en Hellade. La peinture mate, qui avait déjà fait des progrès sous l'influence diffuse de la Crète, en fait d'immenses tout à coup, par l'effet des modèles qui affluent. Un nouveau type de peinture mate emprunte au M.M. III de nombreux motifs et prépare le « mycénien » par le décor à deux couleurs, le « rouge et noir » (3). Pour la première fois, les périodes de l'Helladique vont correspondre avec celles du Cycladique et du Minoen. — Dans les Cyclades, les céramistes de Théra et de Phylacopi inscrivent sur certains vases des caractères crétois, comme s'ils voulaient dire quels sont leurs maîtres (4). Jusqu'alors le potier mélien usait de couleurs mates et ne dessinait que la ligne droite et la spirale. Il se convertit à la technique lustrée du « noir et rouge », au décor floral et animal (5). Même les vases ornés d'oiseaux dodus, qui sont bien sa spécialité, n'en démontrent pas moins l'emprunt qu'il fait à la Crète du style naturaliste. Il lui suffit, d'ailleurs, de s'essayer à la figure humaine, pour laquelle il était réduit à ses propres moyens, pour prouver à quel point ils sont encore chétifs (6).

C'est pendant les deux siècles des M.R. I et II que s'achève l'éducation du potier dans les Cyclades et sur le continent. L'importation des vases crétois devient de plus en plus active dans toute l'Égéide. En même temps, il se fabrique sur un grand nombre de points des vases qu'on dirait crétois, si certains détails n'en indiquaient l'origine locale (7) ; ceux-là n'ont pu être façonnés et peints que par des Crétois immigrés. Les potiers indigènes continuaient d'avoir leurs types, mais se pénétraient tous les jours davantage d'une technique et d'un style qu'ils jugeaient supérieurs. C'est ainsi qu'on trouve

(1) *Ib.*, 556 ss.; **XXIX**, pl. xi, 55-6; cf. **XXV**, 138.

(2) **XX**, fig. 404 h, 405 d.

(3) BSA, XXII, 186; III, 114. — (4) **XXI**, 177 ss..

(5) *Ib.*, 113 ss., 125 ss., pl. xxi, xxiii. — (6) *Ib.*, pl. xiii, 14, 17, 18.

(7) Voy. K. MÜLLER, AM, 1909, 317 ss.; cf. **XXV**, 91-2.

partout des vases du M.R. I et surtout du M.R. II, ce qui n'empêche pas que les Cyclades soient en retard sur la Crète, et l'Argolide sur les Cyclades. Le processus est le même, mais plus ou moins rapide.

A Mélos, la poterie « noire et rouge » resta quelque temps encore en vogue; c'est même au commencement du M.R.I qu'elle produisit les dessins les plus conformes aux leçons du M. M. III, des crocus, des graminées, des grenades (1). Elle n'en continuait pas moins à traiter le motif traditionnel de l'oiseau et ne renonçait pas à représenter des personnages, par exemple des pêcheurs (fig. 29). Le « noir et rouge » marquait donc seulement l'influence générale de la Crète; le « rouge et noir » fut une imitation consciente, systématique du crétois (2). Les formes sont les mêmes; la technique aussi, avec d'autres couleurs; quant au dessin, poussant à bout la réaction du M.R. , il ne se borne pas à styliser le décor floral, mais va droit au décor spiraliforme. Au reste, les potiers de Phylacopi ne purent pas indéfiniment soutenir ce rôle, qui consistait à repousser la concurrence du vase crétois en flattant le goût du jour par d'habiles copies. A la fin du M.R. I, l'île est envahie par l'importation, et le style du palais y est représenté par une masse de vases dont la majeure partie est d'une authenticité certaine (3).

Sur le continent se déverse une grande quantité de M.R. I et II. Et cette poterie crétoise ne gagne plus seulement l'Argolide, la Corinthie et l'Attique : elle se répand en Laconie, sur les rives occidentales du Péloponèse; elle pénètre en pleine Étolie (4). La poterie indigène en est bouleversée. Plus de peinture mate. Le « mycénien » la remplace définitivement avec son lustre et le décor spiraliforme de son premier style (5). Le « minyen jaune » se conforme lui-même à la mode et prend

(1) XXI, 126, fig. 96, pl. XXIII; BSA, XVII, pl. III, 2, pl. VIII, 40; IV, 185.

(2) DAWKINS-DROOP, *l.c.*, 10 ss., pl. II. — (3) *Ib.*, 14, pl. XI.

(4) XXV, 91. — (5) III, 36 ss., 116 ss..

de nouvelles formes. Bientôt l'H. R. II adopte à son tour le décor naturaliste : l'octopous et la double hache font partie de l'ornementation usuelle; on se plaît aux motifs foliacés et floraux, et la feuille de lierre obtient un succès qu'elle ne connaissait pas. Déjà l'imitation est libre. La main et le goût se forment.

Pendant ce temps, on apprend à connaître le style du palais. De ces vases précieux, il s'en est trouvé, dont l'origine n'est pas douteuse, dans toute l'Argolide, à Kakovatos, à Égine, à Chalcis en Eubée, à Thèbes et à Orchomène (fig. 84) (1). Mais d'autres, en plus grand nombre, sont des imitations (fig. 83) (2), et ceux-là se répandent plus loin encore, jusqu'en Thessalie (3). D'où viennent ces imitations? Elles sont si



Fig. 83-84. — Vases « style du palais ». Le premier, de Kakovatos (Pylos), est de fabrication continentale. Le second, de Mycènes, est authentiquement crétois.

parfaites la plupart du temps, qu'on a eu grand'peine à les déclasser et qu'on n'y est arrivé que par la comparaison des argiles et du détail ornemental. Ce ne sont pas les potiers indigènes qui ont pu les décorer; les plus expérimentés en étaient encore incapables. Il faut donc admettre que des maîtres potiers venus de Crète travaillaient sur le continent, dans certains centres d'où leurs produits rayonnaient au loin. Le fait est important. Il explique qu'à Mélos, à Mycènes, dans maints autres endroits, l'éducation des céramistes ait pu s'achever si

(1) JHS, XXIV, pl. XIII. — (2) AM, 1909, pl. XXI. — (3) Voir XXV, 90-2.

vite et pourquoi les belles œuvres ne se font plus seulement en Crète. Il explique encore la facilité avec laquelle la poterie, non seulement crétoise, mais égéenne, étend désormais son influence à des régions qui lui étaient naguère presque fermées. Au milieu du xv^e siècle, au moment où des vases style du palais arrivent à Iolcos, la Thessalie s'éveille du sommeil où elle était plongée depuis mille ans : toute surprise, elle apprend à se servir du tour. Vers 1500, la sixième ville de Troie importe la poterie continentale à peinture mate et se hâte de l'imiter, employant la couleur pour la première fois. Chypre elle-même ne connaît pas le tour avant de se mettre à copier les décors du mycénien continental ou du M.R. II. Ainsi, au temps même où la céramique crétoise est à l'apogée, la céramique mycénienne lui emprunte ses modèles, lui enlève ses artistes, s'approprie ses procédés, élargit immensément son domaine. Elle va lui prendre sa place.

La céramique de la période mycénienne.

Quand vient la vraie période mycénienne, celle du M. R. III, l'expansion crétoise, ininterrompue depuis plus de trois cents ans et d'une intensité croissante, cesse parce qu'elle n'a plus rien à conquérir. L'unité du monde égéen est faite, et la poterie en détermine l'aire. Les différences locales n'empêchent pas l'identité des caractères essentiels. C'est, comme mille ans plus tard, une période de *koinè* (1).

S'étant assimilé la civilisation crétoise, le monde nouveau n'a plus besoin de la chercher dans sa patrie d'origine. Cnossos perd sa primauté. La céramique n'a plus un centre d'élection ; ses centres sont partout. On a trouvé des fours à Tirynthe et à Thèbes, un atelier à Zygyouries en Corinthie (2) : il y a des

(1) Cf. **XXV**, 92-100; ajouter, pour la Macédoine, L. REY, BCH, 1916, 278 ss.; 1917-9, 177 ss..

(2) AM, 1913, 338 ss.; II ρ ., 1911, 48 ss.; AMJ, 1921, 298.

poteries près des palais et dans les petites bourgades ; il y en a d'actives dans tous les pays. Mais la clientèle n'est plus la même : la multitude demande la marchandise la plus commune, par masses ; les princes et les gens riches qui veulent de la vaisselle peinte sont nombreux, mais n'ont plus le goût affiné. De plus, les manufactures d'art, qui fournissaient les beaux modèles, sont détruites ; les bonnes traditions s'en vont. La poterie devient une pure industrie. La production se fait par quantités. La concurrence s'organise, même en vue de l'exportation : un atelier continental fabrique des coupes troyennes pour les envoyer à Troie (1). Faire beaucoup et vite, dût-on faire médiocre, telle sera bientôt la règle du métier.

Cependant, la technique se maintient et se répand (2). On continue longtemps de veiller à la finesse de la pâte et de l'engobe, de soigner le façonnage, d'opérer une cuisson uniforme et oxydante. Là où s'était conservé le noir mat, par exemple à Mélos, il cède la place au noir lustré. Il ne s'invente guère de formes nouvelles ; pourtant, avec le vase à étrier, sont en faveur la « gourde de pèlerin » et une coupe d'une belle venue, le « verre à champagne ». Mais, s'il n'était pas trop difficile d'apprendre à bien établir un vase, autre chose était de l'orner avec art.

Les motifs ne manquaient pas. Le mycénien a un répertoire éclectique. Il ne renonce pas au naturalisme : le décor végétal lui est familier ; les oiseaux, surtout les oiseaux aquatiques, les poissons, les mollusques et les coquillages lui fournissent toujours d'amples ressources ; en Argolide et à Chypre, s'y joignent les grands quadrupèdes et les figures humaines. Sous l'influence de la peinture murale, le peintre de vases représente même des scènes d'ensemble : des chasses, des défilés de guerriers, des hommes montés sur des chars. Enfin on revient aux dessins géométriques de la vieille peinture indigène à

(1) Cf. XXV, 96, 103. — (2) XXVII, 33.

couleur mate. Mais quel emploi fait-on de toutes ces richesses ?

Tout d'abord, quelque artiste isolé s'ingénie en Crète à trouver du nouveau, comme le mouvement de l'oiseau picorant (1). Le plus souvent, sans effort personnel, sans inspiration, on recopie correctement les modèles consacrés : sur des vases de Zafer-Papoura et d'Ialysos apparaissent encore des rameaux de papyrus ou des poulpes qui font un certain effet. Mais déjà la stylisation a tué le style. Même en Crète, où cette période de stagnation a duré le plus longtemps, elle ne put que retarder la décadence (2). Le moment vient, au ^{xiii}^e siècle, où une exécution hâtive amène le dessin à une simplification enfantine : les ondulations rehaussées d'étoiles deviennent de flasques zigzags pointés ; le poulpe est représenté par deux yeux ronds d'où partent des séries de courbes symétriques ; la conque et l'argonaute dégénèrent en un simple tire-bouchonage (3). On supplée à la qualité par la quantité : on mêle les motifs au hasard, pour bourrer le champ. Ailleurs, la décadence est plus rapide encore. Les yeux du poulpe sont des spires, ses bras sont des traits entre lesquels sont semés des mollusques et des poissons, des oiseaux et des quadrupèdes (4). Le décor floral, de pure convention, tourne au schéma linéaire (5). Les lignes elles-mêmes sont irrégulières. A la fin dans toutes les parties de l'Égée, le décor se réduit à des bandes horizontales qu'accompagnent misérablement quelques formes vagues, des rosaces méconnaissables. Dès lors, même la technique se perd ; sur une argile poreuse, d'un jaune verdâtre, le vernis ne forme plus qu'une couche mince d'un brun à peine lustré. Dernière phase d'un art qui fut glorieux, agonie d'une civilisation.

(1) **XXXVII**, 103, 106, fig. 36.

(2) **MACKENZIE**, BSA, **XXIII**, 198 ss. ; **EVANS**, **XVI**, 515 ss..

(3) **XVI**, fig. 105 A, 116 J. — (4) **LXVII**, fig. 489 ; cf. **XXXIII**, 42-5.

(5) **POTTIER**, BCH, 1907, 137.

CHAPITRE II

L'ÉCRITURE ET LA LANGUE

I. L'ÉCRITURE.

Si loin qu'on remonte dans le passé, on voit les hommes représenter des objets, des idées, des mots, par des signes. Dès l'époque du renne, sur les parois des grottes, sur des instruments en corne, en os ou en ivoire de mammoth, sont peintes ou gravées des images à sens conventionnel, des traits mystérieux. Plus ou moins ressemblantes, ces écritures primitives sont communes à l'ensemble des races néolithiques : elles se retrouvent de la Scandinavie à l'Afrique, de l'Asie Mineure à l'Ibérie. Les plus antiques des hiéroglyphes égyptiens et des cunéiformes chaldéens dérivent de prototypes plus antiques encore. Une civilisation aussi complète et aussi avancée que celle des Crétois — avec cette administration savante des palais, ce commerce actif, ces hymnes qu'accompagne la musique sacrée, ces épopées que révèlent les œuvres d'art — ne pouvait pas ignorer le moyen de propager la pensée dans l'espace et dans le temps.

Perrot péchait par excès de prudence, lorsqu'en 1894 il refusait de voir sur aucun des objets découverts à Mycènes ou ailleurs « rien qui ressemble à une écriture quelconque » (1). Déjà Tsountas avait constitué une collection de signes tracés sur des vases égéens (2), et Flinders Petrie avait trouvé en Égypte, à Kahoun, des vases inscrits dont il n'hésitait pas à chercher l'origine dans l'Égée. Bien mieux, dès 1893,

(1) LXVII, 985. — (2) LXXXIX, 292.

Evans avait étudié les « pictogrammes » des « pierres à lait » que les femmes grecques s'attachent au cou comme amulettes pour être bonnes nourrices, et il avait reconnu sur ces gemmes, attribuées avant lui au Péloponèse et aux îles, des hiéroglyphes qui, à son avis, ne pouvaient être que crétois. Il fit le voyage de Crète pour réunir le plus de documents possible sur la question et revint, l'année même où Perrot publiait son volume sur la civilisation mycénienne, avec un mémoire qui établissait l'existence de plusieurs écritures crétoises (1). Les fouilles ont brillamment confirmé ce qui n'était qu'une géniale divination. Des milliers de sceaux, des masses de barres et d'étiquettes percées, un grand nombre de pierres et de poteries sont couverts de caractères variés. Les incendies mêmes qui ont détruit les villes et les palais ont cuit et durci une quantité innombrable de tablettes en argile; le feu, partout ailleurs fatal aux bibliothèques, a préservé les archives des rois et des seigneurs crétois.

Ces documents, par malheur, sont encore lettre morte pour nous et resteront peut-être indéchiffrables tant que la découverte d'une inscription bilingue n'en donnera pas la clef. Tout ce qu'a pu faire jusqu'à présent la sagacité pénétrante d'Evans, c'est de distinguer dans les *scripta minoa* des classes différentes d'écritures (2). Les Crétois ont débuté par une idéographie grossière qui s'est simplifiée, stylisée en deux systèmes d'hiéroglyphes, picturaux, symboliques ou phonétiques, de de plus en plus conventionnalisés. Des hiéroglyphes se sont dégagées deux écritures linéaires : l'une est commune à toute la Crète, l'autre est spéciale à la Cnosse du M. R. II; toutes les deux ont des caractères qui désignent tantôt encore des mots entiers, tantôt des syllabes, tantôt déjà des lettres. L'évolution est semblable à celle qui a mené les scribes égyptiens de l'écriture hiéroglyphique à l'écriture hiératique.

(1) XII. — (2) XVII; XX, 195-6, 271-85, 612-46.

La similitude ne se borne pas à cette tranformation générale, qui est conforme à une loi universelle; un grand nombre de signes crétois présentent une ressemblance frappante avec des hiéroglyphes égyptiens. Ainsi se pose une question fort compliquée, celle des rapports qui ont existé au II^e millénaire entre l'écriture égyptienne et les écritures des peuples contemporains.

On a recherché de tout temps l'origine de l'alphabet phénicien. D'accord avec les Crétois de l'époque hellénique, qui avaient conservé des souvenirs très nets de leurs précurseurs, l'historien Diodore déclare que les Phéniciens n'avaient pas inventé leurs lettres, mais les avaient empruntées à la Crète (1). De nos jours, Champollion et de Rougé ont soutenu que les alphabets sémitiques sont d'origine égyptienne. Si les fouilles de Crète et les travaux d'Evans ont quelque temps remis en vogue la thèse crétoise, l'étude d'une inscription découverte au Sinaï a fait prévaloir la thèse égyptienne. Des Sémites, la théorie a été aussitôt étendue aux Crétois. Cependant, on peut toujours se demander si les Phéniciens, après avoir recueilli le fonds de l'alphabet sémitique créé entre 1788 et 1580, n'y ont pas introduit encore des éléments empruntés aux Égéens. En tout cas, la solution du problème en ce qui concerne les Sémites laisse la question entière en ce qui concerne les Crétois.

Il n'est pas douteux que les écritures crétoises rappellent, par un bon nombre d'hiéroglyphes et, par suite, de signes linéaires, les écritures égyptiennes. Quelques-unes de ces ressemblances ne prouvent rien, parce qu'elles tiennent aux conditions mêmes de l'écriture primitive : dans quelque pays que ce soit, on commence par choisir comme signes et on dessine d'une façon à peu près identique le corps humain, la main et l'œil, un arbre ou des animaux, le croissant de la lune et l'étoile, une arme comme la flèche, des instruments très simples comme

(1) DIODORE, V, 74.

le coin et le pilon. Dans d'autres cas, l'emprunt est certain, à raison de la forme particulière et du sens politique ou rituel donnés aux objets représentés : voyez l'homme assis et parlant, la porte et le palais, la scie et l'herminette, l'abeille royale, le trône et l'*ankh* ou signe de vie. Mais, par contre, un très grand nombre d'hiéroglyphes crétois n'ont pas leur pareil en Égypte : il suffit de mentionner les plus manifestement indigènes : le lis et le crocus, les rameaux de palmier et d'olivier, la bipenne et le poignard, la charrue et la lyre à trois ou à huit cordes.

Selon qu'ils attachent plus d'importance à l'une ou à l'autre de ces catégories, les auteurs arrivent à une conclusion différente. D'après Sundwall (1), les scribes crétois ont copié la plupart de leurs signes picturaux, hiéroglyphes ou linéaires sur des prototypes égyptiens et n'ont eu quelque indépendance qu'à cause de la nécessité imposée par la différence de langue. D'après Evans et Hall (2), la grande masse de signes crétois est autochtone. Ce qui est certain, c'est que, sur les 135 hiéroglyphes de la liste dressée par Evans, Sundwall n'en a étudié que 44, à quoi il ajoute, il est vrai, 9 signes connus par l'écriture linéaire. Quant aux ressemblances qu'il constate, elles sont souvent de celles qui ne prouvent rien (croissant, croix, etc.). Plus souvent encore le dessin d'objets identiques, même l'œil et la main, à plus forte raison un vase, une flèche, ou un navire, fait plutôt ressortir la différence des deux écritures. Au reste, Sundwall est le premier à reconnaître l'originalité dont firent preuve sur des points d'importance les scribes crétois. Les hiéroglyphes égyptiens avaient une valeur consonantique, qui leur était assignée par le principe acrophonique, c'est-à-dire par l'initiale du mot désignant l'objet représenté. Les Sémites du Sinaï se bornèrent à donner aux signes égyptiens des noms correspondants d'après le même principe, ainsi qu'avaient fait les Sémites d'Accad pour les signes sumériens. Les Crétois allèrent

(1) *Acta Academiae Aboensis*, I (1920), 2; II (1921), 3; cf. JAI, 1915, 41-64.

(2) EVANS, XVII, 236-41; XX, 280 ss.; HALL, XXXVII, 216 ss..

plus loin. Ils exprimèrent des sons qui manquaient aux Égyptiens, par exemple la lettre *l*. De plus, comme Sundwall croit avec l'école allemande que l'écriture égyptienne était purement consonantique, il attribue aux Crétois le mérite d'avoir ajouté à leurs caractères une valeur de sons vocalisés.

Le plus simple, dès lors, est d'admettre, non seulement que les Phéniciens puisèrent à la source crétoise aussi bien qu'à l'égyptienne, mais que les Crétois et les Égyptiens puisèrent également à la source primitive des écritures néolithiques. Les écritures phénicienne et crétoise ne sont pas des branches issues d'un même tronc. L'une est un produit relativement tardif et composite qui doit d'ailleurs plus à l'Égypte qu'à la Crète. L'autre n'est pas venue toute faite du dehors, mais s'est développée spontanément, en toute indépendance, avant qu'on empruntât à un pays étranger quelques conceptions religieuses, quelques institutions politiques, et, peut-être aussi, les signes exotiques exprimant ces idées nouvelles. Deux particularités fondamentales de l'écriture crétoise suffiraient à démontrer qu'elle n'a point les mêmes rapports de filiation que les écritures sémitiques : elle va de gauche à droite, quelquefois avec retour de droite à gauche (*boustrophédon*), et présente les figures des êtres animés dos au lecteur, tandis que l'écriture des Égyptiens va de droite à gauche, comme celles des Babyloniens, des Hittites et des Sémites, et présente les figures face au lecteur. C'est en vivant de sa vie propre que l'écriture crétoise a passé de la période purement figurative à la période des hiéroglyphes de plus en plus schématiques, puis à celle des caractères linéaires.

Quant à l'influence asiatique, elle n'apparaît nulle part dans l'écriture crétoise. Il y a bien un rapport extérieur entre les tablettes d'argile usitées en Crète et celles de Babylonie. De prime abord, on pourrait admettre à la rigueur un emprunt purement matériel, les signes crétois n'ayant de toute façon aucune ressemblance avec les traits des cunéiformes. Mais cela

même est peu vraisemblable. Les tablettes, en Crète, apparaissent assez tard : il n'y en a pas avant le M. M. II. Les formes souvent rondes qu'on y affectionne n'ont pas été créées par le stylet. On se servait d'encre et de plume ; nous en avons la preuve par les inscriptions de deux coupes, inscriptions dont la sépia résiste au lavage et dont les caractères portent quelquefois la trace double d'un roseau bifide (1). Mais ce procédé n'a pas non plus été inventé pour écrire sur des vases avant la dernière cuisson. Il était employé sur une matière périssable : une tradition crétoise parle d'un papier fait avec des feuilles de palmier, analogue au papyrus égyptien. Peut-être aussi a-t-on eu longtemps en Crète des tablettes en bois enduites de cire, avant d'avoir des tablettes en argile (2). On doit donc supposer que les documents parvenus jusqu'à nous n'appartenaient pas aux catégories les plus répandues : les écrits tant religieux que littéraires ont disparu ; des pièces commerciales ou juridiques, du papier timbré, il ne reste que les empreintes de sceaux qui y étaient attachées. Non seulement les signes qu'on incisa sur les tablettes d'argile existaient bien avant, mais ils étaient incisés auparavant sur d'autres objets d'argile, et l'on assiste ainsi en Crète même à l'origine des tablettes (3). On commença par mettre des graffites sur les empreintes encore fraîches des sceaux, sur des étiquettes de toutes formes et, par exemple, sur les quatre faces de barres oblongues et perforées. Les plus anciennes tablettes de Crète, les tablettes à hiéroglyphes, ont bien plus de rapports avec les faces de ces barres qu'avec les tablettes de Babylonie. De celles-ci elles n'ont ni l'épaisseur, ni les belles dimensions, ni la forme carrée ; exiguës et oblongues comme celles-là, elles sont même percées pour être réunies en nombre par une ficelle ou attachées comme étiquettes. Ce n'est qu'à la longue, par

(1) XX, 613-4.

(2) Voir *Iliade*, VI, 169 ; cf. XVII, 64-5 ; XXXVII, 217-8.

(3) XXXVII, 220-1.

une transformation autonome, que les tablettes crétoises ressemblent un peu aux asiatiques : celles qui portent l'écriture linéaire de la classe A restent oblongues quand elles deviennent plus grandes, ou restent petites quand elles sont presque carrées; même celles dont l'écriture appartient à la classe B ont, avec des dimensions respectables, des formes diverses et sont en général plus larges que hautes, comme les beaux exemplaires qui mesurent 15 centimètres sur 12, 19 sur 10 ou 27 sur 15 1/2, avec 8, 13 ou 26 lignes (1). Dans tout cela il n'y a pas trace d'imitation, et, à vrai dire, des scribes qui auraient cherché des modèles en Asie n'auraient-ils pas au moins cuit leurs tablettes incisées? Si l'écriture crétoise doit peu aux Égyptiens, elle semble bien ne rien devoir du tout, pas même de procédé matériel, aux Babyloniens (2).



C'est au début du M. M. que les idéogrammes de la période précédente, aux formes contournées et souvent monstrueuses, se fixent en un système hiéroglyphique que consacre une calligraphie officielle. Les hiéroglyphes de la classe A (3) ne sont connus que par des sceaux et des empreintes. Le dessin en est régulier, mais raide, archaïque, surtout par comparaison avec les hiéroglyphes égyptiens de la même époque. Les hiéroglyphes de la classe B (4) apparaissent avec le M. M. II. Ils figurent sur un grand nombre de sceaux en pierre dure, d'étiquettes, de barres perforées (fig. 85) (5) et de petites tablettes oblongues. Ils témoignent d'un art avancé : les

(1) **XVII**, 48 et fig. 26.

(2) C'est à propos des tablettes crétoises que **HALL (XXXVII, 121)** a pu dire : « No culture of the ancient world appears so absolutely un-Babylonian, so completely uninfluenced by the ideas of Euphratean civilization, as does that of prehistoric Greece ».

(3) **XVII**, 134, 149 ss.; **XX**, 195-6.

(4) **XVII**, 138 ss., 144 ss., 152 ss., 263 ss.; **XX**, 271 ss..

(5) **XVII**, 170.

formes sont harmonieuses, pittoresques ; la figure humaine, quand il s'agit de grands personnages, est représentée par de véritables portraits ; les animaux sont d'un naturalisme charmant. Evans a rangé 91 hiéroglyphes dans la première classe,

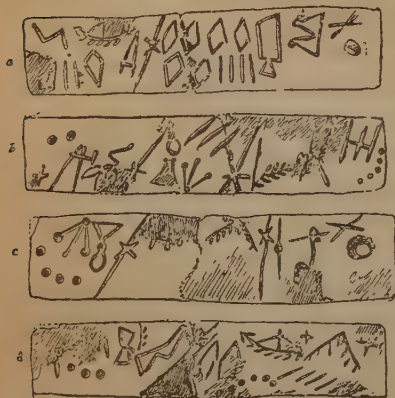


Fig. 85. — Barre à quatre faces avec hiéroglyphes de la classe B (M.M.II).

95 dans la seconde ; 51 de ces signes sont communs aux deux classes, avec de simples nuances dans le style. On en connaît donc 135 en tout : c'est trop peu pour une écriture purement figurative ou symbolique ; c'est trop pour une écriture purement phonétique. Certaines séries gardent donc manifestement un sens idéographique. Les sceaux portent souvent l'insigne d'une fonction publique ou d'une profession, comme celui qui

représente par les signes trône et lion l'administration royale de la guerre, ou ceux qui désignent les gens de métier par un outil caractéristique. Un navire surmonté de deux croissants, c'est une image facile à comprendre : il s'agit d'un voyage de deux mois sur mer. Mais l'exemple des hiéroglyphes égyptiens apprend à se méfier de ces interprétations. Au lieu de prendre une forme de plus en plus réaliste, à l'époque où le réalisme triomphe dans l'art, l'ensemble des hiéroglyphes se schématise ; ce seul fait suffirait à prouver que les signes représentent aussi, par le procédé du calembour habituel au rébus, non plus un objet ou une idée qu'il fait surgir, mais le son ou les sons ou la partie initiale des sons qui en expriment le nom. Réduits ainsi à une valeur phonétique ou même déjà syllabique, les hiéroglyphes se prêtent à toutes les combinaisons.

Pour en préciser le sens, on fait dans certains cas comme en Égypte : on ajoute au mot écrit phonétiquement un idéogramme déterminatif.

Les hiéroglyphes marquaient donc une tendance très nette vers un type de moins en moins figuratif, de plus en plus syllabique, quand ils furent emportés par la tourmente qui détruisit les premiers palais. Dès que de nouvelles dynasties s'installèrent dans les seconds palais, au M. M. III, on fit entrer les matériaux empruntés aux anciennes écritures dans une écriture définitivement linéaire. Une sélection artificielle se fit, non seulement parmi les hiéroglyphes les plus avancés, mais parmi tous ceux qui avaient été en usage depuis les époques les plus reculées. Imposé peut-être par l'autorité royale, le nouveau système fut seul enseigné désormais. Il est analogue à l'hiératique des Égyptiens. L'écriture linéaire de la classe A se compose, à notre connaissance, de 90 signes — ou de 76 seulement, si l'on ne tient pas compte de certaines variantes (1). Il y en a donc beaucoup moins que d'hiéroglyphes. Si cette diminution permet de mesurer les progrès du phonétisme, elle n'est pas telle toutefois qu'une bonne part des signes, une vingtaine peut-être, ne conserve sous une forme conventionnalisée une valeur idéographique. On n'en est pas encore à l'alphabet purement syllabique, comme celui qui fut tiré de l'écriture crétoise à Chypre. En effet, quand on voit sur une tablette (fig. 33) un lingot accompagné de chiffres, puis une balance suivie d'un autre nombre, on peut traduire, sans crainte de se tromper : tant de lingots pèsent ou valent tant. Pour les noms propres surtout, à ce qu'il semble, on se servait de figures exprimant un mot ou une idée : le navire, par exemple, contribuait à désigner un nom dans le genre de Naucratis (2). Mais la grande majorité des signes se prêtent à des combinaisons variées de valeur phonétique : ce sont des

(1) *Ib.*, 28 ss.; **XX**, fig. 476; cf. SUNDWALL, *l. c.*, IV, 1923.

(2) EVANS, **XX**, 644.

syllabes, peut-être parfois des lettres. Certains signes ont l'air de racines qui entrent dans la composition des mots; le signe « main » se montre ainsi avec treize variétés (1).

Ce système resta d'un usage courant dans toute la Crète. Mais à Cnosse, à la fin du M. R. I, la chancellerie fit prévaloir une écriture qui fut sans doute réservée aux actes royaux, l'écriture linéaire de la classe B. Il n'y faut point voir une simple dérivation de la classe A : la moitié seulement des caractères sont communs. On imagina un amalgame nouveau, dont certains éléments semblent plus proches des hiéroglyphes que les équivalents linéaires de la classe rivale et sont, par conséquent, tirés directement de prototypes conservés on ne sait où : la tête de porc, par exemple, n'est pas reconnaissable dans le caractère de la classe A qui en est dérivé ; elle l'est,

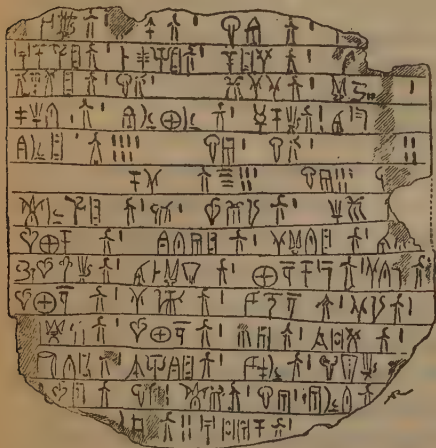


Fig. 86. — Tablette à écriture linéaire de la classe B, donnant une liste des femmes (M. R. II).

ou les marins; de l'autre, des femmes, probablement les esclaves

au contraire, dans celui de la classe B (2). Les principes ne changèrent pas. Les inventaires du palais mentionnent plus que jamais, par des signes figuratifs, des lingots avec des balances, et puis des poignards, des chars et des chevaux, des vases, des céréales, du bétail, des maisons. Sur les listes de personnes, le sexe se reconnaît par la déterminative qui suit le nom : d'un côté, les guerriers

(1) *Ib.*, 645.—(2) *Ib.*, fig. 476-7, n° 87.

ves qui formaient le personnel de la cour (fig. 86) (1). Mais le plus grand nombre des signes est indéchiffrable, et ce sont probablement les tablettes les plus intéressantes qui nous dérobent leur secret.

Du moins, grâce aux inventaires consignés sur de nombreuses tablettes, nous connaissons les signes numéraux des écritures crétoises. Les voici (2) :

	Syst. hiéroglyphique B.	Syst. linéaire A.	Syst. linéaire B.
Unité.	⤿ ou		
Dizaine.	•	• et le plus souvent —	—
Centaine.	↘ ou ↗	○	○
Mille.	◇	—○—	—○—
Fractions { $\frac{1}{2}$ (P).	∨	⌞	⌞
{ $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{4}$ (P).		7	7

L'usage de l'écriture nous est connu surtout par des documents d'ordre administratif. Mais, loin d'être le monopole des scribes officiels ou professionnels, il était très répandu. On a fait grand bruit jadis d'une école prétendument installée en plein palais de Cnosse. Rien ne prouve que la salle dont les bancs ont suggéré cette idée ait eu cette destination ; n'importe : des écoles, des maîtres d'écriture, il devait y en avoir dans la Crète entière. — La vie religieuse comportait un large emploi de l'écriture. Mains ex-voto portent des dédicaces (3). Les tables à libations, la vaisselle rituelle, notamment des cuillers d'argile ou de pierre, sont souvent couvertes de caractères, et la répétition d'un même groupe de quatre signes sur plusieurs de ces objets semble indiquer une formule consacrée ou le nom d'une divinité. C'est peut-être le nom du dédicant qui est

(1) XVII, fig. 25. On voit sur cette tablette chaque nom terminé par le signe « femme » et séparé du suivant par un petit trait vertical.

(2) XX, 279, 617-8, cf. SUNDWALL, *l. c.*, 1920, 8.

(3) EVANS, XX, 625-36.

gravé sur une plaque de bronze, au-dessous d'un homme qui danse dans un lieu saint, ou sur une figurine d'argile trouvée à Tylissos. — En Crète comme en Phénicie, le commerce fit largement son profit des ressources offertes par l'écriture. Partout on avait des tablettes pareilles à celles des archives royales; partout on y inscrivait, avec les signes qui représentaient des denrées de toute espèce, ceux du navire, du lingot et de la balance, et l'on accompagnait de chiffres le signe $\neg$ qui, bien avant de prendre la forme $\neg$ pour avoir à Cypre le son *ta* et en Grèce le sens de drachme, désignait peut-être en Crète le talent, unité de poids et de valeur. Certaines rondelles d'argile portent au centre des signes inscrits et tout autour les marques de différents sceaux (1) : c'étaient probablement des contrats, qui pouvaient être des contrats commerciaux. Les milliers d'empreintes trouvées dans les palais et les maisons servaient sans doute à authentifier des actes écrits sur une matière périssable : à Cnosse, c'étaient les actes de l'administration royale; dans un port comme Zacro, c'étaient des actes privés. L'écriture cursive qui couvrait ces documents d'affaires servait quelquefois aux potiers pour inscrire des phrases entières à l'encre sur le fond de leur vase; mais, le plus souvent, ils peignaient quelques signes linéaires, un mot de consécration, leur nom peut-être ou celui du client (2). — Il y a des raisons de croire que les peintres de fresques accompagnaient leurs tableaux de légendes explicatives (3). Mais certains détails montrent mieux que tout le reste à quel point l'écriture était d'un usage courant. A Haghia Triada comme à Pompéi, on voit sur les murs des graffites tracés par des passants désœuvrés (4). Les gens les plus humbles savaient lire et écrire. Un tailleur de pierre, pour ne pas dépasser l'alignement en incisant des caractères, les règle par des lignes horizontales (5). Dans la première moitié du *xix^e* siècle,

(1) *Ib.*, 624-5. — (2) *Ib.*, 550, 613-4, 616-7; cf. **XXXVIII**, 66. — (3) **XX**, 637.

(4) *Ib.*, fig. 473. — (5) *Ib.*, 621-2.

des ouvriers crétois émigrés en Égypte tracent des caractères de chez eux sur les pots qu'ils se fabriquent (1).



Puisque les Crétois emportaient avec eux leur système d'écriture, il n'est pas étonnant qu'ils l'aient fait adopter dans toutes les parties de l'Égée. A Mélos, les potiers tracent les signes de l'écriture linéaire A, non seulement sur les vases qu'ils exportent en Crète, mais sur ceux qui doivent rester dans l'île, voire sur la poterie commune (2). Ceux de Théra font de même. Tout semble indiquer que, dans les îles, c'est la langue crétoise qui est exprimée par l'écriture crétoise.

Mais, sur le continent, les choses ne se présentent pas avec cette simplicité (3). Tandis que certaines inscriptions de vases sont conformes au système linéaire A, d'autres semblent marquer la transition entre les hiéroglyphes et les signes linéaires. A Mycènes, on trouve un exemple de chaque sorte (4). A Delphes et à Orchomène, sur une hache en bronze et sur un vase à étrier appartenant à la fin de la période mycénienne, des caractères linéaires de la classe A sont mêlés à des hiéroglyphes, et les chiffres sont notés comme en Crète au temps de l'écriture hiéroglyphique et au commencement de l'écriture linéaire A (5). C'est surtout en Béotie que prévalut le système archaïque. Les fameuses lettres « cadméennes » dont parlaient les Grecs étaient usitées, en effet, sur la Cadmée, comme à Orchomène, et ce sont elles qui étaient sans doute gravées sur les tablettes de bronze qu'Agésilas découvrit à Haliarte dans le « tombeau d'Alcmène », et qu'il prit pour des hiéroglyphes égyptiens (6). Cette réapparition de signes antiques rappelle

(1) FL. PETRIE, *Kahun, Gurob and Hawara*, pl. xxvii, xxviii.

(2) **XXI**, 177-85; **XVII**, 35-6. — (3) Voir **XVII**, 56-9, fig. 31-5.

(4) *Ib.*, 58, fig. 33-4. — (5) *Ib.*, fig. 35, 31-2.

(6) PLUTARQUE, *Œuvres morales*, 579 A; cf. BCH, 1921, 515.

la substitution du système linéaire B au linéaire A à Cnosse ; mais elle est plus extraordinaire encore dans la Grèce du ^{xiii}^e siècle que dans la Crète du ^{xv}^e. Il faut bien admettre que les hiéroglyphes primitifs menaient une existence obscure et mystérieuse dans les différents pays de la Méditerranée et qu'ainsi, malgré des emprunts manifestes à la Crète, l'écriture

de la Grèce préhistorique présentait déjà toutes sortes de variantes.

Le même phénomène, la multiplicité des alphabets locaux à éléments communs, s'observe dans presque tous les pays de l'Orient visités ou colonisés par les Crétois. Certains de ces pays, pourtant, n'eurent rien à prendre aux Égéens, parce qu'ils avaient un système d'écriture déjà fixé.

Nous avons un exemple

éclatant d'autonomie absolue : il nous est fourni par un disque en terre cuite trouvé à Phaistos (fig. 87) (1). D'où venait-il ? comment est-il parvenu en Crète ? On ne sait ; mais il est certain qu'il n'a rien de crétois. L'argile n'en est pas indigène. Les caractères hiéroglyphiques qui en couvrent les deux faces, s'enroulent en spirale de la périphérie au centre, se suivent de droite à gauche et présentent les figures d'êtres animés face au lecteur. Ils ont été imprimés au moyen de poinçons : le scribe avait une série de types mobiles, un pour chaque signe, et son travail tenait plutôt de la typographie

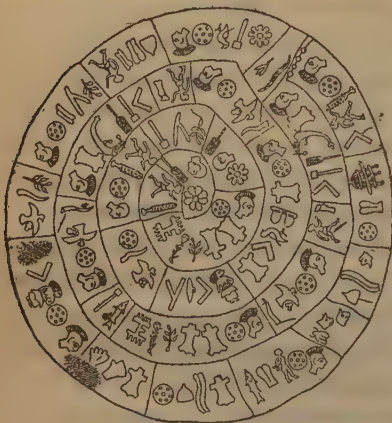


Fig. 87. — Disque de Phaistos.

(1) PERNIER, Au., 1909, 255 ss. ; DELLA SETA, RAL, 1909, mai ; AD. REINACH, RA, 1910, I, 1-65 ; EVANS, XVII, 22-8, 273-93 ; XX, 647-68 ; CUNY, REA, 1911, 296-312 ; 1912, 95 ss. ; SUNDWALL, l. c., 1920.

que de l'écriture. Au reste, ce disque date d'une époque où Phaistos, comme le reste de l'île, avait déjà renoncé aux hiéroglyphes, et précisément il a été découvert en compagnie de poteries M. M. III et de tablettes à écriture linéaire de la classe A. Sur les 45 signes représentés, quelques-uns seulement, de ceux qui n'admettent pas de grandes différences, comme la fleur, l'arbre ou le poisson, ressemblent aux anciens hiéroglyphes des Crétois. Les autres n'ont rien de minoen, ni dans le type des personnages, ni dans la forme des objets : des hommes en tunique courte, de grosses femmes en double jupe, des enfants en chemise, des maisons semblables aux pagodes lyciennes. Tous ces hiéroglyphes sont fortement spécialisés, bien plus que ne l'ont jamais été ceux de Crète : les hommes, par exemple, ont des particularités ethniques, la joue tatouée, le chapeau à plumes raides. L'évolution s'est faite ici dans le sens figuratif : les idéogrammes se sont précisés, au lieu de se schématiser ; quoique souvent groupés dans un « dissématisme » quasi-syllabique, ils ne sont pas assez mêlés d'éléments phonétiques pour tourner en écriture vraiment linéaire. Certains groupes manifestent encore la prédominance de l'image sur le son, comme la succession de la tête de guerrier, du bouclier et du captif aux mains liées dans le dos. Un tiers des signes paraît ainsi avoir une valeur idéographique. Aussi la simple vue de pareils hiéroglyphes, auxquels s'ajoutent les menottes, l'arc et la flèche, le navire, l'oiseau de proie, suggère-t-elle l'idée d'une expédition entreprise par l'un de ces « peuples de la mer » que mentionnent les documents égyptiens. Peut-être lisait-on sur le disque quelque récit d'aventures. Dès lors, la voie des hypothèses est ouverte (1). Chacune des deux faces est divisée en sections, qui se terminent quelquefois par un signe de ponctuation : sur l'une, 122 signes sont répartis en 31 sections et 10 groupes ; sur l'autre,

(1) Voir CUNY, *l.c.* ; EVANS, **XX**, 659 ss..

119 signes forment 30 sections et 9 groupes. Si l'on admet que, sur la première face, le premier groupe remplissant la première section est un exorde, les deux faces portent également 9 groupes en 30 sections. On obtient ainsi un schéma d'une symétrie remarquable, que régit le nombre 3 : on peut donc croire à une composition métrique et, comme le même groupe de signes reparait trois fois sur une face, à un chant comportant un refrain. N'est-on pas en présence d'un hymne triomphal ? Nous l'avions dit, sur la voie des hypothèses on peut aller loin. Tenons-nous en à ce fait certain : les Crétois du ^{xvii}^e siècle étaient en relations avec un peuple qui possédait un système d'hiéroglyphes national et autochtone. Ce fait n'est d'ailleurs pas unique : les graffites de Troie en fourniraient un autre exemple (1).

Mais là où les Crétois et les Mycéniens fondèrent des établissements durables, les écritures indigènes se transformèrent. La preuve en est faite par Cypre (2). Les inscriptions les plus anciennes qu'on y ait trouvées ne se rattachent ni aux hiéroglyphes égyptiens ni aux cunéiformes. Les deux tiers de leurs caractères sont identiques aux signes linéaires de Crète, et les autres le sont presque ou ressemblent aux hiéroglyphes crétois. Cypre a donc eu d'abord une écriture hiéroglyphique, empruntée au fonds primitif des peuples méditerranéens ; cette écriture s'était peut-être déjà linéarisée quelque peu par ses propres moyens, quand elle adopta une bonne partie des signes que les marchands et les colons crétois apportaient avec eux. Cette forme locale de l'écriture crétoise suivit sa destinée propre. Quand elle fut réduite à l'état de syllabaire, des Achéens venus du Péloponèse l'adaptèrent tant bien que mal à leur idiome ; mais elle témoigna toujours, par son insuffisance à noter certaines nuances malgré ses 54 signes, qu'elle

(1) **LXVII**, 206-8 ; cf. **EVANS**, **XVII**, 67.

(2) **EVANS**, *ib.*, 68-77 ; **DUSSAUD**, **XI**, 428-32 ; **HALL**, *l. c.*, 223 ss. ; cf. **MEILLET**, *Aperçu d'une hist. de la langue gr.* 88.

n'avait pas été créée pour exprimer le grec. L'écriture crétoise joua un rôle analogue dans la partie méridionale de l'Asie Mineure. A l'époque historique, l'alphabet lycien et l'alphabet carien comprenaient un certain nombre de caractères qui n'avaient rien de commun avec l'alphabet grec. De tableaux dressés par Evans (1) il résulte clairement que ces signes hétérogènes sont les plus anciens et qu'ils ont des affinités avec tous les systèmes d'écriture usités en Crète : les uns, semble-t-il, proviennent directement des linéaires A et B ; les autres remontent à la source commune des idéogrammes, non sans interférences d'hiéroglyphes égéens. Par une rencontre curieuse qui a la valeur d'une allégorie, le seul passage où Homère mentionne clairement l'écriture est celui où Bellérophon, parti d'Argos pour les rives d'Asie, remet au roi des Lyciens des tablettes couvertes de signes (2).

Si nous plaçons dans ce contexte historique la question de l'alphabet phénicien, elle en recevra de grandes clartés (3). Au ^{xiv}^e siècle, quand les princes de Syrie correspondaient avec les pharaons, ils employaient des cunéiformes, et leurs successeurs conservèrent ce système d'écriture jusqu'à la fin du ^{xiii}^e siècle. Mais, dans l'intervalle, les Kherétim, grossis des Pélésati, étaient venus de Kaphtor en Canaan. La Palestine avait été convertie à la civilisation égéenne. Les immigrés avaient acclimaté dans leur nouvelle patrie leur agriculture, leur industrie, leurs usages militaires, leur religion, leur écriture. Dans les moindres villes, les chefs avaient des archives et des scribes, comme les rois de Cnosse : lorsque, vers 1117, le prêtre égyptien Ounamonou se présenta chez les Zakkara, à Dor, le prince Badira lui demanda ses lettres de créance et lui montra les listes de présents envoyés à ses

(1) **XVII**, 66, fig. 36.

(2) *Iliade*, VI, 168 ss..

(3) S. REINACH, *An.*, 1900, 497-502; EVANS, **XVII**, 177-94; DUSSAUD, **XI**,

aïeux (1). Dès cette époque, les peuples établis dans le voisinage de Canaan méritaient le nom de Kefti, lequel donneront encore les Égyptiens de l'époque ptolémaïque, et celui de Phéniciens, les « Peaux Rouges », qui les désignera toujours chez les Grecs. Pour satisfaire aux besoins de leur commerce, ils se composèrent un alphabet qui, allant jusqu'au bout de l'évolution suivie jusqu'alors par toutes les autres écritures, décomposait la parole en sons simples et dégageait des syllabaires vingt-deux lettres. Or, un tiers de ces caractères porte des noms qui ne sont explicables dans aucune des langues sémitiques et a des formes connues par les systèmes linéaires et hiéroglyphiques de Crète (2). Quant aux autres caractères, les objets qu'ils sont censés représenter d'après leurs noms phéniciens sont bien ceux que reproduisent au vrai les hiéroglyphes tant crétois qu'égyptiens. Par conséquent, la plus grande partie de cet alphabet peut être un prolongement des écritures sémitiques empruntées à l'Égypte, mais peut dériver aussi des hiéroglyphes crétois par l'intermédiaire des linéaires A et B; en tout cas, toutes les lettres dont le nom étranger a été conservé sans être traduit ont tout l'air d'avoir été transmises aux Phéniciens par les Philistins, héritiers des Crétois. Même l'alphabet phénicien rentre dans la série des systèmes locaux qui, malgré des différences plus ou moins grandes, sont en rapport les uns avec les autres et tous avec celui de Crète. Mais c'est le dernier venu de ces systèmes et le plus parfait. Non plus ici qu'ailleurs, les Phéniciens n'ont eu le don d'invention; ils auront seulement le mérite, tandis qu'ils courent la Méditerranée pour leurs affaires, d'infuser à l'écriture que les Grecs auront presque laissée périr une vie nouvelle pour l'éternité.

(1) W. MAX MÜLLER, *Papyrus Golenischeff*, 25.

(2) XVII, fig. 41.

II. LA LANGUE.

Sur la langue qui se cache derrière les inscriptions crétoises, nous savons malheureusement bien peu de chose (1). A voir la régularité avec laquelle progresse l'écriture depuis la fin de la période chalcolithique jusqu'aux invasions grecques, on a l'impression que c'est le même parler qui, avec d'inévitables variations, se transmet aux générations successives. Ce parler n'était ni indo-européen, ni sémitique. Il présentait, d'après certains groupes de signes, des altérations de suffixes où l'on peut voir des désinences et des flexions; cette particularité le rapproche des langues aryennes, mais ne prouve rien.

Comment compléter des indications aussi vagues? On a bien recueilli en Crète et à Chypre des inscriptions qui donnent en écritures lisibles, alphabet grec et syllabaire chypriote, des textes d'une langue non grecque. Mais ces patois, que parlaient encore en pleine époque historique les Étéocrétois de Praisos et les gens d'Amathonte n'ont pas livré leur secret aux plus savantes investigations (2). Quant à l'Égypte, elle nous offre deux documents fort intéressants en leur genre : 1^o un écolier, qui avait pour sujet de devoir : « Dites les noms de Kefti que vous connaissez », en a écrit quatre sur sa planchette, dont le nom d'Akashau qui fait penser au nom philistin d'Akhish (3); 2^o un livre de médecine donne une formule en langue kefti pour conjurer une maladie, et dans les trois ou quatre mots de cette formule on croit reconnaître celui de *tirkka* ou *tarkha* qui rappelle le nom d'un dieu cilicien et peut-

(1) KRETSCHMER, *Einleitung in die Geschichte der griech. Sprache*, 370 ss.; FICK, **XXII**, **XXIII**; CONWAY, BSA, VIII, 125 ss.; X, 115 ss.; BULLIOTT, VI, 150 ss.; CUNY, REA, 1910, 154-64; MEILLET, *Mém. de la Soc. de linguistique*, XV, 161-4; *Aperçu d'une hist. de la langue grecque*, 63 ss.; DUSSAUD, XI, 437-42; HALL, **XXXVII**, 229-31; AUTRAN, « Phénicien », 11 ss.; cf. VENDRYES, *Mém. de la Soc. de linguistique*, XVIII, 271 ss.

(2) Voir CONWAY, VENDRYES *ll. cc.*

(3) W. MAX MÜLLER, *Assyr. Zeitschrift*, IX, 394.

être celui du roi étrusque Tarquin (1). Mais, si curieux que soient ces documents, ils ne peuvent pas, avec quelques noms propres, dissiper les ténèbres qui enveloppent la langue kefti.

Tout ce qui est possible pour le moment — et ce n'est pas inutile —, c'est de dresser des listes de mots crétois à l'aide de diverses méthodes. Certaines terminaisons de mots conservés en Grèce et en Asie sont caractéristiques. C'est d'abord la terminaison *-inth-os*, qui reparait dans les langues asiatiques sous la forme *-ind-a* ou *-and-a* et peut-être même en étrusque sous la forme *-uns*. C'est aussi la terminaison *-sos* ou *-ssos*. L'une et l'autre désignent comme préhelléniques, non pas seulement des noms de lieu comme Corinthe et Tirynthe, Coressos et Cnossos, mais encore un grand nombre de noms communs. Le *sigma* initial ou pris entre deux voyelles n'est pas grec non plus ; il permet de reconnaître dans la langue grecque nombre de mots dont elle a hérité, et fournit même une raison de considérer le messapien, resté incompréhensible, comme ayant des rapports avec les langues égéennes ou asiatiques. Beaucoup de mots grecs sont inexplicables par des racines indo-européennes : on est d'autant mieux fondé à les porter au compte des Préhellènes, que quelques-uns d'entre eux sont fréquemment usités dans les poèmes homériques et disparaissent aussitôt après de la langue commune, comme *μέροπες* (les humains) et *δέπας* (la coupe). Beaucoup de mots apparentés en grec et dans les langues sémitiques n'ont d'étymologie acceptable ni de part ni d'autre et, d'ailleurs, ne se conforment aux lois ordinaires de filiation ni dans un sens ni dans l'autre : ils ne peuvent être dérivés que d'une source commune. Même défaut de correspondance normale entre des mots grecs et des mots latins ; même conclusion. Enfin, nous avons la chance de connaître un certain nombre de mots conservés par les patois crétois de l'époque historique et dont les anciens, particulièrement Hésychius dans son *Lexique*, nous donne la signification.

(1) WRESZINSKI, *Londoner Med. Papyrus*, 192 ; cf. HALL, *l. c.*, 230.

Il vaut la peine de classer les mots ainsi connus ; faisons-en l'essai :

Hommes : μέροπες, hommes ; μαλκενίς, vierge ; πάλλαξ, concubine ; ακάρα, jambes ; κόρυμβος, houppe de cheveux.

Animaux : βόλινθος, bœuf sauvage ; νεβρός, faon ; δίδαν ou δίφας, serpent ; σίαλος, porc gras ; κίραφος, renard ; σμίνθος, souris.

Plantes alimentaires : σίτος, blé ; κυρήθια, chaumes ; πίσος, pois ; έρέβινθος, λέβινθος, όδόλινθος, pois chiche ; σήσαμον, sésame ; σίκυος, concombre ; κολόκυνθα, citrouille ; σέρις, chicorée ; σίσαρον, raiponce ; μώλυ, arroche ou bonne-dame.

Plantes aromatiques : μίνθα, menthe ; καλάμινθος, calament ; άψίνθιον, absinthe ; σέριφος, absinthe marine ; σίσυμβρον, menthe aquatique.

Plantes médicinales : δίκταμνον, dictame ; δαύκος, panais.

Arbres et arbustes : οίλη, vigne ; έλαία, olivier ; κυπάρισσος, cyprés ; τερέβινθος, térébinthe ; πτελέη, tilleul ; ύσσωπος, hysope ; ίόθας, roseau ; κάννα, jonc ; άσπάλαθος, genêt ; γάρσανα, menu bois, broussailles.

Fruits : όλυθος, figue fraîche ; σύκον, figue sèche ; βότρυς, grappe de raisin ; σίδη, grenade.

Boissons : οίνος, vin ; έλαιον, huile ; βρϋτον, bière.

Apiculture : σφήξ, abeille ; σίμβλος, ruche ; κήρινθος, propolis, résine des abeilles.

Parfum : χαλδάνη, résine aromatique.

Fleurs : λείριον, lis ; σισυριγγίον, iris ; ρόδον, rose ; ύάκινθος, jacinthe ; κήρινθος, cérinthe ; νάρκισσος, narcisse ; άκακαλίς, fleur du narcisse ; σάμψυχον, marjolaine.

Habillement : όδόνη, vêtement de toile ; βύσσος, βυτίνη, lin très fin ; σισύρα, vêtement de peau ; σάνδαλον, sandale, chaussure.

Architecture : λέσχη, portique ; πλίνθος, brique, plinthe ; χάλιξ, pierre à chaux ; σωλήν, tuyau, égot.

Céramique : κάδος, cruche ; δέπας, coupe ; άσάμινθος, baignoire.

Métallurgie : χαλκός, cuivre ; κασσίτερος, étain ; μόλυθος, plomb ; χρύσος, or ; σίδηρος, fer ; κίβδος, scorie ; λέβης, chaudron.

Armes : σάκος, bouclier ; σφενδόνη, fronde ; υιστός, flèche ; έίφος, épée ; κόρυς, casque.

Fortifications : τύροις, tour.

Navigation : θάλασσα, mer ; νήσος, ile ; ξάλη, tempête ; ζέφυρος, zéphyr ; κέλης, navire ; ίκριον, tillac ; κυθερνάω, manœuvrer le gouvernail ; μήρινθος, corde ; κάλως, câble ; σίφαρος, voile ; άσπαλος, poisson ; σφόγγος, éponge ; πορφύρα, pourpre.

Commerce : σάκκος, sac ; πείρινς, banne de char ; άρραβών, arrhes ; μνᾶ, mine, poids ; κάπηλος, détaillant.

Vie politique et sociale : βασιλεύς, roi ; άναξ, prince ; έλλος, riche, puissant ; κίμβιξ, avare ; λαός, peuple, foule.

Religion : Βριτόμαρτις, Britomartis la « bonne vierge » ; Έλχανός, Velchanos le dieu-coq ; λάβρυς, la double hache ; λαβύρινθος, labyrinthe, sanctuaire de la double hache (en Asie Labranda) ; βωμός, lieu saint, autel ; θάμβος, horreur sacrée.

Jeux, gymnastique, danse, musique et chant : στλεγγίς, strigile ; νύσσα, borne du stade ; κίθαρις, cithare ; φόρμιγξ, lyre ; σϋριγξ, flûte ; σάλπιγξ, trompette ; άμήτωρ, cithariste ; θίασος, confrérie de danseurs et de chanteurs ; παϊαν, péan ; διθύραμβος, dithyrambe ; θρίαμβος, hymne triomphal.

Sentiment esthétique : δροϊόν, beau ; άβρός, joli, fin, délicat.

La simple liste que nous avons là sous les yeux est le résumé de tout ce que nous ont appris les documents archéologiques, le tableau fidèle d'une civilisation très avancée. Tout y est : sous un gouvernement fort, une agriculture florissante, une industrie prospère, des marins et des marchands dont l'activité embrasse toute la Méditerranée, puis le goût des belles fleurs et des beaux vases, les costumes brillants et les parfums, enfin les cérémonies du culte où la déesse, entourée des animaux sacrés, écoute favorablement les chants lyriques qui l'exaltent. Voilà ce que nous disent encore les quelques mots qui ont survécu.

C'est assez pour qu'on puisse s'imaginer que la langue crétoise était capable d'exprimer toutes les nuances de la poésie et de satisfaire à des exigences de littérature et de science. Quand Homère décrit les danses exécutées au théâtre de Cnosse, il nous autorise à penser que les aèdes qui chantaient dans le palais d'Alkinoos avaient des précurseurs dans le palais de Minos et que l'épopée grecque, avec sa langue artificielle, s'inspirait de poèmes bien plus vieux. Si, dans l'Égypte de la XVIII^e dynastie, les livres de médecine font des emprunts textuels aux formules des Kefti, il est à croire que ces formules ne circulaient pas seulement par tradition orale, et la réputation de certaines recettes, où entraient le cétérac (*asplenum*), le panais (*daucos*) et les simples de la montagne (*dictame*), nous certifie que les traités crétois mêlaient à des pratiques de sorcellerie de véritables études d'histoire naturelle. Sans aller jusqu'à faire du légendaire Icare le précurseur de l'aviation, on voit bien que les procédés d'art et d'industrie connus des Crétois, les inventions attribuées à Dédale et à l'« homme de bronze » Talôs, ne furent pas de simples tours de main, mais les résultats de recherches et d'enseignements qui durent être consignés par écrit et créer un vocabulaire technique. N'oublions pas la science hydraulique dont témoigne le drainage dans le palais de Cnosse ; rappelons-nous que les connaissances

astronomiques dont avaient besoin les architectes pour observer le *cardo* et les marins pour compter les lunes se fixèrent dans le « calendrier de Minos », qui transmet au moins des noms de mois aux Crétois des temps historiques. Il n'y a pas de doute, l'écriture crétoise exprimait une langue de haute civilisation qui rayonna au loin et qui se survécut.

CONCLUSION

LES SURVIVANCES DE LA CIVILISATION ÉGÉENNE.

Quand vinrent les Doriens, la magnifique civilisation qui avait été l'œuvre des Crétois et dont avaient hérité les Achéens fut emportée par la tempête. Elle s'était épanouie pendant plus d'un millénaire; une ruée de barbares, et la voilà évanouie. Sans transition, on assiste à la dissolution d'un monde et à la genèse d'un monde nouveau. L'invasion doriennne, c'est le *Drang nach Osten* d'une civilisation continentale, la civilisation de Hallstatt. L'âge de fer commence. Le premier glaive en fer qui provienne de l'Égée a été trouvé à Moulana, dans une tombe appartenant à l'extrême fin du M. R. III (1). Il annonce une révolution. Le costume change : on se sert de fibules pour retenir des étoffes flottantes. L'incinération des morts remplace l'inhumation. Quoique défigurés, les motifs de l'art minoen avaient persisté à l'époque mycénienne; par une régression qui ramène les nations de l'Égée au lendemain de l'âge néolithique, elles ne connaissent plus que le dessin géométrique. Tout ce qu'avaient fait les innombrables générations qui s'étaient succédé durant l'âge de bronze, tout cela périt.

Non, la civilisation égéenne ne périt pas tout entière. Elle offrait tant d'avantages matériels et gardait une telle puissance de séduction, que les envahisseurs eux-mêmes, qui après tout

(1) Eφ., 1904, 22 ss..

n'avaient pas seulement cédé à l'attrait du climat et des terres à occuper, en conservèrent du moins les éléments assimilables à des tempéraments grossiers. Et puis, au temps de sa splendeur, elle s'était préparé des refuges lointains, dont la Méditerranée toujours bienfaisante lui ménagea l'accès au temps de la misère. La colonisation ancienne et de nouvelles migrations sauvèrent tout ce qui pouvait être sauvé. Après le grand naufrage, les survivants dispersés çà et là sur la côte purent au moins recueillir quelques épaves.

Il suffirait, pour faire l'inventaire de ce sauvetage, de parcourir la liste des mots préhelléniques passés dans la langue grecque. L'index que nous avons essayé d'établir quelques pages plus haut ne donne pas seulement le bilan de la civilisation égéenne, mais indique aussi quelle fut la première mise de fonds de la civilisation grecque. En quoi consiste-t-elle?

Même dans les pays occupés définitivement par les Doriens, c'est-à-dire dans le Péloponèse, dans la Crète et dans les autres îles du Sud, il ne faut pas croire qu'ils aient fait table rase. Sans doute, ce qu'on observe par l'archéologie est lamentable, et c'est peut-être quand la rupture avec le passé n'est pas absolue qu'on remarque le mieux l'inaptitude des nouveaux venus à le comprendre : ils ont encore des vases à étrier, mais ils changent l'attache des anses en goulot ; ils trouvent que le dromos précédant la tombe rupestre a bon air, mais, à Plati par exemple, ils en font l'entrée d'une tombe à puits au fond de laquelle ils logent une cuve funéraire. Toutefois, ne l'oublions pas, ils n'ont pas exterminé l'ancienne population. Sur une stèle de Prinia apparaît un guerrier d'une taille gigantesque, un Dorien reconnaissable à ses jambières, à son bouclier rond et à sa longue lance ; devant lui, un personnage tout petit, revêtu du costume égéen, lève les bras dans l'attitude du suppliant : c'est le vaincu qui n'a d'espoir qu'en la pitié du vainqueur. Le vainqueur l'épargne : il aura un serf de plus, du Minoen il fera un Mnoïte, et il pourra

chanter le chant parvenu jusqu'à nous : « J'ai pour richesse une grande lance, une épée et un beau bouclier qui me couvre le corps. Avec cela, je laboure; avec cela je moissonne et récolte le doux vin de la vigne. » Qu'est-ce à dire? Les terres de Grèce continuent d'être travaillées par ceux qui les possédaient naguère. Les procédés agricoles ne changent pas. Les Crétois, puis les Mycéniens avaient reconnu les cultures qui conviennent le mieux au sol et au climat de leur pays. Par eux, les Grecs et tous les Méditerranéens apprendront à rendre les figues comestibles et à récolter non seulement « le doux vin de la vigne », mais la belle huile de l'olivier. Et ce n'est pas peu.

Mais, pour distinguer mieux les survivances de l'ancienne civilisation, il nous faut jeter un coup d'œil sur toute la Grèce et, plus spécialement, sur les pays où les Achéens mêlés de Crétois et les Éoliens continuaient de vivre indépendants. Pendant toutes ces migrations qui leur avaient fait explorer tant de pays à la recherche de patries nouvelles, ils n'avaient pas désappris la navigation. Ils transmirent à la Grèce historique les règles et le vocabulaire technique de la marine crétoise. Il ne s'agit plus pour les Achéens et les Crétois appauvris, à plus forte raison pour les Doriens habitués à la violence, d'opérer au loin des transactions régulières. La piraterie devient un métier avoué, honorable. Elle a pour le moins cet avantage de ne pas laisser oublier les vieilles routes, les « chemins liquides » de la navigation méditerranéenne. Comme les Akaïousha au temps de Menerphtah, les Crétois de l'*Odysée* vont faire du butin en Égypte, et Ulysse se donne pour un de leurs capitaines. Sur les traces de Minos et d'Idoménée, les gens d'Ithaque poussent jusqu'à l'île des Sicules pour y vendre ou en ramener des esclaves. Des bandes nouvelles vont rejoindre les Danaoua sur la côte de Syrie. Bien mieux, depuis que la guerre de Troie a fait ouvrir les portes des détroits, on se risque sur la mer par où l'on peut chercher le fer et conquérir la toison d'or. Au reste, entre eux, même parfois avec les étrangers, les Grecs ne

renoncent pas aux échanges pacifiques. Les poids et mesures en usage chez les Égéens se perpétuent dans les cités d'Asie Mineure, facilitant les relations commerciales avec les pays soumis jusqu'alors à la domination des Hittites et ouverts de plus en plus aux influences occidentales. Tandis que les paysans de la Grèce entière établissent les valeurs en têtes de bœuf, Phocée, Éphèse, Milet, tous les ports où aboutissent les routes de Lydie, continuent d'employer l'unité métallique, et, par leur intermédiaire, le système pondéral des Éginètes reproduira celui des Crétois et des Cypriotes.

Les envahisseurs de la Grèce apportaient avec eux une religion bien différente de celle qui avait dominé en Égée. Un grand dieu l'emporta sur la grande déesse des Crétois. Apollon prit la place de Gaia sur l'omphalos de Delphes; en Crète même Zeus fut désormais le maître de l'Ida. Mais Dictynna et Britomartis ne furent jamais oubliées: elles transmirent souvent leur puissance à Rhéa et à Eileithyia; elles gardèrent même le premier rang dans un grand nombre des pays qui échappèrent aux Doriens. Prinia, au ^{vii}^e siècle, adorait une déesse aux serpents identique à celle dont le culte était célébré jadis à Cnosse et à Gournia. L'Arcadie resta toujours fidèle aux divinités féminines. L'Attique fut toujours vouée à la Déesse Mère et à sa rivale Athèna. En Asie Mineure, le sanctuaire le plus vénéré fut toujours celui de l'Éphésienne Artémis. A Chypre, la Déesse à la colombe prit le nom d'Astarté ou d'Aphrodite, sans changer de nature ni de forme. Les attributs et les animaux sacrés des anciennes déités passèrent aux nouvelles. Ce sont les images et les légendes pieuses transmises depuis longtemps par les Crétois aux Achéens qui expliquent l'apparente rapidité avec laquelle la religion grecque prit ses caractères essentiels, un anthropomorphisme presque absolu et une mythologie exubérante.

Un des traits qui donnent aux Égéens un aspect si original, est précisément un de ceux qui distinguent les Grecs d'entre les autres peuples de race indo-européenne: c'est à savoir le goût

des concours gymniques et musicaux qui accompagnent les grandes fêtes. Encore un précieux héritage. Voyez la situation géographique des sanctuaires où se donnent les jeux panhelléniques. Ce n'est qu'au temps où la grande route des marchands et des pèlerins menait de Tirynthe à Corinthe qu'a pu s'établir la tradition des panégyries sur des points aussi rapprochés que Némée et l'Isthme. Olympie, c'est le lieu, consacré d'abord à la Grande Déesse, où Crétois et Achéens arrivaient par la route d'Arène ou de Pylos. Delphes, c'est la hauteur où, partis également de Pylos et débarqués à Crissa, les prêtres de Cnosse montèrent en chantant l'hymne crétois. Délos, c'est l'île où les gens d'Ionie et d'Attique se rencontraient devant l'autel à cornes pour contempler les évolutions du *géranos*. La tradition imprescriptible de ces solennités perpétua la gymnastique nationale des Crétois et leurs danses et leur musique et leurs chants. Entre les luttes de pugilat représentées sur le rhyton de Haghia Triada et celles que président Achille et Alkinoos, le lien est aussi direct qu'entre les jeux décrits par Homère et les jeux olympiques. La lyre lesbienne à sept cordes est celle-là même que fait résonner le citharède peint sur le sarcophage crétois, et le péan gravé en langue grecque sur une pierre de Palaicastro dérive de celui-là même dont les Cnossiens faisaient retentir l'écho des roches Phaidriades.

Ainsi se préparait, dans cette Éolide où Terpandre devait un jour faire brillamment reparaître l'heptacorde, la plus belle des œuvres léguées par les anciens temps aux temps nouveaux, l'épopée. Déjà au début du XVIII^e siècle, une grande composition en plaques de faïence représentait à Cnosse une ville entourée de guerriers. A la fin du XVII^e, c'est à Mycènes qu'un rhyton d'argent montre le siège d'une place forte, des hommes arrivant par mer, un combat près des portes dans une plaine plantée de figuiers, des femmes suivant du haut des tours les péripéties de la lutte avec des gestes d'angoisse ou d'encouragement (fig. 68). A la même époque, on voit sur un sceau de Cnosse un

bateau attaqué par l'horrible Scylla (fig. 30) et sur un autre rhyton de Mycènes des naufragés se débattant dans les vagues et menacés par le monstre. Ces *Iliades* et ces *Odyssées* avaient sans doute déjà leurs chantres. Quand vinrent les épreuves, le dernier des grands succès remportés par les Achéens, la prise de Troie, prit dans l'imagination des peuples qui habitaient la région voisine des proportions légendaires : peu à peu les aèdes éoliens ramenèrent toutes les épopées guerrières à celle qui flattait le plus et consolait le mieux les générations nouvelles. Puis, quand les migrations se parèrent à leur tour, par l'éloignement dans le temps, de couleurs prestigieuses, tous les récits de courses maritimes reçurent pour cadre les « retours » de Troie et notamment les aventures d'Ulysse. Quelle que soit la date des rédactions dernières, le fond des épopées homériques date de la période submycénienne où le bronze domine encore, mais où le fer se répand de plus en plus : l'*Iliade* mentionne le bronze quatorze fois plus souvent que le fer, l'*Odyssée* quatre fois seulement. Le *Catalogue des vaisseaux* présente le tableau fidèle de la Grèce achéenne à la veille de l'invasion dorienne. Mais le souvenir persiste des gloires passées et des cités disparues. La Crète est toujours l'île aux cent villes. Cnosse a beau être enfouie sous terre, on connaît encore le « chœur » construit par Dédale, où les jeunes gens et les jeunes filles dansaient aux sons de la cithare, et le palais de Minos avec ses jardins semble servir de modèle au palais imaginaire d'Alkinoos. Les splendeurs de Mycènes hantent les esprits, et l'on se rappelle que l'ancêtre des Néléides venus en Asie possédait là-bas, à Pylos, une coupe où buvaient des colombes. Comment s'étonner que la langue de pareils poèmes soit artificielle et renferme des mots très anciens qui ne sont plus d'usage courant ?

Élargissons encore le champ de la vision. La civilisation égéenne avait eu le temps de se répandre hors de l'Égée. Dans les pays les plus lointains, elle eut une survie tantôt évanes-

cente, tantôt assez vigoureuse pour produire des résultats durables. — Cypre garda très nettes les empreintes de la colonisation crétoise et achéenne, avec sa déesse à la colombe, son alphabet mal adapté à la langue grecque, son industrie et son art aux traditions exotiques. Elle put prendre la place de la Crète comme centre de la métallurgie dans la Méditerranée orientale : de ses forges sortaient la cuirasse damasquinée d'Agamemnon et sans doute les boucliers consacrés dans la grotte de l'Ida. — La Syrie méridionale fut complètement transformée par les Pélésati et les Zakkara, cet arrière-ban de l'émigration égéenne. Les Philistins étaient des Kherétim, au dire des Hébreux, et la légende juive qui raconte comment ils domptèrent la résistance de Samson est un doublet de la légende grecque d'après laquelle Minos s'empara de Mégare en faisant couper sur la tête du roi Nisos son cheveu d'or. Avec le sûr instinct de commerçants émérites, ils occupèrent le pays où arrivaient les caravanes d'Égypte et d'Arabie. C'étaient de bons agriculteurs, qui acclimatèrent en Canaan la vigne et l'olivier. C'étaient d'excellents forgerons. Ils apportaient avec eux leur architecture avec la base de colonne et le chapiteau ou *kaphthor* du type égéen. Gaza fut consacrée à Zeus Crétagénès, qui prit pour compagne Britomartis ; Ascalon eut pour déesse une Astarté à la colombe. Détail particulièrement remarquable, à une époque où l'invasion dorienne avait presque fait disparaître l'écriture égéenne, ces Égéens devenus Asiatiques continuaient d'en faire largement usage : en 1117, quand le prince des Zakkara reçut un messenger du pharaon, il lui demanda les lettres qui l'accréditaient et tira de ses archives les inventaires des présents reçus par ses ancêtres. On comprend toute l'importance de ce fait historique, en voyant que les Zakkara étaient établis au Nord de la Palestine, sur les confins de la Phénicie.

En résumé, l'histoire de la civilisation égéenne mérite plus qu'un intérêt de curiosité archéologique ou même esthétique. Elle est pleine d'avenir. Les Crétois, qui l'ont créée, en firent

don aux peuples d'alentour, grâce aux facilités que leur offrait la mer Égée, et aussitôt la communiquèrent à bien d'autres peuples grâce à la complaisante ubiquité de la Méditerranée. Tandis que les civilisations d'Égypte et d'Asie gardaient un caractère local et terrien, une civilisation insulaire rayonnait au loin. Par l'attrait qu'elle exerçait, elle tenta les nations guerrières. Quand elle se fut répandue sur le pourtour égéen, la suprématie passa des Crétois aux Achéens crétisés, de Cnosse à Mycènes : c'était une déchéance. Quand elle eut pour frontière le Nord de la Thessalie, elle attira les barbares Doriens : ce fut la ruine. Mais les semences jetées avec prodigalité en tant de pays divers ne furent pas toutes perdues. Durant le long hiver du moyen âge grec, elles sommeillèrent, pour lever ensuite dans une splendide renaissance. La civilisation grecque, mère de la civilisation latine et occidentale, est fille de la civilisation égéenne.

BIBLIOGRAPHIE

PÉRIODIQUES, DICTIONNAIRES ET RECUEILS

American Journal of Archæology.....	AJA
Annals of Archæology and Anthropology of the University of Liverpool.....	LA
Annual of the British School at Athens.....	BSA
Annuario della Scuola Italiana di Atene.....	ASI
L'Anthropologie.....	An.
'Αρχαιολογικὸν Δελτίον.....	ΑΔ
Archiv für Religionswissenschaft.....	ARW
Ausonia.....	Au.
Bulletin de Correspondance Hellenique.....	BCH
Bullettino di Paletnologia Italiana.....	BPI
Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions.....	CRAI
Dictionnaire des Antiquités de Daremberg-Saglio-Pottier-Lafaye.	DA
Encyclopædia of Religion and Ethics de Hastings.....	ER
'Εφημερίς 'Αρχαιολογική.....	'Εφ.
Jahrbuch des Deutschen Archæologischen Instituts.....	JAI
Jahreshefte des Oesterreichischen Archæologischen Instituts...	JOEI
Journal des Savants.....	JS
Journal of Hellenic Studies.....	JHS
Journal of the Institute of British Architects.....	JIBA
Mémoires des Antiquaires du Nord.....	MAN
Memorie del Istituto Lombardo di Scienze e Lettere.....	MIL
Mittheilungen des Archæologischen Instituts in Athen.....	AM
Monumenti Antichi dell' Accademia dei Lincei.....	MA
Πρακτικὰ τῆς 'Αρχαιολογικῆς 'Εταιρείας.....	Πρ.
Realencyclopædia de Pauly-Wissowa.....	PW
Rendiconti dell' Accademia dei Lincei.....	RAL
Revue Archéologique.....	RA
Revue de l'Histoire des Religions.....	RHR
Revue des Études Anciennes.....	REA
Revue des Études Grecques.....	REG
Transactions of the third international Congress for the History of Religions.....	TCHR
Zeitschrift für Ethnologie.....	ZE

OUVRAGES

- ALY (Wolf), *Der kretische Apollonkult, Vorstudie zu einer Analyse der kretischen Götterkulte*, Leipzig, 1908..... II
- BELOCH (Julius), *Griechische Geschichte*, 2^e éd., t. I, 1, Strasbourg, 1912..... III
- BLEGEN (Carl W.), *Korakou, A prehistoric settlement near Corinth*, Boston-New York, 1921..... IV
- BOSSERT (H. Th.), *Alt-Kreta, Kunst und Kunstgewerbe im ägäischen Kulturkreise*, Berlin, 1921..... V
- BULLE (Heinrich), *Orchomenos*, I (Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, I. Klasse, t. XXIV, II), Munich, 1907..... VI
- BURROWS (Ronald M.), *The discoveries in Crete*, Londres, 2^e éd., 1908..... VII
- CAVADIAS (P.), Προϊστορικὴ ἀρχαιολογία, Athènes, 1909..... VIII
- BELETTE (Joseph), *Manuel d'archéologie préhistorique*, t. II, 1, p. 31-64 (âge du bronze), t. II, II, p. 517-529 (âge du fer), Paris, 1910, 1913..... IX
- DEONNA (Waldemar), *Les toilettes modernes de la Crète minoenne*, Genève, 1911..... X
- DÖRPFELD (Wilhelm), SCHMIDT (Hubert), GÖTZE (Alfred), *Troja und Ilion, Ergebnisse der Ausgrabungen 1870-1914*, t. I, Athènes, 1902..... XI
- DUSSAUD (René), *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*, 2^e éd., Paris, 1914..... XII
- EVANS (Sir Arthur), *Cretan pictographs and præ-phoenician script* (extrait du JHS, t. XIV, 1894, (p. 270 et suiv.), Londres, 1895..... XIII
- *Mycenaean tree and pillar cult* (ibid., t. XXI, p. 99-204), Londres, 1901..... XIV
- *Essai de classification des époques de la civilisation minoenne*, éd. révisée, Londres, 1906..... XV
- *Minoan weights and mediums of currency* (Corolla numismatica in honour of Barclay V. Head, p. 336-367), Oxford, 1906..... XVI
- *The prehistoric tombs of Knossos* (extrait de l'Archæologia, t. LIX, II, p. 391-562), Londres, 1906..... XVII
- *Scripta Minoa*, t. I, Oxford, 1909..... XVIII
- *The « Tomb of the Double Axes » and associated groups, and the pillar rooms and ritual vessels of the « Little Palace » at Knossos* (extrait de l'Archæologia, t. LXV, p. 1-94), Londres, 1914..... XIX
- *The nine Minoan periods*, Londres, 1914..... XX
- *The palace of Minos*, t. I: *The neolithic and Early and Middle Minoan ages*, Oxford, 1921.....
- Excavations at Phylakopi in Melos, conducted by the British School at Athens* (T. D. ATKINSON, R. C. BOSANQUET, C. C. EDGAR, A. J. EVANS, D. G. HOGARTH, D. MACKENZIE, C. SMITH, F. B. WELCH),

Londres, 1901.....	XXI
FICK (A.), <i>Vorgriechische Ortsnamen</i> , Göttingen, 1905.....	XXII
— <i>Hattiden und Danubier in Griechenland</i> , Göttingen, 1909...	XXIII
FIMMEN (Dietrich), <i>Zeit und Dauer der kretisch-mykenischen Kultur</i> , Leipzig, 1909.....	XXIV
— (et REISINGER), <i>Die kretisch-mykenische Kultur</i> , Leipzig, 1921.	XXV
FOUQUÉ, <i>Santorin et ses éruptions</i> , Paris, 1879.....	XXVI
FRANCHET (L.), <i>Rapport sur une mission en Crète et en Égypte (1912-1913)</i> (Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires, t. XXII, fasc. 1), Paris, 1917.....	XXVII
FURTWAENGLER (A.), <i>Antike Gemmen</i> , Leipzig-Berlin, 1900.....	XXVIII
FURTWAENGLER et LOESCHKE, <i>Mykenische Thongefässe</i> , Berlin, 1879.....	XXIX
— <i>Mykenische Vasen</i> , Berlin, 1886.....	XXX
GRAEF (Botho), <i>Die antiken Vasen von der Akropolis zu Athen</i> , I, Berlin, 1909.....	XXXI
GROPENGIESSER, <i>Die Gräber von Attika</i> , I, Athènes, 1907.....	XXXII
HALL (Miss Edith H.), <i>The decorative art of Crete in the bronze age</i> , Philadelphie, 1907.....	XXXIII
— <i>Excavations in Eastern Crete, Sphoungaras</i> (Anthropological Publications of the Pennsylvania University, t. III, 2), Philadelphie, 1912.....	XXXIV
HALL (H. R.), <i>Oldest civilisation of Greece</i> , Londres, 1901.....	XXXV
— <i>The ancient history of the Near East</i> , Londres, 1913.....	XXXVI
— <i>Aegean archaeology</i> , Londres, 1915.....	XXXVII
HATZIDAKIS (Joseph), <i>Tylissos à l'époque minoenne</i> , traduit du grec avec la collaboration de L. FRANCHET, Paris, 1921.....	XXXVIII
HAWES (Charles Henry) et HAWES (Harriet Boyd), <i>Crete the forerunner of Greece</i> , Londres-New York, 1909.....	XXXIX
HAWES (Harriet Boyd), WILLIAMS (Blanche E.), SEAGER (Richard B.), HALL (Edith H.), <i>Gnurnia, Vasiliki and other prehistoric sites on the isthmus of Hierapetra (Crete)</i> , Philadelphie, 1908.	XL
KÉRAMOPOULLOS (A. D.), <i>Θηβαϊκά</i> , Athènes, 1917.....	XLI
LAGRANGE (L. P.), <i>La Crète ancienne</i> , Paris, 1908.....	XLII
LANG (Andrew), <i>World of Homer</i> , Londres, 1910.....	XLIII
LEAF (Walter), <i>Homer and history</i> , Londres, 1915.....	XLIV
— <i>Troy, A study in homeric geography</i> , Londres, 1912.....	XLV
LEROUX (Gabriel), <i>Les origines de l'édifice hypostyle</i> , Paris, 1913.	XLVI
LICHTENBERG (R. von), <i>Beiträge zur ältesten Geschichte von Kypros</i> (Mitteilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft, 1906, n° 2).....	XLVII
— <i>Einflüsse der ägäischen Kultur auf Ägypten und Palästina</i> (ibid., 1911, n° 2).....	XLVIII
— <i>Die Ägäische Kultur</i> (collection Wissenschaft und Bildung), Leipzig, 1911.....	XLIX
LOLLING, <i>Kuppelgrab von Menidi</i> , Athènes, 1880.....	L
MARAGHIANNIS (G.), <i>Antiquités crétoises</i> , avec introduction par L. PERNIER et bibliographie par G. KARO, 2 séries, Vienne, 1907, 1911.....	LI
MEYER (Eduard), <i>Ägyptische Chronologie, 1904; Nachträge zur</i>	

- Ägyptischen Chronologie*, 1907. Traduction par A. MORET, *Chronologie égyptienne* (Annales du Musée Guimet, t. XXIV, n), Paris, 1912..... LII
- *Geschichte des Altertums*, 3 édit., t. I, II : *Die ältesten geschichtlichen Völker und Kulturen bis zum sechszehnten Jahrhundert*, p. 759-808, Stuttgart-Berlin, 1913..... LIII
- MILANI (L. A.), *L'arte e la religione preellenica alla luce dei bronzi dell'antro Ideo cretese e dei monumenti ketei*. (Studi e materiali di archeologia e numismatica, t. I, p. 161-234; t. II, p. 1-96; t. III, p. 1-142), Florence, 1899-1901, 1902, 1905. LIV
- MODESTOV (B.), *Introduction à l'histoire romaine*, Paris, 1907. LV
- MORGAN (Jacques de), *L'humanité préhistorique, Esquisse de préhistoire générale* (L'Évolution de l'humanité, t. II), Paris, 1921..... LVI
- MOSSO (Angelo), *La preistoria, I: Escursioni nel Mediterraneo e gli scavi di Creta*, 2^e édit., Milan, 1910..... LVII
- , *La preistoria, II: Le origini della civiltà mediterranea*, Milan, 1910..... LVIII
- MURRAY (A. S.), SMITH (A. H.) et WALTERS, *Excavations in Cyprus*, Londres, 1904..... LIX
- MURRAY (Gilbert), *The rise of the greek epic*, 2^e édit., Oxford, 1911..... LX
- MYRES (John L.) et OHNEFALSCH-RICHTER (Max), *Catalogue of the Cyprus Museum*, Londres, 1899..... LXI
- NOACK (Ferdinand), *Homerische Paläste*, Leipzig, 1903..... LXII
- *Ovalhaus und Palast in Kreta*, Leipzig, 1908..... LXIII
- OHNEFALSCH-RICHTER (Max), *Kypros, die Bibel und Homer*, 2 vol., Berlin, 1893..... LXIV
- PAPAVASILEIOU (Georgios A.), *Περὶ τῶν ἐν Εὐβοίᾳ ἀρχαίων χρόνων*. Athènes, 1910..... LXV
- PEET (T. Eric), *The stone and bronze ages in Italy and Sicily*, Oxford, 1909..... LXVI
- PERROT (Georges) et CHAPIEZ (C.), *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. VI : *La Grèce primitive, l'art mycénien*, Paris, 1894. LXVII
- REICHEL (Wolfgang), *Ueber homerische Waffen*, 2^e édit., Vienne, 1901..... LXVIII
- REISINGER (Ernst), *Die kretische Vasenmalerei vom Kamarebis zum Palast-Stil*, Leipzig, 1912..... LXIX
- RODENWALDT (Gerhart), *Tiryns*, t. II : *Die Fresken des Palastes*, Athènes, 1912..... LXX
- *Der Fries des Megarons von Mykenai*, Halle, 1921..... LXXI
- SCHLIEMANN (H.), *Mykenæ*, Leipzig-Londres, 1878; traduit par J. GIRARDIN, Paris, 1879..... LXXII
- *Orchomenos*, Leipzig, 1881..... LXXIII
- *Ilios*, Leipzig, 1881; traduit par M^{me} E. EGGER, Paris, 1885, LXXIV
- *Troja*, Leipzig, 1884..... LXXV
- *Bericht über die Ausgrabungen in Troja im Jahre 1890*, Leipzig, 1891..... LXXVI
- *Tirynthe*, Paris, 1885..... LXXVII
- SCHMIDT (Hubert), *Schliemann's Sammlung trojanischer Alter-*

tümer, Berlin, 1902.....	LXXXVIII
SCHUCHHARDT (Carl), <i>Schliemann's Ausgrabungen in Troja. Mykenæ, Tiryns, Orchomenos, Ithaka</i> , 2 ^e édit., Leipzig, 1891.	LXXXIX
SEAGER (Richard B.), <i>Vasiliki</i> (Transactions of the University of Pennsylvania, Department of archæology, vol. II, III), Philadelphia, 1907.....	LXXX
— <i>Excavations on the island of Pseira</i> (Anthropological publications of the University of Pennsylvania, vol. III, 1), Philadelphia, 1910.....	LXXXI
— <i>Explorations in the island of Mochlos</i> , Boston-New York, 1912.....	LXXXII
— <i>The cemetery of Pachyammos</i>	LXXXII
SERGI (G.), <i>Europa, l'origine dei popoli europei</i> , Turin, 1908...	LXXXIV
STÉPHANOS (Clon), <i>Antiquités cycladiques</i> Comptes-rendus du Congrès international d'archéologie à Athènes, 1905, p. 216 et suiv.).....	LXXXV
STERN (E. von), <i>Die « prämykenische » Kultur in Süd-Russland</i> , Moscou, 1905.....	LXXXVI
SWINDLER (Mary Hamilton), <i>Cretan elements in the cults and ritual of Apollo</i> , Bryn-Maur (Pennsylvania), 1913.....	LXXXVII
TSOUNTAS (Chr.), <i>Αἱ προϊστορικαὶ ἀκροπόλεις Διμηνίου καὶ Σέσκλου</i> , Athènes, 1908.....	LXXXVIII
TSOUNTAS (Chr.) et MANATT (J. A.), <i>The mycenæan age</i> , Boston, 1897.....	LXXXIX
VINCENT (le P. Hugues), <i>Canaan d'après l'exploration récente</i> , Paris 1907.....	XC
WACE (A. T. B.) et THOMPSON (M. S.), <i>Prehistoric Thessaly</i> , Cambridge, 1912.....	XCI
WALDSTEIN, <i>Excavations at the Argive Heræum</i> , 2 vol., Cambridge, 1902, 1905.....	XCI

INDEX .

- ABYDOS*, 30, 237.
ACARNANIE, 21, 68.
ACHÉENS, 54-5, 59,
 64-5, 68-9, 79, 152, 219,
 231, 254, 261, 294, 447,
 452.
ADRIATIQUE, 257.
AFRIQUE, 2.
AGÉSILAS, 433.
Agriculture, 10-2, 186-91.
AJAX, 100.
AKALAN, 254.
ALASIA, 240, 243, 261.
ALBANIE, 221.
ALCMÈNE, 433.
ALEXANDRIE, 221.
Alimentation, 9.
AMATHONTE, 439.
AMENEMHET II, III :
 31, 236.
AMÉNOPHIS, 59, 242.
AMORGOS, 19, 39, 107,
 326.
AMYCLÉES, 20.
ANDOYER, 124.
Ankh, 424.
ANOJA, 16.
Anthropologie, 71.
APOLLODORE, 218.
APOLLON, 308, 341,
 344-6, 448.
ARCADIE, 448.
Architecture, 119-52, 323,
 326.
ARGOLIDE, 40-3, 55,
 61, 152, 230, 243, 261,
 299, 326-7, 341, 412,
 416-7.
ARGOS, 24, 48.
ARIADNE, 170, 288, 334.
ARISTOTE, 33, 258.
ARKALOKHORI, 18.
ARMES, 64, 99-118, 181,
 213, 267-73.
ART, 64, 191, 243, 347
 sq., 445.
 (Voy. : peinture, sculp-
 ture, poterie, orfèvre-
 rie, glyptique, gravure,
 danse, musique).
ARVANITOPOULLOS,
 22.
ASIE MINEURE, 3, 63,
 72, 187, 246, 251-4,
 263, 285.
ASINÈ, 20.
ASSYRIE, 100, 106.
ASTARTE, 286.
ATHÉNÉE, 345.
ATHÈNES, 21, 57.
École française, 16, 20.
ATTIQUE, 21, 57, 62,
 74, 416.
AUTRAN, 439.
BABYLONIENS, 222,
 425.
BALKANS, 3, 8, 57.
BÉOTIE, 21, 57, 327,
 413, 433.
BIRCH, 240.
BLINKENBERG, 19.
BLISS, 249.
BORÉE, 1, 5.
BOSANQUET, 18, 197-8,
 346.
BOSPHORE, 2.
Bothroi, 43.
BOYD, 18, 71.
Brachycéphales, 72.
BREASTED, 250.
BRITOMARTIS, 288.
Bronze (Age de), 445.
BURROWS, 116, 263.
BYBLOS, 250.
CADMÉE, 48, 57.
CADMOS, 21.
CALYMNA, 252.
CAMARÈS, 16, 18, 29,
 46-7, 158, 297, 401-3,
 412.
CAMIROS, 15, 252.
CANAAN, 48, 249, 437.
CANDIE, 16, 19, 137,
 365.
CAPART, 370.
CARAPANOS, 268.
Cardo, 124.
CARIENS, 15, 22, 36,
 169, 182, 272.
CARPATOS, 68, 252.
CAVVADIAS, 21, 255.
CÉPHALLÉNIE, 15, 21,
 254, 326.

- Céramique (Voy. : *Po-
terie*).
CHALANDRIANI, 43.
CHALCIS, 283.
 Chalcolithique, 16, 26,
 36-9, 40.
CHALDÉE, 28, 22, 7272,
 284.
CHAMAIZI, 18, 121,
 128, 133-4, 154-5, 171,
 187, 212, 300, 373.
CHÉRONÉE, 255, 257,
 330.
Choros, 334.
CHRYSO-KAMINO, 39.
CILICIENS, 65.
CIRCÉ, 128.
Ciste, 324.
 Clan, 153-61.
 Climat, 8-10.
CLITODÉMOS, 170.
CLYMÉNOS, 342.
CNIDE, 4.
CNOSSE, 16-8, 20, 23.
 27, 29, 33, 45-6, 50,
 52-3, 59, 69, 784,
 107, 116-7, 120, 126-30,
 134-6, 138-9, 140-3,
 161, 164, 173, 177-0,
 201, 208, 215, 224,
 231-3, 236-7, 241, 269,
 283, 285-6, 289, 293,
 297, 303, 310, 312, 314,
 326, 339, 343, 348, 355,
 364-5, 378, 389, 401,
 409, 414, 422, 430, 437,
 440, 449, 452.
 Commerce, 13, 215-27.
 CONTENAU, 169.
 CONWAY, 256-7, 439.
 COOK, 257, 272, 276.
CORCYRE, 21, 183.
CORÈ, 289.
CORINTHE, 20, 69, 122,
 183, 341, 413, 440.
COS, 68, 252.
 Costume, 9, 75, 78, 81-98,
 231.
COURBY, 19.
COURÈTES, 289, 344.
COUOUNIOTIS, 20.
 Craniométrie, 71.
CRÈTE, 5, 9, 16-9, 22,
 24, 32, 57, 59, 60, 63-4,
 68, 72, 75-6, 78, 101,
 107, 121-2, 128, 134,
 151, 157, 164, 186, 196,
 200, 211, 213, 215, 224,
 227, 229-62, 233, 272,
 322, 326, 328, 334, 348,
 350, 396, 420, 422, 430,
 439.
 Créto-cycladique (pério-
 de), 36, 40.
CROISSET, 345-6.
 Croix, 293-5.
CRONOS, 342.
 Cuivre, 46-7.
 CUMONT, 268.
 CUNY, 195, 336-7, 434,
 439.
 CUQ, 109.
CYCLADES, 5, 19, 26,
 36, 41-3, 75, 84, 111,
 155-6, 152, 187, 196,
 219, 229, 251, 261, 325,
 330, 350, 396, 411, 413-5.
CYPRE, 22, 33, 37, 45-7,
 54, 62, 100, 103, 107,
 112, 164, 193, 200, 212,
 224, 227, 240, 246-9,
 262, 270, 326, 330, 378,
 409-10, 419, 429, 436,
 439.
CYTHÈRE, 20.
 Damasquinerie, 380.
DANAENS, 63-5 (Da-
 naouna), 250, 447.
 Danse, 317, 334-5, 344-5.
DAWKINS, 16-9, 71,
 230, 257, 312, 336, 411,
 416.
DÉCHELETTE, 114, 260.
DÉDALE, 258, 334.
 Déesse, 35, 51, 91, 166,
 186, 232-3, 264, 266,
 271, 273-9, 278, 281-90,
 302-3, 309, 331, 368,
 374-5, 377, 448.
DÉLOS, 19, 68, 289, 343,
 449.
DELPHES, 57, 233, 289,
 314, 343, 374, 433,
 448-9.
 DEMANGEL, 230, 289.
DÈMÈTER, 289.
*DENYS D'HALICAR-
 NASSE*, 173.
DÉONNA, 81.
DERKÉTO, 286.
DICTYNNA, 288.
 Dieu, 290-3, 295.
DIMINI, 22, 122, 255.
DIODORE, 172, 289, 306,
 423.
DIONYSOS, 12, 334.
 Dolichocéphales, 72.
 DORPFELD, 21, 119,
 147, 255, 320.
DORIENS, 65-9, 73, 79,
 445-6, 452.
DRACHMANI, 21, 49,
 414.
 DROOP, 230, 411, 416.
 DUCKWORTH, 71.
 DUMMLER, 19.
 DURM, 207.
 DUSSAUD, 111, 260, 263,
 265, 274, 282, 297, 315,
 319, 322, 436-7, 439.
 ÉCRITURE, 47, 227, 229,
 390, 421-38.
 EDGAR, 411.
 ÉGÉE, 4-6, 44.
 ÉGÉIDE, 6.
 ÉGÉENS, 72, 448.
 ÉGINE, 16, 57.
 ÉGYPTÉ, 5, 27, 29, 38,
 45, 47, 53, 65, 77, 169,
 171, 179, 181, 221, 233-
 46, 263, 350, 371, 423,
 425.
EILEITHYIA, 289.
 ÉLEUSIS, 21.
 Élevage, 191, 393.
 ÉLIDE, 49, 68.
ÉOLIENS, 57, 447.
ÉPHÈSE, 253.
ÉPIDAURE, 16.
 ÉPIRE, 68.
ÉRYTHRÉES, 253.

- ESCHYLE*, 119.
Êtain, 46.
ÉTOLIE, 21, 68.
EUBÉE, 19, 417.
EUPHRATE, 5, 48.
EUROPE, 2, 5.
EUROPÊ, 75, 292, 343.
EVANS, 16, 23, 24, 59, 111, 114, 129, 133, 137, 143, 160-1, 167, 172, 175-6, 222, 256-8, 260, 263, 265, 272, 294, 303, 311, 313, 319, 322, 326, 339, 354, 368, 389, 396, 420, 422, 424, 428-31, 435-6.
- FABRICIUS*, 298.
Famille, 153-61, 199, 279, 321.
Femmes, 35, 73, 75, 80-98, 166-70, 203, 217, 231, 249, 274, 277, 307, 309, 330, 352-3, 356-61, 378.
Fer (Age de), 445.
Fétichisme, 263-80.
FICK, 183, 439.
FIMMEN, 81, 119, 256, 298, 320, 322, 325-6, 396.
FOUCART, 191, 265, 272.
FOUGERAT, 82.
FRANCHET, 25, 396.
FURTWÄENGLER, 15, 268, 389.
- GAIA*, 289.
GARDNER, 22.
GAUTIER, 395.
Génos, 120, 153.
GEVAERT, 336.
GLOTZ, 177, 289.
Glyptique, 389-96.
GORTYNE, 170, 174, 346.
GOURNIA, 39, 52-3, 59, 125, 128, 133-5, 138, 154, 160, 164-5, 200, 210, 283, 286, 300, 322, 325, 348, 370, 379, 399, 406.
- GOUROB*, 30.
Gouvernement, 171, 185.
GOWLAND, 233.
Gravure, 47, 49.
GRÈCE, 26, 37, 233 et passim.
HABITATION, 9, 46, 119-52, 321.
HAGHIA MARINA, 21, 413.
HAGHIA TRIADA, 18, 39, 50-1, 53, 60, 63, 78, 82, 85, 97, 112, 124, 146, 158, 172, 180, 189, 225, 236, 252, 263, 305, 307, 317, 324, 335, 343, 348, 368-9, 373, 379, 432, 449.
HAGHIOS ANDRÉAS, 19.
HAGHIOS ONOUPHRIOS, 16, 39.
HALBHERR, 18, 146, 158, 297-8.
HALIARTE, 433.
HALL, 18, 296, 319, 325, 354, 396, 406, 424, 427, 436, 440.
HALLSTATT, 445.
HAMMOURABI, 31, 176.
HANNIBOU, 235.
HARRISON, 286.
HATZIDAKIS, 18, 192-3, 196, 296.
HAWES, 71, 211.
HEATON, 354.
Helladique (Civilisation), 20, 26.
HELLÈNES, 6.
HÈRAION, 20.
HÉRODOTE, 82, 168-9, 183, 198, 206, 256, 258, 272, 289.
HÉSIODE, 5.
HÉSYCHIUS, 183, 441.
HEUZEY, 272.
Hiéroglyphes, 423, 427-8.
HISSARLIK, 22, 37, 228.
- HITTITES*, 22, 40, 63, 68, 181, 252, 262, 425.
HOGARTH, 17, 263, 291, 296-7, 315, 396.
HOMÈRE, 15, 19, 33, 62, 100, 107, 119, 128, 154, 172, 191, 241, 262, 294, 334, 343, 384, 425, 442, 450.
HOORN (VAN), 376.
HROSNY, 169.
HYAKINTHOS, 291.
HYCSOS, 30, 53, 171, 193, 247.
HYRIA, 256.
IALYSOS, 15, 252, 420.
IAPYGIE, 257.
IDOMÉNÉE, 252.
Iles, 6, 13, 68, 238, 242.
ILLYRIE, 21, 48.
INDE, 48.
INDO-EUROPÉENS, 74.
INDUSTRIE, 199.
IONIENNES (Iles), 21, 257.
IOLCOS, 418.
IOUKTAS, 137, 171.
IRAN, 48.
ISOPATA, 327-8.
ISTRIE, 257.
ITALIE, 21, 48, 121, 255, 262.
ITANOS, 206, 229.
- JÉRÉMIE*, 176.
Jeux, 333-46.
JOLLE, 278.
JONDET, 221.
Justice, 176.
KADESH, 262.
KAHOUN, 29, 244, 421.
KA KOVATOS, 20, 106, 417.
KALATHIANA, 18, 39, 157-8, 171.
KARO (G.), 63, 247, 297, 308, 313-4.
KAPHTOR, 437.
KASTRI, 122.

- KAVOUSI*, 192.
KEFTI, 32, 54, 59, 77-8, 85, 182, 221, 238-41, 438.
KÉPHALI, 21.
KÉRAMOPOULLOS, 196.
KÉROS, 335-6, 376.
KHERÉTIM, 68, 107, 437, 451.
KHYAN, 237.
KINCH, 252.
KIRKISHA, 65.
KNUDTZON, 240, 250.
Koinè, 62, 418.
KORAKOU, 20.
KOUMASA, 18, 39, 128, 157-8, 171, 302, 339, 373.
KRETSCHMER, 439.
KYLIKRA NES, 76.

Labrys, 173, 268, 271, 292.
LAGRANGE, 263, 265, 268, 272, 338.
LAISTNER, 16-9.
LAMPRE, 295.
Larnax, 325.
LE BAS, 273.
LÉLÈGES, 15.
LEMNOS, 65.
LEONHARD, 254.
LEROUX, 119-20, 122, 130, 147.
LÈTHAIOS, 13.
LEUCADE, 21, 120.
LIANOKLADI, 43.
LIBAN, 241, 261.
LIBYENS, 65.
LICHTENBERG (Von), 99, 296.
LINGUISTIQUE, 439-43.
LUCIEN, 345.
LUSCHAU (Von), 71.
LYCIENS (*LOUKKI*), 65, 169-70.
LYCURGUE, 343.
LYDIE, 68.
Lyrisme, 345.

MACALISTER, 249-50.
MACÉDOINE, 22, 38, 418.
MACKENZIE, 81, 119-20, 147, 420.
MAGASA, 18, 120, 122, 133.
MALLIA, 18, 46, 50, 60, 131, 154, 325, 348.
MALTE, 259.
MANÉSI, 21.
MARIANI, 16.
MASA, 65.
MASPERO, 235, 262.
MAURER, 329.
MAYER (M.), 259, 343.
MÉDITERRANÉE, 1-14.
Méditerranéenne (Race), 74.
Mégaron, 40, 49, 148.
MEILLET, 189, 436, 439.
MÉLOS, 15, 19, 37, 39, 43, 62, 68, 104, 120, 133, 156, 181, 185, 229, 247, 322, 359, 382, 416-7, 419, 433.
Mer, 3-6, 58, 182-5, 196.
MÉSOPOTAMIE, 1, 22, 263.
MESSAPIE, 256.
MESSARA, 18, 39, 144, 157, 171, 235, 323.
Mesures, 222.
Métaux, 13, 37, 39, 41-4, 63, 166, 200-1, 210-4, 224, 349, 368.
MIAMOU, 16.
MILATO, 16, 205.
MILCHHEFER, 16.
MILET, 22, 253, 262, 344.
MINOA, 259.
Minoen, 23, 49.
MINOS, 23, 24, 33, 52-3, 159, 170, 172, 176, 183, 269, 291, 339.
MINOTAURE, 270, 292, 339.
Minyen, 54.
MITANI, 48.

MOCHLOS, 28, 37, 39, 46, 97-8, 111-2, 160-1, 163, 220, 234, 284, 322, 366, 386, 412.
MODESTOV, 71, 120.
MOISE, 176.
Montagnes, 6-8, 34.
Morts, 37, 135, 157-9, 319-32, 445.
MOSSO, 137, 198, 256, 275, 338.
MOT (DE), 244, 313.
MOULIANA, 18, 445.
MOUSCHKI, 68.
MULLER (K.), 20, 282, 354, 364, 366, 368, 384.
MULLER (W. Max), 439.
Musique, 335.
MYCÈNES, 15-6, 20, 22, 32, 55-7, 61-3, 68, 74, 76, 79, 84, 87, 97, 114, 117, 120, 147, 152, 169, 183, 189, 194, 208, 224, 225, 231, 245, 276, 299, 321, 327, 332, 336-7, 361, 370-2, 383, 386-7, 394, 417-8, 433, 449.
Mycénien, 29, 33.
MYRES, 18, 81, 111, 111.
MYSIENS, 65.
NAUPLIE, 74.
NAVIGATION, 4-6, 41, 47, 64, 182, 219.

NAXOS, 19, 21, 72.
Néolithique, 16, 18, 23, 26, 36, 186, 277.
NIL, 1, 2.
NIROU-KHANI, 18, 51, 154, 300.
NISAIA, 21.
NOACK, 21, 119, 122, 147.
NOTOS, 5.
NUBIE, 65.

Obsidienne, 104-5.
OLYMPE, 63.
OLYMPIE, 48, 449.
ORCHOMÈNE, 43, 48, 57, 63, 120, 122, 182,

- 251, 321, 327, 339, 414,
417, 433.
Orfèverrie, 380.
ORSI, 16, 257, 297.
OTHRYS, 22, 40, 48.
- PACHYAMMOS*, 161.
PAIS, 258.
PALAICASTRO, 18, 38,
59, 125, 133, 135, 138,
160, 162, 174, 191, 215,
310, 324, 334, 346, 379,
449.
PAMPHYLIE, 63, 253.
PAPAVASILEIOU, 19.
PAPHOS, 285.
PARETI, 258.
PARIBENI, 18, 158.
PARIS, 260.
PAROS, 19, 39, 72, 172.
PARTHES, 106.
Parure, 95-8.
PASIPHAË, 292.
PAUSANIAS, 77, 188,
208, 233, 253, 260, 289,
342.
PEET, 256, 258.
Peinture, 51-2, 56, 61, 75,
80, 243-4, 247, 300-1,
349, 354-67.
PÉLASGES, 15, 36, 184.
Pélasgiques (Sites), 21.
PÉLESATI (*PALES-*
TINE), 69, 118, 247,
249, 437, 451.
PÉLOPONÈSE, 3, 20,
43, 57, 105, 123, 230,
324.
Pensée, 10.
PERDRIZET, 20, 76,
374.
PERNIER, 18, 298, 434.
PERROT, 15, 81, 208,
248, 272, 285, 320, 322,
389, 421.
PETRIE, 236, 244, 421,
433.
PETROULAKIS, 216.
PETSOFA, 18, 46, 86,
94-5, 111, 163, 310.
PETTAZONI, 194.
- PHAISTOS*, 25, 46, 49, 50,
52, 54, 60, 84, 96, 120,
125-6, 130-1, 133, 136,
138, 144-6, 162, 177,
195, 200, 215, 225, 234,
236, 297, 302, 323, 333,
348, 355, 379, 401, 434.
PHAROS, 221, 242, 245.
PHÉNICIENS, 75, 225,
227, 438.
PHOCÉE, 22.
PHOCIDE, 413.
PHYLACOPI, 19, 44,
49, 104, 106, 125, 174,
185, 196-7, 360, 378,
415.
PHRYGIENS, 68.
Pictogrammes, 16, 422.
PIDASA, 65.
PIGORINI, 224.
PINCHES, 338.
PIROUTET, 255.
PLATANOS, 18, 28, 39,
157, 324.
PLATÉA, 255.
PLATI, 446.
PLATON, 173.
PLINE, 190, 197, 222,
256.
PLUTARQUE, 167, 170,
172, 190, 342-3, 433.
Poids, 222.
PONT-EUXIN, 2, 3, 254.
PORTI, 339.
Poterie, 13, 35, 39, 43, 47,
52, 58, 65, 125, 171,
179, 200, 208, 209, 229,
231, 233, 236, 248, 252,
260, 375, 377, 396, 420.
POTTIER, 201, 249, 252,
256, 260, 285, 311, 420.
POUNES, 75.
PRAISOS, 162, 191, 215,
439.
PRÉHELLENES, 6, 48,
82, 121.
PRIAM, 15.
PRINZ (H.), 263.
Prodomos, 148.
Propylée, 132, 142, 148.
Prothyron, 148.
- PROTO-LATINS*, 43.
PSEIRA, 134, 163, 220,
348, 365.
PSYCHRO, 17, 28, 52,
310, 375.
PTÉRIA, 68.
PYLOS, 68, 183, 189,
257, 342.
PYRGOS, 121, 161, 322-
3.
PYTHO, 342.
- RADET, 184.
RAMSAY, 184.
RAMSÈS, 69, 246.
REICHEL, 99, 307, 338-
9, 340.
REINACH (Ad.), 99, 116,
194, 273, 434.
REINACH (S.), 216, 276,
282, 294, 343, 437.
REISINGER, 396, 406.
RELIGION, 263-332.
RENAUDIN, 15, 18, 230.
REY, 22, 233, 418.
RHÉA, 289, 342.
RHODES, 15, 19, 62, 68,
118, 252, 262.
RHOMAIOS, 21.
RIDDER (DE), 21, 108.
RIDGEWAY, 193.
RODENWALDT, 20, 81,
193, 354, 361.
ROME, 123, 127.
ROUSE, 265.
ROUSSOLAKKOS, 125.
Routes, 216.
- Sacrifice, 310-7.
SAHURÉ, 28.
SALAMINE, 21.
SARDAIGNE, 259, 261.
SARTIAUX, 22, 253.
SAVIGNON, 18, 320.
SCALA (VON), 256, 258.
SCHACHERMEYER,
240.
SCHEIL, 272.
SCHLIEMANN, 15, 20-1,
56, 228.
SCHMIDT, 410.

- Sculpture, 366-80.
SCYTHES, 106.
SEAGER, 18.
SÉMITES, 423.
SENOUSERT II, III :
 29, 236,
SERGI, 71.
SÉRIPHOS, 39.
SESCLO, 22, 120, 122,
 255.
SETA (Della), 434.
SETHE, 238, 240, 244,
 250, 258.
SHAKALASHA, 65.
SICILE, 183, 251, 256-9.
SICULES, 44.
SIMONIDE, 345-6.
SIPHROS, 19, 39.
SIRET, 260.
SKHINOKHORI, 20.
SKIAS, 20, 320.
SNOFROU, 28.
Société, 153-305.
SOTIRIADIS, 21, 320.
SPARTE, 20, 69, 79,
 343.
SPHAKIOTES, 73.
SPHOUNGARAS, 18,
 121.
STAIS, 20, 329.
STEFFEN, 216.
STÉPHANOS, 19.
STILLMAN, 16.
STRABON, 173, 252-3,
 256, 289, 346.
SUNDWALL, 169, 424,
 429, 431, 434.
Spastika, 295.
SVORONOS, 224, 226.
SWINDLER, 342, 346.
SYRA, 19, 39, 43, 72,
 251, 412.
SYRACUSE, 221.
SYRIE, 54, 65, 183, 194,
 250, 262-3, 286, 447,
 451.
TANAGRA, 95.
TARAMELLI, 16, 297.
TELL - EL - AMARNA,
 30, 65, 185, 193, 205,
 240, 370.
Templum, 124.
TERPANDRE, 344.
THÈBES, 91, 106, 136,
 183, 418.
THÈRA, 19, 134, 174,
 223, 229, 230, 344, 415,
 433.
THERMOS, 123.
THESSALIE, 6, 22, 36,
 42 3, 48, 57, 105-6,
 120-1, 123, 147, 256,
 321, 409, 417.
Thessalien, 28.
Tholos, 18, 45, 157, 323.
THOMPSON, 22.
THORICOS, 233, 321.
THRACES, 76.
THUCYDIDE, 36, 82,
 183, 185.
TIRYNTHE, 15, 20, 56, 61,
 91, 109, 121, 136, 138-9,
 147-8, 150, 156, 183-4,
 195, 208, 254, 262, 299,
 299, 339, 361-3, 418,
 440.
Totémisme, 276.
Toumbès, 62.
TOURSHA (*TYR -*
SÈNES), 65.
TRAGANA, 20.
Trinité, 293.
TROIE, 15, 22, 39-2, 48,
 65, 112, 147, 211-2,
 247, 253, 321, 336, 419.
TSOUNTAS, 16, 19, 20,
 22, 421.
TYLISSOS, 18, 25, 50,
 53, 69, 154, 193, 213,
 223, 225, 348, 376, 432.
TYR, 221.
TYRA, 184.
Tyrant, 184.
*TYRRHÉNIE*NS. 184.
VAPHIO, 16, 20, 57, 183,
 231, 239, 276, 339, 353,
 385.
VASILIKI, 39, 122, 128,
 155.
VELDE, 21, 255.
VENDRYES, 439.
Villes, 161-6.
VINCENT, 249.
VIRGILE, 33, 256.
VOLGRAFF, 20.
WACE, 20, 22.
WADDINGTON, 273.
WAINWRIGHT, 240,
 243.
WALDSTEIN, 20.
WEILL, 30, 221, 238.
WELCH, 249, 396.
WIEGAND, 22, 253.
WORSÆ, 118.
WRESZINSKI, 440.
XANTHOUDIDIS, 18,
 76, 312, 320.
YORTAN, 22.
ZACRO, 18, 38, 46, 52, 59,
 68, 125, 162, 205, 215,
 223-18, 373, 384, 432.
ZAFER-PAPOURA, 95,
 109, 113, 117, 328, 331,
 408, 420.
ZAKKARA, 68, 437, 451.
ZEHEITMAIER, 320.
ZEUS, 272, 280, 291, 296.
ZYGOURIES, 20, 418.

TABLE DES CARTES

Carte	1. — La Crète préhellénique.....	17
	2. — La Grèce préhellénique (moins la Crète).....	40
	3. — Le monde égéen.....	56

TABLE DES FIGURES

Fig.	1. — Tête en calcaire peint de Mycènes. Type continental avec tatouages.....	76
	2 et 3. — Types crétois (M. M. II et III).....	77
	4. — Un roi de Mycènes. Masque d'or.....	79
	5. — Un roi achéen de Crète. Poignée de sceptre en corne..	79
	6. — La « Parisienne ». Fresque de Cnosse.....	80
	7. — Crétois du M. M. I. Figurine de Petsofa.....	83
	8. — Archer étranger. Bas-relief en stéatite de Cnosse..	84
	9. — Vase des guerriers, trouvé à Mycènes.....	87
	10. — Crétoise du M. M. I. Figurine de Petsofa.....	89
	11 et 12. — Femmes en costume de cérémonie. Fresques de Tirynthe et de Thèbes.....	92
	13. — Guerriers en marche. Empreinte de sceau de Cnosse	100
	14. — Bouclier en 8 et casque. Gobelet peint d'Isopata....	102
	15. — Nucléus et lames d'obsidienne.....	105
	16. — Pointes de flèche en bronze, de Zafer-Papoura....	106
	17. — Dagues et épées de Zafer-Papoura.....	117
	18. — Plaques de faïence représentant des maisons cré-	

toises.....	125
19. — Plan du palais de Cnosse.....	141
20. — La salle du trône à Cnosse.....	143
21. — Plan du palais de Phaistos.....	145
22. — Plan du palais de Tirynthe.....	150
23. — La maison de Chamaize (M. M. I).....	155
24. — Plan de Gournia.....	165
25. — Scène de fiançailles. Cylindre d'ivoire (M. M. I)...	168
26. — Les magasins de Cnosse.....	178
27. — Le vase « du Chef ». Gobelet en stéatite de Haghia-Triada.....	180
28. — L'arrivée du cheval en Crète. Empreinte de sceau (M. R. I).....	194
29. — Le retour de la pêche. Poterie de Phylacopé.....	197
30. — Monstre marin attaquant un bateau. Empreinte de sceau.....	218
31. — Bateaux peints sur des vases des Cyclades.....	219
32. — Le poids étalon de Cnosse, en porphyre.....	223
33. — Tablette mentionnant une pesée de lingots.....	227
34. — Vase d'Abydos en Egypte, rapproché d'un vase et d'un fragment crétois.....	237
35. — Les porteurs de tributs. Tombe de Rekhmara, à Thèbes.....	239
36. — La colonnade votive aux colombes. Terre cuite de Cnosse.....	266
37. — L'offrande à la grande Déesse. Bague d'or de Mycènes.....	274
38 et 39. — L'arrachage de l'arbuste sacré. Bagues d'or de Mycènes et de Vaphio.....	276
40. — La Déesse au rocher. Empreinte de sceau de Cnosse.	283
41. — La Déesse marine. Bague d'or de Machlos.....	284
42. — La Déesse à la colombe. Cnosse (M. R. III).....	285
43. — Le trésor de la Sacristie de Cnosse.....	286
44. — La danse rituelle. Bague d'or d'Isopata.....	287
45 et 46. — Le Dieu et la Déesse de la guerre. Empreintes de sceaux de Cnosse.....	288
47. — L'apparition du dieu. Bague de Cnosse.....	293
48. — Édicule sacré. Fresque de Cnosse.....	301
49. — Rhyton à tête de taureau, de Ligortyno.....	314
50. — Sarcophage de Haghia : <i>a</i> , le sacrifice; <i>b</i> , les libations et l'offrande.....	317

51. — Course de taureaux. Fresque de Cnosse.....	341
52. — La Danseuse. Fresque de Cnosse.....	357
53. — Le Porteur de vase. Fresque de Cnosse.....	359
54. — Les Poissons volants. Fresque de Phylacopie.....	360
55. — Dames dans une loge. Fresque de Mycènes.....	361
56. — Scène de chasse. Fresque de Tirynthe.....	363
57. — Le Roi aux fleurs de lis. Relief peint de Cnosse....	364
58. — Le Vase des Boxeurs. Rhyton de Haghia Triada ..	369
59. — Boîte en bois sculpté, trouvée en Egypte.....	371
60. — Boîte en bois sculpté, trouvée en Egypte....	371
61. — La Porte aux Lionnes. Acropole de Mycènes.....	372
62. — La Déesse aux serpents. Statuette en faïence de Cnosse.....	375
63. — Un adorant. Bronze de Tylissos.....	376
64. — Le joueur de flûte. Bronze du Musée de Leyde....	376
65-67. — La Déesse aux serpents. Statuette en ivoire du Musée de Boston.....	377
68. — Scène de siège. Rhyton en argent de Mycènes....	383
69-70. — Taureaux sauvages et taureaux apprivoisés. Gobelets en or de Vaphio.....	385
71. — Poignard de bronze et incrustations d'or et d'argent. Mycènes.....	387
72. — Jeu d'échecs en matières précieuses. Cnosse.....	389
73. — Empreintes de sceaux de Zacro.....	394
74. — Scènes de combat. Bague d'or de Mycènes.....	395
75. — Vase de style Camarès, de Phaistos.....	401
76. — Le vase au nénuphar, de Cnosse.....	401
77. — Vase au lis, de Cnosse.....	405
78-80. — Vases « style du palais », de Zafer-Papoura....	408
81. — Vase au papyrus, de Cnosse.....	409
82. — Poteries incisées des Cyclades....	411
83-84. — Vases « style du palais » de Rakovatos et de Mycènes.....	417
85. — Barre à quatre faces avec hiéroglyphes.....	428
86. — Tablette à écriture linéaire.....	430
87. — Disque de Phaistos.....	434

TABLE DES PLANCHES

Pl. I, 1. — La salle des Colonnades, avec vue sur le grand escalier. Palais de Cnosse.....	352
2. — Tête de taureau. Relief en stuc peint. Palais de Cnosse....	352
II, 1. — Chat guettant un coq de bruyère. Fresque du palais de Haghia Triada.....	360
2. — Procession rustique. Vase en stéatite à reliefs, de Haghia Triada.....	360
III, 1. — Le Sauter de taureau. Statuette en ivoire de Cnosse.....	361
2. — La prêtresse de la Déesse aux serpents. Statuette en faïence, de Cnosse.....	361
IV, 1. — Chèvre sauvage allaitant ses petits. Plaque de faïence, de Cnosse.....	368
2. — Vase au poulpe de Gournia.....	368

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
--------------------------	----------

I. La Méditerranée et l'Égée, 1 : la mer, 3 ; le relief du sol, 6 ; le climat, 8 ; les productions, 10. — II. Les fouilles, 15. — III. La chronologie, 23. — IV. Aperçu historique sur les peuples égéens, 32 : Période néolithique, 34. Période chalcolithique ou créto-cycladique, 36. Première époque du bronze et première hégémonie crétoise, période prémycénienne, 42. Seconde hégémonie crétoise, Mycénien Ancien, 50. Hégémonie mycénienne (Mycénien Récent), 60. L'invasion doriennne, 67.

LIVRE I.

LA VIE MATÉRIELLE

CHAPITRE PREMIER. — Le type physique.....	71
--	-----------

CHAPITRE II. — Le costume et la parure.....	81
--	-----------

I. Le costume d'homme, 83. — II. Le costume de femme, 88. — III. La parure, 95.

CHAPITRE III. — L'armement.....	99
--	-----------

I. Les armes défensives, 99 : le bouclier ; le casque, 101 ; la cuirasse ; les jambières, 103. — II. Les armes offensives, 104 : la fronde ; les flèches ; la lance et le javelot, 107 ; le poignard, 110 ; l'épée, 114.

CHAPITRE IV. — La maison et le palais.....	119
---	------------

I. Les origines de l'architecture égéenne, 119. — II. L'architecture crétoise, 124. — III. Les palais crétois, 139. — IV. L'architecture crétoise et l'architecture mycénienne, 146.

LIVRE II.

LA VIE SOCIALE

CHAPITRE PREMIER. — Le régime social et le gouvernement... 153	153
---	------------

I. Le régime social : le clan, la famille et l'individu, 153 ; le régime

urbain, 161 ; les droits de la femme, 166. — II. Le gouvernement, 171 : le roi ; l'administration royale, 174 ; la thalassocratie crétoise, 182.	
CHAPITRE II. — L'agriculture, l'élevage, la chasse et la pêche...	186
CHAPITRE III. — L'industrie.....	199
CHAPITRE IV. — Le commerce.....	215
CHAPITRE V. — Les relations internationales.....	228
I. La Crète et les pays de l'Égée, 229. — II. Relations avec l'Égypte, 233. — III. Relations avec Chypre et l'Asie, 246. — IV. Relations avec l'Occident, 254.	

LIVRE III.

LA VIE RELIGIEUSE

CHAPITRE PREMIER. — Le fétichisme.....	263
Les pierres sacrées, 264 ; le pilier, 265. La double hache, 268, le bouclier, 273. Les arbres sacrés, 274. Les animaux sacrés, 276.	
CHAPITRE II. — Les divinités anthropomorphes.....	281
I. La Déesse, 281. — II. Le Dieu, 290. — III. La trinité et la croix, 293.	
CHAPITRE III. — Les lieux de culte.....	296
CHAPITRE IV. — Les cérémonies du culte.....	306
CHAPITRE V. — Le culte des morts.....	319
CHAPITRE VI. — Les jeux.....	333

LIVRE IV.

LA VIE ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE

CHAPITRE PREMIER. — L'art.....	347
I. La peinture, 354. — II. La sculpture, 366. — III. L'orfèvrerie et la damasquinerie, 380. — IV. La glyptique, 389. — V. La céramique : la céramique crétoise avant la période mycénienne, 396 ; la céramique hors de Crète avant la période mycénienne, 409 ; la céramique de la période mycénienne, 418.	
CHAPITRE II. — L'écriture et la langue.....	421
I. L'écriture, 421. — II. La langue, 439.	
CONCLUSION. — <i>Les survivances de la civilisation égéenne</i>	445

BIBLIOGRAPHIE	453
INDEX	459
TABLE DES CARTES	465
TABLE DES FIGURES	465
TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE	468

5844-25. — CORBEIL. — IMPRIMERIE CRÉTÉ.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

L'accueil fait à cet ouvrage devrait inciter l'auteur à le rendre plus digne d'une telle bienveillance par quelques remaniements. Nul n'en connaît mieux que lui toutes les faiblesses. Quand on est resté près de vingt ans à méditer sur un sujet aussi vaste et aussi scabreux, on se souvient des hésitations qu'on a éprouvées sur des milliers de points avant d'adopter sur chacun une opinion qui reste toujours provisoire, et on sait par expérience que, de jour en jour, les découvertes et les publications nouvelles obligent le peintre tant soit peu consciencieux de sociétés aussi mal connues à d'incessants repentirs. S'il est vrai, comme l'a dit Fustel de Coulanges, que l'histoire n'est jamais une science faite, que dire, grands dieux ! de la préhistoire ? Il faudrait donc dès à présent, à ce livre paru il y a quatre mois, multiplier les retouches.

Malheureusement, des nécessités d'ordre pratique s'opposent à la bonne volonté de l'auteur et empêchent tout changement qui entraînerait une refonte des pages. Du moins s'est-on efforcé d'opérer toutes les corrections possibles. Elles font, pour la plupart, disparaître des fautes d'impression ; quelques-unes, toutefois, atteignent le fond des choses (1). Quant aux corrections, réserves et additions qui n'ont pu être introduites dans le texte, le lecteur curieux de se tenir au courant en trouvera ci-après l'indication sommaire (2).

Deux des monuments que j'ai reproduits et utilisés, la poignée de sceptre qui représente un personnage barbu (p. 79, fig. 5 ; cf. p. 62) et la statuette de Boston au type d'Anglo-Saxonne (p. 377, fig. 65-67 ; cf. p. 378) m'avaient longtemps inspiré de la défiance. Cependant,

(1) P. 281 (cf. DUSSAUD, *XI*, p. 361). — Adalia n'est pas en Lycie, mais en Pamphylie, comme me l'a fait observer M. G. Radet.

P. 300 et 305. — Dans le palais de Nirou-Khani, ce ne sont pas les chambres qui sont au nombre de quarante, mais les autels, empilés dans une seule chambre (communication de M. Ch. Picard).

P. 441. — Cinq mots ont été supprimés sur la liste des mots préhelléniques d'après les objections que m'a faites M. Meillet.

(2) Avant tout, il est juste de rendre à César ce qui appartient à César. C'est M. Xanthoudidis, et non pas M. Hatzidakis, qui a dirigé les fouilles de Nirou-Khani) p. 81.)

sur des assurances qui me paraissaient fondées, je m'étais décidé à en faire état. Aujourd'hui, je dois à la vérité d'avouer que certains renseignements sur une fabrique de faux installée en Crète ont renouvelé et fortifié mes premiers doutes sur l'authenticité de ces deux pièces. — Il convient aussi d'avertir le lecteur que la fresque du Roi aux fleurs de lis, comme on peut d'ailleurs le voir sur notre figure (p. 364, fig. 57), est reconstituée en grande partie, et de noter que cette reconstitution, due à M. Gilliéron, est assez contestée. — Enfin, M. Ch. Picard m'apprend que les ruines de Chamaizi (p. 121 et 155, fig. 23) ne concordent guère avec le plan publié par M. Xanthoudidis, recopié par maints auteurs et qui paraissait acquis.

Notre bibliographie demande à être complétée. Sur les fouilles de 1920 et 1921 à Mycènes (p. 20), voir Wace, BSA, XXIV, p. 185 et suiv., pl. VII-XIV; sur les fouilles de Skhinokhori (p. 20), Renaudin, BCH, 1923, p. 190-240, pl. II-III. — En ce qui concerne la transmission des rythmes préhelléniques aux Hellènes (p. 345-346; cf. p. 442, 450), il faut lire aujourd'hui A. Meillet, *Les origines indo-européennes des mètres grecs*, Paris, 1923. — M. Cuny, REA, 1924, p. 1-29, a fait une nouvelle étude sur le disque de Phaistos (p. 434-436). — En classant un certain nombre de mots préhelléniques passés dans la langue grecque (p. 441), j'ignorais l'existence d'une étude complète sur ce sujet : c'est le travail de J. Huber, *De lingua antiquissorum Graeciae incolarum*, dans les *Commentationes Aenipontanae*, fasc. IX, Vienne, 1921.

Arrivons aux fouilles les plus récentes.

Dans sa dernière campagne de Cnosse (*Times*, 28 août 1923), sir Arthur Evans a exploré une maison particulière, qui date d'environ 1600. Il y a trouvé de très nombreux fragments de fresques qui représentent, les uns un guerrier couvert d'un casque à cornes menant au combat des mercenaires noirs, les autres des singes soudanais à grande queue coiffés de turbans bleus : documents précieux, non seulement sur la peinture crétoise (p. 357) et sur les influences égyptiennes qu'on y discerne (p. 243, 351), mais sur les relations des Crétois avec l'Afrique (p. 229). Une intaille de même provenance montre d'une façon satisfaisante le cumul des attributions divines (p. 288). La déesse est représentée avec des serpents qui montent de sa jupe à ses seins (voir p. 375, fig. 62) et tenant d'une main l'épée, de l'autre l'insigne de l'autorité spirituelle (voir p. 180, fig. 27, au milieu). Ici la déesse aux serpents et la déesse de la guerre sont donc unies en une seule personne.

Parmi les témoignages de l'influence exercée par la Crète sur l'or-

nementation égyptienne, surtout au temps d'Akhénaten (p. 244, 246), il faut signaler aujourd'hui la présence de la spirale sur un char trouvé dans la tombe de Toutankhamon.

Faute de renseignements précis, j'en ai pas pu, à mon grand regret, tirer suffisamment parti des belles fouilles pratiquées depuis 1921 par M. Renaudin à Mallia. J'ai même commis une erreur (p. 131) en attribuant au palais la colonne à cannelures primitives qui se trouve dans un édifice du voisinage. Mais voici, d'après des lettres de MM. Ch. Picard et Renaudin lues par M. Pottier à l'Académie des Inscriptions (séances des 9 et 10 novembre 1923; voir les *Comptes rendus* de l'Académie), de quoi compléter plusieurs passages de ce livre. — Le palais (cf. p. 18, 46, 50) révèle, dans le quartier N.-O., le seul qui soit actuellement dégagé, des dispositions nouvelles, mais qui ne semblent pourtant pas sans rapports avec l'aile occidentale du palais de Cnosse. Il a fourni une abondante moisson d'objets divers, entre autres de beaux vases et de larges feuilles d'or estampées en appliques décoratives. — A une certaine distance du palais, dans la ville, ont été découverts un petit sanctuaire à bassin de lustration (cf. p. 138) et, tout à côté, le sanctuaire principal où se célébrait le culte (cf. p. 304). Ces monuments eurent une longue existence, à en juger par les nombreuses réparations faites aux murs primitifs et par la diversité des trouvailles. Le premier renfermait une idole du type connu à Petsofa au M. M. I et des restes de fresque représentant un adorant marqué du svastika (cf. p. 394). Mais c'est dans le second qu'on a fait les découvertes les plus intéressantes. Deux pierres sacrées (cf. p. 264-267) se dressent, l'une sur un soubassement rectangulaire, l'autre entre les traces encore visibles de deux colonnes rondes en bois; sur la seconde, la plus récente, est gravé un trident, signe fréquent dans le palais au M.M. II. Devant le soubassement de la plus ancienne, donc la plus vénérée, étaient accumulés des ex-voto en terre cuite (cf. p. 315) : des vases de toutes formes offerts depuis le commencement du M. A. jusqu'à la fin du M. M. et dont l'un porte une inscription, des médaillons gravés de figures animales (colombe, chien) avec inscription au revers, et surtout un grand nombre de « tablettes », dont plus de trente sont intactes, toutes couvertes d'inscriptions. Ces « tablettes » sont des parallépipèdes rectangles du vieux type dont notre fig. 85, p. 428, donne un spécimen. Les signes, gravés quelquefois sur les quatre faces, sont des hiéroglyphes de la classe avancée, de ceux qui paraissent plus spécialement en usage dans la Crète orientale. Le Musée de Candie a dû faire exécuter des moulages de ces « tablettes » et doit en envoyer des spécimens au

Musée du Louvre. On voit que, si l'École française d'Athènes s'est longtemps laissé dépasser dans la recherche du préhistorique crétois, elle est en voie de rattraper brillamment le temps perdu.

Les fouilles françaises de Syrie viennent également de donner des résultats d'une grande importance. Grâce à elles, on s'aperçoit que les origines de l'alphabet phénicien remontent plus haut qu'on ne pouvait le penser il y a quelques semaines encore. On devait croire que les éléments égéens qui ont contribué à le former avaient été apportés en Palestine par les Pélésati et les Zakkara, donc vers 1193, et qu'ils s'étaient répandus ensuite vers le Nord (p. 437-438 ; cf. p. 451). Cependant M. Salomon Reinach avait déjà remarqué certains signes gravés antérieurement à cette date sur la poterie de Lakisch en Canaan et les avait identifiés avec des signes égéens ; mais on n'avait guère prêté d'attention à ce fait. Or, voici que M. Pierre Montet vient de découvrir à Byblos un sarcophage contemporain de Ramsès II (1300-1234) et dont le couvercle porte en caractères phéniciens l'épithaphe du roi Ahiram. Ainsi, l'alphabet phénicien était complètement formé dès le ^{xiii} siècle. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il combinait des signes égéens avec des signes égyptiens. On doit donc admettre que l'arrivée des caractères égéens en Syrie est en rapport, sinon avec l'influence exercée sur ces régions par les Kefti dès l'époque de Thoutmès III (voir p. 249-251), du moins avec les apports mycéniens et peut-être, plus spécialement, avec la présence des Danaouna aux environs de Byblos depuis le début du ^{xiv} siècle.

Pour terminer, je donnerai un précieux renseignement sur la persistance des cultes préhelléniques à Délos (p. 289 et 449). Je le tiens de M. Ch. Picard, à qui je dois des remerciements tout particuliers pour ses obligeantes communications. L'éminent archéologue a reconstitué cette année, avec des restes de sculptures appartenant à l'Artémision, deux lionnes dressées qui escortaient la déesse, et il suppose que ce groupe devait être placé près de l'autel à cornes, le Kératon. On aurait ainsi, dans la Grèce archaïque, un pendant à l'image crétoise de Notre-Dame du Mont (p. 283, fig. 40).

27 février 1924.

G.G.

Date Due

~~Jan 25 '66~~

Demco 293-5

3 5282 00255 8560

~~913.38~~
~~G563~~
~~F~~

15972

STACKS DF220.G6x c. 15972

Glotz, Gustave,

La civilisation egeenne



3 5282 00255 8560